# POLYNESIE FRANCAISE



# **RAPPORT**

du

# PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

à

L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

\_\_\_\_\_

# **POUR L'ANNEE CIVILE 2015**

# **TOME 2**

**EXECUTION DES PROGRAMMES BUDGETAIRES** 

Le rapport du Président de la Polynésie française à l'Assemblée de la Polynésie française est établi annuellement en application :

-des principes constitutionnels issus de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, et notamment ses articles 14 et 15 :

« Art. 14. - Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15. - La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration. »

-de la Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, dans son article 155 :

« Le Président de la Polynésie française adresse chaque année à l'assemblée de la Polynésie française :

1° Pour approbation, le projet d'arrêté des comptes de l'exercice budgétaire écoulé, avant l'ouverture de la session budgétaire ;

2° Un rapport sur l'activité du gouvernement durant l'année civile écoulée, sur la situation économique et financière de la Polynésie française et sur l'état de ses différents services. »

Le contenu de ce rapport est produit par consolidation des éléments transmis par l'administration et le gouvernement, chacun pour ce qui concerne son secteur d'intervention.

Le présent rapport, qui concerne l'année 2015, est composé de 3 tomes :

<u>TOME 1</u>: SITUATION ECONOMIQUE, BUDGETAIRE ET SOCIALE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET BILAN DE REALISATION DES POLITIQUES SECTORIELLES EN 2015.

**TOME 2**: EXECUTION DES PROGRAMMES BUDGETAIRES.

**TOME 3**: ETAT DES SERVICES DE LA POLYNESIE FRANÇAISE.

Impression:

Édité à 120 exemplaires Dépôt légal 2015

# **SOMMAIRE**

AVA	N.	T PRO	DPOS : LE CONTEXTE ECONOMIQUE	7
1.		LE BI	UDGET GENERAL	9
1	1		Prévisions budgétaires	9
1	2		Analyse de l'exécution	10
1	3		Les recettes	14
1	.4		Les dépenses	32
2.		LES (	COMPTES D' AFFECTATION SPECIALE	105
2	2.1		FONDS DE REGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES	106
2	2.2		FONDS DE PEREQUATION DES PRIX DES HYDROCARBURES	108
2	2.3		COMPTE D'AIDE AUX VICTIMES DES CALAMITES	110
2	.4		FONDS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPES	111
2	2.5		FONDS POUR L'AMORTISSEMENT DU DEFICIT SOCIAL	112
2	.6		FONDS DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DE CROISIERE	113
2	2.7		FONDS POUR L'EMPLOI ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	115
2	2.8		FONDS DE L'INVESTISSEMENT ET DE GARANTIE DE LA DETTE	118
3. DU			PORT PORTANT SUR LES AIDES NON SOUMISES AU DISPOSITIF DE TRANSMISSION PREVU PAR L'ARTICLE D'AUTONOMIE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE EXERCICE 2015	
4.		RAPI	PORT ANNUEL DES SOCIETES DANS LESQUELLES LA POLYNESIE DETIENT DES PARTICIPATIONS	135
4	.1		S.A.S. AEROPORT DE TAHITI	136
4	.2		S.A. AIR TAHITI	140
4	.3		S.A.E.M. AIR TAHITI NUI (A.T.N.)	144
4	.4		S.E.M. ASSAINISSEMENT DES EAUX DE TAHITI	147
4	.5		S.A.E.M. CENTRE PAOFAI	150
4	.6		S.A. CODER MARAMA NUI	152
4	.7		S.A. ELECTRA	155
4	.8		S.A. ELECTRICITE DE TAHITI (E.D.T.)	157
4	.9		S.A. HUILERIE DE TAHITI	162
4	.10	0	S.A. KAI HOTU RAU	166
4	.1:	1	LABORATOIRE DES TRAVAUX PUBLICS	168
4	.1	2	SAEM MEHERIO	171
4	.13	3	S.A.E.M. PORT DE PECHE DE PAPEETE (S.3.P.)	172
4	.14	4	S.E.M. SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE POLYNESIE FRANCAISE (S.A.G.E.P.)	176
4	.1!	5	SAS BORA BORA CRUISES	179
4	.10	6	SAEM SDAP DO IT CENTER	180
4	.1	7	S.A.E.M. ABATTAGE DE TAHITI	181
4	.18	8	SOCREDO	184
4	.19	9	S.A.E.M. Société de Financement du Développement de la Polynésie française (S.O.F.I.D.E.P.)	188
4	.20	0	S.E.M.L. TAHITI NUI RAVA'AI (T.N.R.)	193
4	.2:	1	S.E.M. TAHITI NUI TELEVISION (T.N.T.V.)	195
4	.2	2	S.A.E.M TRANSPORT d'ENERGIE ELECTRIQUE en POLYNESIE (T.E.P.)	198

## **AVANT PROPOS: LE CONTEXTE ECONOMIQUE**

L'économie polynésienne montre en 2015 de nouveaux signes d'amélioration confortant ainsi une sortie de crise déjà esquissée en 2014 où le Produit Intérieur Brut avait progressé de 1,8%.

Les chefs d'entreprises polynésiens se montrent plus confiants sur le moyen terme dans un contexte politique et budgétaire territorial clarifié : l'investissement devient plus dynamique et le marché du travail tend à se stabiliser.

Comme en 2014, l'investissement public maintenu à un niveau élevé, avec notamment 21 milliards XPF de dépenses d'investissement pour la Polynésie française, contribue fortement à soutenir la croissance, mais pas de manière suffisante pour déclencher une progression encore significative de l'emploi.

## Le commerce extérieur en 2015

Les importations civiles ont progressé en valeur et en volume par rapport à 2014, elles traduisent une hausse d'environ 3,7 % en valeur et 5,2 % en volume engendrant de ce fait une amélioration des recettes fiscales de 4,72%. Par ailleurs, les agents commerciaux opèrent progressivement un changement de zone d'importation, dû certainement à la revalorisation du dollar américain et à ce titre, l'Europe et surtout l'Asie renforcent leur présence en termes d'échanges commerciaux. Les trois principales zones d'approvisionnement que sont l'Europe, l'Amérique et l'Asie s'organisent respectivement autour des denrées suivantes : biens alimentaires (9,45 % d'augmentation), biens de consommation courante (10,88 % d'augmentation) et biens d'équipement (31,14 % d'augmentation). La chute des cours du pétrole a engendré une baisse sensible des valeurs CAF des produits pétroliers pour un montant de 4,9 milliards XPF soit une baisse de 19,36 %.

Les exportations de produits locaux, essentiellement composés de produits perliers, de poisson et de noni sont très insuffisants pour couvrir les importations. Pour cette première catégorie de produits, les valeurs d'exportation ont traduit d'une part, une baisse importante pour la perle de culture, 6,7 milliards en 2015 contre 8, 6 milliards en 2014, soit 22 % de chute, et d'autre part, des hausses, pour le poisson passant de 1,241 milliard en 2014 à 1,473 milliard XPF en 2015 et pour le noni avec 627,6 millions XPF en 2015 contre 541,2 millions XPF en 2014.

Les autres produits d'exportation (huile de coprah et vanille) présentent une légère hausse pour l'huile de coprah, + 204 millions (691,3 millions en 2015, contre 486,9 millions en 2014) et une baisse pour vanille – 42,1 millions (325,4 millions en 2015 contre 367,5 millions en 2014).

Globalement, la valeur des exportations de produits locaux est en recul de 557, 2 millions XPF (12,266 milliards en 2015 contre 12,823 milliards en 2015, soit une baisse en valeur de 4,5 %).

#### La balance commerciale en 2015

Pour un volume d'importation d'environ 164,7 milliards XPF, les exportations toutes confondues se sont établies à 14,1 milliards XPF pour l'exercice 2015, soit un recul de 1,2 milliard par rapport à 2014. De ce fait, le commerce extérieur polynésien une fois encore se caractérise par un faible taux de couverture, 8,6 % en dégradation de 1 point par rapport à 2014 (9,6 %), traduisant ainsi une balance commerciale très déficitaire – 150,6 milliards XPF en dégradation de 4,9 % par rapport à 2014.

## Le tourisme

Après une année de forte progression en 2014 (+9,85 %), l'exercice 2015 produit une hausse plus modérée (+1,8 %), pour atteindre 183 800 touristes, confortant ainsi la reprise amorcée depuis 2012.

Les effectifs de l'hébergement marchand progressent de 2,1 % avec la seule croissance des effectifs de l'hébergement terrestre marchand (+ 4,8 %) qui compense partiellement la baisse du nombre de touristes en croisière (- 6,5 %).

Par ailleurs, la durée moyenne de séjour en jours est quasi stable à 14,2 pour 2015 contre 14,6 en 2014, ce qui se traduit par une légère baisse du nombre de nuitées touristiques (-0,6%). Cette baisse résulte de la contraction du nombre de touristes en hébergement flottant, non compensé par la hausse du nombre de touristes en hébergement terrestre.

Les marchés émetteurs les plus porteurs restent les Etats-Unis et la France qui compensent les reculs constatés sur les autres marchés, à l'image du Japon qui accuse une baisse de 8,6 %.

## Le marché du travail

À fin septembre 2015, la hausse des effectifs salariés observée à fin juin 2015, se confirme. Même si cette progression n'est que de 0,7 %, soit 434 salariés supplémentaires, et qu'une grande partie de cette augmentation provienne du tertiaire (+ 312, + 0,6 %), la hausse se généralise. Seuls les effectifs du secteur primaire sont en baisse.

Dans le tertiaire, les contributions les plus importantes ont eu lieu dans les activités liées à l'emploi (+ 197, + 46 %), les activités de poste (OPT hors filiales télécom) (+ 83, + 9 %), l'hébergement (+ 79, + 1,8 %) et la restauration (+ 70, + 3 %). Dans le BTP, les effectifs progressent de 4,3 % (+ 174) ; ils augmentent dans la construction de bâtiments et les travaux spécialisés, mais diminuent dans le génie civil. Quant à l'industrie, elle compte 36 salariés supplémentaires (+ 0,8 %). Seuls les effectifs des industries de production et distribution d'électricité sont en baisse.

Le nombre de nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi enregistrées de janvier à septembre 2015 au Service de l'Emploi de la Formation et de l'Insertion professionnelles (SEFI) diminue par rapport à la même période en 2014 (- 10 %), tout comme le nombre de primo-demandeurs (- 24 %). Parallèlement, les offres d'emploi normal diminuent de 28 % à 1 400 sur les neuf premiers mois de l'année. Seulement 20 % d'entre elles sont des créations de postes (420) : les employeurs semblent pour l'instant réussir à maintenir leurs effectifs, mais les offres d'emploi demeurent à ce jour peu nombreuses, et les premières estimations de l'emploi marchand pour octobre et novembre 2015 indiquent un nouveau recul de l'emploi dans le secteur de la construction.

## L'inflation

Pour l'année 2015, la progression de l'indice général des prix accuse une nouvelle fois une baisse de 0,7 point, suivant la baisse de 2014 de 0,2 point, soit pratiquement 1 point depuis 2013. Ces baisses successives sont issues d'un contexte international marqué par la forte réduction des prix du pétrole en fin d'année 2014.

Tableau – Chiffres clés de la Polynésie française : 2011 – 2015

CHIFFRES CLÉS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE											
2010 2011 2012 2013 2014 2015											
n XPF et nombre d'habitant											
PIB	547 877 000 000	531 648 000 000	524 400 000 000	529 300 000 000	538 600 000 000						
Population au 01/01/N	264 200	266 100	267 669	269 047	270 212	271 800					
PIB par habitant	2 073 721	1 997 926	1 959 136	1 967 314	1 993 250						
Fiscalité totale par habitant	345 803	318 328	313 587	307 861	303 348	316 869					
Fiscalité totale / PIB	16,80%	16,03%	16,09%	15,72%	15,31%						
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	443 782	403 825	409 265	389 229	376 596	395 114					
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	400 788	368 894	371 057	355 137	349 675	335 822					
Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	29,94%	31,58%	30,12%	32,75%	32,02%	32,37%					
Dépenses réelles de fonctionnement / Recettes réelles de fonctionnement	90,31%	91,35%	90,66%	91,24%	92,85%	84,99%					
Dépenses d'équipement par habitant	136 420	97 473	80 413	84 639	111 989	113 285					
Encours de la dette par habitant	341 094	344 443	330 342	319 455	346 750	338 250					

Sources : DBF, ISPF

PIB 2012, 2013 et 2014 - Estimation ISPF (comptes économiques rapides - juil 2015

## **1.LE BUDGET GENERAL**

Dans cette partie, sont examinées :

- 1.les principales caractéristiques du budget 2015 et de son exécution comparées aux années antérieures ;
- 2. l'évolution des crédits et recettes budgétaires résultant du budget primitif et des budgets modificatifs ;
- 3. l'analyse détaillée des opérations exécutées.

# 1.1 Les prévisions budgétaires

## 1.1.1 Caractéristiques générales du budget de 2015 : les prévisions

			Dél. n° 2014-125 APF	Dél. n° 2015-21 APF	Dél. n° 2015-27 APF	TOTAL
		BUDGET GENERAL 2015	du 05.12.14	du 11.06.2015	du 15.06.2015	TOTAL
		BODGET GENERAL 2015	Budget primif	(n°1)	(N°2 - Report)	
	RECET	TES	121 617 432 785	12 752 078 286		134 369 511 071
		POUVOIR PUBLICS	86 400 000	3 631 510		90 031 510
		MOYENS INTERNES	626 100 000			626 100 000
		PERSONNEL	804 981 562	4 162 983		809 144 545
		PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"	189 970 000	250 000		190 220 000
		TOURISME	0 00 000			00 000 000
s		DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES	90 600 000			90 600 000
E		ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI	135 000 000 14 690 752			135 000 000 14 690 752
c		CULTURE ET PATRIMOINE	1 000 000			1 000 000
T		ENSEIGNEMENT	896 247 851	4 326 200		900 574 051
Li		SANTE	1 389 422 520	3 780 000		1 393 202 520
0	971	VIE SOCIALE	459 020 263	59 892 759		518 913 022
N	973	ENVIRONNEMENT	67 973 774	3 651 551		71 625 325
	974	RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	1 462 732 300			1 462 732 300
D	975	TRANSPORTS	1 373 999 165	9 641 813 625		11 015 812 790
E		URBANISME, HABITAT ET FONCIER	601 700 000	3 579 952		605 279 952
		GESTION FISCALE	101 019 274 073	86 887 565		101 106 161 638
F	991	GESTION FINANCIERE	12 398 320 525	2 940 102 141		15 338 422 666
O N	DEPEN	ISES	121 617 432 785	12 752 078 286	0	134 369 511 071
C		POUVOIR PUBLICS	4 475 076 114	38 956 663		4 514 032 777
T		MOYENS INTERNES	843 541 820	8 040 600		851 582 420
l i	962	PERSONNEL	29 964 297 428	226 149 143		30 190 446 571
0	963	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"	16 182 423 639	3 251 006		16 185 674 645
N	964	TOURISME	1 476 973 260	257 818 230		1 734 791 490
N		DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES	3 129 389 656	339 150 314		3 468 539 970
E		ECONOMIE GENERALE	1 860 552 248	61 861 055		1 922 413 303
М		TRAVAIL ET EMPLOI	8 254 313 833	-21 251 696		8 233 062 137
E		CULTURE ET PATRIMOINE ENSEIGNEMENT	1 036 745 260 3 477 373 647	25 376 478		1 062 121 738
N		SANTE	2 900 633 581	55 458 866 184 095 945		3 532 832 513 3 084 729 526
Т		VIE SOCIALE	4 638 661 821	193 371 976		4 832 033 797
		ENVIRONNEMENT	915 511 396	213 246		915 724 642
		RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	3 455 643 884	-40 735 993		3 414 907 891
		TRANSPORTS	1 535 431 336	10 617 652 336		12 153 083 672
	976	URBANISME, HABITAT ET FONCIER	1 188 124 917	11 714 491		1 199 839 408
	990	GESTION FISCALE	19 658 171 475	95 164 107		19 753 335 582
	991	GESTION FINANCIERE	16 624 567 470	695 791 519		17 320 358 989
	ln c c c c c	TC	1 44 040 222 000	42 244 700 045	44 467 222 546	05 424 255 450
	900	POUVOIR PUBLICS	41 019 333 908	13 244 708 045	41 167 223 516	95 431 265 469
		MOYENS INTERNES				0
		PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"	5 008 565 517	511 072 215	1 464 569 554	6 984 207 286
		TOURISME	5 400 000 000			5 400 000 000
s	905	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES		47 084 066	107 037 522	154 121 588
E	906	ECONOMIE GENERALE				0
c		TRAVAIL ET EMPLOI				0
т		CULTURE ET PATRIMOINE				0
- 1		ENSEIGNEMENT	835 840 708	16 471 450	269 431 742	1 121 743 900
0		SANTE	251 707 143		2 262 151 116	2 513 858 259
N		VIE SOCIALE ENVIRONNEMENT	59 288 579	-57 651 726	36 755 513	0 38 392 366
		RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	5 010 665 934	226 191 676	7 020 707 570	12 257 565 180
D		TRANSPORTS	3 310 003 334	10 605 682 625	, 520 /0/ 3/0	10 605 682 625
'		URBANISME, HABITAT ET FONCIER	5 574 062 060	357 766 220	14 877 297 779	20 809 126 059
I N		GESTION FINANCIERE	18 879 203 967	1 538 091 519	15 129 272 720	35 546 568 206
V	DESS		44 040 222 022	12 244 700 6 :-	44 467 222 515	05 424 255 455
E	DEPEN	POUVOIR PUBLICS	<b>41 019 333 908</b> 27 000 000	<b>13 244 708 045</b> 12 199 202	<b>41 167 223 516</b> 143 972 346	<b>95 431 265 469</b> 183 171 548
s		MOYENS INTERNES	655 789 491	-22 512 456	754 699 074	1 387 976 109
	. JUI		000 100 491			14 771 638 891
Т	903	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"	6 433 256 434	375 168 344	/ 963 214 113	
1				375 168 344 49 193 495	7 963 214 113 7 008 756 155	12 677 949 650
I S	904	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"	6 433 256 434			
I S S	904 905	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME	6 433 256 434 5 620 000 000	49 193 495	7 008 756 155	12 677 949 650
I S S E	904 905 906 907	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI	6 433 256 434 5 620 000 000 431 800 000	49 193 495 -28 131 447 220 000 000	7 008 756 155 1 033 382 999 120 000 000 58 266 765	12 677 949 650 1 437 051 552 340 000 000 58 266 765
I S S E M	904 905 906 907 908	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI CULTURE ET PATRIMOINE	6 433 256 434 5 620 000 000 431 800 000 79 500 000	49 193 495 -28 131 447 220 000 000 -3 801 066	7 008 756 155 1 033 382 999 120 000 000 58 266 765 179 701 212	12 677 949 650 1 437 051 552 340 000 000 58 266 765 255 400 146
I S S E M E	904 905 906 907 908 909	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI CULTURE ET PATRIMOINE ENSEIGNEMENT	6 433 256 434 5 620 000 000 431 800 000 79 500 000 1 412 500 000	49 193 495 -28 131 447 220 000 000 -3 801 066 143 316 511	7 008 756 155 1 033 382 999 120 000 000 58 266 765 179 701 212 1 442 981 922	12 677 949 650 1 437 051 552 340 000 000 58 266 765 255 400 146 2 998 798 433
I S S E M E	904 905 906 907 908 909	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI CULTURE ET PATRIMOINE ENSEIGNEMENT SANTE	6 433 256 434 5 620 000 000 431 800 000 79 500 000 1 412 500 000 745 406 403	49 193 495 -28 131 447 220 000 000 -3 801 066 143 316 511 -82 083 171	7 008 756 155 1 033 382 999 120 000 000 58 266 765 179 701 212 1 442 981 922 893 376 475	12 677 949 650 1 437 051 552 340 000 000 58 266 765 255 400 146 2 998 798 433 1 556 699 707
I S S E M E	904 905 906 907 908 909 910	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI CULTURE ET PATRIMOINE ENSEIGNEMENT SANTE VIE SOCIALE	6 433 256 434 5 620 000 000 431 800 000 79 500 000 1 412 500 000 745 406 403 188 000 000	49 193 495 -28 131 447 220 000 000 -3 801 066 143 316 511 -82 083 171 -10 677 367	7 008 756 155 1 033 382 999 120 000 000 58 266 765 179 701 212 1 442 981 922 893 376 475 292 629 647	12 677 949 650 1 437 051 552 340 000 000 58 266 765 255 400 146 2 998 798 433 1 556 699 707 469 952 280
I S S E M E	904 905 906 907 908 909 910 911 913	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI CULTURE ET PATRIMOINE ENSEIGNEMENT SANTE VIE SOCIALE ENVIRONNEMENT	6 433 256 434 5 620 000 000 431 800 000 79 500 000 1 412 500 000 745 406 403 188 000 000 156 343 007	49 193 495 -28 131 447 220 000 000 -3 801 066 143 316 511 -82 083 171 -10 677 367 -109 916 400	7 008 756 155 1 033 382 999 120 000 000 58 266 765 179 701 212 1 442 981 922 893 376 475 292 629 647 236 380 365	12 677 949 650 1 437 051 552 340 000 000 58 266 765 255 400 146 2 998 798 433 1 556 699 707 469 952 280 282 806 972
I S S E M E	904 905 906 907 908 909 910 911 913 914	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI CULTURE ET PATRIMOINE ENSEIGNEMENT SANTE VIE SOCIALE ENVIRONNEMENT RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	6 433 256 434 5 620 000 000 431 800 000 79 500 000 1 412 500 000 745 406 403 188 000 000 156 343 007 7 631 948 073	49 193 495 -28 131 447 220 000 000 -3 801 066 143 316 511 -82 083 171 -10 677 367 -109 916 400 212 687 705	7 008 756 155 1 033 382 999 120 000 000 58 266 765 179 701 212 1 442 981 922 893 376 475 292 629 647 236 380 365 9 095 773 882	12 677 949 650 1 437 051 552 340 000 000 58 266 765 255 400 146 2 998 798 433 1 556 699 707 469 952 280 282 806 972 16 940 409 660
I S S E M E	904 905 906 907 908 909 910 911 913 914 915	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI CULTURE ET PATRIMOINE ENSEIGNEMENT SANTE VIE SOCIALE ENVIRONNEMENT RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS TRANSPORTS	6 433 256 434 5 620 000 000 431 800 000 79 500 000 1 412 500 000 745 406 403 188 000 000 156 343 007 7 631 948 073 165 009 723	49 193 495 -28 131 447 220 000 000 -3 801 066 143 316 511 -82 083 171 -10 677 367 -109 916 400 212 687 705 9 857 253 692	7 008 756 155 1 033 382 999 120 000 000 58 266 765 179 701 212 1 442 981 922 893 376 475 292 629 647 236 380 365 9 095 773 882 502 340 066	12 677 949 650 1 437 051 552 340 000 000 58 266 765 255 400 146 2 998 798 433 1 556 699 707 469 952 282 282 806 972 16 940 409 660 10 524 603 481
I S S E M E N	904 905 906 907 908 909 910 911 913 914 915	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES" TOURISME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ECONOMIE GENERALE TRAVAIL ET EMPLOI CULTURE ET PATRIMOINE ENSEIGNEMENT SANTE VIE SOCIALE ENVIRONNEMENT RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	6 433 256 434 5 620 000 000 431 800 000 79 500 000 1 412 500 000 745 406 403 188 000 000 156 343 007 7 631 948 073	49 193 495 -28 131 447 220 000 000 -3 801 066 143 316 511 -82 083 171 -10 677 367 -109 916 400 212 687 705	7 008 756 155 1 033 382 999 120 000 000 58 266 765 179 701 212 1 442 981 922 893 376 475 292 629 647 236 380 365 9 095 773 882	12 677 949 650 1 437 051 552 340 000 000 58 266 765 255 400 146 2 998 798 433 1 556 699 707 469 952 280 282 806 972 16 940 409 660

#### 1.1.2 Le budget primitif (délibération n° 2014-125 APF du 05/12/2014)

A la suite des mesures de redressement initiées en 2013, la situation des finances publiques s'est considérablement améliorée.

Le budget 2015 a accentué la poursuite des efforts de redressement et de relance autour de deux grands axes :

- poursuivre, d'une part, l'effort de redressement financier de nos comptes publics
- et concrétiser, d'autre part, les actions de relance de la commande publique pour stimuler l'activité économique et permettre la création d'emplois durables.

Avec ce budget primitif, le pays poursuit sa politique de désendettement qui n'entrave en rien ses capacités d'investissements.

#### 1.1.3 Les budgets modificatifs

Les prévisions du budget primitif pour 2015 ont été ajustées par deux délibérations modificatives :

- •La délibération modificative n° 1 adoptée par la délibération n° 2015-21 APF du 11 juin 2015 qui s'inscrit dans la poursuite des actions gouvernementales de redressement financier, d'assainissement des comptes publics et de relance économique avec notamment, l'inscription des crédits nécessaires aux écritures de constatation de la dépréciation des titres d'ATN détenus par la Polynésie française et aux amortissements selon la nouvelle règlementation adoptée;
- •La délibération modificative n° 2 adoptée par la délibération n° 2015-27 APF du 15 juin 2015 qui a formalisé le report des crédits de paiement 2014 prononcé par l'ordonnateur du budget de la Polynésie française, après le pointage des écritures de la gestion 2014 avec le payeur de la Polynésie française.

## 1.2 Analyse de l'exécution

## 1.2.1 Résultat global

## 1.2.1.1 Résultat de fonctionnement

#### 1.2.1.1.1 Le résultat courant non financier

En 2015, le résultat courant de fonctionnement non financier s'établit 22 ,281 milliards XPF, soit un léger recul de 175 millions XPF par rapport à l'exercice 2014 (22,456 milliards).

Les produits courants non financiers progressent de 2,407 milliards XPF grâce aux produits de la fiscalité. Cet excédent a contribué à l'amélioration de notre capacité d'autofinancement au travers de la dotation aux amortissements (+1,287 milliard XPF) et l'apurement d'une part plus importante de nos créances irrécouvrables (+350 millions XPF).

Au total, les dépenses mandatées ont progressé plus fortement que les recettes constatées (2,628 milliards XPF contre 2,407 milliards) justifiant la baisse du résultat courant constatée par rapport à l'exercice 2014.

Art	POSTES	2015	2014	2013	2015-2014	2014-2013
	I - PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS	98 324 929 770	95 917 252 718	95 947 406 414	2 407 677 052	-30 153 696
	Impôts et taxes	82 092 438 192	78 075 602 268	78 962 388 014	4 016 835 924	-886 785 746
	Impôts et taxes indirectes	62 995 414 984	60 181 777 823	57 478 595 882	2 813 637 161	2 703 181 941
71	Impôts et taxes indirectes	65 285 386 066	62 232 810 356	59 520 914 097	3 052 575 710	2 711 896 259
	Reversements et restitution	03 203 300 000	02 232 010 330	33 320 31 7 037	3 032 373 710	2711030233
	Reversements et restitution (s/chap 99001)	-2 289 971 082	-2 051 032 533	-2 042 318 215	-238 938 549	-8 714 318
0,3,0,0,050	Impôts et taxes directes	19 097 023 208	17 893 824 445	21 483 792 132	1 203 198 763	-3 589 967 687
73	Impôts et taxes directes	20 839 737 255	20 217 150 459	23 666 768 501	622 586 796	-3 449 618 042
	Reversements et restitution					
	Reversements et restitution (s/chap 99002)	-1 742 714 047	-2 323 326 014	-2 182 976 369	580 611 967	-140 349 645
0,5,0,0	Production	2 218 199 870	2 652 317 835	2 306 054 621	-434 117 965	346 263 214
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	2 218 199 870	2 652 317 835	2 306 054 621	-434 117 965	346 263 214
	RRR accordé	0	0	0	151117 505	310203211
	Reprises sur amortissements et provisions	291 884 990	1 239 862 557	269 943 435	-947 977 567	969 919 122
781	Reprises sur amortissements et provisions	291 884 990	1 239 862 557	269 943 435	-947 977 567	969 919 122
,01	Transferts de charges	0	0	0	31, 37, 30,	303 313 122
791	Transferts de charges de fonctionnement	0	0	0		
,,,	Autres produits	512 171 859	491 876 358	466 124 835	20 295 501	25 751 523
75	Autres produits  Autres produits d'activités	512 171 859	491 881 718	466 124 835	20 290 141	25 756 883
,,	Reversements et restitution	312 171 033	-5 360	400 124 033	5 360	-5 360
	Dotations et participations	13 210 234 859	13 457 593 700	13 942 895 509	-247 358 841	-485 301 809
74	Dotations et participations  Dotations et participations	13 210 234 859	13 457 593 700	13 942 895 509	-247 358 841	-485 301 809
	Reversements et restitution	0	0	13 342 033 303	247 330 041	403 301 003
743	II - CHARGES COURANTES NON FINANCIERES	76 044 414 112	73 461 417 556	78 316 895 849	2 582 996 556	-4 855 478 293
	<u>III CITARGES COOTH IN TES NOTE THURINGIERES</u>	7001111111	75 401 417 350	70 310 033 013	2 302 330 330	1 033 170 233
	Traitement et salaire	28 735 563 215	29 735 990 792	30 548 213 072	-1 000 427 577	-812 222 280
64	Traitement et salaire Charges de personnel	28 735 563 215 28 969 768 692	<b>29 735 990 792</b> 29 979 698 491	<b>30 548 213 072</b>	-1 000 427 577 -1 009 929 799	-812 222 280 -686 313 453
	Charges de personnel	28 969 768 692	29 979 698 491	30 666 011 944	-1 009 929 799	-686 313 453
	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel	28 969 768 692 -234 205 477	29 979 698 491 -243 707 699	30 666 011 944 -117 798 872	-1 009 929 799 9 502 222	-686 313 453 -125 908 827
64x9	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455	-1 009 929 799 9 502 222 <b>92 106 143</b>	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073
64x9 60	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks	28 969 768 692 -234 205 477 <b>9 054 004 671</b> 2 578 934 015	29 979 698 491 -243 707 699 <b>8 961 898 528</b> 2 517 621 625	30 666 011 944 -117 798 872 <b>8 495 086 455</b> 2 448 971 638	-1 009 929 799 9 502 222 <b>92 106 143</b> 61 312 390	-686 313 453 -125 908 827 <b>466 812 073</b> 68 649 987
64x9 60 61	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs	28 969 768 692 -234 205 477 <b>9 054 004 671</b> 2 578 934 015 2 155 140 890	29 979 698 491 -243 707 699 <b>8 961 898 528</b> 2 517 621 625 1 927 884 914	30 666 011 944 -117 798 872 <b>8 495 086 455</b> 2 448 971 638 1 842 245 025	-1 009 929 799 9 502 222 <b>92 106 143</b> 61 312 390 227 255 976	-686 313 453 -125 908 827 <b>466 812 073</b> 68 649 987 85 639 889
64x9 60 61 62	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768	29 979 698 491 -243 707 699 <b>8 961 898 528</b> 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187	30 666 011 944 -117 798 872 <b>8 495 086 455</b> 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921	-1 009 929 799 9 502 222 <b>92 106 143</b> 61 312 390 227 255 976 -22 809 419	-686 313 453 -125 908 827 <b>466 812 073</b> 68 649 987 85 639 889 312 130 266
64x9 60 61 62	Charges de personnel Rembst/ cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs RRRO	28 969 768 692 -234 205 477 <b>9 054 004 671</b> 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002	29 979 698 491 -243 707 699 <b>8 961 898 528</b> 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198	30 666 011 944 -117 798 872 <b>8 495 086 455</b> 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129	-1 009 929 799 9 502 222 <b>92 106 143</b> 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804	-686 313 453 -125 908 827 <b>466 812 073</b> 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931
64x9 60 61 62 xx9	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs RRRO Achats et charges externes	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660	-1 009 929 799 9 502 222 <b>92 106 143</b> 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221	-686 313 453 -125 908 827 <b>466 812 073</b> 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 <b>2 322 176</b>
64x9 60 61 62 xx9	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615	29 979 698 491 -243 707 699 <b>8 961 898 528</b> 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221	-686 313 453 -125 908 827 <b>466 812 073</b> 68 649 987 85 639 883 312 130 266 391 931 <b>2 322 176</b> 2 322 176
64x9 60 61 62 xx9	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amortissements	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 2 028 676 949	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539	-1 009 929 799 9 502 222 <b>92 106 143</b> 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221 1 287 574 550	-686 313 453 -125 908 827 <b>466 812 073</b> 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 <b>2 322 176</b> -160 600 590
64x9 60 61 62 xx9 63	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615	29 979 698 491 -243 707 699 <b>8 961 898 528</b> 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221	-686 313 453 -125 908 827 <b>466 812 073</b> 68 649 987 85 639 883 312 130 266 391 931 <b>2 322 176</b> 2 322 176
64x9 60 61 62 xx9 63	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dot atux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fet à répartir	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499	29 979 698 491 -243 707 699 <b>8 961 898 528</b> 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221 -5 832 221 1 287 574 550	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Antres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fct à répartir Dotation aux provisions	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221 1287 574 550 1287 574 550 547 715 144	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amortisements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fct à répartir Dotation aux provisions Provisions	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 291 884 990 291 884 990	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 2 322 176 160 600 590 -160 600 590
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Charges de fct à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Autres charges	28 969 768 692	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 291 884 990 291 884 990 32 426 525 461	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 1 661 860 517	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -940 187 148 -34 11 602 524
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812 6815/7	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Antres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, toxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fct à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aides à la personne	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134 839 600 134 839 608 835 578 1 620 755 025	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 2 91 884 990 3 2 426 525 461 1 645 407 634	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 733 678 138 127 985 1 743 483 304	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -2 2 809 419 -173 652 804 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 547 715 144 1 661 860 517 -24 652 609	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -940 187 148 -940 187 148 -940 187 167 -98 075 670
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812 6815/7 651 655	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Antres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, toxes et versements assimilés Dotation aux amortisements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fct à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aides à la personne Aides à la personne Aides à la personne Aides à la personne	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134 839 600 134 34 088 385 978 1 620 755 025 2 924 188 075	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 2 91 884 990 3 2 426 525 461 1 645 407 634 2 992 263 189	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 733 483 304 6 101 150 092	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 625 804 -5 832 221 -5 832 221 -2 832 -2 832 221 -2 832	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -940 187 148 -940 187 148 -98 075 670 -3 108 886 903
64x9 600 611 62 xx9 63 68111 6812 6815/7 6551 6552 6553	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Autres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Charges de fat à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aides à la personne Aides à caractère économique Indemnités, vacation et frais de missions des élus et membres du GVT	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134 839 600 134 34 088 385 978 1 620 755 025 2 924 188 075 2 96 473 594	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 32 426 525 461 1 645 407 634 2 992 263 189 2 62 524 293	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 1 733 483 304 6 101 150 092 2 53 927 269	-1 009 929 799 9 502 222 9 2 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 1 661 860 517 -24 652 609 -68 075 114 33 949 301	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 3919 31 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -400 187 148 -940 187 148 -940 187 148 -3 411 602 524 -98 075 670 -3 108 886 903 8 597 024
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812 6815/7 651 652 653 654	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Antres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, foxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fct à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aides à la personne Aides à caractère économique Indemnités, vacation et frois de missions des élus et membres du GVT Pertes sur créances irrécouvrables	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134 839 600 134 1620 755 025 2 924 188 075 2 96 473 594 1 668 542 247	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 2 91 884 990 3 2 426 525 461 1 645 407 634 2 992 263 189 262 524 293 718 972 214	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 1 733 483 304 6 101 150 092 253 927 269 304 236 969	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -2 2 609 419 -173 652 804 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 547 715 144 547 715 144 547 715 144 349 349 301 349 370 033	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -940 187 148 -940 187 148 -98 075 670 -3 108 886 903 8 597 024 414 735 245
64x9 600 611 62 xx9 63 6811 6815/7 651 6552 653 6544 655	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Antres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fat à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aldes à la personne Aides à caractère économique Indemnités, vacation et frais de missions des élus et membres du GVT Pertes sur créances irrécouvrables Contributrions	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134 839 600 134 34 088 385 978 1 620 755 025 2 924 188 075 296 473 594 1 668 542 247 18 210 172 934	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 2 91 884 990 3 2 426 525 461 1 645 407 634 2 992 263 189 262 524 293 718 972 214 17 563 268 367	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 35 838 127 985 1 743 483 304 6 101 150 092 253 927 269 304 236 969 15 556 740 833	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 625 804 -5 832 221 -5 832 221 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 547 715 144 349 507 -68 075 114 33 949 301 349 570 033 646 904 567	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -940 187 148 -940 187 148 -98 075 670 -3 108 886 903 8 597 024 414 735 245 2 006 527 534
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812 6815/7 651 652 653 654 6555	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs RARO Achats et charges externes Autres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amortisements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fat à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aides à la personne Aides à caractère économique Indemnités, vacation et frais de missions des élus et membres du GVT Pertes sur créances irrécouvrables Contributrions Participations	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 3 316 251 509 839 600 134 839 600 134 839 600 134 93 600 755 025 2 924 188 075 2 96 473 594 1 068 542 247 18 210 172 934 364 194 060	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 291 884 990 32 426 525 461 1 645 476 634 2 992 263 189 262 524 293 718 972 214 17 563 268 367 134 695 345	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 1 733 483 304 6 101 150 092 253 927 269 304 236 969 15 556 740 833 230 948 234	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 652 804 -5 832 221 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 547 715 144 1 661 860 517 -24 652 609 -68 075 114 33 949 301 349 570 033 349 570 033 349 570 033 349 570 937	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -160 600 590 -170 600 590 -180 600 -180 600 590 -180 600 -180 600 -180 600 -180 600 -180 600
64x9 60 61 62 x09 63 6811 6815/7 651 655 656 656 657	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Antres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, foxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fct à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aides à la personne Aides à caractère économique Indemnités, vacation et frois de missions des élus et membres du GVT Pertes sur créances irrécouvrables Contributrions Participations Subventions	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134 839 600 134 1 620 755 025 2 924 188 075 296 473 594 1 668 542 247 18 210 172 934 364 194 060 9 565 480 234	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 2 91 884 990 2 91 884 990 3 2 426 525 461 1 645 407 634 2 992 263 189 262 524 293 718 972 214 17 563 268 367 134 695 345 8 986 529 374	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 1 233 072 63 1 743 483 304 6 101 150 092 253 927 269 304 236 969 15 556 740 833 230 948 234 11 619 704 564	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -2 2 809 419 -173 652 804 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 547 715 144 1661 860 517 -24 652 609 -68 075 114 33 949 301 349 570 033 646 904 57 229 498 715 578 950 860	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -940 187 148 -940 187 148 -940 187 148 2 98 075 670 -3 108 886 903 8 597 024 414 735 245 2 006 527 534 -96 252 889 -2 633 175 190
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812 6815/7 651 652 653 654 655 656 657 658	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Antres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fat à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aides à la personne Aides à caractère économique Indemnités, vacation et frais de missions des élus et membres du GVT Pertes sur créances irrécouvrables Contributrions Participations Subventions Charges diverses de gestion courante (hors s/chap 99001)	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134 839 600 134 34 088 385 978 1 620 755 025 2 924 188 075 296 473 594 1 668 542 247 18 210 172 934 364 194 060 9 565 480 234 57 338 052	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 2 91 884 990 3 2 426 525 461 1 645 407 634 2 992 263 189 2 62 524 293 718 972 214 17 563 268 367 134 695 345 8 986 529 374 123 836 800	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 3 55 838 12 7985 1 743 483 304 6 101 150 092 253 927 269 304 236 969 15 556 740 833 230 948 234 11 619 704 564 64 325 100	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 625 804 -5 832 221 -5 832 221 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 547 715 144 349 500 -68 075 114 33 949 301 349 570 033 646 904 567 229 498 715 578 950 60 -66 490 748	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -940 187 148 -940 187 148 -940 187 148 -940 187 35 -3 411 602 524 414 735 245 2 006 527 534 -96 222 889 -2 633 175 190 59 511 700
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812 6815/7 651 652 653 654 655 656 657 658	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Antres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, foxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fct à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aides à la personne Aides à caractère économique Indemnités, vacation et frois de missions des élus et membres du GVT Pertes sur créances irrécouvrables Contributrions Participations Subventions	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134 839 600 134 1 620 755 025 2 924 188 075 296 473 594 1 668 542 247 18 210 172 934 364 194 060 9 565 480 234	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 2 91 884 990 2 91 884 990 3 2 426 525 461 1 645 407 634 2 992 263 189 262 524 293 718 972 214 17 563 268 367 134 695 345 8 986 529 374	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 1 233 072 63 1 743 483 304 6 101 150 092 253 927 269 304 236 969 15 556 740 833 230 948 234 11 619 704 564	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -2 2 809 419 -173 652 804 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 547 715 144 1661 860 517 -24 652 609 -68 075 114 33 949 301 349 570 033 646 904 57 229 498 715 578 950 860	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -940 187 148 -940 187 148 -940 187 148 2 98 075 670 -3 108 886 903 8 597 024 414 735 245 2 006 527 534 -96 252 889 -2 633 175 190
64x9 60 61 62 xx9 63 6811 6812 6815/7 651 652 653 654 655 656 657 658	Charges de personnel Rembst / cjarges de personnel Achats et charges externes Achats et variations des stocks Services extérieurs Antres services extérieurs RRRO Achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Dotation aux amortissements Dot. Aux amort. Immo incorp. Et corporelles Dot. Aux amort. Charges de fat à répartir Dotation aux provisions Provisions Autres charges Aides à la personne Aides à caractère économique Indemnités, vacation et frais de missions des élus et membres du GVT Pertes sur créances irrécouvrables Contributrions Participations Subventions Charges diverses de gestion courante (hors s/chap 99001)	28 969 768 692 -234 205 477 9 054 004 671 2 578 934 015 2 155 140 890 4 493 888 768 -173 959 002 10 608 615 10 608 615 3 316 251 499 3 316 251 499 839 600 134 839 600 134 839 600 134 34 088 385 978 1 620 755 025 2 924 188 075 296 473 594 1 668 542 247 18 210 172 934 364 194 060 9 565 480 234 57 338 052	29 979 698 491 -243 707 699 8 961 898 528 2 517 621 625 1 927 884 914 4 516 698 187 -306 198 16 440 836 16 440 836 2 028 676 949 2 028 676 949 2 91 884 990 2 91 884 990 3 2 426 525 461 1 645 407 634 2 992 263 189 2 62 524 293 718 972 214 17 563 268 367 134 695 345 8 986 529 374 123 836 800	30 666 011 944 -117 798 872 8 495 086 455 2 448 971 638 1 842 245 025 4 204 567 921 -698 129 14 118 660 14 118 660 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 2 189 277 539 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 1 232 072 138 3 55 838 12 7985 1 743 483 304 6 101 150 092 253 927 269 304 236 969 15 556 740 833 230 948 234 11 619 704 564 64 325 100	-1 009 929 799 9 502 222 92 106 143 61 312 390 227 255 976 -22 809 419 -173 625 804 -5 832 221 -5 832 221 -5 832 221 1 287 574 550 1 287 574 550 547 715 144 547 715 144 349 500 -68 075 114 33 949 301 349 570 033 646 904 567 229 498 715 578 950 60 -66 490 748	-686 313 453 -125 908 827 466 812 073 68 649 987 85 639 889 312 130 266 391 931 2 322 176 -160 600 590 -160 600 590 -940 187 148 -940 187 148 -940 187 148 -940 187 35 -3 411 602 524 414 735 245 2 006 527 534 -96 222 889 -2 633 175 190 59 511 700

## 1.2.1.1.2 Le résultat financier

Les opérations financières menées en 2015 se soldent par un résultat négatif de 244 millions XPF soit une nette amélioration par rapport à l'exercice 2014 qui s'était soldé par un résultat négatif de 4,643 milliards XPF. Ce bon résultat est expliqué d'une part, par la politique de dividendes initiée par le Pays qui rapporte 2,499 milliards XPF en 2015 et, d'autre part, par la reprise de la provision constatée en 2003 pour couvrir la dépréciation des titres ATN (969 millions XPF).

	III - PRODUITS S COURANTS FINANCIERS	3 774 947 636	456 191 653	3 635 056 401	3 318 755 983	-3 178 864 748
	Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 747 620 039	124 732 193	3 573 119 708	2 622 887 846	-3 448 387 515
761 /762	Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé  Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 747 620 039	124 732 193	3 573 119 708	2 622 887 846	-3 448 387 515 -3 448 387 515
/01//02	Autres intérêts et produits financiers	56 583 491	58 029 775	61 479 887	-1 446 284	-3 450 112
762/4/0	Autres interets et produits financiers  Autres intérêts et produits financiers	56 583 491	58 029 775	61 479 887	-1 446 284	-3 450 112 -3 450 112
/03/4/6	Gains de change	1 075 106	29 685	456 806	1 045 421	-3 430 112 -427 121
766	Gains de change	1 075 106	29 685	456 806	1 045 421	-427 121
700	Produits net sur cession de valeurs mobilières de placement	1 0/3 108	29 003	450 800	1 045 421	-427 121
	Produits net sur cession de valeurs mobilieres de placement	<u> </u>	U	U		
	Reprises sur provisions	969 669 000	273 400 000	0	696 269 000	273 400 000
786	Reprises sur provisions	969 669 000	273 400 000	0	696 269 000	273 400 000
	Transfert de charges	0	0	0		
	IV - CHARGES COURANTES FINANCIERES	4 019 391 237	5 069 048 457	5 327 372 820	-1 049 657 220	-258 324 363
	Intérêts et charges assimilés	3 925 076 055	4 625 113 106	4 326 599 893	-700 037 051	298 513 213
661/668	Intérêts et charges	3 925 076 055	4 625 113 106	4 326 599 893	-700 037 051	298 513 213
6619	Réduction charges	0	0	0		
	Pertes de change	2 198 276	703 166	772 927	1 495 110	-69 761
666	Pertes de change	2 198 276	703 166	772 927	1 495 110	-69 761
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilière de placement	0	0	0		
	Detailer and the second of the	92 116 906	443 232 185	1 000 000 000	-351 115 279	-556 767 815
	Dotations aux amortissements et provisions					
686	Dotations aux amortissement et provision	92 116 906	443 232 185	1 000 000 000	-351 115 279	-556 767 815
	B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-244 443 601	-4 612 856 804	-1 692 316 419	4 368 413 203	-2 920 540 385
	<u>C - RESULTAT COURANT (A+B)</u>	22 036 072 057	17 842 978 358	15 938 194 146	4 193 093 699	1 904 784 212

## 1.2.1.1.3 Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel exprime le résultat\_réalisé en raison des évènements non récurrents qui ont pris naissance au cours de l'exercice. Hors écritures de neutralisation, en 2015, les opérations exceptionnelles se soldent par un résultat négatif de 18,945 milliards XPF, soit une perte supplémentaire de 6,275 milliards XPF par rapport à 2014. Celui-ci s'explique par les écritures de constatation de la dépréciation des titres de participation détenus par le pays dans la société Air Tahiti Nui (ATN) pour un montant de 9,636 milliards XPF.

La neutralisation de la moins value constatée sur les titres ATN permet de ramener ce résultat à -9,309 milliards XPF soit à un niveau comparable au résultat obtenu en 2013.

Les dépenses exceptionnelles sont constituées principalement par la contribution du budget général au fonds pour l'emploi et la lutte pour 3,950 milliards XPF, au fonds pour l'amortissement du déficit social pour 800 millions XPF et par le versement de subventions exceptionnelles pour 3,576 milliards XPF aux établissements publics ou aux sociétés d'économie mixte.

	<u>V - PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	11 431 273 232	2 488 403 853	1 733 553 028	8 942 869 379	754 850 825
	Sur opération de gestion	1 431 632 801	1 296 435 677	1 159 559 404	135 197 124	136 876 273
774	Subventions	0	0	0		
71/2/3	Autres opérations (hors chap 990)	1 431 632 801	1 296 435 677	1 159 559 404	135 197 124	136 876 273
	Sur opération en capital	9 999 640 431	460 464 596	573 993 624	9 539 175 835	-113 529 028
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	282 225 000	321 373 266	-282 225 000	-39 148 266
776 1	Différences sur réalisation	9 636 013 625	115 275 000	200 383 539	9 520 738 625	-85 108 539
7768	Neutralisation des amortissements					
777/8	Autres opérations	363 626 806	62 964 596	52 236 819	300 662 210	10 727 777
	Reprises sur provisions	0	0	0		
787	Reprises sur provisions					
	Transfert de charge	0	731 503 580	0	-731 503 580	731 503 580
797	Transfert de charge	0	731 503 580		-731 503 580	731 503 580
	VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 740 174 219	15 042 767 544	10 947 295 898	5 697 406 675	4 095 471 646
	Sur opération de gestion	5 355 218 802	5 588 309 402	6 413 404 529	-233 090 600	-825 095 127
674	Subventions	3 575 904 380	4 011 788 903	3 976 616 509	-435 884 523	35 172 394
71/2/3	Autres opérations	1 786 094 056(3)	1 583 207 295(3)	2 436 788 020(3)	202 886 761(3)	-853 580 725(3)
67xx9	Réductions de charges	-6 779 634	-6 686 796(3)		-92 838(3)	-6 686 796(3)
	(3) hors 673/678 s/chp 990 01 et 02)					
	Sur opération en capital	15 384 955 417	9 454 458 142	4 533 891 369	5 930 497 275	4 920 566 773
675	Valeur comptable des immobilisations cédées	10 605 682 625	397 500 000	521 756 805	10 208 182 625	-124 256 805
676	Différences sur réalisation					
678	Autres opérations	4 779 272 792(3)	9 056 958 142(3)	4 012 134 564(3)	-4 277 685 350(3)	5 044 823 578(3)
	(3) hors 678 s/chp 990 01 et 02)					
	Reprises sur provisions	0	0	0		
	Reprises sur provisions					
	Dotation aux amortissements et provisions	0	0	0		
678	Dotation aux amortissements et provisions					
	D1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI -776+676)	-18 944 914 612	-12 669 638 691	-9 414 126 409	-6 275 275 921	-3 255 512 282
	D2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)	-9 308 900 987	-12 554 363 691	-9 213 742 870	3 245 462 704	-3 340 620 821
	E1 - RESULTAT DE L'EXERCICE HORS NEUTRALISATION (C-D1)	3 091 157 445	5 173 339 667	6 524 067 737	-2 082 182 222	-1 350 728 070
	E2 - RESULTAT DE L'EXERCICE (C-D2)	12 727 171 070	5 288 614 667	6 724 451 276	7 438 556 403	-1 435 836 609

## 1.2.1.1.4 Le résultat de fonctionnement de l'exercice

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 s'établit donc à 12,727 milliards XPF.

POSTE	2015	2014	2013	2014-2013	2013-2012
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	22 280 515 658	22 455 835 162	17 630 510 565	-175 319 504	4 825 324 597
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-244 443 601	-4 612 856 804	-1 692 316 419	4 368 413 203	-2 920 540 385
C - RESULTAT COURANT (A+B)	22 036 072 057	17 842 978 358	15 938 194 146	4 193 093 699	1 904 784 212
D1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI -776+676)	-18 944 914 612	-12 669 638 691	-9 414 126 409	-6 275 275 921	-3 255 512 282
D2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)	-9 308 900 987	-12 554 363 691	-9 213 742 870	3 245 462 704	-3 340 620 821
E1 - RESULTAT DE L'EXERCICE HORS NEUTRALISATION (C-D1)	3 091 157 445	5 173 339 667	6 524 067 737	-2 082 182 222	-1 350 728 070
E2 - RESULTAT DE L'EXERCICE (C-D2)	12 727 171 070	5 288 614 667	6 724 451 276	7 438 556 403	-1 435 836 609

Le résultat de fonctionnement à affecter est arrêté à 14,294 milliards XPF après intégration du report à nouveau disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour un montant cumulé de 1,567 milliard XPF.

#### Résultat de fonctionnement

 Résultat de l'exercice 2015
 :
 12 727 171 070

 Résultat antérieur reporté (Cf. Délibération n° 2015-24 APF du 15 juin 2015)
 :
 1 566 998 038

(après couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2014)

Résultat de fonctionnement cumulé 14 294 169 108

## 1.2.1.2 Investissement

## 1.2.1.2.1 Le résultat de la section d'investissement

Hors compte 106 8 « Excédents de fonctionnement capitalisé », les opérations d'investissement de l'exercice 2015 se concluent par un solde négatif de 9,588 milliards XPF, soit un solde négatif en augmentation de 4,337 milliards XPF par rapport à 2014 qui s'établissait à -5,251 milliards XPF.

Ce résultat s'explique notamment :

- par une baisse importante des recettes (-3,985 milliards XPF) liée à un plus faible montant des emprunts mobilisées en 2015 (7,168 milliards XPF contre 16,655 milliards en 2014), soit une baisse de 9,487 milliards XPF.
- et, par une augmentation en 2015, des dépenses d'investissement mandatées (+ 352 millions XPF).

POSTE	2015	2014	2013	Ecart 15/14	Ecart 14/13
RECETTES (Hors EO)				_30.1 _5, _4	_30.1, _0
13 Subventions d'investissement	7 080 215 181	5 147 771 191	3 791 110 473	1 932 443 990	1 356 660 718
16 Emprunts et dettes assimilés	7 168 257 756	16 655 131 264	6 742 243 438	-9 486 873 508	9 912 887 826
19 Différences sur réalisations d'immobilisations				0	0
20 Immobilisations incorporelles	55 919 024	25 320 719	36 631 393	30 598 305	-11 310 674
21 Immobilisations corporelles	339 645	3 479 722	342 897 796	-3 140 077	-339 418 074
22 Immobilisations reçues en affectation				0	0
23 Immobilisations en cours	1 820 442	2 073 470	292 091 012	-253 028	-290 017 542
26 Participation et créances rattachées à des participations	1 351 766 180	325 254 954	337 132 242	1 026 511 226	-11 877 288
27 Autres immobilisations financières	2 156 000 000	1 000 000 000		1 156 000 000	1 000 000 000
28 Amortissement des immobilisations	3 316 251 499	2 028 676 949	2 189 277 539	1 287 574 550	-160 600 590
48 Comptes de régularisation	72 116 906			72 116 906	0
Total des recettes (1):	21 202 686 633	25 187 708 269	13 731 383 893	-3 985 021 636	11 456 324 376
Ecritures d'ordre (EO)					
16 Emprunts et dettes assimilés	1 435 831 810	9 180 795 222	7 231 643 949	-7 744 963 412	1 949 151 273
21 Immobilisations corporelles		224 234 136	200 383 539	-224 234 136	23 850 597
26 Participation et créances rattachées à des participations	9 636 013 625	115 275 000		9 520 738 625	115 275 000
Total EO	11 071 845 435	9 520 304 358	7 432 027 488	1 551 541 077	2 088 276 870
Total des recettes :	32 274 532 068	34 708 012 627	21 163 411 381	-2 433 480 559	13 544 601 246
DEPENSES (Hors EO)					
13 Subventions d'investissement	11 862 563	418 730 726	7 940 142	-406 868 163	410 790 584
16 Emprunts et dettes assimilés	9 358 797 148	9 099 089 906	8 448 724 687	259 707 242	650 365 219
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	84 707 222	0	0	84 707 222	0
20 Immobilisations incorporelles	7 922 569 656	5 578 491 365	3 639 840 410	2 344 078 291	1 938 650 955
21 Immobilisations corporelles	7 185 984 025	2 486 412 053	2 329 537 296	4 699 571 972	156 874 757
22 Immobilisations reçues en affectation				0	0
23 Immobilisations en cours	6 095 219 013	10 575 364 178	6 724 730 487	-4 480 145 165	3 850 633 691
26 Participation et créances rattachées à des participations	100 000 000	105 000 000		-5 000 000	105 000 000
27 Autres immobilisations financières	30 000 000	2 169 195 697	1 656 000 000	-2 139 195 697	513 195 697
28 Amortissement des immobilisations				0	0
45 Comptabilité distincte rattachée	1 750 000	6 226 026	63 725 493	-4 476 026	-57 499 467
48 Comptes de régularisation		0		0	0
Total des dépenses (2) :	30 790 889 627	30 438 509 951	22 870 498 515	352 379 676	7 568 011 436
Ecritures d'ordre (EO)					
16 Emprunts et dettes assimilés	1 435 831 810	8 449 291 642	6 716 643 949	-7 013 459 832	1 732 647 693
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	9 636 013 625	115 275 000	200 383 539	9 520 738 625	-85 108 539
20 Immobilisations incorporelles		224 234 136		-224 234 136	224 234 136
21 Immobilisations corporelles			515 000 000	0	-515 000 000
48 Comptes de régularisation		731 503 580		-731 503 580	731 503 580
Total EO	11 071 845 435	9 520 304 358	7 432 027 488	1 551 541 077	2 088 276 870
Total des dépenses :	41 862 735 062	39 958 814 309	30 302 526 003	1 903 920 753	9 656 288 306
Résultat d'investissement (hors compte 106 8) (1-2):	-9 588 202 994	-5 250 801 682	-9 139 114 622	-4 337 401 312	3 888 312 940
106 8 – Excédent de fonct. capitalisé	8 468 916 551	8 065 007 358	7 124 202 351	403 909 193	940 805 007
Solde d'exécution	-1 119 286 443	2 814 205 676		-3 933 492 119	4 829 117 947
Résultat cumulé au 01/01/201n (Reprise)	-1 971 743 334	-4 737 167 838	-2 465 058 575	2 765 424 504	-2 272 109 263
Résultat cumulé au 31/12/201n	-3 091 029 777	-1 922 962 162		-1 168 067 615	2 557 008 684
	3 031 023 777	_ JLL JUL 102	7473 370 040	_ 100 00, 013	_ 337 000 304

Le solde cumulé au 31 décembre 2015 de la section d'investissement est arrêté à – 3,091 milliards XPF après la prise en compte :

- •de l'excédent de fonctionnement capitalisé en début d'exercice (compte 106 8) pour 8,469 milliards XPF;
- •du report des soldes antérieurs pour 1,972 milliard XPF.

Ce solde complété du besoin supplémentaire de financement du report des crédits de paiements de 2015 sur l'exercice 2016 (Reste à réaliser : - 5,395 milliards XPF) s'établit donc en définitive à – 8,486 milliards XPF.

Solde cumulé 2015	-8 485 845 088
Reste à réaliser	-5 394 815 311
Soldes antérieurs reportés	-1 971 743 334
Solde de l'exercice 2015	-1 119 286 443
Solde d'investissement	

## 1.2.1.3 Le solde disponible après financement du besoin de financement de la section d'investissement

Après financement des besoins de la section d'investissement, le solde disponible dégagé au terme de l'exercice 2015 est de 5,865 milliards XPF comme indiqué ci-après :

## 1 - Résultat de fonctionnement

 - Résultat de l'exercice 2015
 : 12 727 171 070

 - Résultat antérieur reporté (cf. délibération n° 2015-24 APF du 15 juin 2015)
 : 1 566 998 038

(après couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2014)

Résultat de fonctionnement cumulé	14 294 169 108
2 - Solde d'investissement	
- Solde de l'exercice 2015	-1 119 286 443
- Soldes antérieurs reportés	-1 971 743 334
- Reste à réaliser	-5 403 619 614
Besoin de financement du report	-8 494 649 391
Opérations non budgétaires : Reprise solde des comptes	
- Solde LTP	65 878 334
- Excédent de conversion des emprunts	2
Solde cumulé 2015	-8 428 771 055
3 - Solde disponible après financement du besoin de financement de la section	
<u>d'investissement :</u>	5 865 398 053

## 1.3 Les recettes

## 1.3.1 Recettes de fonctionnement

Art.	Intitulé	PREVISIO		Réalisations	%	%		Rappel Re	alisations	
		B. primitif (A)	B. modifié (B)	2015 (C)	Total	(C/B)	2014	Total	réal.	2013
A DEC	ETTES DE L'EXERCICE COURANT									
	ttes fiscales	86 859 274 073	86 859 276 648	86 125 123 321	80,20	99,15	82 449 960 815	80,55	94,74	83 187 682 598
71	Impôts et taxes indirects	64 270 754 073	64 270 756 648	65 285 386 066	60,79	101,58	62 232 810 356	60,80	99,18	59 520 914 09
73	Impôts et taxes directs	22 588 520 000	22 588 520 000	20 839 737 255	19,41	92,26	20 217 150 459	19,75	83,28	23 666 768 50
	res recettes	18 621 738 712	19 419 110 486	19 841 443 085	18,48	102,17	18 614 826 669	18,19	97,74	20 855 609 883
6x	Remboursements	100 000 000	100 000 000	433 702 356	0,40	433,70	251 672 448	0,25	27,7.	154 885 38
70	Pdts des sces du domaines et ventes diverses	2 425 850 000	2 431 971 558	2 218 199 870	2,07	91,21	2 652 317 835	2,59	102,73	2 306 054 62
74	Dotations & participations	13 339 146 412	13 382 179 318	13 210 234 859	12.30	98,72	13 457 593 700	13,15	97,90	13 942 895 50
75	Autres produits d'activité	567 642 300	567 642 300	512 171 859	0,48	90,23	491 881 718	0,48	67,60	466 124 83
76	Produits financiers	2 089 100 000	2 545 432 320	2 805 278 636	2,61	110,21	182 791 653	0,18	66,20	3 635 056 40
77	Pdts exceptionnels	100 000 000	100 000 000	369 970 515	0,34	369,97	65 306 758	0,06	65,31	80 649 70
78	Reprises sru amortissement et provisions	0	291 884 990	291 884 990	0,27	100,00	1 513 262 557	1,48	100,00	269 943 43
79	Transfert de charges								·	
	<u> </u>									
		105 481 012 785	106 278 387 134	105 966 566 406	98,67	99,71	101 064 787 484	98,74	95,28	104 043 292 48
	ETTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	115 000 000	115 000 000	771 530 087	0.70	670.00	453 265 460	0.44	-	557 357 29
772	Pdts sur ex. antérieurs				0,72 0.61	670,90		0,44 0.82		
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	100 000 000 215 000 000	139 940 491 254 940 491	653 759 005 1 425 289 092	1,33	467,17 559,07	840 828 055 1 294 093 515	1,26		573 789 22 1 131 146 52
		213 000 000	231310131	1 123 203 032	1,55	333,07	123.033.313	1,20		1 101 1 10 02
C - REC	ETTES REELLES (A+B)									
		105 696 012 785	106 533 327 625	107 391 855 498	100,00	100,81	102 358 880 999	100,00	96,31	105 174 439 00
		•	•			•				
	ORT A NOUVEAU									
002	Résultat de fct reporté		1 309 100 821							
		0	1 309 100 821	0			0			
E - REC	ETTES TOTALES y compris RAN mais hors écritures o	105 696 012 785	107 842 428 446	107 391 855 498	_	99,58	103 350 000 000		-	105 174 439 00
		105 696 012 785	107 842 428 446	107 391 855 498		99,58	102 358 880 999			105 174 439 00
F - REC	ETTES D'ORDRE									
71	Exon. de dts & taxes	11 200 000 000	11 200 000 000	11 200 000 000		100,00	10 626 855 676	10,38	94,88	12 835 309 85
72	Travaux en régie	1 821 400 000	1 821 400 000	609 745 345		33,48	936 327 287	0,91	52,59	507 408 89
73	Crédit d'impôts de défiscalis.	2 900 000 000	2 900 000 000	2 756 880 370		95,06	2 453 399 954	2,40	86,39	4 076 335 45
77	Pdts cessions des immobilisations	2 900 000 000	9 636 013 625	9 636 013 625		33,00	397 500 000	2,40	00,33	521 756 80
		"					397 500 000			321 /36 8U
78	Reprises sur amortissement et provisions		969 669 000	969 669 000						
79	Transferts de charges financières						731 503 580			
		15 921 400 000	26 527 082 625	25 172 308 340		94.89	15 145 586 497	14.80	87.17	17 940 811 01
		15 921 400 000	26 527 082 625	25 172 308 340		94,89	15 145 586 497	14,80	87,17	17 940 811 01
G - DEC	ETTES TOTALES (E+E)									
G - REC	ETTES TOTALES (E+F)	121 617 412 785	134 369 511 071	132 564 163 838		_ [	117 504 467 496		- 1	123 115 250 01

En 2015 hors écritures d'ordre, les recettes de fonctionnement s'établissent à 107,392 milliards XPF contre 102,358 milliards XPF soit une hausse de 5,033 milliards obtenue grâce au rendement des impôts et taxes et des revenus des produits financiers.

Les trois principales ressources budgétaires de la Polynésie française sont :

- •les recettes fiscales d'un montant de 86,125 milliards XPF (80,20 %),
- •les transferts financiers de l'Etat d'un montant de 13,210 milliards XPF (12,30 %),
- •les produits financiers pour 2,805 milliards XPF (2,61%).

Les prévisions et les ajustements retenus lors des inscriptions aux budgets primitif et délibérations modificatives successives ont été confirmés à l'exécution, avec un taux de couverture de 100,81%, soit un gain de 859 millions XPF.

## 1.3.1.1 Les recettes fiscales

Première ressource budgétaire de la Polynésie française, les recettes fiscales avec 86,125 milliards XPF, se maintiennent à un niveau comparable aux années antérieures. Le taux de réalisation s'établit à 99,15 % traduisant ainsi la pertinence de la prévision budgétaire y afférente (94,74 % pour 2014).

## 1.3.1.1.1 Les impôts indirects

Les impôts indirects dopés par le bon rendement de la taxe sur la valeur ajoutée (+ 2,164 milliards XPF) et des droits de douanes (+ 1,220 milliards XPF) enregistrent une hausse globale de 3,052 milliards XPF par rapport à 2014.

, 0	,	•	• •				
IMPOTS INDIRECTS	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel ré	alisations		Ecarts	
article 71	(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
Taxe sur la valeur ajoutée	41 109 002 575	41 699 340 664	39 534 691 706	36 277 496 984	590 338 089	2 164 648 958	5 421 843 680
Droits à l'importation	17 807 000 000	18 205 832 250	16 985 169 000	17 848 942 849	398 832 250	1 220 663 250	356 889 401
Droits intérieurs de consommation	1 959 000 000	1 811 252 305	1 930 324 939	2 098 594 582	-147 747 695	-119 072 634	-287 342 277
Droits à l'exportation	438 500 000	385 663 400	431 454 805	396 199 470	-52 836 600	-45 791 405	-10 536 070
Droits de timbre et d'enregistrement	2 887 000 000	3 101 138 630	3 292 929 127	2 841 859 598	214 138 630	-191 790 497	259 279 032
Autres impôts et taxes indirects	70 254 073	82 158 817	58 240 779	57 820 614	11 904 744	23 918 038	24 338 203
Total hors écritures d'ordre	64 270 756 648	65 285 386 066	62 232 810 356	59 520 914 097	1 014 629 418	3 052 575 710	5 764 471 969
Exonérations de droits et taxes à l'importation (EO)	11 200 000 000	11 200 000 000	10 626 855 676	12 835 309 858	0	573 144 324	-1 635 309 858
TOTAL GENERAL	75 470 756 648	76 485 386 066	72 859 666 032	72 356 223 955	1 014 629 418	3 625 720 034	4 129 162 111

#### 1.3.1.1.1.1 La taxe sur la valeur ajoutée

La taxe sur valeur ajoutée regroupe :

- •la TVA à l'importation;
- •la TVA en régime intérieur.

TVA	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des	réalisations		Ecarts	
article 711	(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
TVA à l'importation TVA régime intérieur		18 646 831 881 23 052 508 783					
	41 109 002 575	41 699 340 664	39 534 691 706	36 277 496 984	590 338 089	2 164 648 958	5 421 843 680

## a) TVA à l'importation

La TVA à l'importation frappe les importations de biens par toute personne physique ou morale lors de sa mise à la consommation directe et après son placement sous un régime suspensif de droits et taxes magasins et aires de dédouanement, entrepôts douaniers, régimes d'admission temporaire.

En 2015, cette taxe affiche un chiffre en augmentation (18,647 milliards XPF contre 17,296 milliards XPF, soit + 4,14 % par rapport à 2014).

## b) TVA Régime intérieur

Sont soumises à la TVA du régime intérieur les transferts de propriété d'un bien meuble corporel (fourniture d'électricité, de gaz, vente...) et les prestations de service (les ventes à consommer sur place de denrées alimentaires ou de boissons, les ventes à emporter, le travail à façon, les travaux immobiliers, les travaux d'équipement des immeubles, les contrats de crédit-bail, les cessions et concessions de biens meubles incorporels) effectuées à titre onéreux par toute personne qui effectue de manière indépendante une activité économique.

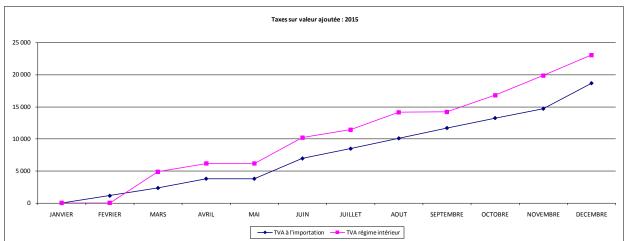
Globalement, la taxe sur la valeur ajoutée première source budgétaire du Pays (38,86% des recettes ordinaires) augmente de 2,164 milliards XPF (+ 5,48 %) par rapport à 2014. Entre 2014 et 2013, la TVA avait déjà rapporté 3,257 milliards XPF de plus (+8,98 %).

Les recettes supplémentaires en 2013 et en 2014 sont adossées aux mesures de la réforme fiscale engagée en août 2013 qui a relevé de 3 points le taux intermédiaire de TVA à compter du 1er octobre 2013. La hausse observée en 2015 s'expliquerait, quant à elle, par la reprise

de l'activité économique telle qu'il en est fait état par l'institut de la statistique de la Polynésie française dans sa publication « te avaiea » du mois de novembre 2015.

Tableau - TVA mensuelle cumulée en 2015

LIB.ART	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
TVA à l'importation	0	1 153	2 360	3 801	3 801	6 951	8 471	10 079	11 681	13 233	14 679	18 647
TVA régime intérieur	0	3	4 869	6 120	6 125	10 182	11 421	14 135	14 210	16 808	19 846	23 053
	0	1 156	7 229	9 921	9 926	17 133	19 892	24 213	25 891	30 041	34 524	41 699



1.3.1.1.1.2 Les droits à l'importation et taxes diverses perçues par les douanes

Droits à l'importation	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des	réalisations		Ecarts	
article 712	(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013(d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
Droits à l'importation sur les hydrocarbures	4 525 500 000	4 767 836 238	4 436 483 054	4 453 587 590	242 336 238	331 353 184	314 248 648
Droits à l'importation sur l'alcool	850 900 000	857 375 130	839 799 339	860 615 005	6 475 130	17 575 791	-3 239 875
Droits à l'importation sur le tabac	2 500 000	1 680	28 157 340	37 004 944	-2 498 320	-28 155 660	-37 003 264
Droits à l'importation sur les produits sucrés	464 800 000	462 870 569	447 898 732	457 663 445	-1 929 431	14 971 837	5 207 124
Droits à l'importat° s/les véhicules & accessoires	510 000 000	640 286 680	220 834 387	1 200 542 086	130 286 680	419 452 293	-560 255 406
Droits de douane	6 616 900 000	6 533 322 048	6 231 318 705	6 004 395 512	-83 577 952	302 003 343	528 926 536
Taxe pour l'environnement, l'agriculture et pêche	2 575 400 000	2 562 719 556	2 474 925 318	2 453 364 831	-12 680 444	87 794 238	109 354 725
Taxe de statistique	170 100 000	164 091 612	166 823 889	164 265 675	-6 008 388	-2 732 277	-174 063
Taxes forfaitaires	170 100 000	169 368 552	156 802 846	154 615 693	-731 448	12 565 706	14 752 859
Taxe de développement local	1 632 000 000	1 755 064 122	1 581 745 432	1 609 219 271	123 064 122	173 318 690	145 844 851
Taxe de consommation s/tabacs et alcools importés	288 800 000	292 896 063	400 379 958	453 668 797	4 096 063	-107 483 895	-160 772 734
	17 807 000 000	18 205 832 250	16 985 169 000	17 848 942 849	398 832 250	1 220 663 250	356 889 401

a) Les droits à l'importation

L'article 4 de la délibération n° 63-1 AT du 18 janvier 1963 modifiée portant réglementation du service des douanes en Polynésie française dispose que « les marchandises qui entrent sur le territoire douanier...sont passibles,...des droits d'importation inscrits au tarif des douanes. », étant entendu que :

- •le territoire douanier de la Polynésie française comprend les îles du vent, les îles sous le Vent, les archipels des Tuamotu-Gambier, des Australes et des Marquises ainsi que leurs eaux territoriales,
- •le tarif des douanes est basé sur la nomenclature du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises,
- •les tarifs et règlements douaniers sont appliqués sans égard à la qualité des personnes,
- •les droits et taxes liquidés par le service des douanes sont payables au comptant.

Sauf dispositions contraires, les droits appliqués sont les droits dits « ad-valorem » assis sur la valeur des marchandises à la date de l'enregistrement de leur déclaration.

Les autres droits dits « spécifiques » sont déterminés sur la base des caractères physiques des marchandises comme le nombre, le poids, la longueur ou la surface :

- •droits à l'importation sur les hydrocarbures,
- •droits à l'importation sur l'alcool,
- •droits à l'importation sur le tabac,
- •droits à l'importation sur les produits sucrés,
- •droits à l'importation sur les véhicules et accessoires.

## b) Les autres taxes perçues par les douanes

D'autres taxes diverses sont perçues par les douanes dans les mêmes conditions et suivant les mêmes règles que les droits de douanes :

- •taxe pour l'environnement, l'agriculture et la pêche,
- •taxe de statistique,
- •taxes forfaitaires,

- •taxe de développement local,
- •taxe de consommation sur les tabacs et alcools importés

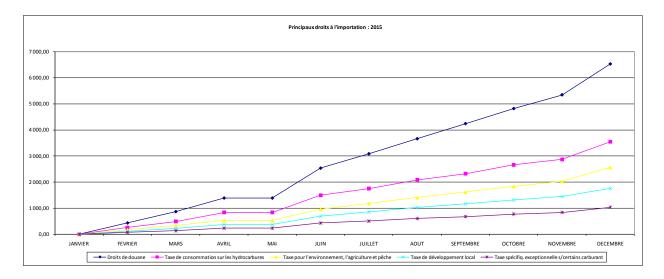
#### c) Réalisations en 2015

En 2015, après plusieurs années de baisse consécutive du rendement des droits à l'importation (-217 millions XPF entre 2013 et 2014 et – 864 millions XPF entre 2014 et 2013), la tendance s'est enfin inversée.

Entre 2015 et 2014, une augmentation des droits est constatée (+1,221 milliard XPF), dont des droits dits « spécifiques » pour 755 millions XPF et par la hausse des droits dits « ad-valorem » pour +302 millions XPF.

La recette a été réalisée à hauteur de 102,24% de la prévision, générant une plus value de 399 millions XPF.

(millions CFP)												
LIB.ART	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Droits de douane	0,00	437,62	871,55	1 392,23	1 392,23	2 537,94	3 089,91	3 665,57	4 246,03	4 822,42	5 347,97	6 533,32
Taxe de consommation sur les hydrocarbures	0,00	265,37	488,64	837,60	837,60	1 501,35	1 753,63	2 089,01	2 323,50	2 663,21	2 873,29	3 549,00
Taxe pour l'environnement, l'agriculture et pêche	0,00	167,82	329,96	533,97	533,97	966,35	1 179,86	1 406,44	1 618,73	1 834,88	2 029,99	2 562,72
Taxe de développement local	0,00	114,56	225,20	365,72	365,72	693,47	849,71	1 025,32	1 158,48	1 306,68	1 443,35	1 755,06
Taxe spécifiq. exceptionnelle s/certains carburant	0,00	75,16	139,01	233,81	233,81	429,12	503,83	601,22	670,53	767,90	829,83	1 028,51
Taxe spécifique grands travaux et routes	0,00	42,58	100,40	147,39	147,39	261,18	297,09	333,70	424,63	480,75	531,02	640,29
Taxe de consommation pour la prévention	0,00	21,49	48,63	97,03	97,03	183,62	230,72	280,54	307,24	351,19	389,81	462,87
Taxe pour le Développement du Sport et de la jeune	0,00	52,18	74,44	104,11	104,11	177,76	209,66	246,39	283,33	317,27	349,00	424,52
Taxe de consommation s/ tabacs et alcools importés	0,00	20,09	39,05	60,86	60,86	103,69	132,38	151,87	173,47	196,27	228,05	292,90
Taxe spécifique sur consommation boissons viniques	0,00	11,11	24,33	42,53	42,53	73,18	97,41	108,69	122,93	137,77	162,84	204,00
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	0,00	20,22	27,26	38,17	38,17	77,79	94,02	104,42	134,40	152,01	161,34	190,33
Droit Spécifique Spécial de Cons° sur la Bière	0,00	20,87	29,78	41,65	41,65	71,11	83,87	98,56	113,34	126,92	139,61	169,81
Taxe de statistique	0,00	11,74	21,70	35,15	35,15	64,11	78,17	93,13	106,60	121,05	133,49	164,09
Taxe forfaitaire voyageurs	0,00	0,05	17,01	22,65	22,65	29,23	43,22	50,42	59,29	68,15	74,49	97,18
Taxe forfaitaire postale	0,00	4,92	13,51	16,88	16,88	33,36	36,63	44,19	47,49	56,49	59,47	72,19
Taxe de consommation s/autres boissons alcoolisées	0,00	3,20	5,67	7,95	7,95	15,39	18,29	20,65	23,32	26,06	28,30	38,32
Taxe supplémentaire de solidarité ad valorem	0,00	1,41	2,66	3,99	3,99	7,35	9,14	10,67	12,23	13,99	15,55	20,72
Taxe supplémentaire de solidarité spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total:	0,00	1 270,39	2 458,80	3 981,67	3 981,67	7 225,99	8 707,54	10 330,80	11 825,53	13 443,00	14 797,41	18 205,83



1.3.1.1.1.3 Les droits intérieurs de consommation

Droits intérieurs de consommation	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des	réalisations		Ecarts	
article 713	(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
Taxe sur la production de boissons alcoolisées				22 145 563	0	0	-22 145 563
Taxe sur les conventions d'assurance	1 109 000 000	1 146 367 216	1 116 902 634	1 108 899 375	37 367 216	29 464 582	37 467 841
Taxe sur la publicité				97 899 628	0	0	-97 899 628
Taxe sur les jeux	850 000 000	664 885 089	813 422 305	829 264 211	-185 114 911	-148 537 216	-164 379 122
Taxe sur l'énergie électrique				40 385 805	0	0	-40 385 805
	1 959 000 000	1 811 252 305	1 930 324 939	2 098 594 582	-147 747 695	-119 072 634	-287 342 277

Lorsqu'ils sont fabriqués en Polynésie française, les produits font l'objet d'un droit intérieur de consommation :

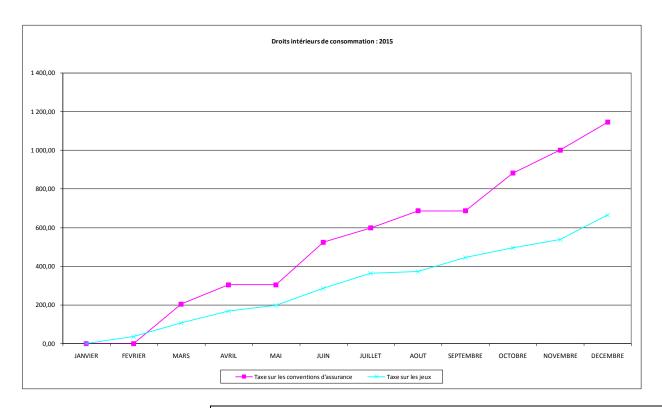
- •taxe sur la production de boissons alcoolisées,
- •taxe sur les conventions d'assurance,
- •taxe sur la publicité,
- •taxe sur les jeux,
- •taxe sur l'énergie électrique.

La tendance à la baisse constatée depuis plusieurs années se confirme encore cette année (1,811 milliard XPF en 2015 contre 1,930 milliard XPF en 2014, soit une baisse de 119 millions XPF).

Les baisses sur les années passées sont rappelées ci-après :

-2014-2013 : -168 millions XPF -2013-2012 : -620 millions XPF.

(millions CFP)													
LIB.ART	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	Total
Taxe sur les conventions d'assurance	0,00	0,00	204,12	304,50	304,50	524,82	599,21	687,40	687,40	882,50	1 002,09	1 146,37	1 146,37
Taxe sur les jeux	0,00	37,28	107,36	167,16	198,43	286,54	363,99	372,88	444,63	495,37	536,99	664,89	664,89
Total:	0.00	37.28	311.48	471.66	502.92	811.36	963.20	1 060.28	1 132.03	1 377.87	1 539.08	1 811.25	1 811.25



 $\underline{\textbf{1.3.1.1.1.4}} \text{ Les droits de timbre et d'enregistrement}$ 

Droits de timbre et d'enregistrement	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des	réalisations		Ecarts		
article 715	(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)	
Droits d'enregistrement	2 227 000 000	2 430 269 282	2 550 018 675	2 310 321 493	203 269 282	-119 749 393	119 947 789	
Droits de timbre et visas	500 000 000	496 677 550	582 248 750	473 057 600	-3 322 450	-85 571 200	23 619 950	
Taxe hypothécaire			16 999 584	58 480 505	0	-16 999 584	-58 480 505	
Taxe de publicité immobilière	160 000 000	174 191 798	143 662 118	0	14 191 798	30 529 680	174 191 798	
	2 887 000 000	3 101 138 630	3 292 929 127	2 841 859 598	214 138 630	-191 790 497	259 279 032	

a) Les droits d'enregistrement

 $Les \ droits \ d'enregistrement \ sont \ un \ impôt \ perçu \ par \ le \ pays \ \grave{a} \ l'occasion \ de \ l'enregistrement \ d'un \ acte \ ou \ d'un \ \'ecrit.$ 

Ils portent notamment sur :

- •Les actes des notaires :
  - ✓ portant transmission de propriété ou d'usufruit de biens immeubles ;
  - $\checkmark portant \ mutation \ de \ jouissance \ \grave{a} \ vie \ ou \ \grave{a} \ dur\'ee \ illimit\'ee \ de \ biens \ immeubles \ de \ fonds \ de \ commerce \ ou \ de \ client\`eles \ ;$
  - $\checkmark$  constatant un partage de biens à quelque titre que ce soit ;
  - ✓ portant acceptation ou répudiation de successions, legs ou communautés ;
- •Les actes sous seing privé :
  - ✓ constatant la formation, la prorogation, la transformation ou la dissolution d'une société, l'augmentation, l'amortissement ou la réduction de son capital ;
  - ✓ portant transmission de propriété ou d'usufruit de fonds de commerce, de clientèles ou d'offices, ou cession de droit à un bail ou du bénéfice d'une promesse de bail portant sur tout ou partie d'un immeuble ;
- •Les procès-verbaux constatant une adjudication aux enchères publiques de biens meubles corporels ou incorporels ou toute autre vente de mêmes biens faite avec publicité et concurrence, lorsqu'ils sont soumis à un droit proportionnel ou progressif.

En 2015, un ralentissement des droits d'enregistrement perçus est constaté et correspond à une baisse entre 2015 et 2014 de -191 millions XPF. Les réalisations 2015 restent néanmoins supérieures de celles de 2013 pour un montant de 120 millions XPF.

#### b) Le droit de timbre

Certains documents administratifs donnent lieu lors de leur délivrance ou de leur renouvellement à la perception de droits de timbre, notamment :

- •la carte nationale d'identité,
- •le passeport,
- •le droit de visa des passeports étrangers,
- •le titre de séjour,
- •la carte de circulation des navires

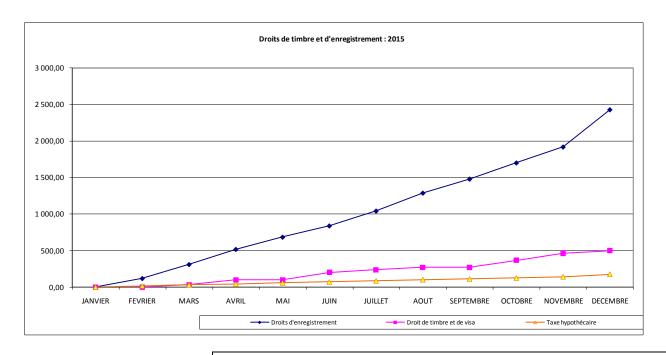
Par ailleurs, le droit de timbre est perçu

- •sur les cartes de circulation des navires,
- •à l'occasion de l'inscription à l'examen et de la délivrance des titres de conduite des navires de plaisance à moteurs,
- •sur les cartes grises,
- •sur les inscriptions aux examens, visites et documents administratifs.

En 2015, ils s'élèvent à 497 millions XPF, présentant une baisse de 86 millions XPF en comparaison des réalisations 2014.

## c) Réalisations en 2015

(millions CFP)													
LIB.ART	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
Droits d'enregistrement	0,00	118,47	309,65	516,82	684,39	838,75	1 042,52	1 288,47	1 480,04	1 701,62	1 919,64	2 430,27	
Droit de timbre et de visa	0,00	0,00	35,33	100,61	100,61	199,80	235,32	268,99	268,99	367,25	460,94	496,68	
Taxe hypothécaire	0,00	16,35	30,81	42,52	59,27	70,62	84,74	100,46	110,64	123,95	140,28	174,19	
Total :	0,00	134,82	375,79	659,95	844,27	1 109,17	1 362,57	1 657,93	1 859,67	2 192,81	2 520,86	3 101,14	



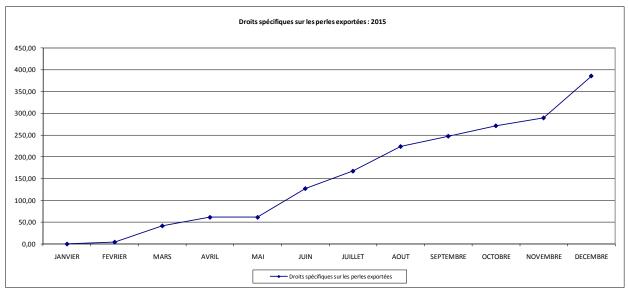
1.3.1.1.1.5 Les droits à l'exportation

Au titre de ces droits, le droit spécifique sur les perles exportées (D.S.P.E.) a été institué par délibération n° 93-168/AT du 30 décembre 1993 par substitution au droit de sortie appliqué jusqu'alors aux exportations des produits de la perliculture. Il s'applique depuis la délibération n° 99-112 APF du 08 juillet 1999 aux exportations de perles fines ou de culture non enfilées non montées et non serties et des ouvrages en perles fines ou de culture dépourvues de tout caractère commercial.

Droits à l'exportation	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des	réalisations		Ecarts	
article 714	(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-c)
Droits spécifiques sur les perles exportées	438 500 000	385 663 400	431 454 805	396 199 470	-52 836 600	-45 791 405	-10 536 070
	438 500 000	385 663 400	431 454 805	396 199 470	-52 836 600	-45 791 405	-10 536 070

En 2015, le rendement du D.S.P.E. s'élève à 386 millions XPF, soit une baisse de 10,61 % par rapport à 2014. Il se répartit mensuellement de la manière suivante





## 1.3.1.1.1.6 Les autres recettes fiscales indirectes

Toute contravention et/ou délit prévu par les réglementations sont passibles d'amendes ou de pénalités qu'il s'agisse des affaires suivies à la requête du service des douanes ou celles prescrites par la direction des affaires foncières.

Autres impôts et taxes indirectes	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des réalisations			Ecarts	
Article 718	(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
Amendes et confiscations - Douanes	46 874 010	46 011 536	29 539 726	35 414 418	-862 474	16 471 810	10 597 118
Amendes et pénalités - DAF	23 383 063	36 147 281	28 701 053	22 406 196	12 764 218	7 446 228	13 741 085
	70 257 073	82 158 817	58 240 779	57 820 614	11 901 744	23 918 038	24 338 203

#### 1.3.1.1.2 Les impôts directs

Les impôts directs désignent les impôts payés et supportés par la même personne appelée "contribuable". Le "redevable", celui qui verse le montant de l'impôt au Trésor Public, est alors également le contribuable, c'est-à-dire celui qui supporte effectivement l'impôt.

Les impôts directs d'un montant de 20,840 milliards XPF en 2015 représentent 24,20 % des recettes fiscales hors écritures d'ordre.

Ils se composent:

- •des impôts et taxes sur le revenu (71,41 %) pour 14, 881 milliards XPF,
- •de droits intérieurs de consommation sur les véhicules (5,43 %) pour 1,132 milliard XPF,
- •des impôts fonciers (12,52 %) pour 2,610 milliard XPF,
- •des taxes intérieures sur les navires de croisière (5,02 %) pour 1,046 milliard XPF,
- •des autres impôts et taxes directes (5,62 %) pour 1,170 milliard XPF.

Pour l'année 2015, le taux de réalisation par rapport aux prévisions est de 92,26 %. Il était de 83,28 % % de 2014 et de 97,36 % de 2013.

Par rapport à 2014, ces deux impôts ont contribué à l'augmentation du montant des titres émis en matière de fiscalité directe, +207 millions XPF pour les impôts sur le bénéfice des sociétés et +213 millions XPF pour l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers. Au total, les impôts et taxes directs ont rapporté 623 millions XPF de plus.

Impôts et taxes directs	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des	réalisations		Ecarts	
Article 73	(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
Impôt sur le bénéfice des sociétés	8 500 000 000	6 950 961 908	6 744 213 565	8 747 974 439	-1 549 038 092	206 748 343	-1 797 012 531
Contribution supplémentaire IS	2 450 000 000	2 318 015 220	2 303 490 208	2 976 434 706	-131 984 780	14 525 012	-658 419 486
Impôt sur les transactions	2 870 000 000	2 846 454 749	2 857 541 129	2 846 011 570	-23 545 251	-11 086 380	443 179
Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers	1 630 000 000	1 317 042 599	1 103 772 299	1 638 478 958	-312 957 401	213 270 300	-321 436 359
Taxe sur le produit net bancaire	0	0	0	718 743 810	0	0	-718 743 810
Taxe sur les activités d'assurance	0	0	0	285 696 803	0	0	-285 696 803
Taxe sur les excédents de provisions techniques	0	0	0	69 645 619	0	0	-69 645 619
Impôt forfaitaire s/les Stés civiles de participation	16 960 000	17 983 333	18 080 000	17 600 000	1 023 333	-96 667	383 333
Impôt sur les plus-values immobilières	99 500 000	78 356 911	102 072 795	86 192 320	-21 143 089	-23 715 884	-7 835 409
Retenue à la source (non résidents)	1 200 000 000	1 256 445 064	1 093 654 289	503 515 130	56 445 064	162 790 775	752 929 934
Impôt forfaitaires des très petites entreprises	100 000 000	96 070 000	76 327 000	27 394 400	-3 930 000	19 743 000	68 675 600
Total Impôts sur le revenu	16 866 460 000	14 881 329 784	14 299 151 285	17 917 687 755	-1 985 130 216	582 178 499	-3 036 357 971
Taxe de mise en circulation	1 079 800 000	996 197 535	1 078 880 118	1 016 749 173	-83 602 465	-82 682 583	-20 551 638
Taxe d'environnement pour le recyclage véhicules	145 960 000	135 925 000	147 165 000	136 595 000	-10 035 000	-11 240 000	-670 000
Dts intérieurs de consommation sur véhicules	1 225 760 000	1 132 122 535	1 226 045 118	1 153 344 173	-93 637 465	-93 922 583	-21 221 638
Impôt foncier sur les propriétés bâties	2 280 000 000	2 609 896 279	2 291 875 157	2 088 289 768	329 896 279	318 021 122	521 606 511
Impôts fonciers	2 280 000 000	2 609 896 279	2 291 875 157	2 088 289 768	329 896 279	318 021 122	521 606 511
Taxe sur les activité de croisière	0	0	0	0	0	0	0
Redevance de promotion touristique	901 000 000	1 045 923 109	914 162 545	873 875 716	144 923 109	131 760 564	172 047 393
Taxes intérieures sur les navires de croisières	901 000 000	1 045 923 109	914 162 545	873 875 716	144 923 109	131 760 564	172 047 393
Taxe sur les licences de débit de boissons	42 300 000	58 130 150	39 168 865	45 587 825	15 830 150	18 961 285	12 542 325
Taxe d'apprentissage	172 000 000	176 689 810	174 960 332	173 049 539	4 689 810	1 729 478	3 640 271
Amendes et pénalités	1 101 000 000	935 645 588	1 271 787 157	1 414 933 725	-165 354 412	-336 141 569	-479 288 137
Autres impôts et taxes directs	1 315 300 000	1 170 465 548	1 485 916 354	1 633 571 089	-144 834 452	-315 450 806	-463 105 541
Total hors EO	22 588 520 000	20 839 737 255	20 217 150 459	23 666 768 501	-1 748 782 745	622 586 796	-2 827 031 246
Ecritures d'ordre :							
Crédit d'impôt de défiscalisation locale IS	2 490 000 000	2 330 961 728	2 082 507 648	3 548 344 130	-159 038 272	248 454 080	-1 217 382 402
Crédit d'impôt de défiscalisation locale IT	410 000 000	425 918 642	370 892 306	527 991 321	15 918 642	55 026 336	-102 072 679
Total EO	2 900 000 000	2 756 880 370	2 453 399 954	4 076 335 451	-143 119 630	303 480 416	-1 319 455 081
Total général	25 488 520 000	23 596 617 625	22 670 550 413	27 743 103 952	-1 891 902 375	926 067 212	-4 146 486 327

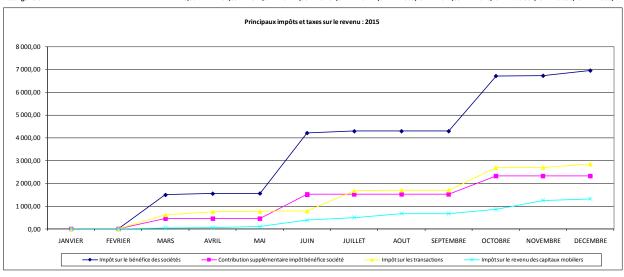
## 1.3.1.2 Les impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu regroupent :

- •l'impôt sur le bénéfice des sociétés : sont passibles de l'impôt sur les sociétés, quel que soit leur objet, les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions et les sociétés à responsabilité limitée, ainsi que les établissements publics, les organismes de l'État jouissant de l'autonomie financière, les organismes de la Polynésie française et des communes et toute autre personne morale se livrant à une exploitation ou à des opérations à caractère lucratif;
- •la contribution supplémentaire de l'impôt sur le bénéfice : les sociétés, dont le bénéfice fiscal de l'exercice atteint ou dépasse cinquante millions XPF sont soumises à la contribution supplémentaire sur les bénéfices des sociétés et autres personnes morales ;
- •l'impôt sur les transactions : les recettes réalisées en Polynésie française par les personnes physiques ou morales qui, habituellement ou occasionnellement, achètent pour revendre ou accomplissent des opérations relevant d'une activité autre qu'agricole ou salariée sont soumises à l'impôt sur les transactions ;
- •les impôts sur le revenu des capitaux mobiliers qui s'applique principalement :
  - •aux dividendes, intérêts, arrérages, revenus et tous autres produits des actions de toute nature et des parts de fondateurs des sociétés, compagnies et entreprises quelconques financières, industrielles, commerciales ou civiles, ayant leur siège social en Polynésie française, quelle que soit l'époque de leur création ;
  - •aux intérêts, produits et bénéfices des parts d'intérêt et commandites dans les sociétés, compagnies et entreprises ayant leur siège social en Polynésie française, dont le capital n'est pas divisé en actions ;
  - •aux jetons de présence payés aux actionnaires de ces sociétés à l'occasion des assemblées générales ;
  - •aux revenus distribués par les personnes morales visées aux I °) et 2°).
- •la taxe sur le produit net bancaire qui frappe les établissements de crédit, banques, établissements financiers et les personnes effectuant à titre de profession habituelle des opérations de banque ;
- •la retenue à la source des non-résidents payée par tout débiteur exerçant une activité en Polynésie française à des personnes ou des sociétés qui n'ont pas dans le pays d'installation professionnelle permanente.

Hors écritures d'ordre, les impôts et taxes sur le revenu constatés cette année qui reposent majoritairement sur les revenus des personnes morales (90,26 % des 14,881 milliards XPF), s'écartent de la prévision budgétaire de 1,985 milliard XPF. Une hausse des réalisations est toutefois enregistrée pour un montant de 582 millions XPF par rapport 2014.

(millions CFP)												
LIB.ART	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Impôt sur le bénéfice des sociétés	0,00	0,00	1 494,06	1 548,96	1 558,45	4 210,64	4 290,54	4 292,05	4 292,05	6 713,33	6 725,08	6 950,96
Contribution supplémentaire impôt bénéfice société	0,00	0,00	458,26	458,26	458,26	1 507,73	1 514,53	1 514,53	1 514,53	2 310,62	2 310,62	2 318,02
Impôt sur les transactions	0,00	0,00	619,34	753,65	766,97	786,40	1 678,69	1 701,96	1 701,96	2 687,54	2 696,20	2 846,45
Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers	0,00	0,00	43,29	56,81	96,66	380,38	500,07	671,53	671,53	857,65	1 254,19	1 317,04
Impôt forfaitaire s/les stés civiles de participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,34	16,48	16,84	16,84	17,04	17,38	17,98
Impôt sur les plus-values immobilières	0,00	6,63	11,86	18,17	24,06	32,22	36,30	41,31	53,90	59,42	64,34	78,36
Retenue à la source sur les revenus	0,00	0,00	155,28	251,23	251,23	423,36	503,65	577,83	577,83	846,00	1 011,35	1 256,45
Impôt forfaitaire des très petites entreprises	0,00	0,00	5,83	5,88	6,03	92,20	92,53	92,80	92,80	93,72	95,61	96,07
Total hors E/O	0,00	6,63	2 787,92	3 092,96	3 161,65	7 448,26	8 632,79	8 908,86	8 921,46	13 585,32	14 174,78	14 881,33
Crédit d'impôt de défiscalisation locale IS (E/O)	0,00	27,80	27,80	27,80	27,80	2 287,45	2 303,03	2 316,50	2 316,50	2 316,50	2 316,50	2 330,96
Crédit d'impôt de défiscalisation locale IT (E/O)	0,00	1,62	1,62	1,62	1,62	5,30	402,46	402,46	402,46	402,46	402,46	425,92
Total E/O	0,00	29,42	29,42	29,42	29,42	2 292,75	2 705,49	2 718,97	2 718,97	2 718,97	2 718,97	2 756,88
Total général :	0,00	36,05	2 817,34	3 122,38	3 191,07	9 741,02	11 338,28	11 627,83	11 640,43	16 304,29	16 893,75	17 638,21



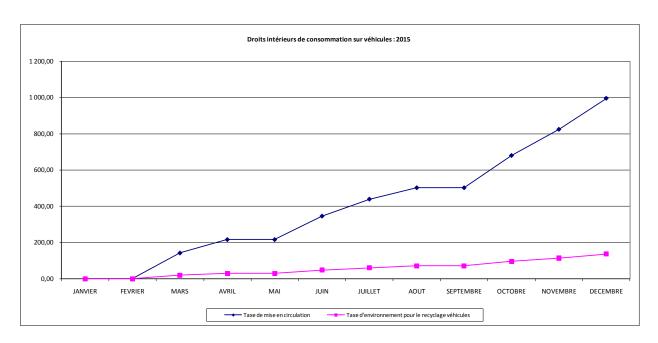
1.3.1.2.1.1 Les droits intérieurs de consommation sur véhicules

Les droits intérieurs de consommation sur véhicules comprennent :

- •la taxe de mise en circulation perçue à l'occasion de la première mise en circulation des véhicules en Polynésie française. Cette taxe est assise sur la valeur du véhicule, exigible lors de l'immatriculation du véhicule et encaissée par la recette des impôts ;
- •la taxe d'environnement pour le recyclage des véhicules perçue préalablement à la première mise en circulation ou mise en exploitation des véhicules, engins et remorques acquis ou importés en Polynésie française.

Les droits intérieurs de consommation sur véhicules présentent une baisse de près de 94 millions XPF (-7,66%) en 2015 (1,226 milliard XPF de droits constatés en 2014 contre 1,132 milliard XPF en 2015).

(millions CFP)												
LIB.ART	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE I	DECEMBRE
Taxe de mise en circulation	0,00	0,00	142,65	216,61	216,61	346,37	439,82	502,63	502,63	680,54	824,84	996,20
Taxe d'environnement pour le recyclage véhicules	0,00	0,00	19,89	29,58	29,58	47,82	60,45	70,58	70,58	95,52	112,87	135,93
Total:	0,00	0,00	162,54	246,18	246,18	394,19	500,27	573,21	573,21	776,05	937,71	1 132,12



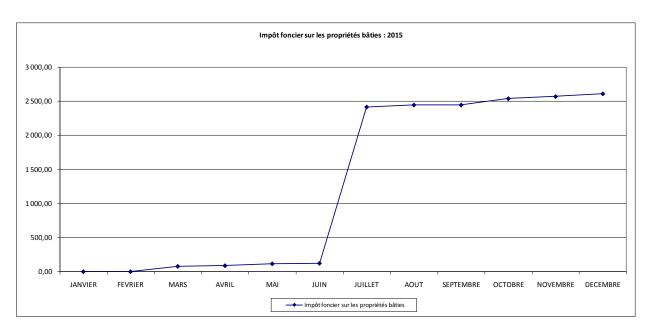
#### 1.3.1.2.1.2 Impôts fonciers

L'impôt foncier est établi annuellement sur les propriétés bâties sises en Polynésie française. Il frappe également :

- •les terrains non cultivés, employés à un usage commercial ou industriel tels que chantiers, lieux de dépôt de marchandises et autres emplacements de même nature, soit que le propriétaire les occupe, soit qu'il les fasse occuper par d'autres à titre gratuit ou onéreux :
- •toutes installations commerciales ou industrielles assimilables à des constructions ;
- •les bateaux utilisés en un point fixe et aménagés pour l'habitation, le commerce ou l'industrie, même s'ils sont seulement retenus par des amarres.

En 2015, l'impôt foncier a atteint 2,610 milliard XPF contre 2,291 milliards XPF en 2014 soit une progression de 318 millions XPF confirmant l'embellie déjà enregistrée l'an passé (+204 millions entre 2014 et 2013). La prévision budgétaire a été dépassée de 14,47%, soit un financement supplémentaire obtenu de 330 millions XPF.





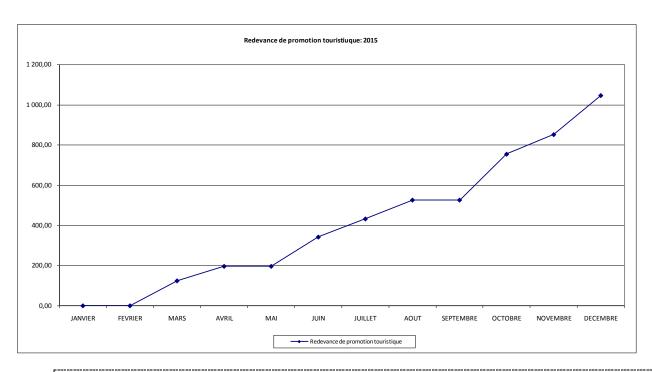
## 1.3.1.2.2 <u>Taxes intérieures sur les navires de croisières</u>

Les taxes intérieures sur les navires de croisières couvrent :

- •la taxe sur les activités de croisières qui touchent les personnes exploitant des paquebots de croisières. Le montant de la taxe est fixé à cinq cents francs par passager et par période de 24 heures indivisible de croisière en Polynésie française ;
- •la redevance de la promotion touristique calculée sur le prix des cabines occupées sur les navires de croisières, basés en Polynésie française à l'année ou durant une période déterminée, effectuant des croisières touristiques internes à la Polynésie française et offrant à la vente un minimum de 30 cabines.

En 2015, elles rapportent 1,046 milliard XPF soit 132 millions de plus par rapport à 2014, et dépassent la prévision budgétaire de 145 millions (+ 16,08%).

(millions CFP)												
LIB.ART	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Redevance de promotion touristique	0,00	0,00	123,99	196,23	196,23	341,65	431,87	525,95	525,95	754,10	851,56	1 045,92
Total:	0,00	0,00	123,99	196,23	196,23	341,65	431,87	525,95	525,95	754,10	851,56	1 045,92



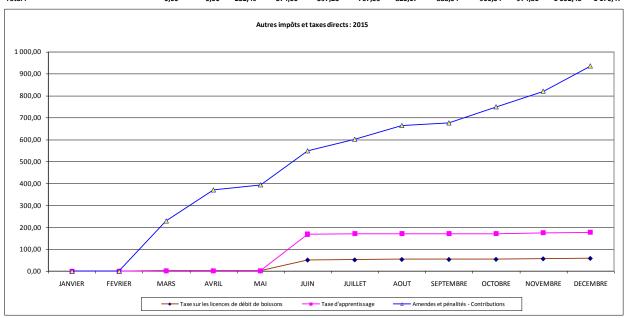
1.3.1.3 Autres impôts et taxes directes

Les autres impôts et taxes directes regroupent :

- •la taxe sur les licences de débit de boissons frappant toute personne physique ou morale, autorisée à se livrer au commerce des boissons à quelque titre que ce soit ;
- •la taxe d'apprentissage concernant toute personne physique ou morale, qu'elle soit française ou étrangère exerçant en Polynésie française une activité susceptible d'être patentée, est passible de la taxe d'apprentissage calculée et perçue en fonction du nombre d'employés ou de salariés dont elle utilise les services ;
- •les amendes et pénalités appliquées lorsqu'il y a défaut de production dans les délais prescrits de documents qui doivent être remis à l'administration fiscale.

Avec 1,170 milliard XPF de droits constatés, elles baissent en 2015 de 21,23 % (-315 millions) par rapport à 2014.

(millions CFP)												
LIB.ART	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Taxe sur les licences de débit de boissons	0,00	0,00	1,15	1,19	1,24	50,77	51,60	53,32	53,32	53,80	56,35	58,13
Taxe d'apprentissage	0,00	0,00	1,99	2,08	2,13	167,75	169,90	171,22	171,22	171,56	175,43	176,69
Amendes et pénalités - Contributions	0,00	0,00	229,34	370,72	393,87	548,83	601,66	664,00	676,00	749,45	820,67	935,65
Total:	0.00	0.00	232.49	374.00	397.23	3 767.36	823.17	888.54	900.54	974.81	1 052.45	1 170.47



## 1.3.1.3.1 Les crédits d'impôt liés à la défiscalisation

Ces écritures constatent les recettes fiscales qui ne sont pas mises en recouvrement du fait des mesures de défiscalisation.

Les crédits d'impôt de défiscalisation se sont élevés à 2,757 milliards XPF en 2015. Ils se sont répartis de la manière suivante :

- CI / Impôts sur les sociétés 2,331 milliards XPF;
- CI / Impôts sur les transactions : 426 millions XPF.

## 1.3.1.4 Autres recettes

## 1.3.1.4.1 **Dotations et participations**

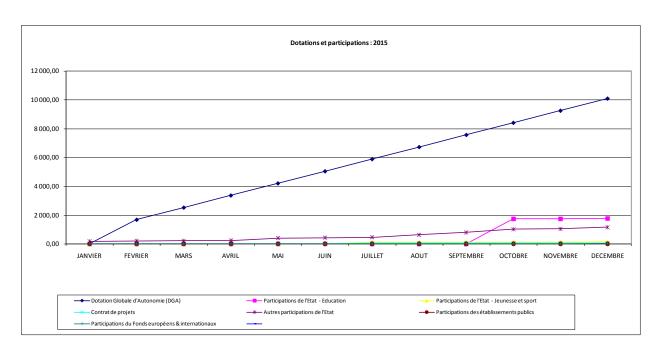
Les subventions de l'État et autres participations constituent encore en 2015 la deuxième ressource budgétaire du Pays (12,30% en 2015, 13,15 % en 2014, 13,26 % en 2013). Elles enregistrent une légère diminution de 247 millions XPF par rapport à 2014.

D'un montant de 13,194 milliards XPF, les subventions reçues de l'Etat se composent de :

- •la dotation globale d'autonomie : 10,089 milliards XPF,
- •la participation au titre de l'Éducation : 1,768 milliard XPF,
- •la participation au titre de la jeunesse et sport : 142 millions XPF,
- •la participation au titre du contrat de plan : 46 millions XPF,
- •diverses participations : 1,148 milliard XPF, dont 938 millions au titre de la sécurité aéroportuaire, 107 millions au titre de la compensation résultant du transfert du service de l'inspection du travail et d'une partie du service des affaires maritimes et 60 millions correspondant au concours financier de l'Etat au développement de l'agriculture en Polynésie française.

Dotations et participations	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des	réalisations		Ecarts	
(article 74)	(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
Dotation globale d'autonomie et DGDE	10 089 220 525	10 089 220 524	10 477 007 636	10 838 515 396	-1	-387 787 112	-749 294 872
Participation de l'Etat	3 287 334 283	3 104 637 741	2 979 989 414	3 102 504 731	-182 696 542	124 648 327	2 133 010
- Education	1 746 858 592	1 767 884 010	1 726 906 324	1 837 932 948	21 025 418	40 977 686	-70 048 938
- Santé				2 386 635	0	0	-2 386 635
- Solidarité					0	0	0
- Jeunesse et sports	144 950 000	142 495 107	143 530 548	144 999 998	-2 454 893	-1 035 441	-2 504 891
- Contrat de projets	50 232 520	45 552 767	53 259 145	51 615 659	-4 679 753	-7 706 378	-6 062 892
- Autres	1 345 293 171	1 148 705 857	1 056 293 397	1 065 569 491	-196 587 314	92 412 460	83 136 366
TOTAL PARTICIPATION DE L'ETAT	13 376 554 808	13 193 858 265	13 456 997 050	13 941 020 127	-182 696 543	-263 138 785	-747 161 862
TOTAL PARTICIPAT° DE L'ETAT (avec verst CEA-CEP)	13 376 554 808	13 193 858 265	13 456 997 050	13 941 020 127	-182 696 543	-263 138 785	-747 161 862
Participation des établissements publics	591 527	1 979 594	596 650	1 193 300	1 388 067	1 382 944	786 294
Participation de la CPS et du RSPF		0	0	0	0	0	0
Participation des Fonds Européens et internationaux	3 780 000	14 397 000	0	682 082	10 617 000	14 397 000	13 714 918
Autres participations	1 252 983				-1 252 983	0	0
TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	5 624 510	16 376 594	596 650	1 875 382	10 752 084	15 779 944	14 501 212
	13 382 179 318	13 210 234 859	13 457 593 700	13 942 895 509	-171 944 459	-247 358 841	-732 660 650

(M XPF)												
LIB.ART	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Dotation Globale d'Autonomie (DGA)	0,00	1 681,54	2 522,31	3 363,07	4 203,84	5 044,61	5 885,38	6 726,15	7 566,92	8 407,68	9 248,45	10 089,22
Participations de l'Etat - Education	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 726,91	1 726,91	1 767,88
Participations de l'Etat - Jeunesse et sport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121,69	121,69	121,69	121,69	121,69	142,50
Contrat de projets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,83	42,78	42,78	42,78	45,55	45,55
Autres participations de l'Etat	177,91	197,39	218,63	238,36	399,95	423,96	449,17	634,89	785,26	1 015,49	1 039,23	1 148,71
Participations des établissements publics	0,00	0,00	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	1,98
Participations du Fonds européens & internationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,40
Total:	177 91	1 878 93	2 741 53	3 602 03	4 604 39	5 469 17	6 497 66	7 526 10	8 517 23	11 315 14	12 182 43	13 210 23



## 1.3.1.4.2 Les reprises sur amortissements et provisions

L'amortissement est la constatation comptable annuelle de la dépréciation des immobilisations en raison de facteurs technique, physique et économique. Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, dont la réalisation est incertaine, mais que les évènements survenus ou en cours rendent probables.

Constituées lors des exercices budgétaires antérieurs, ils répondent à la prise en charge des dépenses correspondantes en 2015.

Art	Autres recettes	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des	réalisations		Ecarts	
		(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
78	Reprises sur amortissement et provisions	1 261 553 990	1 261 553 990	1 513 262 557	269 943 435	0	-251 708 567	991 610 555
dont	Reprises sur Provision sur titre ATN	(969 669 000)	(969 669 000)	0				

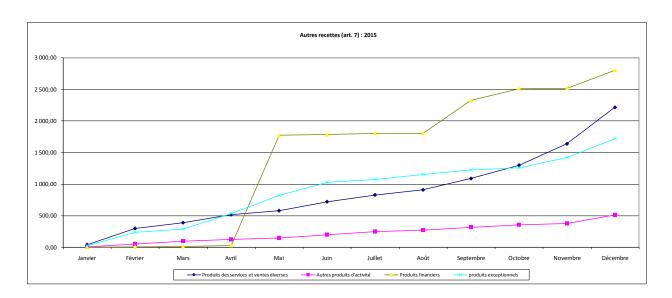
#### 1.3.1.4.3 Les autres recettes imputées à l'article 7 et à l'article 6

Art	Autres recettes	Prévisions 2015	Réalisations	Rappel des	réalisations		Ecarts	
		(a)	2015 (b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
70	Produits des services et ventes diverses	2 431 971 558	2 218 199 870	2 652 317 835	2 306 054 521	-213 771 688	-434 117 965	-87 854 651
75	Autres produits d'activité	567 642 300	512 171 859	491 881 718	466 124 835	-55 470 441	20 290 141	46 047 024
76	Produits financiers	2 545 432 320	2 805 278 636	182 791 653	3 635 056 401	259 846 316	2 622 486 983	-829 777 765
77	Produits exceptionnels	354 940 491	1 795 259 607	1 359 400 273	1 211 796 223	1 440 319 116	435 859 334	583 463 384
79	Transfert de charge		0	0	0	0	0	0
		5 899 986 669	7 330 909 972	4 686 391 479	7 619 031 980	1 430 923 303	2 644 518 493	-288 122 008
60	Achats et variations des stocks		173 889 189	94 120	4 731	173 889 189	173 795 069	173 884 458
61	Services extérieurs		46 032	9 752	27 832	46 032	36 280	18 200
62	RRR obtenus sur autres services extérieur		23 781	202 326	665 566	23 781	-178 545	-641 785
64	Remboursements sur charges de personnel	89 000 000	234 205 477	243 707 699	117 798 872	145 205 477	-9 502 222	116 406 605
65	Remboursements sur autres charges d'activité	11 000 000	18 758 243	971 755	36 388 380	7 758 243	17 786 488	-17 630 137
66	Remboursements sur charges financières					0	0	0
67	Charges exceptionnelles		6 779 634	6 686 796		6 779 634	92 838	6 779 634
		100 000 000	433 702 356	251 672 448	154 885 381	333 702 356	182 029 908	278 816 975
	TOTAL	5 999 986 669	7 764 612 328	4 938 063 927	7 773 917 361	1 764 625 659	2 826 548 401	-9 305 033

Les autres recettes affichent une hausse de 2,827 milliards XPF par rapport à 2014 grâce à une augmentation des produits financiers et exceptionnels perçus dans le cadre de la politique de dividendes initiée par le Pays depuis 2013.

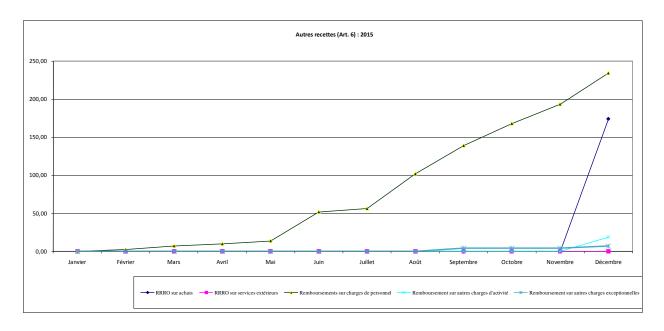
Tableau - Répartition des autres recettes (Art.70-71-76-77) en 2015

(M XPF)												
Libéllé article	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Produits des services et ventes diverses	41,79	297,63	388,35	516,34	579,79	721,92	829,74	909,74	1 089,13	1 300,98	1 640,66	2 218,20
Autres produits d'activité	7,19	53,56	96,08	125,47	144,76	200,61	247,92	272,42	313,86	352,38	375,66	512,17
Produits financiers	1,15	7,03	12,22	31,29	1 774,92	1 787,00	1 806,13	1 807,37	2 326,38	2 514,18	2 519,72	2 805,28
produits exceptionneles	23,91	239,47	285,51	534,05	824,08	1 028,03	1 076,52	1 152,63	1 225,72	1 260,57	1 421,23	1 795,26
Total autres recettes (Art. 7):	74,04	597,70	782,16	1 207,16	3 323,55	3 737,56	3 960,32	4 142,15	4 955,09	5 428,11	5 957,27	7 330,91



# Tableau - Répartition des autres recettes (Art. 6) en 2015

(M XPF)												
Libéllé article	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
RRRO sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173,89
RRRO sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,07	0,07
Remboursements sur charges de personnel	0,03	2,33	7,12	9,80	13,72	51,80	56,16	101,76	138,84	167,89	193,31	234,21
Remboursement sur autres charges d'activité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,19	18,76
Remboursement sur autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,92	3,92	3,92	6,78
Total autres recettes (Art. 6):	0,03	2,33	7,12	9,80	13,72	51,80	56,17	101,76	142,76	171,90	197,49	433,70



## 1.3.2 Recettes d'investissement

Art.	Intitulé	PREVISIO	NS 2015	Réalisations	%	%	Réalisations	%	%	Réalisations
		B. primitif (A)	B. modifié (B)	2015 (C)	Total	(C/B)	2014	Total	Prév	2013
	•								•	
13	Subventions d'investissement	5 740 129 941	14 104 610 647	7 080 215 181	33,51	50,20	5 147 771 191	20,44	36,51	3 791 110 473
16	Emp.&det. à L&M terme	6 999 103 967	10 982 397 522	7 168 257 756	33,92	65,27	16 655 131 264	66,12	84,81	6 443 914 082
19	Différences sur réalisations d'immob.									
20	Immobilisations incorporelles		47 084 066	55 919 024	0,26	118,76	25 320 719	0,10	#DIV/0!	36 631 393
21	Immobilisations corporelles		0	339 645	0,00		3 479 722	0,01	0,35	342 897 796
23	Immob. en cours			1 820 442	0,01		2 073 470	-,-		292 091 012
26	Participations et créances rattachées	100 000 000	1 069 669 000	1 351 766 180	6,40	126,37	325 254 954	, -		337 132 242
27	Autres immobilisation fiancière		3 834 000 000	2 156 000 000	10,20	56,23	1 000 000 000	3,97	20,69	0
					0,00					
i		12 839 233 908	30 037 761 235	17 814 318 228	84,31	59,31	23 159 031 320	91,95	58,53	11 243 776 998
	Amortissement des immobilisations	2 687 750 000	3 225 841 519	3 316 251 499	15,69	-	2 028 676 949	,	80,23	2 189 277 539
T	OTAL hors écritures d'ordre et 106 8	15 526 983 908	33 263 602 754	21 130 569 727	100,00	63,52	25 187 708 269	100,00	59,83	13 433 054 537
	ture du besoin de financement (compte 1	06 8)						r		
10	Dotation, fonds divers et réserves		8 468 916 551	8 468 916 551			8 065 007 358	ļ	L	7 124 202 351
	TOTAL hors écritures d'ordre	15 526 983 908	41 732 519 305	29 599 486 278	0.00	70,93	33 252 715 627	0,00	66,29	20 557 256 888
	TOTAL nors ecritures a orare	15 526 983 908	41 /32 519 305	29 599 486 278	0,00	70,93	33 252 /15 62/	0,00	66,29	20 557 256 888
	Ecritures d'ordre :									
00	Résultat reporté		-1 971 743 334			-			-	
02	Virement entre sections	9 119 350 000	9 119 350 000			-			-	
16	Emprunts & dettes à L&M terme		4 806 261 874	1 435 831 810		29,87	9 180 795 222		65,64	7 529 973 305
19	Différences sur réalisations d'immob.					-,-			,-	
21	Immobilisations corporelles	16 300 000 000	32 035 863 999			0,00	224 234 136		1,48	200 383 539
23	Immob. en cours					-,			_,	
26	Participations et créances rattachées		9 636 013 625	9 636 013 625			115 275 000			
48	Comptes de régularisation	73 000 000	73 000 000	72 116 906						
	L	25 492 350 000	53 698 746 164	11 143 962 341		20,75	9 520 304 358		28,85	7 730 356 844
				-						
	TOTAL GENERAL	41 019 333 908	95 431 265 469	40 743 448 619		42,69	42 773 019 985		ſ	28 287 613 732

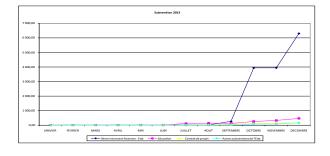
Pour un montant prévisionnel de 41,732 milliards XPF, les recettes d'investissement ne sont réalisées qu'à hauteur de 29,599 milliards XPF. Ce résultat s'explique par de faibles taux de réalisation des lignes de recettes suivantes :

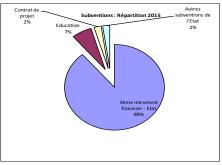
- •50,20 % pour les subventions d'investissement : 7,080 milliards XPF au lieu des 14,104 milliards XPF prévus,
- •65,27 % pour les emprunts : 7,168 milliards XPF au lieu des 10,982 milliards XPF prévus,
- •56,23 % pour les autres immobilisations financières : 2,156 milliards XPF au lieu des 3,834 milliards XPF.

## 1.3.2.1 Les subventions d'investissement

Subventions reçues	Prévision 2015	Réalisations 2015	Rappel des	réalisations		Ecarts	
	(a)	(b)	2014 (c)	2013 (d)	(b-a)	(b-c)	(b-d)
3ème Instrument financier -Etat	11 245 618 292	6 293 855 252	4 631 024 620	3 055 919 737	10 784 534 261	1 662 830 632	3 237 935 515
Education	444 765 680	461 084 031	266 910 144	175 182 280	281 065 689	194 173 887	285 901 751
Contrat de projets	1 296 857 147	163 699 991	206 702 289	393 236 199	1 296 857 147	-43 002 298	-229 536 208
Autres subventions de l'Etat	1 117 211 892	0	43 134 138	166 772 257	966 853 897	-43 134 138	-166 772 257
Fonds exceptionnels d'investissement	0	150 357 995	0	0	-11 217 912	150 357 995	150 357 995
Conseil interministériel de l'Outre-mer	0	11 217 912	0	0	-7 080 215 181	11 217 912	11 217 912
	14 104 453 011	7 080 215 181	5 147 771 191	3 791 110 473	6 237 877 901	1 932 443 990	3 289 104 708
(millions CFP)							
JANVIER	FEVRIER MARS	AVRIL MAI	JUIN JU	JILLET AOUT	SEPTEMBRE (	OCTOBRE NOVEN	BRE DECEMBRE

(												
	JANVIER F	EVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
3ème intrument financier - Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,28	12,78	258,39	3 932,64	3 942,15	6 293,86
Education	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112,98	120,85	120,85	249,59	323,69	461,08
Contrat de projet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,66	20,32	65,62	126,07	139,50	163,70
Autres subventions de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,22	82,82	82,82	161,58
Total :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138,93	153,95	456,09	4 391,11	4 488,15	7 080,22





Les recettes issues des partenariats avec l'État atteignent un montant de 7,080 milliards XPF ( 50,20 % des prévisions budgétaires). Elles regroupent principalement les subventions provenant :

- -du 3<sup>ème</sup> instrument financier (ex DGDE) (88,9%),
- -du contrat de projets (2,3 %),
- -de la DGI pour l'éducation (6,5 %),
- -des autres subventions de l'État (2,3 %).

Les tableaux ci-dessous présentent respectivement la répartition des recettes par dispositif et les opérations ayant fait l'objet des financements les plus importants.

Volets	TR émis
Voiets	2015
3IF - 2011	582 502 768
3IF - 2012	1 210 813 855
3IF - 2013	1 482 018 024
3IF - 2014	2 001 080 284
3IF - 2015	1 015 883 230
TOTAL 3IF (Art. 131 11 & 132 11)	6 292 298 161
FEI	150 357 995
TOTAL FEI (Art. 131 181 & 131 182)	150 357 995
DGI	461 084 031
TOTAL DGI (Art. 131 14 & 132 14)	461 084 031
CIOM	11 217 912
TOTAL CIOM (Art. 131 182 & 132 182)	11 217 912
CdP - Abris de survie	42 745 089
TOTAL CDP "abris"	42 745 089
CdP - Santé (INV)	88 747 618
TOTAL CDP "santé"	134 300 385
CdP - Ens. Supérieure & Recherche (INV)	28 975 077
TOTAL CDP "ens.sup. & recherche"	28 975 077
CdP - Tourisme nautique aux ISLV	2 941 795
TOTAL CDP "Tourisme nautique aux ISLV"	2 941 795
CdP - Tourisme nautique aux ISLV	0
TOTAL CDP "Environnement"	0
TOTAL CDP (INV - Art. 132 151)	163 409 579
TOTAL GENERAL (INV)	7 078 367 678

Les 5 opérations ayant reçu les financements les plus importants par dispositif :

Dispositifs	AP	LIBELLE	RECETTES EMISES 2015				
	158.2013	Travaux d'aménagements de la route de l'aéroport à la RDO - commune de FAAA	229 090 909				
3 IF	185.2014	Aménagement et travaux divers réseau routier Tahiti - 2014	257 906 094				
311	94.2008	Dénivelé giratoire de la mairie de Punaauia + phase travaux	259 694 545				
	298.2014	Protection du littoral de Faaripo – tranche 2	260 552 734				
	195.2015 Aménagement et travaux divers réseau routier Tahiti - 2015						
	•						
	295.2013	Programme de rattrapage en matière d'équipements structurants Projet Fiber to the home - T1	71 599 045				
FEI	343.2014	Programme de rattrapage en matière d'équipements structurants Projet Fiber to the home - T2	78 758 950				
	332.2014	Equipements "Ecole numérique" des collèges et lycées	19 984 308				
	334.2014	Equipements des collèges et lycées	41 724 138				
DGI	103.2009	Travaux de construction d'un internat de garçons au CETAD de Tiputa-Rangiroa	57 936 025				
	327.2009	Construction d'un bâtiment au lycée Paul Gauguin	178 592 031				
	335.2014	Aménagements et travaux divers des collèges et lycées	146 867 826				
	•	•	•				
	378.2011	Recensement général sur l'agriculture en Pf, l'objectif général recherché étant une	3 858 133				
CIOM	376.2011	meilleure connaissance du monde agricole polynésien.	3 636 133				
	379.2011	Objectif politique de "souverainet é alimentaire (phase 2)"	7 359 779				
	83.2008	Réhabilitation du service de longs séjours de l'hôpital de TARAVAO	9 470 235				
	38.2012	ILM acquisition d'un séquenceur d'acides nucléiques	12 602 801				
CdP	349.2011	Rénovation de la toiture du CME - PIRAE	16 327 434				
	120.2009	Extension de la cité universitaire de Polynésie française.	28 975 077				
	311.2011	Construction de l'abri de NIAU	33 696 847				

Au titre du contrat de projet ii (CDP 2), les deux volets de la convention-cadre du Contrat de projets 2015-2020 ont été ratifiés, le 9 mars 2015 à l'occasion de la visite officielle à Tahiti de la ministre des Outre-mer, Mme George Pau-Langevin.

Le **Contrat de projets Etat-Pays-Communes**, prévoit, sur la période 2015-2020, l'affectation de 12 milliards de XPF en faveur des projets d'investissement structurants municipaux. La répartition des participations des trois partenaires prévoit une intervention financière de l'Etat à parité avec celle du Pays, une quote-part de 5 à 15% du montant des opérations restant à la charge des communes.

Le **Contrat de projets Etat-Pays**, relatif au financement sur la période 2015-2020 de projets relevant de la compétence de la Polynésie française porte quant à lui sur le financement en partenariat pour près de 38 milliards XPF. Il concerne des secteurs aussi variés que le développement touristique (8,95 milliards XPF), le soutien aux activités du secteur primaire (2,69 milliards XPF), le développement des énergies renouvelables (2,5 milliards XPF), la santé (3,58 milliards XPF), les infrastructures sportives (1,79 milliards XPF) mais surtout le logement social pour une enveloppe de 11,94 milliards XPF.

Au-delà de ces deux secteurs d'intervention, sont également éligibles au présent financement les dépenses relatives à l'élaboration du schéma d'aménagement général de la Polynésie française (SAGE), ainsi que les dépenses relatives au suivi et à l'évaluation de ces deux outils. L'enveloppe dédiée pour cela est de 0,190 milliard XPF.

#### a)Contrat de projets II – Etat –Pays relatif au financement des projets communaux

Un premier comité de pilotage a été organisé le 5 mai 2015 afin de définir les modalités de dépôt, de présentation et d'instruction des projets retenus pour bénéficier des financements du Contrat de projets 2015 -2020.

Ce COPIL a également fixé les délais de l'appel à projets pour la programmation 2015 pour les domaines d'intervention se rapportant aux enjeux environnementaux communaux:

- -La gestion des déchets
- -Les travaux d'assainissement des eaux usées
- -La distribution d'eau potable

Le 13 juillet 2015, un second comité de pilotage a acté la programmation des investissements proposés au titre de l'année 2015.

Elle comprend 10 projets structurants, pour un montant total de 1,759 milliards XPF, dont 85,3 % sont financés à parts égales par l'État et la Polynésie française.

Ils sont présentés, ci-dessous par ordre de priorité :

- -Seconde tranche d'extension du centre d'enfouissement technique de Bora-Bora.
- -Rénovation de réseau d'adduction en eau potable et mise en conformité de branchement sur la commune de Pirae (zone 1)
- -Études pour la mise en œuvre de la gestion des déchets ménagers de la commune de Raivavae
- -Travaux d'adduction en eau potable sur la commune de Manihi Tranche 1

- -Rénovation des conduites principales sur l'Avenue Ariipaea Pomare à Arue
- -Rénovation et mise en conformité du réseau principal situé entre les 2 baies de Moorea
- -Acquisition de deux camions « bennes à ordures ménagères » au profit de la commune de Punaauia
- -Campagne de forage d'eau de reconnaissance à Fitii, Parea et Tefarerii, pour la commune de Huahine
- -Rénovation de réseau d'eau potable sur cinq secteurs de la commune de Pirae (servitudes Afarerii, rues Temarii et Gadiot, Pater, Fare RauApe et servitude Heimaire)
- -Travaux d'adduction en eau potable sur la commune de Taiarapu Est Phase 1 du SDAEP actualisé lot 2 : travaux de réseaux sur les secteurs de Faaone et Pueu

#### b)Contrat de projets II Etat-Pays relatif au financement des projets relevant des compétences de la Polynésie française

Un premier comité de pilotage a été organisé le 20 août 2015 afin de définir la programmation 2015 des investissements relatif aux projets relevant des compétences de la Polynésie française.

La programmation comprend 6 projets, pour un coût total TTC de 3,692 milliards XPF, financés par l'État à hauteur de 50% du montant hors taxes (soit 1,805 milliards XPF)

- -Opération VAITUPA II Travaux
- -Opération NUUMEHA Hotuarea (Etudes)
- -Opération FARIIPITI Travaux
- -Etudes de sécurisation électrique des lotissements OPH programmation 2015
- -Travaux de sécurisation et réhabilitation des lotissements OPH programmation 2015
- -Opération Habitat dispersé hors Tahiti et Moorea

## 1.3.2.2 Les emprunts et dettes assimilées

Les emprunts mobilisés totalisent 7,168 milliards XPF contre 16,655 milliards XPF l'année précédente.

Au titre des emprunts reportés de 2014, le versement de la 2è tranche et celui du solde de l'emprunt contracté en 2014 auprès de l'Agence française de Développement, ont été opérés respectivement le 15 avril 2015 et le 08 décembre 2015 pour un montant cumulé de 1,193 milliard XPF.

Au titre du plan de financement 2015, la totalité de l'enveloppe d'emprunt votée, soit près de 8 milliards XPF, a été réalisée, en emprunts bancaires classiques pour 7,870 milliards XPF.

Les 4 emprunts conclus sont les suivants :

- -un emprunt de 2,983 milliards XPF auprès de l'Agence française de Développement, avec la mobilisation de la 1ère tranche de 1,193 milliard XPF et de la 2ème tranche de 895 millions XPF en décembre 2015.
- -un emprunt de 2,386 milliards XPF auprès de la SFIL, associé à une opération de refinancement du dernier emprunt structuré, versé le 1er juin 2015 ;
- -un emprunt de 1,5 milliard XPF auprès du groupe Société Générale, encaissé le 23 décembre 2015 ;
- -un emprunt de 1 milliard XPF auprès de la banque Socredo.

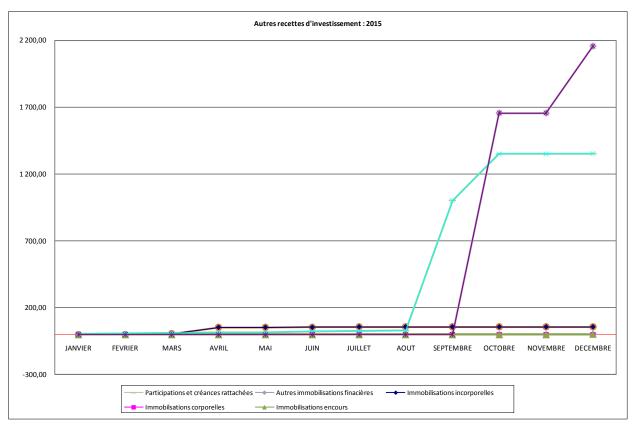
Au titre du report des emprunts sur la gestion de 2016, il y aura :

- -le solde de l'emprunt 2015 de l'AFD de 895 millions XPF;
- -l'emprunt Socredo de 1 milliard XPF;
- -les 2 emprunts signés le 18 décembre 2012, auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de l'AFD, dont les fonds sont affectés à l'opération de construction d'un système de climatisation à l'eau de mer (SWAC), pour le centre hospitalier de Polynésie (CHPF).

## 1.3.2.3 Les autres recettes d'investissement

(M XPF)

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5,85	52,93	52,93	55,09	55,79	55,79	55,79	55,91	55,92	55,92
Immobilsations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	0,18	0,34
Immobilisations encours	0,00	0,00	0,00	0,07	0,07	0,28	0,29	0,29	0,31	0,31	0,58	1,82
Participations et créances rattachées	3,64	7,28	10,93	14,59	16,64	21,94	25,62	29,32	1 002,69	1 351,01	1 351,01	1 351,77
Autres immobilisations finacières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 656,00	1 656,00	2 156,00
	3,64	7,28	16,78	67,59	69,64	77,31	81,71	85,40	1 058,79	3 063,39	3 063,69	3 565,85



Sous ce chapitre, sont enregistrés notamment tous les produits nets de cession des immobilisations. En 2015, hors écriture d'ordre, ils s'élèvent à 3,566 milliards XPF :

- -des immobilisations incorporelles pour 55 millions XPF correspondant à des trop-perçus et des remboursements de subventions.
- -des immobilisations corporelles pour 0,34 millions XPF provenant des reprises de matériel par les fournisseurs à l'occasion de leur remplacement par du nouveau matériel.
- -des immobilisations en cours pour près de 2 millions XPF portant pour l'essentiel sur des écritures de régularisation.
- -des participations et des créances rattachées à des participations pour 1,351 milliard XPF provenant des remboursement d'avances consenties par le pays et aussi les écritures constatant la dépréciation des actions de Air Tahiti Nui et de divers autres remboursements
- -des autres immobilisations financières pour 2,156 milliards XPF enregistrant les titres émis en remboursement de prêts accordés au Centre hospitalier de la Polynésie (1,656 milliard XPF) et à la société Tahiti Nui Aménagement Développement (500 millions XPF)

## 1.4 Les dépenses

## 1.4.1 Exécution par mission et programme

Un regroupement des opérations de recettes ou de dépenses par mission et programme a été introduit pour permettre aux élus de mieux visualiser les actions du Pays.

Les missions (chapitres) reflètent les secteurs de politique publique et les programmes (sous-chapitres) affichent le découpage des actions concourant à la réalisation d'une politique sectorielle donnée (mission).

Ainsi, dix sept missions ont été définies :

- -Pouvoirs publics,
- -Moyens internes,
- -Personnel,
- -Partenariat avec les collectivités,
- -Tourisme,
- -Développement des ressources propres,
- -Économie générale,
- -Travail et emploi,
- -Culture et patrimoine,
- -Enseignement,
- -Santé,
- -Vie sociale,
- -Environnement,

- -Réseaux et équipements structurants
- -Transports,
- -Urbanisme, habitat et foncier,
- -Gestion fiscale,
- -Gestion financière.

L'examen des conditions de réalisation des programmes constitutifs de chaque mission permet d'apprécier l'efficacité des actions menées. Le tableau ci-dessous permet d'apprécier pour 2015 les dépenses globales par missions et par nature de dépenses (investissement, personnel, fonctionnement autres que personnel).

Mission	2015	Investissement	Personnel	Autres	Total	/tot gal	//Tot inv	// Tot Fct
900/960	Pouvoir public	72 530	3 857 977	3 174 454	7 104 962	5,66%	0,24%	7,43%
901/961	Moyens internes	919 643	1 672 044	559 999	3 151 687	2,51%	2,99%	2,36%
902/962	Personnel	0	846 432	177 880	1 024 312	0,82%	0,00%	1,08%
903/963	Partenariat avec les collectivités	2 946 215	242 875	15 999 509	19 188 600	15,30%	9,57%	17,16%
904/964	Tourisme	419 487	155 569	1 663 255	2 238 312	1,78%	1,36%	1,92%
905/965	Développement des ressources propres	670 977	2 182 107	3 152 738	6 005 822	4,79%	2,18%	5,64%
906/966	Economie générale	220 000	356 417	1 790 479	2 366 897	1,89%	0,71%	2,27%
907/967	Travail et emploi	32 050	742 157	8 114 120	8 888 326	7,08%	0,10%	9,36%
908/968	Culture et patrimoine	115 516	197 898	1 057 468	1 370 881	1,09%	0,38%	1,33%
909/969	Enseignement	1 631 596	3 653 664	3 338 899	8 624 159	6,87%	5,30%	7,39%
910/970	Santé	588 141	6 872 105	2 700 586	10 160 831	8,10%	1,91%	10,11%
911/971	Vie sociale	153 807	1 592 107	4 617 232	6 363 147	5,07%	0,50%	6,56%
913/973	Environnement	22 958	264 451	819 932	1 107 341	0,88%	0,07%	1,15%
914/974	Réseaux et équipements structurants	8 668 959	3 012 434	1 904 443	13 585 836	10,83%	28,15%	5,19%
915/975	Transports	384 324	2 258 046	1 365 985	4 008 354	3,20%	1,25%	3,83%
916/976	Urbanisme, habitat et foncier	4 489 018	1 042 988	1 150 001	6 682 006	5,33%	14,58%	2,32%
950/990	Gestion fiscale		849 513	5 328 622	6 178 135	4,92%	0,00%	6,53%
951/991	Gestion financière	9 455 669	53 714	7 896 583	17 405 967	13,87%	30,71%	8,40%
		30 790 890	29 852 499	64 812 185	125 455 574	100,00%	100,00%	100,00%
		y compris dotatio	n aux amortissen	nent				

Mises en perspective par rapport aux deux dernières années, les dépenses se présentent de la manière suivante (en milliers XPF) :

Missions		2013		2014		2015	2015-2014		Evol.
		Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
900/960	Pouvoir public	6 961 477	5,74%	7 201 377	5,65%	7 104 962	5,66%	-96 416	-1,34%
901/961	Moyens internes	2 623 977	2,16%	2 599 433	2,04%	3 151 687	2,51%	552 254	21,25%
902/962	Personnel	1 070 719	0,88%	1 006 315	0,79%	1 024 312	0,82%	17 997	1,79%
903/963	Partenariat avec les collectivités	16 903 357	13,93%	20 185 971	15,83%	19 188 600	15,30%	-997 371	-4,94%
904/964	Tourisme	2 028 975	1,67%	1 701 648	1,33%	2 238 312	1,78%	536 664	31,54%
905/965	Développement des ressources propres	6 142 780	5,06%	6 238 879	4,89%	6 005 822	4,79%	-233 057	-3,74%
906/966	Economie générale	2 436 903	2,01%	2 438 382	1,91%	2 366 897	1,89%	-71 485	-2,93%
907/967	Travail et emploi	8 282 854	6,83%	5 361 675	4,20%	8 888 326	7,08%	3 526 651	65,78%
908/968	Culture et patrimoine	1 246 355	1,03%	1 351 835	1,06%	1 370 881	1,09%	19 046	1,41%
909/969	Enseignement	7 614 220	6,28%	7 766 245	6,09%	8 624 159	6,87%	857 915	11,05%
910/970	Santé	11 506 077	9,48%	9 918 946	7,78%	10 160 831	8,10%	241 885	2,44%
911/971	Vie sociale	12 653 332	10,43%	12 784 383	10,03%	6 363 147	5,07%	-6 421 236	-50,23%
913/973	Environnement	813 363	0,67%	932 538	0,73%	1 107 341	0,88%	174 803	18,74%
914/974	Réseaux et équipements structurants	11 445 298	9,43%	15 945 392	12,51%	13 585 836	10,83%	-2 359 556	-14,80%
915/975	Transports	3 807 123	3,14%	4 022 737	3,15%	4 008 354	3,20%	-14 383	-0,36%
916/976	Urbanisme, habitat et foncier	3 078 882	2,54%	3 871 790	3,04%	6 682 006	5,33%	2 810 217	72,58%
950/990	Gestion fiscale	6 489 184	5,35%	6 131 449	4,81%	6 178 135	4,92%	46 686	0,76%
951/991	Gestion financière	16 215 609	13,37%	18 049 883	14,16%	17 405 967	13,87%	-643 916	-3,57%
				0					
		121 320 486	100,00%	127 508 876	100,00%	125 455 574	100,00%	-2 053 302	-1,61%

Enfin, par ordre décroissant de dépenses, les missions se présentent ainsi (en milliers XPF) :

Mission	2015	Investissement	Personnel	Autres	Total	/tot gal	//Tot inv	// Tot Fct
903/963	Partenariat avec les collectivités	2 946 215	242 875	15 999 509	19 188 600	15,30%	9,57%	17,16%
951/991	Gestion financière	9 455 669	53 714	7 896 583	17 405 967	13,87%	30,71%	8,40%
914/974	Réseaux et équipements structurants	8 668 959	3 012 434	1 904 443	13 585 836	10,83%	28,15%	5,19%
910/970	Santé	588 141	6 872 105	2 700 586	10 160 831	8,10%	1,91%	10,11%
907/967	Travail et emploi	32 050	742 157	8 114 120	8 888 326	7,08%	0,10%	9,36%
909/969	Enseignement	1 631 596	3 653 664	3 338 899	8 624 159	6,87%	5,30%	7,39%
900/960	Pouvoir public	72 530	3 857 977	3 174 454	7 104 962	5,66%	0,24%	7,43%
916/976	Urbanisme, habitat et foncier	4 489 018	1 042 988	1 150 001	6 682 006	5,33%	14,58%	2,32%
911/971	Vie sociale	153 807	1 592 107	4 617 232	6 363 147	5,07%	0,50%	6,56%
950/990	Gestion fiscale		849 513	5 328 622	6 178 135	4,92%	0,00%	6,53%
905/965	Développement des ressources propres	670 977	2 182 107	3 152 738	6 005 822	4,79%	2,18%	5,64%
915/975	Transports	384 324	2 258 046	1 365 985	4 008 354	3,20%	1,25%	3,83%
901/961	Moyens internes	919 643	1 672 044	559 999	3 151 687	2,51%	2,99%	2,36%
906/966	Economie générale	220 000	356 417	1 790 479	2 366 897	1,89%	0,71%	2,27%
904/964	Tourisme	419 487	155 569	1 663 255	2 238 312	1,78%	1,36%	1,92%
908/968	Culture et patrimoine	115 516	197 898	1 057 468	1 370 881	1,09%	0,38%	1,33%
913/973	Environnement	22 958	264 451	819 932	1 107 341	0,88%	0,07%	1,15%
902/962	Personnel	0	846 432	177 880	1 024 312	0,82%	0,00%	1,08%
		30 790 890	29 852 499	64 812 185	125 455 574	100,00%	100,00%	100,00%

Globalement sur 2015, les dépenses sont en diminution de 2,053 milliards XPF par rapport à l'exercice 2014. Neuf missions ont vu leurs dépenses diminuées de 10,837 milliards XPF tandis que les dix autres missions ont dépensé d'avantage pour plus de 8,784 milliards XPF.

Les missions ayant subi les contractions de dépenses les plus importantes sont :

- -«Vie sociale »: -50,23 % pour -6,421 milliards XPF,
- -« Réseaux et équipements structurants » : 14,80 % pour 2,360 milliards XPF,
- -« Partenariat avec les collectivités » : 4,94 % pour 997 millions XPF,
- -« Gestion financière » : 3,57 % pour 644 millions XPF.

Les missions ayant bénéficié des augmentations les plus importantes sont :

- -« Travail et emploi»: + 65,78 % pour 3,527 millions XPF,
- -« Urbanisme, habitat et foncier»: + 72,58 % pour 2,810 milliards XPF,
- -« Enseignement »: + 11,05 % pour 857 millions XPF,
- -« Moyens internes »: + 21,25 % pour 552 millions XPF,
- -« Tourisme »: + 31,54 % pour 537 millions XPF,

## 1.4.1.1 Mission « Pouvoirs publics »

## 1.4.1.1.1 Réalisations en 2015

Hors écritures d'ordre, la mission « Pouvoirs publics » représente 5,66 % des dépenses totales de l'exercice pour un montant de 7,105 milliards XPF.

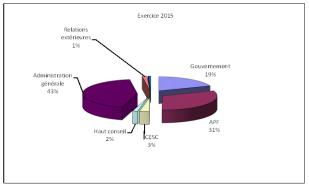
(Milliers XPF)

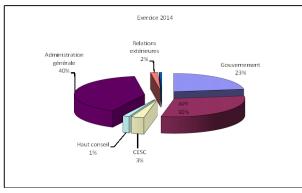
Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	72 530	1,02 %
- Frais de personnel	3 857 977	54,30 %
- frais de fonctionnement hors personnel	3 174 454	44,68 %
Total:	7 104 962	100,00%

Le taux de réalisation 2015 est de 96,02 % contre 97,86 % en 2014.

000//060	Douvoire publice	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Ec	arts	Par	tios
900//960	Pouvoirs publics	BP 2015					arts		tios (D)/Tot
	en milliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
									budget
Investisser	ment	-							
900 01	Gouvernement		2 944	2 724	11 534	220	-8 810	92,51	0,01
900 03	CESC				5 000	0	-5 000		0,00
900 05	Administration générale		175 227	69 807	64 991	105 421	4 816	39,84	0,23
960 08	Communication								
	Total	27 000	178 172	72 530	81 525	105 641	-8 995	40,71	0,24
Fonctionne	ement								
960 01	Gouvernement	1 746 658	1 768 913	1 362 394	1 629 211	406 519	-266 817	77,02	1,44
	Personnel (s/ch 96007)	1 100 000	1 100 000	811 838	1 082 414	288 162	-270 576	73,80	0,86
	Autres	646 658	668 913	550 556	546 798	118 357	<i>3 758</i>	82,31	0,58
960 02	APF	2 196 100	2 196 100	2 196 100	2 177 400	0	18 700	100,00	2,32
	Personnel					0	0		0,00
	Autres	2 196 100	2 196 100	2 196 100	2 177 400	0	18 700	100,00	2,32
960 03	CESC	202 307	202 307	205 499	207 186	-3 192	-1 687	101,58	0,22
	Personnel	108 007	108 007	111 199	108 305	-3 192	2 894	102,96	0,12
	Autres	94 300	94 300	94 300	98 881	0	-4 581	100,00	0,10
960 04	Haut conseil	127 571	128 117	105 794	107 795	22 323	-2 001	82,58	0,11
	Personnel	118 571	118 571	99 968	97 669	18 603	2 298	84,31	0,11
	Autres	9 000	9 546	5 826	10 126	3 720	-4 300	61,03	0,01
960 05	Administration générale	2 744 386	2 746 925	3 003 562	2 832 214	-256 637	171 347	109,34	3,17
	Personnel	2 373 870	2 373 870	2 724 523	2 532 475	-350 654	192 048	114,77	2,88
	Autres	370 516	373 055	279 038	299 739	94 017	-20 701	74,80	0,29
960 06	Relations extérieures	111 018	124 598	103 177	122 617	21 421	-19 440	82,81	0,11
	Personnel	69 516	69 516	61 986	<i>75 275</i>	7 530	-13 288	89,17	0,07
	Autres	41 502	55 082	41 190	47 342	13 891	-6 152	74,78	0,04
960 07	Gvt - Pesonnel de cabinet	0	0	0	0	0	0		0,00
	Personnel			0	0				
	Autres	(voir 96001)		0	0	0	0		0,00
960 08	Communication	54 443	54 480	55 907	43 423	-1 426	12 483	102,62	0,06
	Personnel	37 443	37 443	48 463	33 714	-11 020	14 750	129,43	0,05
	Autres	17 000	17 037	7 443	9 710	9 594	-2 267	43,69	0,01
	Total	7 182 483	7 221 439	7 032 431	7 119 846	189 008	-87 415	97,38	7,43
	Personnel	3 807 407	3 807 407	3 857 977	3 929 851	-50 571	-86 623	101,33	4,08
	Autres	3 375 076	3 414 033	3 174 454	3 189 995	239 579	-13 275	92,98	3,35
TOTAL par	mission/programme								
	Gouvernement		1 771 857	1 365 118	1 640 746	406 739	-275 628	77,04	1,09
	APF		2 196 100	2 196 100	2 177 400	0	18 700	100,00	1,75
	CESC		202 307	205 499	212 186	-3 192	-6 687		0,16
	Haut conseil		128 117	105 794	107 795	22 323	-2 001	82,58	0,08
	Administration générale		2 922 152	3 073 368	2 897 205	-151 216			2,45
	Relations extérieures		124 598	103 177	122 617	21 421	-19 440	82,81	0,08
	Communication		54 480	55 907	43 423	-1 426	12 483	102,62	0,04
	Total	7 209 483	7 399 611	7 104 962	7 201 371	296 076	-108 893	96,02	5,66
Ecritures d	'ordre								
Fonctionne	ement	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissen	nent	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition des dépenses par programme (2015/2014)





Les dépenses dédiées au Gouvernement, à l'APF et au CESC représentent respectivement 19 %, 31% et 2,9 % de l'enveloppe globale des 7, 1 milliards XPF.

L'Administration générale, les Relations extérieures et la Communication concentrent 3,2 milliards XPF, soit 45,5 % du budget global.

Les moyens engagés ont notamment permis :

#### °Au titre du Gouvernement

- A la Vice-présidence d'engager, lors de la préparation du budget primitif 2016, une modification du processus de construction budgétaire inspirée de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) nationales. Les travaux 2015 ont permis la production du projet annuel de performance 2016 (PAP 2016), document constituant le tome II du rapport préalable au débat d'orientation budgétaire. Ce nouveau document présente pour chaque mission et programme budgétaire les objectifs généraux de politiques publiques du Pays. Il décrit les actions et traduit par des tableaux d'objectifs adossés à des indicateurs de performance, les réalisations à mener. Ce document support des objectifs de politique sectorielle doit servir de référence aux travaux d'évaluation qui seront menés lors de la présentation du Rapport annuel de performance 2016 au moment de la présentation du Compte administratif 2016 du Pays en juin 2017.

#### ° Au titre des Relations Extérieures

- A la Délégation aux Affaires Internationales, Européennes et du Pacifique de renforcer l'intégration du pays dans l'espace régional par la représentation, la coordination des actions multilatérales avec les instances régionales, telles que le forum pour le développement du pacifique (PIDF), le Groupe des Dirigeants Polynésiens (PLG),le Forum des iles du Pacifique (FIP), la communauté du pacifique (CPS), le Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE) et le programme Oceania 21, de consolider le partenariat avec l'Union Européenne, dans le cadre des rencontres au titre des PTOM, France-PTOM, Inter-PTOM conférence ministérielle de l'OCTA. D'élaborer le suivi des programmes financés par le FED, que cela soit issus du 10<sup>ème</sup> FED Territorial, ou Régional Pacifique et Régional Thématique, et enfin la programmation du 11<sup>ème</sup> FED et concrétise les contacts avec des investisseurs étrangers et plus particulièrement d'origine chinoise, avec la signature de 5 protocoles d'accords, portant sur le projet de ferme aquacole, sur le développement des énergies renouvelables et sur l'ouverture de liaisons aériennes entre la Chine et la Polynésie française.

## ° Au titre de l'Administration Générale

-A la Délégation Générale à la Protection Sociale de traiter les contentieux liés à la PSG (Protection sociale Généralisée) devant la juridiction administrative, d'accompagner la Caisse de Prévoyance Sociale sur les réformes initiées en 2015, comme celles liées aux conditions d'admission au RST, aux exonérations des retraites supplémentaires (CRE-IRCAFEX) et aux avantages en nature,

-Aux Circonscriptions Administratives d'assurer la représentation du Président et du Gouvernement sur l'ensemble des archipels de la Polynésie, de s'enquérir des difficultés rencontrées par les populations de chaque circonscription par les nombreuses tournées réalisées, de répondre aux attentes diverses de la population grâce aux conventions de représentation et d'exécution de missions obtenues auprès des autre entités administratives (emploi(SEFI), licence de commerce réglementé(DGAE)...) et d'accompagner les maires des archipels dans leurs projets communaux,

-Au Secrétariat Général de veiller à la légalité des actes soumis à l'approbation du Conseil des ministres, d'assurer la publication des actes du Gouvernement et de l'Assemblée de Polynésie au travers du Journal Officiel, de réaliser la mise à jour de l'outil LEXPOL, pour faciliter l'accès des citoyens à l'information juridique, de conduire la défense des actes du Gouvernement auprès des instances judiciaires, de finaliser la réforme du Code de Procédure Civile, d'accompagner les structures administratives au travers des consultations juridiques ou des saisines de la juridiction administrative et de contribuer au projet de dématérialisation des actes et des procédures du secteur public,

- A la Direction de la Modernisation et des réformes de l'administration de répondre à ses obligations réglementaires en matière de consultations pour avis, de participations aux commissions, comités, jurys, de mener des travaux de contrôle et d'inspection, d'accompagner et d'apporter son conseil en organisation notamment en participant à l'élaboration des projets de services et enfin d'organiser le chantier de modernisation par la proposition et le lancement d'un plan d'actions.
- -Au Service du protocole d'assurer l'accueil et le séjour des personnalités et hôtes du président de la Polynésie française et de veiller au bon déroulement des interventions publiques du Président à l'occasion des cérémonies officielles,
- -Au Service d'Assistance et de Sécurité d'assurer la sécurisation de la présidence, des ministères et des services et le gardiennage des sites du domaine public à Tahiti et dans les Îles. Il assiste également les comités organisateurs de manifestations culturelles et sociales pour la partie sécurité.

## ° Au titre de la Communication

-Au Service de Communication de coordonner la communication de l'action gouvernementale, à l'adresse de tous types de média par l'organisation de conférences de presse, de communiqués notamment ceux relatifs aux décisions du Conseil des ministres.

# 1.4.1.1.2 Évolutions 2013/2014/ 2015

Les dépenses de la mission « Pouvoirs publics » enregistrent une légère diminution de 1,52 % par rapport à 2014.

Tableau – Évolutions de la mission « Pouvoirs publics » : 2013/2014/2015

900//960	Pouvoirs publics	Г	2013		2014		2015		Ecart	s 14/13	Ecart	s 15/14
	en milliers de F CFP		(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investisse	ment	L										
900 01	Gouvernement		7 012	15,59%	11 534	14,15%	2 724	3,76%	4 523	64,50%	-8 810	-76,39%
900 03	CESC		7 500	16,68%	5 000	6,13%	0	2,1.2,1	-2 500	,	-5 000	-100,00%
900 05	Administration générale		30 464	67,73%	64 991	79,72%	69 807	96,24%	34 527	113,34%	4 816	7,41%
960 08	Communication			,		-,		,		.,		,
	Total		44 975	100%	81 525	100%	72 530	100%	36 550	81,27%	-8 995	-11,03%
		_										,
Fonctionn	ement											
960 01	Gouvernement		1 600 901	100%	1 629 211	100%	1 362 394	100%	28 310	1,77%	-266 817	-16,38%
	Personnel (s/ch 96007)		1 032 620	64,50%	1 082 414	66,44%	811 838	59,59%	49 794	4,82%	-270 576	-25,00%
	Autres		568 281	35,50%	546 798	33,56%	550 556	40,41%	-21 484	-3,78%	<i>3 758</i>	0,69%
960 02	APF		2 108 000	100%	2 177 400	100%	2 196 100	100%	69 400	3,29%	18 700	0,86%
	Personnel				0				0		0	
	Autres		2 108 000	100,00%	2 177 400	100,00%	2 196 100	100,00%	69 400	3,29%	18 700	0,86%
960 03	CESC		202 366	100,00%	207 186	100,00%	205 499	100,00%	4 819	2,38%	-1 687	-0,81%
	Personnel		113 066	55,87%	108 305	52,27%	111 199	54,11%	-4 762	-4,21%	2 894	2,67%
	Autres		89 300	44,13%	98 881	47,73%	94 300	45,89%	9 581	10,73%	-4 581	-4,63%
960 04	Haut conseil		19 205	100,00%	107 795	100,00%	105 794	100,00%	88 589	461,27%	-2 001	-1,86%
	Personnel		17 046	88,76%	97 669	90,61%	99 968	94,49%	80 623	472,96%	2 298	2,35%
	Autres		2 159	11,24%	10 126	9,39%	5 826	5,51%	7 967	368,98%	-4 300	-42,46%
960 05	Administration générale		2 847 120	100,00%	2 832 214	100,00%	3 003 562	100,00%	-14 906	-0,52%	171 347	6,05%
	Personnel		2 483 589	87,23%	2 532 475	89,42%	2 724 523	90,71%	48 886	1,97%	192 048	7,58%
	Autres		363 531	12,77%	299 739	10,58%	279 038	9,29%	-63 792	-17,55%	-20 701	-6,91%
960 06	Relations extérieures		127 119	100,00%	122 617	100,00%	103 177	100,00%	-4 503	-3,54%	-19 440	-15,85%
	Personnel		97 499	76,70%	75 275	61,39%	61 986	60,08%	-22 224	-22,79%	-13 288	-17,65%
	Autres		29 620	23,30%	47 342	38,61%	41 190	39,92%	17 722	59,83%	-6 152	-12,99%
960 07	Gvt - Pesonnel de cabinet		8 960	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	-8 960	-100,00%	0	
	Personnel		8 960	100,00%	0		0		-8 960	-100,00%	0	
	Autres		0		0		0				0	
960 08	Communication		2 829	100,00%	43 423	100,00%	55 907	100,00%	6 880	243,18%	12 483	28,75%
	Personnel				33 714	77,64%	48 463	86,69%			14 750	43,75%
	Autres		2 829	100,00%	9 710	22,36%	7 443	13,31%	6 880	243,18%	-2 267	
	Total		6 916 502	100%	7 119 846	100%	7 032 431	100%	169 631	2,45%	-87 415	-1,23%
	Personnel		3 752 781	54,26%	3 929 851	55,20%	3 857 977	54,86%	143 357	3,82%	-86 623	-2,20%
	Autres		3 163 721	45,74%	3 189 995	44,80%	3 174 454	45,14%	19 394	0,61%	-15 542	-0,49%
TOTAL par	mission/programme	_		-			ı					•
	Gouvernement		1 607 913	23,10%	1 640 746	22,92%	1 365 118	19,21%	32 833	2,04%	-275 628	-16,80%
	APF		2 108 000	30,28%	2 177 400	30,42%	2 196 100	30,91%	69 400	3,29%	18 700	0,86%
	CESC		209 866	3,01%	212 186	2,96%	205 499	2,89%	2 319	1,11%	-6 687	-3,15%
	Haut conseil		19 205	0,28%	107 795	1,51%	105 794	1,49%	88 589	461,27%	-2 001	-1,86%
	Administration générale		2 877 584	41,34%	2 897 205	40,48%	3 073 368	43,26%	19 621	0,68%	176 163	6,08%
	Relations extérieures		127 119	1,83%	122 617	1,71%	103 177	1,45%	-4 503	-3,54%	-19 440	-15,85%
	Communication	L	2 829		43 423		55 907	0,79%		0,00%	12 483	28,75%
	Total		6 961 477	99,83%	7 157 948	100,00%	7 104 962	100,00%	208 260	2,99%	-108 893	-1,52%

### 1.4.1.2 Mission « Moyens internes »

#### 1.4.1.2.1 Réalisations 2015

Hors écriture d'ordre, la mission « Moyens interne » représente 2,51 % des dépenses totales de l'exercice pour un montant de 3,152 milliards XPF.

Le taux de réalisation 2015 (réalisation/Budget) est de 92,03 % contre 78,02 % en 2014.

Les dépenses par nature se décomposent de la manière suivante (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	919 6430	29,18 %
- Frais de personnel	1 672 044	53,05 %
- frais de fonctionnement hors personnel	559 999	17,77 %
Total:	3 151 687	100,00%

Les trois programmes de la mission « Moyens internes » voient leurs dépenses d'investissement progresser de + 417 millions XPF par rapport à 2014 malgré des taux de réalisation qui restent faibles (69,05%):

- -+ 168,26% pour le programme « Informatique »,
- -+ 88,93 % pour le programme « Bâtiments du Pays »,
- -+ 12,99 % pour le programme « Achat de matériel roulant et informatique ».

Pour le programme « Informatique », le montant total des dépenses en investissement s'est élevé à 293 millions XPF (109 millions XPF en 2014). Les opérations les plus importantes sont les suivantes :

- -Migration POST SOFIX (études, prestations, logiciels et matériels) (SDIAF) pour 146 millions XPF,
- -Evolution du progiciel SOFIX (Logiciels et matériels) pour 13 millions XPF,
- -Programme d'informatisation DAF (appli-cadastre) pour 35 millions XPF,
- -Mise à jour du socle de développement informatique du SIPF pour 47 millions XPF,
- -Application informatique de suivi et de préparation budgétaire (SDIAF) pour 12 millions XPF

Pour le programme « Bâtiments du Pays », le montant total des dépenses en investissement s'est élevé à 453 millions XPF (contre 240 millions XPF en 2014). Les cinq opérations les plus importantes ayant fait l'objet de règlements en 2015 sont les suivantes :

- -Relogement de la DTT (Transport Terrestre) pour 266 millions XPF,
- -Aménagement de locaux Tous services pour 35 millions XPF,
- -Travaux sur bâtiments du pays pour 31 millions XPF,
- -Construction de 3 logements de fonctions à Hao pour 23 millions XPF,
- -Réfection de la couverture du bâtiment Arrondissement Maritime pour 21 millions XPF

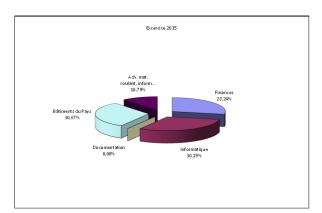
Pour le programme « Achat de matériels roulants, matériels informatique et matériels de bureau », le total des dépenses s'élève à 173 millions XPF (153 millions XPF en 2014) se répartissant de la manière suivante :

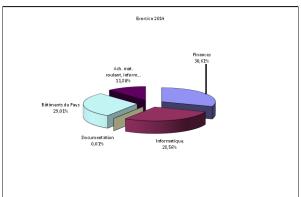
- -68 millions XPF consacrés à l'acquisition de matériel de transport pour tous les services,
- -48 millions XPF consacrés à l'acquisition de matériel informatique pour tous les services,
- -47 millions XPF consacrés à l'acquisition de matériel de matériel et mobiliers pour tous les services,
- -7 millions XPF consacrés à l'acquisition de véhicules de chantiers et de liaison pour la direction de l'équipement,
- -3 millions XPF consacrés à la lutte contre la fraude (Douanes).

## Tableau - Réalisations de la mission « Moyens internes»

901//961	Moyens internes	BP 20	15	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca	rts	Ra	atios
	en milliers de F CFP			(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
					, ,	, ,			·	budget
Investisse	ment	<u> </u>	J					<u> </u>		
901 01	Finances							0		0,00
901 02	Informatique			445 257	293 100	109 259	152 156	183 842	65,83	0,00
901 03	Documentation			443 237	233 100	103 233	132 130	103 042	05,65	0,00
901 04	Bâtiments du Pays			637 463	453 150	239 846	184 313	213 304	71,09	1,47
901 05	Ach. mat. roulant, inform			249 183	173 393	153 454	75 789		69,58	0,56
	Total	6	55 789	1 331 902	919 643	502 559		417 085	69,05	2,99
									,	,
Fonction	nement									
961 01	Finances	6	61 234	662 749	891 056	795 811	-228 307	95 245	134,45	0,94
	Personnel	48	35 499	485 499	720 902	622 898	-235 403	98 004	148,49	0,76
	Autres	17	75 735	177 250	170 154	172 913	7 096	-2 759	96,00	0,18
961 02	Informatique	7:	16 106	716 106	659 025	633 068	57 081	25 957	92,03	0,70
	Personnel	42	26 243	426 243	449 236	447 279	-22 993	1 957	105,39	0,47
	Autres	28	89 863	289 863	209 789	185 789	80 073	24 001	72,38	0,22
961 03	Documentation		0	0	0	359	0	-359		0,00
	Personnel		0	0	0	359	0	-359		0,00
	Autres		0	0	0	0	0	0		0,00
961 04	Bâtiments du Pays	54	44 887	551 412	514 731	514 294	36 680	438	93,35	0,54
	Personnel	36	8 640	368 640	367 545	377 330	1 095	-9 785	99,70	0,39
	Autres	17	6 247	182 772	147 187	136 964	35 585	10 223	80,53	0,16
961 05	Ach. mat. roulant, inform		62 317	162 317	167 231	153 341	-4 914	13 890	103,03	0,18
	Personnel		23 619	123 619	134 362	125 540	-10 743	8 822	108,69	0,14
	Autres		88 698	38 698	32 869	27 801	5 829	5 068	84,94	0,03
	Total		84 543	2 092 583	2 232 043	2 096 872	-139 460		106,66	2,36
	Personnel		04 001	1 404 001	1 672 044	1 573 406	-268 043	98 639	119,09	1,77
	Autres	68	30 542	688 582	559 999	523 467	128 583	36 532	81,33	0,59
TOTAL na	r mission/programme									
TOTAL PA	Finances			662 749	891 056	795 811	-228 307	95 245		0,71
	Informatique			1 161 362	952 125	742 326		209 799	81,98	0,71
	Documentation			0	0	359	203 237	-359	01,50	0,00
	Bâtiments du Pays			1 188 874	967 881	754 140	220 993	213 741	81,41	0,00
	Ach. mat. roulant, inform			411 499	340 624	306 794	70 875		82,78	0,27
	Total	2.7	40 332	3 424 485	3 151 687	2 599 431		<b>552 256</b>	92,03	2,51
				00	3 <b>-</b> 007				,	_,
<b>Ecritures</b>	d'ordre_									
Investisse										
90104	Bâtiments du Pays			55 300			55 300	0	0,00	0,00
Fonctionn	ement									
96102	Informatique	- 1	45 000	45 000	12 054					
96104	Bâtiments du Pays	1	18 000	118 000	8 156	11 714	260 276	-3 558	6,91	

# Répartition des dépenses par programme : 2015 - 2014





# 1.4.1.2.2 Évolution 2013/2014/ 2015

Tableau – Évolution de la mission « Moyens internes» : 2013/2014/2015

901//961 Moyens internes	2013		2014		2015		Ecarts	14/13	Ecarts	15/14
en milliers de F CFP	(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissement										
901 01 Finances										
901 02 Informatique	92 891	28,62%	109 259	21,74%	293 100	31,87%	16 368	17,62%	183 842	168,26%
901 03 Documentation		-,-		,	0	,- ,-		,		,
901 04 Bâtiments du Pays	156 485	48,22%	239 846	47,73%	453 150	49,27%	83 361	53,27%	213 304	88,93%
901 05 Ach. mat. roulant, inform	75 155	23,16%	153 454	30,53%	173 393	18,85%	78 299	104,18%	19 940	12,99%
Total	324 531	100%	502 559	100%	919 643	100%	178 028	54,86%	417 085	82,99%
Fonctionnement										
961 01 Finances	957 504	100%	795 811	100%	891 056	100%	-161 693	-16,89%	95 245	11,97%
Personnel	800 570	83,61%	622 898	78,27%	720 902	80,90%	-177 672	-22,19%	98 004	15,73%
Autres	156 933	16,39%	172 913	21,73%	170 154	19,10%	15 980	10,18%	-2 759	-1,60%
961 02 Informatique	637 420	100%	633 068	100%	659 025	100%	-4 352	-0,68%	25 957	4,10%
Personnel	443 336	69,55%	447 279	70,65%	449 236	68,17%	3 944	0,89%	1 957	0,44%
Autres	194 084	30,45%	185 789	29,35%	209 789	31,83%	-8 296	-4,27%	24 001	12,92%
961 03 Documentation	272	100%	359	100%	0	0%	87	32,19%	-359	-100,00%
Personnel	272	100,00%	359	100,00%	0		87	32,19%	-359	
Autres	0	0,00%	0	0,00%	0		0		0	
961 04 Bâtiments du Pays	551 175	100%	514 294	100%	514 731	100%	-36 882	-6,69%	438	0,09%
Personnel	401 371	72,82%	377 330	73,37%	367 545	71,41%	-24 041	-5,99%	-9 785	-2,59%
Autres	149 804	27,18%	136 964	26,63%	147 187	28,59%	-12 840	-8,57%	10 223	7,46%
961 05 Ach. mat. roulant, inform	153 076	100,0%	153 341	100,0%	167 231	100,0%	265	0,17%	13 890	9,06%
Personnel	124 922	81,61%	125 540	81,87%	134 362	80,35%	618	0,49%	8 822	7,03%
Autres	28 153	18,39%	27 801	18,13%	32 869	19,65%	-352	-1,25%	5 068	18,23%
Total	2 299 446	100%	2 096 872	100%	2 232 043	100%	-202 574	-8,81%	135 171	6,45%
Personnel	1 770 471	77,00%	1 573 406	75,04%	1 672 044	74,91%	-197 065	-11,13%	98 639	6,27%
Autres	528 975	23,00%	523 467	24,96%	559 999	25,09%	-5 509	-1,04%	36 532	6,98%
TOTAL par mission/programme										
Finances	957 504	36,49%	795 811	30,61%	891 056	28,27%	-161 693	-16,89%	95 245	11,97%
Informatique	730 311	27,83%	742 326	28,56%	952 125	30,21%	12 016	1,65%	209 799	28,26%
Documentation	272	0,01%	359	0,01%	0	0,00%	87	32,19%	-359	-100,00%
Bâtiments du Pays	707 661	26,97%	754 140	29,01%	967 881	30,71%	46 479	6,57%	213 741	28,34%
Ach. mat. roulant, inform	228 230	8,70%	306 794	11,80%	340 624	10,81%	78 564	34,42%	33 830	11,03%
Total	2 623 977	100%	2 599 431	100%	3 151 687	100%	-24 546	-0,94%	552 256	21,25%
Ecritures d'ordre										
Investissement										
90104 Bâtiments du Pays	0		0		0		0		0	
Fonctionnement										
96102 Informatique										
96104 Bâtiments du Pays	6 047		11 714		10 017		5 667		-1 698	

Au total, les moyens de la mission « moyens internes » progressent de 552 millions XPF par rapport à 2014.

# 1.4.1.3 Mission « Personnel »

## 1.4.1.3.1 **Réalisations 2015**

Tableau – Réalisations de la mission « Personnel» (avant ventilation)

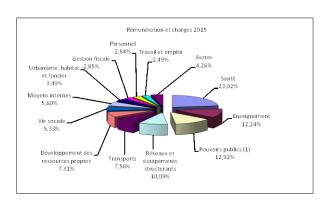
902//962	2 <u>Personnel</u>	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca	arts	Ra	tios
	en milliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
									budget
la continue									
Investissen									
902 01	Ress. humaines	-	-	-	-	-	-	-	-
902 02	Rémunération et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionne	ement								
962 01	Ress. humaines	210 987	211 034	177 880	169 635	239 472	8 245	84,29	0,19
	Autres	210 987	211 034	177 880	169 635	239 472	8 245	84,29	0,19
962 02	Rémunération et charges	29 753 311	29 979 413	29 040 661	29 722 964	239 472	-682 303	96,87	30,68
	Personnel	29 753 311	29 979 413	29 040 661	29 722 964	239 472	-682 303	96,87	30,68
	Total	29 964 297	30 190 447	29 218 542	29 892 599	478 945	-674 057	96,78	30,87
TOTAL par i	mission/programme								
	Ress. humaines	210 987	211 034	177 880	169 635	239 472	8 245	84,29	0,19
	Rémunération et charges	29 753 311	29 979 413	29 040 661	29 722 964	239 472	-682 303	96,87	30,68
	Total	29 964 297	30 190 447	29 218 542	29 892 599	478 945	-674 057	96,78	30,87
PM									
960 07	Personnel cabinet	1 100 000	1 100 000	811 838	1 082 414	288 162	-270 576	73,80	0,86

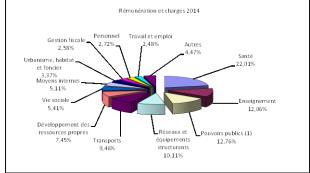
Hors écriture d'ordre, la mission « Personnel » représente 30,87 % des dépenses totales de l'exercice, soit 29,219 milliards XPF contre 29,893 milliards en 2014.

## Ventilation de la rémunération et des charges sociales au sein des autres missions

M XPF	BP 2015	BM 2015	Réal. 2015	Réal. 2014	2015-2014
Dépenses (s/chap 96202 - Rémunération et charges)	<i>29 753 311</i>	29 979 413	29 040 661	29 722 964	-682 303
Dépenses (s/chap 960 07 - Personnel cabinet)	1 100 000	I 100 000	811 838	I 082 4I4	-270 576
	30 853 311	31 079 413	29 852 499	30 805 378	-952 879
960 Pouvoirs publics	3 807 407	3 807 407	3 857 977	3 929 851	-71 874
961 Moyens internes	1 404 001	I 404 00I	I 672 044	I 573 406	98 639
962 Personnel	2 753 665	2 868 483	846 432	836 679	9 753
963 Partenariat avec les "collectivités"	205 765	205 765	242 875	226 101	16 774
964 Tourisme	121 766	121 766	155 569	136 465	19 104
965 Développement des ressources propres	2 119 555	2 134 672	2 182 107	2 296 169	-114 062
966 Economie générale	346 164	347 417	356 417	371 238	-14 82I
967 Travail et emploi	714 665	714 665	742 157	765 409	-23 253
968 Culture et patrimoine	303 I46	303 146	197 898	320 994	-123 096
969 Enseignement	3 030 126	3 030 126	3 653 664	3 715 888	-62 224
970 Santé	5 982 483	5 991 873	6 872 105	6 780 180	91 925
971 Vie sociale	1 584 983	I 584 983	1 592 107	I 665 597	-73 490
973 Environnement	243 873	243 873	264 451	269 569	-5 118
974 Réseaux et équipements structurants	2 918 487	2 926 460	3 012 434	3 115 757	-103 323
975 Transports	2 335 387	2 387 737	2 258 046	2 915 360	-657 314
976 Urbanisme, habitat et foncier	965 074	965 074	1 042 988	I 037 402	5 585
990 Gestion fiscale	754 099	754 099	849 513	796 040	53 473
991 Gestion financière	1 262 666	1 287 866	53 714	53 272	443
	30 853 311	31 079 413	29 852 499	30 805 378	<i>-952 879</i>

## Répartition des dépenses de personnel par mission





### 1.4.1.3.2 Programme « Ressources humaines »

### Tableau – Réalisations de la mission « Personnel» (après ventilation)

902//962 Personnel	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Ecar	ts	R	atios
en milliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	В-С	B/A	(B)/Tot. budget
Investissement	-		-					
902 01 Ress. humaines	-	-	-	-	-	-	-	-
902 02 Rémunération et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement 962 0I Ress. humaines	2 964 651	3 079 517	I 024 312	I 006 314	2 261 523	17 998	33,26	1,08
Personnel	2 753 665	2 868 483	846 432	836 679	2 022 051	9 753	29,51	0,89
Autres	210 987	211 034	177 880	169 635	239 472	8 245	84,29	0,19
Total	2 964 651	3 079 517	I 024 3I2	I 006 3I4	2 26I 523	17 998	33,26	1,08
TOTAL GENERAL	2 964 651	3 079 517	I 024 3I2	I 006 314	2 261 523	17 998	33,26	0,82

La gestion des « Ressources humaines » a coûté en frais de personnel plus de 846 millions XPF et 178 millions XPF en autres charges de fonctionnement, soit un coût total de 1,024 milliards XPF représentant 0,82 % des dépenses totales du Pays de l'exercice 2015. Ce poste de dépense a augmenté de 18 millions XPF par rapport à 2014

#### 1.4.1.3.3 Évolutions 2013/2014/2015

Sur les trois dernières années, l'évolution des dépenses des programmes de la mission est la suivante :

Tableau – Évolutions du programme «Ressources humaines» : 2013/2014/2015

		•	Ü				•			
902//962 Personnel	2013		2014		2015		Ecarts 14,	/13	Ecarts 15/	14
en milliers de F CFP	(C)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(C)	%	(C)-(B)	%
Investissement									J	
902 01 Ress. humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 02 Rémunération et charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		-		-	-	-	-	-	-	
Fonctionnement								(		
962 01 Ress. humaines	I 070 719	100,00%	I 006 314	100,00%	I 024 312	100,00%	-64 405	-6,02%	17 998	1,79%
Personnel	900 763	84,13%	836 679	83,14%	846 432	82,63%	-64 084	-7,11%	9 753	I,17%
Autres	169 956	15,87%	169 635	16,86%	177 880	17,37%	-321	-0,19%	8 245	4,86%
Total	1 070 719	100,00%	I 006 314	100,00%	1 024 312	100,00%	-64 405	-6,02%	17 998	1,79%
TOTAL GENERAL	1 070 719	100.00%	I 006 314	100,00%	1 024 312	100.00%	-64 405	-6.02%	17 998	1,79%

#### a) Programme « Rémunérations et charges »

Ce programme correspond à la charge budgétaire (salaires, charges sociales, indemnités diverses, congés administratifs, médecine du travail) qu'engendrent les moyens en personnels déployés dans les différents services du Pays pour la mise en œuvre des missions.

Sur l'exercice 2015, ce programme a représenté 31,53 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement, soit un total de 29,852 milliards XPF, en diminution de 952,9 millions XPF par rapport à 2014.

Cette baisse s'explique principalement par les effets des départs à la retraite (mise à la retraite ou départ volontaire) des agents de l'administration et les mesures de non renouvellement (gel ou suppression des postes).

.A titre d'information, l'évaluation de l'économie réalisée sur une année complète, du départ des 79 agents ayant sollicité un départ volontaire à la retraite en 2014 avoisinait les 374 millions XPF. Concernant le dispositif de 2013, celui-ci devait représenter, sur une année pleine, une économie de près d'1 milliard XPF.

	2 013	2 014	2015
96 202	30 710 680 928	29 722 964 300	29 040 661 394
96 007	1 062 892 687	1 082 413 911	811 838 036
	31 773 573 615	30 805 378 211	29 852 499 430
%// Dépenses réelles de Fct	32,27%%	31,74%	31,53%

### -l'effectif payé sur le budget de la PF

Au 31 décembre 2015, le nombre de « personnes » payées sur le budget du Pays se porte à 5065 agents contre 5092 en 2014, enregistrant ainsi une diminution de 27 agents par rapport à 2014, et 147 agents par rapport à 2013.

Ainsi, les plus fortes diminutions enregistrées en 2015 sont localisées au niveau du personnel ANFA (- 45) et CVD (-42).

Cette diminution des effectifs s'explique notamment par les départs à la retraite de 33 agents (28 ANFA et 5 marins), hors dispositif de départ volontaire particulier.

La plus forte augmentation d'effectifs sur 2015 est celle des agents non titulaires (ANT), avec 93 recrutements supplémentaires par rapport à 2014

La répartition par statut des agents payés par le budget de la Polynésie française est indiquée dans le tableau ci-après :

Code statut	Libellé statut	déc-13	déc-14	déc-15	Ecart 2014 /2015
AN	ANFA	887	853	810	-45
ANT	Agent Non titulaire FPT	400	465	558	93
CA	Personnel Cabinet	58	47	40	-7
СМ	Personnel Maritime	146	93	81	-12
CVD	Corps volontaires au développement	112	117	75	-42

DI	Docker Itinérant	59	61	60	-1
DP	Agent de droit privé	17	15	16	1
FE	Fonctionnaire Etat ou autres rémunéré PF	73	74	67	-7
FN	Corps d'Etat attaché à la Polynésie Fran	9	4	7	3
MN	Ministre	11	9	10	1
NT	Non titulaire FPT	7	6	9	3
RA	Retraite	43	41	41	0
RF	Forfaitaire	13	24	21	-3
RV	Allocation rente viagère	13	10	10	0
SR	Suppléant	39	33	32	-1
STA	Stagiaire	124	71	77	6
TT	Titulaire	3201	3169	3151	-18
		5212	5092	5065	-27

#### -les postes budgétaires

A titre de rappel, 88 postes budgétaires ont été supprimés au budget primitif de 2015 et 13 postes ont été supprimés au collectif n° 1-2015. Par ailleurs, 9 créations de postes ont été validées au budget primitif.

A fin décembre 2015, sur les 5 311 postes budgétaires ouverts, 4663 sont occupés et 505 sont vacants.

Sur les 505 postes vacants, 322 postes étaient gelés au 31 décembre 2015.

Evolution des postes budgétaires (2013 à 2015) Situation du poste	déc13	déc14	déc15
postes occupés	4 960	4 831	4 806
postes vacants	466	572	505
Dont postes gelés	265	281	322
Total	5 426	5 403	5 311

A ce nombre de postes budgétaires occupés (4 806), s'ajoutent les effectifs payés hors postes.

#### Il s'agit:

- -des membres du gouvernement,
- -des personnels des cabinets ministériels (hors agents permanents mis en service auprès des cabinets ministériels),
- -des agents recrutés pour remplacer des agents titulaires momentanément absents ou tout autre type de recrutement hors poste (dispositions de l'article 33 et 34 de la délibération 95-215 AT),
- -des agents CEAPF (ces derniers perçoivent du pays uniquement des accessoires de salaires : heures supplémentaires, astreintes, ISF etc.),
- -des personnes percevant une pension de retraite versée par le pays (ancien régime de retraite des membres du gouvernement et de l'APF, pension de retraite des cadres territoriaux),
- -des allocations de rente viagère.

#### -les charges sur exercices antérieurs (672)

En 2015, le montant des dépenses du poste 672 « Charges sur exercices antérieurs » du 962 02 a augmenté de près de 113,238 millions XPF, soit 568,486 millions XPF en 2015 contre 455,248 millions XPF en 2014. Le montant du 672 enregistré au sous-chapitre 960 07 a quant à lui diminué pour ne représenter en 2015 que la somme de 4,079 millions XPF, soit une baisse de 16,223 millions XPF.

Pour l'essentiel, les dépenses concernées correspondent :

- -aux rappels de traitement pour 202,763 millions XPF;
- -au mandatement des indemnités de fin de fonctions versées aux personnels de cabinet en application de l'article 13 de la délibération n° 2009-78 APF du 29 octobre 2009, pour la somme de 3 234 990 XPF ;
- -à la régularisation dans la solde générale de mars 2015 du départ volontaire de 3 marins pour un coût total de 25,2 millions XPF charges patronales incluses ; soit 24,283 millions XPF net au titre des indemnités de départ volontaire ;

- -au paiement de 2,926 millions XPF d'indemnité dite de mise à la retraite (Lp 1223-2 du code du travail) et 1,199 millions XPF d'indemnité de départ volontaire (Lp 1223-3 du code du travail) versée au personnel bénéficiant d'un contrat de travail de droit privé ;
- -aux rappels de cotisations CPS pour 91,741 millions XPF, dont 1 326 877 XPF de majorations CPS, et CST pour 24,447 millions XPF;
- -aux heures supplémentaires et dimanches compensés pour un total de 46,682 millions XPF, ainsi qu'aux majorations pour travaux horaires pour 10,647 millions XPF;
- -aux indemnités de gardes et astreintes pour 52,238 millions XPF;
- -au redressement des avantages en nature au titre des congés administratifs pour 56,839 millions XPF;
- -au paiement de cotisations sociales aux caisses métropolitaines (MGEN, URSAFF, Service des pensions de l'Etat, IRCANTEC, PREFON) pour un montant de 21,967 millions XPF;
- -aux versements de capital décès pour 24,012 millions XPF.

Art 672	2011	2012	2013	2014	2015
96202 Personnel	1 073 869 382	501 649 178	762 728 469	455 248 125	568 485 710
96007 Gouvernement - Personnel de cabi	0	10 114 714	16 597 914	20 302 162	4 078 956

#### -Le traitement des heures supplémentaires

En 2015, la dotation budgétaire initiale votée au titre d'indemnités imputées à l'article 641 12 (heures supplémentaires et dimanches compensés) s'élevait à 200 millions XPF.

Cette dotation étant insuffisante, elle a été abondée de 14,350 millions XPF lors du 1<sup>er</sup> collectif budgétaire de 2015, afin de tenir compte des demandes complémentaires de la direction de l'équipement (10,050 millions XPF), du service du protocole (100 000 XPF), du secrétariat général du gouvernement (500 000 XPF) et de la direction des transports terrestres (3,7 millions XPF).

Par ailleurs, des redéploiements de crédits (transferts) au sein du sous-chapitre 962 02 ont également été opérés pour traiter les états d'heures réalisées en 2015.

Ainsi, le montant total des dépenses liées au paiement des heures supplémentaires et dimanches compensés, s'élève pour 2015 à 223,386 millions XPF, avec un dépassement de 8,586 millions XPF par rapport à la dotation modifiée. En 2014, sur une dotation de 215,615 millions XPF, le montant total des dépenses du 641 12 s'est élevé à 208,907 millions XPF.

		DOTATION		MANDATEN	/IENT 2015		DELIGUATEUR
SERVICE	CTRH	ATTRIBUEE EN 2015	ARTICLE 641	ARTICLE 672	CAP 2015	MONTANT TOTAL	RELIQUAT SUR DOTALTION
SI	303	-	0	0	447 561	447 561	-447 561
SAS	307	35 000 000	22 753 018	14 604 896		37 357 914	-2 357 914
SMG	310	2 000 000	1 954 482	12 735	1 807 255	3 774 472	-1 774 472
Protocole	311	600 000	0	0		0	600 000
SGG	313	500 000	155 980	36 244	69 568	261 792	238 208
Santé	322	120 000 000	105 919 860	26 658 467	3 452 816	136 031 143	-16 031 143
SDR	325	18 000 000	15 501 688	1 275 232		16 776 920	1 223 080
DEQ	327	18 050 000	9 181 956	3 303 070		12 485 026	5 564 974
10	331	3 000 000	1 942 571	191 715		2 134 286	865 714
DAS	332	7 250 000	7 503 066	5 246		7 508 312	-258 312
SEFI	342	500 000	0	1 416		1 416	498 584
DAF	344	1 000 000	919 843	79 515		999 358	642
DΤΤ	348	5 200 000	3 378 891	7 871	29 223	3 415 985	1 784 015
ART	358	1 250 000	688 672	19 107		707 779	542 221
DRMM	368	1 000 000	880 050	105 039		985 089	14 911
SPJ	370	450 000	449 198			449 198	802
DGEE	378-319	1 000 000	0	49 949		49 949	950 051
TO	ΓAL	214 800 000	171 229 275	46 350 502	5 806 423	223 386 200	-8 586 200

En 2015, le montant total des heures supplémentaires payées aux agents de la direction de la Santé (DSP) a représenté 136,031 millions XPF, soit 16,031 millions XPF de plus par rapport à leur dotation initiale et près de 17,8 millions XPF de plus qu'en 2014.

La DSP enregistre cette année l'écart le plus important entre la dotation attribuée initialement et l'exécution au 31 décembre 2015. Il est suivi par le service assistance et sécurité avec près de 2,358 millions XPF de dépassement et le service des moyens généraux avec 1,774 millions XPF.

-Les autres indemnités<sup>1</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jusqu'en 2014, les tableaux communiqués faisaient apparaître le montant de toutes les indemnités, dont les indemnités de sujétions spéciales (ISS), perçues par les agents au titre d'une période de référence donnée. Par conséquent, si des régularisations étaient effectuées sur le progiciel de paye en n+1, les données des tableaux évoluaient.

En application des dispositions de la délibération 2011-66 APF du 22/09/2011 applicables depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011, une minoration de 10 % est appliquée aux indemnités suivantes :

- -indemnités de sujétions spéciales inscrites dans la grille figurant à l'article 3 de la délibération n° 97-153 APF du 13 août 1997 et servis aux agents de l'administration,
- -indemnités de sujétions financières servies aux agents relevant de la direction du budget et des finances (délibération n° 2003-65 APF du 15/05/2003),
- -indemnités de sujétions spéciales de la direction des affaires foncières (décision n° 972 DOM/ENR du 27/12/1978),
- -indemnités servies aux agents de la direction des impôts et des contributions publiques (D 97-93 APF du 29/05/1997, D 98-121 APF du 06/08/1998 et l'arrêté 808 CD du 23/04/1986 modifié),
- -prime informatique servie aux agents du service de l'informatique (arrêté 360 CM du 11/03/1986).

Pour cette année, le tableau synthétique présenté ne retrace que le montant des indemnités effectivement perçues par les agents au titre des différentes périodes de paye (période de calcul) de l'exercice budgétaire de 2015, période complémentaire incluse. Par souci de cohérence et pour une meilleure compréhension de l'évolution de ces données, les données de 2013 à 2015 inclus ont été retravaillées.

INDEMNITES DE SUJETION SPECIALE DE 2013 A 2015

		201	2013		2014		15	
Dernier libellé du service	Code rubrique	Li bel l é rubrique	Coût	Effectif	Coût	Effectif	Coût	Effectif
Secrétariat général du CESC	2300	Indemnité de sujétion spéciale	28 800	2		0	6 000	1
Secrétariat général du gouvernement	2300	Indemnité de sujétion spéciale	1 779 000	3	3 884 400	8	5 895 600	7
Inspection générale de l'Administration	2300	Indemnité de sujétion spéciale			160 800	2		0
Service des moyens généraux	2300	Indemnité de sujétion spéciale	42 748 500	71	46 418 700	43	58 226 100	42
Service du protocole	2300	Indemnité de sujétion spéciale	357 600	1	5 168 100	6	1 504 500	3
Service de la communication	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	4 216 200	4	7 845 900	6
Délégation aux affaires internationales	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	34 666	1		0
Service d'assistance et de sécurité	2300	Indemnité de sujétion spéciale	1 566 000	4	1 537 650	4	1 282 500	4
Haut Conseil de la Polynésie française	2300	Indemnité de sujétion spéciale	163 800	1	2 970 000	2	2 146 500	2
Secrétariat général du médiateur PF	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	1 332 000	1	2 160 000	1
Sce patrimoine archivistique et audiovi	2300	Indemnité de sujétion spéciale	864 000	1	362 400	1		0
Direct. générale des ressources humaines	2300	Indemnité de sujétion spéciale	532 849	2	151 530	1		0
Service de la traduction et de l'interpr	2300	Indemnité de sujétion spéciale	2 240 000	0	50 400	1	2 240 000	0
Direction des impôts et des contrib. pub	2300	Indemnité de sujétion spéciale	3 240 000	2	3 444 000	4	3 240 000	2
Direction du budget et de la prospective	2300	Indemnité de sujétion spéciale	987 468 5 583 900	2 9	39 378	2		0 0
Direction générale des finances publique	2300	Indemnité de sujétion spéciale	5 583 900	0	587 183	2	1 046 627	2
Direction du budget et des finances	2300	Indemnité de sujétion spéciale					1 040 027	0
Direction générale affaires économiques Direction polynésienne des affaires mari	2300 2300	Indemnité de sujétion spéciale Indemnité de sujétion spéciale		0	919 200 36 000	2 1		0
Service du tourisme	2300	, ,		0	128 700	3		0
Direction de l'aviation civile	2300	Indemnité de sujétion spéciale Indemnité de sujétion spéciale	32 196 783	97	35 834 400	102	40 755 057	110
Direction de l'aviation civile Direction ressources marines et minières	2300	Indemnité de sujétion spéciale	6 499 200	14	4 222 200	102	4 780 800	13
Direction des transports terrestres	2300	Indemnité de sujétion spéciale	8 358 000	11	7 210 992	11	6 969 600	9
Direction centrale SDR	2300	Indemnité de sujétion spéciale	7 152 000	11	9 190 800	11	7 976 400	12
Développement agricole	2300	Indemnité de sujétion spéciale	810 000	1	810 000	1	810 000	1
Contrôle phytosanitaire et zoosanitaire	2300	Indemnité de sujétion spéciale	8 842 500	11	7 371 000	10	10 516 500	11
Direction de l'équipement	2300	Indemnité de sujétion spéciale	1 406 533	4	1 629 600	2	1 512 000	1
Service des parcs et jardins et de la pr	2300	Indemnité de sujétion spéciale	444 000	1	7 732 350	11	10 699 200	25
Direction des affaires foncières	2300	Indemnité de sujétion spéciale	30 900	2	576 000	1	1 794 000	1
Service des énergies	2300	Indemnité de sujétion spéciale	16 800	1	51 733	2		0
Imprimerie officielle	2300	Indemnité de sujétion spéciale	1 674 000	1	1731600	2	591 600	2
Service de l'Informatique	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	57 600	1	1 048 800	1
Direction de la santé	2300	Indemnité de sujétion spéciale	5 028 050	19	3 866 700	19	5 060 100	16
Direction centrale	2300	Indemnité de sujétion spéciale	72 000	1	72 000	1		0
Service de médecine préventive	2300	Indemnité de sujétion spéciale	4 260 000	8	3 619 500	8	2 808 000	6
Service d'hygiène dentaire	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	270 000	1	540 000	1
Etablissement de soins	2300	Indemnité de sujétion spéciale	540 000	1	505 500	1	523 500	1
CM de Tahiti	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	381 000	2	301 950	1
CM de Tahiti Nui	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0		0	297 000	1
Hôpital de Taravao	2300	Indemnité de sujétion spéciale	540 000	1		0	390 000	2
CM de Moorea	2300	Indemnité de sujétion spéciale	324 000	1	324 000	1	414 000	2
CM des I.S.L.V.	2300	Indemnité de sujétion spéciale	1 800 000	6	2 025 000	7	1 170 000	5
CM des Marquises	2300	Indemnité de sujétion spéciale	2 250 000	12	1 960 500	9	2 926 500	13
Infirmerie de Vaitahu (Tahuata)	2300	Indemnité de sujétion spéciale	288 000	1		0		0
CM des Australes	2300	Indemnité de sujétion spéciale	2 716 000	9	1 323 000	6	873 000	4
CM des Tuamotu-Gambier	2300	Indemnité de sujétion spéciale	3 150 000	15	4 657 133	19	2 160 000	12
Infirmerie de Tiputa	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	288 000	1		0
Infirmerie de Takapoto	2300	Indemnité de sujétion spéciale	144 000	1		0		0
Institut Formation Professions Santé	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0		0	72 000	1
Direction des enseignements secondaires	2300	Indemnité de sujétion spéciale	918 000	1	535 500	1		0
Service de l'emploi, de la formation pro	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	69 600	2	44 700	3
Direction de la jeunesse et des sports	2300	Indemnité de sujétion spéciale	14 400	1		0		0
Délég. à la famille et cond. féminine	2300	Indemnité de sujétion spéciale	64 800	1	271 050	1	14 400	1
Délégation générale à la protec sociale	2300	Indemnité de sujétion spéciale	***	0	360 000	1	288 000	1
CTG Circonscription des Tuamotu Gambier	2300	Indemnité de sujétion spéciale	432 000	1	432 000	1	320 100	3
CISL Circonscription Iles Sous le Vent	2300	Indemnité de sujétion spéciale	432 000	1	180 000	1	=	0
CMQ Circonscription des Iles Marquises	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	744 000	1	540 000	1
Direction générale de l'éduc. et des ens	2300	Indemnité de sujétion spéciale		0	382 500	1	918 000	1
Direction modernisation et réformes admi	2300	Indemnité de sujétion spéciale	111.000	0	20.000	0	6 000	1
Autres	2300	Indemnité de sujétion spéciale	-114 000	1	36 000	1	1 488 000	3
			148 141 883	333	170 162 565	339	191 962 934	335

Ainsi en 2015, le montant total des indemnités de sujétions spéciales a représenté 191,962 millions XPF, pour un effectif de 335 agents contre 170,162 millions XPF, pour un effectif de 339 agents en 2014. En 2015, le coût moyen des indemnités versées est de 573 024 XPF par agent et par an.

La hausse du montant de ces indemnités de + 21,8 millions XPF par rapport à 2014 s'explique par la régularisation au cours de l'exercice 2015 d'ISS à l'article 672, pour un montant de 21,579 millions XPF.

Le détail des primes et indemnités de sujétions financières (ISF) mandatées de 2013 à 2015 est présenté ci-après :

Libellé du service	Référence des textes	Libellé rubrique	2013	2014	2015	Écart 2014/2015
	Arrêté n°808 CD du 23 avril 1986 modifiée	Prime de rendement	31 010 632	31 793 995	32 623 431	829 436
		Prime de Technicité	30 435 354	31 295 921	32 275 786	979 865
Direction des impôts et des	Délibération n°98-121 APF du 06 août 1998	Prime SAR	28 374 864	29 269 078	31 010 757	1 741 679
contributions publiques		SAR contributions	2 396 722	2 469 408	2 207 745	-261 663
	Délibération n°97-93 APF du 29 mai 1997	Prime assiette	28 374 864	29 269 078	31 010 757	1 741 679
·		Prime assiette contribution	2 396 722	2 469 408	2 207 745	-261 663
		Sous-total DICP	122 989 158	126 566 888	131 336 221	4 769 333
Direction du budget et des finances	Délibération n°2003-65 APF du 15 mai 2003	Indemnité de sujétion financière	85 764 780	97 284 849	104 489 977	7 205 128
8-11-11-1		Sous-total DBF	85 764 780	97 284 849	104 489 977	7 205 128
Direction des affaires foncières	Décision n°972 DOM/ENR du	pénalités	7 524 200	8 247 780	9 322 896	1 075 116
Direction des allaires ioncières	27 décembre 1978	Indemnité de sujétion financière	19 482 702	19 937 116	19 048 991	-888 125
		Sous-total DAF	27 006 902	28 184 896	28 371 887	186 991
Service de l'Informatique	Arrêté n°360 CM du 11 mars 1986	Prime informatique	34 285 020	34 524 000	34 364 400	-159 600
		Sous-total SI	34 285 020	34 524 000	34 364 400	-159 600
		Total	270 045 860	286 560 633	298 562 485	12 001 852

Entre 2014 et 2015, une augmentation d'un peu plus de 12 millions XPF du montant total des différentes primes versées à certains services administratifs est constatée. Une augmentation qui s'explique essentiellement par la hausse de la masse salariale liée au glissement vieillesse technicité (GVT) et à l'augmentation des effectifs au sein de ces services.

### -rémunération des collaborateurs CAB

En application de la loi organique n° 2011-918 du 1<sup>er</sup> août 2011, le dispositif des emplois dits « de cabinet » a été encadré par un *mécanisme* à double entrée comprenant :

- -la fixation d'un nombre maximum de collaborateurs de cabinet du président, du vice-président et des membres du gouvernement, soit 150 collaborateurs au maximum (cf. délibération n° 2012-9 APF du 29 mars 2012);
- -la fixation d'une limite en pourcentage de crédits budgétaires pour ces emplois à hauteur de 5% pour 2012, puis 4 % en 2013 et enfin 3% à partir de 2014 (cf. article 86 de la loi organique statutaire).

Par ailleurs, pour identifier la rémunération des collaborateurs de cabinet, les crédits nécessaires ont été logés dans un sous-chapitre spécialement créé à cet effet : 960-07 « Gouvernement – Personnels de cabinet ».

	2 013	2014	2015
96 007	1 062 892 687	1 082 413 911	811 838 036

L'année 2015 a été marquée par 3 remaniements ministériels. En fin d'exercice budgétaire, le nombre de collaborateurs composant les cabinets ministériels de la Polynésie française s'élève à 62 collaborateurs, hors personnel du service des moyens généraux mis en service.

La répartition des effectifs au sein des cabinets ministériels, au 31 décembre 2015, est la suivante :

libelle	déc12	déc13	déc14	déc-15	Écart 2014- 2015
Personnel Cabinet	61	58	47	40	- 7
Agents du SMG « mis en service » auprès des cabinets ministériels	-	61	39	56	17
Fonctionnaires détachés auprès des cabinets ministériels	-	13	26	15	- 11
ANFA				1	1
FE_DETACHES				5	5
Agents de l'administration mis à disposition des cabinets ministériels	-	10	-	-	-
Agents CEAPF recrutés en cabinets ministériels	-	-	4	1	- 3

L'effectif des cabinets ministériels est constant par rapport à 2014. On relève toutefois que le nombre d'agents du SMG mis en service auprès de cabinets ministériels est plus important en 2015 : 56 agents contre 39 en 2014.

Par ailleurs, il convient d'apporter un éclairage particulier sur l'imputation des indemnités versées aux agents du SMG mis en service auprès de cabinets ministériels et des indemnités de fin de fonctions.

Par avis du 12 mai 2015, le tribunal administratif rappelle que n'ont pas la qualité de « collaborateur de cabinet » les agents assurant des « fonctions administratives ou de service à caractère permanent dont l'exercice ne requière pas d'engagement personnel et déclaré au service des principes et objectifs guidant l'action de l'autorité publique, ni de relation de confiance personnelle d'une nature différente de celle résultant de la subordination hiérarchique du fonctionnaire à l'égard de son supérieur » (CE n° 329237 du 26 janvier 2011). Ces emplois, généralement d'exécution, peuvent être occupés par des agents relevant du statut de la fonction publique ou de la convention collective des agents non fonctionnaires de la Polynésie française.

Ainsi, l'agent qui est « affecté » au sein d'un cabinet ministériel, mais qui n'est pas qualifié de « collaborateur de cabinet », ne peut en principe et sauf textes contraires, prétendre aux indemnités versées aux seuls collaborateurs de cabinets en application de l'arrêté n° 2156/CM du 23 novembre 2009 modifié.

Par voie de conséquence, si ces agents perçoivent un régime indemnitaire qui leur est propre, celui-ci peut être pris en charge par le budget consacré à la rémunération du personnel de la Polynésie française, soit au sous-chapitre 962 02.

Par ailleurs, le juge administratif a apporté dans ce même avis des précisions quant à l'imputation de l'indemnité dite de « fin de fonction » versée au « collaborateur de cabinet ». Le juge rappelle que cette indemnité est destinée à compenser la précarité des contrats en cabinet ministériel, elle ne peut par conséquent, être regardée comme un élément de la rémunération du salarié pour service fait.

Dans ces conditions, l'indemnité de fin de fonctions ne doit pas nécessairement être inscrite au sous-chaptire 960 07 prévu pour les personnels de cabinet.

### -rémunération des membres de gouvernement

Les rémunérations servies aux membres du gouvernement, logées au sous-chapitre 960 01, sont encadrées par la délibération n° 84-1018 AT modifiée, l'arrêté n° 28 CM du 02 juillet 2004 modifiée t les dispositions de la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée.

Cependant, la loi organique n° 2011-918 du 1<sup>er</sup> août 2011 (article 21 et 25) est venue poser certaines limites au régime de rémunération et indemnitaire des membres du gouvernement de Polynésie française.

Ces limites sont posées par l'article 73 de la loi organique, modifié par l'article 21 de la LO 2011-918 qui précise que le gouvernement comprend 7 à 10 ministres.

Rappel : Le Conseil d'Etat dans son avis du 24 mars 2009 (n° 382.646) précise clairement que le vice-président est à distinguer des ministres visés à l'article 73 de la LO. Il ne doit donc pas être compté au nombre des ministres dont le maximum est fixé à 10.

L'article 87 de la loi organique modifié par l'article 25 de la LO 2011-918, prévoit :

- -d'une part le plafonnement de l'indemnité mensuelle allouée aux membres du gouvernement à l'indice 760 du traitement brut des agents de la fonction publique de Polynésie française ;
- -d'autre part le versement d'un mois d'indemnité mensuelle (au lieu de trois mois) aux membres du gouvernement après la cessation de leurs fonctions, sauf s'il leur a été fait application des dispositions de l'article 78 ou s'ils ont repris auparavant une activité rémunérée.

Suite au remaniement ministériel du 12 septembre 2014, 9 membres composent le gouvernement de M. Edouard FRITCH, président du Pays. C'est par arrêté n° 676 PR du 16 septembre 2014 que le Vice-président du Pays ainsi que les ministres ont été nommés.

Cependant, l'année 2015 a été marquée par plusieurs remaniements ministériels :

-tout l'abord le 26 mars 2015 avec la nomination de M. Patrick HOWELL, ministre de la santé et des solidarités et de M. Heremoana MAAMAATUAIAHUTAPU, ministre de la promotion des langues, de la culture, de la communication et de l'environnement (cf. arrêté n° 207/PR du 25 mars 2016) ;

-puis le 27 mai 2015 avec la nomination de M. Teva ROHFRITSCH en qualité de ministre de la relance économique, de l'économie bleue, de la politique numérique ;

-et enfin le 08 octobre 2015 avec la fin de fonction de M. Frédéric RIVETA, ministre de l'agriculture, de l'artisanat et du développement des archipels et de M. René TEMEHARO, ministre de la jeunesse et des sports. Leurs portefeuilles ont été redéployés au sein du cabinet du Président et de celui du ministre en charge de l'éducation.

Au 31 décembre 2015, le nombre de membres composant le gouvernement du Pays est de 10, Président et Vice-président inclus.

Code statut	Libellé statut	déc13	déc14	déc15	Écart 2014- 2015
MN	Ministre	11	9	10	1

En 2015, le coût total des indemnités versées au sous-chapitre 960 01 est de 250,127 milions XPF, soit une augmentation de 31,3 millions XPF par rapport à 2014.

#### Cette augmentation s'explique :

- -d'une part, par l'augmentation du nombre de membres du Gouvernement : 9 membres de janvier à février 2015, puis 11 membres entre mars et mai, ce chiffre passe à 12 en mai 2015, puis diminue en octobre 2015 pour redescendre à 10 membres suite au départ de 2 ministres ;
- -d'autre part, par la révision à la hausse de l'indemnité mensuelle du Président de la Polynésie, avec un indice de rémunération qui passe de 380 à 684, générant un surcoût annuel de près de 5 millions XPF.

#### Récapitulatif des indemnités versées aux membres du gouvernement de 2012 à 2015

#### sous-chapitre 960 01 - Gouvernement

	Indemnité mensuelle	Frais de mission et de déplacement	Pension de retraite AXA	Cotisations sociales	Total
	653 1	653 2	653 3	653 4	653
2012	127 150 472	17 241 153	106 116 476	18 281 520	268 789 621
2013	107 903 250	23 429 659	101 813 040	16 032 038	249 177 987
2014	90 700 565	17 598 328	95 504 830	14 032 927	217 836 650
2015	104 052 301	32 128 322	97 457 664	16 157 238	249 795 525

Il convient de noter que l'article 653 3 concerne principalement les versements de pension de retraite des anciens élus pour 80,888 millions XPF.

-Les agents de l'administration mis à disposition des organisations syndicales

	REPARTITION PAR SYNDICAT EN 2013-2014							
		2012	2013	2014	2015			
Libellé	affectation géographique	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre			
CSTP-F	CSTP-FO			6	7			
Syndic	at O OE TO OE RIMA	1	0	0	0			
Syndic	at OTAHI	0	0	1	1			
Syndic	at SXPF-UPE	1	1	1	1			
Syndic	at territorial des instits. de P.F.	1	1	1	1			
Syndic	at A TIA I MUA	5	5	5	5			

Le nombre d'agents mis à disposition de centrales syndicales, dont le nombre était de 14 en 2014, s'établit au nombre de 15 pour l'exercice 2015.

Pour cette année, le coût total des rémunérations assurées par le Pays de ces mises à disposition auprès de syndicats (15 agents) représente 127,9 millions XPF contre 112,5 millions en 2014 pour un effectif de 14 agents et de 123 millions XPF en 2013 (15 agents).

En 31 décembre 2014, on comptait 465 contrats à durée déterminée (CDD) pour un coût total de 1,780 milliards XPF, contre 558 contrats au 31 décembre 2015 pour un coût de 1,892 milliards XPF, soit 93 recrutements de plus.

Entre janvier et décembre 2015, ce sont plus de 120 recrutements qui ont été formalisés.

Ce poste est en augmentation depuis 2012.

sous	PROGRAMME DE	LIBELLE PROGRAMME DE VENTILATION	ARTIC	CLE	TOTAL GENERAL
CHAPITRE	VENTILATION		64131	64132	
96007	96001	GOUVERNEMENT	7 784 850		7 784 850
Total 96007	Τ	I	7 784 850		7 784 850
96202	96003	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL	4 000		4 000
	96004	HAUT CONSEIL	1 889 505		1 889 505
	96005	ADMINISTRATION GENERALE	94 761 963	4 641 613	99 403 576
	96006	RELATIONS EXTERIEURES	2 001 719		2 001 719
	96008	COMMUNICATION	15 866 398		15 866 398
	96101	FINANCES		3 271 011	3 271 011
	96102	INFORMATIQUE	489 540		489 540
	96104	BATIMENTS DU PAYS	8 772 030		8 772 030
	96105	ACHATS MAT. ROULANT, INFORMATIQUE, DE BUREAU	3 801 961		3 801 961
	96201	RESSOURCES HUMAINES	39 700 068		39 700 068
	96302	PARTENARIAT AVEC LES ARCHIPELS	1 125 942		1 125 942
	96303	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET RISQUES NATURELS	6 292 364		6 292 364
	96402	AIDE ET REGULATION DU TOURISME	5 146 538	4 859 845	10 006 383
	96501	AGRICULTURE ET ELEVAGE	21 333 410	22 981 426	44 314 836
	96502	FORETS		2 162 135	2 162 135
	96503	PECHE ET AQUACULTURE	11 561 946		11 561 946
	96504	PERLICULTURE	2 308 898		2 308 898
	96601	REGULATION	4 859 580		4 859 580
	96602	COMMERCE EXTERIEUR ET PROMOTION	15 504 599		15 504 599
	96603	DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	961 170		961 170
	96606	PROPRIETE INDUSTRIELLE	565 160		565 160
	96701	TRAVAIL	15 463 760		15 463 760
	96702	EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE	16 466 288		16 466 288
	96703	FORMATION PROFESSIONNELLE	7 148 289		7 148 289
	96802	PATRIMOINE ET TRANSMISS° DES SAVOIRS TRADITIONNELS	1 207 532		1 207 532
	96901	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	210 156 572	13 716 257	223 872 829
	96902	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	162 733 986	3 016 283	165 750 269
	96903	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	39 164 548	393 622	39 558 170
	97001	OFFRE DE SANTE - MEDECINE CURATIVE	688 208 600	5 595 708	693 804 308
	97002	SANTE PUBLIQUE - PREVENTION	147 126 274		147 126 274
	97003	VEILLE ET SECURITE SANITAIRES	36 582 163	6 807 535	43 389 698
	97101	PROTECTION DE L'ENFANCE	25 268 755		25 268 755
	97102	SOLIDARITE	3 994 195		3 994 195
	97103	COHESION SOCIALE	53 003 550		53 003 550
	97106	SPORTS	8 424 995		8 424 995
	97301	GESTION DE LA BIODIVERSITE ET RESS. NATURELLES		2 779 632	2 779 632
	97302	PREVENTION ET TRAITEMENT DES POLLUTIONS	9 108 695		9 108 695
	97303	CONNAISSANCE ET EDUCATION	2 519 340		2 519 340
	97401	RESEAU ROUTIER	44 803 934		44 803 934
	97402	PORTS ET AEROPORTS	5 717 403		5 717 403
	97403	PROTECTION CONTRE LES EAUX	459 690		459 690
	97404	ENERGIE	5 631 468	652 720	6 284 188
	97405	POSTES, TELECOMS, NOUVELLES TECHNOLOGIES	3 033 025		3 033 025
	97501	TRANSPORTS TERRESTRES & SECURITE ROUTIERE	7 237 318		7 237 318
	97502	TRANSPORTS ET AFFAIRES MARITIMES	6 904 604	2 937 240	9 841 844
	97503	TRANSPORTS AERIENS ET AVIATION CIVILE	13 200 242		13 200 242
	97504	SECURITE AEROPORTUAIRE (ETAT)	7 346 085		7 346 085
1	97601	URBANISME	8 848 336		8 848 336

	97602	GESTION DU DOMAINE PUBLIC	11 665 778		11 665 778
	97603	AFFAIRES FONCIERES	22 151 004		22 151 004
	99002	FISCALITE DIRECTE	4 239 400	5 878 212	10 117 612
Total 9620	2		1 804 762 620	79 693 239	1 884 455 859
Total géné	ral		1 812 547 470	79 693 239	1 892 240 709

Le coût des recrutements a été plus conséquent sur les programmes suivants :

- -965 01 et 965 02, où le coût des recrutements dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, s'élève à près de 47 millions XPF en 2015. Une partie de ces recrutements est financée par des fonds affectés ;
- -960 05 « Administration générale » avec un coût d'un peu plus de 99 millions XPF;
- -969 01, 969 02 et 969 03 au titre de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, avec un coût global de 429,181 millions XPF;
- -970 01, 970 02 et 970 03 pour le secteur de la Santé avec un coût en 2015 de 884,320 millions XPF.

#### -Les congés administratifs 2014

En application des dispositions de la délibération n° 2011-60 APF du 13 septembre 2011, le dispositif des congés administratifs pour les fonctionnaires, à destination de la France métropolitaine et de la Nouvelle Calédonie, a été suspendu pendant une durée de trois ans, à compter du 1er février 2012. Cette mesure qui arrivait à son terme le 31 décembre 2014 a été reconduite jusqu'au 31 décembre 2017 (cf. délibération n° 2014-117 APF du 13 novembre 2014).

La suspension des congés administratifs a été étendue aux agents non fonctionnaires (ANFA) par avenant n° 16 à la convention collective des ANFA du 10/05/1968. Ainsi, le droit aux congés administratifs à destination de la France métropolitaine et de la Nouvelle Calédonie a été suspendu pour la période du 1<sup>er</sup> février 2013 au 31 janvier 2016. Par avenant n° 18 à la CC ANFA (article 2), cette suspension a été prorogée du 1<sup>er</sup> février 2016 au 31 janvier 2019.

Bien qu'une économie notable soit observée entre 2013 et 2015, - 17 millions XPF pour les ANFA et – 30,7 millions XPF pour les FPT, ce ne sera qu'en 2018 que l'effet de ces mesures sera totale sauf révision exceptionnelle des droits.

Toutefois, le droit à un congé administratif dans les îles de la Polynésie française reste ouvert.

#### Tableau récapitulatif des congés administratifs de 2012 à 2015 à l'extérieur de la Polynésie française

Statut	Nombre de passages pris en charge entre	Coût 2012	012 Coût 2013 Co		Coût 2015
ANFA	2012-2015 275	20 241 213	30 318 185	14 565 547	13 315 273
CEAPF	1 437	96 494 943	93 852 111	117 157 745	145 580 735
TT	644	65 080 980	53 650 286	43 000 231	22 968 783
Totaux	2 356	181 817 136	177 820 582	174 723 523	181 864 791

Pour 2015, une économie est relevée sur les voyages administratifs des fonctionnaires et des agents ANFA, avec 43 billets enregistrés en moins par rapport à 2014 : 190 voyages en 2014 contre 147 en 2015.

Néanmoins, ces économies sont neutralisées par l'augmentation du coût lié aux congés administratifs des agents du corps des fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française (CEAPF) (+ 23,3 millions XPF en 2014 et + 28,4 millions XPF en 2015).

Nota: En 2015, la Polynésie française a continué de prendre en charge les congés administratifs des agents CEAPF affectés dans les services de l'éducation du premier degré.

#### -Travaux sur les avantages en nature 2014

En application des dispositions prévues aux articles 20-1 et 20-2 de l'arrêté n° 1336 IT du 28 septembre 1956 modifié, un contrôle de l'application de la règlementation en matière de cotisations sociales, notamment des avantages en nature accordés aux agents de l'administration du Pays en 2009 et 2010, a été effectué par la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) le 19 juin 2014.

Au 31 décembre 2015, le coût total du redressement lié aux voyages administratifs entre 2009 et 2014 s'élève à 79,615 millions XPF. Ces sommes ont été totalement réglées sur le budget du pays sur l'exercice 2015.

Depuis le 1er janvier 2015, le salarié qui bénéficie d'un congé administratif supporte le surcoût des cotisations sociales et de CST.

Par circulaire n° 918/VP du 14 novembre 2014, l'ensemble des agents de l'administration a été informé qu'à compter du 1er janvier 2015, les frais découlant des voyages administratifs sont déclarés aux organismes concernés et intégrés dans l'assiette de calcul des cotisations sociales CPS, à toutes les branches, et de la contribution de solidarité sur les traitements (CST).

#### -La dissolution du haut conseil de la Polynésie française

L'assemblée de la Polynésie française a adopté, le 11 juillet 2013, la loi du pays n° 2013-17/LP/APF relative au haut conseil de la Polynésie française. Cette loi du pays fait renaître le haut conseil, qui a déjà connu une existence juridique entre 2004 et 2011, en élargissant ses missions par rapport à la loi organique de 2004.

A cet effet, la délibération n° 2013-49 APF du 11 juillet 2013 a été votée. Par arrêt du 19 février 2014, le Conseil d'Etat est venu annuler cette délibération.

Suite à cette annulation, le Pays a adopté une nouvelle délibération sur le haut conseil (délibération n° 2014-27 APF du 14 mars 2014) et de nouvelles nominations ont été formalisées pour l'ensemble des membres du haut conseil.

L'adoption de cette nouvelle délibération a généré de nouveaux recours devant les juridictions administratives.

Par jugements du 25 mars 2015, le tribunal administratif, bien qu'ayant validé la délibération n° 2014-27 APF, a conclu à l'illégalité des cas de saisine obligatoire du haut conseil, privant ainsi le haut conseil de sa mission initiale.

C'est ainsi que par délibération n° 2015-68 APF du 03 septembre 2015, publiée au journal officiel de la Polynésie française du 18 septembre 2015, le haut conseil a été dissout.

En 2015, pour un effectif de 13 personnes, le coût du haut conseil s'est élevé à 99,897 millions XPF (75,871 millions XPF pour les membres et 24,026 millions XPF pour le personnel administratif composant le secrétariat général) contre 97,669 millions XPF en 2014 (79,3 millions XPF pour les membres et 18,3 millions XPF pour le personnel administratif composant le secrétariat général).

Il est nécessaire de préciser que sur les 13 fins de fonctions attendues, suite à la dissolution du haut conseil, seules deux ont été traitées avant la clôture de l'exercice budgétaire. Les autres fins de fonctions seront régularisées sur l'exercice suivant.

#### -Exécution des contentieux

Ce sont 17 contentieux touchant à la rémunération d'agents en fonction au sein de l'administration du Pays, qui ont été transmis pour exécution en 2015, dont 12 ont donné lieu à une dépense.

Le montant total des mandats liés aux contentieux de rémunérations s'élève à 30,3 millions XPF (contre 42,2 millions XPF en 2014), dont 15,4 millions XPF ont été imputés à l'article 622 7 du sous-chapitre 962 02 et 14,9 millions XPF ont été rattachés à l'article de charge de l'agent. Il est important de relever qu'aucun titre de recette n'a été émis en 2015 en exécution d'une décision de justice, contre 16,8 millions XPF en 2014.

#### 1.4.1.4 Mission « Partenariat avec les collectivités »

#### 1.4.1.4.1 Réalisations 2015

La mission « Partenariat avec les collectivités » représente 15,30 % des dépenses totales de l'exercice 2015, soit 19,188 milliards XPF avec un taux de réalisation de 83,72% contre 77,53 % en 2014.

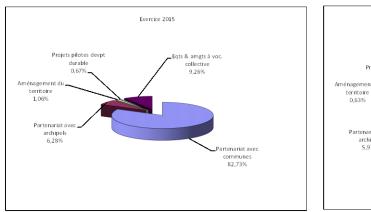
Les dépenses se répartissent par nature de la façon suivante (milliers XPF) :

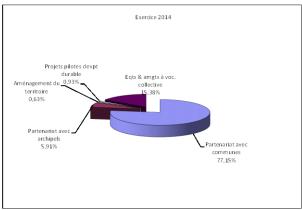
Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	2 946 215	15,35 %
- Frais de personnel	242 875	1,27 %
- frais de fonctionnement hors personnel	15 999 509	83,38 %
Total:	19 188 600	100,00%

Tableau – Réalisations de la mission « Partenariat avec les collectivités »

903//963	Partenariat avec les	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca	irts	Ra	tios
	en milliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot. budget
Investissen	ment								
903 01	Partenariat avec communes		2 242 399	1 148 639	1 390 924	1 093 760	-242 285	51,22	3,73
903 02	Partenariat avec archipels				0	0	0		0,00
903 03	Aménagement du territoire		246 286	113 238	44 551	133 048	68 686	45,98	0,37
903 04	Projets pilotes devpt durable		126 681	781	46 954	125 900	-46 173	0,62	0,00
903 05	Eqts & amgts à voc. collective		4 054 248	1 683 558	3 008 705	2 370 690	-1 325 147	41,53	5,47
	Total	1 433 25	6 669 614	2 946 215	4 491 134	3 723 399	-1 544 919	44,17	9,57
Fonctionne	ement								
963 01	Partenariat avec communes	14 721 63	7 14 721 646	14 723 260	14 182 458	-1 614	540 802	100,01	15,55
	Personnel	58 89	6 58 896	65 127	59 622	-6 231	5 506	110,58	0,07
	Autres	14 662 74		14 658 132	14 122 837	4 618	535 296	99,97	15,48
963 02	Partenariat avec archipels	1 188 68		1 205 324	1 192 351	-16 390	12 973	101,38	1,27
303 02	Personnel	93 06		112 156	108 966	-19 096	3 189	120,52	0,12
	Autres	1 095 62 85 90		1 093 168 <b>89 906</b>	1 083 384 <b>83 507</b>	2 706 -4 002	9 784 <b>6 399</b>	99,75 <b>104,66</b>	1,15 <b>0,09</b>
963 03	Aménagement du territoire								-
	Personnel	53 80	9 53 809	65 592	57 513	-11 783	8 079	121,90	0,07
	Autres	32 09		24 314	25 993	7 781	-1 679	75,76	0,03
963 04	Projets pilotes devpt durable	128 00	0 128 000	128 000	141 000	0	-13 000	100,00	0,14
	Personnel					0	0		0,00
	Autres	128 00		128 000	141 000	0	-13 000	100,00	0,14
963 05	Eqts & amgts à voc. collective	121 96	3 124 955	95 894	95 505	29 061	389	76,74	0,10
	Personnel					0	0		0,00
	Autres	121 96		95 894	95 505	29 061	389	76,74	0,10
	Total	16 246 18		16 242 384	15 694 821	7 056	547 563	99,96	17,16
	Personnel	205 76		242 875	226 101	-37 110	16 774	118,04	0,26
	Autres	16 040 42	16 043 675	15 999 509	15 468 719	44 166	530 790	99,72	16,90
TOTAL par	mission/programme								
	Partenariat avec communes		16 964 045	15 871 899	15 573 382	1 092 146	298 517	93,56	12,65
	Partenariat avec archipels		1 188 934	1 205 324	1 192 351	-16 390	12 973	101,38	0,96
	Aménagement du territoire		332 190	203 144	128 058	129 046	75 086	61,15	0,16
	Projets pilotes devpt durable		254 681	128 781	187 954	125 900	-59 173	50,57	0,10
	Eqts & amgts à voc. collective		4 179 203	1 779 452	3 104 210	2 399 751	-1 324 758	42,58	1,42
	Total	17 679 44	5 22 919 054	19 188 600	20 185 955	3 730 454	-997 356	83,72	15,30
Ecritures d	lordro								
Investissen			1						
	Eqts & amgts à voc. collective		5 000 000	О					
Fonctionne		1	3 222 000	Ů					
	Aménagement du territoire	12 00	12 000	<i>5 758</i>	3 424	6 242	2 335	47,99	
	Projets pilotes devpt durable					0 2 12	0	,55	
96305	Eqts & amgts à voc. collective	130 00	130 000	31 819	36 963	98 181	-5 143	24,48	

# Répartition des dépenses par programme : 2014 -2015





Les investissements représentent 15,34% des dépenses de la mission et concernent principalement des subventions versées : -aux communes pour 847 millions XPF.

### PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

SUBVENTIONS ATTRIBUEES	CA 2015
Commune de Bora Bora	89 597 062
Commune de Moorea-Maiao	86 308 409
Commune de Taiarapu-Ouest	67 108 448
Commune de Punaauia	62 348 262
Commune de FAA'A	59 426 193
Commune de Tubuai	54 890 866
Commune de Mahina	47 036 360
Commune de Fatu-Hiva	39 501 934
Commune de Teva I Uta	38 994 354
Commune de Ua Pou	35 818 020
Commune de Taiarapu-Est	35 787 780
Commune de Raivavae	35 545 329
Commune de Papara	31 077 040
Commune de Taputapuatea (Mairie de Taputapuatea)	28 991 161
Commune de Papeete	23 833 145
Commune de Paea	21 902 306
Commune de Nuku Hiva	18 036 417
Commune de Hitiaa O Te Ra	17 682 111
Commune de Tumaraa	16 985 982
Commune de Uturoa	14 371 939
Commune de Rurutu	8 106 910
Commune de Arue	7 684 325
Commune de Tahaa	3 492 350
Commune de Fangatau	3 110 000

Total général 847 636 703

-à « Tahiti Nui Aménagement et Développement (TNAD) pour 1,160 milliard XPF dont 681 millions XPF pour le projet « Moorea Mahana Beach », 200 millions XPF pour le projet « Mamao », 89 millions XPF pour le projet « Royal Papeete », 167 millions XPF pour le projet « Tahiti Mahana Beach » et 23 millions XPF pour divers acquisitions immobilières et aménagements.

En complément de ces subventions versées, les dépenses concernent les constructions d'abris para-cycloniques relevant du programme « Équipements et aménagements à vocation collective » pour un montant de 343 millions XPF.

Près de 16 milliards XPF sont consacrés aux dépenses de fonctionnement de la Mission, soit 83,38% de son budget. Cela concerne notamment :

- -le versement au Fonds intercommunal de péréquation pour 14,177 milliards XPF,
- -les prises en charge de la continuité territoriale archipels pour 890 millions XPF,
- -la subvention attribuée à l'établissement EGAT pour 141 millions XPF.

#### 1.4.1.4.2 Évolution 2013/2014/ 2015

903//963	Partenariat avec les	2013		2014		2015	,	Ecarts 14	1/13	Ecarts 1	5/14
	en milliers de F CFP	(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissen	ment	1									
903 01	Partenariat avec communes	1 711 875	55,16%	1 390 924	30,97%	1 148 639	38,99%	-320 952	-18,75%	-242 285	-17,42%
903 02	Partenariat avec archipels	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	,	0	
903 03	Aménagement du territoire	54 635	1,76%	44 551	0,99%	113 238	3,84%	-10 083	-18,46%	68 686	154,17%
903 04	Projets pilotes devpt durable	37 500	1,21%	46 954	1,05%	781	0,03%	9 455	25,21%	-46 173	-98,34%
903 05	Eqts & amgts à voc. collective	1 299 424	41,87%	3 008 705	66,99%	1 683 558	57,14%	1 709 281	131,54%	-1 325 147	-44,04%
	Total	3 103 434	100,00%	4 491 134	100,00%	2 946 215	100,00%	1 387 701	44,72%	-1 544 919	-34,40%
Fonctionne	ement										
963 01	Partenariat avec communes	12 290 359	100.00%	14 182 458	100,00%	14 723 260	100,00%	1 892 100	15,39%	540 802	3,81%
303 01	Personnel	62 245	0,51%	59 622	0,42%	65 127	0,44%	-2 624	-4,22%	5 506	9,23%
			,		,	14 658 132	· ·		,		,
062.05	Autres	12 228 113	99,49%	14 122 837	99,58%		99,56%	1 894 723	15,49%	535 296	3,79%
963 02	Partenariat avec archipels	1 019 416	100,00%	1 192 351	100,00%	1 205 324	100,00%	172 934	16,96%	12 973	1,09%
	Personnel	102 990	10,10%	108 966	9,14%	112 156	9,31%	5 977	5,80%	3 189	2,93%
	Autres	916 427	89,90%	1 083 384	90,86%	1 093 168	90,69%	166 958	18,22%	9 784	0,90%
963 03	Aménagement du territoire	109 793	100,00%	83 507	100,00%	89 906	100,00%	-26 286	-23,94%	6 399	7,66%
	Personnel	68 134	62,06%	57 513	68,87%	65 592	72,96%	-10 621	-15,59%	8 079	14,05%
	Autres	41 658	37,94%	25 993	31,13%	24 314	27,04%	-15 665	-37,60%	-1 679	-6,46%
963 04	Projets pilotes devpt durable	120 400	100,00%	141 000	100,00%	128 000	100,00%	20 600	17,11%	-13 000	-9,22%
	Personnel		0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0		0	
	Autres	120 400	100,00%	141 000	100,00%	128 000	100,00%	20 600	17,11%	-13 000	-9,22%
963 05	Eqts & amgts à voc. collective	259 956	100,00%	95 505	100,00%	95 894	100,00%	-164 451	-63,26%	389	0,41%
	Personnel		0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0		0	
	Autres	259 956	100,00%	95 505	100,00%	95 894	100,00%	-164 451	-63,26%	389	0,41%
	Total	13 799 924	100,00%	15 694 821	100,00%	16 242 384	100,00%	1 894 897	13,73%	547 563	3,49%
	Personnel	233 370	1,69%	226 101	1,44%	242 875	1,50%	-7 268	-3,11%	16 774	7,42%
	Autres	13 566 554	98,31%	15 468 719	98,56%	15 999 509	98,50%	1 902 165	14,02%	530 790	3,43%
TOTAL par	mission/programme										
	Partenariat avec communes	14 002 234	82,84%	15 573 382	77,15%	15 871 899	82,72%	1 571 148	11,22%	298 517	1,92%
	Partenariat avec archipels	1 019 416	6,03%	1 192 351	5,91%	1 205 324	6,28%	172 934	16,96%	12 973	1,09%
	Aménagement du territoire	164 427	0,97%	128 058	0,63%	203 144	1,06%	-36 369	-22,12%	75 086	58,63%
	Projets pilotes devpt durable	157 900	0,93%	187 954	0,93%	128 781	0,67%	30 055	19,03%	-59 173	-31,48%
	Eqts & amgts à voc. collective	1 559 380	9,23%	3 104 210	15,38%	1 779 452	9,27%	1 544 830	99,07%	-1 324 758	-42,68%
	Total	16 903 357	100,00%	20 185 955	100,00%	19 188 600	100,00%	3 282 598	19,42%	-997 356	-4,94%
Ecritures d'	l'ordro										
Investissem								1			
	Egts & amgts à voc. collective										
Fonctionne											
	3 Aménagement du territoire	7 707		3 424		5 758		-4 283		2 335	
	Projets pilotes devpt durable			0		0		- 283 0		2 333	
1	5 Eqts & amgts à voc. collective	55 365		36 963		31 819		-18 402		-5 143	

En 2015, les dépenses de la mission « Partenariat avec les collectivités sont en diminution d'environ 1 milliard XPF en raison essentiellement du recul des investissements du programme « Equipement à vocation collective » (- 1,324 milliard XPF par rapport à 2014). Elles enregistrent néanmoins une hausse de 2,283 milliards XPF par rapport à l'exercice 2013.

# 1.4.1.5 Mission « Tourisme »

### 1.4.1.5.1 **Réalisations 2015**

Hors écritures d'ordre, la mission « Tourisme » représente 1,78 % des dépenses totales de l'exercice, soit 2,238 milliards XPF avec un taux de réalisation de 88,77 % contre 78,19 % en 2014.

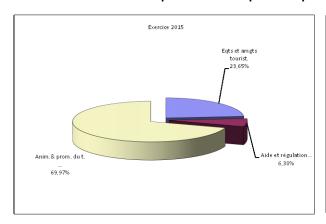
Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	419 487	18,74 %
- Frais de personnel	155 569	6,95 %
- frais de fonctionnement hors personnel	1 663 255	74,31 %
Total:	2 238 312	100,00%

904//96	54 Tourisme	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal	Ecai	rts	Ra	tios
	en milliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/T
									budg
estissement/	1			•					
904 01	Eqts et amgts tourist.		644 445	419 043	67 142	225 402	351 901	65,02	1,3
904 02	Aide et régulation		20 456	444	11 150	20 011	-10 706	2,17	0,0
904 03	Anim.& prom. du t		0	0	0	0	0	-	0,0
	Total	220 000	664 900	419 487	78 292	245 413	341 195	63,09	1,3
nctionnemer	nt								
964 01	Eqts et amgts tourist.	93 470	106 265	109 755	99 601	-3 490	10 154	103,28	0,1
	Personnel	33 193	33 193	46 515	42 527	-13 322	3 988	140,14	0,0
	Autres	60 277	73 072	63 240	57 074	9 832	6 166	86,55	0,0
964 02	Aide et régulation	127 899	144 523	142 359	123 637	2 164	18 722	98,50	0,1
	Personnel	88 573	<i>88 573</i>	109 054	93 938	-20 481	15 116	123,12	0,1
	Autres	39 326	55 950	33 305	29 699	22 645	3 606	59,53	0,0
964 03	Anim.& prom. du t	1 377 370	1 605 770	1 566 710	1 400 117	39 060	166 594	97,57	1,6
	Personnel	0	0	0	0	0	0		0,0
	Autres	1 377 370	1 605 770	1 566 710	1 400 117	39 060	166 594	97,57	1,6
	Total	1 598 739	1 856 557	1 818 825	1 623 355	37 733	195 470	97,97	1,9
	Personnel	121 766	121 766	155 569	136 465	-33 803	19 104	127,76	0,1
	Autres	1 476 973	1 734 791	1 663 255	1 486 890	71 536	176 366	95,88	1,7
TAL par miss	sion/programme								
•	Eqts et amgts tourist.		750 709	528 798	166 743	221 912	362 055	70,44	0,4
	Aide et régulation		164 978	142 803	134 787	22 175	8 016	86,56	0,:
	Anim.& prom. du t		1 605 770	1 566 710	1 400 117	39 060	166 594	97,57	1,2
	Total	1 818 739	2 521 458	2 238 312	1 701 647	283 146	536 665	88,77	1,

# Répartition des dépenses réparties par programme : 2014/2015

5 400 000 6 612 480

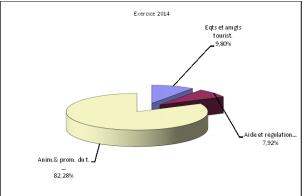


Investissement

Fonctionnement

90401 Eqts et amgts tourist.

96401 Eqts et amgts tourist.



0

6 612 480

0

0

0,00

#### 1.4.1.5.2 Évolution 2013/2014/ 2015

#### Tableau – Évolution de la mission « Tourisme» : 2013/2014/2015

904//96	54 Tourisme		2013		2014		2015		Ecarts 1	14/13	Ecarts 1	.5/14
	en milliers de F CFP		(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissement	t	Ì										
904 01	Eqts et amgts tourist.		475 533	98,62%	67 142	85,76%	419 043	99,89%	-408 391	-85,88%	351 901	524,12%
904 02	Aide et régulation		6 647	1,38%	11 150	14,24%	444	0,11%	4 503	67,75%	-10 706	-96,01%
904 03	Anim.& prom. du t											
	Total		482 180	100,00%	78 292	100,00%	419 487	100,00%	-403 888	-83,76%	341 195	435,80%
Fonctionneme	nt	Ì										
964 01	Eqts et amgts tourist.		81 098	100,00%	99 601	100,00%	109 755	100,00%	18 503	22,82%	10 154	10,20%
	Personnel		44 641	55,05%	42 527	42,70%	46 515	42,38%	-2 114	-4,74%	3 988	9,38%
	Autres		36 457	44,95%	57 074	57,30%	63 240	57,62%	20 617	56,55%	6 166	10,80%
964 02	Aide et régulation		152 874	100,00%	123 637	100,00%	142 359	100,00%	-29 237	-19,12%	18 722	15,14%
	Personnel		119 692	78,29%	93 938	75,98%	109 054	76,60%	-25 754	-21,52%	15 116	16,09%
	Autres		33 182	21,71%	29 699	24,02%	33 305	23,40%	-3 483	-10,50%	3 606	12,14%
964 03	Anim.& prom. du t		1 312 824	100,00%	1 400 117	100,00%	1 566 710	100,00%	87 293	6,65%	166 594	11,90%
	Personnel		0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0		0	
	Autres		1 312 824	100,00%	1 400 117	100,00%	1 566 710	100,00%	87 293	6,65%	166 594	11,90%
	Total		1 546 795	100,00%	1 623 355	100,00%	1 818 825	100,00%	76 559	4,95%	195 470	12,04%
	Personnel		164 333	10,62%	136 465	8,41%	155 569	8,55%	-27 868	-16,96%	19 104	14,00%
	Autres		1 382 463	89,38%	1 486 890	91,59%	1 663 255	91,45%	104 427	7,55%	176 366	11,86%
TOTAL par miss	sion/programme	ĺ										
TOTAL par miss	Eqts et amgts tourist.		556 631	27,43%	166 743	9.80%	528 798	23.62%	-389 888	-70.04%	362 055	217.13%
	Aide et régulation		159 521	7,86%	134 787	7,92%	142 803	6,38%	-24 733	-15,50%	8 016	,
	Anim.& prom. du t		1 312 824	64.70%	1 400 117	,	1 566 710		87 293	6,65%	166 594	11,90%
	Total		2 028 975	,	1 701 647	_ ,	2 238 312	-,	-327 329	-16,13%	536 665	31,54%
Ecritures d'ord	<u>re</u>											
Investissement												
9040 Fonctionnemer	1 Eqts et amgts tourist.		515 000		0		0		0		0	
	11 Eqts et amgts tourist.		О		0		0		0		0	
	• -											

Les dépenses de la mission sont à la hausse sur 2015 (+537 millions XPF).

#### Le budget de 2015 a permis notamment :

#### -En investissement :

oDes acquisitions foncières pour 286 millions XPF et des travaux de sécurisation du site des 3 cascades pour 35 millions XPF,

oL'installation de signalétiques, des travaux, des équipements et des remises à niveau de sites touristiques pour 58 millions XPF, dont notamment la réhabilitation des sites suivants : Abris relais de Ohotu et Avatoru, le belvédère de Taravao, la restauration du Mahana Park et la maison de James Norman Hall,

oL'installation d'ancrages maritimes écologiques à Fakarava (17),

oLa mise à disposition des professionnels des sites touristiques réhabilités, 3 gérances d'exploitation, 15 amodiataires de sites et 345 demandes d'occupation de sites traitées,

oLa réalisation d'études d'aménagement (7), pour les sites suivants : Hotuarea, Fare Natura, Tahiamanu, Mahana Park, Vaiava, Pointe Vénus et le Jardin Botanique,

OAu titre de l'amélioration de la qualité de l'hébergement touristique, 4 établissements ont bénéficié de subventions d'investissement.

#### -En section de fonctionnement :

oL'attribution d'une subvention de fonctionnement au Gie Tahiti Tourisme pour 477 millions XPF,

oL'attribution d'une subvention exceptionnelle au Gie Tahiti Tourisme pour 1 ,025 milliard XPF pour des actions de promotion et de communication.

oAu titre de l'amélioration de la qualité des hébergements, 16 pensions de famille et 3 hôtels ont été agréés,

⊙Au titre de l'amélioration de la compétitivité des hôtels, l'exonération de droits à l'importation a bénéficié à 32 établissements.

Par ailleurs, 3 dossiers de défiscalisation au profit d'hôtels qui concourent à l'amélioration de la qualité du produit touristique ont été présentés.

Enfin, diverses actions d'accompagnement relatives à la création et au développement des autres activités touristiques telles que la navigation charter, le transport touristique et l'amélioration des infrastructures nautiques aux lles-sous-le-vent ont pu été réalisées.

#### 1.4.1.6 Mission « Développement des ressources propres »

#### 1.4.1.6.1 Réalisations 2015

Hors écritures d'ordre, la mission « Développement des ressources propres » représente 4,79 % des dépenses totales de l'exercice, soit 6,007 millions XPF en 2015 avec un taux de réalisation de 85,90 % contre 82,75 % en 2014.

Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	670 977	11,17 %
- Frais de personnel	2 182 107	36,33 %
- frais de fonctionnement hors personnel	3 152 738	52,49 %
Total:	6 005 822	100,00%

Les dépenses en investissement de la mission représentent 671 millions XPF. Les plus significatives concernent les autorisations de programmes suivantes :

- 1. Programme « Agriculture et élevage » :
- -Rénovation et acquisition d'équipements du hangar de Tubuai (CIOM 2011) : 75 millions XPF,
- -Travaux de rénovation de l'abattoir de Tahiti : 44 millions XPF,
- -Aménagement du domaine agricole Afaahiti pour 22 lots : 24 millions XPF,
- -Travaux hydrauliques sur domaines 2013 : 23 millions XPF.
- 2.Programme « Forêts »:
- -Développement de la filière pinus : 13 millions XPF,
- -Construction d'ateliers relais filière bois Iles sous le vent : 7 millions XPF
- -Matériel, travaux et aménagements sylvicoles des massifs de pinus 2014 : 6 millions XPF.
- 3. Programme «Pêche et aquaculture »:
- -Consolidation et pérennisation de l'outil CTA (centre technique aquacole) : 118 millions XFP,
- -Acquisition et rénovation équipements du port de pêche : 29 millions XPF,
- -Dispositifs de concentration de poissons 2015 : 18 millions XPF.
- 4. Programme « Perliculture »:
- -Rénovation infrastructures DRM Rangiroa: 7 millions XPF,
- -Matériel technique secteur perliculture 2015 : 2,6 millions XPF,
- -Machine laser (appareil de marquage des perles): 2,5 millions XPF.
- 5.Programme « Artisanat »:
- -Fare artisanal de Rapa: 15 millions XPF

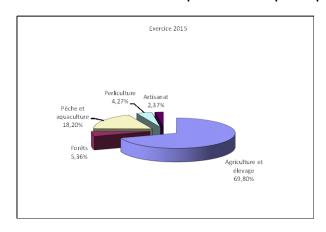
Les principales dépenses de fonctionnement concernent notamment les aides à caractère économique, les subventions ainsi que les dépenses courantes comme suit :

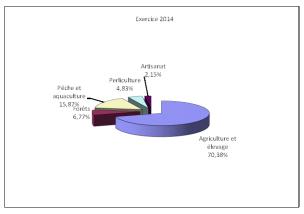
- -Les aides à caractère économiques : 203 millions XPF dont 50 millions XPF pour le programme agriculture et élevage, 145 millions XPF pour la pêche et l'aquaculture et 8 millions XPF pour la perliculture,
- -Les subventions octroyées : 1,960 milliard XPF dont 149 millions XPF pour la Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire et 1,780 milliard XPF pour la caisse de soutien du prix du coprah. Il est à noter que la production a été de 14 455 tonnes en 2015 contre 11 600 tonnes en 2014 (soit +24 %), les prix de soutien ressortent à 128,25 F du kilo pour 2015 et 133,52 pour 2014 F (soit -4 %), compte tenu de la variation du cours mondial de l'huile(-13 %) et du taux de change du dollar US(+21 %) pour un prix règlementaire fixé à 140 F du kilo pour le producteur,
- -Les subventions exceptionnelles : 225 millions XPF versées à l'EPIC Vanille,
- -Les autres dépenses courantes de fonctionnement : 764 millions XPF répartis entre
  - ole programme « agriculture et élevage » au titre de la relance de l'agriculture, de l'installation de jeunes agriculteurs et de l'aide aux éleveurs de bovins : 250 millions XPF,
  - ole programme « Forêts »: 38 millions XPF
  - oLe programme «Pêche et aquaculture » : 383 millions XPF,
  - oLe programme « Perliculture » : 76 millions XPF,
  - OLe programme « Artisanat » : 17 millions XPF.

Tableau - Réalisations de la mission « Développement des ressources propres »

005//05	75 B( alacet account	_				1			_	
905//96	55 Développt ress. propres		BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca			tios
	en milliers de F CFP			(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot. budget
Investissement		-			ļ.					
905 01	Agriculture et élevage			778 143	345 215	414 587	432 929	-69 373	44,36	1,12
905 02	Forêts			60 066	36 119	52 874	23 948	-16 756	60,13	0,12
905 03	Pêche et aquaculture			411 108	259 585	183 921	151 524	75 664	63,14	0,84
905 04	Perliculture			61 818	13 021	19 321	48 797	-6 300	21,06	0,04
905 05	Artisanat			125 000	17 038	0	107 962	17 038	13,63	0,06
905 06	Ressources minières			0	0	7 383	0			
	Total		431 800	1 436 136	670 977	678 086	765 159	273	46,72	2,18
Fonctionnemer 965 01	Agriculture et élevage		1 373 836	3 966 059	3 846 388	3 971 330	119 670	-124 942	96,98	4,06
903 01	Personnel		1 373 836	1 388 953	1 393 157	1 504 632	-4 205	-111 474	100,30	1,47
	Autres		2 336 490	2 577 106	2 453 231	2 466 699	123 875	-13 468	95,19	2,59
965 02	Forêts		299 355	299 355	285 946	368 831	13 409	-82 886	95,52	0,30
303 02	Personnel		252 855	252 855	248 246	261 579	4 609	-13 333	98,18	0,26
	Autres		46 500	46 500	37 699	107 252	8 801	-69 553	81,07	0,04
965 03	Pêche et aquaculture		761 589	849 792	834 033	805 012	15 759	29 021	98,15	0,88
905 03								28 864		
	Personnel Autres		256 799 504 790	256 799 592 993	304 064 529 969	275 200 529 812	-47 265 63 024	157	118,41 89,37	0,32 0,56
965 04	Perliculture		290 396	300 599	243 475	281 373	57 124	-37 898		
303 04	Personnel		166 670	166 670	159 998	180 281	6 672	-20 283	<b>81,00</b> 96,00	<b>0,2</b> 6 0,17
	Autres		123 726	133 929	83 478	101 092	50 451	-17 615	62,33	0,17
005.05	Artisanat		133 279	133 408	125 003	134 241	8 405	-9 238	93,70	0,13
965 05								-5 250		
	Personnel		69 395	69 395	76 642	74 477	-7 247	2 164	110,44	0,08
	Autres		63 884	64 013	48 361	59 764	15 651	-11 403	75,55	0,05
965 06	Ressources minières		8 000	8 000	0	0	8 000	0	0,00	0,00
	Personnel									0,00
	Autres		8 000	8 000	0		8 000	0	0,00	0,00
		l –			-			Ü	·	
	Total		4 026 700	5 549 212	5 334 845	5 560 788	214 367	-225 943	96,14	5,64
	Personnel		2 119 555	2 134 672	2 182 107	2 296 169	-47 435	-114 062	102,22	2,31
	Autres	L	3 083 390	3 422 540	3 152 738	3 264 619	269 802	-111 881	92,12	3,33
TOTAL par miss	sion/programme	1								
TO TALL PUT THIS	Agriculture et élevage	I г		4 744 202	4 191 603	4 385 918	552 599	-194 315	88,35	3,34
1	Forêts			359 421	322 064	421 706	37 357	-99 641	89,61	0,26
	Pêche et aquaculture			1 260 900	1 093 618	988 932	167 283	104 685	86,73	0,87
	Perliculture			362 417	256 496	300 694	105 920	-44 198	70,77	0,20
	Artisanat			258 408	142 041	134 241	116 367	7 799	54,97	0,11
	Ressources minières			8 000	0	7 383	8 000	0		
	Total		4 458 500	6 993 348	6 005 822	6 238 874	987 526	-225 669	85,88	4,79
Ecritures d'ordi	<u>re</u>	l –								
Investissement	.+	<u> </u> -	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnemen	ıı 1 Agriculture et élevage		27 000	27 000	7 342	5 505	19 658	1 837	27.40	
	2 Forêts		5 000	5 000	, 342	1 065	19 658 5 000	-1 065	27,19 0,00	
	3 Pêche et aquaculture		10 000	10 000	7 848	7 932	3 000	-1 003	0,00	
	4 Perliculture		2 000	2 000	, 646 N	, 332				
	5 Artisanat		1 000	1 000	996	0				
	6 Ressources minières		1 000	1 000	990	0				
9650	o nessources minieres	ıL	1 000	1 000	U	U				

# Répartition des dépenses par programme : 2014 - 2015





#### 1.4.1.6.2 Évolution 2013/2014/ 2015

Tableau – Évolution de la mission « Développement des ressources propres» : 2013/2014/2015

905//965	Développt ress	. propres		2013		2014		2015	5	Ecarts 1	4/13	Ecarts :	15/14
		en milliers de F CFP	(A)		%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
vestissement													
905 01	Agriculture et é	elevage	439	186	58,04%	414 587	61,81%	345 215	51,45%	-24 599	-5,60%	-69 373	-16,73
905 02	Forêts		_	470	5,35%	52 874	7,88%	36 119	5,38%	12 405	30,65%	-16 756	-31,6
905 03	Pêche et aquac	ulture	257		34,09%	183 921	27,42%	259 585	38,69%	-74 027	-28,70%	75 664	41,1
905 04	Perliculture			157	1,74%	19 321	2,88%	13 021	1,94%	6 164	46,85%	-6 300	-32,6
905 05	Artisanat		5	884	0,78%	0	0,00%	17 038	2,54%	-5 884	-100,00%	17 038	
905 06	Ressources minières  Total		756	0	0,00%	670 703	0,00%	0	0,00%	0	44.250/	0	
		lotai	/56	645	100,00%	6/0 /03	100,00%	6/09//	100,00%	-85 942	-11,36%	273	0,04
onctionnement	t												
965 01	Agriculture et é	elevage	3 572	171 1	100,00%	3 971 330	100,00%	3 846 388	100,00%	399 159	11,17%	-124 942	-3,1
	_	Personnel	1 673 .	375	46,84%	1 504 632	37,89%	1 393 157	36,22%	-168 743	-10,08%	-111 474	-7,43
		Autres	1 898	796	53,16%	2 466 699	62,11%	2 453 231	63,78%	567 902	29,91%	-13 468	-0,55
965 02	Forêts		350	759 1	100,00%	368 831	100,00%	285 946	100,00%	18 072	5,15%	-82 886	-22,4
		Personnel	326	878	93,19%	261 579	70,92%	248 246	86,82%	-65 299	-19,98%	-13 333	-5,10
		Autres	23 8	881	6,81%	107 252	29,08%	37 699	13,18%	83 371	349,11%	-69 553	-64,85
965 03	Pêche et aquac	ulture	1 001	244 1	100,00%	805 012	100,00%	834 033	100,00%	-196 232	-19,60%	29 021	3,6
		Personnel	331	221	33,08%	275 200	34,19%	304 064	36,46%	-56 021	-16,91%	28 864	10,49
		Autres	670		66,92%	529 812	65,81%	529 969	63,54%	-140 211	-20.93%	157	0,03
965 04	Perliculture	7 luci es			100,00%	281 373	,	243 475	100,00%	-47 262	-14,38%	-37 898	-13,4
		Personnel	193		58,96%	180 281	64,07%	159 998	65,71%	-13 470	-6,95%	-20 283	-11,2
		Autres	134		41,04%	101 092	35,93%	83 478	34,29%	-33 792	-25,05%	-17 615	-17,42
965 05	Artisanat				100,00%	134 241		125 003		1 440	1,08%	-9 238	-6,8
303 03		Personnel	76		57,55%	74 477	55,48%	76 642	61,31%	-1 953	-2,56%	2 164	2,9
							· ·		l ' l		l ' l		
		Autres	56.	371	42,45%	59 764	44,52%	48 361	38,69%	3 393	6,02%	-11 403	-19,08
965 06	Ressources min	nières		525		0		0		-525	-100,00%	0	
		Personnel								0		0	
		Autres		525		0		0		-525	-100,00%	0	
		Total	5 295	610 1	100,01%	5 560 788	100,00%	5 334 845	100,00%	175 177	3,25%	-225 943	-4,0
		Personnel	2 601			2 296 169	,	2 182 107	40,90%	-305 486	1 ' 1	-114 062	-4,97
					48,31%		41,29%				-11,74%		
		Autres	2 784	480	51,70%	3 264 619	58,71%	3 152 738	59,10%	480 139	17,24%	-111 881	-3,43
OTAL par missi	on/programme												
	Agriculture et é	elevage	4 011	358	65,30%	4 385 918	70,38%	4 191 603	69,79%	374 560	9,34%	-194 315	-4,4
	Forêts	·	391		6,37%	421 706	6,77%	322 064	5,36%	30 477	7,79%	-99 641	-23,6
	Pêche et aquac	ulture	1 259		20,50%	988 932	15,87%	1 093 618		-270 259	-21,46%	104 685	10,5
	Perliculture		341		5,56%	300 694	4,83%	256 496	4,27%	-41 098	-12,02%	-44 198	-14,7
	Artisanat		138	686	2,26%	134 241	2,15%	142 041	2,37%	-4 444	-3,20%	7 799	5,8
	Ressources min	nières		525		0		0		-525	-100,00%	0	
		Total	6 142	780	99,99%	6 231 491	100,00%	6 005 822	100,00%	88 711	1,44%	-225 669	-3,6
	_	1											
critures d'ordre	2										ı ı		
onctionnement			<u> </u>	-+	-	-	<u> </u>	-		-		-	-
	Agriculture et é	blevage		874		5 505		7 342		-1 370		1 837	
	Forêts	ievage	_	634		1 065		/ 342 0		-1 570		-1 065	
	Pêche et aquac	ulture	'	63		1 003		7 848		-1 570		7 848	
	Perliculture	unture		03				7 040		-03		7 040	
	Artisanat					0		996		0		996	
		.,,,				0				-			
96506	Ressources min	neres	1			0	1	0	1	0	1	0	

### 1.4.1.7 Mission « Économie générale »

### 1.4.1.7.1 **Réalisation 2015**

Hors écritures d'ordre, la mission « Économie générale » représente 1,89 % (contre 1,91 % en 2014) des dépenses totales de l'exercice, soit 2,371 milliards XPF avec un taux de réalisation de 90,85 % (contre 90,47 % en 2014).

Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	220 000	9,29 %
- Frais de personnel	356 417	15,06 %
- frais de fonctionnement hors personnel	1 790 479	75,65 %
Total:	2 366 897	100,00%

En investissement, deux dépenses concernent le seul programme « Développement des entreprises » :

- -Subvention à la SOFIDEP (Action pour le développement économique) : 120 millions XPF,
- -Subvention SOFIDEP PRE (Prêt relance entreprises): 100 millions XPF.

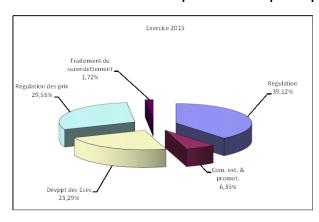
60

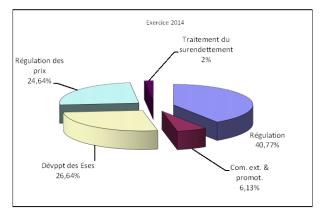
En fonctionnement, les dépenses les plus significatives concernent :

- 1 les subventions attribuées à hauteur de 664 millions XPF :
  - -à l'Institut de la statistique pour 556 millions XPF,
  - -à l'association « Tahitian Pearl » pour 52 millions XPF,
  - -à la CCISM pour 10 millions XPF,
  - -à l'association pour le droit à l'initiative économique (ADI) : 27 millions XPF,
  - -à l'association « Tahiti Elite Voile » pour 8,9 millions XPF;
  - -à l'association CAGEST pour 8 millions XPF.
- 2 Les aides diverses pour un total de 831 millions XPF, se répartissant pour l'essentiel entre :
  - -Le soutien au prix des produits de première nécessité : 603 millions XPF (387 millions XPF pour farine et 216 millions XPF pour le riz),
  - -La prise en charge des intérêts du dispositif PHB et PAB pour 222 millions XPF.

	Tableau – Réali	sat	ions de la	mission	« Économ	ie général	e »			
906//96	66 Economie générale		BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca	arts	Rat	tios
	en milliers de F CFP			(A)	2015 (B)	2013 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
										budget
Investissement	ı									
906 03	Dévppt des Eses			340 000	220 000	215 000	120 000	5 000	64,71	0,71
	Total		0	340 000	220 000	215 000	120 000	5 000	64,71	0,71
Fonctionneme	nt									
966 01	Régulation		1 022 861	1 032 722	922 281	993 067	110 441	-70 786	89,31	0,97
	Personnel		242 966	242 966	243 310	245 995	-344	-2 685	100,14	0,26
	Autres		779 895	789 756	678 971	747 072	110 785	-68 101	85,97	0,72
966 02	Com. ext. & promot.		136 854	148 107	150 303	149 398	-2 196	905	101,48	0,16
	Personnel		84 854	86 107	88 303	91 362	-2 196	-3 059	102,55	0,09
	Autres		52 000	62 000	62 000	58 036	0	3 964	100,00	0,07
966 03	Dévppt des Eses		301 201	343 201	331 608	433 773	11 593	-102 165	96,62	0,35
300 03	Personnel		18 344	18 344	22 525	33 881	-4 181	-11 357	122,79	0,02
	Autres		282 857	324 857	309 083	399 891	15 774	-90 808	95,14	0,33
966 04	Régulation des prix		700 100	700 100	699 369	600 083	731	99 286	99,90	0,74
300 04	Personnel						0	0		0,00
	Autres		700 100	700 100	699 369	600 083	731	99 286	99,90	0,74
966 05	Traitement du surendettement		40 700	40 700	40 700	44 172	0	-3 472	100,00	0,04
900 03	Personnel						0	-34/2		0,00
	Autres		40 700	40 700	40 700	44 172	0	-3 472	100,00	0,04
966 06	Propriété industrielle		5 000	5 000	2 636	2 887	2 364	-251	52,73	0,00
300 00	Personnel		0	0	2 280		-2 280	2 280		0,00
	Autres		5 000	5 000	356	2 887	4 644	-2 531	7,12	0,00
	Total		2 201 716	2 264 830	2 144 260	2 220 493	120 570	-76 232	94,68	2,27
	Personnel		346 164	347 417	356 417	371 238	-9 000	-14 821	102,59	0,38
	Autres		1 860 552	1 922 413	1 790 479	1 852 141	131 934	-61 662	93,14	1,89
TOTAL par miss	sion/programme									
TOTAL par IIIIs	Régulation			1 032 722	922 281	993 067	110 441	-70 786	89,31	0,74
	Com. ext. & promot.			148 107	150 303		-2 196	905	101,48	-
	Dévppt des Eses			683 201	551 608	648 773	131 593	-97 165	80,74	0,44
	Régulation des prix			700 100	699 369	600 083	731	99 286	99,90	0,56
	Traitement du surendettement			40 700	40 700	44 172	0	-3 472	100,00	0,03
	Propriété industrielle			5 000	2 636	2 887	2 364	-251		
	Total		2 201 716	2 609 830	2 366 897	2 438 380	242 934	-71 483	90,69	1,89
Ecritures d'ord	re 1									
Investissement										
Fonctionnemer	nt									

## Répartition des dépenses par programme : 2014 - 2015





### 1.4.1.7.2 Évolutions 2013/2014/ 2015

Tableau – Évolution de la mission « Économie générale» : 2013/2014/2015

906//96	66 Economie générale	2013		2014		2015		Ecarts 14/2	13	Ecarts 15/1	14
	en milliers de F CFP	(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissement											
906 03	Dévppt des Eses	15 430	100,00%	215 000	100,00%	220 000	100,00%	199 570	#######	5 000	2,33%
	Total	15 430	100,00%	215 000	100,00%	220 000	100,00%	199 570		5 000	2,33%
Fonctionnemer	nt										
966 01	Régulation	791 344	100 00%	993 067	100,00%	922 281	100,00%	201 723	25,49%	-70 786	-7,13%
300 01	Personnel	299 916	37,90%		24.77%	243 310	26,38%	-53 920	-17,98%	-2 685	-1,09%
	Autres	491 428	62,10%		75,23%	678 971	73,62%	255 643	52.02%	-68 101	-9,12%
966 02	Com. ext. & promot.	114 188			100,00%	150 303		35 210	30,84%	905	0,61%
	Personnel	94 166	82,47%	91 362	61,15%	88 303	58,75%	-2 804	-2,98%	-3 059	-3,35%
	Autres	20 022	17,53%	58 036	38,85%	62 000	41,25%	38 014	189,86%	3 964	6,83%
966 03	Dévppt des Eses	505 969	100,00%	433 773	100,00%	331 608		-72 196		-102 165	-23,55%
	Personnel	52 355	10,35%	33 881	7,81%	22 525	6,79%	-18 474	-35,29%	-11 357	-33,52%
	Autres	453 614	89,65%	399 891	92,19%	309 083	93,21%	-53 722	-11,84%	-90 808	-22,71%
966 04	Régulation des prix	982 805		600 083		699 369		-382 721	-38,94%	99 286	16,55%
	Personnel			0		0		0		0	
	Autres	982 805		600 083		699 369		-382 721	-38,94%	99 286	16,55%
966 05	Traitement du surendettement	27 167		44 172		40 700		17 005	62,59%	-3 472	-7,86%
	Personnel			0		0		0		0	
	Autres	27 167		44 172		40 700		17 005	62,59%	-3 472	-7,86%
966 06	Propriété industrielle	0		2 887		2 636		2 887		-251	-8,70%
	Personnel			0		2 280		0		2 280	
	Autres			2 887		356		2 887		-2 531	-87,66%
	Total	2 421 473	100,00%	2 220 493	100,13%	2 144 260	100,12%	-200 980	-8,30%	-76 232	-3,43%
	Personnel	446 436	18,44%	371 238	16,72%	356 417	16,62%	-75 198	-16,84%	-14 821	-3,99%
	Autres	1 975 036	81,56%	1 852 141	83,41%	1 790 479	83,50%	-122 895	-6,22%	-61 662	-3,33%
TOTAL par miss	sion/programme										
	Régulation	791 344	32,47%	993 067	40,73%	922 281	38,97%	201 723	25,49%	-70 786	-7,13%
	Com. ext. & promot.	114 188	4,69%	149 398	6,13%	150 303	6,35%	35 210	30,84%	905	0,61%
	Dévppt des Eses	521 399	21,40%	648 773	26,61%	551 608	23,31%	127 374	24,43%	-97 165	-14,98%
	Régulation des prix	982 805	40,33%	600 083	24,61%	699 369	29,55%	-382 721	-38,94%	99 286	16,55%
	Traitement du surendettement	27 167	1,11%	44 172	1,81%	40 700	1,72%	17 005	62,59%	-3 472	-7,86%
	Propriété industrielle	0		2 887		2 636	0,11%	2 887		-251	-8,70%
	Total	2 436 903	100,00%	2 438 380	99,88%	2 366 897	100,00%	1 477	0,06%	-71 483	-2,93%

### 1.4.1.8 Mission « Travail et emploi »

### 1.4.1.8.1 **Réalisations 2015**

Hors écritures d'ordre, la mission « Travail et emploi » représente 7,08 % (contre 4,20 % en 2014) des dépenses totales de l'exercice, soit 8,888 milliards XPF. Le taux de réalisation 2015 est de 98,69 % (90,47 en 2014).

Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	32 050	0 ,36 %
- Frais de personnel	742 157	8,35 %
- Dépenses fonctionnement hors personnel	8 114 1207	91,29 %
Total:	8 888 326	100,00%

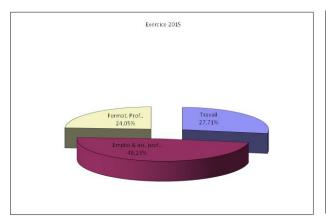
Les dépenses d'intervention (7,801 milliards XPF) représentent près de 88% des dépenses de la mission. Elles se rapportent :

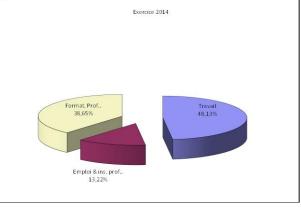
- -à des aides à la personne : 131 millions XPF (bourses professionnelles et autres aides)
- -à des aides à l'emploi et l'insertion professionnelle : 545 millions XPF
- -à des versements de subventions de fonctionnement : 2,560 milliards XPF au profit
  - odu Régime général de salariés (RGS): 1,4 milliard XPF;
  - odu Centre de formation professionnelle pour adultes : 746 millions XPF
  - odu Centre des métiers de la mer de PF: 166 millions XPF,
  - odu Centre des métiers d'art : 100 millions XPF,
  - odes l'Ets publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles : 84 millions XPF,
- -à des contributions exceptionnelles aux comptes spéciaux pour 4,550 milliards XPF
  - oFonds pour l'amortissement du déficit social (FADES) : 800 millions XPF,
  - oFonds pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté (FELP) :3,750 milliards XPF.

Tableau - Réalisations de la mission « Travail et emploi »

907//967 Travail et emploi		BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Ec	arts	Rat	tios
en milliers de F Ci	P		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
									budget
Investissement	╗								
907 03 Format. Prof			58 267	32 050	3 800	26 217	28 249	55,00	0,10
Total		0	58 267	32 050	3 800	26 217	28 249	55,00	0,10
	_								
Fonctionnement									
967 01 Travail		2 462 638	2 462 778	2 463 248	2 580 558	-470	-117 310	100,02	2,60
Personnel		181 276	181 276	196 845	200 006	-15 569	-3 161	108,59	0,21
Autres		2 281 362	2 281 502	2 266 403	2 380 551	15 100	-114 149	99,34	2,39
967 02 Emploi & ins. prof		4 316 318	4 285 384	4 287 088	708 919	-1 704	3 578 169	100,04	4,53
Personnel		409 712	409 712	416 608	432 685	-6 896	-16 077	101,68	0,44
Autres		3 906 606	3 875 672	3 870 479	276 233	5 192	3 594 246	99,87	4,09
967 03 Format. Prof		2 190 022	2 199 565	2 105 941	2 068 394	93 625	37 546	95,74	2,22
Personnel		123 677	123 677	128 703	132 718	-5 026	-4 015	104,06	0,14
Autres		2 066 345	2 075 888	1 977 238	1 935 676	98 651	41 561	95,25	2,09
Total		8 968 979	8 947 727	8 856 276	5 357 871	91 451	3 498 406	98,98	9,36
Personnel		714 665	714 665	742 157	765 409	-27 492	-23 253	103,85	0,78
Autres		8 254 314	8 233 062	8 114 120	4 592 461	118 943	3 521 658	98,56	8,57
	_								
TOTAL par mission/programme	4					.=0			
Travail			2 462 778		2 580 558	-470	-117 310	100	<i>'</i>
Emploi & ins. prof			4 285 384	4 287 088	708 919	-1 704		100	-,
Format. Prof	$\dashv$	8 968 979	2 257 832	2 137 990	2 072 194	119 842	65 796	95	1,70
Total		9/9 אטע ס	9 005 994	8 888 326	5 361 671	117 668	3 526 655	98,69	7,08

### Répartition des dépenses par programme : 2014 - 2015





#### 1.4.1.8.2 Évolution 2013/2014/ 2015

#### Tableau – Évolution de la mission « Travail et emploi» : 2013/2014/2015

907//967 Travail et emploi	2013		2014		201	5	Ecarts 1	14/13	Ecarts	15/14
en milliers de F CFP	(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissement										
907 03 Format. Prof	64 482	100,00%	3 800	100,00%	32 050	100,00%	-60 682	-94,11%	28 249	743,40%
Total	64 482	100,00%	3 800	100,00%	32 050	100,00%	-60 682	-94,11%	28 249	743,40%
Fonctionnement										
967 01 Travail	2 476 843	100,00%	2 580 558	100,00%	2 463 248	100,00%	103 715	4,19%	-117 310	-4,55%
Personnel	186 220	7,52%	200 006	7,75%	196 845	7,99%	13 786	7,40%	-3 161	-1,58%
Autres	2 290 623	92,48%	2 380 551	92,25%	2 266 403	92,01%	89 928	3,93%	-114 149	-4,80%
967 02 Emploi & ins. prof	3 721 156	100,00%	708 919	100,00%	4 287 088	100,00%	-3 012 238	-80,95%	3 578 169	504,74%
Personnel	401 427	10,79%	432 685	61,03%	416 608	9,72%	31 258	7,79%	-16 077	-3,72%
Autres	3 319 729	89,21%	276 233	38,97%	3 870 479	90,28%	-3 043 496	-91,68%	3 594 246	1301,16%
967 03 Format. Prof	2 020 373	100,00%	2 068 394	100,00%	2 105 941	100,00%	48 022	2,38%	37 546	1,82%
Personnel	151 588	7,50%	132 718	6,42%	128 703	6,11%	-18 870	-12,45%	-4 015	-3,03%
Autres	1 868 785	92,50%	1 935 676	93,58%	1 977 238	93,89%	66 891	3,58%	41 561	2,15%
Total	8 218 372	100,00%	5 357 871	100,00%	8 856 276	100,00%	-2 860 501	-34,81%	3 498 406	65,29%
Personnel	739 235	8,99%	765 409	14,29%	742 157	8,38%	26 174	3,54%	-23 253	-3,04%
Autres	7 479 137	91,01%	4 592 461	85,71%	8 114 120	91,62%	-2 886 676	-38,60%	3 521 658	76,68%
TOTAL par mission/programme										
Travail	2 476 843	29.90%	2 580 558	48.13%	2 463 248	27.71%	103 715	4,19%	-117 310	-4,55%
Emploi & ins. prof	3 721 156		708 919	13,22%	4 287 088	48,23%	-3 012 238	-80,95%	3 578 169	,
Format. Prof	2 084 855	,	2 072 194	,	2 137 990	24,05%	-12 661	-0,61%	65 796	, .
Total	8 282 854	_	5 361 671	_	8 888 326	100,00%	-2 921 184	-35,27%	3 526 655	65,78%

En 2014, la mission «Travail et emploi» affichait un niveau de dépenses en forte diminution par rapport à 2013 (- 3,012 milliards XPF soit - 80,95 % au programme « Emploi et insertion professionnelle ») qui s'expliquait par le transfert des crédits au FELP. En 2015, la participation du budget général au FELP en hausse de 3,6 milliards XPF (3,750 milliards XPF en 2015 contre 150 millions XPF en 2014) justifie la progression des dépenses pour ce même programme.

En 2015, les actions relatives à la formation mises en œuvre par le SEFI sont les suivantes :

- -Pour l'apprentissage : 119 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés en 2015. 11 formations dans les secteurs du tourisme, restauration, BPT, commerce, gestion, comptabilité, management, énergies renouvelables, services à la personne) du CAP à la licence professionnelle, 480 personnes intéressées et 480 bilans d'évaluation réalisés.
- -Pour la mesure CAE: A compter du mois de septembre 2015, la mise en œuvre à titre expérimental (afin de pouvoir observer, évaluer et ajuster les modalités de mise en œuvre) d'un volet formation adjoint à certains CAE a été lancée. Les formations proposées sont intégrées dans un dispositif nommé RAPA (Réactivation des Acquis et Perfectionnement des Aptitudes).

Les MFR ont été sollicitées pour la préparation au DNB, les CJA pour la préparation au CFG et le SJS pour le brevet d'animateur de quartier. Ainsi, un groupe de 14 stagiaires CAE prépare le DNB à Rurutu, un groupe de 13 stagiaires CAE prépare le DNB à Tahaa, un groupe de 17 stagiaires CAE prépare le DBN à Huahine et un groupe de 32 stagiaires CAE prépare le CFG.

Enfin, 64 actions de formation (dont 41 formations générales, 19 actions de préformation ou qualifications, etc.) ont été mises en œuvre en 2015 à l'attention des demandeurs d'emploi.

#### 1.4.1.9 Mission « Culture et patrimoine »

#### 1.4.1.9.1 Réalisations 2015

Hors écritures d'ordre, la mission « Culture et patrimoine » représente 1,09 % (1,06 % en 2014) des dépenses totales de l'exercice, soit 1,371 milliard XPF contre 1,352 milliard XPF en 2014 avec un taux de réalisation de 84,64 % contre 86 % en 2014 et 96,47 % en 2013.

Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	115 516	8,43 %
- Frais de personnel	197 898	14,44 %
- frais de fonctionnement hors personnel	1 057 468	77 ,14 %
Total:	1 370 881	100,00%

En investissement, les moyens ont été consacrés principalement à l'attribution de subventions (104 millions XPF) :

- -Te Fare Tauhiti Nui (Maison de la culture) : 48 millions XPF pour l'informatisation, les travaux d'aménagement et les acquisitions de matériels divers,
- -Musée de Tahiti et des Iles : 36 millions XPF pour l'aménagement général du site du Musée de Tahiti, la réhabilitation de la maison des gardiens, etc..,

-Conservatoire artistique: 20 millions XPF pour l'insonorisation des salles de cours et divers autres travaux d'aménagement.

En section de fonctionnement, les dépenses totalisent 1,057 milliard XPF se répartissant comme suit :

-Subventions allouées : 953 millions XPF

oTe Fare Tauhiti Nui (Maison de la culture): 487 millions XPF,

Conservatoire artistique : 258,5 millions XPF,
 Musée de Tahiti et des lles : 141 millions XPF,
 Association Comothe de Hiva Oa : 24,5 millions XPF,

oFédération Tahitienne de Va'a : 7,5 millions XPF,

-Dépenses courantes pour assurer le fonctionnement de la mission : 99 millions XPF

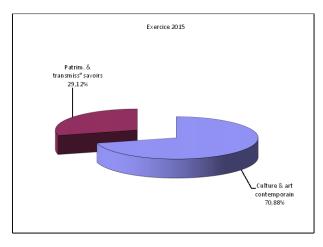
Les moyens de la mission ont par ailleurs permis pour chaque programme de mener différentes actions :

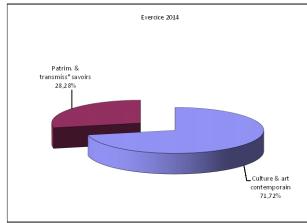
- ° Au titre du programme Culture et Art Contemporain :
  - -La promotion des activités du secteur culturel est assurée par la production du magazine HIROA, sa diffusion et médiatisation afin de retracer les activités du Service de la Culture et du Patrimoine,
  - -Le développement des activités artistiques s'est traduit par l'opération HONORAHU'A en faveur des artistes de la création artistique, par la mise en œuvre d'une convention d'assistance et de conseil juridique pour la reconnaissance des professions artistiques et la création d'un fonds pour la promotion de cette expression artistique, relayé en cela par l'attribution de subventions pour un montant global de 208 millions XPF, au profit des artistes, des associations (au nombre de 20) ou aux organismes publics tels que TFTN, le Conservatoire Artistique de la Polynésie française ou le MTI,
  - -Par ailleurs, la protection des droits des artistes s'est organisée par la consolidation des dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle relative à la propriété littéraire et artistique,
- ° Au titre du programme Patrimoine et Transmission des Savoirs Traditionnels :
  - -Les procédures d'inscription des sites cultures de Taputapuātea et des Marquises sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ont mobilisé plus de 29 millions XPF,
  - -La protection des monuments historiques a fait l'objet de l'élaboration du Code du Patrimoine Polynésien par l'adoption de la Loi du pays n° 2015-10 du 19 novembre 2015, qui sera complétée par des dispositions de recherche et constatations d'infractions pénales,
  - -La transmission des savoirs traditionnels a fait l'objet de financement au travers de subventions à l'adresse d'association et du MTI pour un montant de 22 millions XPF.

#### Tableau – Réalisations de la mission « Culture et patrimoine »

908//96	58 Culture et patrimoine	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca	arts	Rat	ios
	en milliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
									budget
Investissement	t								
908 01	Culture & art contemporain		163 857	78 168	14 931	85 689	63 237	47,70	0,25
908 02	Patrim. & transmiss° savoirs		91 453	37 348	5 246	54 105	32 102	40,84	0,12
	Total	79 500	255 310	115 516	20 177	139 794	95 339	45,25	0,38
Fonctionneme									
968 01	Culture & art contemporain	962 555	974 973	893 550	954 670	81 423	-61 119	91,65	0,94
	Personnel	129 665	129 665	49 126	138 036	80 539	-88 910	37,89	0,05
	Autres	832 890	845 308	844 424	816 633	883	<i>27 791</i>	99,90	0,89
968 02	Patrim. & transmiss° savoirs	376 336	389 295	361 815	376 987	27 480	-15 172	92,94	0,38
	Personnel	173 481	173 481	148 772	182 957	24 709	-34 185	85,76	0,16
	Autres	202 855	215 814	213 043	194 030	2 771	19 013	98,72	0,23
	Total	1 338 891	1 364 268	1 255 365	1 331 657	108 902	-76 291	92,02	1,33
	Personnel	303 146	303 146	197 898	320 994	105 248	-123 096	65,28	0,21
	Autres	1 035 745	1 061 122	1 057 468	1 010 663	3 654	46 804	99,66	1,12
TOTAL par miss	sion/programme								
TOTAL par mis	Culture & art contemporain		1 138 829	971 718	969 601	167 111	2 117	85,33	0,77
	Patrim. & transmiss° savoirs		480 748	399 163	382 233	81 585	16 930	83,03	0,32
	Total	1 418 391	1 619 578	1 370 881	1 351 834	248 697	19 047	84,64	1,09
	-								
<b>Ecritures d'ord</b>	<u>re</u>								
Investissement									
Fonctionnemer									
9680	02 Patrim. & transmiss° savoirs	1 000	1 000	0	0	1 000	1 758	0,00	

## Répartition des dépenses par programme : 2014-2015





### 1.4.1.9.2 Évolution 2013/2014/ 2015

Tableau – Évolution de la mission « Culture et patrimoine» : 2012/2013/2014

908//9	68 Culture et patrimoine	2013		2014		2015		Ecarts 14	/13	Ecarts 15/	14
	en milliers de F CFP	(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissemen	t										!
908 01	Culture & art contemporain	1 260	8,65%	14 931	74,00%	78 168	67,67%	13 671	1084,87%	63 237	423,52%
908 02	Patrim. & transmiss° savoirs	13 313	91,35%	5 246	26,00%	37 348	32,33%	-8 067	-60,60%	32 102	611,94%
	Total	14 574	100,00%	20 177	100,00%	115 516	100,00%	5 603	38,45%	95 339	472,51%
Fonctionneme											
968 01	Culture & art contemporain	869 448	100,00%	954 670	100.00%	893 550	100,00%	85 221	9,80%	-61 119	-6,40%
308 01	Personnel	140 524		138 036	14,46%	49 126	5.50%	-2 488	-1.77%	-88 910	-64,41%
	Autres	728 924	83.84%	816 633	85,54%	844 424	-,	87 709	12.03%	27 791	3.40%
			,		- 1	-			,	-	-7
968 02	Patrim. & transmiss° savoirs	362 333	100,00%	376 987	100,00%	361 815	100,00%	14 654	4,04%	-15 172	
	Personnel	197 963	54,64%	182 957	48,53%	148 772	41,12%	-15 006	-7,58%	-34 185	-18,68%
	Autres	164 370	45,36%	194 030	51,47%	213 043	58,88%	29 659	18,04%	19 013	9,80%
	Total	1 231 781	100,00%	1 331 657	100,00%	1 255 365	100,00%	99 875	8,11%	-76 291	-5,73%
	Personnel	338 487	27,48%	320 994	24,10%	197 898	15,76%	-17 493	-5,17%	-123 096	-38,35%
	Autres	893 295	72,52%	1 010 663	75,90%	1 057 468	84,24%	117 369	13,14%	46 804	4,63%
TOTAL par mis	sion/programme										
	Culture & art contemporain	870 708	69,86%	969 601	71,72%	971 718	70,88%	98 892	11,36%	2 117	0,22%
	Patrim. & transmiss° savoirs	375 647	30,14%	382 233	28,28%	399 163	29,12%	6 586	1,75%	16 930	4,43%
	Total	1 246 355	100,00%	1 351 834	100,00%	1 370 881	100,00%	105 479	8,46%	19 047	1,41%

### 1.4.1.10 Mission « Enseignement »

#### 1.4.1.10.1 Réalisations 2015

Hors écritures d'ordre, la mission « Enseignement » représente 6,87 % (contre 6,09 % en 2014) des dépenses totales de l'exercice, soit 8,624 milliards XPF avec un taux de réalisation de 96,90 % (contre 87,58 % en 2014 et 92,58 % en 2013).

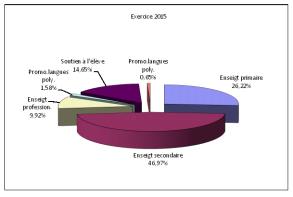
Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

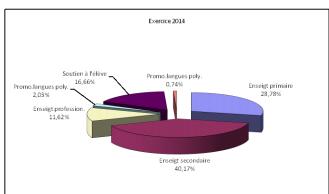
Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	1 631 596	18,92 %
- Frais de personnel	3 653 664	42,37 %
- frais de fonctionnement hors personnel	3 338 899	38,72%
Total:	8 624 159	100,00%

Tableau - Réalisations de la mission « Enseignement»

000//0		abic			1C 1a 1111551		_			
909//91	69 Enseignement		BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.		arts	Rat	
	en milliers de F CFP			(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot. budget
Investissemen										
909 01		_		72.466	62.747	24 542	0.440	22.474	00.20	0.24
909 02	Enseigt primaire			72 166 2 111 800	63 717 1 484 002	31 543 618 646	8 449 627 798	32 174 865 356	88,29 70,27	0,21 4,82
909 02	Enseigt secondaire									
909 04	Enseigt profession.			95 150 48 059	38 750 35 059	43 765 65 120	56 400 13 000	-5 015 -30 061	40,73	
909 05	Enseigt sup. & rech.						13 000		72,95	
909 06	Soutien à l'élève			10 068	10 068	12 621	0	-2 553	100,00	
909 00	Promo.langues poly.						0	0		0,00 0,00
	Total	-	812 500	2 337 243	1 631 596	771 695	705 647	859 901	69,81	5,30
Fonctionneme										
969 01	Enseigt primaire		1 770 398	1 874 187	2 197 578	2 203 355	-323 391	-5 777	117,26	2,32
	Personnel		1 557 314	1 557 314	1 909 458	1 946 865	-352 144	-37 406	122,61	2,02
	Autres		213 084	316 873	288 119	256 490	28 753	31 629	90,93	0,30
969 02	Enseigt secondaire		2 355 139	2 380 141	2 567 155	2 501 361	-187 014	65 794	107,86	2,71
	Personnel		1 241 314	1 241 314	1 455 330	1 438 589	-214 016	16 742	117,24	1,54
	Autres		1 113 825	1 138 827	1 111 824	1 062 772	27 002	49 052	97,63	1,17
969 03	Enseigt profession.		742 176	757 990	817 117	858 978	-59 127	-41 861	107,80	0,86
	Personnel		187 364	187 364	254 652	286 172	-67 288	-31 520	135,91	0,27
	Autres		554 812	570 626	562 465	572 806	8 161	-10 341	98,57	0,59
969 04	Enseignement superieur		145 987	151 515	101 320	92 238	50 195	9 082	66,87	0,11
	Personnel		25 411	25 411	15 666	25 303	9 745	-9 637	61,65	0,02
	Autres		120 576	126 104	85 654	66 935	40 450	18 719	67,92	0,09
969 05	Soutien à l'élève		1 427 942	1 330 642	1 253 335	1 280 913	77 307	-27 578	94,19	1,32
	Personnel		18 723	18 723	18 557	18 960	166	-403	99,11	0,02
	Autres		1 409 219	1 311 919	1 234 778	1 261 953	77 141	-27 175	94,12	1,30
969 06	Promo.langues poly.		65 858	68 485	56 059	57 699	12 426	-1 640	81,86	0,06
	Personnel						0	0		0,00
	Autres	<u> </u>	65 858	68 485	56 059	57 699	12 426	-1 640	81,86	0,06
	Total		6 507 500	6 562 959	6 992 563	6 994 544	-429 605	-1 980	106,55	7,39
	Personnel		3 030 126	3 030 126	3 653 664	3 715 888	-623 538	-62 224	120,58	3,86
ļ	Autres	<u> </u>	3 477 374	3 532 833	3 338 899	3 278 656	193 933	60 244	94,51	3,53
TOTAL par mis	sion/programme									
	Enseigt primaire			1 946 353	2 261 295	2 234 898	-314 942	26 397	116,18	1,80
	Enseigt secondaire			4 491 941	4 051 157	3 120 007	440 784	931 150	90,19	3,23
	Enseigt profession.			853 140	855 867	902 743	-2 727	-46 876	100,32	0,68
	Enseignement superieur			199 573	136 379	157 357	63 195	-20 979	68,34	
	- '						77 307			
	Soutien à l'élève			1 340 710	1 263 403	1 293 534		-30 132	94,23	1,01
	Promo.langues poly.	_		68 485	56 059	57 699	12 426	-1 640	81,86	
	Total	<u> </u>	7 320 000	8 900 201	8 624 159	7 766 238	276 042	857 921	96,90	6,87
Ecritures d'ord	lre I									
Investissement			I							
90902	Enseigt primaire			5 000	0		5 000			I
90904	Enseignement superieur		600 000	600 000	Ö		600 000			I
Fonctionneme										
	04 Enseignement superieur					40	0	-40		0,00
505.		_				.0	ŭ	+0		0,0

#### Répartition des dépenses par programmes : 2014-2015





Les dépenses liées à la mission « Enseignement » progressent de 858 millions XPF par rapport à 2014 (8,624 milliards XPF en 2015 contre 7,766 milliards en 2014 et 7,614 milliards en 2013).

Les investissements se sont concentrés pour l'essentiel sur le programme 909 02 « Enseignement secondaire » qui représentent 90,95 % des dépenses (1,484 milliard XPF) :

- -Construction du collège de Teva i Uta: 487 millions XPF,
- -Aménagements et travaux divers des lycées et collèges-2014 : 321 millions XPF,
- -Lycée Paul Gauguin-Construction de bâtiments : 163 millions XPF,
- -Equipements certificatifs des établissements scolaires-2014 : 99 millions XPF
- -Construction de l'internat garçons du CETAD, Collège de Rangiroa : 75 millions XPF.

En dépense de fonctionnement, la mission « Enseignement » aura coûté en 2015 hors charge de personnel 3,338 milliard XPF contre 3,279 milliards XPF en 2014 et 3,198 milliards XPF en 2013.

Par programme, les dépenses se répartissent comme suit :

- Enseignement primaire: 288 millions XPF:

- Enseignement secondaire: 1,112 milliard XPF,

- Enseignement professionnel: 562 millions XPF

- Enseignement supérieur et recherche : 86 millions XFP,

Soutien à l'élève : 1,234 millions XPF,Promotion des langues : 56 millions XFP.

Par nature, les principales dépenses sont :

-Les aides à la personne (Bourses) : 1,225 milliard XPF,

-Les contributions versées aux établissements scolaires : 1,175 millions XPF,

-Les subventions de fonctionnement : .354 millions XPF

oau collège et lycées publics 173 millions XPF

oau comité polynésienne des maisons familiales et rurales (CPMFR) : 85 millions XPF

oaux académies (Tahitienne, marquisienne...): 38 millions XPF

oà l'union de sport scolaire : 18 millions XPF,...

# 1.4.1.10.2 Évolution 2012/2013/2014

Tableau – Évolutions de la mission « Enseignement» : 2013/2014/2015

	i abieau –	Ŀ٤١	olutions o	de la n	าเรรเดท « E	nseigr	nement» :	2013/	2014/201	5		
909//96	69 Enseignement		2013		2014	0	2015		Ecarts 14,		Ecarts 15/	14
	en milliers de F CFP		(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissement	•	ı										
909 01	Enseigt primaire		9 034	1,27%	31 543	4.09%	63 717	3.91%	22 509	249,17%	32 174	102.00%
909 02	Enseigt secondaire		493 397	69,44%	618 646	80,17%	1 484 002	90,95%	125 250	25,39%	865 356	. ,
909 03	Enseigt profession.		118 975	16,74%	43 765	5,67%	38 750	2,37%	-75 210	-63,21%	-5 015	
909 04	Enseigt sup. & rech.		85 649	12,05%	65 120	8,44%	35 059	2,15%	-20 530	-23,97%	-30 061	
909 05	Soutien à l'élève		3 467	0,49%	12 621	1,64%	10 068	0,62%	9 154		-2 553	
909 06	Promo.langues poly.			0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	, ,	0	
	Total		710 521	100,00%	771 695	100,00%	0 1 631 596	100.00%	61 174	8,61%	859 901	111,43%
Fonctionnemer	•							100 000/				
969 01	Enseigt primaire		2 251 669		2 203 355	100,00%	2 197 578	100,00%	-48 314	-2,15%	-5 777	-0,26%
	Personnel		1 978 701	87,88%	1 946 865	88,36%	1 909 458	86,89%	-31 836	-1,61%	-37 406	-1,92%
969 02	Autres		272 968 <b>2 453 850</b>	12,12% 100,00%	256 490	11,64%	288 119	13,11% 100,00%	-16 478 <b>47 511</b>	-6,04%	31 629 <b>65 794</b>	12,33%
969 02	Enseigt secondaire				2 501 361	100,00%	2 567 155			1,94%		2,63%
	Personnel		1 410 031	57,46%	1 438 589	57,51%	1 455 330	56,69%	28 558	2,03%	16 742	1,16%
	Autres		1 043 818	42,54%	1 062 772	42,49%	1 111 824	43,31%	18 954	1,82%	49 052	4,62%
969 03	Enseigt profession.		757 048	100,00%	858 978	100,00%	817 117	100,00%	101 930	13,46%	-41 861	-4,87%
	Personnel		273 122	36,08%	286 172	33,32%	254 652	31,16%	13 049	4,78%	-31 520	-11,01%
	Autres		483 925	63,92%	572 806	66,68%	562 465	68,84%	88 881	18,37%	-10 341	-1,81%
969 04	Enseignement superieur		83 366	100,00%	92 238	100,00%	101 320	100,00%	8 872	10,64%	9 082	9,85%
	Personnel		25 118	30,13%	25 303	27,43%	15 666	15,46%	185	0,74%	-9 637	-38,09%
	Autres		58 248	69,87%	66 935	72,57%	85 654	84,54%	8 687	14,91%	18 719	27,97%
969 05	Soutien à l'élève		1 292 975	100,00%	1 280 913	100,00%	1 253 335	100,00%	-12 062	-0,93%	-27 578	-2,15%
	Personnel		17 744	1,37%	18 960	1,48%	18 557	1,48%	1 216	6,85%	-403	-2,12%
	Autres		1 275 231	98,63%	1 261 953	98,52%	1 234 778	98,52%	-13 278	-1,04%	-27 175	-2,15%
969 06	Promo.langues poly.		64 792	100,00%	57 699	100,00%	56 059	100,00%	-7 093	-10,95%	-1 640	-2,84%
	Personnel			0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0		0	
	Autres		64 792	100,00%	57 699	100,00%	56 059	100,00%	-7 093	-10,95%	-1 640	-2,84%
	Total		6 903 699	100,00%	6 994 544	100,00%	6 992 563	100,00%	90 845	1,32%	-1 980	-0,03%
	Personnel		3 704 716	53,66%	3 715 888	53,13%	3 653 664	52,25%	11 172	0,30%	-62 224	-1,67%
	Autres	l	3 198 982	46,34%	3 278 656	46,87%	3 338 899	47,75%	79 673	2,49%	60 244	1,84%
TOTAL par miss	sion/programme	I										
	Enseigt primaire		2 260 703	29,69%	2 234 898	28,78%	2 261 295	26,22%	-25 805	-1,14%	26 397	1,18%
	Enseigt secondaire		2 947 246	38,71%	3 120 007	40,17%	4 051 157	46,97%	172 761	5,86%	931 150	29,84%
	Enseigt profession.		876 022	11,51%	902 743	11,62%	855 867	9,92%	26 721	3,05%	-46 876	-5,19%
	• •							,	-			
	Enseignement superieur		169 015	2,22%	157 357	2,03%	136 379	1,58%	-11 657	-6,90%	-20 979	-13,33%
	Soutien à l'élève		1 296 442	17,03%	1 293 534	16,66%	1 263 403	14,65%	-2 908	-0,22%	-30 132	-2,33%
	Promo.langues poly.		64 792	0,85%	57 699	0,74%	56 059	0,65%	-7 093	-10,95%	-1 640	-2,84%
	Total	l	7 614 220	100,00%	7 766 238	100,00%	8 624 159	100,00%	152 019	2,00%	857 921	11,05%
Ecritures d'ord	re	Ī										
Investissement	_	Ì										
90902	Enseigt primaire											l
90904	Enseignement superieur											l
Fonctionnemen					0							
	04 Enseignement superieur		331		1				-331			l

## 1.4.1.11 Mission « Santé »

### 1.4.1.11.1 Réalisations 2015

Hors écritures d'ordre, la mission « Santé » représente 8,10 % (contre 7,78 % en 2014) des dépenses totales de l'exercice, soit 10,161 milliards XPF.

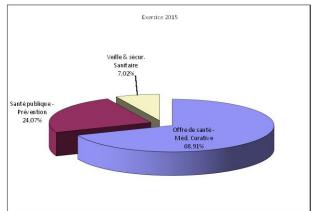
Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

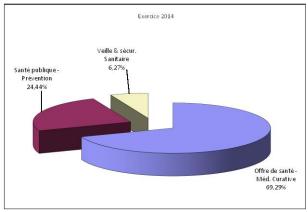
Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	588 141	5,79 %
- Frais de personnel	6 872 105	67 ,63 %
- frais de fonctionnement hors personnel	2 700 586	26,58 %
Total:	10 161 214	100,00%

#### Tableau - Réalisations de la mission « Santé»

910//970 Santé		BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca	rts	Ra	atios
	en milliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
									budget
<u> </u>									
Investissement									
	nté - Méd. Curative		915 045	456 808	649 415	458 237	-192 607	49,92	1,48
	que - Prévention		306 275	5 721	19 805	300 554	-14 084	1,87	0,02
910 03 Veille & séo	cur. Sanitaire		152 796	125 612	15 232	27 184	110 380	82,21	0,41
	Total	745 406	1 374 116	588 141	684 451	785 975	-96 310	42,80	1,91
Fonctionnement									
970 01 Offre de sa	nté - Méd. Curative	5 749 350	5 911 605	6 545 373	6 223 428	-633 768	321 945	110,72	6,91
	Personnel	4 110 451	4 119 841	4 933 932	4 798 072	-814 091	135 860	119,76	5,21
	Autres	1 638 899	1 791 764	1 611 441	1 425 356	180 323	186 085	89,94	1,70
970 02 Santé publi	que - Prévention	2 503 144	2 508 371	2 440 217	2 404 111	68 154	36 106	97,28	2,58
	Personnel	1 481 703	1 481 703	1 526 354	1 531 525	-44 651	-5 171	103,01	1,61
	Autres	1 021 441	1 026 668	913 863	872 586	112 805	41 277	89,01	0,97
970 03 Veille & séc	cur. Sanitaire	615 622	641 627	587 100	606 948	54 527	-19 848	91,50	0,62
	Personnel	390 329	390 329	411 818	450 583	-21 489	-38 764	105,51	0,44
	Autres	225 293	251 298	175 282	156 365	76 016	18 917	69,75	0,19
	Total	8 868 117	9 061 603	9 572 690	9 234 487	-511 088	338 204	105,64	10,11
	Personnel	5 982 483	5 991 873	6 872 105	6 780 180	-880 232	91 925	114,69	7,26
	Autres	2 885 634	3 069 730	2 700 586	2 454 307	369 144	246 279	87,97	2,85
TOTAL									
TOTAL par mission/program	me nté - Méd. Curative		5 005 550	7 000 101	5 072 040	.== =0.1	100.000	400.55	<b>5.50</b>
••			6 826 650	7 002 181	6 872 843	-175 531	129 338	- /-	5,58
	que - Prévention		2 814 646	2 445 938	2 423 916	368 708	22 023	86,90	1,95
Veille & sec	cur. Sanitaire	9 613 523	794 423	712 712	622 180	81 710 <b>274 887</b>	90 533 <b>241 893</b>	89,71	0,57
	Total	9 613 523	10 435 719	10 160 831	9 918 938	2/4 88/	241 893	97,37	8,10
Ecritures d'ordre									
Investissement									
Fonctionnement									
97001 Offre de sa	nté - Méd. Curative	12 000	12 000	387	7 878	11 613	-7 491	3,23	i I
97002 Santé publi	que - Prévention	3 000	3 000	80	1 575	2 920	-1 496	2,66	

# Répartition des dépenses par programmes : 2014-2015





#### 1.4.1.11.2 Évolutions 2013/2014/2015

### Tableau - Évolutions de la mission « Santé» : 2013/2014/2015

910//970 Santé			2013	2013 2014 2015			Ecarts 14/13		Ecarts 15/14			
en milliers de F CFP			(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissement		_										
910 01	Offre de santé - Méd. Curative		2 014 621	99,51%	649 415	94,88%	456 808		-1 365 206		-192 607	-29,66%
910 02	Santé publique - Prévention			0,00%	19 805	2,89%	5 721	0,97%	19 805			-71,11%
910 03	Veille & sécur. Sanitaire	ļ.	9 998	0,49%	15 232	2,23%	125 612	_	5 234			724,68%
	Total	L	2 024 619	100,00%	684 451	100,00%	588 141	100,00%	-1 340 168	-66,19%	-96 310	-14,07%
Fonctionnemer	nt											
970 01	Offre de santé - Méd. Curative		6 393 688	100,00%	6 223 428	100,00%	6 545 373	100,00%	-170 260	-2,66%	321 945	5,17%
	Personnel		5 023 290	78,57%	4 798 072	77,10%	4 933 932	75,38%	-225 218	-4,48%	135 860	2,83%
	Autres		1 370 398	21,43%	1 425 356	22,90%	1 611 441	24,62%	54 958	4,01%	186 085	13,06%
970 02	Santé publique - Prévention		2 454 989	100,00%	2 404 111	100,00%	2 440 217	100,00%	-50 878	-2,07%	36 106	1,50%
	Personnel		1 617 423	65,88%	1 531 525	63,70%	1 526 354	62,55%	-85 898	-5,31%	-5 171	-0,34%
	Autres		837 566	34,12%	872 586	36,30%	913 863	37,45%	35 020	4,18%	41 277	4,73%
970 03	Veille & sécur. Sanitaire		632 781	100,00%	606 948	100,00%	587 100	100,00%	-25 833	-4,08%	-19 848	-3,27%
	Personnel		436 214	68,94%	450 583	74,24%	411 818	70,14%	14 369	3,29%	-38 764	-8,60%
	Autres		196 567	31,06%	156 365	25,76%	175 282	29,86%	-40 202	-20,45%	18 917	12,10%
	Total		9 481 458	100,00%	9 234 487	100,00%	9 572 690	100,00%	-246 971	-2,60%	338 204	3,66%
	Personnel		7 076 927	74,64%	6 780 180	73,42%	6 872 105	71,79%	-296 747	-4,19%	91 925	1,36%
	Autres	Ĺ	2 404 531	25,36%	2 454 307	26,58%	2 700 586	28,21%	49 776	2,07%	246 279	10,03%
TOTAL par miss	ion/programme											
	Offre de santé - Méd. Curative	Γ	8 408 309	73,08%	6 872 843	69,29%	7 002 181	68,91%	-1 535 466	-18,26%	129 338	1,88%
	Santé publique - Prévention		2 454 989	21,34%	2 423 916	24,44%	2 445 938	24,07%	-31 074	-1,27%	22 023	0,91%
	Veille & sécur. Sanitaire		642 779	5,59%	622 180	6,27%	712 712	7,01%	-20 599	-3,20%	90 533	14,55%
	Total		11 506 077	100,00%	9 918 938	100,00%	10 160 831	100,00%	-1 587 139	-13,79%	241 893	2,44%
Ecritures d'ordi	70											
Investissement	<u>e</u>	Г								l I		
Fonctionnemen	t	ŀ						$\vdash$				
	1 Offre de santé - Méd. Curative		1 486		7 878		387		6 392		-7 491	
	2 Santé publique - Prévention				1 575		80		1 575		52	
		-										

Les dépenses d'investissement d'un montant total brut de 588 millions XPF ont porté pour l'essentiel sur :

- -La viabilisation et l'aménagement du site "santé mentale : 172 millions XPF,
- -Les subventions à l'Institut Malardé (ILM) : 121 millions XPF
- -La rénovation de la toiture du Centre de la Mère et de l'Enfant : 72 millions XPF,
- -Les acquisitions de matériel médical (AP 2015 & 2014) : 50 millions XPF,
- -Le schéma d'organisation sanitaire 2015 2020 : 17 millions XPF.

Les dépenses de fonctionnement hors charge de personnel s'élèvent à 2,700 milliards XPF, se composent des :

- -subventions : 823 millions XPF au profit principalement du Centre hospitalier de la Polynésie française (466 millions XPF) et de l'Institut de Louis Malardé (350 millions XPF),
- -aides à la personne : 23 millions XPF pour la prise en charge des ayants-droit du Centre hospitalier de la Polynésie française,
- -dépenses courantes de fonctionnement des services de la santé a nécessité 1 ,844 milliard XPF, dont 443 millions XPF d'achats stockés de produits pharmaceutiques.

# 1.4.1.12 Mission « Vie sociale »

### 1.4.1.12.1 Réalisations 2015

Hors écritures d'ordre, la mission « Vie sociale» représente 5,07 % (contre 10,03 % en 2014) des dépenses totales de l'exercice, soit 6,363 milliards XPF (contre 12,784 milliards XPF en 2014) qui se répartissent de la manière suivante :

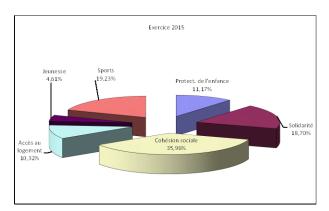
(En milliers XPF)

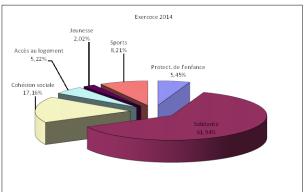
Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	153 807	2,42 %
- Frais de personnel	1 592 107	25,02 %
- frais de fonctionnement hors personnel	4 617 232	72,56 %
Total:	6 363 147	100,00%

## Tableau - Réalisations de la mission « Vie sociale»

		abicau – iv	cansations u	e ia illissioi					
911//97	71 Vie sociale	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Ec	Ratios		
	en milliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/To
									budge
vestissement	•	<u> </u>		1	L				
911 01	Protect. de l'enfance								0
911 02	Solidarité		51 86	5 40 216	6 435	11 649	33 781	77,54	C
911 03	Cohésion sociale		67 84			38 353	20 425		(
911 05	Jeunesse		12 38		2 497	8 789			
911 06	Sports		326 01			245 505	51 274		C
311 00	Total	188	000 458 10		47 227	304 296			0
onctionnemer	nt								
971 01	Protect. de l'enfance	695	354 696 37	710 441	697 187	-14 071	13 254	102,02	0
	Personnel	399			404 721	-17 650	12 783	104,41	0,
	Autres	295	500 296 516	292 936	292 465	3 580	471	98,79	0,
971 02	Solidarité	1 154	927 1 164 52	6 1 150 023	7 911 643	14 503	-6 761 620	98,75	1
	Personnel	171	748 171 748	170 334	186 221	1 414	-15 887	99,18	0,
	Autres	983	179 992 778	979 689	7 725 423	13 089	-6 745 733	98,68	1
971 03	Cohésion sociale	2 375	315 2 390 78	2 258 891	2 184 810	131 894	74 081	94,48	2
	Personnel	636			678 052	-1 032	-40 128	100,16	0,
	Autres	1 738			1 506 758	132 925	114 209	92,42	1,
971 04	Accès au logement		865 670 80		667 089	14 051	-10 335		0
	Personnel	8	165 8 165	8 199	8 165	-34	33	100,41	0,
	Autres	597	700 662 640	648 556	658 924	14 085	-10 368	97,87	0,
971 05	Jeunesse		535 325 28		255 466	35 418	34 400		0
	Personnel	168			172 025	2 894	-6 916	98,28	0,
	Autres		532 157 281		83 441	32 524	41 316	79,32	0,
971 06	Sports	1 134			1 020 952	25 882	122 413	97,79	1
	Personnel	200			216 413	7 283	-23 375	96,36	0,
	Autres	934	_		804 538	18 599	145 788	98,08	1,
	<b>Total</b> Personnel	<b>6 223</b> 1 584			<b>12 737 146</b> 1 665 597	<b>207 677</b> -7 124	- <b>6 527 807</b> -73 490	96,76	6
	Autres	4 638			11 071 549	-7 124 214 801	-73 490 -6 454 317	100,45 95,55	1, 4,
	Autres	4 038	002 4 632 034	4 017 232	11 0/1 549	214 801	-0 434 317	95,55	4,
OTAL par miss	sion/programme								
•	Protect. de l'enfance		696 37	0 710 441	697 187	-14 071	13 254	102	0
	Solidarité		1 216 39	1 190 239	7 918 078	26 152	-6 727 839	98	0
	Cohésion sociale		2 458 62	7 2 288 380	2 193 873	170 247	94 506	93	1
	Accès au logement		670 80	5 656 755	667 089	14 051	-10 335	98	C
	Jeunesse		337 67	0 293 463	257 963	44 207	35 500	87	C
	Sports		1 495 25		1 050 183	271 387	173 687	82	C
	Total		0 6 875 12	0 6 363 147	12 784 373	511 973	-6 421 226	92,55	5
ا دالت مستفاسم		1							
critures d'ordi			<u> </u>	1	1	ı	T		
911 06	Sports		9 775	0		9 775	0		
onctionnemen			37/3	1		3773	·		
	02 Solidarité								
	33 Cohésion sociale		1				ĺ		
9/10	75 Corresion sociale						<u> </u>		

# Répartition des dépenses réparties par programme : 2014 – 2015





#### 1.4.1.12.2 Évolutions 2013/2014/2015

### Tableau – Évolutions de la mission « Vie sociale» : 2013/2014/2015

911 05   Jeunesse   250   0.36%   2 497   5.29%   3 597   2.34%   2 247   899,90%   1.10	Ecarts 15/14	Ecarts 14/13		2015			2014		2013		911//971 Vie sociale		
911 01   Protect. de l'enfance   8 3 98   12,13%   6 435   13,63%   40 216   26,15%   -1 964   -23,38%   33 78   1910   3 Cohésion sociale   8 375   12,10%   9 064   19,19%   29 489   19,17%   669   8,23%   20 44   1910   5 Jeunesse   250   0,36%   2 497   5,29%   3 97   2,34%   2 2247   898,90%   1 10   1911   6 Sports   7 total   59 235   100,00%   47 227   100,00%   53 367   2,24%   22 2980   44,01%   5122   75,41%   29 231   6,19,0%   80 505   52,24%   22 2980   44,01%   5122   75,41%   29 231   6,00%   67 187   100,00%   7 10 41   100,00%   22 808   31,79%   106 58   7 10 10   7 10	% (C)-(B)	%	(B)-(A)	%	(C)	%	(B)	%	(A)	en milliers de F CFP			
911 01   Protect. de l'enfance   8 398   12,13%   6 435   13,63%   40 216   26,15%   -1 964   -23,38%   33 7   1910   1													
911 01   Protect. de l'enfance   8 398   12,13%   6 435   13,63%   40 216   26,15%   -1 964   -23,38%   33 7   1910   1													
911 02   Solidarité   8   308   12,13%   6   435   13,63%   40   26,55%   1   964   23,38%   33   78   911 03   Chésion sociale   8   375   220   0,36%   2   497   3,29%   3   397   2,34%   2   247   898,90%   11   10   10   10   10   10   10	0			0.00%	0	0.00%	0	0.00%	٥	lanfanca			
911 03 Cohésion sociale 911 05 Jeunesse 910 0,36% 2497 5,29% 3597 3,34% 2247 989,90% 110 911 06 Sports Total 910 06 19,19% 29 489 19,17% 689 8,23% 2042 911 06 Sports Total 910 07 Total 91	ا م	-22 28%	Ŭ		0		-		o o	emance			
911 05   Jeunesse   250   0,36%   2 497   5,29%   3 997   2,24%   2 247   89,90%   1.10	·	· '											
911 06   Sports   Total	· I									ciale			
Fonctionnement	· I												
Fonctionnement				_		_		-, -			Sports	911 06	
971 01   Protect. de l'enfance   644 021   100,00%   697 187   100,00%   710 441   100,00%   53 166   8,26%   13 25   12 27   14 27 34   65,64%   404 721   58,05%   417 504   58,77%   -18 013   -4,26%   12 78   47 79   12 78   47 79   12 8 10 10   12 10   12 8 10	1,79% 106 580 225	-31,79%	-22 008	100,00%	153 807	100,00%	47 227	100,00%	69 235	Total			
971 01   Protect. de l'enfance   644 021   100,00%   697 187   100,00%   710 441   100,00%   53 166   8,26%   13 25   12 27   14 27 34   65,64%   404 721   58,05%   417 504   58,77%   -18 013   -4,26%   12 78   1											.+	Fonctionnemer	
Personnel   422 734   65,64%   404 721   58,05%   417 504   58,77%   -18 013   4,26%   12 78	3,26% 13 254	8 26%	53 166	100 00%	710 441	100 00%	697 187	100 00%	644 021	l'enfance			
Autres	•										riotect. de i	3/101	
971 02 Solidarité  Personnel Autres  7 640 610  Personnel Autres  7 422 092  97,14% 7 725 423  97,65% 979 689 85,19% 303 330 3,0,9% 678 652 979 689 85,19% 303 330 4,09% 678 752 971 03 Cohésion sociale  Personnel Autres  1 647 642 69,96% 1 506 758 68,97% 1 620 967 1 7,76% 1 448 84 8,55% 1 14 20  971 04 Accès au logement  616 867 100,00% 667 089 100,00% 668 819 100,00% 668 98,7% 688 819 100,00% 668 98,7% 688 819 100,00% 668 98,7% 688 819 100,00% 668 819 100,00% 668 819 100,00% 668 819 100,00% 668 819 100,00% 668 819 100,00% 668 819 100,00% 668 98,7% 688 99 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 98 100,00% 668 9	·						-		-				
Personnel   Autres   7 422 092   97,14%   7252 432   97,65%   979 689   85,19%   303 330   4,09%   6-745 73		,	_			,				Autres	Calidavitá	071.03	
## Autres   7.422 092 97,14%   7.725 423 97,65%   979 689 85,19%   303 330   4,09%   -6.745 73   ## 971 03   Cohésion sociale   2.355 091   100,00%   2.128 831   100,00%   2.258 891   100,00%   -170 282 -7,23%   74 08   ## Personnel   707 449   30,04%   678 052   31,03%   637 924   28,24%   -29 397   -4.16%   -4.012   ## Autres   1.647 642   69,96%   1.506 758   68,97%   1.620 967   71,76%   -140 884   -8,55%   114 20   ## 971 04   Accès au logement   616 867   100,00%   667 089   100,00%   656 755   100,00%   50 222   8,14%   -10 36   ## 971 05   Jeunesse   263 396   100,00%   255 466   100,00%   289 866   100,00%   -79 31   -3,01%   -3						,				0	Solidarite	9/1 02	
971 03 Cohésion sociale  Personnel Autres 1 647 642 69,96% 1 506 758 68,97% 1 620 967 71,76% -140 884 -8,55% 114 20 971 04 Accès au logement 616 867 100,00% 667 089 100,00% 667 089 100,00% 50 222 8,14% -1033 Personnel 971 04 Accès au logement 9 104 1,48% 8 165 1,22% 8 199 1,25% -939 -10,32% 3 Autres 607 673 98,52% 658 924 98,78% 648 556 98,75% 51 161 8,42% -10 36 971 05 Jeunesse 1 80 263 396 100,00% 2 55 466 100,00% 289 866 100,00% -7 931 -3,01% 34 46 Personnel Autres 8 31 24 31,56% 83 441 32,66% 124 787 43,04% 316 0,38% 41 31 971 05 Sports 1 106 4111 100,00% 1 020 952 100,00% 1 143 364 100,00% -3 43 160 -4,06% 122 41 Personnel Personnel Personnel 1 80 272 68,47% 216 413 21,20% 193 038 16,88% -36 713 -14,50% -23 37 Autres 8 31 24 31,56% 83 441 32,66% 124 787 43,04% 316 0,38% 41 31 Personnel 2 53 126 23,79% 216 413 21,20% 193 038 16,88% -36 713 -14,50% -23 37 Autres 1 2 58 4097 100,00% 1 27 37 146 100,00% -43 160 -4,06% 122 41 Personnel Personnel Protect. de l'enfance Solidarité Cohésion sociale 2 363 466 10,68% 2 193 873 17,16% 6 2288 380 35,96% -169 93 -7,18% 94 55 55 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	·	'		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,									
Personnel   Autres   1 647 642   69,96%   1 506 758   68,97%   1 620 967   71,76%   -140 884   -8,55%   114 20		4,09%	303 330		979 689			97,14%	7 422 092	Autres			
Autres   1 647 642   69,96%   1 506 758   68,97%   1 620 967   71,76%   -140 884   -8,55%   114 20	7,23% 74 081	-7,23%	-170 282	100,00%	2 258 891	100,00%	2 184 810	100,00%	2 355 091	ciale	Cohésion soc	971 03	
Autres   1 647 642   69,96%   1 506 758   68,97%   1 620 967   71,76%   -140 884   -8,55%   114 20	·,16% -40 128 -5	-4.16%	-29 397	28.24%	637 924	31.03%	678 052	30.04%	707 449	Personnel			
971 04   Accès au logement   616 867   100,00%   667 089   100,00%   656 755   100,00%   50 222   8,14%   -10 33	·								1 647 642				
Personnel   9 104   1,48%   8 165   1,22%   8 199   1,25%   -939   -10,32%   3   3   4   4   4   5   5   5   5   5   5   5		,				,					Accès au logo	071.04	
Autres 607 763 98,52% 658 924 98,78% 648 556 98,75% 51 161 8,42% -10 36 971 05 Jeunesse 263 396 100,00% 255 466 100,00% 289 866 100,00% -7 931 -3,01% 34 48  Personnel 180 272 68,44% 172 025 67,34% 165 109 56,96% -8 247 -4,57% -6 91 Autres 83 124 31,55% 83 441 32,66% 124 757 43,04% 316 0,38% 41 31 971 06 Sports 1 064 111 100,00% 1 020 952 100,00% 1 143 364 100,00% -43 160 -4,06% 122 43  Personnel 253 126 23,79% 216 413 21,20% 193 038 16,88% -36 713 -14,50% -23 37  Autres 810 985 76,21% 804 538 78,80% 950 327 83,12% -6 446 -0,79% 145 78  Total 12 584 097 100,00% 12 737 146 100,00% 6 209 340 100,00% 153 049 1,22% -6 527 8K  Personnel 1791 203 14,23% 1 665 597 13,08% 1 592 107 25,64% -125 606 -7,01% -7 349  Autres 10 792 894 85,77% 11 071 549 86,92% 4 617 232 74,36% 278 655 2,58% -6 454 31  **TOTAL par mission/programme**  Protect. de l'enfance 50 644 021 5,09% 697 187 5,45% 710 441 11,16% 53 166 8,26% 13 25 645 13 2		-, -				,					Acces au loge	9/1 04	
971 05   Jeunesse   263 396   100,00%   255 466   100,00%   289 866   100,00%   -7 931   -3,01%   34 40	·	'		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,									
Personnel Autres   180 272   68,44%   172 025   67,34%   165 109   56,96%   -8 247   -4,57%   -6 91										Autres			
Autres   83 124   31,56%   83 441   32,66%   124 757   43,04%   316   0,38%   41 31	•										Jeunesse	971 05	
971 06   Sports   1 064 111   100,00%   1 020 952   100,00%   1 143 364   100,00%   -43 160   -4,06%   122 43   124 143   125 126   23,79%   216 413   21,20%   193 038   16,88%   -36 713   -14,50%   -23 37   145 78   100,00%   12 737 146   100,00%   12 737 146   100,00%   153 049   1,22%   -6 527 88   1985   70 140   12 737 146   100,00%   153 049   1,22%   -6 527 88   10 792 894   85,77%   11 071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   10 792 894   85,77%   11 071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   10 792 894	· I		-	,		. ,		,					
Personnel Autres   253 126   23,79%   216 413   21,20%   193 038   16,88%   -36 713   -14,50%   -23 37   145 78   145						_				Autres			
Rates   S10 985   76,21%   804 538   78,80%   950 327   83,12%   -6 446   -0,79%   145 78		-									Sports	9/1 06	
Total   Personnel   12 584 097   100,00%   12 737 146   100,00%   6 209 340   100,00%   153 049   1,22%   -6 527 80   1 791 203   14,23%   1 665 597   13,08%   1 592 107   25,64%   -125 606   -7,01%   -73 49   10 792 894   85,77%   11 071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   86,92%   4 617 232   74,36%   278 655   2,58%   -6 454 31   1071 549   10	· I												
1 791 203 14,23% 1 665 597 13,08% 1 592 107 25,64% -125 606 -7,01% -73 49 10 792 894 85,77% 11 071 549 86,92% 4 617 232 74,36% 278 655 2,58% -6 454 31		_		_				_					
TOTAL par mission/programme	,	, .		,				,					
TOTAL par mission/programme	· I												
Protect. de l'enfance Solidarité Solidarité To 649 008 60,45% 7918 078 61,94% 1190 239 18,71% 269 070 3,52% -6727 83 Cohésion sociale Accès au logement Jeunesse Sports Total    Accès au logement   Cohésion sociale   2363 466 18,68% 2193 873 17,16%   2288 380 35,96% -169 593 -7,18% 94 55 10,32%   50 222 8,14% -10 33 10,00%   257 963 2,02%   293 463 4,61% -5 683 -2,16%   35 55 116 323 8,82% 1 050 183 8,21% 1 223 870 19,23% -66 140 -5,92% 173 68 12 653 332 100,00% 12 784 373 100,00% 6 363 147 100,00% 131 042 1,04% -6 421 22 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	-6 454 317 -58	2,38%	2/8 055	74,30%	4 017 232	80,92%	11 0/1 549	85,77%	10 /92 894	Autres			
Protect. de l'enfance Solidarité Solidarité To 649 008 60,45% 7918 078 61,94% 1190 239 18,71% 269 070 3,52% -6727 83 Cohésion sociale Accès au logement Jeunesse Sports Total    Accès au logement   Cohésion sociale   2363 466 18,68% 2193 873 17,16%   2288 380 35,96% -169 593 -7,18% 94 55 10,32%   50 222 8,14% -10 33 10,00%   257 963 2,02%   293 463 4,61% -5 683 -2,16%   35 55 116 323 8,82% 1 050 183 8,21% 1 223 870 19,23% -66 140 -5,92% 173 68 12 653 332 100,00% 12 784 373 100,00% 6 363 147 100,00% 131 042 1,04% -6 421 22 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10										ne l	ion/programm	TOTAL par miss	
Solidarité	3.26% 13 254	8.26%	53 166	11.16%	710 441	5.45%	697 187	5.09%	644 021				
Cohésion sociale Accès au logement Jeunesse Accès au logement Jeunesse Accès au logement Accès au loge	· I			,		-,		-,					
Accès au logement 616 867 4,88% 667 089 5,22% 656 755 1,32% 50 222 8,14% -10 33 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	· 1									ciale			
Seports   263 646   2,08%   257 963   2,02%   293 463   4,61%   -5 683   -2,16%   35 50   116 323   8,82%   1 050 183   8,21%   1 223 870   19,23%   -66 140   -5,92%   173 68   12 653 332   100,00%   12 784 373   100,00%   6 363 147   100,00%   131 042   1,04%   -6 421 22   100	· I												
1 116 323   8,82%   1 050 183   8,21%   1 223 870   19,23%   -66 140   -5,92%   173 68   12 653 332   100,00%   12 784 373   100,00%   6 363 147   100,00%   131 042   1,04%   -6 421 22   1	· 1									,	_		
Total 12 653 332 100,00% 12 784 373 100,00% 6 363 147 100,00% 131 042 1,04% -6 421 22    Ecritures d'ordre								,					
Ecritures d'ordre						_		_		Total			
Investissement													
											e	Ecritures d'ordi	
												Investissement	
911 06 Sports											Sports	911 06	
Fonctionnement											t	Fonctionnemen	
	0				-		-		ŭ				
97103 Cohésion sociale 4194 0 0 -4 194	0		-4 194		0		0		4194	ciale	97103 Cohésion sociale		

Les dépenses d'investissement de 154 millions XPF sont en augmentation de 106 millions XPF par rapport à 2014. Elles ont concerné pour l'essentiel :

- -des subventions versées à l'Institut d'insertion médico-éducative (IIME) pour 40 millions XPF et à l'Institut de la Jeunesse et des sports (IJSPF) pour 72 millions XPF,
- -des aménagements divers, rénovations et équipements, matériel pédagogiques des maisons de l'enfance (AP 2014 et 2015) pour 23 millions XPF,
- -des réaménagements et des mises aux normes des foyers d'étudiants en métropole pour 6 millions XPF.

En fonctionnement, une forte baisse des dépenses du programme « solidarité » est relevé expliqué par le versement en 2014 au FELP d'une contribution exceptionnelle de 6,950 milliards XPF.

### 1.4.1.13 Mission « Environnement »

### 1.4.1.13.1 **Réalisations 2015**

Hors écritures d'ordre, la mission « Environnement » représente 0,88 % (contre 0,73 % en 2014) des dépenses totales de l'exercice, soit 1,107 milliard XPF (933 millions XPF en 2014). Le taux de réalisation 2015 est de 77,64 % contre 75,53 % en 2014.

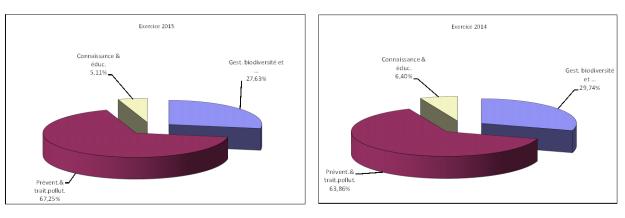
Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	22 958	2,07 %
- Frais de personnel	264 451	23,88 %
- frais de fonctionnement hors personnel	819 932	74,05 %
Total:	1 107 341	100,00%

# Tableau - Réalisations de la mission « Environnement»

913//97	73 Environnement	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca		Ra	itios
	en milliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
									budget
Investissement	t						Į.		
913 01	Gest. biodiversité et		146 197	18 152	7 269	128 045	10 883	12,42	0,06
913 02	Prévent.& trait.pollut.		120 467	4 806	34 426	115 661	-29 620	3,99	0,02
	Total	156 343	266 664	22 958	41 695	243 706	-18 737	8,61	0,07
Fonctionneme	nt								
973 01	Gest. biodiversité et	281 828	294 295	287 901	270 047	6 393	17 855	97,83	0,30
	Personnel	142 817	142 817	156 334	150 523	-13 517	5 811	109,46	0,17
	Autres	139 011	151 478	131 568	119 524	19 910	12 044	86,86	0,14
973 02	Prévent.& trait.pollut.	817 509	805 254	739 828	561 105	65 427	178 722	91,87	0,78
	Personnel	77 509	77 509	83 787	95 006	-6 278	-11 218	108,10	0,09
	Autres	740 000	727 745	656 040	466 100	71 705	189 940	90,15	0,69
973 03	Connaissance & éduc.	60 047	60 049	56 654	59 690	3 395	-3 036	94,35	0,06
	Personnel	23 547	23 547	24 330	24 041	-783	289	103,32	0,03
	Autres	36 500	36 502	32 324	35 649	4 177	-3 325	88,56	0,03
	Total	1 159 384	1 159 598	1 084 383	890 842	75 215	193 541	93,51	1,15
	Personnel	243 873	243 873	264 451	269 569	-20 578	-5 118	196,46	0,28
	Autres	915 511	915 725	819 932	621 273	95 793	198 659	87,52	0,87
TOTAL par mis	sion/programme								
·	Gest. biodiversité et		440 491	306 053	277 316	134 438	28 738	69	0,24
	Prévent.& trait.pollut.		925 722	744 634	595 531	181 088	149 102	80	0,59
	Connaissance & éduc.		60 049	56 654	59 690	3 395	-3 036	94	0,05
	Total	1 315 727	1 426 262	1 107 341	932 537	318 921	174 804	77,64	0,88
Ecritures d'ord	<u>re</u>								
Investissement	:								
	02 Prévent.& trait.pollut.		11 143	0	115 275	11 143	-115 275		
Fonctionnemer									
97 30	02 Prévent.& trait.pollut.	1 600	399 100	397 500	397 500	1 600	0		

# Répartition des dépenses réparties par programme : 2014 - 2015



# 1.4.1.13.2 Évolutions 2013/2014/2015

Hors écritures d'ordre, les dépenses de fonctionnement hors dépenses de personnel, liées à la mission « Environnement » d'un montant de 820 millions XPF sont en augmentation de 199 millions XPF (+ 32,04 %) par rapport à 2014. La hausse est liée au programme «prévention et traitement de la pollution » et plus précisément à la contribution annuelle générale de l'exercice 2015 versée au SMO Fenua Ma qui s'élève 304 millions XPF contre 96 millions XPF en 2014.

En section d'investissement, les réalisations 2015 ne portent que sur 23 millions XPF dont 15 millions XPF consacrés aux études des sites sous-marins, des sites d'extraction et des carrières.

## Tableau – Évolutions de la mission « Environnement» : 2013/2014/2015

913//973 Environnement		2013		2014		2015		Ecarts 13/12		Ecarts 14/13	
	en milliers de F CFP	(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissement	1						ļļ		!		
913 01	Gest. biodiversité et	9 360	6,78%	7 269	17,43%	18 152	79,06%	-2 091	-22,34%	10 883	149,72%
913 02	Prévent.& trait.pollut.	128 635			82,57%	4 806		-94 209		-29 620	
	Total	137 996	100,00%	41 695	100,00%	22 958	100,00%	-96 301	-69,79%	-18 737	-44,94%
Fonctionneme	nt										
973 01	Gest. biodiversité et	260 141	100,00%	270 047	100,00%	287 901	100,00%	9 906	3,81%	17 855	6,61%
	Personnel	164 707	63,31%	150 523	55,74%	156 334	54,30%	-14 185	-8,61%	5 811	3,86%
	Autres	95 433	36,69%	119 524	44,26%	131 568	45,70%	24 091	25,24%	12 044	10,08%
973 02	Prévent.& trait.pollut.	359 254	100,00%	561 105	100,00%	739 828	100,00%	201 851	56,19%	178 722	31,85%
	Personnel	78 839	21,95%	95 006	16,93%	83 787	11,33%	16 167	20,51%	-11 218	-11,81%
	Autres	280 415	78,05%	466 100	83,07%	656 040	88,67%	185 684	66,22%	189 940	40,75%
973 03	Connaissance & éduc.	55 972	100,00%	59 690	100,00%	56 654	100,00%	3 718	6,64%	-3 036	10,00%
	Personnel	13 906	24,84%	24 041	40,28%	24 330	42,94%	10 134	72,88%	289	1,20%
	Autres	42 066	75,16%	35 649	59,72%	32 324	57,06%	-6 417	-15,25%	-3 325	-9,33%
	Total	675 367	100,00%	890 842	100,00%	1 084 383	100,00%	215 475	31,90%	193 541	21,73%
	Personnel	257 452	38,12%	269 569	30,26%	264 451	24,39%	12 117	4,71%	-5 118	-1,90%
	Autres	417 915	61,88%	621 273	69,74%	819 932	75,61%	203 358	48,66%	198 659	31,98%
TOTAL par miss	sion/programme										
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Gest. biodiversité et	269 501	33,13%	277 316	29,74%	306 053	27,64%	7 815	2,90%	28 738	10,36%
	Prévent.& trait.pollut.	487 890	59,98%	595 531	63,86%	744 634	67,25%	107 642	22,06%	149 102	25,04%
	Connaissance & éduc.	55 972	6,88%	59 690	6,40%	56 654	5,12%	3 718	6,64%	-3 036	-5,09%
	Total	813 363	100,00%	932 537	100,00%	1 107 341	100,00%	119 174	14,65%	174 804	18,74%
Ecritures d'ord	re										
Investissement											
9130	02 Prévent.& trait.pollut.	0		115 275		0		115 275		-115 275	
Fonctionnemer											
97 30	02 Prévent.& trait.pollut.	0		397 500		397 500		397 500		0	

# 1.4.1.14 Mission « Réseaux et équipements structurants »

### 1.4.1.14.1 Réalisations 2015

Hors écritures d'ordre, la mission « Réseaux et équipements structurants» représente 10,83 % des dépenses totales de l'exercice contre 12,51 % en 2014, soit 13,586 milliards XPF (15,945 milliards en 2014). Le taux de réalisation 2015 est de 68,78 % contre 68,99 % en 2014. Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF):

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	8 668 959	63,81 %
- Frais de personnel	3 012 434	22,17 %
- frais de fonctionnement hors personnel	1 904 001	14,02 %
Total:	13 585 836	100,00%

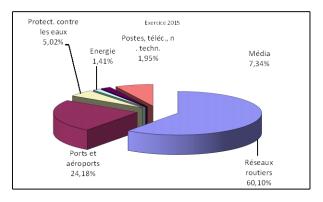
En section d'investissement, sur 8,669 milliards XPF consommés en 2015, les principales dépenses hors écritures d'ordre ont concerné :

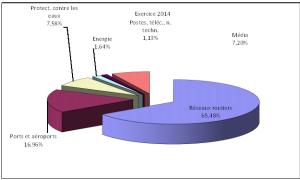
- -Le programme « Réseaux routiers » pour 5,468 milliards XPF, soit 63,07 % de la mission correspondant pour l'essentiel aux aménagements et aux travaux suivants :
  - oAménagement et travaux divers réseau routier Tahiti 2015 (3IF 2015) : 534 millions XPF,
  - oMise à 2x2 voies de la RT2 Papeete Arue Tranche 2 (3IF 2014) : 515 millions XPF,
  - oRénovation de la chaussée du PK 11.5 au PK 16 à Papetoai (3IF 2015) : 374 millions XPF
  - OAménagement et travaux divers réseau routier Tahiti 2014 (3IF 2014) : 325 millions XPF,
  - oRénovation de la chaussée du PK 18 au PK 20.8 à Papetoai (3IF 2015) : 239 millions XPF,
  - oRenforcement et revêtements routiers Vaitape-Faanui à Bora Bora (3IF 2014) : 186 millions XPF,
  - oRénovation RC, bande cyclable et assainissement PK 20.8 à 22.2 Ouest Papetoai Moorea : 137 millions XPF,
  - oConfortement et sécurisation des emprises routières et dépendances 2015 (3IF 2015) : 133 millions XPF
- -Le programme « Ports et aéroports » pour 2,650 milliards XPF, soit 30,57% de la mission pour des travaux suivants :
  - ⊙Aérodrome de Tikehau Mise aux normes CHEA code 3C (3IF 2013) : 383 millions XPF,
  - ∘Réhabilitation du quai de Hakahau (3IF 2012) : 201 millions XPF,
  - o Aérodrome de Tubuai Mise aux normes code 3C (3IF 2012) : 188 millions XPF,
  - oAérodrome de Hiva Oa Traitement des talus de grande hauteur (3IF 2012) : 171 millions XPF,
  - $\circ$ Réhabilitation de la marina de Maupiti (3IF 2014) : 138 millions XPF,
  - ⊙Aérodrome de Rimatara Mise aux normes (3IF 2013) : 126 millions XPF,

Tableau - Réalisations de la mission « Réseaux et équipements structurants»

914//974	4 Résx & égts structurants	Г	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca	rts	Ratios	
	en milliers de F CFP		BI 2015	(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
	en miniers de r er r			(A)	2013 (b)	2014 (C)	Λ-υ	D-C	D/A	budget
										buuget
Investisse	ement	-		*			*			
914 01	Réseaux routiers			7 732 223	5 467 630	7 640 568	2 264 593	-2 172 937	70,71	17,76
914 02	Ports et aéroports			3 304 390	2 650 204	2 075 169	654 186	575 035	80,20	8,61
914 03	Protect. contre les eaux			673 169	377 975	888 323	295 194	-510 347	56,15	1,23
914 04	Energie			2 484 059	24 878	125 667	2 459 181	-100 789	1,00	0,08
914 05	Postes, téléc., n. techn.			422 558	79 598	71 599	342 959	7 999	18,84	0,26
914 06	Média			126 637	68 673	63 362	57 964	5 311	54,23	0,22
	Total		7 631 948	14 743 036	8 668 959	10 864 687	6 074 077	-2 195 729	58,80	28,15
Fonction										
974 01	Réseaux routiers		2 700 221	2 695 371	2 697 478	2 800 430	-2 107	-102 953	100,08	2,85
	Personnel		2 098 562	2 098 562	2 160 973	2 229 406	-62 411	-68 432	102,97	2,28
	Autres		601 659	596 809	536 505	571 025	60 304	-34 520	89,90	0,57
974 02	Ports et aéroports		658 440	656 830	634 823	629 128	22 007	5 695	96,65	0,67
	Personnel		466 440	466 440	482 944	490 773	-16 504	-7 829	103,54	0,51
	Autres		192 000	190 390	151 879	138 355	38 511	13 524	79,77	0,16
974 03	Protect. contre les eaux		305 452	307 079	304 358	320 648	2 721	-16 289	99,11	0,32
	Personnel		251 952	251 952	251 597	277 578	355	-25 981	-	0,27
	Autres		53 500	55 127	52 762	43 070	2 366	9 692	95,71	0,06
974 04	Energie		204 579	248 585	166 480	136 230	82 105	30 250	66,97	0,18
	Personnel		55 666	63 639	58 028	54 646	5 611	3 382	91,18	0,06
	Autres		148 913	184 946	108 452	81 584	76 494	26 868	58,64	0,11
974 05	Postes, téléc., n. techn.		174 039	174 177	185 813	109 256	-11 636	76 556	106,68	0,20
	Personnel		45 867	45 867	58 893	63 354	-13 026	-4 462	128,40	0,06
	Autres		128 172	128 310	126 920	45 902	1 390	81 018	98,92	0,13
974 06	Média		1 000 000	927 926	927 926	1 085 000	0	-157 074	100,00	0,98
	Personnel		0	0	0	0	0	0		0,00
	Autres		1 000 000	927 926	927 926	1 085 000	0	-157 074	100,00	0,98
	Total		5 042 731	5 009 968	4 916 877	5 080 692	93 091	-163 815	98,14	5,19
	Personnel		2 918 487	2 926 460	3 012 434	3 115 757	-85 974	-103 323	102,94	3,18
	Autres	L	2 124 244	2 083 508	1 904 443	1 964 935	179 065	-60 492	91,41	2,01
TOTAL pa	r mission/programme	_								,
	Réseaux routiers			10 427 594	8 165 108	10 440 998	2 262 486	-2 275 890	78,30	6,51
	Ports et aéroports			3 961 220	3 285 027	2 704 296	676 194	580 730	82,93	2,62
	Protect. contre les eaux			980 248	682 334	1 208 970	297 915	-526 637	69,61	0,54
	Energie			2 732 644	191 358	261 897	2 541 286	-70 539	7,00	0,15
	Postes, téléc., n. techn.			596 735	265 411	180 856	331 324	84 556	44,48	0,21
	Média	L		1 054 563	996 599	1 148 362	57 964	-151 763	94,50	0,79
	Total	L	12 674 679	19 753 004	13 585 836	15 945 380	6 167 168	-2 359 544	68,78	10,83
Ecritures	d'ordre									
Investisse		Г	ı				Ī	I		
	1 Réseaux routiers			165 676	0	0	165 676	0	0,00	
	2 Ports et aéroports			1 801 036	0	ĭ	1 801 036	0	0,00	
	3 Protect. contre les eaux			200 000	0		-200 000	n	0,00	
Fonction								, i	3,00	
974 01	Réseaux routiers		710 000	710 000	474 940	729 492	235 060	-254 552	66,89	
974 02	Ports et aéroports		321 400	321 400	51 422	86 362	269 978	-34 939	16,00	
974 03	Protect. contre les eaux		300 000	300 000	8 260	44 368	291 740	-36 108	2,75	

# Répartition des dépenses réparties par programme : 2014 -2015





# 1.4.1.14.2 Évolutions 2013/2014/2015

Tableau – Évolution des dépenses de la mission « Réseaux et équipements structurants» : 2013/2014/2015

914//974	Résx & égts structurants	Г	2013		2014		2015		Ecarts 1	14/13	Ecarts 1	5/14
	en milliers de F CFP		(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
			( ' ')	, -	(-7	,-	(-)		(-) (-)	,-	(-) (-)	
Investisse	ement											
914 01	Réseaux routiers		4 175 670	73,55%	7 640 568	70,32%	5 467 630	63,07%	3 464 898	82,98%	-2 172 937	-28,44%
914 02	Ports et aéroports		1 260 779	22,21%	2 075 169	19,10%	2 650 204	30,57%	814 389	64,59%	575 035	27,71%
914 03	Protect. contre les eaux		98 579	1,74%	888 323	8,18%	377 975	4,36%	789 743	801,12%	-510 347	-57,45%
914 04	Energie		70 355	1,24%	125 667	1,16%	24 878	0,29%	55 312	78,62%	-100 789	-80,20%
914 05	Postes, téléc., n. techn.		0	0,00%	71 599	0,66%	79 598	0,92%	71 599		7 999	11,17%
914 06	Média		71 992	1,27%	63 362	0,58%	68 673	0,79%	-8 630	-11,99%	5 311	8,38%
	Total		5 677 375	100,00%	10 864 687	100,00%	8 668 959	100,00%	5 187 312	91,37%	-2 195 729	-20,21%
•		_	•	-								
Fonctionn	nement											
974 01	Réseaux routiers		2 945 953	100,00%	2 800 430	100,00%	2 697 478	100,00%	-145 522	-4,94%	-102 953	-3,68%
	Personnel		2 357 392	80,02%	2 229 406	79,61%	2 160 973	80,11%	-127 987	-5,43%	-68 432	-3,07%
	Autres		588 560	19,98%	571 025	20,39%	536 505	19,89%	-17 536	-2,98%	-34 520	-6,05%
974 02	Ports et aéroports		703 981	100,00%	629 128	100,00%	634 823	100,00%	-74 854	-10,63%	5 695	0,91%
	Personnel		560 085	79,56%	490 773	78,01%	482 944	76,08%	-69 312	-12,38%	-7 829	-1,60%
	Autres		143 896	20,44%	138 355	21,99%	151 879	23,92%	-5 541	-3,85%	13 524	9,77%
974 03	Protect. contre les eaux		349 004	100,00%	320 648	100,00%	304 358	100,00%	-28 357	-8,12%	-16 289	-5,08%
974 03			205 454			*	254 507			1		
	Personnel		305 454	87,52%	277 578 43 070	86,57%	251 597	82,66%	-27 876	-9,13%	-25 981	-9,36%
074.04	Autres		43 551	12,48%		13,43%	52 762	17,34%	-481	-1,10%	9 692	22,50%
974 04	Energie		714 540	100,00%	136 230	100,00%	166 480	100,00%	-578 311	-80,93%	30 250	22,21%
	Personnel		64 302	9,00%	54 646	40,11%	58 028	34,86%	-9 656	-15,02%	3 382	6,19%
074.05	Autres		650 238	91,00%	81 584	59,89%	108 452	65,14%	-568 655	-87,45%	26 868	32,93%
974 05	Postes, téléc., n. techn.		104 444	100,00%	109 256	100,00%	185 813	100,00%	4 812	4,61%	76 556	70,07%
	Personnel		66 120	63,31%	63 354	57,99%	58 893	31,69%	-2 <b>76</b> 5	-4,18%	-4 462	-7,04%
	Autres		38 325	36,69%	45 902	42,01%	126 920	68,31%	7 577	19,77%	81 018	176,50%
974 06	Média		950 000	100,00%	1 085 000	100,00%	927 926	100,00%	135 000	14,21%	-157 074	-14,48%
	Personnel		0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0		0	
	Autres	L	950 000	100,00%	1 085 000	100,00%	927 926	100,00%	135 000	14,21%	-157 074	-14,48%
	Total		5 767 923	100,00%	5 080 692	100,00%	4 916 877	100,00%	-687 231	-11,91%	-163 815	-3,22%
	Personnel		3 353 353	58,14%	3 115 757	61,33%	3 012 434	61,27%	-237 595	-7,09%	-103 323	-3,32%
	Autres	L	2 414 571	41,86%	1 964 935	38,67%	1 904 443	38,73%	-449 635	-18,62%	-60 492	-3,08%
TOTAL pa	r mission/programme	_										
	Réseaux routiers		7 121 622	62,22%	10 440 998	65,48%	8 165 108	60,10%	3 319 376	46,61%	-2 275 890	-21,80%
	Ports et aéroports		1 964 761	17,17%	2 704 296	16,96%	3 285 027	24,18%	739 536	37,64%	580 730	21,47%
	Protect. contre les eaux		447 584	3,91%	1 208 970	7,58%	682 334	5,02%	761 387	170,11%	-526 637	-43,56%
	Energie		784 895	6,86%	261 897	1,64%	191 358	1,41%	-522 998	-66,63%	-70 539	-26,93%
	Postes, téléc., n. techn.		104 444	0,91%	180 856	1,13%	265 411	1,95%	76 411	73,16%	84 556	46,75%
	Média		1 021 992	8,93%	1 148 362	7,20%	996 599	7,34%	126 370	12,37%	-151 763	-13,22%
	Total		11 445 298	100,00%	15 945 380	100,00%	13 585 836	100,00%	4 500 081	39,32%	-2 359 544	-14,80%
		_										
<b>Ecritures</b>	<u>d'ordre</u>											
Investisse												
	I Réseaux routiers		6 465		0		0		-6 465		0	
	2 Ports et aéroports											
	3 Protect. contre les eaux	L										
Fonctionn												
974 01	Réseaux routiers		368 633		729 492		474 940		360 859		-254 552	
974 02	Ports et aéroports		33 101		86 362		51 422		53 260		-34 939	
974 03	Protect. contre les eaux		20 269		44 368		8 260		24 098		-36 108	

# 1.4.1.15 Mission « Transports »

# 1.4.1.15.1 **Réalisations 2015**

Hors écritures d'ordre, la mission « Transports» représente 3,20 % des dépenses totales de l'exercice contre 3,15 % en 2014, soit 4,008 milliards XPF (4,023 milliards XPF en 2014) avec un taux de réalisation de 85,04 % contre 90,38 % en 2014 et 92,77 % en 2013.

Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	384 324	9,59 %
- Frais de personnel	2 258 046	56,33 %
- frais de fonctionnement hors personnel	1 365 985	34,08%
Total:	4 008 354	100,00%

# Tableau – Réalisations de la mission « Transports»

915//975 Transpor
-------------------

en milliers de F CFP

Investissen	Investissement							
915 01	Transp. terrestres et							
915 02	Transp. & Aff. Marit.							
915 03	Trans aériens et AC							
915 04	Sécurité aéroportaire							
	Total							

BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	l. Ecarts		Ra	tios
	(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	A-B B-C		(B)/Tot.
							budget
	187 279	95 066	71 178	92 212	23 889	50,76	0,31
	302 893		_	118 257	164 403	/ -	,
	1 000			366	-6 576	,	· · · · · ·
	397 117	103 988	48 357	293 130	55 630	,	· · · · · ·
165 010	888 288	384 324	146 978	503 964	237 346	43,27	1,25

Fonctionnement					
975 01	Transp. terrestres et				
	Personnel				
	Autres				
975 02	Transp. & Aff. Marit.				
	Personnel				
	Autres				
975 03	Trans aériens et AC				
	Personnel				
	Autres				
975 04	Sécurité aéroportaire				
	Personnel				
	Autres				
	Total				
	Personnel				
	Autres				

389 749	389 752	391 746	388 388	-1 994	3 358	100,51	0,41
286 350	286 350	317 462	312 123	-31 112	5 339	110,86	0,34
103 399	103 402	74 284	76 265	29 117	-1 981	71,84	0,08
1 752 514	1 805 568	1 631 606	2 295 152	173 962	-663 546	90,37	1,72
1 366 495	1 418 845	1 263 500	1 944 824	155 345	-681 323	89,05	1,33
386 019	<i>386 723</i>	368 106	350 329	18 617	<i>17 777</i>	95,19	0,39
516 954	528 217	518 761	528 104	9 456	-9 343	98,21	0,55
222 852	222 852	231 136	236 738	-8 284	-5 <i>602</i>	103,72	0,24
294 102	305 365	287 626	291 366	17 739	-3 740	94,19	0,30
1 101 602	1 101 602	1 081 917	664 112	19 684	417 806	98,21	1,14
459 690	459 690	445 948	421 676	13 742	24 273	97,01	0,47
641 912	641 912	635 969	242 436	5 943	393 533	99,07	0,67
3 760 818	3 825 138	3 624 030	3 875 756	201 108	-251 726	94,74	3,83
2 335 387	2 387 737	2 258 046	2 915 360	129 691	-657 314	94,57	2,39
1 425 431	1 437 401	1 365 985	960 396	71 417	405 589	95,03	1,44

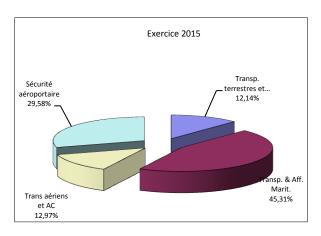
TOTAL par mission/programme							
Transp. terrestres et							
Transp. & Aff. Marit.							
Trans aériens et AC							
Sécurité aéroportaire							
Total							

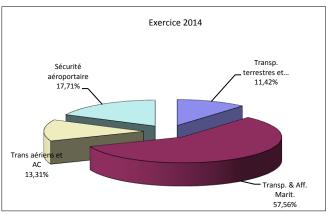
	577 030	486 812	459 566	90 218	27 247	84,37	0,39
	2 108 461	1 816 242	2 315 386	292 219	-499 143	86,14	1,45
	529 217	519 395	535 314	9 822	-15 919	98,14	0,41
	1 498 719	1 185 905	712 469	312 814	473 436	79,13	0,95
3 925 828	4 713 426	4 008 354	4 022 734	705 072	-14 380	85.04	3.20

Ecritures d'ordre								
Investissement								
915 03 Trans aériens et AC								
Fonctionnement								
97 501 Transp. terrestres et								
975 02 Transp. & Aff. Marit.								
975 03 Trans aériens et AC								
97 504 Sécurité aéroportaire								

	9 636 014	9 636 014					
50 000 50 000	50 000	639	_	5 5 5 5		1,28	
0 10 000			0	138 363	-71 003	1 250,46 0,23	

# Répartition des dépenses par programme : 2014- 2015





## 1.4.1.15.2 Évolutions 2012/2013/2014

Par rapport à l'exercice 2014, les dépenses de la mission se sont stabilisées à un peu plus de 4 milliards XPF. Il est à noter une baisse des réalisations du programme « Transports et affaires maritimes » (- 499 millions XPF) en grande partie compensée par la hausse des dépenses du programme « sécurité aéroportuaires » (+ 473 millions XPF).

Pour l'essentiel, les dépenses d'investissement (384 millions XPF) ont concerné :

- -Le schéma directeur de la desserte aérienne et maritime de la Polynésie française : 56 millions XPF,
- -L'aménagement abris-bus sur le réseau de transport en commun : 46 millions XPF,
- -Les moyens nautiques SSLIA 2014: 44 millions XPF,
- -L'achat d'un navire pour la desserte des Marquises (îles du sud) : 37 millions XPF.

## Tableau - Évolutions de la mission « Transports» : 2012/2013/2014

	Tableat	ı – Evolutio	JIIJ UC I	a 1111331011 «		30113# . 2	012, 20	•			
915//975	5 Transports	20	13	2014		201	5	Ecarts	3 14/13	Ecarts 1	5/14
	en milliers de F CFP	(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissem	nent										
915 01	Transp. terrestres et	39 671	16,53%	71 178	48,43%	95 066	24,74%	31 507	79,42%	23 889	33,56%
915 02	Transp. & Aff. Marit.	14 769	6,16%	20 233	13,77%	184 636	48,04%	5 464	37,00%	164 403	812,54%
915 03	Trans aériens et AC	C	0,00%	7 210	4,91%	634	0,16%	7 210		-6 576	-91,21%
915 04	Sécurité aéroportaire	185 511	77,31%	48 357	32,90%	103 988	27,06%	-137 154	-73,93%	55 630	115,04%
	Total	239 951	100,00%	146 978	100,00%	384 324	100,00%	-92 973	-38,75%	237 346	161,48%
Fonctionne	ment										
975 01	Transp. terrestres et	397 532	100.00%	388 388	100,00%	391 746	100,00%	-9 144	-2,30%	3 358	0,86%
	Personnel	316 652	79,65%	312 123	80,36%	317 462	81,04%	-4 529	-1,43%	5 339	1,71%
	Autres	80 880	20,35%	76 265	19,64%	74 284	18,96%	-4 615	-5,71%	-1 981	-2,60%
975 02	Transp. & Aff. Marit.	2 077 300	-	2 295 152		1 631 606		217 853	10,49%	-663 546	-28,91%
	Personnel	1 724 257	83,00%	1 944 824	84,74%	1 263 500	77,44%	220 566	12,79%	-681 323	-35,03%
	Autres	353 042	17,00%	350 329	15,26%	368 106	22,56%	-2 714	-0,77%	17 777	5,07%
975 03	Trans aériens et AC	417 269		528 104		518 761	100,00%	110 835	26,56%	-9 343	-1,77%
	Personnel	263 656	63,19%	236 738	44,83%	231 136	44,56%	-26 918	-10,21%	-5 602	-2,37%
	Autres	153 613	36,81%	291 366	55,17%	287 626	55,44%	137 753	89,68%	-3 740	-1,28%
975 04	Sécurité aéroportaire	675 070		664 112	0,00%	1 081 917	0,00%	-10 959	-1,62%	417 806	62,91%
	Personnel	369 040		421 676		445 948		52 636	14,26%	24 273	5,76%
	Autres	306 030		242 436		635 969		-63 594	-20,78%	393 533	162,32%
	Total	3 567 172	100,00%	3 875 756	100,00%	3 624 030	100,00%	308 584	8,65%	-251 726	-6,49%
	Personnel	2 673 606	74,95%	2 915 360	75,22%	2 258 046	62,31%	241 755	9,04%	-657 314	-22,55%
	Autres	893 566	25,05%	960 396	24,78%	1 365 985	37,69%	66 829	7,48%	405 589	42,23%
TOTAL par r	mission/programme										
	Transp. terrestres et	437 203	11,48%	459 566		486 812	12,14%	22 362	5,11%	27 247	5,93%
	Transp. & Aff. Marit.	2 092 069	- /	2 315 386	,	1 816 242	45,31%	223 317	10,67%	-499 143	-21,56%
	Trans aériens et AC	417 269	10,96%	535 314		519 395	12,96%	118 045	28,29%	-15 919	-2,97%
	Sécurité aéroportaire	860 581	22,60%	712 469	,	1 185 905	29,59%	-148 112	-17,21%	473 436	66,45%
	Total	3 807 123	100,00%	4 022 734	100,00%	4 008 354	100,00%	215 611	5,66%	-14 380	-0,36%
Ecritures d'	ordr <u>e</u>										
Investissem	ent										
915 03	3 Trans aériens et AC										
Fonctionner											
97 50:	1 Transp. terrestres et			0		20		0		20	
975 02	2 Transp. & Aff. Marit.	16		10		639		-6		629	
975 03	3 Trans aériens et AC			0		10 605 683		0		10 605 683	
97 504	4 Sécurité aéroportaire	687		0		23		-687		23	

# 1.4.1.16 Mission « Urbanisme, habitat et foncier »

## 1.4.1.16.1 **Réalisations 2015**

Hors écritures d'ordre, la mission « Urbanisme, habitat et foncier» représente 5,33 % des dépenses totales de l'exercice contre 3,04 % en 2014, soit 6,682 milliards XPF (3,872 XPF en 2014) avec un taux de réalisation de 71,73 % contre 53,23 % en 2014 (46,97 % en 2013, 74,71 % en 2012).

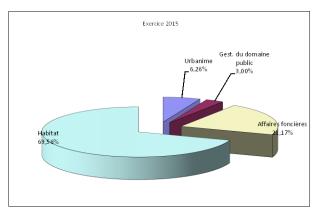
Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

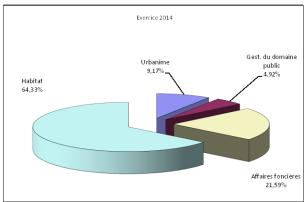
Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	4 489 018	67,18 %
- Frais de personnel	1 042 988	15,61 %
- frais de fonctionnement hors personnel	1 150 001	17,21 %
Total:	6 682 006	100,00%

Tableau - Réalisations de la mission « Urbanisme, habitat et foncier»

916//976 Urban., habitat et fond	<u>er</u>	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca	arts	Ra	itios
en milliers de F CF	P		(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
									budget
	_								
Investissement									
916 02 Gest. du domaine publ	c		32 679	24 484	20 587	8 196	3 896	74,92	0,08
916 03 Affaires foncières			892 612	634 391	98 710		535 680	71,07	2,06
916 04 Habitat			6 238 347	3 830 143		2 408 203		61,40	12,44
Total		2 972 781	7 163 638	4 489 018	1 457 140	2 674 620	3 031 878	62,66	14,58
-	_								
Fonctionnement									1
976 01 Urbanime		413 815	413 818	418 578	355 081	-4 761	63 498	101,15	0,44
Personnel		276 761	276 761	284 794	295 865	-8 033	-11 071	102,90	0,30
Autres		137 054	137 057	133 785	59 216	3 272	74 569	97,61	0,14
976 02 Gest. du domaine publ	С	167 877	167 877	175 922	169 716	-8 045	6 206	104,79	0,19
Personnel		127 877	127 877	142 606	138 020	-14 729	4 586	111,52	0,15
Autres		40 000	40 000	33 316	31 696	6 684	1 620	83,29	0,04
976 03 Affaires foncières		748 507	751 219	780 370	737 117	-29 151	43 253	103,88	0,82
Personnel		560 436	560 436	615 588	603 518	-55 152	12 070	109,84	0,65
Autres		188 071	190 783	164 782	133 598	26 001	31 183	86,37	0,17
976 04 Habitat		810 000	819 000	818 119	1 152 734	881	-334 615	99,89	0,86
Personnel						0	0		0,00
Autres		810 000	819 000	818 119	1 152 734	881	-334 615	99,89	0,86
Total		2 140 199	2 151 913	2 192 989	2 414 647	-41 075	-221 658	101,91	2,32
Personnel		965 074	965 074	1 042 988	1 037 402	-77 914	5 585	108,07	1,10
Autres		1 175 125	1 186 839	1 150 001	1 377 244	36 838	-227 243	96,90	1,21
TOTAL par mission/programme									
Urbanime			413 818	418 578	355 081	-4 761	63 498	101,15	0,33
Gest. du domaine publ	c		200 556	200 406	190 303	151	10 102	99,92	0,16
Affaires foncières			1 643 830	1 414 760	835 827	229 070	578 933	86,06	1,13
Habitat			7 057 347	4 648 262	2 490 575	2 409 085	2 157 687	65,86	3,70
Total		5 112 980	9 315 551	6 682 006	3 871 786	2 633 545	2 810 220	71,73	5,33
	_								-
Ecritures d'ordre									
Investissement									
91601 Urbanime			3 863	0		3 863	0	0,00	
91603 Affaires foncières		0	4 723 243	0		4 723 243	0	0,00	
91604 Habitat			4 010 590	0	224 234	4 010 590	-224 234	0,00	
Fonctionnement									
97602 Gest. du domaine publ	С	5 000	5 000	0	0				
96703 Affaires foncières		8 000	8 000	0	0		0		

# Répartition des dépenses réparties par programme : 2013 - 2014





# 1.4.1.16.2 Évolutions 2013/2014/2015

Entre 2014 et 2015, le budget consacré à la mission « L'urbanisme, habitat, foncier » fait un bond de 2,810 milliards XPF (+72,58%). Ces crédits supplémentaires on été alloués aux programmes « habitat » (+ 2,158 milliards XPF) et « Affaires foncière (+ 578 millions XPF).

Les dépenses d'investissement connaissent une forte progression de 3,031 milliards XPF, compensée en partie par la baisse des dépenses courantes de fonctionnement qui affichent une diminution de 227 millions XPF par rapport à 2014.

Pour l'essentiel, les dépenses réalisées en investissement sont :

-Les subventions versées à l'OPH pour 3,553 milliards F XPF, pour le financement des programmes :

o Fare bois et AAHI - 2012 - 2014 : 585 millions XPF

Vairai: 473 millions XPF,Labbe: 456 millions XPF,

o de sécurisation des lotissements : 269 millions XPF,

o habitats dispersés : 198 millions XPF,...

-les acquisitions immobilières d'opportunité (acquisition de 13 parcelles, formant le lot B de la terre EUGENIE (Domaine d'Atimaono) pour 438 millions XPF,

-les aides à l'investissement des ménages pour 176 millions XPF,

-l'avance à la SAGEP pour 100 millions XPF

Tableau - Évolutions de la mission « « Urbanisme, habitat et foncier» : 2013/2014/2015

916//976	6 Urban., habitat et foncier		201	13	201	14	20:	15	Ecarts	14/13	Ecarts	15/14
	en milliers de F CFP		(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investisse	ment											
916 02	Gest. du domaine public		21 591	2,90%	20 587	1,41%	24 484	0,55%	-1 004	-4,65%	3 896	18,92%
916 03	Affaires foncières		307 798	41,29%	98 710	6,77%	634 391	14,13%	-209 088	-67,93%	535 680	542,68%
916 04	Habitat		416 012	55,81%	1 337 842	91,81%	3 830 143	85,32%	921 830		2 492 302	186,29%
	Total		745 402	100,00%	1 457 140	100,00%	4 489 018	100,00%	711 738	95,48%	3 031 878	208,07%
F		ı										
Fonctionn 976 01												4= 224
9/6 01	Urbanime		382 546	100,00%	355 081	100,00%	418 578	100,00%	-27 465	-7,18%	63 497	17,88%
	Personnel		290 414	75,92%	295 865	83,32%	284 794	68,04%	5 450	1,88%	-11 071	-3,74%
976 02	Autres		92 131	24,08%	59 216	16,68%	133 785	31,96%	-32 915	-35,73%	74 568	125,93%
970 02	Gest. du domaine public		195 497	100,00%	169 716	100,00%	175 922	100,00%	-25 781	-13,19%	6 206	3,66%
	Personnel		152 966	78,24%	138 020	81,32%	142 606	81,06%	-14 946	-9,77%	4 586	3,32%
	Autres		42 531	21,76%	31 696	18,68%	33 316	18,94%	-10 835	-25,47%	1 620	5,11%
976 03	Affaires foncières		798 800	100,00%	737 117	100,00%	780 370	100,00%	-61 683	-7,72%	43 253	5,87%
	Personnel		663 456	83,06%	603 518	81,88%	615 588	78,88%	-59 938	-9,03%	12 070	2,00%
	Autres		135 344	16,94%	133 598	18,12%	164 782	21,12%	-1 745	-1,29%	31 183	23,34%
976 04	Habitat		956 639	100,00%	1 152 734	100,00%	818 119	100,00%	196 095	20,50%	-334 615	-29,03%
	Personnel			0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0		0	
	Autres		956 639	100,00%	1 152 734	100,00%	818 119	100,00%	196 095	20,50%	-334 615	-29,03%
	Total		2 333 481	100,00%	-	100,00%	2 192 989	100,00%	81 166	3,48%	-221 658	-9,18%
	Personnel		1 106 836	47,43%	1 037 402	42,96%	1 042 988	47,56%	-69 434	-6,27%	5 585	0,54%
	Autres		1 226 645	52,57%	1 377 244	57,04%	1 150 001	52,44%	150 599	12,28%	-227 244	-16,50%
TOTAL		1										
TOTAL par	r mission/programme		202 546	42.420/	255.004	0.470/	440.570	6.2604	27.465	7.400/	62.407	47.000/
	Urbanime		382 546	12,42%	355 081	9,17%	418 578	6,26%	-27 465	-7,18%	63 497	17,88%
	Gest. du domaine public		217 088	7,05%		4,92%	200 406	3,00%	-26 785	-12,34%	10 102	5,31%
	Affaires foncières		1 106 598	35,94%	835 827	21,59%		21,17%	-270 771	-24,47%	578 933	69,26%
-	Habitat <b>Total</b>		1 372 651	44,58%	2 490 575 <b>3 871 786</b>	64,33%	4 648 262 <b>6 682 006</b>		1 117 924		2 157 687 2 810 220	86,63%
	iotai		3 078 882	100,00%	3 8/1 /86	100,00%	6 682 006	100,00%	792 904	25,75%	2 810 220	72,58%
Ecritures of	d'ordre	Ì										
Investisse	ment											
9160	1 Urbanime											
91603	3 Affaires foncières		200 384		0		0		-200 384		0	
91604	4 Habitat								0		0	
Fonctionn	ement											
97602	2 Gest. du domaine public		0		0		0		0		0	
96703	3 Affaires foncières		521 757		0		0		-521 757		0	

## 1.4.1.17 Mission « Gestion fiscale »

# 1.4.1.17.1 **Réalisations 2015**

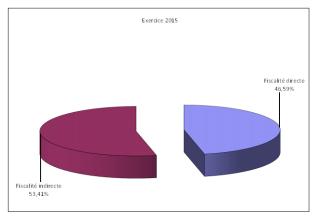
Hors écritures d'ordre, la mission « Gestion fiscale» représente 4,92 % des dépenses totales de l'exercice contre 4,81 % en 2014. Elle a représenté 6,178 milliards XPF (6,132 milliards XPF en 2014) avec un taux de réalisation de 96,42 % (83,09 % en 2014) :

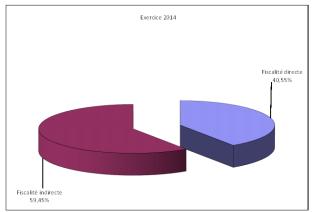
Les dépenses par nature se répartissent ainsi (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	%
- Investissement	0	0,0 %
- Frais de personnel	849 513	13,75 %
- frais de fonctionnement hors personnel	5 328 622	86,25 %
Total:	6 178 135	100,00%

Tableau – Réalisations de la mission « Gestion fiscale»											
950//990 Gestion fiscale	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	Eca	arts	F	latios			
en milliers de F CFP	'	(A)	2015 (B)	2014 (C)	А-В	B-C	B/A	(B)/Tot. budget			
Investissement											
Total	0	0	0	0	0	0		0,00			
Fonctionnement											
990 01 Fiscalité directe	2 912 713	2 920 980	2 878 372	2 486 142	42 607	392 230	98,54	3,04			
Personnel	100 516	100 516	107 203	100 576	-6 687	6 627	106,65	0,11			
Autres	2 812 197	2 820 464	2 771 169	2 385 566	49 295	385 603	98,25	2,93			
990 02 Fiscalité indirecte	3 399 558	3 486 455	3 299 763	3 645 303	186 692	-345 540	94,65	3,49			
Personnel	653 583	653 583	742 310	695 465	-88 727	46 846	113,58	0,78			
Autres	2 745 975	2 832 872	2 557 453	2 949 838	275 419	-392 385	90,28	2,70			
Total	6 312 270	6 407 435	6 178 135	6 131 445	229 299	46 691	96,42	6,53			
Personnel	754 099	754 099	849 513	796 040	-95 414	53 473	112,65	0,90			
Autres	5 558 171	5 653 336	5 328 622	5 335 404	324 714	-6 783	94,26	5,63			
TOTAL par mission/programme											
Fiscalité directe		2 920 980	2 878 372	2 486 142	42 607	392 230	98,54	2,29			
Fiscalité indirecte		3 486 455	3 299 763	3 645 303	12 007	-345 540	,	· ·			
Total	6 312 270		6 178 135	6 131 445	42 607	46 691	96,42	4,92			
		0 107 100	0 27 0 200	<u> </u>			50,:-	.,,,,,			
Ecritures d'ordre											
Investissement											
Fonctionnement											
990 01 Fiscalité directe	11 200 000	11 200 000	11 200 000	10 626 856	0	573 144	100,00				
990 02 Fiscalité indirecte	2 900 000	2 900 000	2 756 880	2 453 400	143 120	303 480	95,06				

# Répartition des dépenses par programme : 2014 - 2015





Les dépenses de fonctionnement de la mission fiscale se décomposent notamment en :

- -annulations de droits et taxe (article 673) pour 2,033 milliards XPF,
- -remboursements de la TVA pour 2 milliards XPF,
- -admissions en non valeur pour 1,056 milliard XPF.

# 1.4.1.17.2 Évolutions 2013/2014/2015

Tableau – Évolutions de la mission « « Gestion fiscale» : 2013/2014/2015

950//990 Gestion fiscale	2013		2014		2015		Ecarts 14/	13	Ecarts 15/	14
en milliers de F CFP	(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
Investissement				1						
Total	0		0		0		0		0	
Fonctionnement										
990 01 Fiscalité directe	2 717 425	100,00%	2 486 142	100,00%	2 878 372	100,00%	-231 283	-8,51%	392 230	15,78%
Personnel	121 166	4,46%	100 576	4,05%	107 203	3,72%	-20 590	-16,99%	6 627	6,59%
Autres	2 596 260	95,54%	2 385 566	95,95%	2 771 169	96,28%	-210 693	-8,12%	385 603	16,16%
990 02 Fiscalité indirecte	3 771 759	100,00%	3 645 303	100,00%	3 299 763	100,00%	-126 457	-3,35%	-345 540	-9,48%
Personnel	685 023	18,16%	695 465	19,08%	742 310	22,50%	10 442	1,52%	46 846	6,74%
Autres	3 086 737	81,84%	2 949 838	80,92%	2 557 453	77,50%	-136 899	-4,44%	-392 385	-13,30%
Total	6 489 184	100,00%	6 131 445	100,00%	6 178 135	100,00%	-357 740	-5,51%	46 691	0,76%
Personnel	806 188	12,42%	796 040	12,98%	849 513	13,75%	-10 148	-1,26%	53 473	6,72%
Autres	5 682 996	87,58%	5 335 404	87,02%	5 328 622	86,25%	-347 592	-6,12%	-6 <b>783</b>	-0,13%
TOTAL par mission/programme										
Fiscalité directe	2 717 425	41,88%	2 486 142	40,55%	2 878 372	46,59%	-231 283	-8,51%	392 230	15,78%
Fiscalité indirecte	3 771 759	58,12%	3 645 303	59,45%	3 299 763	53,41%	-126 457	-3,35%	-345 540	-9,48%
Total	6 489 184	100,00%	6 131 445	100,00%	6 178 135	100,00%	-357 740	-5,51%	46 691	0,76%
Ecritures d'ordre										
Investissement										
Fonctionnement										
990 01 Fiscalité directe	12 835 310		10 626 856		11 200 000		-2 208 454		573 144	
990 02 Fiscalité indirecte	4 076 335		2 453 400		2 756 880		-1 622 935		303 480	

# 1.4.1.18 Mission « Gestion financière »

# 1.4.1.18.1 **Réalisations 2015**

Hors écritures d'ordre, la mission « Gestion financière» représente 13,87 % des dépenses totales de l'exercice contre 14,15 % en 2014. Elle a représenté 17,406 milliards XPF (18,050 milliards XPF en 2014) avec un taux de réalisation de 87,11 % (83,51 % en 2014).

Les dépenses par nature se répartissent de la manière suivante (milliers XPF) :

Dépense par nature	Montant	
- Investissement	9 455 669	54,32 %
- Frais de personnel	53 714	0,31 %
- frais de fonctionnement hors personnel	7 896 583	45,37 %
Total:	17 405 967	100,00%

Tableau - Réalisations de la mission « Gestion financière»

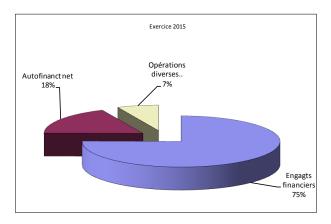
951//991 Gestion financière	BP 2015	BM 2015	Réalisations	Rappel réal.	For	arts	Rat	ioc
en milliers de F CFP	BP 2013	(A)	2015 (B)	2014 (C)	A-B	B-C	B/A	(B)/Tot.
en miliers de F CFP		(A)	2015 (B)	2014 (C)	А-В	B-C	b/A	
								budget
Investissement			1	<u> </u>				
950 01 Engagts financiers		10 099 669	9 103 797	9 664 286	995 872	-560 488	90,14	29,58
950 03 Opérations diverses		392 570	351 872	689 778	40 697	-337 906	89,63	1,14
Total	9 200 000	10 492 239	9 455 669	10 354 064	1 036 569	-898 395	90,12	30,72
Fonctionnement								
991 01 Engagts financiers	4 312 902	4 282 902	3 981 521	4 434 111	301 381	-452 591	92,96	4,20
Personnel	9 122	9 122	11 266	10 823	-2 144	443	123,51	0,01
Autres	4 303 780	4 273 780	<i>3 970 255</i>	4 423 288	303 525	-453 033	92,90	4,19
991 02 Autofinanct net	2 515 937	3 144 439	3 143 556	2 028 677	883	1 114 879	99,97	3,32
Personnel	0	0	0	0	0	0		0,00
Autres	2 515 937	3 144 439	3 143 556	2 028 677	883	1 114 879	99,97	3,32
991 03 Opérations diverses	1 939 044	2 061 534	825 221	1 233 016	1 236 313	-407 795	40,03	0,87
Personnel	1 253 544	1 278 744	42 448	42 448	1 236 296	0	3,32	0,04
Autres	685 500	782 790	782 773	1 190 568	17	-407 795	100,00	0,83
Total	8 767 883	9 488 875	7 950 298	7 695 805	1 538 577	254 493	83,79	8,40
Personnel	1 262 666	1 287 866	53 714	53 272	1 234 152	443	4,17	0,06
Autres	7 505 217	8 201 009	7 896 583	7 642 533	304 426	254 050	96,29	8,34
TOTAL par mission/programme	_	1	1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Engagts financiers		14 382 571	13 085 318	14 098 397	1 297 253	-1 013 079	90,98	10,43
Autofinanct net		3 144 439	3 143 556	2 028 677	883	1 114 879	100	2,51
Opérations diverses		2 454 104	1 177 093	1 922 795	1 277 010	-745 702	47,96	0,94
Total	17 967 883	19 981 114	17 405 967	18 049 869	2 575 147	-643 902	87,11	13,87
Ecritures d'ordre								
Investissement								
951 01 Engagts financiers	0	5 152 960	1 435 832	9 180 795	3 717 128	-7 744 963	27,86	
Fonctionnement							,50	
991 01 Engagts financiers	9 100 000	9 100 000	0	731 504				
991 02 Autofinanct net	19 350	19 350	0	0		0		
991 03 Opérations diverses			Ğ					

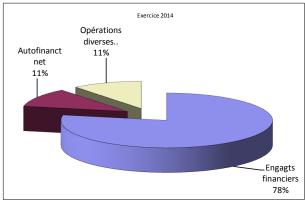
En section d'investissement, le remboursement du capital de la dette s'élève à 9,358 milliards XPF.

En section de fonctionnement, les dépensent totalisent 7,896 milliards XPF, se décomposant comme suit :

- -les charges d'intérêts pour 3,806 milliards XPF,
- -la dotation aux amortissements des immobilisations pour 3,316 milliards XPF,
- -la dotation aux provisions pour risques à la suite de la liquidation judiciaire de Tahiti Nui Rava'ai pour 500 millions XPF.

# Répartition des dépenses par programme : 2014 - 2015





## 1.4.1.18.2 Évolutions 2013/2014/2015

Tableau – Évolution de la mission « « Gestion financière» : 2013/2014/2015

951//991 Gestion financière	2013	В	2014		201	.5	Ecarts 13	3/12	Ecarts 14	1/13
en milliers de F CFP	(A)	%	(B)	%	(C)	%	(B)-(A)	%	(C)-(B)	%
<u> </u>										
Investissement 950 01 Engagts financiers	0.450.450	400.000	0.554.005	00.040/	0.400.00	0.5.000/		44.050/	= co +oo	= 000/
Engages interiorers	8 459 150	100,00%	9 664 286	,	9 103 797	96,28%	1 205 136	14,25%	-560 488	-5,80%
950 03 Opérations diverses			689 778	6,66%	351 872	3,72%	689 778		-337 906	-48,99%
Total	8 459 150	100,00%	10 354 064	100,00%	9 455 669	100,00%	1 894 914	22,40%	-898 395	-8,68%
								•		•
Fonctionnement										
991 01 Engagts financiers	4 370 421	100,00%	4 434 111	100,00%	3 981 521	100,00%	63 690	1,46%	-452 591	-10,21%
Personnel	12 812	0,29%	10 823	0,24%	11 266	0,28%	-1 989	-15,52%	443	4,09%
Autres	4 357 609	,	4 423 288	99,76%	3 970 255	99,72%	65 679	1,51%	-453 033	-10,24%
991 02 Autofinanct net	2 146 071	0,00%	2 028 677	0,00%	3 143 556	0,00%	-117 394	-5,47%	1 114 879	54,96%
Personnel	0		0		0		0		0	
Autres	2 146 071		2 028 677		3 143 556		-117 394	-5,47%	1 114 879	54,96%
991 03 Opérations diverses	1 239 967	100,00%	1 233 016	100,00%	825 221	100,00%	-6 950	-0,56%	-407 795	-33,07%
Personnel	42 950	3,46%	42 448	3,44%	42 448	5,14%	-502	-1,17%	0	0,00%
Autres	1 197 016	96,54%	1 190 568	96,56%	782 773	94,86%	-6 448	-0,54%	-407 795	-34,25%
Total	7 756 459	100,00%	7 695 805	100,00%	7 950 298	100,00%	-60 655	-0,78%	254 493	3,31%
Personnel	55 763	0,72%	53 272	0,69%	53 714	0,68%	-2 491	-4,47%	443	0,83%
Autres	7 700 696	99,28%	7 642 533	99,31%	7 896 583	99,32%	-58 163	-0,76%	254 050	3,32%
TOTAL par mission/programme										
	12 829 571	70.430/	14 098 397	78,11%	13 085 318	75,18%	1 268 826	9,89%	-1 013 079	-7,19%
Engagts financiers Autofinanct net	2 146 071	-, -	2 028 677	78,11% 11,24%	3 143 556	-,	-117 394	,	1 114 879	-7,19% 54,96%
Opérations diverses	1 239 967		1 922 795	,	1 177 093	6,76%	682 828	-5,47% 55,07%	-745 702	-38,78%
Total	16 215 609		18 049 869				1 834 260	11,31%	-745 702 - <b>643 902</b>	-36,76% - <b>3,57%</b>
Total	10 213 003	80,7778	18 043 803	100,0076	17 403 307	100,0076	1 834 200	11,31/0	-043 302	-3,3770
Ecritures d'ordre										
Investissement										
951 01 Engagts financiers	6 716 644		9 180 795		1 435 832		12 009 599		-7 744 963	
Fonctionnement			_							
991 01 Engagts financiers			731 504		0				-731 504	
991 02 Autofinanct net			0		0					
991 03 Opérations diverses										

## 1.4.2 Exécution par nature

## 1.4.2.1 Fonctionnement

Hors écritures d'ordre, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 94,665 milliards XPF avec un taux de réalisation de 95,89 %. Elles se répartissent sur les trois dernières années de la manière suivante (millions XPF) :

Nature de dépenses	2013	2014	2015	2015-2014
65 - Dépenses d'interventions ou autres charges d'activités	37 561	34 207	36 107	1 900
64 - Charges de personnel	30 666	29 980	28 970	-1 010
67 - Charges exceptionnelles	12 964	17 247	12 174	-5 073
60/61/62/63/68 - Dépenses de gestion courante	10 742	9 714	10 098	384
66 - Charges financières	4 029	3 894	3 927	33
68 - Dotation aux amortissement des immobilisations	2 189	2 029	3 388	1 360
Total:	98 152	97 070	94 665	-2 406

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont en diminution de 2,406 milliards XPF par rapport à 2014.

Regroupées par nature, sont enregistrées :

### A la baisse :

-les charges exceptionnelles : - 5 073 milliards XPF, en raison de la baisse des versements au Fonds pour l'Emploi et la Lutte contre la pauvreté de 7,100 milliards XPF en 2014 contre seulement 3,750 milliards XPF en 2015,

-les charges de personnel : - 1,010 milliard XPF (dont - 271 millions pour le personnel de cabinet).

### A la hausse :

- -Les dépenses d'interventions : +1,900 milliard XPF,
- -Les dotations aux amortissements: +1,360 milliard XPF,
- -Les dépenses de gestion courantes : + 384 millions XPF.

Les charges financières se stabilisent à 3,9 milliards XPF.

Tableau - Dépenses de fonctionnement par nature en 2015

Art.	Intitulé	PREVISIO	NS 2015	Réalisations	%	%	Rappel réalisations	%	%	Rappel réalisations	%	%
		B. primitif (A)	B. modifié (B)	2015 (C)	Total	(C/B)	2014	Total	Réal.	2013	Total	Réal.
- DEPEN	ISES REELLES DE L'EXERCICE COURANT											
60	Achats et variations des stocks	2 759 274 964	2 794 102 240	2 578 934 015	2,72		2 517 621 625	2,59	94,34		2,50	97,7
61	Services extérieurs	2 612 242 692	2 661 716 213	2 155 140 890	2,28		1 927 884 914	1,99	73,10		1,88	66,5
62	Autres services extérieurs	5 616 543 321	6 010 489 086	4 493 888 768	4,75	74,77	4 516 698 187	4,65	81,34	4 204 567 921	4,28	74,4
63	Impôts, taxes & versementts assimilés	13 305 112	13 305 112	10 608 615	0,01	79,73	16 440 836	0,02	117,54		0,01	82,3
64	Charges de personnel	30 435 072 290	30 661 174 196	28 969 768 692	30,60	94,48	29 979 698 491	30,88	97,35	30 666 011 944	31,24	94,6
65	Autres charges d'activité	36 811 710 406	37 747 809 189	36 106 922 070	38,14	95,65	34 206 569 443	35,24	89,94	37 561 448 908	38,27	97,7
66	Charges financières	4 300 500 000	4 270 500 000	3 927 274 331	4,15	91,96	3 894 312 692	4,01	91,80	4 029 043 464	4,10	88,1
67	Charges exceptionnelles	10 767 284 000	10 765 140 891	12 174 178 508	12,86	113,09	17 247 240 660	17,77	114,78	12 963 901 134	13,21	94,5
68	Dot. aux cptes d'amort. et provisions	573 000 000	573 000 000	859 600 134	0,91	150,02	735 117 175	0,76	115,27	2 232 072 138	2,27	194,09
7x	Reversements et restitutions sur recettes	0	0				5 360	0,00			0,00	
		93 888 932 785	95 497 236 927	91 276 316 023	96,42	95,58	95 041 589 383	97,91	95,42	95 962 380 832	98	94,8
68	Dot. aux amort. des immobilisations	2 687 750 000	3 225 841 519	3 388 368 405	3,58	105,04	2 028 676 949	2,09	80,23	2 189 277 539		
	TOTAL (hors EO et art 106 8)	96 576 682 785	98 723 078 446	94 664 684 428	100,00	95,89	97 070 266 332	100,00	95,04	98 151 658 371	100,00	94,74
BESOII	N DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTI	SSEMENT										
-	Virement à la section d'investissement	9 119 350 000	9 119 350 000									
		9 119 350 000	9 119 350 000									
DEPEN	ISES TOTALES (Hors EO)											
	C= A + B	105 696 032 785	107 842 428 446	94 664 684 428			97 070 266 332			98 151 658 371		
ECRIT	URES D'ORDRE											
-	Travaux en régie	1 821 400 000	1 821 400 000	609 745 345		33,48	936 327 287		52,59	507 408 898		22,2
66	Réaménagement dette	0	0	0			731 503 580			298 329 356		
71	Exonération des dts et taxes	11 200 000 000	11 200 000 000	11 200 000 000		100,00	10 626 855 676		94,88	12 835 309 857		
73	Crédit d'impôt de défiscalisation	2 900 000 000	2 900 000 000	2 756 880 370		95,06	2 453 399 954		86,39	4 076 335 451		99,42
675	VNC des immob cédées et diff. Sur réal	0	10 605 682 625	10 605 682 625		100,00	397 500 000			521 756 805		
		15 921 400 000	26 527 082 625	25 172 308 340		94,89	15 145 586 497		87,17	18 239 140 367		92,19
	_											
TOTAL	GENERAL	121 617 432 785	134 369 511 071	119 836 992 768	1		112 215 852 829			116 390 798 738	- 1	
	E = C + D	121 61/ 432 785	134 369 511 071	119 836 992 768			112 215 852 829			116 390 798 738		

# 1.4.2.1.1 Les dépenses d'interventions ou autres charges d'activités (article 65)

Ce poste représente 38,14 % des dépenses de fonctionnement (contre 35,24 % en 2013 et 38,27 % en 2013), en augmentation de 1,900 milliard XPF par rapport à 2014 mais en baisse de 1,4557 milliard XPF en comparaison du niveau des mandatements atteint en 2013.

Tableau – Dépenses d'intervention et autres charges d'activité (article 65)

Hors EO		Exercice 2015		% budget	Rappel des r	éalisations	Ecart	
	ВР	ВМ	Réal.	total	2014	2013	2015-2014	2014-2013
651 Aides à la personne	2 001 529 612	2 031 043 455	1 620 755 025	1,71%	1 645 407 634	1 743 483 304	-24 652 609	-98 075 670
652 Aides à caractère économique	3 412 300 000	3 508 240 491	2 924 188 075	3,09%	2 992 263 189	6 101 150 092	-68 075 114	-3 108 886 903
653 Indemn., vacations, frais de mission élus, membres des institutitutions	337 700 000	337 700 000	296 473 594	0,31%	262 524 293	253 927 269	33 949 301	8 597 024
654 Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 000 000	1 086 884 990	1 068 542 247	1,13%	718 972 214	304 236 969	349 570 033	414 735 245
655 Contributions	18 115 181 456	18 265 181 456	18 210 172 934	19,24%	17 563 268 367	15 556 740 833	646 904 567	2 006 527 534
656 Participations	732 500 000	730 245 440	364 194 060	0,38%	134 695 345	230 948 234	229 498 715	-96 252 889
657 Subventions	9 146 559 611	9 719 845 058	9 565 480 234	10,10%	8 986 529 374	11 619 704 564	578 950 860	-2 633 175 190
658 Charges diverses de gesion courantes	2 065 939 727	2 068 668 299	2 057 115 901	2,17%	1 902 909 027	1 751 257 643	154 206 874	151 651 384
	36 811 710 406	37 747 809 189	36 106 922 070	38,14%	34 206 569 443	37 561 448 908	1 900 352 627	-3 354 879 465

# 1.4.2.1.1.1 Les aides à la personne (art 651)

Ce compte enregistre les aides à la personne constituées, soit sous forme de versement en numéraire, soit sous forme de règlement d'une prestation.

En 2015, les dépenses liées aux aides à la personne représentent un montant de 1,621 milliard XPF (contre 1,645 milliard XPF en 2014). Elles enregistrent une diminution d'environ 25 millions XPF alors qu'elles avaient déjà diminué de 98 millions XPF en 2014. Elles se répartissent de la manière suivante :

- -Bourses: 1,192 milliard XPF contre 1,262 milliard XPF en 2014,
- -Aides sociales : 221 millions XPF contre 167 M F FCP en 2014 (Autres Aides à la personne),
- -Couverture sociale des étudiants: 133 millions XPF contre 102 millions XPF en 2014 (Autres prestations),
- -Mobilité des étudiants : 32 millions XPF contre 42 millions XPF en 2014.

# Tableau – Récapitulatif des aides aux personnes physiques

Art	LIBELLE	CA 2015	CA 2014	CA 2013	2015-2014	2014-2013
65117	Allocations viagères	3 762 000	4 075 500	5 301 000	-313 500	-1 225 500
65118	Autres allocations	797 541			797 541	0
6512	Secours d'urgence	2 701 325	3 944 602	8 777 219	-1 243 277	-4 832 617
6513	Bourses	1 192 057 904	1 261 505 377	1 323 203 300	-69 447 473	-61 697 923
65141	Frais d'assistance judiciaire et de frais d'actes	4 368 776	314 853	4 761 227	4 053 923	-4 446 374
65142	Couverture sociale des étudiants, des stagiaires	132 740 632	101 601 249	148 849 092	31 139 383	-47 247 843
65148	Prestations diverses	30 962 355	64 954 675	13 706 744	-33 992 320	51 247 931
6516	Mobilité des étudiants	32 006 729	42 393 851	68 885 824	-10 387 122	-26 491 973
6518	Autres - Aides à la personne	221 357 763	166 617 527	169 998 898	54 740 236	-3 381 371
		1 620 755 025	1 645 407 634	1 743 483 304	-24 652 609	-98 075 670

# 1.4.2.1.1.2 Les aides à caractère économique (art 652)

Ce compte regroupe les versements prévus et autorisés par un dispositif réglementaire dans le but, soit d'inciter à la création, au maintien au développement d'une activité économique, soit de soutenir ou de favoriser l'emploi, la consommation, le maintien des populations dans les archipels.

Avec un montant total de 2,924 milliards XPF contre 2,992 milliards XPF en 2014 et 6,101 milliards XPF en 2013, le taux de réalisation des aides à caractère économique se monte à 83,4% (contre 81,10 % en 2014 et 82,72 % en 2013).

Entre 2015 et 2014, les sommes versées au titre des aides sont en légère baisse de 68 millions.

Pour rappel, la réduction importante des dépenses constatées en 2014 par rapport à 2013 est liée au transfert de la prise en charge des frais d'insertion professionnel au budget du FELP (- 3,108 milliards XPF).

Tableau - Récapitulatif des aides à caractère économique

Art	LIBELLE	CA 2015	CA 2014	CA 2013	2015-2014	2014-2013
65211	Actions pour l'emploi (DGDE)				0	0
65212	Emploi et insertion professionnelle	544 562 650	530 162 024	3 445 167 480	14 400 626	-2 915 005 456
65213	Aide à la revalorisation du SMIG		104 600 000	210 800 000	-104 600 000	-106 200 000
65218	Autres - Aides à l'emploi	12 924 317	12 335 420	11 265 224	588 897	1 070 196
6523	Aides sectrs perliculture, pêche & aquaculture	154 380 187	98 881 149	92 567 590	55 499 038	6 313 559
6524	Aides aux secteurs de l'agriculture, élevage	49 987 475	35 232 678	30 280 273	14 754 797	4 952 405
6525	Aides sectrs commerce, industrie, des entreprises	83 600 108	58 750 000	84 582 188	24 850 108	-25 832 188
6527	Aides au secteur du logement,	222 446 894	297 935 883	349 865 813	-75 488 989	-51 929 930
65281	Continuité territoriale archipels	961 656 986	890 151 101	762 164 744	71 505 885	127 986 357
65288	Autres -Autres aides à caractère économique	894 629 458	964 214 934	1 114 456 780	-69 585 476	-150 241 846
		2 924 188 075	2 992 263 189	6 101 150 092	-68 075 114	-3 108 886 903

Les aides servies en 2015 se ventilent par missions et programmes de la manière suivante :

	Mission /Programme	Montant	Objet
DADTENADI	IAT AVEC LES "COLLECTIVITE"		
		047.050.202	Continuité touritoriele mediene
96302	Partenariat avec les archipels	947 950 292	Continuité territoriale archipels
DEVELOPPE	EMENT DES RESSOURCES PROPRES		
96501	Agriculture et élévage	49 987 475	Bouchers abatteurs : 23 M XPF
			Autres aides : 27 M XPF
96503	Pêche et aquaculture	145 160 875	Pries en charge CPF (Marins) : 57 M XPF
			Carburant potimarara : 4,5 M XPF
			Aides en faveur de Sociétés (SAS, SARL, EURL, SEML) : 82 M XP
			Divers: 0,6 M XPF
96504	Perliculture	7 699 312	Indemnisation des rebuts
ECONOMIE	GENERALE		
96603	Développement des entreprises	228 426 223	Intérêts Prêts à l'aménagement bonifiés (PAB) 6 M XPF
			Intérêts Prêts à l'Habitat bonifiés (PHB) : 222 M XPF
96604	Régulation du prix des produits de première néc	603 343 425	Soutien du prix de la farine 387 M XPF
			Soutien du prix du riz : 216 M XPF
TRAVAIL ET	EMPLOI		•
96703	Formation professionnelle	559 006 967	Aides à l'emploi
CULTURE F	T PATRIMOINE		
96801	Culture et art contemporain	1 400 000	Aide individuelle à la création artistique et littéraire
VIE SOCIAL			
97104	Accès au logement	297 613 208	Prêts d'accès à la Propriété (PAP) : 237 M XPF
3/104	Acces an iogenient	237 013 336	Prêts Incitifs auLlogement (PIL) : 20 M XPF
			Part du Pays de la prime d'épargne Logement : 40 M XPF
RESEALIX E	T EQUIPEMENTS STRUCTURANTS		Tart au Tays ac la prime a épargne Logement . 40 W XFT
97405	Postes, télécommunications, nouvelles technolo	92 600 109	Soutien à la création audiovisuelle et numérique (SCAN)
3/403	rostes, telecommunications, nouvelles technoic	02 000 108	Soutien à la creation dualovisuelle et numerique (SCAN)
al général		2 924 188 075	

## 1.4.2.1.2 Les indemnités, vacations, frais de missions des élus et membres des institutions (art 653)

Ce compte enregistre les indemnités de fonctions et de représentation, les frais de mission et de déplacement.

Sont également comptabilisées à cet article les indemnités dites complémentaires des membres du Haut Conseil et celles versées aux auditeurs en application des dispositions de la délibération n° 2014-27 APF du 14 mars 2014 et de l'arrêté n° 1398 CM du 17 octobre 2013 modifié par l'arrêté n° 560 CM du 03 avril 2014.

Les dépenses de l'article 653 passent de 253, 9 millions XPF en 2013 à 262,5 millions XPF en 2014, enregistrant une augmentation de + 8,6 millions XPF en 2015, pour atteindre la somme de 296,4 millions XPF.

L'article 653 12, qui accueille les indemnités de base des membres du gouvernement, affiche une augmentation de + 13,4 millions XPF en 2015. Cette évolution impacte également les articles 653 3 et 653 4 relatives aux cotisations sociales et retraite.

### Cette hausse s'explique :

- -d'une part par l'augmentation du nombre de membres du Gouvernement : 9 membres de janvier à février 2015, puis 11 membres entre mars et mai, ce chiffre passe à 12 en mai 2015, puis diminue en octobre 2015 pour redescendre à 10 membres suite au départ de 2 ministres ;
- -d'autre part l'augmentation de l'indemnité mensuelle du Président de la Polynésie dont l'indice de rémunération passe de 380 à 684, générant un surcoût annuel de près de 5 millions XPF.

Au 31 décembre 2015, le nombre de membres composant le gouvernement du Pays est de 10, Président et Vice-Président inclus.

A l'article 653 3, sont également comptabilisées les pensions de retraite versées aux anciens élus (cf. délibération n° 80-87 du 27 mai 1980 modifiée ; délibération n° 90-95 AT du 13 septembre 1990 modifiée et arrêté n° 113 CM du 30 janvier 1992 modifié).

Le coût des pensions versées sur 2015 est en diminution d'un peu plus de 3 millions XPF et atteint la somme de 80,888 millions XPF. En 2014 le montant des pensions de retraite représentait 84,057 millions XPF contre 87,396 millions XPF en 2013.

On note également une baisse de + 3 millions XPF aux articles 653 14 et 653 24 qui accueillent les indemnités versées aux membres du haut conseil. Cette baisse s'explique par le départ, à fin septembre 2014, d'un des membres permanent du haut conseil.

Par délibération n° 2015-68 APF du 03 septembre 2015, publiée au journal officiel de la Polynésie française du 18 septembre 2015, le haut conseil a été dissous.

Tableau – Récapitulatif des indemnités, vacations, frais de missions des élus et membres des institutions

Art	LIBELLE	CA 2015	CA 2014	CA 2013	2015-2014	2014-2013
65312	Membres du gouvernement	104 220 401	90 739 386	107 942 071	13 481 015	-17 202 685
65314	Membres du haut conseil de la Polynésie française	38 648 901	41 716 163	542 443	-3 067 262	41 173 720
65322	Membres du Gouvernement	32 623 164	19 285 874	27 597 677	13 337 290	-8 311 803
65324	Membres du haut conseil de la Polynésie française		518 613		-518 613	518 613
6533	Cotisations et pensions de retraite	97 457 664	95 504 830	101 813 040	1 952 834	-6 308 210
6534	Cotisations sociales	20 076 464	14 032 927	16 032 038	6 043 537	-1 999 111
6535	Vacations	3 447 000	726 500		2 720 500	726 500
		296 473 594	262 524 293	253 927 269	33 949 301	8 597 024

## 1.4.2.1.3 Les pertes sur les créances irrécouvrables (654)

Ce compte enregistre les pertes sur créances irrécouvrables à hauteur des admissions en non valeur prononcées par le Pays pour apurer les comptes de prise en charge des titres de recettes.

En application des mesures d'assainissement des comptes du Pays, cette année, les créances irrécouvrables admises en non valeur totalisent 1,069 milliard XPF contre 719 millions XPF en 2014. Elles portent pour l'essentiel sur des recettes fiscales (indirectes : 302 millions XPF et directes : 757 millions XPF) mais aussi sur des contraventions de grande voirie (9 millions XPF).

Tableau – Récapitulatif des pertes sur les créances irrécouvrables

Art	LIBELLE	CA 2015	CA 2014	CA 2013	2015-2014	2014-2013
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 068 542 247	718 972 214	304 236 969	414 735 245	-1 662 446 051
		1 068 542 247	718 972 214	304 236 969	414 735 245	-1 662 446 051

### 1.4.2.1.4 Les contributions (art 655)

Ce compte accueille les versements rendus obligatoires par la loi ou les traités internationaux.

En 2015, le Fonds intercommunal de péréquation reste le poste le plus important absorbant 80,48% de la dépense (14,654 milliards XPF) contre 80,34 % en 2014 (14,114 milliards XPF).

En plus des dotations de fonctionnement allouées aux institutions : Assemblée de la Polynésie Française (2,196 milliards XPF), Comité économique sociale et culturel (94 millions XPF) et Autorité Polynésienne pour la Concurrence (71 millions XPF), le Pays a contribué également au fonctionnement des :

- -Etablissements d'enseignement public du second degré pour 674 millions XPF,
- -Etablissements d'enseignement privé pour 502 millions XPF.

# Tableau - Récapitulatif des contributions

Art	LIBELLE	CA 2015	CA 2014	CA 2013	2015-2014	2014-2013
65511	Etablissements publics	673 947 770	673 947 770	640 253 000	0	33 694 770
65512	Etablissements privés	501 786 635	477 920 286	477 920 286	23 866 349	0
6552	Fonds intercommunal de péréquation	14 654 913 400	14 117 272 170	12 224 655 484	537 641 230	1 892 616 686
6553	Dotation de fonctionnement de l'APF	2 196 100 000	2 177 400 000	2 108 000 000	18 700 000	69 400 000
6554	Dotation de fonctionnement du CESC	94 300 000	98 881 000	89 300 000	-4 581 000	9 581 000
6555	Dotation de fonctionnement de l'APC	70 710 000			70 710 000	0
6558	Autres contributions	18 415 129	17 847 141	16 612 063	567 988	1 235 078
	•	18 210 172 934	17 563 268 367	15 556 740 833	646 904 567	2 006 527 534

### 1.4.2.1.5 Les participations (art 656)

Les participations sont la mise à disposition d'une aide ou de moyens financiers ou autres (mise à disposition de locaux, de matériels, de personnels) en vue de favoriser ou de soutenir une action menée par des partenaires publics et/ou privés, et présentant un intérêt indiscutable voire général pour le Pays.

En 2015, les participations atteignent 364 millions. Elles ont été versées notamment :

- -au titre de la contribution relative au fonctionnement de la filière collecte et traitement des déchets (303 millions XPF),
- -de la participation financière du Pays pour l'année 2015 relative au contrat de ville 2015-2020 (50 millions XPF),
- -des conventions signées avec le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux pour le reversement des sommes au personnel médical (8 millions XPF).

# Tableau - Récapitulatif des participations

Art	LIBELLE	CA 2015	CA 2014	CA 2013	2015-2014	2014-2013
6561	Organismes de regroupement (syndicat mixte entent)	353 871 798	128 361 397	216 500 000	225 510 401	-88 138 603
6568	Autres participations	10 322 262	6 333 948	14 448 234	3 988 314	-8 114 286
		364 194 060	134 695 345	230 948 234	229 498 715	-96 252 889

### 1.4.2.1.6 Les subventions (art 657)

En 2015, le montant total des subventions s'élève à 9,565 milliards XPF (contre 8,987 milliards XPF en 2014 et 11,620 milliards XPF en 2013) que se partagent :

- -les organismes publics à hauteur de 84,1 % pour 8,042 milliards XPF contre 85,31 % pour 7,666 milliards XPF en 2014 et 90,4 % pour 10,507 milliards XPF en 2013 ;
- -les organismes privés à hauteur de 15,9 % pour 1,523 milliard XPF contre 14,7 % pour 1,302 milliard XPF en 2014 et 9,6 % pour 1,112 milliard XPF en 2013.

## 1.4.2.1.6.3 Organismes publics (657 3)

En 2015, des subventions supplémentaires versées au CHPF (+155 millions XPF) et à l'institut de la statistique (+152 millions XPF) ont contribuées à la hausse des dépenses de ce poste par rapport à 2014.

Tableau – récapitulatif des subventions accordées aux organismes publics

Art	LIBELLE	CA 2015	CA 2014	CA 2013	2015-2014	2014-2013
657312	Centre de recherche & de documentation pédagogique		0	52 941 974	0	-52 941 974
657313	Collèges et lycées publics	173 024 941	145 339 776	132 168 954	27 685 165	13 170 822
657318	Autres sub. sect éducat°-enseignement-recherche	14 996 660	0	0	14 996 660	0
	Education-Enseignement - recherche	188 021 601	145 339 776	185 110 928	42 681 825	-39 771 152
657321	Centre des métiers de la mer de PF (ex IFM-PC)	166 000 000	166 000 000	166 000 000	0	0
657322	Centre de formation professionnelle pour adultes	746 000 000	746 000 000	592 000 000	0	154 000 000
657323	Etbs public enseignement, format° profes agricoles	84 000 000	80 000 000	76 000 000	4 000 000	4 000 000
657328	Autres sub. sect emploi - travail - formation prof		0	3 000 000	0	-3 000 000
	Emploi - Travail - Foramtion professionnelle	996 000 000	992 000 000	837 000 000	4 000 000	155 000 000
657331A	RNS	300 000 000	300 000 000	300 000 000	0	0
657331B	RSPF		0	3 657 500 000	0	-3 657 500 000
657331C	RGS	1 400 000 000	1 400 000 000	1 200 000 000	0	200 000 000
657332	Centre hospitalier de Polynésie française	502 245 687	347 200 000	362 000 000	155 045 687	-14 800 000
657333	Institut d'insertion médico éducatif	384 806 600	394 806 600	438 674 000	-10 000 000	-43 867 400
657334	Fare tama hau	277 000 000	277 000 000	203 000 000	0	74 000 000
	Social - Solidarité - Santé - Environnement	2 864 052 287	2 719 006 600	6 161 174 000	145 045 687	-3 442 167 400
657341	Conservatoire artistique	258 515 522	259 000 000	241 000 000	-484 478	18 000 000
657342	Centre des métiers d'art	100 000 000	110 046 000	141 546 000	-10 046 000	-31 500 000
657343	Te fare tauhiti nui	486 900 000	462 132 975	462 108 750	24 767 025	24 225
657344	Musée de Tahiti et des îles	140 650 000	162 550 000	127 500 000	-21 900 000	35 050 000
657348A	Institut de la Jeunesse et des Sports de la Pf	522 750 000	479 772 342	498 000 000	42 977 658	-18 227 658
	Culture - Artisanat - Sports - Jeunesse - Communication	1 508 815 522	1 473 501 317	1 470 154 750	35 314 205	3 346 567
657351	Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire	149 000 000	126 000 000	126 000 000	23 000 000	0
657352	Caisse de soutien au prix du coprah	1 780 000 000	1 805 686 129	1 280 000 000	-25 686 129	525 686 129
657353	Vanille de Tahiti		0	0	0	0
	Tourisme - Perliculture - Pêche et Aquaculture et Elevage	1 929 000 000	1 931 686 129	1 406 000 000	-2 686 129	525 686 129
657362	Institut de la statistique	556 081 601	404 537 662	447 500 000	151 543 939	-42 962 338
	Economie - Commerce - Industrie - Transports	556 081 601	404 537 662	447 500 000	151 543 939	-18 227 658
6573	Subventions aux organismes publics	8 041 971 011	7 666 071 484	10 506 939 678	375 899 527	-5 657 001 708

### 1.4.2.1.6.4 Association et autres organismes de droit privé

En 2015, des subventions supplémentaires ont été versées aux associations et aux autres organismes de droit privé.

Art	LIBELLE	CA 2015	CA 2014	CA 2013	2015-2014	2014-2013
657411	APES CNAM		0	5 600 000	0	-5 600 000
657412	Fédérat° ass étudiants Polynésiens de Métropole	7 694 988	7 694 988	6 402 506	0	1 292 482
657418	Autres ass ou grpt sect éducat°-enseigne-recherche	41 221 212	40 287 799	39 213 928	933 413	1 073 871
	Education - Enseignement - Recherche	48 916 200	47 982 787	51 216 434	933 413	-3 233 647
657421	Syndicats de salariés	17 613 850	20 000 000	21 382 568	-2 386 150	-1 382 568
	Emploi - Travail - Foramtion professionnelle	17 613 850	20 000 000	21 382 568	-2 386 150	-1 382 568
657431	Manif, soutien & dvpt social		249 370	0	-249 370	249 370
657432	Manif, soutien & dvpt de la solidarité	5 000 000			5 000 000	0
657433	Manif, soutien & dvpt de la santé	3 500 000			3 500 000	0
657438	Autres ass ou grpt sect social-solidarité-santé-en	21 070 967	100 700 000	70 544 846	-79 629 033	30 155 154
	Social - Solidarité - Santé - Environnemrnt	29 570 967	100 949 370	70 544 846	-71 378 403	30 404 524
657441A	Académie tahitienne	24 344 910	21 738 000	16 738 000	2 606 910	5 000 000
657441B	Académie marquisienne	8 410 000	8 410 000	0	0	8 410 000
657441C	Académie paumotu mangareva	6 568 537	5 710 000	2 000 000	858 537	3 710 000
657442	Manif, soutien & dvpt culturel	67 231 488	41 747 456	25 713 750	25 484 032	16 033 706
657443	Manif, soutien & dvpt de l'artisanat	30 067 004	42 300 000	29 794 257	-12 232 996	12 505 743
657444A	Comité olympique de Polynésie française	48 619 388	45 687 556	77 180 248	2 931 832	-31 492 692
657444B	Union polynésienne de la jeunesse	30 369 417	29 160 985	29 106 825	1 208 432	54 160
657444C	Clubs et associations	296 389 786	121 572 268	150 706 482	174 817 518	-29 134 214
657444D	Fédérations, ligues et comités	131 135 637	130 041 600	104 972 406	1 094 037	25 069 194
657445	Manif, soutien & dvpt de la jeunesse		24 249 446	0	-24 249 446	24 249 446
657448	Autres ass ou grpt sect cult-artisanat-sports-jeun	18 325 000	15 525 000	15 525 000	2 800 000	0
	Culture, Artisanat - Sports - Jeunesse - Communication	661 461 167	486 142 311	451 736 968	175 318 856	34 405 343
657451A	GIE Tahiti tourisme	477 369 999	477 370 000	437 370 000	-1	40 000 000
657452	Manif, soutien & dvpt du tourisme	8 400 000	0	0	8 400 000	0
657455	Manif, soutien & dvpt de l'agriculture et élevage	1 200 000	3 188 664	3 240 800	-1 988 664	-52 136
657458	Autres ass ou grpt sect tourisme-perliculture-pêch	63 750 000	52 000 000	5 000 000	11 750 000	47 000 000
	Tourisme - Perliciture - Pêche et Aquaculture et Elevage	550 719 999	532 558 664	445 610 800	18 161 335	86 947 864
657462	Manif, soutien & dvpt de l'économie	47 400 000			47 400 000	0
	Economie - Commerce - Industrie - Transport	47 400 000	0	0	47 400 000	0
65748	Autres sub. de fct aux organismes de droit privé	167 827 040	132 824 758	72 273 270	35 002 282	0
	Autres subventions de fonctionnement	167 827 040	132 824 758	72 273 270	35 002 282	0
6574	Sub. aux associat° & autres organismes droit privé	1 523 509 223	1 320 457 890	1 112 764 886	203 051 333	147 141 516

Pour les manifestations, le soutien et le développement du secteur de la culture, de l'artisanat, des sports, de la jeunesse et de la télécommunication, le Pays a consacré 661 millions XPF contre 486 millions XPF en 2014 et 452 millions XPF en 2013 se détaillant comme suit :

- -Pour le fonctionnement des académies : 39 millions XPF contre 36 millions XPF en 2014,
- -Pour le secteur de la culture : 67 millions XPF contre 42 millions XPF en 2014,
- -Pour le secteur de l'artisanat : 30 millions XPF contre 42 M F XPF en 2014,
- -Pour le secteur et la jeunesse et des sports : 525 millions XPF contre 366 millions XPF en 2014 dont les principaux bénéficiaires sont notamment :
  - OAssociation Tahiti Nui: 120 millions XPF,
  - oComité olympique de la Polynésie française : 49 millions XPF,
  - OAssociation Te Tama Ti'a Hou Union Polynésienne pour la Jeunesse : 30 millions XPF,
  - OUnion de Sport Scolaire: 18 millions XPF,
  - oFédération des œuvres laïques : 13 millions XPF,
  - $\circ$  Association Fero Taure'a : 10 M XFP,
  - oFédération Polynésienne de Golf : 12 millions XPF, oFédération Tahitienne de Cyclisme : 11 millions XPF.

Pour le développement du tourisme, de la perliculture, de la pêche, de l'aquaculture et de l'agriculture, les subventions versées s'élèvent à 551 millions XPF contre 533 millions XPF en 2014 et 446 millions XPF en 2013. Le principal bénéficiaire reste le GIE Tahiti tourisme avec 477 millions XPF.

Au titre de l'éducation, les subventions 2015 totalisent 49 millions XPF contre 48 millions XPF en 2014.

Elles ont notamment été attribuées à:

- -la fédération des associations d'étudiants polynésiens de métropole : 8 millions XPF,
- -diverses associations dans le secteur de l'éducation (41 millions XPF) dont :
  - ol'Union sportive de l'Enseignement du 1<sup>er</sup> degré : 32 millions XPF,
  - ol'Association sport scolaire: 3 millions XPF.

Dans le domaine du social, de la solidarité et de la santé, 30 millions XPF de subventions ont été versées en 2015 contre 101 millions XPF en 2014.

Les principales associations bénéficiaires sont :

- -Le centre territorial d'information des droits de la femme et de la famille : 15 millions XPF,
- -L'association Moruroa E Tatou: 5 millions XPF,

-L'association SOS suicide : 3 millions XPF.

Dans les domaines de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle, les subventions sont allouées aux syndicats des salariés à hauteur de 18 millions XPF en 2015 contre 20 millions XPF en 2014. Elles se répartissent comme suit :

-CSTP-FO: 8,1 millions XPF,
-A Tia I Mua: 4,3 millions XPF,

-CSIP: 3,1 M F XPF,

-O Oe To Oe Rima: 2millions XPF.

Dans les secteurs de l'économie, du commerce et de l'industrie, 47 millions XPF de subvention ont été alloués pour le secteur de l'économie en 2015 au profit de :

- -l'association pour le Droit à l'initiative économique (ADIE) : 27 millions XPF,
- -la Chambre de commerce et de l'industrie : 10 millions XPF,
- -le Centre d'Accompagnement en Gestion (CAGEST): 8 millions XPF,
- -l'association Studio POLY3D: 2 millions XPF.

Dans les autres secteurs, les subventions versées totalisent 168 millions XPF contre 143 millions XPF en 2014. Elles ont été principalement allouées :

- -au Comité Polynésien des Maisons Familiales Rurales (C.P.M.F.R): 85 millions XPF,
- à l'Agence Immobilière sociale de PF (AISPF) : 74 millions XPF,
- -à la Fédération des œuvres laïques : 5 millions XPF,
- -au Comité Territorial de prévention et de sécurité routière : 4 millions XPF.

### 1.4.2.1.7 Les charges diverses de gestion courantes (article 658)

Tableau - Récapitulatif des charges diverses de gestion courante

Art	LIBELLE	CA 2015	CA 2014	CA 2013	2015-2014	2014-2013
6581	Redevances pr concessions, brevets, licences, procé	49 124 983	120 396 758	63 959 198	-71 271 775	56 437 560
6582	Restitution des crédits de TVA	1 999 777 849	1 779 072 227	1 686 932 543	220 705 622	92 139 684
6588	Autres charges diverses de gestion courante	8 213 069	3 440 042	365 902	4 773 027	3 074 140
	•	2 057 115 901	1 902 909 027	1 751 257 643	154 206 874	151 651 384

Sur ce poste est comptabilisée principalement la restitution des crédits de Tva qui totalise près de 2 milliards XPF soit 97,13% des dépenses.

# 1.4.2.1.8 Les frais de personnel (article 64)

Au 31 décembre 2015, on enregistre une économie de 1,010 milliard XPF à l'article 64 par rapport à 2014, et 1,696 milliards XPF entre 2013 et 2015.

Cette économie s'explique essentiellement par le départ à la retraite de plusieurs agents de l'administration (départ liés aux dispositifs de 2013 et de 2014 ainsi qu'aux mises à la retraite).

En outre, au cours de l'année 2015, 101 postes budgétaires ont été supprimés.

Tableau – Dépenses de personnel (Article 64)

Hors EO	Exercice 2015		% budget		Rappel des r	réalisations	Ecart		
	ВР	ВМ	Réal.	total	2014	2013	2015-2014	2014-2013	
641 Rémunération du personnel	23 581 631 995	23 765 065 173	22 645 411 426	23,92%	23 100 220 461	23 556 619 420	-454 809 035	-456 398 959	
645 Charges sociales	6 770 140 295	6 787 609 023	6 208 167 475	6,56%	6 196 016 930	6 038 282 288	12 150 545	157 734 642	
647 Autres charges sociales	40 600 000	40 600 000	24 996 891	0,03%	27 139 999	28 360 374	-2 143 108	-1 220 375	
648 Autres charges de personnel	42 700 000	67 900 000	91 192 900	0,10%	656 321 101	1 042 749 862	-565 128 201	-386 428 761	
	30 435 072 290	30 661 174 196	28 969 768 692	30,60%	29 979 698 491	30 666 011 944	-1 009 929 799	-686 313 453	

## 1.4.2.1.9 Les charges exceptionnelles (article 67)

Les charges exceptionnelles en 2015 sont intervenues pour 12,88 % des dépenses du budget général contre 17,77 % en 2014 et 13,21 % en 2013. Elles représentent un montant de 12,192 milliards XPF contre 17,247 milliards XPF en 2014 et 12,964 milliards XPF en 2013.

Elles se répartissent selon le tableau ci-dessous.

# Tableau - Charges exceptionnelles (article 67)

Hors EO	Exercice 2015		% budget		Rappel des r	éalisations	Ecart	
	ВР	вм	Réal.	total	2014	2013	2015-2014	2014-2013
671 Charges except. sur op. de gestion	20 000	20 000	0	0,00%	0	0	0	0
672 Charges sur exercices antérieurs	0	0	1 751 589 514	1,85%	1 415 511 998	2 283 542 227	336 077 516	-868 030 229
673 Titres annulés	2 400 564 000	2 387 197 333	2 067 382 296	2,18%	2 757 116 303	2 510 557 382	-689 734 007	246 558 921
674 Subventions exceptionnelles	3 585 200 000	3 618 725 920	3 575 904 380	3,78%	4 011 788 903	3 976 616 509	-435 884 523	35 172 394
678 Autres charges exceptionnelles	4 781 500 000	4 759 197 638	4 779 302 318	5,05%	9 062 823 456	4 193 185 016	-4 283 521 138	4 869 638 440
	10 767 284 000	10 765 140 891	12 174 178 508	12,86%	17 247 240 660	12 963 901 134	-5 073 062 152	4 283 339 526
675 Valeurs comptable des immob. Cédées (EO		10 605 682 625	10 605 682 625		397 500 000	521 756 805	10 208 182 625	-124 256 805
	10 767 284 000	21 370 823 516	22 779 861 133	24,06%	17 644 740 660	13 485 657 939	5 135 120 473	4 159 082 721

### 1.4.2.1.10 Charges sur exercices antérieurs (Art. 672)

Les charges sur exercices antérieurs se répartissent entre les missions de la manière suivante :

	Détail de l'article 672	960	- Pouvoirs pu	blics	9	62 - Personne	el .	Autres	TOTAL
(ver	ntilation par nature hos travaux en régie)	96007	960	Total 960	96202	962	Total 962	(missions)	(Art 672)
60	Achats et variations de stocks		12 294 578	12 294 578		817 992	817 992	37 915 661	51 028 231
61	Services extérieurs		2 890 596	2 890 596		10 081 404	10 081 404	15 893 829	28 865 829
62	Autres services extérieurs		4 147 123	4 147 123	1 352 106	2 754 185	4 106 291	134 963 117	143 216 531
63	Impôts, taxes & versements assimilés		75 000	75 000			0	227 554	302 554
64	Charges de personnel	4 078 956	0	4 078 956	567 133 604	0	567 133 604	620 567	571 833 127
641	Rémunérations du personnel	2 931 994		2 931 994	395 081 409		395 081 409	405 024	398 418 427
645	Charges sociales	1 146 962		1 146 962	143 465 616		143 465 616	190 168	144 802 746
647	Autres charges sociales				177 314		177 314	25 375	202 689
648	Autres charges de personnel				28 409 265		28 409 265		28 409 265
65	Autres charges d'activités			0			0	956 224 272	956 224 272
67	Charges exceptionnelles			0			0	88 373	88 373
xx	Non ventilé		30 597	30 597			0		30 597
	TOTAL	4 078 956	19 437 894	23 516 850	568 485 710	13 653 581	582 139 291	1 145 933 373	1 751 589 514

### Cela concerne:

- -des autres charges d'activité pour 956 millions XPF soit 54,59% des dépenses contre 58,06 % pour 822 millions XPF en 2014, dont :
  - oContribution financière annuelle exceptionnelle de l'exercice 2014 versée au titre du SMO à Fenua Ma : 300 millions XPF,
  - oContinuité territoriale archipels : 134 millions XPF,
  - OAides dans les secteurs de la perliculture, de la pêche et de l'aquaculture : 161 millions XPF,
- -de charges de personnel : 575 millions XPF soit 32,65 % (contre 32,27 % pour 457 millions XPF en 2014),
- -de charges de gestion courante: 224 millions XPF soit 12,76 % (contre 9,68 % pour 137 millions XPF en 2014).

### 1.4.2.1.11 Titres annulés (Art. 673)

Pour l'essentiel, les titres annulés résultent des dégrèvements d'impôts prononcés par la DICP tout au long de l'année. En 2015, ils représentent un montant de 2,032 milliard XPF soit 98,33 % des dépenses de l'article contre 93,92 % en 2014.

Dátai	ils de l'article 673 (ventilation par mission)	2015		2014		2013	
Detai	is de l'article 0/3 (ventilation par mission)	Montant	%	Montant	%	Montant	%
960	Pouvoirs publics	5 594	0,00%	13 533	0,00%	84 540 985	3,36%
962	Personnel			9 091 508	0,33%	55 260 237	2,20%
963	Partenariat avec les "collectivités"	2 995 833	0,14%	7 208 000	0,26%	3 792 712	0,15%
965	Développement des ressources propres					3 792 712	0,15%
966	Economie générale			2 680	0,00%		
967	Travail et emploi	1 894 975	0,09%				
974	Réseaux et équipements structurants			61 737 625	2,24%		
990	Gestion fiscale	2 032 877 754	98,33%	2 589 421 006	93,92%	2 357 311 589	93,76%
991	gestion financière	29 608 140	1,43%	89 641 951	3,25%	9 451 859	0,38%
	Total	2 067 382 296	100,00%	2 757 116 303	100,00%	2 514 150 094	100,00%

# 1.4.2.1.12 Subventions exceptionnelles (Art. 674)

En 2015, le montant total des subventions exceptionnelles s'élève à 3,576 milliards XPF contre 4,012 milliards XPF en 2014. La répartition des bénéficiaires est la suivante :

- -les organismes publics à hauteur de 45,37 % pour 1,622 milliard XPF contre 45,39 % pour 1,821 milliards XPF en 2014,
- -les organismes privés à hauteur de 54,63 % pour 1,954 milliard XPF contre 54,61 % pour 2,191 milliards XPF en 2014.

S'agissant des subventions allouées aux associations et autres organismes de droit privé, la société Tahiti Nui Télévision et la GIE Tahiti Tourisme sont les deux organismes bénéficiaires de subventions importantes en 2015.

Elles ont respectivement reçu 1,025 milliard XPF et 928 millions XPF.

Sur les trois dernières années, les bénéficiaires de subventions exceptionnelles sont présentées ci-après :

	Subventions aux organismes publics					
674311	Institut Louis Malardé	351 290 506	350 000 000	350 000 000	1 290 506	0
674318	Autres subv° sectr éducat°-enseignement-recherche	954 654	1 193 318	12 625 298	-238 664	-11 431 980
674318	Etablissement d'achats groupés (EAG)	100 000 000			100 000 000	0
674331	Office polynésien de l'habitat	810 000 000	860 000 000	818 000 000	-50 000 000	42 000 000
674338	Autres subv sectr social-solidarité-santé-environt		49 000 000	51 047 733	-49 000 000	-2 047 733
674341	Heiva Nui				0	0
674342	Agence tahitienne de presse				0	0
674343	Institut de la communication audio visuelle				0	0
674348	Autres subv sect cult-artisan-sports-jeun-communi°				0	0
674351	Vanille de Tahiti	224 600 000	194 000 000	194 000 000	30 600 000	0
674352	Etablissement de Teva	128 000 000	141 000 000	120 400 000	-13 000 000	20 600 000
674353	Maison de la perle			24 499 999	0	-24 499 999
674358	Autres subv sect tourisme-perlic-pêche/aquac-agric	7 500 000	0	244 500 000	7 500 000	-244 500 000
671371	Fons de développement des archipels			85 000 000	0	-85 000 000
674378	Autres subv sect partenariat communes-dévt archip		1 491 647	0	-1 491 647	1 491 647
67438	Aut. sub. exceptionnelles aux organismes publics		0	0	0	0
674381	Epic Vanille de Tahiti		30 600 000	0	-30 600 000	30 600 000
674381	Etablissement d'Aménagement et de Développement		193 733 608	175 000 000	-193 733 608	18 733 608
		1 622 345 160	1 821 018 573	2 075 073 030	-198 673 413	-254 054 457
	Subventions aux associations et autres organismes de droit privé					
6744	Sub. excep associat° & aut. organismes droit privé	1 953 559 220	2 190 770 330	1 901 543 479	-237 211 110	289 226 851
		1 953 559 220	2 190 770 330	1 901 543 479	-237 211 110	289 226 851
	TOTAL Arials CTA	2 575 004 200	4 044 700 003	2 076 646 500	425 004 522	25 472 204
	TOTAL Aricle 674	3 575 904 380	4 011 788 903	3 976 616 509	-435 884 523	35 172 394

1.4.2.1.13 Autres charges exceptionnelles (Art. 678)

Pour l'essentiel, sur cet article ont été constatés :

- -le versement de 3,950 milliards XPF contre 7,100 milliards. XPF en 2014 au Fonds pour l'Emploi et la Lutte contre la pauvreté,
- -le versement de 800 M. XPF au FADES,

Tableau - Répartition par programme des autres charges exceptionnelles (678)

Détails de l'article 678 (ventilation par mission)	2015		2014		2013	
960 Pouvoirs publics	15 878 564	0,33%	2 102 130	0,02%	18 000	0,00%
961 Moyens internes	52 215					
964 Tourisme	250 069					
966 Economie générale	14 320	0,00%	300 001 000	3,31%	1 000	0,00%
FRPF	1		(300 000 000)	(3,31%)		
967 Travail et emploi	4 550 000 000	95,20%	950 000 000	10,48%	1 067 000 000	25,45%
FELI	(0.000000)	, , ,	(150 000 000)	(1,66%)	(267 000 000)	(6,37%)
FADE.	(800 000 000)	(16,74%)	(800 000 000)	(8,83%)	(800 000 000)	(19,08%)
969 Enseignement	46 008	0,00%	0		19 825	0,00%
970 Santé					26 650	
971 Vie sociales	200 000 000	4,18%	6 950 000 000	76,69%	2 941 500 000	70,15%
FELI	(200 000 000)	(4,18%)	(6 950 000 000)	(76,69%)	(2 941 500 000)	(70,15%)
974 Réseaux et équipements structurants	2 254 550	0,05%	3 328 239	0,04%	3 164 416	0,08%
975 Transport			246 900	0,00%	0	
976 Urbanisme, habitat et foncier			25 740	0,00%	70 966	0,00%
990 Gestion fiscale	29 526	0,00%	5 865 314	0,06%	181 050 452	4,32%
dont Remboursement TVA	4				(180 147 251)	(4,30%)
991 gestion financière	10 777 066	0%	851 254 133	9,39%	333707	0%
dont annulation TR / Ex-FD	4		(849 429 553)	(9,37%)		
Total	4 779 302 318	100%	9 062 823 456	100%	4 193 185 016	100%

# 1.4.2.1.14 Les charges financières (article 66)

Les charges financières restent stables : 3,927 milliard XPF cette année contre 3,894 milliard XPF en 2014, soit une progression de 0,8 %. Les frais financiers rattachés au remboursement de l'avance de trésorerie accordée par l'Etat en décembre 2013 totalisent 107,8 millions XPF contre 50,4 M FCP en 2014, alors que le remboursement de l'avance était respectivement de 3,750 milliard XPF et 1,250 milliard XPF.

# Tableau - Charges financières (article 66)

Frais financiers								
Hors EO	Exercice 2015		% budget		% budget Rappel des réalisations		Ecart	
	ВР	вм	Réal.	total	2014	2013	2015-2014	2014-2013
661 Charges d'intérêts	4 300 000 000	4 270 000 000	3 806 956 397	4,02%	3 555 751 152	3 363 198 375	251 205 245	192 552 777
666 Pertes de change	500 000	500 000	2 198 276	0,00%	703 166	772 927	1 495 110	-69 761
668 Autres charges financières			118 119 658	0,12%	337 858 374	665 072 162	-219 738 716	-327 213 788
	4 300 500 000	4 270 500 000	3 927 274 331	4.15%	3 894 312 692	4 029 043 464	32 961 639	-134 730 772

## 1.4.2.1.15 Les dépenses courantes de fonctionnement (60/61/62/63)

En 2015, les dépenses courantes de fonctionnement enregistrent une augmentation globale de 260 millions XPF (+ 2,89 % par rapport à 2014).

En comparaison à 2014, parmi les dépenses à la hausse, on relèvera plus particulièrement :

- -Les transports scolaires : + 161 millions XPF,
- -Les frais d'entretien et de répartitions : + 132 millions XPF dont les bâtiments (+ 67 millions XPF) et les navires (+ 28 millions XPF).

Tableau - Dépenses courantes de fonctionnement

Hors EO		Exercice 2015		% budget	Rappel des réalisations		Ecart	
	ВР	вм	Réal.	total	2014	2013	2015-2014	2014-2013
60 Achats et variations des stocks	2 759 274 964	2 794 102 240	2 578 934 015	2,72%	2 517 621 625	2 448 971 638	61 312 390	68 649 987
61 Services extérieurs	2 612 242 692	2 661 716 213	2 155 140 890	2,28%	1 927 884 914	1 842 245 025	227 255 976	85 639 889
62 Autres services extérieurs	5 616 543 321	6 010 489 086	4 493 888 768	4,75%	4 516 698 187	4 204 567 921	-22 809 419	312 130 266
63 Impôts, taxes & versmts assimilés	13 305 112	13 305 112	10 608 615	0,01%	16 440 836	14 118 660	-5 832 221	2 322 176
	11 001 366 089	11 479 612 651	9 238 572 288	9,76%	8 978 645 562	8 509 903 244	259 926 726	468 742 318

Ventilé par mission, ces dépenses se répartissent comme suit :

En M XPF

Mission		60 Achat	61 Sces extérieurs	62 Autres sces extérieurs	63 Impôts, taxes	Total général
970	Santé	755	192	755	0	1 703
971	Vie sociale	114	87	1 491	0	1 692
975	Transport	410	460	231	0	1 100
974	Réseaux et équipements structurants	467	183	220	0	869
960	Pouvoirs publics	225	124	230	3	581
965	Développement des ressources propres	185	154	190	0	529
969	Enseignement	77	120	272	0	469
961	Moyens internes	107	162	155	0	425
962	Personnel	16	106	294	0	416
967	Travail et emploi	41	215	53	0	308
976	Urbanisme, habitat et foncier	63	101	68	7	238
973	Environnement	16	82	118	0	216
990	Gestion fiscale	16	37	102	0	155
964	Tourisme	6	71	60	0	137
963	Partenariat avec les collectivités	57	32	35	0	124
968	Culture et patrimoine	14	21	64	0	98
966	Economie générale	10	10	70	0	90
991	Gestion financière	0	0	88	0	88
Total géné	ral	2 579	2 155	4 494	11	9 239

# 1.4.2.1.16 Les dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions s'établissent à 4,247 milliards XPF en 2015 contre 2,763 milliards XPF en 2014. Elles comprennent :

- -les amortissements des immobilisations dotés à hauteur de 3,316 milliards XPF contre 2,028 milliards XPF en 2014,
- -la dotation aux provisions pour charge exceptionnelle de 500 millions XPF est destinée à couvrir les risques financiers liés à la liquidation judiciaire de Tahiti Nui Rava'ai,
- -la provision pour contentieux à hauteur de 287 millions XPF, couvrant :
  - ole paiement de l'indemnité de tenue de compte du comptable du pays et de ses établissements ainsi que celui du CHPF : 93 millions XPF,
  - ole paiement des indemnités des agents de la Direction des douanes : 23 millions XPF,
  - ola constitution d'une réserve de 172 millions XPF pour les contentieux en cours du Pays.
- -la dotation aux amortissements et provisions pour charges financières : 92 millions XPF :

- o72 millions XPF pour la remontée en charge des frais de réaménagement d'emprunts capitalisés,
- o20 millions XPF pour la garantie d'emprunt pour Tahiti Nui Ravai'a.

Tableau - Dotations aux amortissements et aux provisions (681/686/687)

Hors EO		Exercice 2015		% budget		éalisations	Ecart	
	BP	вм	Réal.	total	2014	2013	2015-2014	2014-2013
681 Dot. aux amortissements des immobilisation corporelles en incorporelles	2 687 750 000	3 225 841 519	3 316 251 499	3,50%	2 028 676 949	2 189 277 539	1 287 574 550	-160 600 590
681 Dot. Aux provisions - Créances douteuses			52 137 124	0,06%	86 884 990	1 020 424 513	-34 747 866	-933 539 523
681 Dot. aux provisions - Contentieux			287 463 010	0,30%	205 000 000	211 647 625	82 463 010	-6 647 625
686 Dot. amort. et provisions - Charges financières	73 000 000	73 000 000	92 116 906		443 232 185	1 000 000 000	-351 115 279	-556 767 815
687 Dot. amort. et provisions - Charges exceptionnelles	500 000 000	500 000 000	500 000 000				500 000 000	0
	3 260 750 000	3 798 841 519	4 247 968 539	4,49%	2 763 794 124	4 421 349 677	1 484 174 415	-1 657 555 553

## 1.4.2.2 Investissement

# 1.4.2.2.1 Les autorisations de programme

# Tableau – Autorisation de programme (2015)

Chap.	Intitulé	AP cumulées 2015	Réalisations 2015	Reste à réaliser	% Réal.
		(a)	(b)	(au 31 déc 2015)	(b)/(a)
900	Pouvoirs publics	395 831 036	72 530 410	323 300 626	18,32%
901	Moyens internes	4 355 427 487	919 643 424	3 435 784 063	21,11%
903	Partenariat avec les archipels	25 735 309 032	2 946 215 393	22 789 093 639	11,45%
904	Tourisme	13 214 073 765	419 487 108	12 794 586 657	3,17%
905	Développement des ressources propres	3 646 543 582	670 976 675	2 975 566 907	18,40%
906	Economie générale	1 120 000 000	220 000 000	900 000 000	19,64%
907	Travail et emploi	233 900 278	32 049 544	201 850 734	13,70%
908	Culture et patrimoine	920 955 572	115 515 520	805 440 052	12,54%
909	Enseignement	9 421 890 319	1 631 595 866	7 790 294 453	17,32%
910	Santé	8 354 437 213	588 140 687	7 766 296 526	7,04%
911	Vie sociale	909 189 405	153 807 369	755 382 036	16,92%
913	Environnement	1 154 884 035	22 958 274	1 131 925 761	1,99%
914	Réseaux et équipements structurants	46 006 973 536	8 668 958 596	37 338 014 940	18,84%
915	Transports	13 170 506 016	10 020 337 494	3 150 168 522	76,08%
916	Urbanisme, habitat et foncier	39 734 663 656	4 489 017 561	35 245 646 095	11,30%
951	Gestion financière	15 904 189 611	10 891 501 141	5 012 688 470	68,48%
TOTAL		184 278 774 543	41 862 735 062	142 416 039 481	22,72%
Dette		9 369 060 756	9 103 797 148	265 263 608	97,17%
E/O		52 139 455 896	11 071 845 435	41 067 610 461	21,24%
TOTAL hors					
dette et EO		122 770 257 891	21 687 092 479	101 083 165 412	17,66%

En 2015, le taux de consommation des autorisations de programme totales affiche 22,72 % contre 25,23 % en 2014 et 19,62 % en 2013. Hors remboursement de la dette et écritures d'ordre, ce taux est ramené à 17,66 % contre 19,09 % en 2014 et 12,77 % en 2013.

Le stock total des autorisations de programme, hors opérations de dette et EO, en cours au 31 décembre 2015 s'établit à 101,083 milliards XPF, contre 91,565 milliards XPF en 2014 et seulement 98,179 milliards XPF en 2013. Il représente près de 4,66 années de consommation sur la base des réalisations de 2015, contre 4,24 années pour 2014 et 6,83 années pour 2013.

Tableau – Évolution des consommations 2013 à 2015

(En millions XPF)

Intitulé	2013	2014	2015
Total des autorisations de programmes	30 303	39 959	41 862
- Remboursement d'emprunts	8 449	8 839	9 104
- Écritures d'ordre :	7 432	9 520	11 072
Total hors dette et EO :	14 422	21 599	21 687

<sup>-</sup>la provision pour des créances douteuses (Admissions en non valeur) : 52 millions XPF.

## 1.4.2.2.2 Les crédits de paiement

#### **DEPENSES REELLES (hors dette et écritures d'ordre)**

Art.	Intitulé	Réalisations	%	Réalisations	%	Réalisations	%	2015-2014	2014-2013
AIL.	mutule	2015	™ Total	2014	70 Total	2013	™ Total	2013-2014	2014-2013
12	Subventions d'investissement	11 862 563		418 730 726		7 940 142	TOLAI	-406 868 163	410 790 584
			0,06%	418 /30 /26		7 940 142		-406 868 163	410 /90 584
-	Différences sur réalisations d'immobilisation	84 707 222							
	Immobilisations incorporelles	7 922 569 656	/	5 578 491 365	' '		-,		1 938 650 955
	Immobilisations corporelles	7 185 984 025	33,53%	2 486 412 053	' '		-,		
23	Immobilisations en cours	6 095 219 013	28,44%	10 575 364 178	49,56%	6 724 730 487	46,63%	-4 480 145 165	3 850 633 691
26	Participations et créances rattachées	100 000 000	0,47%	105 000 000	0,49%	0	0,00%	-5 000 000	105 000 000
27	Autres immobilisations financières	30 000 000	0,14%	2 169 195 697		1 656 000 000		-2 139 195 697	513 195 697
45	Comptabilité distincte rattachée	1 750 000	0,01%	6 226 026	0,03%	63 725 493	0,44%	-4 476 026	-57 499 467
	Dépenses réelles (hors dette et EO)	21 432 092 479	99,60%	21 339 420 045	87,87%	14 421 773 828	88,46%	7 965 212	6 917 646 217
	•	·							<del>-</del>
	CP délégués (hors dette et EO)	38 538 621 015		43 054 318 560		32 256 901 437			
	Taux de réalisation// CP délégués	55,61%		49,56%		44,71%			
	•	•	•						
DEP	ENSES TOTALES								
			_						
	Dépenses réelles (hors dette et EO)	21 432 092 479		21 339 420 045	1	14 421 773 828			
-	Remboursements d'emprunts	9 358 797 148		9 099 089 906		8 448 724 687			
- 1	Ecritures d'ordre	11 071 845 435		9 520 304 358		7 432 027 488			
	Dépenses totales	41 862 735 062	ľ	39 958 814 309	i l	30 302 526 003			
	•								
	CP délégués totaux	95 101 726 661	ſ	81 126 037 825	]	66 523 457 588			
$\overline{}$	Taux de réalisation // CP délégués	44,02%		49,26%	1	45,55%			

En 2015, le taux de réalisation (réalisations/CP délégués) qui s'établit à 44,02 % est en recul par rapport aux exercices précédents (49,26 % en 2014 et 55,93 % en 2013) provoqué par les inscriptions budgétaires pour ordres.

En effet, hors ces écritures d'ordre et hors dette, le taux de réalisation calculé sur la base des dépenses réelles d'investissement affiche une nette amélioration, passant de 44,71% en 2013 à 55,61 % en 2015 comme indiqué ci-dessous :

Libellé	2015	2014	2013
Dépenses réelles (hors dette et EO)	21 432	21 339	14 422
CP délégués (hors dette et EO)	38 539	43 054	32 257
Taux de réalisation	55,61 %	49,56 %	44,71 %

Cette amélioration est le résultat d'une meilleure mise en adéquation des crédits de paiement avec les besoins réels de financement. Toutefois, le niveau de consommation des crédits d'investissement progressent faiblement sur 2015, de + 92 millions XPF par rapport 2014 (21,432 milliards XPF contre 21,339 milliards XPF). En revanche, par rapport à 2013 la progression des réalisations est importante (+6,917 milliards XPF).

# 1.4.2.2.3 Les immobilisations incorporelles (article 20)

Les immobilisations incorporelles avec 7,923 milliards XPF en 2015 absorbent 36,97 % des moyens de la section d'investissement, contre 26,14% en 2014 (5,578 milliards XPF) et deviennent le poste le plus important.

		2015		2014		2013	
Mission	Intitulé	Montant	%	Montant	%	Montant	%
916	Urbanisme, habitat et foncier	3 890 167 300	49,10%	1 433 290 312	25,69%	679 228 156	18,66%
903	Partenariat avec les "collectivités"	2 469 591 497	31,17%	3 005 868 437	53,88%	2 148 803 465	59,04%
914	Réseaux et équipements structurants	495 161 148	6,25%	475 442 973	8,52%	243 852 279	6,70%
906	Economie générale	220 000 000	2,78%	215 000 000	3,85%	15 430 000	0,42%
910	Santé	143 571 123	1,81%	19 040 121	0,34%	26 271 703	0,72%
911	Vie sociale	124 318 661	1,57%	32 219 634	0,58%	61 955 341	1,70%
901	Moyens internes	107 820 740	1,36%	108 274 360	1,94%	84 744 218	2,33%
909	Enseignement	107 513 927	1,36%	81 454 456	1,46%	140 866 812	3,87%
908	Culture et patrimoine	105 505 198	1,33%	14 931 041	0,27%	1 660 144	0,05%
905	Développement des ressources propres	98 158 754	1,24%	122 326 296	2,19%	136 178 480	3,74%
915	Transports	84 765 679	1,07%	10 549 289	0,19%	7 141 693	0,20%
904	Tourisme	29 672 039	0,37%	16 659 937	0,30%	9 320 051	0,26%
907	Travail et emploi	28 705 501	0,36%		0,00%	34 410 035	0,95%
913	Environnement	17 315 691	0,22%	18 968 295	0,34%	32 131 083	0,88%
951	Gestion financière	302 398	0,00%	11 047 714	0,20%	0	0,00%
900	Pouvoirs publics	0	0,00%	13 418 500	0,24%	17 846 950	0,49%
Total géné	ral	7 922 569 656	100%	5 578 491 365	100%	3 639 840 410	100%

## Tableau - Immobilisations incorporelles (article 20)

	2015	2014	2013	2015-2014	2014-2013
Frais d'études	805 181 490	683 713 815	765 615 385	121 467 675	-81 901 570
Subventions d'équipement aux organismes publics	6 087 282 702	4 174 286 083	2 194 420 989	1 912 996 619	1 979 865 094
Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	847 613 434	629 972 827	504 495 962	217 640 607	125 476 865
Subventions d'équipement aux établissements scolaires	0	0	31 814 906	0	-31 814 906
Subventions d'équipement en nature	0	0	84 934 566	0	-84 934 566
Concessions et droits similaires, brevets, licences etc	112 708 414	74 220 367	58 558 602	38 488 047	15 661 765
Autres immobilisations incorporelles	69 783 616	16 298 273	0	53 485 343	16 298 273
	7 922 569 656	5 578 491 365	3 639 840 410	2 344 078 291	1 938 650 955

Les frais d'études ont représentés 805 millions en 2015. Les plus importants ont concerné :

- -les études cadastrales programmation 2014-2016 : 87 millions XPF,
- -le schéma directeur transport interinsulaire de la PF: 56 millions XPF,
- -les études de cadastre programmation 2010 : 28 millions XPF,
- -la construction du lycée et collège de Bora Bora : 26 millions XPF,
- -les travaux cartographiques : 26 millions XPF,
- -les études cadastres Programmation 2011- 2013 : 25 millions XPF,
- -le schéma d'organisation sanitaire 2015-2020 : 17 millions XPF,
- -le schéma directeur des déplacements collectifs et durable : 17 millions XPF,
- -les études des sites d'extraction et de carrières : 15 millions XPF.

Ont bénéficiés de subventions d'équipement, les organismes publics suivants :

- -Office polynésien de l'habitat (OPH) : 3,553 milliards XPF,
- -Tahiti Nui Aménagement et Développement (TNAD): 1,160 milliard XPF,
- -Communes de la Polynésie française : 848 millions XPF,
- -Institut Louis Malardé: 121 millions XPF
- -OPT (participation au Fiber To Home -FEI 2014): 79 millions XPF,
- -Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française (IJSPF) : 72 millions XPF,
- -Te Fare Tauhiti Nui (Maison de la culture): 48 millions XPF,
- -Établissement de Gestion et d'Aménagement de Teva (EGAT) : 42 millions XPF
- -Institut d'insertion médico-éducatif (IIME) : 40 millions XPF,
- -Musée de Tahiti et des îles (Te Fare Manaha) : 36 millions XPF,
- -Centre de Formation professionnelle pour adultes (CFPA) : 29 millions XPF,
- -Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles : 29 millions XPF,
- -Conservatoire artistique de la Polynésie française (CAPF) : 20 millions XPF,
- -Comité polynésien des Maisons familiales et rurales (CTMFR) : 10 millions XPF,
- -Etablissement Vanille de Tahiti : 2 millions XPF.

Les subventions d'équipement servies aux personnes de droit privé en 2015 atteignent 848 millions XPF. Les principaux bénéficiaires sont :

- -Te Ora No Anananhi (S.A.E.M): 301 millions XPF, pour l'assainissement des eaux usées de la ville de Papeete,
- -Société de Financement du Développement de la Polynésie française (SOFIDEP) : 220 millions XPF, pour les programmes «prêts relance entreprises » et « Action pour le développement économique PCE »
- -Tahiti Nui télévision S.A. : 69 millions XPF, pour l'acquisition de matériels techniques et pour l'aménagement et la rénovation du plateau news et d'une partie du bâtiment abritant ses locaux,
- -La Direction des enseignements Catholiques des Marquises : 29 millions XPF, pour la construction de l'internat garçons IOAKIMI à Atuona.

Les dépenses de « concessions, droits similaires, brevets, licences.. » se montent à 113 millions XPF. Elles ont notamment permis :

- -La mise à jour du socle de développement informatique du SIPF : 47 millions XPF,
- -Le programme d'informatisation de la DAF (appli-cadastre) : 35 millions XPF,
- -La modernisation des outils de production cartographique du SAU: 9 millions XPF,
- -L'évolution du progiciel SOFIX : 4 millions XPF.

Les paiements pour les autres immobilisations incorporelles s'élèvent à 70 millions XPF, dont 35 millions XPF pour les prestations de levés topo-bathymétriques par laser aéroporté et 18 millions XPF pour le recensement général de l'agriculture (CIOM 2011).

## 1.4.2.2.4 Les immobilisations corporelles (article 21)

En 2015, les immobilisations corporelles représentent le deuxième poste de dépenses en investissement (33,53%). Elles atteignent 7,186 milliards XPF contre 2,486 milliards XPF en 2014 soit une progression notable de +189% (+4,700 milliards XPF).

Par nature, les réalisations se répartissent suivant le tableau ci-dessous :

## Tableau - Immobilisations corporelles (article 21)

		2015	2014	2013	2015-2014	2014-2013
211	Terrains	1 141 898 258	145 757 925	497 253 395	996 140 333	-351 495 470
212	Agencements et aménagements de terrains	301 424 831	163 724 306	60 216 883	137 700 525	103 507 423
213	Constructions	1 651 137 874	505 301 605	519 559 973	1 145 836 269	-14 258 368
215	Installations, matériels et outillages techniques	3 005 446 500	1 049 633 169	717 988 590	1 955 813 331	331 644 579
216	Collection d'art	3 553 936	4 685 206	375 000	-1 131 270	4 310 206
218	Autres immobilisations corporelles	1 082 522 626	617 309 842	534 143 455	465 212 784	83 166 387
		7 195 094 025	2 496 412 052	2 220 527 206	4 600 E71 072	156 974 757

# 1.4.2.2.4.1 Les terrains (Art 211)

En 2015, le Pays a réalisé les opérations suivantes :

- -l'acquisition de 13 parcelles sur le Domaine d'Atimaono pour 432 millions XPF (acquisitions d'opportunité),
- -l'acquisition foncière sur le site des 3 cascades pour 189 millions XPF (indemnités dues aux propriétaires des terres du site touristique Tefaurumai "3 Cascades"),
- -l'acquisition d'un ensemble immobilier de 14 777 m², sis commune de Taiarapu-Ouest, et des bâtiments y édifiés appartenant à l'IFREMER pour 90 millions XPF (consolidation et pérennisation de l'outil CTA),
- -l'acquisition de la terre (2 323 m²) et le bâtiment y édifié (1 566 m²) sis rue Afarerii, commune de Pirae, appartenant la SAGEP pour 81 millions XPF (Relogement de la DTT),
- -l'extension de l'aérodrome de Nukutavake pour 68 millions XPF,
- -l'extension des aérodromes de Makemo, Faaite, Reao, Pukarua et Tatako pour 53 millions XPF.

		2015		2014		2013	
Mission	Intitulé	Montant	%	Montant	%	Montant	%
901	Moyens internes	81 098 413	7,10%			0	
903	Partenariat avec les "collectivités"	36 487 900	3,20%				
904	Tourisme	285 947 500	25,04%			463 049 395	93,12%
905	Développement des ressources propres	90 384 000	7,92%				
914	Réseaux et équipements structurants	183 616 383	16,08%	145 757 925	100,00%		
916	Urbanisme, habitat et foncier	464 364 062	40,67%			34 204 000	6,88%
Total géné	éral	1 141 898 258	100%	145 757 925	100%	497 253 395	100%

## 1.4.2.2.4.2 Les agencements et aménagements de terrains (Art 212)

D'un montant total de 301 millions XPF, les opérations d'agencements et d'aménagements ont concerné :

- -La mission « Partenariat avec les collectivités » pour 100 millions XPF concernant le confortement la sécurisation de talus et l'assainissement de la Pépinière FAIERE (90 millions XPF), l'aménagement accès mer à Teahupoo (6 millions XPF) et l'aménagement du site de Tahiamanu (3 millions XPF),
- -La mission « Tourisme » pour 68 millions XPF concernant pour l'essentiel les travaux de sécurisation du site des 3 cascades (35 millions XPF), les signalétiques et les travaux et équipements de remise à niveau de sites touristiques (29 millions XPF),
- -La mission « Réseaux et équipements structurants » pour 65 millions XPF concernant notamment l'aménagement du délaissé du trou du souffleur (41 millions XPF), la protection du littoral maritime sur Maupiti (7 millions XPF) et la protection du littoral de Faaripo à Papenoo (6 millions XPF),
- -La mission « Développement des ressources propres » pour 39 millions XPF concernant principalement l'aménagement du domaine agricole Afaahiti (18 millions XPF), la construction d'ateliers relais filière bois aux lles sous le vent (6 millions XPF) et les travaux et aménagements sylvicoles de massifs de Pinus (6 millions XPF).

TABLEAU - Agencements et aménagements de terrains

		2015		2014		2013	
Mission	Intitulé	Montant	%	Montant	%	Montant	%
900	Pouvoirs publics	6 391 902	2,12%	21 013 276	12,83%		
901	Moyens internes	11 279 025	3,74%	4 204	0,00%	3 890 700	6,46%
903	Partenariat avec les "collectivités"	100 148 298	33,22%	28 799 051	17,59%	354 200	0,59%
904	Tourisme	68 169 498	22,62%	51 676 719	31,56%	6 661 512	11,06%
905	Développement des ressources propres	39 278 852	13,03%	25 846 001	15,79%	24 891 666	41,34%
909	Enseignement	2 746 362	0,91%	8 301 545	5,07%	3 004 304	4,99%
910	Santé	1 194 013	0,40%	23 119 409	14,12%		
911	Vie sociale	1 345 518	0,45%				
913	Environnement		0,00%	976 320	0,60%		
914	Réseaux et équipements structurants	65 323 947	21,67%				
915	Transports	5 547 416	1,84%	3 987 781	2,44%	15 560 094	25,84%
916	Urbanisme, habitat et foncier					5 854 407	9,72%
Total géné	éral	301 424 831	100%	163 724 306	100%	60 216 883	100%

## 1.4.2.2.4.3 Les constructions (Art 213)

En 2015, l'essentiel des dépenses de construction ont profité à trois missions principales :

- -La mission « Réseaux et équipements structurants » totalisant 41,7% des dépenses avec 689 millions XPF contre 3,09% en 2014 avec 16 millions XPF. En 2015, les réalisations les plus importantes sont les suivantes :
  - ola mise aux normes CHEA code 3C de l'aérodrome de Tikehau : 382 millions XPF,
  - ola gestion des accès de l'aérodrome de Tikehau: 84 millions XPF,
  - ola mise aux normes balisage diurne et signalisation verticale des aérodromes Tranche 1 (3IF 2014) : 72 millions XPF,
  - ola mise au norme CHEA de l'aérodrome de Niau CHEA : 44 millions XPF,
  - ola mise au norme CHEA de l'aérodrome d'Anaa: 41 millions XPF,
- -la mission «Enseignement » pour 375 millions XPF représentant 22,73 % des dépenses totales contre 23,51 % en 2014 concernant pour l'essentiel des travaux d'aménagement de lycées et collèges :
  - ol'aménagement et travaux divers des lycées et collèges (AP 335.2014) : 291 millions XPF,
  - ol'aménagement et travaux divers des lycées et collèges (AP 121.2015) : 34 millions XPF,
  - ola construction de bâtiments au Lycée Paul Gauguin : 24 millions XPF,
- -la mission «Moyens internes» pour 303 millions XPF représentant 18,37 % des dépenses totales contre 25,49 % en 2014 et se rapportant :
  - oau relogement de la Direction des transports Terrestres (182 millions XPF),
  - oà la réfection de la couverture du bâtiment Arrondissement Maritime : 19 millions XPF,
  - oà l'étanchéité du Bâtiment administratif A2 : 17 millions XPF.

Tableau – Répartition par mission des dépenses de construction en 2015

		2015		2014		2013	
Mission	Intitulé	Montant	%	Montant	%	Montant	%
900	Pouvoirs publics	1 538 835	0,09%	887 928	0,18%	20 806 706	4,00%
901	Moyens internes	303 341 899	18,37%	128 810 672	25,49%	66 452 738	12,79%
903	Partenariat avec les "collectivités"	7 675 120	0,46%	78 058 737	15,45%	193 434 413	37,23%
904	Tourisme	22 513 291	1,36%	4 274 416	0,85%	107 800	0,02%
905	Développement des ressources propres	91 262 126	5,53%	78 688 859	15,57%	40 821 613	7,86%
907	Travail et emploi	844 650	0,05%	1 325 100	0,26%		0,00%
908	Culture et patrimoine	4 830 322	0,29%	1 776 167	0,35%	2 280 370	0,44%
909	Enseignement	375 336 006	22,73%	118 785 026	23,51%	160 908 966	30,97%
910	Santé	94 699 436	5,74%	40 434 931	8,00%	24 941 747	4,80%
911	Vie sociale	19 561 926	1,18%	3 483 514	0,69%	777 396	0,15%
914	Réseaux et équipements structurants	688 541 784	41,70%	15 625 307	3,09%	4 684 200	0,90%
915	Transports	17 650 037	1,07%	9 636 089	1,91%		0,00%
916	Urbanisme, habitat et foncier	23 342 442	1,41%	23 514 859	4,65%	4 344 024	0,84%
	TOTAL	1 651 137 874	100%	505 301 605	100%	519 559 973	100%

# 1.4.2.2.4.4 Les installations, matériels et outillages techniques (Art. 215)

En 2015, les dépenses d'installations, matériels et outillages techniques ont concerné principalement trois missions :

- -la mission « Réseaux et équipements structurants » à hauteur de 2,546 milliards XPF (84,73%) contre 503 millions XPF (47,96 %) en 2014. Les dépenses par programme se résument comme suit :
  - ole programme « Réseaux routiers » pour 2,416 milliards XPF, les dépenses les plus importantes sont liées aux autorisations de programme suivantes :

- •rénovation de la chaussée du PK 18 au PK 20.8 à Papetoai : 239 millions XPF,
- •Rénovation de la chaussée du PK 11.5 au PK 16 à Papetoai : 374 millions XPF,
- •aménagement et travaux divers réseau routier Tahiti 2015 : 149 millions XPF,
- •mise à 2x2 voies de la RT2 Papeete Arue Tranche 2 : 397 millions XPF,
- •aménagement routier avec pistes cyclables de Matatia à la Punaruu : 105 millions XPF,
- •aménagements carrefours et onde verte secteur Est de Papeete : 80 millions XPF,
- •réfection des 3 voies de Erima à Radisson : 80 millions XPF,
- •aménagement échangeur de St Hilaire : 79 millions XPF,
- •matériels, équipements de la route et mise en sécurité des infrastructures routières Prog 2015 : 69 millions XPF,
- •confortement et sécurisation des emprises routières et dépendances 2015 : 56 millions XPF
- ole programme « Ports et aéroports » pour 97 millions XPF,
- ole programme « Protection contre les eaux » pour 33 millions XPF,
- -la mission « Enseignement » à hauteur de 172 millions XPF (5,72 %) contre 67 millions XPF en 2014 (96,40 %). Les dépenses les plus importantes sont consacrées aux :
  - oéquipements certificatifs des établissements scolaires-2014 : 94 millions XPF,
  - oéquipements pour tous les CETAD 2014 : 19 millions XPF,
  - oaménagements et travaux divers lycées et collèges 2013 : 11 millions XPF,
  - oéquipements des CJA 2014 : 12 millions XPF,
- -la mission « Développement des ressources propres » à hauteur de 101 millions XPF (3,35 %) contre 205 millions XPF (19,54 %) en 2014. Les dépenses les plus importantes concernent pour l'essentiel :
  - oles dispositifs de concentration de poissons 2015 : 18 millions XPF,
  - oles aménagements hydrauliques sur domaines agricoles- 2015 : 11 millions XPF,
  - oles aménagements de pistes et travaux divers sur domaines agricoles 2015 : 14 millions XPF,
  - oles travaux de rénovation de l'abattoir de Tahiti : 8 millions XPF.

Tableau – Répartition par programme des installations, matériels et outillages techniques en 2015

		2015		2014		2013	
Mission	Intitulé	Montant	%	Montant	%	Montant	%
900	Pouvoirs publics	14 189 838	0,47%	27 346 010	2,61%	4 704 728	0,66%
901	Moyens internes	23 000 569	0,77%	544 167	0,05%	4 480 360	0,62%
903	Partenariat avec les "collectivités"	7 466 780	0,25%	44 512 203	4,24%	36 873 924	5,14%
904	Tourisme	1 200 000	0,04%	1 900 378	0,18%	3 041 103	0,42%
905	Développement des ressources propres	100 558 064	3,35%	205 119 831	19,54%	200 178 323	27,88%
907	Travail et emploi			2 203 553	0,21%	29 122 975	4,06%
908	Culture et patrimoine			319 000	0,03%		
909	Enseignement	171 961 789	5,72%	67 205 123	6,40%	115 208 590	16,05%
910	Santé	81 420 967	2,71%	157 704 950	15,02%	54 372 572	7,57%
913	Environnement			15 524 450	1,48%		
914	Réseaux et équipements structurants	2 546 511 144	84,73%	503 355 171	47,96%	238 152 710	33,17%
915	Transports	48 951 262	1,63%	23 898 333	2,28%	7 954 322	1,11%
916	Urbanisme, habitat et foncier	10 186 087	0,34%			21 414 013	2,98%
951	Gestion financière					2 484 970	0,35%
Total géné	éral	3 005 446 500	100%	1 049 633 169	100%	717 988 590	100%

# 1.4.2.2.4.5 Les autres immobilisations corporelles (218)

En 2015, les dépenses relatives aux autres immobilisations corporelles ont été effectuées essentiellement au bénéfice des missions suivantes :

- $\hbox{-la mission $\alpha$ D\'eveloppement des ressources propres $\alpha$ qui emploie 18,19 $\alpha$ des cr\'edits pour 197 millions XPF affect\'es:$ 
  - oà la rénovation et l'acquisition d'équipements du hangar de Tubuai (CIOM 2011) : 72 millions XPF,
  - oaux acquisitions et à la rénovation des équipements du port de pêche : 24 millions XPF,
  - oaux équipements frigorifiques 2014 : 16 millions XPF,
  - oà l'acquisition d'un camion bétaillère : 14 millions XPF,
  - oà l'acquisition d'unités mobiles de stockage (CIOM) : 12 millions XPF,
- -la mission « Enseignement » qui consomme 17,89% des réalisations en 2015 pour 194 millions XPF pour :
  - oles équipements informatiques des établissements scolaires 2014 : 30 millions XPF,
  - oles équipements pour l'école numérique collèges et lycées (Etat Educ-2014) : 29 millions XPF,
  - oles équipements des Collèges et Lycées 2015 : 30 millions XPF,

- oles équipements des établissements scolaires 2014 : 39 millions XPF,
- oles aménagements et travaux divers des lycées et collèges-2014 (Mise en conformité sécurité incendie) : 23 millions XPF,
- -la mission «Moyens internes » qui correspond à 16,71 % des dépenses totales pour 181 millions XPF. Elles portent essentiellement sur le programme « Achats de matériels roulant, informatique et de bureau » qui représente 94,20 % des achats (170 millions XPF). Ventilées par nature, les acquisitions de 2015 se détaillent comme suit :
  - omatériel de transport : 75 millions XPF, omatériel informatique : 53 millions XPF,
  - omatériel et mobilier de bureau : 29 millions XPF,
  - omatériel de téléphonie: 7 millions XPF,
  - odivers, autres immobilisations corporelles: 17 millions XPF,
- -la mission « partenariat avec les collectivités» qui représente 14,95 % des crédits pour 162 millions XPF imputés principalement au programme « Equipements et aménagements à vocation collective »,
- -la mission « Transports » qui absorbe 10,53% des dépenses avec 114 millions XPF au profit des deux programmes « sécurité aéroportuaire » (61 millions XPF soit 53,69%) et «Transports et affaires maritimes » (53 millions XPF soit 46,31%)

Tableau - Répartition par mission des autres immobilisations corporelles en 2015

		2015		2014		2013	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
900	Pouvoirs publics	50 409 835	4,66%	18 859 298	3,06%	1 616 911	0,30%
901	Moyens internes	180 874 874	16,71%	178 083 908	28,85%	93 799 327	17,56%
903	Partenariat avec les "collectivités"	161 876 587	14,95%	6 366 772	1,03%	8 817 383	1,65%
904	Tourisme	11 803 980	1,09%	3 780 438	0,61%		
905	Développement des ressources propres	196 917 269	18,19%	131 064 312	21,23%	70 266 068	13,15%
907	Travail et emploi	2 499 393	0,23%	271 400	0,04%	949 225	0,18%
908	Culture et patrimoine			312 290	0,05%	6 069 413	1,14%
909	Enseignement	193 647 275	17,89%	77 281 428	12,52%	119 490 441	22,37%
910	Santé	62 634 273	5,79%	49 683 206	8,05%	11 204 653	2,10%
911	Vie sociale	4 270 321	0,39%	7 883 022	1,28%	974 448	0,18%
913	Environnement					18 590 618	3,48%
914	Réseaux et équipements structurants	102 655 946	9,48%	114 002 089	18,47%	124 829 850	23,37%
915	Transports	113 975 203	10,53%	29 387 199	4,76%	77 178 217	14,45%
916	Urbanisme, habitat et foncier	957 670	0,09%	334 480	0,05%	356 901	0,07%
Total gé	néral	1 082 522 626	100%	617 309 842	100%	534 143 455	100%

# 1.4.2.2.5 <u>Les immobilisations en cours (article 23)</u>

Ce poste enregistre les dépenses afférentes aux immobilisations non terminées à la fin de l'exercice 2015.

## Tableau – Immobilisations en cours (article 23)

	2015	2014	2013	2015-2014	2014-2013
Terrains	37 792 169	0	89 593	37 792 169	-89 593
Construction	2 734 256 977	2 531 096 204	2 729 253 630	203 160 773	-198 157 426
Installations, matériel et outillage techniques	3 100 330 758	8 026 204 007	3 961 561 789	-4 925 873 249	4 064 642 218
Autres immobilisations corporelles	40 881 840	1 303 500	3 133 697	39 578 340	-1 830 197
Immobilisations incorporelles en cours	181 957 269	16 760 467	30 691 778	165 196 802	-13 931 311
	6 095 219 013	10 575 364 178	6 724 730 487	-4 480 145 165	3 850 633 691

D'un montant global de 6,095 milliards XPF contre 10,575 milliards XPF en 2014 (- 42,4 %) et 6,724 milliards XPF en 2013, les travaux en cours se répartissent par mission comme suit :

Tableau - Répartition par mission des immobilisations en cours

		2015		2014		2013	
Mission	Intitulé	Montant	%	Montant	%	Montant	%
914	Réseaux et équipements structurants	4 587 148 244	75,26%	9 503 510 985	89,86%	5 065 856 262	75,33%
909	Enseignement	750 266 571	12,31%	415 516 996	3,93%	171 042 165	2,54%
901	Moyens internes	212 227 904	3,48%	86 841 235	0,82%	71 163 210	1,06%
910	Santé	204 620 875	3,36%	50 468 492	0,48%	251 828 305	3,74%
903	Partenariat avec les archipels	162 969 211	2,67%	329 522 028	3,12%	715 150 420	10,63%
915	Transports	113 434 272	1,86%	69 519 426	0,66%	132 116 629	1,96%
905	Développement des ressources propres	54 417 610	0,89%	115 040 678	1,09%	284 308 789	4,23%
913	Environnement	5 642 583	0,09%		0,00%	23 674 429	0,35%
911	Vie sociale	4 310 943	0,07%	3 640 838	0,03%	5 527 615	0,08%
904	Tourisme	180 800	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
908	Culture et patrimoine			1 303 500	0,01%	4 062 663	0,06%
Total géné	eral	6 095 219 013	100%	10 575 364 178	100%	6 724 730 487	100%

La mission «Réseaux et équipements structurants » compte pour 75,26% des réalisations dont les plus importants concernent :

- -l'aménagement et les travaux divers réseau routier Tahiti 2014/20155 (3IF 2014/2015) : 706 millions XPF,
- -la réhabilitation du quai de Hakahau (3IF 2012) : 201 millions XPF,
- -le renforcement et revêtements routiers Vaitape-Faanui à Bora Bora (3IF 2014): 186 millions XPF,
- -l'aérodrome de Tubuai Mise aux normes code 3C (3IF 2012) : 171 millions XPF,
- -l'aérodrome de Hiva Oa Traitement des talus de grande hauteur (3IF 2012) : 169 millions XPF,
- -la réhabilitation de la marina de Maupiti (3IF 2014) : 138 millions XPF,
- -les travaux d'aménagements de la route de l'aéroport à la RDO -FAAA (3IF 2013) : 131 millions XPF
- -la rénovation RC, bande cyclable et assainissement PK 20.8 à 22.2 Ouest Papetoai Moorea (3IF 2014) : 129 millions XPF,
- -l'aérodrome de Rimatara Mise aux normes (3IF 2013) : 122 millions XPF,
- -la mise à 2x2 voies de la RT2 Papeete Arue Tranche 2 (3IF 2014) : 117 millions XPF,
- -la construction et l'aménagement d'un hangar à Rapa : 114 millions XPF,
- -L'aménagement de 3km de la route de ceinture du PK 32.700 OUEST au PK 24.300 EST à Haapiti (3IF 2015) : 109 millions XPF.

La mission « Enseignement » recueille 12,31% des investissements 2015 avec 750 millions XPF contre 3,93% avec 416 millions XPF en 2014, se rapportant totalement à des constructions de bâtiments scolaires :

- -collège de Teva i Uta: 487 millions XPF,
- -lycée Paul Gauguin-Construction de bâtiments (Etat-Educ 2010) : 138 millions XPF,
- -internat garçons du CETAD, Collège de Rangiroa (Etat-Educ 2008) : 68 millions XPF,
- -extension de la cité universitaire UPF (CdP) : 35 millions XPF.

La mission «Moyens interne» représente 3,48% des investissements 2015 avec 212 millions XPF contre 0,82 % avec 87 millions XPF en 2014. Les investissements les plus significatifs concernent :

- -la migration POST SOFIX (études, prestations, logiciels et matériels) (SDIAF): 146 millions XPF,
- -la construction de 3 logements de fonctions à Hao : 23 millions XPF,
- -l'application informatique de suivi et de préparation budgétaire (SDIAF) : 12 millions XPF,
- -l'évolution du progiciel SOFIX (Logiciels et matériels) : 7 millions XPF.

La mission « Santé » réunit 3,36% des sommes investies (avec 204 millions XPF contre 50 millions XPF en 2014) dont 172 millions XPF pour la viabilisation et l'aménagement du site « Santé mentale ».

## 1.4.2.2.6 Participations et créances rattachées à des participations

## Tableau – Participations et créances rattachées à des participations (article 26)

Les participations et créances rattachées ces trois dernières années se résument comme suit :

	100 000 000	105 000 000		-5 000 000	105 000 000	
Avance en compte courant à la SAGEP	100 000 000		1	100 000 000	0	
Avance en compte courant à la société Te Mau Ito Api (SAEM TMIA)	0	65 000 000		-65 000 000	65 000 000	
Participation au capital de Te Mau Ito Api (SAEM TMIA)	0	40 000 000		-40 000 000	40 000 000	
	2015	2014	2013	2015-2014	2014-2013	

## 1.4.2.2.7 Autres immobilisations financières (article 27)

Les dépenses de ce poste se décomposent comme suit :

	2015	2014	2013	2015-2014	2014-2013
Avance à TNAD	0	1 000 000 000		-1 000 000 000	1 000 000 000
Avance au CHPH	0	344 000 000	1 656 000 000	-344 000 000	-1 312 000 000
Avance en compte courant à l'EAG	30 000 000	0		30 000 000	0
Mise en jeu de la garantie accordée à l'OPH	0	825 195 697		-825 195 697	825 195 697
	30 000 000	2 169 195 697	1 656 000 000	-2 139 195 697	513 195 697

### 1.4.2.2.8 Les travaux effectués pour les comptes de tiers (article 454)

Dans le cadre de conventions de coopération signées avec les communes, la Polynésie française s'est engagée en 2014 dans des opérations de soutien se traduisant par les travaux reportés ci-après :

- Assainissement des eaux usées de Moorea pour 5,370 millions XPF
- Assainissement des eaux usées Punaauia pour 0,855 millions XPF.

### 1.4.2.2.9 Subventions d'investissement

Ce compte héberge en 2015 pour 12 millions XPF de titres d'annulation de recettes relatifs à des subventions d'investissements reçues.

### 1.4.2.3 L'encours de la dette

en millions XPF	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Budget Général	88 783,471	84 955,568	83 249,087	91 796,632	89 861,092
Budget CAVC	3 413,260	3 922,019	3 071,496	2 449,904	2 075,386
Encours total	92 196,731	88 877,587	86 320,583	94 246,536	91 936,478
Taux annuel de progression	1,58%	-3,60%	-2,88%	9,18%	-2,45%

Au 31 décembre 2015, l'encours de la dette totale du Pays s'établit à 91,936 milliards XPF contre 94,247 milliards XPF, il y a un an. Cet encours diminue de 2,310 milliards XPF, soit une baisse annuelle de 2,45 %. Il se situe à - 260 millions XPF du niveau de l'encours au 31 décembre 2011.

Cette baisse traduit l'objectif du gouvernement d'augmenter le taux de financement des investissements par les fonds propres, afin de poursuivre le chantier de désendettement.

En 2015, le Pays a mobilisé 7,168 milliards XPF d'emprunts nouveaux. Le remboursement en capital totalisait 9,478 milliards XPF, répartis entre la dette du budget général pour 9,104 milliards XPF et la dette du budget du CAVC pour 374 millions XPF.

Dans le cadre de la gestion active de la dette, le Pays a clos son programme de désensibilisation après le réaménagement du dernier emprunt structuré. Il s'agissait du contrat MON272514EUR pour un capital restant dû de 1,436 milliard XPF au 1<sup>er</sup> juin 2015. Le taux structuré était adossé sur le niveau d'inflation française, hors tabac.

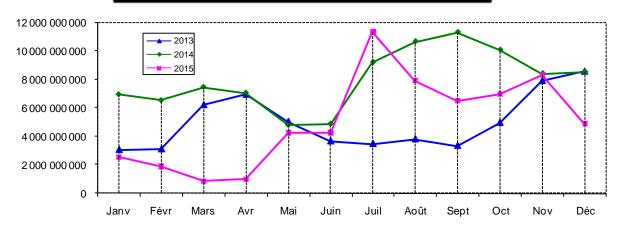
A fin 2015, la dette du Pays est ventilée en taux fixe classique pour 89,46% et en taux variable pour 10,54%. La durée résiduelle moyenne est de 10 ans et 3 mois. Enfin, le niveau du taux d'intérêt moyen de la dette polynésienne s'est amélioré pour atteindre 3,99% contre 4,10 %, l'an dernier.

# REPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE PAR BAILLEUR DE FONDS

	Capital restant dû	%	Mobilisations	Remboursements	Capital restant dû	%
	au 31 décembre 2014		d'emprunts	de capital	au 31 décembre 2015	
BEI-FED	428 325 209	0,47%		29 194 958	399 130 251	0,44%
Groupe CA-CIB	3 622 035 143	3,95%		797 972 221	2 824 062 922	3,14%
CDC	18 257 893	0,02%		9 120 005	9 137 888	0,01%
DEXIA	7 425 961 575	8,09%		670 011 733	6 755 949 842	7,52%
SFIL	29 406 793 897	32,03%	3 822 466 654	4 829 522 684	28 399 737 867	31,60%
AFD	19 973 806 604	21,76%	3 281 622 912	2 194 591 771	21 060 837 747	23,44%
1er guichet	1 877 595 540	2,05%		658 345 800	1 219 249 740	1,36%
Guichet unique.(PNC + PCL)	18 096 211 064	19,71%	3 281 622 912	1 536 245 971	19 841 588 007	22,08%
Groupe CNCE + BT	13 646 272 508	14,87%	0	953 321 776	12 692 950 732	14,13%
CNCE	13 646 272 508	14,87%		953 321 776	12 692 950 732	14,13%
Banque de Tahiti	0	0,00%			0	0,00%
Banque de Polynésie	5 700 000 000	6,21%	1 500 000 000	750 000 000	6 450 000 000	7,18%
Banque Socredo	4 773 269 690	5,20%		305 893 810	4 467 375 880	4,97%
Emissions obligataires	6 801 909 308	7,41%		0	6 801 909 308	7,57%
Encours Budget général	91 796 631 827	100,00%	8 604 089 566	10 539 628 958	89 861 092 437	100,00%
AFD (post-cyclonique)	1 452 194 725	59,28%		138 304 258	1 313 890 467	63,31%
SFIL (post-cyclonique)	997 709 113	40,72%		236 213 841	761 495 272	36,69%
Encours Budget CAVC	2 449 903 838	100,00%	0	374 518 099	2 075 385 739	100,00%
Encours de la dette	94 246 535 665		8 604 089 566	10 914 147 057	91 936 478 176	
Réaménagement de dette			1 435 831 810	1 435 831 810		
Total hors réaménagement	94 246 535 665		7 168 257 756	9 478 315 247	91 936 478 176	

# 1.4.2.4 Trésorerie

# Solde du Compte 515 : Compte au Trésor (Moyenne mensuelle)



Le graphique ci-dessus retrace le niveau de l'encaisse moyenne mensuelle des 3 dernières années.

Le principal pic de trésorerie enregistré en juillet 2015 est expliqué par les encaissements du mois qui culminent 19,6 milliards XPF, alors que les décaissements ne totalisent que 13 milliards XPF, soit un excédent de 6,6 milliards XPF qui s'ajoute au solde de trésorerie de fin juin de 4,826 milliards XPF.

Au 31 décembre 2015, le solde de trésorerie était de 4,910 milliards XPF. Corrigé du stock des mandats en instance de paiement de 4,26 milliards XPF, le solde théorique s'établit à 650 millions XPF.

Le tableau ci-après, reprend l'évolution de la trésorerie, ainsi que le stock des mandats émis non payés au 31 décembre. Sur la période de 2012 à 2014, une insuffisance théorique de trésorerie est dégagée, alors que pour 2015, un excédent annuel de 650 millions XPF.

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
(A) Solde du compte 515	1 440 431 080	9 441 379 459	3 823 840 071	4 910 570 163
(B) Dépenses restant à payer	13 558 048 912	9 945 110 073	7 643 045 184	4 260 011 458
en section de fonctionnement	11 883 397 092	9 363 328 434	5 630 399 797	2 710 458 834
en section d'investissement	1 674 651 820	581 781 639	2 012 645 387	1 549 552 624

Tout au long de l'année, la trésorerie du Pays est restée excédentaire, avec un solde annuel moyen de près de 6,5 milliards XPF. En conséquence, les délais de paiement des mandats se sont améliorés.

# 1.4.3 Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre sont des opérations comptables qui n'ont aucune incidence financière en termes d'encaissement et de décaissement.

En 2015, d'un montant total de 39,633 milliards XPF contre 26,694 milliards XPF en 2014, elles ont concerné :

### En investissement:

- -l'opération de réaménagement d'un emprunt auprès du groupe Dexia, pour 1,436 milliards XPF,
- -la constatation de la dépréciation des titres de participation détenus dans la société Air Tahiti Nui (ATN) nette de la provision constituée (970 millions XPF) pour 9,636 milliards XPF.

### En Fonctionnement:

- -la dotation aux amortissements pour un montant de 3,316 milliards XPF,
- -la remontée en charge des frais de réaménagement des emprunts capitalisés (72 millions XPF),
- -les exonérations douanières pour un montant de 11,2 milliards XPF,
- -les crédits d'impôts et de défiscalisations locales : 2,331 milliards XPF (I/S) et 426 millions XPF (I/T) pour un total de 2,757 milliards XPF,
- -le montant de la dépréciation des actions ATN: 10,606 milliards XPF,
- -les travaux en régie pour un montant global de 610 millions XPF,

# 2.LES COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE

Les comptes d'affectation spéciale dit « comptes spéciaux » sont régis par les dispositions des articles 26, 27 et 29 de la délibération 95-205 AT du 23 novembre 1995 portant réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics.

Ils constituent une dérogation aux principes de l'unité et de l'universalité du budget et ne peuvent être « ouverts que par une délibération budgétaire ». Ils sont tenus hors du budget général de la Polynésie française (article 26-1 de la délibération n°95-205).

Ils retracent des « opérations qui, par suite d'une disposition particulière d'une délibération budgétaire, sont financées au moyen de ressources particulières. Le total des dépenses engagées ou ordonnancées au titre d'un compte d'affectation spéciale ne peut excéder le total des recettes du même compte». (Article 27 D. 95-205 de la délibération n°95-205).

Les opérations des comptes spéciaux sont « prévues, autorisées et exécutées dans les mêmes conditions que les opérations du budget général de la Polynésie française » (article 26-1 de la délibération n°95-205).

Cependant, ces opérations ne peuvent être autorisées pour « imputer directement les dépenses résultant du paiement des rémunérations principales dues aux agents relevant des services administratifs » (cf. article 26-3 de la délibération n°95-205).

Le résultat annuel d'exécution d'un compte reste acquis au compte. En effet, « Sauf dispositions contraires prévues par une délibération budgétaire, le solde de chaque compte spécial est reporté d'année en année. Dès lors, un prélèvement sur ce solde est autorisé dès l'élaboration du projet de budget primitif de l'année suivante. » (Article 26-2 de la délibération n°95-205).

Les comptes d'affectation spéciale sont au nombre de huit (8) :

- -le fonds de régulation des prix des hydrocarbures (FRPH),
- -le fonds de péréquation des prix des hydrocarbures (FPPH),
- -le compte d'aide aux victimes des calamités (CAVC),
- -le fonds pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (FIPTH),
- -le fonds pour l'amortissement de la dette sociale (FADES),
- -le fonds pour le développement du tourisme de croisière (FDTC),
- -le fonds pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté (FELP),
- -le fonds de l'investissement et garantie de la dette (FIGD).

### 2.1 FONDS DE REGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

## 1 / Rappel des opérations budgétaires :

		2 015	2014	Evolution
EN FCFP			Rappel	2015/2014
	Prévisions	2 930 000 000	4 410 000 000	
RECETTES	Réalisations	4 211 078 581	4 776 816 122	-11,84%
	Taux de réalisation	143,72%	0,00%	
	Prévisions	2 930 000 000	4 410 000 000	
DEPENSES	Réalisations	1 732 482 876	4 290 126 229	-59,62%
	Taux de réalisation	59,13%	0,00%	
SOLDE	Réalisations	2 478 595 705	486 689 893	
RESULTAT	au 31/12/N-1	528 914 036	42 224 143	
	au 31/12/N	3 007 509 741	528 914 036	

### 2 / Observations:

Créé par délibération n°97-98 APF modifiée du 29 mai 1997, le « Fonds de régulation des prix des hydrocarbures » (FRPH) permet d'éviter les fluctuations brutales des prix des hydrocarbures destinés à la consommation intérieure.

La direction générale des affaires économiques est en charge de la gestion du compte.

## 3/ Les ressources :

Elles sont constituées par la taxe sur les équipements électriques (TEEI), les recettes de régulation et éventuellement le versement de subventions exceptionnelles du budget général en faveur du compte.

De manière globale, les recettes 2015 du fonds s'établissent à 4 211 078 581 XPF contre 4 776 816 122 XPF en 2014 soit une baisse de près de 11.84 %

Ainsi pour l'exercice 2015, le montant des recettes réalisées se répartissent ainsi :

- recettes issue de la TEEI d'un montant total de 155 882 100 XPF concernant la période de janvier à décembre 2015 soit une hausse de 13,58 % par rapport à 2014 (le montant en 2014 était de 137 240 202 XPF) ;
- les recettes de péréquations se sont élevées à 4 055 196 481 XPF dont 3 811 904 272 XPF sont relatifs à la période de janvier à décembre 2015 et 243 292 209 XPF concernent les décades de décembre 2014. Le volume des produits pétroliers qui impactent le Fonds ressort à environ 204 millions de litres pour l'exercice 2015, le gaz quant à lui représente 6,8 millions de Kg. Dans la mesure où la péréquation se fait au bénéfice de certains secteurs d'activité, ce sont bien évidemment les carburants commercialisés auprès du grand public qui contribuent pour l'essentiel à l'alimentation du Fonds, c'est ainsi que l'essence sans plomb et le gazole public contribuent pour plus de 3,3 milliards de recettes du Fonds.

En comparant les recettes de péréquation sur une année pleine pour les exercices 2014 et 2015, on observe une hausse de 29,33% entre ces deux années détaillée comme suit :

	Année 2015	Année 2014	% évolution
recette de péréquation en année pleine	3 812 002 954	2 947 397 002	29,33%
(cad de janvier à décembre au titre d'un ex)	(a)	(b)	

- (a) 3 811 904 272 XPF imputable sur 2015 et 98 6182 XPF imputable sur 2016 (mais au titre de 2015.
- Il s'agit d'un complément à la 3 ème décade de décembre 2015 pour Pétropol)
- (b)) Dans les 2 947 397 002 XPF, est compris la recette de péréquation de décembre 2014 de 243 292 209 XPF qui n'a été comptabilisée qu'en 2015.

Compte tenu de la baisse des cours des hydrocarbures qui impacte favorablement certains secteurs d'activité, il n'a pas été nécessaire en 2015 d'abonder le fonds par une subvention complémentaire provenant du budget général de la Polynésie française. En 2014, le budget général a abondé le fonds à hauteur d'une subvention complémentaire de 300 000 000 XPF pour compenser la hausse importante du cours des hydrocarbures.

# 4/ Les dépenses

Il est comptabilisé en dépenses sur l'exercice 2015, une somme de 1 732 482 876 XPF dont 222 188 741 XPF concerne les dépenses des décades de décembre 2014.

	Année 2015	Année 2014	% évolution
dépense en année pleine	1 510 294 135	1 988 225 101	-24,04%
(cad de janvier à décembre au titre d'un ex)		(a)	

(a) Dans les 1 988 225 101 XPF, est compris la dépense correspondante du mois de décembre 2014 de 222 188 741 XPF qui n'a été comptabilisée qu'en 2015.

Aussi, les dépenses comptabilisées au titre de l'année 2015 du fonds s'élèvent à 1 510 294 135 F XPF soit une baisse de 24,04 % par rapport à 2014 dont le montant était de 1 988 225 100 XPF.

Elles ont bénéficié en tout premier lieu au secteur de l'électricité, à Tahiti et dans les îles pour un montant total de 1,1 milliard pour un volume de 77 millions de litres. Vient ensuite le secteur de la pêche pour 319 millions XPF pour un volume de 10,9 millions de litres. Le reste des secteurs d'activité représente 34 millions XPF d'aide pour un volume de 3,7 millions de litres.

Les opérations du compte se soldent par un résultat positif de 2 478 595 705 XPF soit une hausse de 409% par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, il convient de préciser que le Pays a tenu compte de la variation des cours du pétrole en réajustant à plusieurs reprises les prix des carburants passant de : 168 F/litre au 1er janvier 2015 à 143 F/litre au 1er janvier 2016 pour l'essence sans plomb, de 160F/litre à 140F/litre pour le gazole.

Le résultat cumulé à fin 2014 étant de 528 914 036 XPF, le nouveau résultat cumulé définitif du compte s'élève à 3 007 509 741 XPF.

### 2.2 FONDS DE PEREQUATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

### 1/ Rappel des opérations budgétaires :

		2 015	2014	Evolution
EN XPF				2015/2014
	Prévisions	1 300 000 000	1 300 000 000	
RECETTES	Réalisations	1 335 924 756	1 476 189 517	-9,50%
	Taux de réalisation	102,76%	113,55%	
	Prévisions	1 300 000 000	1 300 000 000	
DEPENSES	Réalisations	1 299 976 807	1 286 912 050	1,02%
	Taux de réalisation	100,00%	98,99%	
SOLDE	Réalisations	35 947 949	189 277 467	
RESULTAT	au 31/12/N-1	352 164 483	162 887 016	
	au 31/12/N	388 112 432	352 164 483	

#### 2/ Observations

Le fonds de péréquation des prix des hydrocarbures a été créé par délibération n°97-99 APF du 29 mai 1997 modifiée afin de favoriser le développement économique et social et le désenclavement des îles du territoire autres que Tahiti par l'uniformisation du prix de certains hydrocarbures sur l'ensemble du Pays. Il s'agit donc d'une mesure rentrant dans le champ d'application de la continuité territoriale par la prise en charge du fret maritime et de l'amortissement des fûts, le cas échéant.

### 3/ Les ressources

Les ressources du fonds sont constituées par les recettes résultant du recouvrement réel des taxes de péréquation sur les hydrocarbures, perçues par le service des douanes lors de la mise à la consommation des produits. Ces recettes sont perçues mensuellement.

Le taux de réalisation des recettes par rapport aux prévisions est de 102,76 % en 2015 contre 113,55 % en 2014. Cette baisse de près de 140 millions XPF s'explique principalement :

- Par la comptabilisation en 2014, de titres de recette émis à l'encontre de Gaz de Tahiti pour les frais de transport du gaz propane pour les années 2010 à 2013 : 54 millions XPF ;
- Par la baisse des recettes de péréquation qui s'élèvent à 1 210 214 079 XPF en 2015 contre 1 311 422 419 XPF en 2014 : -101 millions XPF ;
- Compensé par divers réajustements techniques plus particulièrement sur les mandats de charges à payer antérieurs à l'exercice en cours. En effet, les dépenses comptabilisées en charges à payer antérieurs sont finalement arrêtées pour des montants inférieurs en 2015. Le réajustement de ces charges à payer dans l'exercice en cours nécessite la génération de titre de recette qui viennent diminuer ces mandats de charge à payer et qui parallèlement produisent au final des recettes supplémentaires au compte. : + 15 millions XPF.

	2 015	2014	Différence
recette péréquation	1 210 214 079	1 311 422 419	-101 208 340
Trop perçu sur le rembt péréquation sur carburateur de Air Tahiti mois janv et fév 2015	1 796 545		1 796 545
Titre émis pour diminuer les charges à payer de 2014	123 914 132		123 914 132
Titre émis pour diminuer les charges à payer de 2013		109 970 441	-109 970 441
Titre émis à l'encontre de gaz tahiti pour le transport gaz propane ex 2010 à 2013		54 796 657	-54 796 657
total recettes	1 335 924 756	1 476 189 517	-140 264 761

### 4/ Les dépenses

Les dépenses s'élèvent en 2015 à 1 299 976 807 XPF et ont concerné :

- Gaz de Tahiti pour 134 326 841 XPF ;
- Pacific petroleum et service pour 193 448 391 XPF;
- Pétropol pour 441 123 793 XPF.
- Total Polynésie pour 531 077 782 F XPF.

Au titre de l'exercice 2015, le volume traité est de 79,8 millions de litres d'hydrocarbures, dont 12,6 millions de litres pour les centrales électriques et environ 3 millions de litres pour le carburant aviation (Air Tahiti).

Par ailleurs, le niveau d'intervention relatif à la livraison des bonbonnes de gaz a enclenché une dépense d'environ 134 millions XPF.

Globalement, la répartition géographique en est la suivante :

- Iles du Vent (Moorea et Maio) : 7 %

- Iles Sous le vent : 25 %
- Tuamotu-Gambier : 41 %
- Marquises : 20 %
- Australes : 8 %

Par rapport aux dépenses comptabilisées en 2014, le compte enregistre une légère hausse des dépenses de péréquation de 1,02%. Les opérations du compte se soldent par un résultat positif de 35 947 949 XPF.

En tenant compte d'un résultat cumulé du compte au 31 décembre 2014 d'un montant de 352 164 483 XPF, le résultat cumulé définitif du compte arrêté au 31 décembre 2015 s'élève donc à 388 112 432 XPF.

#### 2.3 COMPTE D'AIDE AUX VICTIMES DES CALAMITES

			2015		2014			
EN FCFP		hors EO et reversement entre sections			hors EO et reversement entre sections			
		Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	
	Prévisions	1 349 000 000	1 480 807 112	2 829 807 112	1 488 973 418	463 341 516	1 952 314 934	
RECETTES	Réalisations	1 203 406 960		1 203 406 960	1 442 599 661(1)	1 449 518	1 444 049 179	
	Taux de réalisation	89,21%	0,00%	42,53%	96,89%	0,31%	73,97%	
						,		
	Prévisions	1 349 000 000	1 082 265 207	2 431 265 207	340 000 000	1 612 314 934	1 952 314 934	
DEPENSES	Réalisations	180 068 040	770 532 999	950 601 039	148 367 084	988 618 246	1 136 985 330	
	Taux de réalisation	13,35%	71,20%	39,10%	43,64%	61,32%	58,24%	
SOLDE	Résultat de l'exercice N	1 023 338 920	-770 532 999	252 805 921	1 294 232 577	-987 168 728	307 063 849	
	Report à nouveau au 31/12/(N-1)	2 381 791 750	-523 827 212	1 857 964 538	1 806 854 252	-255 953 563	1 550 900 689	
RESULTAT	Affectation du résultat N-1 (art 106 8)	-1 030 779 324	1 030 779 324	0	-719 295 079	719 295 079	0	
	Résultat cumulé au 31/12/N	2 374 351 346	-263 580 887	2 110 770 459	2 381 791 750	-523 827 212	1 857 964 538	

Réalisations hors EO (dont travaux en régie) et reversement entre sections

#### 1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les ressources de la section de fonctionnement (hors EO et reversement entre sections) sont constituées en 2015 de la taxe spéciale spécifique de consommation (TSSC) appliquée sur certains produits (exigible en 2015) pour un montant de 1 203 406 960 XPF par rapport à la taxe exigible de 2014 s'élevant à 1 315 431 282 XPF, soit une baisse constatée d'un montant de 112 024 322 XPF.

La baisse observée en 2014 (- 20 390 256 XPF par rapport à 2013) se poursuit en 2015. Elle correspond au manque à gagner de taxation sur le tabac.

Pour rappel, la réglementation fiscale douanière sur les tabacs a été modifiée depuis le 1er octobre 2014 et impacte notamment la TSSC à la baisse dans le sens où elle supprime la TSSC applicable au tabac. A ce jour, la taxe demeure applicable aux carburants.

En 2015, les dépenses prévues (hors EO et écritures de reversement entre sections) pour un montant de 1 349 000 000 XPF ont été exécutées pour 180 068 040 XPF.

Elles concernent principalement le règlement des intérêts de la dette pour 69 millions XPF et pour la grande majorité des travaux engendrés par la calamité naturelle occasionnée par les fortes pluies sur les communes de Hitia'a O te Ra et de Mahina intervenues en décembre 2015 sur l'île de Tahiti.

L'exercice 2015 s'achève avec un solde excédentaire de 1 023 338 920 XPF en section de fonctionnement. En tenant compte d'un résultat cumulé à fin 2014 d'un montant de 1 351 012 426 XPF (résultat cumulé après couverture du besoin de financement de la section d'investissement), on obtient donc un résultat cumulé de la section de fonctionnement de 2 374 351 346 XPF.

#### 2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses budgétaires de la section pour l'exercice 2015 s'élèvent à 770 532 999 XPF et concernent :

- -des interventions sur les infrastructures publiques pour 396 014 900 FCFP dont près de 333 millions XPF pour la réalisation d'études et de travaux d'aménagement de la rivière Taharuu située dans la commune de Papara ;
- -et le remboursement du capital de la dette pour 374 518 099 XPF.

Il n'y a pas de recettes d'investissement.

Le solde de la section d'investissement de -770 532 999 XPF auquel on ajoute le résultat cumulé d'investissement constaté à fin 2014 d'un montant de 506 952 112 XPF porte le résultat cumulé de la section d'investissement à -263 580 887 XPF à fin 2015.

Le montant du report sur l'exercice 2016 des crédits de paiement inemployés de 2015 s'élève, quant à lui, à 1 509 792 212 XPF.

Au final, il est nécessaire de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour un montant global de 1 773 373 099 XPF (-263 580 887 – 1 509 792 212) par prélèvement sur le résultat cumulé de la section de fonctionnement de 2 374 351 346 XPF.

Après ce prélèvement, le résultat cumulé de la section de fonctionnement à fin 2015 s'élève donc à 600 978 247 XPF.

#### 2.4 FONDS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

#### 1 / Rappel des opérations budgétaires :

		2 015	2014	Evolution
EN XPF			Rappel	2015/2014
	Prévisions	73 600 000	169 600 000	
RECETTES	Réalisations	78 349 880	95 423 460	-17,89%
Taux d	Taux de réalisation	106,45%	56,26%	
	Prévisions	73 600 000	169 600 000	
DEPENSES	Réalisations	47 400 820	56 446 028	-16,02%
	Taux de réalisation	64,40%	47 400 820 56 446 028 -1	
SOLDE	Réalisations	30 949 060	38 977 432	
RESULTAT	au 31/12/N-1	166 541 368	127 563 936	
	au 31/12/N	197 490 428	166 541 368	

#### 2 / Observations

Le FIPTH créé par délibération n° 2007-044 APF du 09 juillet 2007, a pour objet le financement des dépenses liées à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

#### 3/ Les ressources

#### Elles sont constituées :

- -par les montants résultant du produit de la participation financière prévue à l'article LP 5 de la loi du pays n° 2007-2 du 16 avril 2007 relative à l'emploi des travailleurs handicapés ;
- -par les intérêts de retard calculés par le payeur de la Polynésie française, conformément aux dispositions de l'article LP 5 de la loi du pays n°2007-2 du 16 avril 2007 relative à l'emploi des travailleurs handicapés ;
- -par les majorations prévues pour retard ou absence de déclaration ou déclaration mensongère ou inexacte, telles que prévues par les dispositions de l'article LP 7 de la loi du pays n°2007-2 du 16 avril 2007 relative à l'emploi des travailleurs handicapés ;
- par des subventions du budget général de la Polynésie française,

Les recettes d'un montant de 78 349 880 XPF proviennent essentiellement du produit de la participation financière des employeurs pour le non emploi de travailleurs handicapés.

#### 4/ Les dépenses

Les réalisations 2015 en dépenses s'élèvent à 47 400 820 XPF soit une baisse de l'ordre de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Elles concernent principalement les subventions versées au titre de l'exercice 2015 à l'atelier pour la réinsertion professionnelle des personnes handicapées (APRP) au titre de l'aide au poste et de l'aide au développement.

Pour autant, le SEFI a géré plus de 925 stagiaires de travailleurs handicapés (STH), dont 654 initiés en 2015 et 210 contrats de travailleurs handicapés (CTH), dont 30 formalisés en 2015.

Pour mémoire, le SEFI intervient au titre du CTH, par la prise en charge partielle des charges patronales, alors que le Fonds peut intervenir pour des remboursements de frais générés par l'insertion professionnelle des handicapés tels que les aménagements des postes de travail et la facilitation du travail des handicapés ou des remboursements partiels de salaires de travailleurs handicapés.

L'exercice 2015 s'achève donc avec un solde positif d'un montant de 30 949 060 XPF. En tenant compte d'un résultat cumulé de fonctionnement d'un montant de 166 541 368 XPF au 31 décembre 2014, le résultat cumulé définitif au 31 décembre 2015 s'élève donc à 197 490 428 XPF.

#### 2.5 FONDS POUR L'AMORTISSEMENT DU DEFICIT SOCIAL

#### 1 / Rappel des opérations budgétaires :

		2 015	2014	Evolution
EN XPF			Rappel	2015/2014
	Prévisions	800 000 000	800 000 000	
RECETTES	Réalisations	800 000 000	800 000 000	0,00%
	Taux de réalisation	100,00%	100,00%	
	Prévisions	800 000 000	800 000 000	
DEPENSES	Réalisations	800 000 000	800 000 000	0,00%
	Taux de réalisation	100,00%	100,00%	2015/2014 0 000 0 000 0,00%
SOLDE	Réalisations	0	0	
RESULTAT	au 31/12/N-1	0	0	
	au 31/12/N	0	0	

#### 2 / Observations

Le FADES est un compte d'affectation spéciale créé par délibération n° 2011-7 APF du 21 février 2011. Il a pour finalité l'apurement du déficit cumulé au 31 décembre 2010 arrêté à 14.768.671.338 XPF de la branche maladie du régime général des salariés (RGS), dans les conditions définies par la loi de pays n° 2011-12 du 7 avril 2011 relative à la prise en charge et aux mesures de résorption du déficit cumulé de l'assurance maladie du régime général des salariés.

La Polynésie française s'est engagée à verser sur une période de 19 années au régime général des salariés, une somme annuelle d'au plus 800 millions XPF (à l'exception de la première année 700 millions XPF et de la dernière année 468 millions XPF).

Le FADES permet d'isoler les crédits relatifs à cette prise en charge. L'article LP 5 de ladite loi précise que la somme de 800 millions XPF peut être diminuée le cas échéant, du montant des excédents du régime constatés à la clôture des comptes de l'année précédente. En 2015, le Pays a procédé au versement de 800 millions XPF. L'exercice 2015 se solde donc encore par un résultat nul. A fin 2015, les versements par le FADES atteignent 3.9 milliards XPF détaillés comme suit :

	Remboursements effectués	Remboursements restants à effectuer
2011	700 000 000	
2012	800 000 000	
2013	800 000 000	
2014	800 000 000	
2015	800 000 000	
2016		800 000 000
2017		800 000 000
2018		800 000 000
2019		800 000 000
2020		800 000 000
2021		800 000 000
2022		800 000 000
2023		800 000 000
2024		800 000 000
2025		800 000 000
2026		800 000 000
2027		800 000 000
2028		800 000 000
2029		468 671 338
TOTAL	3 900 000 000	10 868 671 338

#### 2.6 FONDS DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DE CROISIERE

#### 1/ Rappel des opérations budgétaires :

			2015		2014			
EN XPF		hors EO	et reversement entre	sections	hors EO et reversement entre sections			
		Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	
	Prévisions	127 400 000	236 516 623	363 916 623	123 000 000	163 300 416	286 300 416	
RECETTES	Réalisations	126 809 350	0	126 809 350	118 682 850	0	118 682 850	
	Taux de réalisation	99,54%	0,00%	34,85%	96,49%	0,00%	41,45%	
,						•		
	Prévisions	127 400 000	236 516 623	363 916 623	123 000 000	163 300 416	286 300 416	
DEPENSES	Réalisations	49 186 375	88 692 219	137 878 594	22 500 000	3 083 793	25 583 793	
	Taux de réalisation	38,61%	37,50%	37,89%	18,29%	1,89%	8,94%	
SOLDE	Résultat de l'exercice N	77 622 975	-88 692 219	-11 069 244	96 182 850	-3 083 793	93 099 057	
	Report à nouveau au 31/12/(N-1)	183 979 064	82 216 623	266 195 687	180 796 214	-7 699 584	173 096 630	
RESULTAT	Affectation du résultat N-1 (art 106 8)	-78 000 000	78 000 000	0	-93 000 000	93 000 000	0	
	Résultat cumulé au 31/12/N	183 602 039	71 524 404	255 126 443	183 979 064	82 216 623	266 195 687	

#### 2/ Observations

Ce fonds a été créé par délibération n°2010-70 APF modifiée du 19 novembre 2010 le « Fonds de développement du tourisme de croisière » (FDTC), afin de financer toutes opérations d'aménagements, de promotion de la destination en lien avec la croisière, d'animation locale de sites d'intérêt touristique visités par les croisiéristes.

Le service du tourisme est en charge du compte. Les ressources du fonds sont constituées d'une taxe pour le développement de la croisière, de dons et legs, de versements du budget général de la Polynésie française, de subventions de l'Etat ou autres entités publiques ou parapubliques.

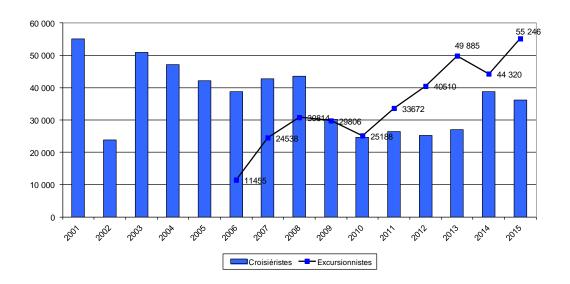
#### 3/ Les ressources

	mt encaissé	mt encaissé	mt encaissé	mt encaissé	
	en 2016	en 2015	en 2014	en 2013	total général
Taxe pour le développement de la croisière pour la période					
de janvier à novembre 2013				92 422 850	92 422 850
Taxe pour le développement de la croisière du mois de					
décembre 2013			3 426 850		3 426 850
Taxe pour le développement de la croisière exigible en					
2013	0	0	3 426 850	92 422 850	95 849 700
Taxe pour le développement de la croisière pour la période					
de janvier à novembre 2014			115 256 000		115 256 000
Taxe pour le développement de la croisière du mois de					
décembre 2014		7 992 450			7 992 450
Taxe pour le développement de la croisière exigible en					
2014	0	7 992 450	115 256 000	0	123 248 450
Taxe pour le développement de la croisière pour la période					
de janvier à novembre 2015		96 316 900			96 316 900
Taxe pour le développement de la croisière du mois de					
décembre 2015	2 771 700				2 771 700
Taxe pour le développement de la croisière exigible en					
2015	2 771 700	96 316 900	0	0	99 088 600
total en XPF	2 771 700	104 309 350	118 682 850	92 422 850	315 415 050

Les ressources 2015 proviennent essentiellement de la taxe pour le développement de la croisière qui s'élève à 104 309 350 XPF pour la période de décembre 2014 à novembre 2015. La taxe relative au mois de décembre 2015 s'élevant à 2 771 700 XPF ne sera comptabilisée qu'en 2016 compte tenu de son recouvrement intervenu en janvier 2016.

Ainsi, le montant de la taxe due pour le développement de la croisière au titre de l'année 2015 s'élève 99 088 600 XPF contre 123 248 450 XPF au titre de 2014, soit une baisse de près de 19,60 % entre les 2 années. Cette baisse s'explique par une diminution sensible du nombre de croisiéristes, passant de 38 681 en 2014 à 36 180 en 2015, soit plus de 2 500 touristes en moins (-6,5 % par rapport à 2014). Les croisiéristes représentent 20 % du nombre total de touristes (183 831 en 2015).

L'évolution de la fréquentation « croisière » depuis 2001 est présenté ci-après :



Par ailleurs, il est enregistré en 2015, le remboursement au Pays par le GIE Tahiti Tourisme d'un montant de 22,5 millions XPF correspondant à l'avance qui avait été versée en janvier 2015 pour une subvention de 2014. En effet, la subvention octroyée en 2014 (arrêté 1415/CM du 16/10/15) au GIE Tahiti tourisme pour financer le programme d'actions de promotion de la destination en lien avec la croisière n'a pas été réalisée par le GIE Tahiti Tourisme.

#### 4/ Les dépenses

Les dépenses du fonds sont constituées de dépenses en fonctionnement et en investissement.

En section de fonctionnement, des dépenses à hauteur de 49 186 375 XPF sont comptabilisées comme suit :

- -versement de 32 millions XPF au GIE Tahiti Tourisme correspondant à deux tranches de subvention dans le cadre de son activité générale en matière de promotion, de communication et d'animation pour l'année 2015 pour le secteur de la croisière ;
- -en charge à payer à hauteur de 8 millions XPF correspondant au solde de la subvention 2015, les justifications n'ayant pas été produits lors de la période de clôture budgétaire 2015 ;
- -divers travaux intervenus sur les zones d'accueil des croisièristes totalisant 9 186 375 XPF : entretien des zones d'accueil de Paopao et de Papetoai par un prestataire, travaux de réhabilitation et d'électricité du bâtiment situé sur les quais de Ohutu et Avatoru à Rangiroa.

S'agisssant des dépenses d'investissement, elles ont concerné pour 88 692 219 XPF :

- des frais d'études et de contrôle technique relatifs à la construction d'un fare manihini à Paopao Moorea d'un montant global de 412 450 XPF ;
- -l'aménagement de 2 pôles d'accueil croisiéristes situés à Paopao et à Papetoai (montant global de 88 279 769 XPF) comme suit :
- o<u>Pôle d'accueil de Paopao</u> pour un montant de 28 584 635 XPF qui concerne des frais de vérification de contrôle technique règlementaire par le « Bureau véritas » et des travaux décomposés par lot dont le gros-œuvre, charpente et couverture par la société « EBTP » (lot 02) et le second œuvre par « CAPEMAT » (lot 03) ;
- o<u>Pôle d'accueil de Papetoai</u> pour un montant de 59 695 134 XPF qui concerne des frais de vérification de contrôle technique règlementaire le « Bureau véritas » et des travaux décomposés par lot dont les aménagements extérieurs par la société « Espace paysages » (lot 01), le gros-œuvre, charpente et couverture par « Lelaurain » (lot 02), le second œuvre par « CAPEMAT » (lot 03) et les voiries et réseaux divers par « Interoute » (lot 04);

L'exercice 2015 s'achève avec un solde de fonctionnement d'un montant de 77 622 975 XPF qui porte le résultat cumulé de la section de fonctionnement au 31 décembre 2015, à 183 602 039 XPF avant couverture de la section d'investissement.

Le solde de la section d'investissement au titre de 2015 s'élevant à -10 692 219 XPF porte le résultat cumulé de la section d'investissement de 82 216 623 XPF à 71 524 404 XPF.

Les CP reportés de 2015 sur l'exercice 2016 s'élevant à 147 824 404 XPF sont financés d'une part, par le résultat cumulé de la section d'investissement à fin 2015 de 71 524 404 XPF et d'autre part, par un prélèvement obligatoire d'un montant de 76 300 000 XPF sur le résultat cumulé de fonctionnement. En définitive, le résultat cumulé de fonctionnement au 31/12/15 s'élèvent à 107 302 039 XPF.

Dans la mesure où le Pays intervient en collaboration avec l'État sur des programmes d'investissements dédiés au tourisme nautique, un rapprochement de ces actions des capacités du Fonds Developpement du Tourisme de Croisière pourrait être envisagé.

#### 2.7 FONDS POUR L'EMPLOI ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

#### 1 / Rappel des opérations budgétaires :

		2 015	2014	Evolution
EN XPF				2015/2014
	Prévisions	30 741 781 035	29 357 500 000	
RECETTES	Réalisations	29 087 512 402	30 524 065 253	-4,71%
	Taux de réalisation	94,62%	103,97%	
	Prévisions	30 741 781 035	29 357 500 000	
DEPENSES	Réalisations	30 316 948 173	29 084 857 713	4,24%
	Taux de réalisation	98,62%	99,07%	
SOLDE	Réalisations	-1 229 435 771	1 439 207 540	
RESULTAT	au 31/12/N-1	1 475 758 085	36 550 545	
	au 31/12/N	246 322 314	1 475 758 085	

#### 2 / Observations

Créé par délibération n°2013-58 APF du 13 juillet 2013, le « Fonds pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté » (FELP) a poru objet de favoriser l'accès à l'emploi et de soutenir les familles en situation de pauvreté. Il permet également d'assurer le financement du régime de solidarité de la Polynésie française.

Les ressources du fonds sont constituées d'impôts, des versements du budget général de la Polynésie française, des subventions de l'Etat , des dons et legs et des produits de participations.

Les dépenses du fonds sont constituées par les dispositifs d'aides d'accès à l'emploi et de lutte contre la pauvreté et des subventions au régime de solidarité de la Polynésie française.

#### 3/ Les ressources

Pour l'exercice 2015, le montant des recettes réalisées s'élève à 29 087 512 402 XPF et est réparti ainsi :

- -Versements du budget général d'un montant total de 3 950 000 000 XPF dont 3 750 000 000 XPF pour le SEFI;
- -Contribution de l'Etat au financement du régime de solidarité territoriale de la Polynésie française pour un montant de 1 431 980 906 XPF. Pour rappel, une convention relative à l'attribution par l'Etat d'une dotation de 12 millions d'euros sur les exercices 2015 à 2017 destinée au régime de solidarité territoriale de la Polynésie française été signée le 16 avril 2015 entre le Pays et l'Etat;
- -Taxes douanières pour un montant de 8 264 455 962 XPF;
- -Taxes et impôts de la direction des impôts et des contributions publiques pour un montant de 15 378 330 390 XPF;
- -Remboursements d'indemnités des dispositifs emploi (CAE, SIE...) perçues à tort par des bénéficiaires à la suite d'absences injustifiées ou de démissions pour un montant de 5 839 294 XPF. Sur ce montant, seule une somme de 814 310 XPF a fait l'objet de recouvrement au 08 février 2016 ;
- -Recettes exceptionnelles générées en 2015 par l'annulation de charges à payer de l'exercice 2014 pour un montant de 56 590 850 XPF.

#### 4/ Les dépenses

Les dépenses du fonds totalisant un montant de 30 316 948 173 XPF à fin 2015, sont constituées :

-d'une part, des indemnités versées et autres dépenses réalisées pour les dispositif d'aide à l'emploi gérés par le SEFI pour un montant de 3 884 823 074 XPF (dont des dépenses de façonnage et d'impression des chèques service aux particuliers pour un montant de 17 743 473 XPF) soit une progression des dépenses par rapport à l'exercice précédent (indemnités 2014 versées de 3 127 357 XPF) de 24 % consacré aux dispositifs d'emploi.

En 2015, à la suite des visites effectuées auprès des employeurs, 1 866 offres ont été collectées.Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits au SEFI au 31 décembre 2015 ressort à 10 711 et le DEFM (demandeur d'emploi en fin de mois) moyen sur l'année s'élève à 12 424. Sur les 26 927 demandeurs d'emploi, 5 082 sont des primo demandeurs ( personnes effectuant leur première recherche d'emploi via le SEFI).

A la suite de la réforme sur le Chéque Service aux Particuliers, de janvier à décembre 2015, 151 994 chéques ont été utilisés ( + 14,42 %) par 2 211 employeurs différents ( + 7,1 %). En moyenne, plus de 12 000 chèques sont utilisés chaque mois.

Avec 303 988 heures de travail pour 2 211 particuliers employeurs, la moyenne par employeur est de 137 heures par an (en augmentation de 6%).

Tableau des sommes engagées par type de dispositif en vue de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle (source SEFI - mars-2016).

Type de mesure SEFI	Anné	e 2015		Anné	e 2014		% d'évolution
	Engagements 2015	Actions	Dont 2015	Engagements 2014	Actions	Dont 2014	entre ces 2 années
PROGRAMME EMPLOI (96702)							
1) Mesures de type stagiaire							
Convention Pour l'Insertion par l'Activité (CPIA)				93 791 227	465	0	-100,00%
Stage d'Insertion en Entreprise (SIE)	73 130 276	244	244	69 854 211	186	97	4,69%
Stage pour Travailleurs Handicapés (STH)	324 656 971	925	654	266 769 893	786	559	21,70%
Stage d'expérience professionnelle (STEP)	17 594 764	103	103	16 442 632	95	46	7,01%
Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	2 715 131 197	5 355	2 534	1 823 552 901	3 092	3 092	48,89%
SOUS TOTAUX	3 130 513 208	6 627	3 535	2 270 410 864	4 624	3 794	37,88%
2) Mesures de type emploi et maintien de l'empoi							
Apprentissage (APP)	24 131 550	195	119	28 429 458	157	67	-15,12%
Contrat pour Travailleurs Handicapés (CTH)	146 502 382	210	34	141 518 233	193	22	3,52%
Contrat Emploi Durable (CED)	190 378 309	803	359	333 197 825	1004	167	-42,86%
Convention Relance Emploi (CRE)	15 860 777	215	215	10 548 095	164	112	50,37%
Insertion par la Création ou à la Reprise d'Activité (ICRA)	27 502 442	57	47	16 404 000	26	10	67,66%
Incitation au Maintien de l'Emploi (IME)				12 183 988			-100,00%
Contrat de Soutien à l'Emploi (CSE)	143 142 359	91	76	110 925 289	88	88	29,04%
Chèque service aux partculiers (CSP)	144 781 574	-	-	138 825 355			4,29%
SOUS TOTAUX	692 299 393	1 571	850	792 032 243	1 632	466	-12,59%
3) Prestations de service 02							
de demandeurs d'Emploi	56 809 673	45	45				
de bénéficiaires de la mesure ICRA	5 200 800	3	2	64 914 606	56	48	-91,99%
SOUS TOTAUX	62 010 473	48	47	64 914 606	56	48	-4,47%
TOTAUX	3 884 823 074	8 246	4 432	3 127 357 713	6 312	4 308	24,22%

-d'autre part, des versements au régime de solidarité de la Polynésie française (RSPF) pour un montant de 26 432 125 099 XPF.

A cet effet, le RSPF a acceuilli en 2015, 1 249 ouvrants droits supplémentaires, portant le nombre total à 73 074, soit 1, 7 % d'augmentation des effectifs.

La répartition des dépenses par branches se présentent comme suit :

- -Prestations familiales 2 228 millions XPF en 2015, contre 2 771 millions en 2014, soit une baisse de 543 millions ( -20 %);
- -Fonds d'Action Social 1 154 millions XPF en 2015 contre 1 417 millions en 2014, soit une baisse de 263 millions (19 %);
- -Les subventions aux établissements à caractère social ont enclenché une dépense de 1 522 millions XPF en 2015, contre 1 418 millions en 2014, soit une hausse de 104 millions (+7 %);
- -Le Handicap a mobilisé 3 317 millions XPF en 2015, contre 3 374 millions en 2014, soit une légère baisse de 57 millions ;

- -L'assurance maladie a consommé 12 767 millions XPF en 2015, contre 12 555 millions en 2014, soit 212 millions de plus ( + 2%);
- -La branche veillesse qui englobe le versement au minimun veillesse et le RPSMR a mobilisé 4 032 millions XPFF en 2015, contre 4 185 millions en 2014, soit une baisse de 153 millions (-4 %) répartie entre le minimun vieillese pour 110 millions et 43 millions pour le RPSMR;
- -Les frais de gestion évoluent de + 50 millions XPF en 2015, soit 874 millions XPF contre 824 millions en 2014.

Enfin, au titre du régime de solidarité, il convient de noter qu'une somme de 1 157 357 841 XPF provenant d'un excédent de recettes fiscales comptabilisées en décembre 2014 (cette recette apparaît dans le résultat à fin 2014) n'a pu être versée qu'en janvier 2015 compte tenu de l'insuffisance de crédits sur le compte spécial en 2014. Cela explique le solde négatif du compte sur l'exercice 2015 (-1 229 435 771 XPF).

En tenant compte d'un résultat cumulé de la section de fonctionnement au 31 décembre 2014 d'un montant de 1 475 758 085 XPF, le résultat cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2015 du compte s'élève en définitive à +246 322 314 XPF.

Il convient également de noter que la réforme des conditions d'admission au RST, établie par la Loi n° 20415-3 du 25 février 2015, ne portera ses fruits qu'en 2016.

#### 2.8 FONDS DE L'INVESTISSEMENT ET DE GARANTIE DE LA DETTE

#### 1 / Rappel des opérations budgétaires :

		2 015	2014	Evolution
EN FCFP				2015/2014
	Prévisions	1 920 600 000	2 745 700 000	
RECETTES	Réalisations	1 810 366 855	1 397 438 680	29,55%
	Taux de réalisation	94,26%	50,90%	
	Prévisions	1 920 600 000	2 745 700 000	
DEPENSES	Réalisations	890 000 000	0	
	Taux de réalisation	46,34%	0,00%	
SOLDE	Réalisations	920 366 855	1 397 438 680	
RESULTAT	au 31/12/N-1	5 397 438 680	4 000 000 000	
	au 31/12/N	6 317 805 535	5 397 438 680	

#### 2 / Observations

Le fonds de l'investissement et de garantie de la dette « FIGD » est un compte d'affectation spéciale créé par délibération n° 2013-57 APF du 13 juillet 2013. Il a pour objet de prémunir les bailleurs de fonds de toute défaillance de la Polynésie française relative au remboursement de l'annuité de sa dette.

Les ressources du fonds sont constituées par :

- -des impôts;
- -des versements du budget général de la Polynésie française ;
- -des subventions de l'Etat;
- -des dons et legs;
- -des cessions d'actifs ;
- -des produits de participation.

A compter du 1er janvier 2014, ce fonds bénéficie de cinq recettes fiscales précédemment affectées au budget général (la taxe sur la publicité, la taxe sur le produit net bancaire, la taxe sur les activités d'assurance, la taxe sur les excédents de provisions techniques) et d'une taxe créée dans le cadre de la réforme fiscale en juillet 2013, la taxe sur les surfaces commerciales.

#### 3 / Les ressources

Les ressources du fonds sont constituées en 2015 exclusivement de recettes fiscales s'élevant à 1.810 milliard XPF ventilées comme suit :

- -taxe sur la publicité : 82 304 329 XPF ;
- -taxe sur le produit net bancaire : 864 296 800 XPF;
- -taxe sur les activités d'assurance : 526 704 296 XPF ;
- -taxe sur les excédents de provisions techniques : 28 964 178 XPF ;
- -taxe sur les grandes surfaces : 308 097 252 XPF.

#### 4 / Les dépenses

Par délibération n° 2014-126 du 05 décembre 2014 approuvant le budget des comptes spéciaux pour l'exercice 2015, il est procédé à la modification de l'article 5 de la délibération de création du compte. Désormais, les dépenses du fonds comprennent :

- -un versement au budget général pour la prise en charge de tout ou partie de l'annuité de la dette de la Polynésie française.
- -la constitution des provisions destinées à assurer le remboursement in fine des emprunts obligataires.

A compter de 2015, les provisions pour remboursement des emprunts obligataires sont constituées sur le FIGD afin de permettre à l'issue de la période, une reprise des provisions pour procéder au remboursement in fine des emprunts obligataires.

Ainsi en 2015, il est comptabilisé deux provisions permettant de rembourser les deux emprunts obligatoires contractées en 2014 à leurs échéances de remboursement prévues en 2021 et 2022 :

- -au titre de l'emprunt obligataire tranche 1 souche 1 de  $17\,000\,000$  euros (c/v  $2\,028\,639\,618$  XPF): une provision annuelle de  $290\,000\,000$  XPF ( $2\,028\,639\,618/7$  ans =  $289\,805\,660$  XPF arrondis à  $290\,000\,000$  XPF)
- -au titre de l'emprunt obligataire tranche 1 souche 2 de  $40\,000\,000$  euros (c/v  $4\,773\,269\,690$  XPF): une provision annuelle de  $600\,000\,000$  XPF ( $4\,773\,269\,690/8$  ans =  $596\,659\,110$  XPF arrondis à  $600\,000\,000$  XPF)

En 2015, le résultat du compte s'élève à 920 366 855 XPF. En tenant compte d'un résultat cumulé à fin 2014 d'un montant de 5,397 milliards XPF, le compte affiche un solde excédentaire de 6,317 milliards XPF pour la fin de l'exercice 2015.

# 3.RAPPORT PORTANT SUR LES AIDES NON SOUMISES AU DISPOSITIF DE TRANSMISSION PREVU PAR L'ARTICLE 157-2 DU STATUT D'AUTONOMIE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE EXERCICE 2015

Conformément aux dispositions de l'article 157-2 1° de la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, le présent rapport présente aux représentants de l'assemblée de la Polynésie française, la synthèse, pour l'exercice 2015, des aides financières octroyées par le gouvernement aux personnes morales, qui ne sont pas soumises au dispositif de transmission à l'assemblée de la Polynésie française et d'avis de la commission de contrôle budgétaire et financier (CCBF).

L'assemblée de la Polynésie française a en effet défini les seuils<sup>2</sup> suivants, en deçà desquels les aides financières ne sont pas soumises à l'assemblée de la Polynésie française et à l'avis de la CCBF :

500 000 XPF, pour les aides financières accordées aux associations ;

1 500 000 XPF, pour les aides financières accordées aux sociétés ;

3 000 000 XPF, pour les aides financières accordées aux établissements publics ou organismes parapublics;

et 10 000 000 XPF, pour les concours financiers accordés aux communes et à leurs groupements.

En 2015, la Polynésie française a engagé sur son budget un peu plus de 16 milliards XPF consacrés aux aides à caractère économiques et aux subventions de fonctionnement (courantes et exceptionnelles). Les aides qui n'ont pas fait l'objet d'une consultation préalable de la CCBF représentent en volume 83,560 millions XPF, soit 0,52% du total.

S'agissant des subventions d'équipements accordées en 2015, 296,934 millions XPF d'aides échappent au dispositif de transmission précité. Elles représentent 4,25% des aides d'investissement octroyées par le conseil des ministres (6,994 milliards XPF) durant cet exercice.

Tableau 1 : Synthèse par mission	Fonctionnement	Investissement	Total
		Unité : XPF	
Partenariat avec les collectivités	-	290 070 516	290 070 516
Développement des ressources propres	3 072 552	-	3 072 552
Economie générale	400 000		400 000
Culture et patrimoine	1 195 000	592 100	1 787 100
Enseignement	21 002 350		21 002 350
Santé	1 290 506		1 290 506
Vie sociale	50 650 494	3 272 183	53 922 677
Réseaux et équipements structurants	5 950 000	500 000	6 450 000
Urbanisme, habitat et foncier	-	2 500 000	2 500 000
	83 560 902	<b>296 934 799</b>	380 495 701

En section de fonctionnement, la répartition par mission et par type de bénéficiaires permet d'identifier :

- les principales missions du soutien de la collectivité : les missions « Vie sociale » (61%) et « Enseignement » (25%) ;
- les principaux bénéficiaires du soutien de la collectivité : les associations (64%) et les établissements publics (32%).

Ainsi, 75% du soutien de la collectivité est capté par les associations sportives (51,69%) et les établissements de l'enseignement secondaire et professionnel (23,84%), pour le financement, respectivement, de leur activité générale, et de petits travaux de rénovation et de maintenance.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Loi du pays n° 2012-10 du 22 mai 2012

Tableau 2 : Fonctionnement	Association	Etablissements publics	Sociétés	Communes	Total	
		l	Jnité : XPF			
Partenariat avec les collectivités						0%
Développement des ressources propres	3 072 552	-	-	-	3 072 552	4%
Agriculture et élevage	1 492 552					
Artisanat	1 580 000					
Economie générale	400 000	-	-	-	400 000	0%
Développement des entreprises	400 000					
Culture et patrimoine	995 000	200 000	-	-	1 195 000	1%
Culture et art contemporain	995 000	200 000				
Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels						
Enseignement	480 308	20 522 042	-	-	21 002 350	25%
Enseignement secondaire		15 694 654				
Enseignement professionnel		4 230 728				
Soutien à l'élève	480 308					
Promotion des langues polynésiennes		596 660				
Santé	-	1 290 506	-	-	1 290 506	2%
Offre de santé-Médecine curative		1 290 506				
Vie sociale	48 160 494	2 490 000	-	-	50 650 494	61%
Cohésion sociale	614 820	290 000				
Accès au logement		2 200 000				
Jeunesse	4 350 000					
Sports	43 195 674					
Réseaux et équipements structurants	-	2 200 000	3 750 000	-	5 950 000	7%
Energie		2 200 000				
Postes, télécommunications, nouvelles technologies			3 750 000			
Urbanisme, habitat et foncier					-	0%
Total	53 108 354	26 702 548	3 750 000		83 560 902	100%
Total	64%	32%	4%	0%	100%	100%
	0470	52,0	470	0,0	100/0	A .

En section d'investissement, les communes de la Polynésie française, dans le cadre de la mission « Partenariat avec les collectivités » demeurent les principaux attributaires du soutien de la collectivité (98%), destiné au financement des moyens leur permettant d'assurer l'exercice de leurs compétences statutaires<sup>3</sup> dans les matières suivantes : police municipale, voirie communale, cimetières, transports communaux, distribution d'eau potable, collecte et traitement des déchets, etc...

Tableau 3 : Investissement	Association	Etablissements publics	Sociétés	Communes	Total	
5 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		L	Jnité : XPF	200 070 546	200 070 546	
Partenariat avec les collectivités	-	-	-	290 070 516	290 070 516	98%
Partenariat avec les communes				290 070 516		
Développement des ressources propres Economie générale						0% 0%
Culture et patrimoine	-	592 100	-	-	592 100	0%
Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels		592 100				
Enseignement						0%
Santé						0%
Vie sociale	2 399 416	872 767	-	-	3 272 183	1%
Cohésion sociale Accès au logement Jeunesse Sports	2 399 416	872 767				
Réseaux et équipements structurants	2 399 410	_	500 000		500 000	0%
Postes, télécommunications, nouvelles technologies	-	-	500 000	-	300 000	0%
Urbanisme, habitat et foncier	-	2 500 000	-	-	2 500 000	1%
Habitat		2 500 000				
Total	2 399 416	3 964 867	500 000	290 070 516	296 934 799	100%
	1%	1%	0%	98%	100%	

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Art. 43-I du statut

Enfin, en termes de mandatement, les aides octroyées en section de fonctionnement affichent un taux moyen de 98,90% réparti ainsi :

Tableau 4 : mandatement	Engagé	Mandaté	% moyen mandaté
Fonctionnement	83 560 902	82 414 265	98,90%
dont Association	53 108 354	52 931 061	99,60%
dont Etablissements publics	26 702 548	26 233 204	98,32%
dont Sociétés	3 750 000	3 250 000	80,00%
dont Communes	-	-	0,00%

En section d'investissement, le taux moyen de mandatement est de 14,21%, en raison principalement du caractère pluriannuel des crédits :

Tableau 5 : mandatement	Engagé	Mandaté	% moyen mandaté
Investissement	296 934 799	22 536 270	14,21%
dont Association	2 399 416	1 835 812	79,17%
dont Etablissements publics	3 964 867	1 772 034	47,19%
dont Sociétés	500 000	500 000	100,00%
dont Communes	290 070 516	18 428 424	5,09%

#### Tableau récapitulatif des aides octroyées non soumises à l'avis de la CCBF – Exercice 2015

Type subvention	Mission	Programme	Bénéficiaire	Objet de la subvention	Bénéficiaires	Montant
		Culture of art		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association tomite Taurua Rau et Heiva i Raivavae	200 000
	Culture et	Culture et art contemporain	ASSOCIATION	Subvention de fonctionnement dans le cadre du heiva i Rurutu	Association Manureva i te rai matua tini	400 000
	patrimoine			organisation d'un mini-heiva au mois de décembre 2015	Association Team Jeunesse de Parea	395 000
		Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels	ETABPUBLICS	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Collège de Taunoa	200 000
				Aide financière	Association haamanava	232 752
	Agriculture et élevage		dispositifs bouchers abatteurs	Coopérative Mokai	59 800	
Fonctionnement		élevage	ASSOCIATION	Approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour financer la foire agricole organisé dans le cadre du heiva 2015	Association tomite heiva nui no Tumaraa	450 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association tomite Taurua Rau et Heiva i Raivavae	350 000
	Développement des ressources			Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement du concours agricole heiva i Rurutu 2015	Association Manureva i te rai matua tini	400 000
	propres			financement des prix des concours artisanaux du Heiva i Tumaraa 2015 organisé de juin à aout 2015	Association tomite heiva nui no Tumaraa	300 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association tomite Taurua Rau et Heiva i Raivavae	250 000
		Artisanat	ASSOCIATION	financement des frais de location du site et de communications de l'exposition artisanale organisée à Papeete en mai-juin 2015	Fédération artisanale culturelle et folklorique Faaa i te rima vea vea	300 000
					Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement du concours artisanaux heiva i Rurutu 2015	Association Manureva i te rai matua tini

				financement partiel de la location et la mise en place des stands et des frais d'interprétariat lors du Tahiti fiesta organisé au Japon en septembre 2015	Comité artisanal des Tuamotu-Gambier te mata keinanga	480 000				
	Economie générale	Développement des entreprises	ASSOCIATION	Financement du projet états généraux de la production audiovisuelle en PF	Association pour la promotion des images, de la création et des arts (APICA)	400 000				
				Travaux de rénovation des douches	Lycée de Uturoa	1 113 544				
				rapatriement des élèves originaires de Bora Bora	Lycée de Uturoa	108 000				
		Enseignement professionnel		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Lycée de Uturoa	72 000				
				travaux de rénovation du logement de fonction	Lycée polyvalent de Taaone	2 937 184				
				Réparation du truck	Collège de Paea	330 294				
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Collège de Makemo	832 200				
				remise en conformité du réseau électrique	Collège de Faaroa	1 314 190				
			ETABPUBLICS	divers travaux de maintenance, réparation et acquisition de petits matériels et produits d'entretien	Collège de Huahine	1 870 000				
				ETABPUBLICS	mise en conformité des installations électriques et le remplacement de l'alarme incendie	Collège de Huahine	893 832			
					transport scolaire (activités pédagogiques)	Collège de Paopao	1 680 000			
	Enseignement				ETABPUBLICS	transport scolaire (activités pédagogiques)	Collège de Papara	1 000 000		
	Enseignement				transport scolaire (activités pédagogiques)	Collège de Taravao	700 000			
		Enseignement		frais de gardiennage du nouvel internat	Lycée Paul Gauguin	678 114				
		secondaire		projet pédagogique "réalisation d'un court métrage sur le don du sang"	Lycée Paul Gauguin	500 000				
				achat de 2 caméras go-pro avec accessoires (projet pédagogique "réalisation d'une émission de radio télévision mensuelle)	Collège de Tipaerui	151 812				
								travaux de réalisation d'une allée cimentée (bâtiment G et l'acquisition d'une sonnerie pour le GOD de		4.450.500
				Maupiti	Lycée de Uturoa	1 460 688				
				achat de mobilier pour le réfectoire	Collège de Tahaa	1 375 102				
			achat de matériaux nécessaire à la réalisation de travaux d'entretien- réparation	Collège de Mataura	839 182					
			acquisitions de petits équipements pédagogiques	Collège de Hao	615 103					
			travaux de rénovation du logement de fonction	Collège de Taaone	1 154 137					
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Collège de Paopao	300 000				

	Promotion des langues polynésiennes, plurilinguisme	ETABPUBLICS	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Université de Polynésie française	596 660
	Soutien à l'élève	ASSOCIATION	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Hei taina	480 308
	Energie	ETABPUBLICS	financement d'une thèse dans le cadre du développement des méthodes et outils pour l'éco- conception et la maitrise de l'énergie dans les bâtiments de PF	Université de Polynésie française	2 200 000
			Approuvant l'attribution d'une aide financière (SCAN) - production d'une application pour mobile intitulée "dernière minute"	SARL Proximity	500 000
Réseaux et équipements structurants	Postes,		Approuvant l'attribution d'une aide financière (SCAN)	SARL Aerotech	250 000
	télécommunications, nouvelles technologies	SOCIETES	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	EURL Vittoria Conseil	1 000 000
			Approuvant l'attribution d'une aide financière (SCAN)	SARL Oceania film	1 000 000
			Approuvant l'attribution d'une aide financière (SCAN) - production d'1 documentaire la société des géants	Bleu lagon	1 000 000
Santé	Offre de santé - Médecine curative	ETABPUBLICS	études transversale comparant l'imprégnation aux polluants industriels de la population de Hao	Institut Louis MALARDE	1 290 506
	Accès au logement	ETABPUBLICS	Financement d'une thèse dans le cadre d'un projet de recherche d'étude sur les micro-réseaux intelligents	Université de Polynésie française	2 200 000
	Cohésion sociale	ASSOCIATION	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	association TEDxPapeete	100 000
			financement du déplacement de 2 femmes de la délégation	Association de l'union des femmes francophones d'Océanie (UFFO)	340 000
			Journée internationale lutte contre violences faites aux femmes	Association Vahine Orama Tahiti Iti (VOTI)	174 820
Vie sociale		ETABPUBLICS	Aide financière pour la réalisation d'un court métrage "social wild web" évoquant les dangers d'internet chez les adolescents	Lycée Paul Gauguin	290 000
			Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Jeunesse de la presqu'île	250 000
			Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Enfance et jeunesse	140 000
	Jeunesse	ASSOCIATION	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association jeunesse faarahi	250 000
			Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association raitama	300 000
			Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Team Jeunesse de Parea	450 000

jj 1	 	ĺ	İ	I		P
				appel à projet "coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques	Association Te Tama ti'a hou - Union polynésienne de la jeunesse	400 000
				organisation d'une journée récréative	Association Jeunesse de la presqu'île	300 000
				Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association CPCV organisme protestant de formation	490 000
					Fédération sportive et culturelle de France - Union territoriale de Polynésie française	490 000
				Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération des œuvres laïques (FOL)	490 000
				Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Comité jeunesse Toavaitea	490 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Tahiti team surf association	300 000
				Prise en charge partielle des frais liés à l'organisation de la ronde tahitienne qui s'est déroulé le 31 mai 2015	Association Vélo club de Tahiti et des îles	450 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive Rimatara va 'a	319 384
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	District de va'a de Moorea Maiao	399 230
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Union du sport scolaire polynésien	267 000
				Organisation de la ronde tahitienne qui s'est déroulée le 1er juin 2014	Association Vélo club de Tahiti et des îles	450 000
		Sports	ASSOCIATION	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association fudoshin	100 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Hamuta bload bowl stars	100 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive des anciens militaires (ASAM)	159 692
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive fetia muay thai	159 692
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association interoute	159 692
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Manihi va'a	159 692
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive Papeete va'a	159 692

Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association SUI O RYU IAI KENPO Tahiti	159 692
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association budokan judo	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association club de natation du tapioi	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Comité Futsal de Raiatea	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	District de basket ball de Nuku Hiva	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	District de football de Tatakoto	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	District de volley ball de Ua Pou	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association école de judo, jiu-jitsu self défense et taiso de Polynésie	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association jeunesse Teuru-Hi	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive jeunesse toahotu	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Mahina hoe	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Ligue marquisienne de va'a	374 000
Heiva i tumaraa 2016	Association tomite heiva nui no Tumaraa	450 000
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Manureva i te rai matua tini	400 000
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Tahiti association laser	159 692
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Marathon Moorea Tahiti	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive Raira	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Tahiti Judo Discovery	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Te Mehani Ura	479 076
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Te Ui Tama no Ragnivavae	479 076
	le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cad

	•			
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Teva Tuaro Nui	479 076
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Confédération du sport scolaire et universitaire	321 000
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Moorea pearl	159 692
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2014	Association Ta'inuna va'a	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2014	Association Tamarii	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2014	Association sportive Tamarii Maoti Arue	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2014	Association tapu rugby	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2014	Association sportive te u'i tefana	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2014	association sportive team Hitia'a	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2014	Association Team mata are surf ski	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2014	Association sportive tae kwon do club Teavatoa	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2014	Association Tennis club de Raiatea	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Vélo club de Tahiti et des îles	239 538
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association badminton université club de Polynésie française	319 384
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association club des	319 384
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015		319 384
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive du Collège de Mahina	319 384
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive du collège de Punaauia	319 384
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	District de football de Ua Pou	319 384
		Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son	Association sportive du Collège de Taiohae	319 384

	activité générale pour l'année 2015	
	Subvention de fonctionnement dans Association sportive le cadre du financement de son heelani va'a no activité générale pour l'année 2015 Punaauia	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Association Faa'a va'a	239 538
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 Hititoa	239 538
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Nuuroa activité générale pour l'année 2015 pêche	239 538
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 paddling connection	239 538
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association piroguiers activité générale pour l'année 2015 de Taiarapu-Pueu	239 538
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association rotui tae activité générale pour l'année 2015 kwon do club	239 538
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association taapuna activité générale pour l'année 2015 motors sports	239 538
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association tahiti activité générale pour l'année 2015 wind surf	239 538
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son association sportive activité générale pour l'année 2015 Hoaaki	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 Ihilani va'a	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association judo club activité générale pour l'année 2015 de taravao	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association les vieilles activité générale pour l'année 2015 pompes de tahiti	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association culturelle activité générale pour l'année 2015 et sportive Mahitoa	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association mata are activité générale pour l'année 2015 va'a	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association maupiti activité générale pour l'année 2015 basket	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association patia fa activité générale pour l'année 2015 tamariki faaite	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Association Pirae va'a	319 384
	Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Association Puurauti	319 384

Prise on charge particulor fairs like  a Torganization de la signa tabili il  2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'inneté 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement du son Association Te hu'a activité générale pour l'inneté 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement du son Association sportive activité générale pour l'inneté 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement du son Association sportive activité générale pour l'inneté 2013  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'inneté 2013  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement dans le cadre du financement dans activité générale pour l'inneté 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement dans le cadre du finance					11
activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'a			à l'organisation de la saga tahiti iti	Ecole de voile de Arue	490 000
le cadre de financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 subvertion de fonctionnement dans le cadre du financement de			le cadre du financement de son	•	159 692
le cadre du financement dans le cadre du l'inancement dans le cadre du l'inancement dans le cadre du financement de son descotation team le cadre du financement de son descotation de fonctionnement dans le cadre du financement de son descotation de fonctionnement dans le cadre du financement de son descotation de fonctionnement dans le cadre du financement de son descotation de fonctionnement dans le cadre du financement de son descotation sportive activité générale pour l'année 2015 subvention de fonctionnement dans le cadre du financement dans le cadre du financement de son descotation de fonctionnement dans le cadre du financement de son descotation de fonctionnement dans le cadre du financement de son descotation de fonctionnement dans le cadre du financement de son descotation de fonctionnement dans le cadre du financement de son descotation sportive activité générale pour l'année 2015 subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son descotation sportive activité générale pour l'année 2015 subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 201			le cadre du financement de son		159 692
le cadré du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadré du financement dans le cadré du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadrée du financement dans le cadrée du			le cadre du financement de son		159 692
le cadre du financement de son Association Team activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans Association team le cadre du financement de son riders presqu'iles activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association escrime activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015			le cadre du financement de son		159 692
le cadre du financement dans le cadre du fina			le cadre du financement de son		159 692
le cadre du financement de son Association Tefana activité générale pour l'année 2015 chasse sous-marine 199 615  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 Taravao athlétic club 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015			le cadre du financement de son	riders presqu'iles	199 615
le cadre du financement dans le cadre du fina			le cadre du financement de son		199 615
le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cad			le cadre du financement de son	•	399 230
le cadre du financement de son Association escrime activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Moturui 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Tamarii activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015  Tatakoto 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association USEP activité générale pour l'année 2015  Tatakoto 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea activité générale pour l'année 2015			le cadre du financement de son	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	399 230
le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement da son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement das le cadre du financement das le cadre du financement das le cadre du financement dans le cadre du financement dans le cadre du financement das le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement dans le cadre du financement da son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement da son activité générale pour l'année 2015  Financement du projet coache athlé santé  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement da son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea yacht club  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea yacht club  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea yacht club  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea yacht club  Association rugby club			le cadre du financement de son		399 230
le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Moturui 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Samine 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 raro matai 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 raro matai 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 tamarii te one mahina 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Tatakoto 399 230  Financement du projet coache athlé santé  Fédération d'athlétisme de Polynésie française 490 000  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Association Raiatea activité générale pour l'année 2015 Association Raiatea activité générale pour l'année 2015 Association Raiatea activité générale pour l'année 2015 Association rugby club			le cadre du financement de son		399 230
le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 Samine 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 raro matai 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 tamarii te one mahina 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Tatakoto 399 230  Financement du projet coache athlé santé  Fédération d'athlétisme de Polynésie française 490 000  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Association Raiatea activité générale pour l'année 2015 Association Raiatea yacht club 319 384  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association rugby club			le cadre du financement de son		399 230
le cadre du financement de son Association Tamarii activité générale pour l'année 2015 raro matai 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 tamarii te one mahina 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Tatakoto 399 230  Financement du projet coache athlé santé  Fédération d'athlétisme de Polynésie française 490 000  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Association Raiatea activité générale pour l'année 2015 yacht club 319 384  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association rugby club			le cadre du financement de son	•	399 230
le cadre du financement de son Association sportive activité générale pour l'année 2015 tamarii te one mahina 399 230  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015 Tatakoto 399 230  Financement du projet coache athlé santé Fédération d'athlétisme de Polynésie française 490 000  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea activité générale pour l'année 2015 yacht club 319 384  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association rugby club			le cadre du financement de son		399 230
le cadre du financement de son Association USEP activité générale pour l'année 2015 Tatakoto 399 230  Financement du projet coache athlé santé Fédération d'athlétisme de Polynésie française 490 000  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association Raiatea activité générale pour l'année 2015 yacht club 319 384  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association rugby club			le cadre du financement de son	· ·	399 230
Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement dans le cadre pour l'année 2015 yacht club 319 384  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association rugby club			le cadre du financement de son		399 230
le cadre du financement de son Association Raiatea activité générale pour l'année 2015 yacht club 319 384  Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son Association rugby club				d'athlétisme de	490 000
le cadre du financement de son Association rugby club			le cadre du financement de son		319 384
			le cadre du financement de son	= :	319 384

I	Ī	1 1	ı	1		II.
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association rugby club taravao	319 384
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive du collège de Taaone- Pirae	319 384
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Te pahu a honoura	319 384
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Centre nautique de la baie de Phaeton	399 230
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Comité futsal de Ua Pou	399 230
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	District de Vaka de Ua pou	399 230
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Comité des sports de tubuai	239 538
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association sportive Hanavave	400 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Pekahikura no Makemo	239 538
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association raiatea sailing	239 538
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association raiatea sailing	219 576
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	•	319 384
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération polynésienne d'escrime	490 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Jeunesse sportive polynésienne	390 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Tokohiti	450 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération tahitienne de voile	450 000
				Subvention de fonctionnement dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération tahitienne de natation	450 000
				Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération polynésienne de Judo	450 000
				Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Comité olympique de la Polynésie française	450 000

Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015  Subvention de fonctionnement	Ligue marquisienne de va'a	450 000
complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Association Tefana foot-ball	400 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	polynésienne de	450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération tahitienne de basket-ball	450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération tahitienne de cyclisme	450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015		410 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération tahitienne de surf	450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération tahitienne de triathlon	450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération polynésienne de boxe	410 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015		450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015		450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération tahitienne de hand-ball	450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	polynésienne de lutte	450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération tahitienne de volley ball	450 000
Subvention de fonctionnement complémentaire dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2015	Fédération tahitienne de tennis	400 000
Financement activité générale 2015	Association sportive Ta Ava Rua	239 538
Financement activité générale 2015	Association sportive	399 230

					Tohivea						
	Culture et patrimoine	Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels	ETABPUBLICS	aménagement d'une vitrine située dans le hall de l'aéroport de tahiti	Musée de Tahiti et des îles	592 100					
				Attribution concours financier pour acquistion fourgon type 4*4 pour les missions de proximité des agents de la police municipale	Commune de Punaauia	3 632 485					
				Attribution concours financier pour acquisition d'un véhicule pour la police municipale	Commune de Tumaraa	1 972 310					
									Attribution d'un concours financier pour l'aménagement du quai de Vaitape (contrat de projets)	Commune de Bora Bora	2 803 383
				Acquisition d'un bus de transport	Commune de Pirae	8 526 531					
				Concours financier pour l'étude pour la réalisation d'une brigade de police municipale	Commune de Uturoa	3 032 920					
				Attribution d'un concours financier pour l'aménagement du site du Bain Loti	Commune de Papeete	8 100 000					
			COMMUNES	Attribution d'un concours financier pour l'acquisition de deux camions à benne basculante	Commune de Hitia'a o te ra	5 890 000					
		Partenariat avec les collectivités  Partenariat avec les communes		Attribution d'un concours financier pour la construction d'un ossuaire communal.	Commune de Faaa	3 422 240					
Investissement	Dortonoriot			Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'un camion équipé d'une benne basculante de 2,3m3	Commune de Manihi	4 380 530					
Inve	avec les			Attribution d'un concours financier pour l'acquisition de chapiteaux.	Commune de Mahina	1 492 952					
	collectivités			Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'une pelleteuse hydrautlique sur chenilles de 20500 kilos	Commune de Rurutu	8 421 897					
				Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'un tractopelle pour la commune associée de Takapoto	Commune de Takaroa	8 164 550					
							Attribution d'un concours financier pour le plan d'adressage de la ville de Mahina	Commune de Mahina	4 215 000		
							Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'une camionnette à benne bacsulante double cabine	communauté de communes de Hava'i	1 149 731		
				Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'un véhicule d'intervention pour la police municipale	Commune de Ua Pou	1 650 000					
			Attribution d'un concours financier pour l'installation en énergie solaire sur le centre culturel artisanal et agricole communal	Commune de Ua Pou	2 600 000						
				Attibution d'un concours financier pour l'acquisition de 3 véhicules	Commune de Nuku Hiva	4 045 500					
			Attribution d'un concours financier	inva	4 043 300						
				pour la construction du plateau sportif de Hitimahana	Commune de Mahina	8 015 000					

1	I	İ	ĺ	1			II
				Attribution d'un concours financier pour le bétonnage de la servitude UTURAERAE 2	Commune de Uturo	a	6 164 150
				Subvention d'investissement concours financier pour l'acquisition d'une nacelle tractable pour Makemo	Commune Makemo	de	5 767 202
				Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'un bateau de sauvetage règlementaire pour les sapeurs pompiers	Commune Taiarapu est	de	3 347 500
				Acquisition d'un godet broyeur de concassage	Commune de Fa hiva	itu	5 009 534
				Approuvant l'attribution d'un concours financier en faveur de la commune de Papara pour les études de rénovation de l'éclairage public			
				routier.	Commune de Papara	a	2 151 520
				acquisition et pose de compteurs d'eau à paiement	Commune de Uturo	a	7 100 569
				acquisition d'un chariot élévateur pour Pukurao	Commune de Reao		3 365 483
				Attribution d'un concours financier pour le bétonnage de la servitude UTURAERAE 5	Commune de Uturo	a	3 153 887
				acquisition d'un chargeur excavateur	Commune de Rapa		7 977 502
				Approuvant l'attribution d'un concours financier en faveur de la commune de Manihi pour l'acquisition d'chageur excavateur			
				pour Manihi.	Commune de Manih	11	8 986 440
				acquisition d'un tombereau mécanique pour Manihi	Commune de Manih	ni	4 143 150
				acquisition d'une nacelle	Commune Fakarava	de	3 460 321
				Attribution d'un cours financier pour la pose de nouveaux compteurs d'eau - tranche 1	Commune Tumaraa	de	8 559 063
				mise en place de 200 compteurs d'eau à prépaiement	Commune Tumaraa	de	6 986 521
				acquisition d'un camion pour Reao	Commune de Reao		9 898 673
				Attribution d'un concours financier pour l'aménagement du quai de Uturoa	Commune de Uturo	a	2 441 952
				Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'un véhicule de police municipale	Commune de Maup	iti	2 345 000
				Attribtuion d'un concours financier pour l'acquistion d'un chargeur excavateur.	Commune de Hitia'a te ra	a o	5 995 000
				Attribtuion d'un concours financier pour le bétonnage de la route du CET de Hakahau - tranche 1	Commune de Ua Po	u	6 750 000
				acquisition d'un chargeur excavateur	Commune de Pirae		8 612 360
				acsuisition d'un véhicule léger de transport pour Takaroa	Commune de Takaro	oa	2 094 950
				acquisition d'un véhicule double à benne basculante	Commune Punaauia	de	1 845 000
				Attribution pour l'acquisition d'un	Commune	de	1 815 000

	véhicule de type fourgon	Punaauia	
	Attribution pour la rénovation du plateau sportif de Farematie	Commune de Uturoa	5 936 745
	Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'un camion benne de 2 m3	Commune de Mahina	3 000 000
	Attribution d'un concours financier pour la construction d'un centre nautique scolaire sur la terre VAITOTIA	Commune de Huahine	7 150 000
	acquisition d'une chargeuse pelleteuse	Commune de Hiva oa	6 120 699
	Approuvant l'attribution d'un concours financier en faveur de la commune de Taiarapu Est pour l'acquisition d'un vehicule toutterrain pour la police municipale.	Commune de Taiarapu est	2 345 541
	Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'un tracteur de 4 cylindres 72 chevaux	Commune de Rurutu	2 842 310
	Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'un véhicule de service de la police municipale	Commune de Tahuata	3 107 858
	acquisition et la pose de lampadaire destinés à l'éclairage public	Commune de Tumaraa	9 383 302
	acquisition de matériel de traitement de déchets	Commune de Ua Pou	2 043 724
	acquisition d'un véhicule type fourgon de 5m cubes	Commune de Mahina	1 276 000
	Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'un véhicule pour le service hydraulique communal	Commune de Rurutu	1 660 000
	Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'une remorque porte engins	Commune de Rurutu	2 785 480
	acquisition d'un tracto pelle	Commune de Ua huka	5 039 634
	remise en état de cimetière kotonui ds le village de area	Commune de Rapa	4 139 461
	Approuvant l'attribution d'un concours financier en faveur de la commune de Taiarapu Est pour l'acquisition d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes VSAV tout terrain.	Commune de Taiarapu est	7 326 000
	Attribution d'un concours financier pour l'acquisition d'une embarcation de recherche et de secours	Commune de Uturoa	3 288 420
	Attribution d'un concours financier pour l'acquisition et installation d'unités de filtration et de chloration de l'eau	Commune de Ua Pou	3 242 484
	Attribution d'un concours financier pour la création d'une déchetterie	Commune de Nuku Hiva	9 672 834
	Attribution d'un concours financier pour l'acquisition de 6 chapiteaux	Commune de Taputapuatea	1 269 060
	acquisition d'un camion BOM	Commune de Nuku Hiva	4 738 790
	Attribution d'un concours financier pour la construction d'un fare pote'e	Commune de	2 850 000

				à Tehurui  approuvant l'attribution d'un concours financier en faveur de la commune de Takaroa pour les études d'avant projet pour la rénovation et l'extension du réseau de distribution électrique des atolls de Takaroa et Takapoto.	Tumaraa Commune de Takaroa	1 366 368
	Réseaux et équipements structurants	Postes, télécommunications, nouvelles technologies	SOCIETES	Approuvant l'attribution d'une aide financière (SCAN)	SARL Aerotech	500 000
	Urbanisme, habitat et foncier	Habitat	ETABPUBLICS	Subvention d'investissement pour financer l'opération Etudes de définition - Programmation "logement social"	Office polynésien de l'habitat	2 500 000
		Cohésion sociale	ETABPUBLICS	Approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement à l'IIME pour la réalisation de travaux de dérivation électrique sur les sites d'accueil de l'IIME à Taravao et Pirae.	Institut d'insertion médico éducatif	872 767
				acquisition d'un poteau de volley-ball en aluminium	Association Pirae volley club	480 000
			Subvention d'investissement pour le financement de l'acquisition de pirogues	association tahitian paddle	350 000	
	Vie sociale			Subvention d'investissement pour le financemenet de l'acquisition de pirogues	Association Ta'inuna va'a	450 000
		Sports	ASSOCIATION	Attribution subvention investissement pour l'acquisition de matériels d'équipement de jardinage pour l'entretien du stade d'oremu	Association Faa'a rugby Aro	334 416
				Subvention d'investissement pour l'acquistion d'un moteur hors bord YAMAHA pour le bateau de sécurité.	Ecole de voile de Arue	435 000
				Subvention d'investissement pour l'acquisition de 4 pirogues V3	Association manihi va'a	350 000

## 4.RAPPORT ANNUEL DES SOCIETES DANS LESQUELLES LA POLYNESIE DETIENT DES PARTICIPATIONS

### Répartition des participations de la Polynésie française dans les sociétés à la valeur nominale au 31 décembre 2015

NOM	CAPITAL	ACT	ACTION		CIPATION	DE LA
	SOCIAL	nombre	Valeur	POLYI	NESIE FRAI	NCAISE
			nominale	Nb d'actions	%	Montant
AEROPORT DE TAHITI	155 000 000	3 100	50 000	1 519	49,00	75 950 000
AIR TAHITI	2 760 000 000	34 500	80 000	4 713	13,66	377 040 000
AIR TAHITI NUI	1 622 956 875	12 983 655	125	11 012 587	84,82	1 376 573 375
ASSAINISSEMENT EAUX DE TAHITI	178 070 000	35 614	5 000	25 420	71,38	127 100 000
CENTRE PAOFAI	100 000 000	100 000	1 000	51 000	51,00	51 000 000
CODER MARAMA NUI	4 560 720 000	1 140 180	4 000	403 361	35,38	1 613 444 000
ELECTRA	65 400 000	6 540	10 000	1 200	18,35	12 000 000
ELECTRICITE DE TAHITI	5 406 094 500	886 245	6 100	6	0,00	36 600
HUILERIE DE TAHITI	77 041 000	77 041	1 000	77 000	99,95	77 000 000
KAI HOTU RAU	200 000 000	20 000	10 000	9 800	49,00	98 000 000
LABORATOIRE TERRITORIAL DES TRAVAUX PUBLICS DE POLYNESIE	120 000 000	12 000	10 000	6 100	50,83	61 000 000
MEHERIO (*)	198 350 000	19 835	10 000	19 798	99,81	197 980 000
PORT DE PECHE DE PAPEETE	12 720 000	1 272	10 000	300	23,58	3 000 000
SAGEP (***)	155 992 000	9 176	17 000	5 580	60,81	94 860 000
SAS BORA BORA CRUISES (*)	377 325 000	139 750	2 700	10 750	7,69	29 025 000
SDAP (*)	65 000 000	65 000	1 000	11 752	18,08	11 752 000
SOCIETE ABATTAGE DE TAHITI	20 000 000	2 000	10 000	1 020	51,00	10 200 000
SOCREDO	22 000 000 000	440 000	50 000	220 000	50,00	11 000 000 000
SOFIDEP	1 500 000 000	150 000	10 000	126 750	84,50	1 267 500 000
TAHITI NUI RAVA'AI (*)	280 000 000	28 000	10 000	23 597	84,28	235 970 000
TAHITI NUI TELEVISION	550 000 000	275 000	2 000	233 750	85,00	467 500 000
TEP	1 800 000 000	180 000	10 000	91 800	51,00	918 000 000
SEM MAEVA NUI (**)	53 600 000	26 800	2 000	20 800	77,61	41 600 000
SEM TE MAU ITO API	90 360 000	45 180	2 000	30 000	66,40	60 000 000
TOTAL	42 348 629 375					18 206 530 975

#### (\*) = société en liquidation

La SDAP en liquidation judiciaire depuis le 15/07/2013 a soldé ses comptes. L'arrêté des créances est en cours d'être établi.

BORA BORA CRUISES est en liquidation judiciaire depuis le 04/03/2011. L'arrêté des créances a été établi.

Par ordonnance n° 7 du 18 janvier 2016, le Tribunal mixte de commerce de Papeete a arrêté l'état des créances de la société Bora Bora Cruises à la somme de 4 152 957 253 XPF.

La SAEM TAHITI NUI RAVA'AI a été mise en redressement judiciaire par jugement n° 436 du TMC en date du 14/09/2015.

Par jugement n° 576 TMC du 23/11/2015, elle a été placée en liquidation judiciaire. Un représentant des créances a été nommé. Le Payeur, agent comptable du Pays a effectué la déclaration des créances du Pays.

#### (\*\*) = société mise en sommeil

La SEM MAEVA NUI a été mise en sommeil le 15/02/2007

(\*\*\*) = société en gestion extinctive et inscrite au Tribunal Mixte du Commerce (TMC) en ordonnance gracieuse Le Pays a accordé à la SAGEP une avance en compte courant de 100 000 000 XPF en début d'année 2015.

La SA KAI HOTU RAU mise en sommeil le 31/07/2014 et remise en activité le 21 décembre 2015. Le Pays lui a accordé une avance en compte courant de 70 000 000 XPF en début d'année 2016.

#### 4.1 S.A.S. AEROPORT DE TAHITI

#### 4.1.1 Présentation générale de la société

Aéroport de Tahiti (ADT) est une société par actions simplifiées qui a démarré ses activités le 1er avril 2010.

Sur les 47 aérodromes qui existent en Polynésie française, 4 appartiennent à l'Etat et 43 au Pays.

L' ADT gère les 4 plateformes aéroportuaires d'Etat de Tahiti Faa'a, de Rangiroa, de Raiatea et de Bora-Bora.

L'aérodrome de Tahiti Faa'a est géré dans le cadre d'une convention de concession d'une durée de 30 ans aux risques et périls du concessionnaire, selon les dispositions définies dans le cahier des charges applicables aux concessions des aéroports d'Etat approuvé par le décret du 23 février 2007.

Les aérodromes de Bora-Bora, de Raiatea et de Rangiroa sont quant à eux gérés dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire d'une durée de 5 ans, renouvelable une fois.

Elle gère des activités régaliennes, qui sont financées par la Taxe Aéroport , comme prévu par l'arrêté du 30 décembre 2009 relatif aux modalités de déclaration des exploitants d'aérodromes pour l'établissement du tarif passager de la taxe aéroport.

Le capital social d'A.D.T.est de 155 M XPF. Les actionnaires sont le Pays pour 49%, la Caisse des dépôts et Consignations pour 30%, l'Egis projects pour 19% et l'Agence Française de Développement pour 2%. Le capital social initial de 5 M XPF était détenu dans son intégralité par la société l'Egis Projects avant l'augmentation intervenue le 20 juin 2012.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	3 100		155 000 000
(dont part Pays)	1 519	49,00	75 950 000
(dont autres part.)	1 581	51,00	79 050 000
Valeur nominale			50 000

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. BOUISSOU Jean-Christophe et dirigée par un Directeur Général M.DUMAS Eric.

#### 4.1.2 Activité de la société en 2015

#### \*Trafic aéronautique

Le trafic global des 4 plateformes est en hausse en ce qui concerne les passagers (+1,9%) soit (1 756 751 en 2015 contre 1 723 375 en 2014 et 1 698 997 en 2013) alors que le trafic de mouvement est stable soit (32 908 en 2015 contre 32 914 en 2014 et 33 150 en 2013). Si la plateforme de Tahiti-Faa'a est en croissance, une contraction des mouvements est observée dans les îles. Le trafic de fret connaît une légère croissance de (+0,8%), mais seulement sur le segment international, le fret domestique accuse une baisse prononcée sur toutes les plateformes soit (12 902 094 en 2014 contre 11 160 256 en 2013).

La plateforme de Tahiti Faa'a concentre 68% des passagers. Elle est en croissance en 2015. Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis plusieurs années, la croissance porte à la fois sur le trafic international (+1,3%) et sur le trafic domestique (+2,7%). (en légère hausse de 2% par rapport à 2014 et 58% des mouvements totaux (soit 19 122 sur un total de 32 908 contre 18 882 sur un total de 32 913 en 2014) en légère hausse de 1,27% par rapport à 2014.

La plateforme de Bora-Bora accueille 16% des passagers (soit 274 014 contre 270 535 en 2014) et 19% des mouvements (soit 6187 contre 6 234 en 2014) et, celle de Raiatea 12% des passagers (soit 213 723 contre 207 722 en 2014) et 17% des mouvements (soit 6187 contre 6 234 en 2014). Le trafic de Rangiroa s'établit à 4% des passagers (soit 73 909 contre 73 490 en 2014) et 7% des mouvements (soit 2 103 contre 2 243 en 2014) enregistrés par ADT.

A Tahiti Faa'a, le trafic domestique est en hausse cette année (2.7% sur les passagers), qui s'explique par la position d'Air Tahiti qui conserve son leader ship sur le marché en se partageant 52% des passagers transportés.

Le trafic international marque une croissance en 2015 liée à une meilleure fréquentation touristique. La plus forte croissance est enregistrée pour Air New Zealand (+8.5%). Les compagnies Air Tahiti Nui, et Air Tahiti sont en croissance, tandis qu'Air France, Air Calin et Latam sont en retrait.

Dans les îles, le trafic de mouvements est en recul à Raiatea (-1.0%) et à Rangiroa (-6.2%) ainsi que sur Bora Bora (-0.8%). Le trafic de passagers est progresse. A Bora-Bora, il se traduit par une reprise (+1.3%) Sur l'aérodrome de Raiatea, le trafic de passager a fortement augmenté (+2.9%) alors que celui de Rangiroa augmente légèrement (0.6%). Sur Raiatea, Air Tahiti a adapté son offre au marché. Sur Rangiroa, le trafic passager était en diminution depuis plusieurs années. Le trafic charter ne s'est pas concrétisé cette année, son démarrage est reporté en 2016.

#### \*Redevances aéronautiques

Les redevances aéronautiques ont vu leurs tarifs augmenter en 2015 sur l'ensemble des aéroports.

Sur l'aéroport de Tahiti-Faaa, ces augmentations ont été réalisées comme suit :

- redevance passager domestique : +4% à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015 ;
- redevance passager international : +8% à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015 ;
- autres redevances : +1.5% à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

NB: Un passager correspond à un passage. Ex: Un passager qui achète un PPTBOB et qui prend un vol PPTRFPBOB correspond à 1 passager mais il se trouve sur 2 tronçons (PPT RFP et RFP BOB). Un mouvement se définit par une touchée physique de l'avion (une touchée

correspond à une combinaison départ/arrivée). Ex : Sur la rotation PPTRFPBOBPPT, il y a 3 touchées : 1 touchée RFP + 1 touchée BOB + 1 touchée PPT).

Note: RFP =escale de Raiatea / PPT = escale de Tahiti Faa'a / BOB =Escale de BORA BORA

#### 4.1.3 Faits marquants de la société en 2015

Lancement de la campagne des entretiens individuels (Escale Professionnelle Annuelle – EPA) pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Formation des managers évaluateurs. Publication du Document Unique, recensant l'ensemble des risques professionnels de l'entreprise et proposant un plan d'actions pour les atténuer. 1<sup>ère</sup> facturation parking directement dans le système WILIX.

<u>Le 22 avril 2015</u>, signature avec l'ensemble des organisations syndicales représentées dans l'entreprise d'un protocole d'accord sur l'augmentation générale des salaires de base.

<u>Le 9 juin 2015</u>, exercice PSSA complet sur Tahiti Faa'a (Plan de Secours Spécialisé d'Aérodrome). 200 personnes mobilisées pendant 6 heures pour simuler la gestion d'un accident d'avion gros porteur.

<u>Le 22 juin 2015</u>, 1<sup>ère</sup> Commission Consultative Paritaire suite aux entretiens d'évaluation mis en œuvre au trimestre en vue de décider des augmentations individuelles pour 2015.

<u>Le 24 juin 2015</u>, signature d'un protocole d'accord entre ADT et le Ministère de la Défense régissant les interactions opérationnelles et administratives entre le COMAERO et ADT.

<u>Le 25 juin 2015</u>, premier Comité Client Passager réunissant les compagnies aériennes, les services de l'Etat, l'assistant en escale ADT. Présentation des résultats des différentes enquêtes de satisfaction réalisées et définition des actions permettant d'améliorer la qualité de service aux passagers.

Au mois de septembre 2015, début de l'audit à blanc des différents processus composant le SMQ.

Le 13 octobre 2015, début de la vérification fiscale des exercices 2012-2013-2014 par la DICP.

Au mois d'octobre 2015, fin de l'audit à blanc des différents processus composant le SMQ.

<u>Au mois de novembre 2015</u>, lettre d'engagement du Directeur Général pour un système de management et d'amélioration continue. Campagne de sensibilisation de tout le personnel à la politique générale de l'entreprise et à la démarche qualité ISO 9001. Négociation avec les organisations syndicales en vue de l'augmentation générale des salaires 2016. Livraison de la phase II du chantier de l'arrivée internationale. Réception des offres du projet Hall public.

**Du 11 au 17 décembre 2015**, 2<sup>ème</sup> audit blanc du SMQ réalisé par EGIS AIRPORT OPERATION.

#### 4.1.4 Situation financière de la société de 2013 à 2015

#### •Evolution des capitaux propres

Unité : XPF	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres (CP)	907 923 722	1 099 139 754	1 141 837 604	736,67%
dont réserve légale	15 500 000	15 500 000	15 500 000	
dont report à nouveau	445 245 526	706 423 722	897 639 754	
				•
Autres fonds propres	1 150 741 758	1 031 785 191	1 146 673 667	
Provisions pour risques et charges	88 025 859	116 537 887	286 512 552	
		,		-
				T .

292 878,62

354 561,21

368 334,71

#### •Eléments sur la solvabilité

Valeur vénale d'une action

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	141 660 724	547 483 886	237 871 535	-56,55%
Créances	1 305 422 532	1 427 349 862	1 132 464 728	-20,66%
Dettes	1 493 865 586	3 534 067 447	3 102 272 116	-12,22%
dont dettes financières	601 490 016	2 193 285 899	2 037 533 207	-7,10%

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	1 868 102 450	2 000 902 314	2 125 475 539	6,23%
Valeur ajoutée	355 465 008	549 145 050	657 105 982	19,66%
Excédent brut d'exploitation	-1 030 987 893	-896 919 017	-821 807 039	-8,37%
Résultat d'exploitation	488 469 895	430 997 203	200 660 872	-53,44%
Résultat financier	12 687 353	-7 642 710	-43 481 686	468,93%
Résultat courant avant impôts	501 157 248	423 354 493	157 179 186	-62,87%
Résultat exceptionnel	559 546	1 773 102	5 712 784	222,19%
Impôts sur les bénéfices	209 538 598	202 911 563	89 194 120	-56,04%
Résultat de l'exercice	292 178 196	222 216 032	73 697 850	-66,84%
	•		•	
Capacité d'autofinancement	395 755 561	431 338 478	620 372 225	43,82%

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	1 359 587 072	1 402 304 666	1 450 224 351	3,42%
Effectifs	198	200	201	
Coût annuel pour un salarié	6 866 601	7 011 523	7 215 047	

Les capitaux propres progressent entre 2013 et 2015, ils s'établissaient à 907, 923 M XPF en 2013 contre 1 099, 139 Md XPF en 2014 et 1 141, 837 Md XPF en 2015. Leur hausse en 2015 s'explique par le niveau des résultats excédentaires antérieurs et ce malgré une distribution de dividendes entre les différents actionnaires. Les capitaux propres représentent 736,67% du capital social, ce qui est très confortable. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action a fortement progressé, elle passe de 292 878, 62 XPF en 2013, contre 354 561,21 XPF en 2014 et 368 334,71 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 50 000 XPF lors de la constitution de la société. Elle s'est donc fortement valorisée. Les reports à nouveau sont conséquents et en hausse régulière, ils sont notamment constitués d'une partie des résultats nets antérieurs dès lors qu'une distribution des dividendes est validée chaque année lors de l'Assemblée Générale. Ils étaient excédentaires de 445,245 M XPF en 2013 contre 706,423 M XPF en 2014 et 897,639 M XPF en 2015 Le montant de la réserve légale a été maintenu à 15,5 M XPF en 2015 (montant maximum de la dotation).

#### <u>Les subventions en investissement</u> : néant.

<u>Les autres fonds propres</u> sont formés des droits du concédant. Ce poste représente à la fois la contrepartie des immobilisations mises en concession par le concédant –financées par le concédant, donc obtenues à titre gratuit par le concessionnaire et l'obligation de restitution du concessionnaire, à l'issue du contrat de concession. Les droits du concédant prennent en compte la réduction de la valeur de ces immobilisations, l'amortissement de caducité, et le fonds de réserve des îles pour financer des investissements. Ils baissent entre 2013 et 2014 pour croître en 2015 (soit 1, 150 Md en 2013 contre 1,031 Md en 2014 et 1,146 Md en 2015).

<u>Les provisions pour risques et charges</u> sont en hausse entre 2013 et 2015, elles étaient de 88, 025 M XPF en 2013 contre 116, 537 M XPF en 2014 et 286,512 M XPF en 2015. Elles concernent un acompte versé à un fournisseur en redressement judiciaire, un redressement pour l'année 2012 portant sur l'imposition à la patente et au foncier (pénalités et intérêts compris), à une incertitude concernant les dépôts et les cautionnements versés par les occupants du domaine ainsi qu'une provision pour charges « indemnités de départ à la retraite, pour les personnels exerçants des activités non régaliennes à Tahiti Faa'a.

La trésorerie baisse en 2015. Les disponibilités étaient de 141,660 M XPF en 2013 contre 547,483 M XPF en 2014 et 237,871 M XPF en 2015

<u>Les créances</u> baissent en 2015. Elles sont importantes, elles se situaient à 1,305 Md XPF en 2013, contre 1,427 Md XPF en 2014 et 1,132 Md XPF en 2015. Les créances clients et autres créances sont à moins d'un an. Certaines d'entres elles jugées douteuses ont fait l'objet d'une provision en 2015 pour un montant de 6 274 129 XPF. Le taux de provision est de 96%. Les autres créances concernent pour l'essentiel des créances fiscales et sociales (dont un crédit de TVA. lié aux opérations d'investissements réalisées en 2015 pour 27 385 279 XPF°) et des créances diverses.

Le poste des dettes est composé principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des dettes sur immobilisations et des dettes financières. Les dettes qui étaient de 1,493 Md XPF en 2013, augmentent fortement en 2014 à 3,534 Md XPF avant de retomber à 3,102 Md XPF en 2015 soit -12,22%. Les dettes fiscales et sociales sont essentiellement constituées par les charges au personnel, les charges sociales, l'impôt sur les sociétés et les autres impôts et taxes (TVA, CST, IRCM, RAS). Les dettes sur immobilisations concernent dans le cas des marchés à procédure formalisée, le montant de l'acte d'engagement qui est comptabilisé en dettes sur immobilisations avec comme contrepartie une immobilisation en cours. Elles comprennent également des études pour des chantiers 2016. Les dettes financières sont constituées de 4 emprunts sur 10 ans contractés entre 2012 et 2015 pour financer les investissements régaliens sur 4 plateformes et 4 autres emprunts sur 15 ans (avec différé de 3 ans) contractés entre 2014 et 2015 pour financer la réfection de la piste de balisage à Tahiti Faa'a.Au 31/12/2015, le capital restant dû s'élève à 2,014 Md XPF. Ce poste comprend aussi les concours bancaires courants et les dépôts et cautionnements reçus.

La masse salariale a fortement augmenté entre 2013 et 2015. Elle était de 1,359 Md XPF en 2013 contre 1,402 Md XPF en 2014 et 1,450 Md XPF en 2015. L'effectif passe de 198 en 2013, à 200 en 2014 et à 201 personnes en 2015. Une augmentation de l'effectif due à la réinternalisation par ADT sur 2014 -2015 de la fonction informatique qui auparavant était partiellement sous-traitée. Ainsi, un directeur des Systèmes d'information a été recruté en 2014 et un technicien en mai 2015. Un agent clientèle – salons supplémentaire a été embauché en mai 2015, ce qui a engendré une diminution des charges externes. Concernant les départs, un salarié a fait valoir ses droits à la retraite en mars 2015 et le responsable entretien et maintenance quitté la société en fin d'année 2015. Un nouvel accord d'entreprise signé en 2014

relative aux augmentations générale et individuelle permet de mettre fin à un système d'avancement automatique et à la dérive automatique d'environ 3,5% de la masse salariale.

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société augmente entre 2013 et 2015...Il s'élevait à la fin de l'exercice 2013 à 1,868 Md XPF contre 2 Md XPF en 2014 et 2,125 Md XPF en 2015 en hausse par rapport à l'exercice précédent de 6,23%. Cette augmentation s'explique par la diversité des activités proposées par ADT qui comprennent la gestion immobilière (inventaire des surfaces occupées côté piste par Air Tahiti Escale Internationale, formalisation et meilleure facturation de l'occupation des douanes, nouveau comptoir Avis...), les commerces et services (l'activité Duty Free, l'activité de catering, l'activité des boutiques et de la restauration ainsi qu'une nouvelle offre Wifi en partenariat avec l'opérateur VITI).

La valeur ajoutée reste excédentaire entre 2013 et 2015, il s'établit à 355,465 M XPF en 2013 contre 549,145 M XPF en 2014 et 657,105 M XPF en 2015.

L'excédent brut d'exploitation demeure déficitaire entre 2013 et 2015 mais la perte régresse en 2015, il s'établit à -1,030 Md XPF en 2013 contre -896,919 M XPF en 2014 et -821,807 M XPF en 2015 (en baisse de -8,37% par rapport à 2014). Ces déficits s'expliquent par le niveau important du poste des dépenses « charges de personnel » et ce malgré une valeur ajoutée excédentaire

Le résultat d'exploitation reste excédentaire entre 2013 et 2015 (en forte baisse en 2015 de -53,44% par rapport à 2014) .Il s'établit à 488,469 M XPF en 2013 contre 430,997 M XPF en 2014 et 200,660 M XPF en 2015. Le niveau important des produits d'exploitation et des charges d'exploitation faibles permettent d'engendrer un résultat positif.

Le résultat financier baisse considérablement entre 2014 et 2015 pour devenir déficitaire. Il s'explique par une baisse des produits financiers en 2015 alors que les charges financières ont fortement progressé en 2015, il était de 12,687 M XPF en 2013 contre -7,642 XPF en 2014 et – 43,481 XPF en 2015. Le remboursement des nombreux emprunts contractés sur une courte période permettent d'expliquer ces déficits (les intérêts sur emprunts s'élèvent à55 845 470 XPF en 2015).

Le résultat exceptionnel reste excédentaire entre 2013 et 2015. Il concerne des cessions d'immobilisations et des pénalités sur le marché arrivée internationale. Ill était de 559 546 XPF en 2013 contre 1,773 M XPF en 2014 et 5,712 M XPF en 2015(soit une augmentation de 222,19%).

La capacité d'autofinancement reste positive et progresse, elle était de 395,755 M XPF en 2013 contre 431,338 M XPF en 2014 et 620,372 M XPF en 2015. Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 se clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 89 194 120 XPF par un résultat net bénéficiaire de 73,697 M XPF contre 222,216 M XPF en 2014 et 292,178 M XPF en 2013 soit une baisse de -66,84%. Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 a fortement baissé (-56,04%) par rapport à celui de l'exercice précédent de 202 911 563 XPF.

NB: La commune de Faa'a et l'Assemblée de la Polynésie française ont déposé en 2010 des recours contre l'Etat au Tribunal Administratif de Papeete contre l'arrêté interministériel en date du 25 mars 2010 accordant la concession d'exploitation de l'aéroport de Tahiti Faa'a à ADT et la convention de concession. L'affaire est actuellement renvoyée à la Cour Administrative d'Appel de Paris qui devra statuer sur le fond. Par un courrier en date du 5 décembre 2011, l'Etat a garanti à ADT qu'en cas d'annulation de la convention de concession, une indemnité égale à la somme des dépenses utiles à l'Etat sera versée à ADT.

#### 4.2 S.A. AIR TAHITI

#### 4.2.1 Présentation générale de la société

Air Tahiti est une société anonyme, chargée de missions de service public. Elle est avant tout un moteur du développement économique et social des archipels et un leader du développement touristique de la Polynésie.

Elle est née en 1986 à l'occasion de la cession d'Air Polynésie à des actionnaires polynésiens par UTA.

Le capital social de la compagnie aérienne est de 2,760 Md XPF, détenu à 13,66 % par la Polynésie française.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	34 500		2 760 000 000
(dont part Pays)	4 713	13,66	377 040 000
(dont autres part.)	29 787	86,34	2 382 960 000
Valeur nominale			80 000

Air Tahiti exerce son activité de transport aérien domestique, dans le cadre de la « convention pour le développement harmonieux du transport aérien interinsulaire », signée avec le gouvernement du Pays en 1990, normalement échue depuis 2010. Celle-ci a néanmoins été renouvelée à plusieurs reprises au profit de la société par voie d'avenant. C'est sur cette base que la société continue aujourd'hui d'exercer son activité.

A terme, la Polynésie française devrait lancer une procédure de délégation de service public afin de choisir son nouveau prestataire, la SA Air Tahiti devant en principe se porter candidate à l'attribution du contrat.

La S.A. Air Tahiti compte au 31 décembre 2015 un effectif de 1215 salariés en CDI contre 1214 en 2014 réparti comme suit (53 cadres, 113 agents de maîtrise, 79 techniciens supérieurs, 407 employés, 439 ouvriers manœuvres, 69 personnel navigant technique « PNT » et 55 personnel navigant commercial « PNC »). L'effectif comprend également 54 salariés en CDD contre 49 en 2014 soit un effectif total de 1269 salariés contre 1263 en 2014.

#### 4.2.2 Activité de la société en 2014 (données 2015 non disponibles)

Un programme hiver 2013-2014 a été mis en place pour faire face à la poursuite de la baisse du trafic des résidents. L'adéquation de l'offre à la demande pour les programmes de vols été 2014, puis hiver 2014, a eu pour conséquence une nette diminution des heures de vols été 2014, puis hiver 2014 a généré une nette diminution des heures de vols à destination des Tuamotu Nord et Tuamotu Est, respectivement de -8% et de -7%. Ces faisceaux affichent les coefficients de remplissage les plus faibles et la nouvelle réduction du programme à compter de l'hiver 2014, devraient améliorer ces derniers en 2015.

#### \* Les trafics

L'exercice 2014 enregistre une baisse du trafic local (activité Tahiti-Moorea incluse) de -3,4% de passagers payants « résidents » soit -16 000 passagers entre 2013 et 2014.

Une hausse de 1,8% sur le trafic « visiteurs » (+4400 passagers) ne permet pas de limiter autant que nécessaire l'impact de la poursuite de la baisse du trafic « résidents ».

Le trafic total affiche une perte de -1,6% représentant -11 600 passagers.

Si l'on inclut l'activité Tahiti-Moorea, sur la période 2013 à 2014, Air Tahiti a perdu 11 600 passagers (-1.6%) dont -16.000 passagers payants résidents (-3.4%) et + 4 400 passagers visiteurs (+1.8%).

En veillant de façon permanente à l'adéquation des moyens aux besoins quotidiens, au travers de la construction du programme de vols et de sa régulation, Air Tahiti a donc réduit une nouvelle fois son offre de transport avec 402,6 millions de SKO (sièges-kilomètres-Offerts) (-2.6% par rapport à 2013). Par ailleurs, entre 2013 et 2014, Air Tahiti enregistre une baisse significative du nombre de passagers au kilomètre transportés (PKT), celui-ci régressant de 2,4% avec 256,1 millions de PKT en 2014 contre 262,4 millions de PKT en 2013.

#### \* La flotte

Au 31 décembre 2014, la société possède 2 ATR 42-600 (48 sièges), 7 ATR 72-500 (68 sièges), 1 ATR 72-600 (68 sièges). Les 2 ATR 42-500 acquis en 2004 ont été cédés en 2014. Par ailleurs, 1 ATR 42-600, 2 ATR 72-500 et 1 ATR 72-600 ont été acquis au cours de l'année 2014. L'âge moyen de la flotte d'ATR en exploitation est de 5 ans et 10 mois.

#### \* La desserte des lignes déficitaires

En 2014, Air Tahiti a poursuivi les programmes de vols réguliers à destination des 23 îles pour lesquelles ces dessertes sont structurellement déficitaires et notamment à destination de 6 îles inaccessibles aux ATR. En contrepartie du maintien de la desserte régulière de ces 5 îles, le Pays a octroyé à Air Tahiti pour les 12 derniers mois de l'année 2014, une subvention d'exploitation d'un montant de 180 millions deXPF.

- \* La mise en exploitation du nouveau système de gestion comptable et financière d'Air Tahiti et le traitement des billets émis non utilisés
  - •La mise en exploitation du nouveau système de gestion comptable et financière SAP a permis de mettre en place des interfaces automatiques pour le traitement des recettes gérées sous l'application EDGAR. Cette évolution permet d'avoir le reflet exact des traitements EDGAR directement en comptabilité pour les billets émis non utilisés (BENUS).

#### 4.2.3 Faits marquants 2015

• Participation financière du Pays: En 2014, Air Tahiti et le Pays ont mis en œuvre l'application stricte de la convention cadre n° 900970 du 5 octobre 1990. Ainsi, toutes les fréquences supplémentaires au programme minimal de desserte des destinations réalisées en Beechcraft et Twin Otter par Air Tahiti (programme minimal défini par arrêté du conseil des ministres du Pays paru au journal officiel de la Polynésie) ont fait l'objet d'une participation du Pays aux pertes enregistrées sur ces destinations par Air Tahiti à hauteur de 180 M XPF pour l'année pleine 2014. Cette participation financière du Pays a été reconduite en 2015 et comme en 2014, l'ensemble des factures émises en 2015 ont été honorées.

•Redressement de la CPS sur les cotisations patronales et salariales au titre des avantages Comité d'Entreprise, caisses de retraites complémentaires et billets GP: Les avantages en nature soumis à cotisations sont les primes (panier, téléphone, caisse, transport, perte de licence...) et les remboursements complémentaires de frais médicaux. Air Tahiti a provisionné en 2013, rétroactivement sur 2 exercices, le risque de redressement de la CPS sur les cotisations patronales relatives à AGIRC et ARRCO ainsi que sur les billets GP avec réservation sur la base de la différence entre le meilleur tarif public (60% de réduction) et le tarif payé pour un montant de 49 M XPF. En 2014, à la suite d'un contrôle réalisé par la CPS sur les exercices 20121 et 2013, la CPS a signifié à Air Tahiti un redressement à hauteur de 118 708 108 XPF pour les 2 exercices. Le redressement porte sur des régularisations de salaires et principalement sur les cotisations liées aux avantages accordés par le comité d'entreprise, sur les cotisations des caisses complémentaires de retraite CRPN, AGIRC et ARRCO ainsi que sur les cotisations sur les GP (part patronales et salariales). Par mesure de précaution, Air Tahiti a provisionné l'impact sur les cotisations patronales de l'exercice en 2014, à raison de 37 518 266 XPF pour les complémentaires retraite CRPN, AGIRC et ARRCO ainsi que pour les GP (en appliquant les règles utilisées pour le redressement 2012/2013), portant ainsi le montant total de la provision à 156 226 374 XPF répartie en 54 608 407 XPF pour le personnel sol et 101 617 967 XPF pour le personnel navigant.

**Air Tahiti a provisionné en 2015**, 37 518 266 XPF (dont 25 849 865 XPF pour le personnel navigant et 11 668 401 XPF pour le personnel sol aérien et escale internationale) portant le montant total provisionné à193 744 640 XPF.

Au travers d'une action commune avec le MEDEF de Polynésie française et plusieurs sociétés polynésiennes (l'AFB, la FBF, la Brasserie de Tahiti, GAN et TOTAL), Air Tahiti a contesté la loi de Pays LP 2015 18 du 26 novembre 2015, pour raison de discrimination dans le texte sur l'apurement des dettes liées aux retraites complémentaires accordé aux établissements scolaires mais refusé aux autres entreprises. Par ailleurs, Air Tahiti a initié une action en justice concernant les redressements sur la partie retraite complémentaire. Ce dossier est toujours en cours au tribunal.

•Redressement fiscaux sur TVA sur rachat d'aéronefs (levées d'option sur avions défiscalisées): Suite aux levées d'option réalisées par Air Tahiti sur les derniers aéronefs financés par défiscalisation, la Direction des Impôts et des Contributions Publiques (DICP) a notifié à Air Tahiti quatre redressements fiscaux portant sur la TVA pour un montant total de 403 055 761 XPF, intérêts de retard inclus. Ces redressements concernent les aéronefs ATR42 et ATR72 FOIQU (SNC Air Tahiti Bail 2007), FOIQO (SNC Oa Oa Bail 2006) FOIQB (SAS Antin Participation 9) et FOIQV (SNC Girasol). Afin de ne pas perdre la déductibilité de la TVA (avant le 31 décembre de la deuxième année qui suit celle de l'omission), Air Tahiti a payé les redressements des aéronefs dont la levée de l'option d'achat est intervenue en 2012 (FOIQU, FOIQO et FOIQB) mais en conteste le principe au contentieux. Il a été passé en charges exceptionnelles, une provision de 42 049 138 XPF équivalente aux pénalités de retard calculée sur les redressements. La provision passée en 2015 pour un montant de 11 416 123 XPF concerne le montant des pénalités sur les redressements signifiés sur le F-OHJS (SAS Antin Participation 2), F-OIQD (SAS Tuileries Financement 4) et F-OIQR (SNC Anna B). La provision constatée en 2015 est de 53 465 261 XPF. Air Tahiti mène une action en justice contestant la démarche de la Direction des Impôts et des Contributions Publiques (DICP).

#### 4.2.4 Situation financière de la société de 2013 à 2015

•Evolution des capitaux propres

Unité : XPF	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres (CP)	5 347 147 651	5 903 935 981	6 839 853 223	247,82%
dont réserve légale	220 211 799	220 211 799	220 211 799	
dont autres réserves	3 010 803 159	3 010 803 159	3 010 803 159	
dont report à nouveau	-1 051 023 764	-1 079 832 763	-777 289 048	
dont provisions réglementées	278 465 456	532 710 071	702 862 998	
		•	•	-
provisions pour risques et charges	1 433 639 655	1 607 954 153	1 603 255 043	
				-
Valeur vénale d'une action	154 989,79	171 128,58	198 256,62	
nents sur la solvabilité				
	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	647 311 257	703 702 221	1 354 677 243	92,51%
Créances	1 524 075 232	2 537 344 596	2 278 690 881	-10,19%
Dettes	5 571 151 960	7 659 156 660	7 927 505 154	3,50%
dont dettes financières	2 476 139 064	4 447 275 420	3 961 583 870	-10,92%

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	12 557 089 114	12 535 486 730	13 663 104 294	9,00%
Valeur ajoutée	6 394 847 928	6 868 910 235	8 099 361 262	17,91%
Excédent brut d'exploitation	-18 070 110	754 217 864	1 721 186 560	128,21%
Résultat d'exploitation	-139 973 545	7 366 260	675 648 084	9072,20%
Reésultat financier	-18 800 912	-60 026 324	-113 346 826	88,83%
Résultat courant avant impôts	-158 774 457	-52 660 064	562 301 258	-1167,79%
Résultat exceptionnel	133 965 458	359 203 779	442 034 337	23,06%
Impôts sur les bénéfices	4 000 000	4 000 000	238 571 280	5864,28%
Résultat de l'exercice	-28 808 999	302 543 715	765 764 315	153,11%
Capacité d'autofinancement	-47 630 232	528 363 785	1 138 114 218	115,40%
	2013	2014*	2015**	% (N-N-1)
Masse salariale	6 358 429 734	6 239 847 076	6 503 067 806	4,22%
Effectifs	1 220	1 263	1 269	0,48%
Coût annuel pour un salarié	5 211 828	4 940 496	5 124 561	3.73%

Les capitaux propres progressent entre 2013 et 2015, ils s'établissaient à 5, 347 Md XPF en 2013 contre 5, 903 Md XPF en 2014 et 6, 839 Md XPF en 2015. Leur hausse en 2015 s'explique par le niveau conséquent des réserves et des résultats excédentaires antérieurs en 2014, 2015 et ce malgré des reports à nouveaux déficitaires. Les capitaux propres représentent 247,82% du capital social, ce qui est encourageant. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action a fortement progressé, elle passe de 154 989, 79 XPF en 2013, contre 171 128,58 XPF en 2014 et 198 256,62 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 80 000 XPF lors de la constitution de la société. Elle s'est donc fortement valorisée. Aucune distribution de dividendes n'a été effectuée en 2015 sur le résultat net de 2014.Les reports à nouveau sont négatifs et conséquents et en baisse. Ils étaient déficitaires de 1,051 Md XPF en 2013 contre 1,079 Md XPF en 2014 et 777,289 M XPF en 2015 Le montant de la réserve légale a été maintenu à 220, 211 M XPF et celle des autres réserves à 3,010 Md XPF jusqu'en 2015.

Les subventions en investissement : aucune subvention de cette nature n'a été versée par le Pays.

<u>Les provisions réglementées sont en hausse, elles sont constituées d'amortissements dérogatoires soit 278,465 M XPF en 2013 contre 532,710 M XPF en 2014 et 702,862 M XPF en 2015.</u>

Les provisions pour risques et charges sont en forte hausse entre 2013 et 2014 et baissent légèrement en 2015, elles étaient de 1, 433 Md XPF en 2013 contre 1, 607 Md XPF en 2014 et 1,603 Md XPF en 2015. Elles concernent des provisions pour risques (litiges, perte de change et départ à la retraite) et des provisions pour charges (révision générale des moteurs, des hélices, des trains d'atterrissages et des pales des hélices ATR). En matière de provision pour départ à la retraite, tout salarié qui quitte l'entreprise pour faire valoir ses droits à la retraite, avant 60 ans ou à 60 ans, bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite calculée en mois de salaire selon son ancienneté. La provision pour départ à la retraite, au 31 décembre 2015 s'élève à 434 452 657 XPF intègre tout l'effectif ayant au moins 5 années d'ancienneté et tient compte d'un taux de mortalité, d'un taux de turnover et d'une actualisation financière des indemnités (taux d'actualisation AOT à 30 ans).

<u>La trésorerie</u> augmente fortement en 2015. Les disponibilités étaient de 647,311 M XPF en 2013 contre 703,702 M XPF en 2014 et 1 ,354 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 92,51%).

<u>Les créances</u> augmentent en 2014 puis baissent en 2015 de -10,19%. Elles sont importantes, elles se situaient à 1,524 Md XPF en 2013, contre 2,537 Md XPF en 2014 et 2,278 Md XPF en 2015. Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Certaines d'entres elles jugées douteuses ont fait l'objet d'une provision en 2015 pour un montant de 19 047 619 XPF (reliquat à percevoir sur une subvention accordée par le Pays en 2012 d'un montant de 95 M XPF HTVA au titre du désenclavement des îles éloignées).

<u>Le poste des dettes</u>. est composé principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des dettes diverses et des dettes financières. Les dettes sont importantes et en forte hausse entre 2013 et 2015, elles étaient de 5,571 Md XPF en 2013, contre 7,659 Md XPF en 2014 et 7,927 Md XPF en 2015 soit 3,50%. Les dettes fournisseurs sont constituées par les redevances atterrissages avions, le leasing ATR, les achats de marchandises <u>Les dettes fiscales et sociales</u> sont essentiellement constituées par les charges aux personnels (les congés payés, les intéressements, les primes de départ, les charges sociales sur congés payés, la CPS à payer, l'impôt sur les sociétés. <u>Les dettes diverses</u> comprennent notamment les billets émis non utilisés (BENUS) 2014 et 2015 d'un montant de 1,148 Md XPF <u>Les dettes financières</u> sont constituées de 8 emprunts contractés pour financer notamment les ATR 42 et ATR 72. Elles comprennent également un découvert bancaire de 101,216 M XPF et des intérêts sur emprunt de 17, 703 M XPF.

<u>La masse salariale</u> a fortement augmenté en 2015. Elle était de 6,358 Md XPF en 2013 contre 6,239 Md XPF en 2014 et 6,503 Md XPF en 2015.L'effectif passe de 1220 CDI en 2013 à 1 263 (CDD +CDI) en 2014 contre 1269 (CDD +CDI) en 2015.

Le chiffre d'affaires de la société augmente en 2015 après une légère baisse en 2014. Il s'élevait à la fin de l'exercice 2013 à 12,557 Md XPF contre 12,535 Md XPF en 2014 et 13,663 Md XPF en 2015 en hausse par rapport à l'exercice précédent de 9%. Cette augmentation s'explique par la diversité des produits encaissés recettes aériennes (recettes sur les « passages, bagages, fret, poste, charter passages redevances passagers...), recettes prestations, assistance (recettes techniques et assistance escale internationale) et autres recettes d'exploitation (recettes packages, cartes, vedettes, vente à bord...)

La valeur ajoutée reste excédentaire, elle progresse entre 2013 et 2015, elle s'établit à 6,394 Md XPF en 2013 contre 6,868 Md XPF en 2014 et 8,099 Md XPF en 2015.

L'excédent brut d'exploitation déficitaire en 2013 devient excédentaire et progresse fortement en 2015. Il s'établit à -18,070 M XPF en 2013 contre 754,217 M XPF en 2014 et 1,721 Md XPF en 2015 (en hausse de 128,21%). Ces résultats s'expliquent par le niveau important de la valeur ajoutée excédentaire, le maintien du versement de la subvention de fonctionnement par le Pays de 180 M XPF et ce malgré la hausse des charges de personnel de 4,22%.

Le résultat d'exploitation déficitaire en 2013 devient excédentaire et progresse fortement en 2015. Il s'établit à -139,973 M XPF en 2013 contre 7,366 M XPF en 2014 et 675,648 MXPF en 2015 (en hausse de 9072,20% ce qui est considérable). Ces résultats s'expliquent par le niveau important de l'excédent brut d'exploitation, le montant des reprises sur les amortissements et ce malgré le niveau conséquent des dotations aux amortissements « charges obligatoires ».

Le résultat financier se maintient dans le négatif. Il s'explique par une baisse des produits financiers en 2015 alors que les charges financières ont fortement progressé, il était de -18,800 M XPF en 2013 contre -60,026 XPF en 2014 et - 113,346 XPF en 2015. Le remboursement des nombreux emprunts contractés sur une courte période permettent d'expliquer ces déficits (les intérêts sur emprunts s'élèvent à 123,740 M XPF en 2015). En effet, les produits financiers constitués des produits de participation ainsi que les reprises sur provision n'ont pas été suffisants pour couvrir les charges de même nature.

Le résultat exceptionnel reste excédentaire et progresse. Les produits portent notamment sur la cession de l'ATR 72-500 F-OHJS avec une plus-value de 709 494 289 XPF et une reprise sur provision. Les charges concernent la valeur nette comptable des actifs cédés et les amortissements dérogatoires. Il en résulte un solde positif qui était de 133, 965 XPF en 2013 contre 359,203 M XPF en 2014 et 442,034 M XPF en 2015(soit une augmentation de 23,06%).

La capacité d'autofinancement négative en 2013 devient positive et progresse fortement en 2015, elle était de -47,630 M XPF en 2013 contre 528,363 M XPF en 2014 et 1,138 Md XPF en 2015. Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 se clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 238 571 280 XPF par un résultat net bénéficiaire de 765,764 M XPF contre 302,543 M XPF en 2014 et -28,808 M XPF en 2013 soit une hausse de 153,11% par rapport à 2014. Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 a fortement augmenté (soit une hausse de 5864,28% par rapport à celui de 2014) qui était de 4 M XPF montant identique à celui de 2013.

#### 4.2.5 Les perspectives en 2015 (données 2016 non disponibles)

La demande de transport pour 2015 reste malheureusement orientée à la baisse sur le premier trimestre. Exprimée en PKT, elle est de l'ordre de -2,2% et s'écarte donc du budget initial retenu. Si des indications plus favorables semblent marquer le second et le troisième trimestre de l'année 2015, les signes d'une réelle reprise sont encore trop faibles pour penser que la crise que traverse la compagnie est terminée.

Pour pallier la baisse de la fréquentation de ses lignes, Air Tahiti va développer des fonctions marketing et de modernisation de l'approche client par la mise en place d'une plus grande liberté tarifaire telle qu'attendue du cadre juridique dont le Pays envisage la mise en œuvre pour la fin de l'année 2015. Les mesures en cours de mise en place en interne ne pourront cependant pas produire leurs effets avant 2016.

L'engagement du Pays de participer aux lignes structurellement déficitaires qui a été totalement respecté en 2014 a de nouveau été souscrit pour 2015, année qui devrait permettre l'aboutissement de deux dossiers essentiels pour la société : le schéma - directeur des transports aériens et le cadre juridique appelé à organiser l'activité du transport aérien domestique en Polynésie française.

Avec le concours du ministre en charge du transport aérien, la DGFIP a accepté que les dossiers de défiscalisation des deux appareils devant être livrés cette année soient déposés pour être instruits dans l'attente que le schéma - directeur des transports aériens et le cadre juridique en cours leur soient transmis, ces deux documents étant un pré-requis incontournable à tout agrément de défiscalisation. En conséquence, la date de livraison des avions a-t-elle été reportée à septembre 2015 pour le premier et octobre 2015 pour le second.

Enfin, deux éléments conjoncturels positifs devraient contribuer à améliorer les conditions d'exploitation en 2015 désignés comme suit :

- •d'un marché de transport pour 3 années passé avec les Armées pour assurer une liaison régulière Tahiti-Mururoa dans le cadre des travaux de rénovation des équipements de télésurveillance de l'état de l'atoll de Mururoa:
- •de la baisse du prix du carburant qui devrait alléger significativement les charges de la société malgré un cours du dollar défavorable.

#### 4.3 S.A.E.M. AIR TAHITI NUI (A.T.N.)

#### 4.3.1 Présentation générale de la société

Créée en 1996 par la délibération n° 96-159 du 12 décembre 1996, la compagnie aérienne Air Tahiti Nui (A.T.N.), a commencé ses rotations internationales en novembre 1998 vers Los Angeles (Etats Unis) puis Tokyo (Japon).

A.T.N. est une société anonyme d'économie mixte au capital social de 1 622 956 875 XPF détenu à 84.82 % par la Polynésie française.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	12 983 655		1 622 956 875
(dont part Pays)	11 012 587	84,82	1 376 573 375
(dont autres part.)	1 971 068	15,18	246 383 500
Valeur nominale			125

Elle est chargée de l'organisation, de la gestion et de l'exploitation sous quelque forme juridique que ce soit, de services de transports aériens de toute nature et subsidiairement de tous transports maritimes ou terrestres ainsi que de l'exploitation de toute ligne de service public sous convention.

La compagnie au Tiare possède 5 appareils Airbus A 340-300 d'un même standard technique.

Deux avions sont équipés en tri-classe : 6 sièges première, 24 en classe affaire et 264 en classe économique, soit au total 294 sièges avec vidéo individuelle.

- -MSN 395 F-OJTN en location « BORA BORA »;
- -MSN 668 F-OIOV en crédit-bail « NUKU HIVA »;

Trois avions ont été rénovés en 2013 et sont désormais équipés en bi-classe : 32 sièges en classe affaire et 264 en classe économique, soit au total 296 sièges avec vidéo individuelle à la demande :

- -MSN 385 F-OJGF en propriété « MANGAREVA » ;
- -MSN 438 F-OSEA en crédit-bail « RANGIROA » ;
- -MSN 446 F-OSUN en crédit-bail « MOOREA ».

Fin 2015, les effectifs de la compagnie étaient de 724 personnes en nette augmentation par rapport à 2013 (703 personnes), répartis entre le personnel au sol à Tahiti(265), le personnel navigant (392) et les agents des bureaux et escales extérieures(67).

#### 4.3.2 Activité de la société en 2014 (données 2015 non disponibles)

Dans le cadre du programme de vols réguliers, il a été effectué 17 700 heures de vol en 2014 contre 17 400 en 2013 (+1,72%).

La capacité de la flotte a été aussi utilisée dans le cadre d'une activité annexe d'affrètement pour le compte de tiers. Cette activité de vols à la demande a totalisé 1 170 heures de vols contre 1 194 heures de vol en 2013(-2,01%).

Au total la compagnie A.T.N a commercialisé 18 870 heures de vol contre 18 594 en 2013 (+1,48%).

Le réseau commercial d'Air Tahiti Nui s'étend aux villes de Paris, Los Angeles, Tokyo et Auckland.

#### \* Les passagers transportés :

En 2014, sur l'ensemble de son réseau A.T.N. a transporté 459 774 passagers (soit 98 374 passagers résidents et 361 400 passagers embarquant visiteurs) contre 420 800 en 2013, un volume supérieur 9,26% à celui de l'année précédente.

Globalement l'offre A.T.N. en sièges kilomètres offerts (SKO) est en augmentation entre 2013 et 2014 soit 4 344 SKO (millions) en 2014 contre 4 093 en 2013(+6,13%). Les passagers au kilomètre transportés ont également évolué, soit 3 263 PKT (millions) en 2014 contre 3012 en 2013 (+8,33%). D'une manière générale, l'offre est supérieure d'une année à l'autre.

Le taux de remplissage moyen de l'année 2014 est en hausse de 1,5 point pour s'établir à 75,1%. Sur l'année, la moyenne oscille entre 70% en mai et un pic à 81% en septembre.

Air Tahiti Nui assure par conséquent un rôle capital dans la desserte aérienne de la destination Polynésie française et du développement de l'économie polynésienne en transportant la clientèle touristique vers la Polynésie française.

#### 4.3.3 Faits marquants en 2014 (données 2015 non disponibles)

\*Transfert de propriété des aéronefs F-OSEA et F-OSUN;

En date du 28 décembre 2014, les aéronefs A340-300 MSN 438 F-OSEA « RANGIROA » et A 340-300 MSN 446 F-OSUN en crédit-bail « MOOREA » sont sortis de crédit-bail pour être transférés à l'actif immobilisé de la compagnie ;

#### \*Redressement CPS;

En date du 5 janvier 2015, la CPS a notifié à la société Air Tahiti Nui les conclusions d'un contrôle de l'application de la règlementation en matière de cotisations sociales pour les exercices 2012 et 2013. Le montant réclamé suite à ce contrôle s'élève pour ces 2 exercices à 429 464 991 XPF. Suite à cette notification, il a été décidé de retenir comme provision dans les comptes 2014 :

■100% du risque lié au rattrapage de cotisations sociales sur la CRPN (cotisation de retraite du personnel navigant);

■50% du risque lié au rattrapage de cotisations sociales sur les GP (gratuité partielle). (soit un montant de 555 066 045 XPF détaillé comme suit : 182 947 171 XPF pour 2012, 172 349 964 XPF pour 2013 et 199 768 910 XPF pour 2014).

### 4.3.4 Situation financière de la société de 2013 à 2015 (commentaires ATN 2015 non disponibles)

#### •Evolution des capitaux propres

· · ·				
	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres	6 051 909 312	7 928 051 093	12 185 742 549	750,84%
dont réserve légale	0	162 295 688	162 295 688	
dont report à nouveau	-195 713 850	1 319 084 220	2 728 253 649	
dont subvention en investissement	1 137 859 463	938 233 678	760 508 962	
dont provisions réglementées	108 739 466	164 342 074	368 711 234	
provisions pour risques et charges	565 235 747	1 035 149 909	1 310 719 137	
Valeur vénale d'une action	466,12	610,62	938,54	

#### •Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	%
Trésorerie	7 712 311 943	11 601 033 382	14 568 898 995	25,58%
Créances	2 264 975 716	1 913 310 531	2 708 292 367	41,55%
Dettes	15 323 097 926	15 981 430 434	18 500 130 007	15,76%
dont dettes financières	60 803 011	74 307 678	75 780 648	1,98%

### •Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

•	•			
	2013	2014	2015	%
Production de l'exercice	30 453 532 632	33 337 099 432	35 879 844 600	7,63%
Valeur ajoutée	9 684 584 682	11 447 545 144	15 082 778 914	31,76%
Excédent brut d'exploitation	3 459 334 374	4 987 428 636	8 059 545 675	61,60%
Résultat d'exploitation	1 632 344 048	2 131 440 129	4 335 663 234	103,41%
Résultat financier	-689 133 489	2 698 780 140	500 668 402	-81,45%
Résultat courant avant impôts	943 210 559	4 830 220 269	4 836 331 636	0,13%
Résultat exceptionnel	737 883 199	-2 806 055 311	745 843 798	-126,58%
Impôts sur les bénéfices	4 000 000	4 000 000	740 132 893	18403,32%
Résultat de l'exercice	1 677 093 758	2 020 164 958	4 842 042 541	139,69%
Capacité d'autofinancement	2 607 156 385	5 739 187 507	7 115 046 832	23,97%

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	6 191 294 172	6 419 617 850	6 919 544 254	7,79%
Effectifs	703	724	728	0,55%
Coût annuel pour un salarié	8 806 962	8 866 875	9 504 868	7,20%

Les capitaux propres progressent entre 2013 et 2015, ils s'établissaient à 6, 051 Md XPF en 2013 contre 7, 928 Md XPF en 2014 et 12, 185 Md XPF en 2015. Leur hausse en 2015 s'explique par le niveau conséquent des reports à nouveaux excédentaires et le bénéfice important obtenu sur 2015. Les capitaux propres représentent 750,84% du capital social, ce qui est très confortable. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action a fortement progressé, elle passe de 466, 12 XPF en 2013 contre 610,62 XPF en 2014 et 938,54 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale qui était de 10 000 XPF lors de la constitution du capital de la société, est actuellement de 125 XPF. Elle s'est donc fortement valorisée. Les reports à nouveau sont positifs et ont fortement augmenté en 2015. Ils étaient déficitaires de 195,713 M XPF en 2013 contre 1,319 Md XPF en 2014 et 2,728 M XPF en 2015 Le montant de la réserve légale a été maintenu comme en 2014 à 162, 295 M XPF.

<u>Les subventions en investissement</u> constituées essentiellement par les subventions versées par le Pays baissent. Elles étaient de 1,137 Md XPF en 2013 contre 938,233 M XPF en 2014 et 760,508 M XPF en 2015.

<u>Les provisions réglementées sont en hausse, elles étaient de 108,739 M XPF en 2013 contre 164,342 M XPF en 2014 et 368,711 M XPF en 2015.</u>

<u>Les provisions pour risques et charges</u> sont en forte hausse, elles étaient de 565, 235 M XPF en 2013 contre 1, 035 Md XPF en 2014 et 1,310 Md XPF en 2015.

<u>La trésorerie</u> augmente fortement en 2015. Les disponibilités étaient de 7,712 Md XPF en 2013 contre 11,601 Md XPF en 2014 et 14 ,568 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 25,58%).

<u>Les créances</u> baissent en 2014 puis augmentent en 2015 de 41,55%. Elles sont importantes, elles se situaient à 2,264Md XPF en 2013 contre 1,913 Md XPF en 2014 et 2,708 Md XPF en 2015. Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Certaines d'entres elles jugées douteuses ont fait l'objet d'une provision en 2015.

<u>Le poste des dettes</u>. est composé principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des dettes sur immobilisation, des autres dettes et des dettes financières. Les dettes sont importantes et en forte hausse en 2015, elles étaient de 15,323 Md XPF en 2013, contre 15,981 Md XPF en 2014 et 18,500 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 15,76%). <u>Les dettes financières</u> sont constituées par des emprunts contractés auprès des institutions financières.

<u>La masse salariale</u> a fortement augmenté en 2015. Elle était de 6,191 Md XPF en 2013 contre 6,419 Md XPF en 2014 et 6,919 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 7,79%). L'effectif passe de 703 en 2013 à 724 en 2014 contre 728 personnes en 2015.

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société poursuit sa progression entre 2013 et 2015. Il s'élevait à la fin de l'exercice 2013 à 30,453 Md XPF contre 33,337 Md XPF en 2014 et 35,879 Md XPF en 2015 en hausse par rapport à l'exercice précédent de 7,63%.

La valeur ajoutée reste excédentaire, elle progresse entre 2013 et 2015, elle s'établit à 9,684 Md XPF en 2013 contre 11,447 Md XPF en 2014 et 15,082 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 31,76%).

L'excédent brut d'exploitation progresse fortement en 2015. Il s'établit à 3,459 Md XPF en 2013 contre 4,987 Md XPF en 2014 et 8,059 Md XPF en 2015 (en hausse de 61,60%). Ces résultats s'expliquent par le niveau important de la valeur ajoutée excédentaire et ce malgré la hausse des impôts et taxes (+153,61%) ainsi que des charges de personnel (+7,79%).

Le résultat d'exploitation poursuit sa progression. Il s'établit à 1,632 Md XPF en 2013 contre 2,131 Md XPF en 2014 et 4,335 Md XPF en 2015 (en hausse de 103,41% ce qui est considérable). Ces résultats s'expliquent par le niveau important de l'excédent brut d'exploitation, le montant des reprises sur les amortissements et ce malgré le niveau conséquent des dotations aux amortissements « charges obligatoires » et des autres charges.

Le résultat financier qui était négatif en 2013 devient ensuite positif. Il s'explique par le niveau des produits financiers en 2015 qui reste supérieur à celui des charges financières. Il était de -689,133 M XPF en 2013 contre 2,698 Md XPF en 2014 et 500,668 M XPF en 2015.

Le résultat exceptionnel qui était excédentaire en 2013, se dégrade en 2014 (déficit) pour s'améliorer en 2015. Il était de 737, 883 XPF en 2013 contre -2,806 Md XPF en 2014 (déficit) et 745,843 M XPF en 2015 (soit une variation de -126,58%).

La capacité d'autofinancement reste positive et progresse fortement en 2015, elle était de -2,607 Md XPF en 2013 contre 5,739 Md XPF en 2014 et 7,115 Md XPF en 2015(soit une hausse de 23,97%). Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 740 132 893 XPF par un résultat net bénéficiaire de 4 842 042 541 XPF contre 2 020 164 958 XPF en 2014 et -1 677 093 758 XPF en 2013 (soit une hausse de 139,69% par rapport à 2014). Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 a fortement augmenté (soit une hausse de 18403,32% par rapport à celui de 2014) qui était de 4 M XPF montant identique à celui de 2013.

### 4.4 S.E.M. ASSAINISSEMENT DES EAUX DE TAHITI

## 4.4.1 Présentation générale de la société

La société d'économie mixte Assainissement des eaux de Tahiti, créée par délibération n° 98-7 APF du 3 février 1998, est chargée de la réalisation et de l'exploitation de réseaux d'assainissement, comportant la collecte, le traitement et le rejet des eaux usées domestiques ou industrielles.

Son capital social s'élève à 178 MXPF, dont 71,38 % est détenu par le Pays.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	35 614		178 070 000
(dont part Pays)	25 420	71,38	127 100 000
(dont autres part.)	10 194	28,62	50 970 000
Valeur nominale		_	5 000

En 2015, l'équipe en poste à la station d'épuration est composée de quatre personnes à plein temps et bénéficie des compétences et des services de la société Polynésienne de l'Eau et de l'Assainissement (S.P.E.A.).

### 4.4.2 Activité de la société en 2014 (données 2015 non disponibles)

Depuis sa création, l'activité de la société est liée exclusivement à la gestion du service d'assainissement des eaux usées de la commune de Punaauia, concédée par la Polynésie française pour une durée de 20 ans par convention n°02-0439 du 13 mars 2002.

En 2013, il faut noter la réception des travaux de raccordement réalisés dans le cadre du marché européen n°12-1087. Ce programme a conduit à la mise en service d'un poste de refoulement supplémentaire « R » et au raccordement de 250 abonnés localisés entre le restaurant COCO'S et la Pointe des Pêcheurs. Le montant des ouvrages remis à la SEM AET pour exploitation en 2013 s'élève à 511 740 775XPF.

Fin 2013, la S.E.M. Assainissement des eaux de Tahiti assurait l'exploitation de 18 postes de refoulement et 4 postes intermédiaires.

L'exercice 2014 a été caractérisé par :

la régularisation de l'affectation des ouvrages d'assainissement des eaux usées sis dans la commune de Punaauia ainsi que des parcelles domaniales afférentes au profit de la SEM AET, par arrêté n° 1968/CM du 19 décembre 2014.

La valeur vénale totale des biens affectés est estimée à 2 945 426 713XPF répartie comme suit :

-pour le foncier à 95 560 000XPF soit une valeur moyenne de 20 000XPF le m² pour une superficie totale de 4 778 m² - pour les constructions et les équipements à 2 849 866 713XPFen prenant également en considération le stock de matériels de secours et le reliquat de pièces du marché de travaux n°6 -0048.

Au 31 décembre 2014, on enregistre 1297 abonnés contre 1 267 abonnés en 2013, soit 30 abonnements supplémentaires par rapport à 2013. Cela correspond à 4 700 ménages raccordés au tout à l'égout.

1 353 186 m³ ont été collectés et traités à la station d'épuration de Matatia contre 1 349 194 m³ en 2013. Ce sont ainsi 3992 m³ en plus qu'en 2013. Cette hausse significative de +0,3% des volumes entre 2014 et 2013 s'explique par le changement d'assiette de facturation. En effet, l'assiette de facturation de la redevance d'assainissement repose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 sur le volume d'eaux usées relevé au débitmètre général du client. Si le client n'a pas la possibilité d'installer ces équipements mais qu'il dispose d'un compteur d'alimentation en eau, il sera facturé 70 % de la consommation en eau relevée au compteur. Dans le cas où le client ne serait équipé d'aucun dispositif de comptage, l'assiette de facturation de la redevance d'assainissement repose sur le volume estimé par le Service d'assainissement. Par ailleurs, les volumes facturées au compteur sont en diminution et peut s'expliquer par une meilleure maîtrise par les usagers de leur consommation d'eau.

Enfin, l'étude Safege relative à la capacité hydraulique des ouvrages de collecte des eaux usées de Punaauia démontre de l'incapacité d'accorder de nouvelles autorisations de raccordements à tout nouveau projet d'envergure compte tenu de la vétusté et de la dimension des ouvrages existants.

Fort de ce constat, la société a commencé à mettre en place un programme de travaux qui optimiserait les infrastructures. Pour ce faire, elle a notamment sollicité du Pays une subvention d'investissement à hauteur de 200 MXPF.

Pour 2009, la société a bénéficié d'une avance en compte courant de 219 millions validé par arrêté n° 2160/CM du 23 novembre 2009 puis formalisée par convention n° 124/PR du 8 janvier 2010 pour être rémunérée au taux annuel de 3,79% l'an. Celle-ci est exigible depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012. A la demande de la société, l'avance s'est transformée en prêt par arrêté n° 637/CM du 06 mai 2013. Cependant, la convention définissant les modalités de remboursement du prêt n'a toujours pas été signée alors que la première échéance en capital interviendra le 1<sup>er</sup> mars 2017 et la dernière le 1<sup>er</sup> février 2027. Une décision doit être prise courant 2016 concernant ce dossier.

## 4.4.3 Les faits marquants en 2014 (données 2015 non disponibles)

Modification des modalités de facturation

Conformément aux termes de l'avenant n° 6215 approuvé par arrêté du conseil des ministres du 23 novembre 2012, de nouvelles conditions tarifaires seront appliquées à compter du 1er janvier 2013. Le calcul de la redevance reposera désormais sur le volume d'eaux usées déversées au réseau et relevé au débitmètre. Ces tarifs seront révisés chaque année au 1er janvier. Tous les abonnés ne disposant

pas de débitmètre l'assiette de facturation reposera sur un taux de 70 % de la consommation d'eau mesurée au compteur général d'alimentation.

Une proposition d'application d'une nouvelle grille à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 basée sur :

- •Une redevance des ménages établie sur la base du forfait de 84m3 d'eau usée rejetée par trimestre identique à l'ancienne grille, soit 11.300 xpf TTC/trimestre ;
- •Une augmentation du tarif de la tranche 1 de l'ordre de 44% induisant une augmentation de la redevance de 40% pour les lotissements et les résidences dont l'assiette de facturation est assise sur les débits mesurés au compteur d'entrée ;
- •En revanche, une réduction d'environ 14% de la redevance des ménages qui bénéficiaient du forfait et qui passeraient à la facturation sur la base de leur consommation réelle ;
- •Une hausse des redevances des gros consommateurs tels que les hôtels, comprise entre 2% et 4%.

### 4.4.4 Situation financière de la société de 2013 à 2015 (commentaires SEM AET 2015 non disponibles)

•Evolution des capitaux propres

Unité : XPF	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres (CP)	-524 484 632	-552 873 979	-580 445 967	-325,97%
dont report à nouveau	-682 970 229	-702 554 632	-730 943 979	
	2 020 002 457	2.002.400.007	4 002 200 445	Ī
Droits des tiers et des concédants	2 039 902 167	2 062 186 037	1 992 399 145	
Fonds de caducité	6 657 573	8 466 278	10 274 983	
Fonds pour renouvellement	447 352 217	467 967 931	492 278 332	
Provisions pour risques et charges	22 558 923	34 233 615	46 513 665	
Valeur vénale d'une action	-14 726,92	-15 524,06	-16 298,25	
nents sur la solvabilité	-	-		
	2013	2014	2015	%
Trésorerie	38 675 225	49 862 094	48 811 276	-2,11%
- /				
Créances -	201 192 123	188 167 454	148 746 249	-20,95%
Dettes	346 347 554	339 198 593	292 670 374	-13,72%
dont dettes financières	245 407 530	244 722 000	254 001 859	3,79%
les intermédiaires de gestion, ca	apacité d'autofinan	cement et masse	salariale	
	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	253 165 627	237 036 852	249 752 465	5,36%
Valeur ajoutée	52 261 424	38 300 662	46 707 858	21,95%
Excédent brut d'exploitation	40 205 068	25 066 595	34 444 170	37,41%
Résultat d'exploitation	-9 904 937	-16 981 577	-15 760 678	
Résultat financier	-10 601 706	-10 559 092		-7,19%
Résultat courant avant impôts		10 333 032	-10 913 831	
Résultat exceptionnel	-20 506 643	-27 540 669	-10 913 831 -26 674 509	3,36%
ricourtat enceptionnei	-20 506 643 1 555 173			3,36% -3,15%
Impôts sur les bénéfices	+	-27 540 669	-26 674 509	3,36% -3,15% 6,64%
•	1 555 173	-27 540 669 -256 093	-26 674 509 -273 098	3,36% -3,15% 6,64% 5,37%
Impôts sur les bénéfices Résultat de l'exercice	1 555 173 632 933 -19 584 403	-27 540 669 -256 093 592 585 -28 389 347	-26 674 509 -273 098 624 381 -27 571 988	3,36% -3,15% 6,64% 5,37% -2,88%
Impôts sur les bénéfices	1 555 173 632 933	-27 540 669 -256 093 592 585	-26 674 509 -273 098 624 381	3,36% -3,15% 6,64% 5,37% -2,88%
Impôts sur les bénéfices Résultat de l'exercice	1 555 173 632 933 -19 584 403 30 693 915	-27 540 669 -256 093 592 585 -28 389 347 14 033 981	-26 674 509 -273 098 624 381 -27 571 988 22 632 852	3,36% -3,15% 6,64% 5,37% -2,88% 61,27%
Impôts sur les bénéfices Résultat de l'exercice Capacité d'autofinancement	1 555 173 632 933 -19 584 403 30 693 915	-27 540 669 -256 093 592 585 -28 389 347 14 033 981 2014	-26 674 509 -273 098 624 381 -27 571 988 22 632 852 2015	3,36% -3,15% 6,64% 5,37% -2,88% 61,27%
Impôts sur les bénéfices Résultat de l'exercice Capacité d'autofinancement Masse salariale	1 555 173 632 933 -19 584 403 30 693 915 2013 11 825 728	-27 540 669 -256 093 592 585 -28 389 347 14 033 981	-26 674 509 -273 098 624 381 -27 571 988 22 632 852	3,36% -3,15% 6,64% 5,37% -2,88% 61,27%
Impôts sur les bénéfices Résultat de l'exercice Capacité d'autofinancement	1 555 173 632 933 -19 584 403 30 693 915	-27 540 669 -256 093 592 585 -28 389 347 14 033 981 2014	-26 674 509 -273 098 624 381 -27 571 988 22 632 852 2015	3,36% -3,15% 6,64% 5,37% -2,88% 61,27%

<u>Les capitaux propres</u> se dégradent, ils sont négatifs et régressent entre 2013 et 2015, ils s'établissaient à -524, 484 M XPF en 2013 contre -552, 873 M XPF en 2014 et -580, 445 M XPF en 2015. Leur baisse en 2015 s'explique par le niveau conséquent des reports à nouveaux déficitaires ainsi que les déficits réalisés sur 2014 et 2015. Les capitaux propres représentent -325,97% du capital social, ce qui est alarmant. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action a fortement chuté, elle passe de -14 726,92 XPF en 2013, contre 15 524,06 XPF en 2014 et 16 298,25 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 5 000 XPF lors de la constitution de la société. Elle s'est donc fortement dévalorisée et devenir négative. Les reports à nouveau sont négatifs et conséquents. Ils étaient déficitaires de -682,970 M XPF en 2013 contre -702,554 M XPF en 2014 et 730,943 M XPF en 2015 Aucune réserve n'a été constituée. Au regard des données précitées et en référence aux dispositions de l'article L 225 -248 du code du commerce<sup>i</sup>, il est à craindre dans l'avenir une dissolution anticipée de la

société laquelle pourra être éventuellement éludée si la nouvelle grille tarifaire qui est proposée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 sera effectivement acceptée et appliquée afin de permettra à terme d'assainir la situation financière de la société.

Les subventions en investissement : aucune subvention de cette nature n'a été versée par le Pays.

<u>Les droits des tiers et des concédants</u> progressent entre 2013 et 2014 et baissent en 2015, d'un montant de 2,039 Md XPF en 2013 contre 2,062 Md XPF en 2014 et 1,992 Md XPF en 2015.

Le fonds de caducité progresse, d'un montant de 6,657 M XPF en 2013 contre 8,466 M XPF en 2014 et 10,274 M XPF en 2015.

<u>Le fonds pour renouvellement</u> progresse, d'un montant de 447,352 M XPF en 2013 contre 467,967 M XPF en 2014 et 492,278 M XPF en 2015.

<u>Les provisions pour risques et charges</u> sont en forte hausse en 2015, elles étaient de 22, 558 M XPF en 2013 contre 34233 M XPF en 2014 et 46,513 M XPF en 2015. Elles sont constituées afin de participer au financement du renouvellement des biens en concession dont la durée de vie s'achèverait au-delà du terme de la concession. Ce fonds est calculé sur la base d'un taux de % du chiffre annuel de la société. La provision de 2015 s'élève à 12 280 070 XPF.

<u>La trésorerie</u> augmente fortement en 2014 et baisse légèrement en 2015. Les disponibilités étaient de 38,675 M XPF en 2013 contre 49,862 M XPF en 2014 et 48 ,811 Md XPF en 2015 (soit une baisse de -2,11%).

<u>Les créances</u> baissent. Elles se situaient à 201,192 M XPF en 2013 contre 188,167 M XPF en 2014 et 148,746 M XPF en 2015. Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Certaines d'entres elles jugées douteuses ont fait l'objet d'une provision en 2015. Les autres créances sont constituées principalement par de la TVA déductible.

<u>Le poste des dettes.</u> est composé principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des dettes sur immobilisation, des autres dettes et des dettes financières. Elles diminuent. Elles étaient de 346 ,347 M XPF en 2013, contre 339,198 Md XPF en 2014 et 292,670 M XPF en 2015 (soit une baisse de -13,72%). <u>Les dettes financières</u> sont constituées par des emprunts contractés auprès des établissements de crédits. Les dettes financières diverses sont composées d'une avance en compte courant de 254 M XPF consenti par le Pays en faveur de la société. Conformément à la convention n° 0124 du 10 janvier 2010, cette avance a été rémunérée au taux annuel net de 4,46%.

<u>La masse salariale</u> a baissé en 2015. Elle était de 11,825 M XPF en 2013 contre 12,643 M XPF en 2014 et 11,929 M XPF en 2015 (soit une baisse de -5,65%). L'effectif passe de 2 en 2013 à 4 en 2014 et en 2015.

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société baisse en 2014 pour croître en 2015. Il s'élevait à la fin de l'exercice 2013 à 253,165 M XPF contre 237,036 M XPF en 2014 et 249,752 M XPF en 2015 (soit une hausse de 5,36%).

La valeur ajoutée reste excédentaire, elle progresse entre 2014 et 2015, elle s'établit à 52,261 M XPF en 2013 contre 38,300 M XPF en 2014 et 46,707 M XPF en 2015 (soit une hausse de 21,95%).

L'excédent brut d'exploitation progresse fortement en 2015. Il s'établit à 40,205 M XPF en 2013 contre 25,066 M XPF en 2014 et 34,444 M XPF en 2015 (en hausse de 37,41%). Ces résultats s'expliquent par le niveau important de la valeur ajoutée et ce malgré le niveau des charges de personnel.

Le résultat d'exploitation reste déficitaire. Il s'établit à -9,904 M XPF en 2013 contre -16,981 M XPF en 2014 et -15,760 Md XPF en 2015 (en baisse de -7,19%). Ces résultats s'expliquent par le niveau important des dotations aux amortissements et provisions alors que les reprises sur les amortissements sont dérisoires.

Le résultat financier reste négatif. Il s'explique par l'absence des produits financiers en 2015 et le maintien des charges financières en raison des emprunts contractés. Il était de -10,601 M XPF en 2013 contre -10,559 Md XPF en 2014 et -10,913 M XPF en 2015.

Le résultat exceptionnel qui était excédentaire en 2013, se dégrade en 2014 et 2015 (déficit). Il était de 1,555 XPF en 2013 contre -256 093 XPF en 2014 (déficit) et -273 098 XPF en 2014 (déficit) (soit une variation de 6,64 %).

La capacité d'autofinancement reste positive et progresse en 2015, elle était de 30,693 M XPF en 2013 contre 14,033 M XPF en 2014 et 22,632 M XPF en 2015(soit une hausse de 61,27%). Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 624 381 XPF par un résultat net déficitaire de -27 571 988 XPF contre -28 389 347 XPF en 2014 et -19 584 403 XPF en 2013 (soit une baisse de -2,88% par rapport à 2014). Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 a légèrement augmenté (soit une hausse de 5,37% par rapport à celui de 2014) qui était de 592 585 XPF contre un montant de 632 933 XPF pour celui de 2013.

## 4.4.5 Les perspectives pour 2015 (données 2016 non disponibles)

Plusieurs programmes sont prévus pour 2015 :

- •Programme de lutte contre les eaux parasitaires : il s'agit d'identifier et d'agir contre les intrusions d'eaux pluviales et d'eaux claires dans les bassins.
- •Plan de renouvellement des équipements : la station d'épuration rentrant dans sa 13ème année d'exploitation, il devient impératif de procéder au remplacement de certains équipements.
- •Réhabilitation du poste de refoulement N suite à l'endommagement constaté de la structure de la cuve.

### 4.5 S.A.E.M. CENTRE PAOFAI

## 4.5.1 Présentation générale de la société

La Société Centre Paofai est une société anonyme d'économie mixte créée par délibération n° 99-99 APF du 3 juin 1999.

Elle a pour objet l'acquisition de locaux neufs situés au centre Paofai en vue de leur location.

Le capital social de la S.A.E.M. est de 100 M XPF, 51% des actions étant détenues par le Pays.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	100 000		100 000 000
(dont part Pays)	51 000	51,00	51 000 000
(dont autres part.)	49 000	49,00	49 000 000
Valeur nominale			1 000

La société ne compte aucun salarié mais dispose d'un Président du Conseil d'administration.

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. GALENON Marcel.

#### 4.5.2 Activité de la société en 2015

En 2015, la société a pour activité la location de locaux à usage de bureaux et de parking, situés Boulevard POMARE, Immeuble Paofai – Bâtiment D.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, le locataire unique est le service du tourisme.

## 4.5.3 Situation financière de la société de 2013 à 2015 (données 2015 non disponibles)

•Evolution des capitaux propres

	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres	89 459 566	85 836 225		85,84%
dont réserve légale	0	0		
dont report à nouveau	-8 647 820	-10 540 434		
				-
Valeur vénale d'une action	894,60	858,36		

#### •Eléments sur la solvabilité

Effectifs

Coût annuel pour un salarié

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	58 224 891	59 291 117		
Créances	1 157 537	1 126 780		
Dettes	1 779 000	1 437 350		

•Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	9 547 120	9 547 120		
Valeur ajoutée	4 208 251	3 930 957		
Excédent brut d'exploitation	3 828 667	2 307 966		
Résultat d'exploitation	-2 152 042	-3 668 109		
Résultat financier	312 462	361 613		
Résultat courant avant impôts	-1 839 580	-3 306 496		
Résultat exceptionnel	-3 034	-266 845		
Impôts sur les bénéfices	50 000	50 000		
Résultat de l'exercice	-1 892 614	-3 623 341		
	·	-		-
Capacité d'autofinancement	3 560 095	1 810 334		
	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	0	1 200 000		

Le chiffre d'affaires de la société au 31 décembre 2014 correspond aux loyers perçus en 2014, et s'élève à 9 547 120 XPF qui reste équivalent à celui de 2013, soit une stabilité des recettes perçues sur ces deux années.

0

1 200 000

L'excédent brut d'exploitation reste excédentaire de 2 307 966 XPF contre 3 828 667 XPF en 2013. Il baisse de 39,72 % en raison de la prise en charge de nouvelles dépenses telle que la rémunération du Président du Conseil d'administration dont le montant annuel s'élève à 1 200 000 XPF.

Le résultat d'exploitation reste déficitaire de 3 668 109 XPF contre 2 152 042 XPF en 2013. Le déficit augmente de 70,45 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 13 215 229 XPF en 2014 contre 11 699 162 XPF en 2013, soit une hausse de 12,96 % en forte augmentation par rapport à 2013. Elles comprennent également une provision de 527 537 XPF pour dépréciation de créances dues par le service du tourisme sur des compléments de charges facturés entre 2009 à 2012 « charges locatives, climatisation, parking » par la société Centre Paofai. Ces créances douteuses s'élève à 1 055 074 XPF (montant brut) en 2014. La provision cumulée inscrite au bilan pour un montant similaire de 1 055 074 XPF couvre l'intégralité de ces créances.

Le résultat financier, bien que dérisoire reste excédentaire de 361 613 XPF contre 312 462 XPF en 2013, en nette progression de 15,73 % par rapport à 2013.

Le résultat courant avant impôts reste déficitaire de 3 306 496 XPF contre 1 839 580 XPF en 2013, en forte progression de 79,74% par rapport à 2013.

Le résultat exceptionnel reste déficitaire de 266 845 XPF contre 3 034 XPF en 2013, en forte progression de 86,95 % par rapport à 2013. Il n'est constitué que de charges exceptionnelles dont des dotations aux provisions pour risques « majoration de rappel de cotisation CST » et de l'impôt foncier de 2011 à 2013 « rattrapage » ainsi que des majorations d'impôts.

Le résultat net comptable reste déficitaire de 3 623 341 XPF contre 1 892 614 XPF l'année précédente. Le déficit est en forte augmentation de 91,44 % par rapport à 2013. En effet, les recettes se sont stabilisées alors que les dépenses ont fortement augmenté.

NB : La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés. L'impôt sur les bénéfices dû au titre de 2014 est de 50 000 XPF, qui reste équivalent à celui de 2013.

### 4.6 S.A. CODER MARAMA NUI

# 4.6.1 Présentation générale de la société

Le 31 juillet 1981, la Polynésie française devient actionnaire de la Compagnie de Développement des Energies Renouvelables (CODER) Marama Nui.

Au 31 décembre 2015, le Pays détient 35,38 % du capital social de l'entreprise qui s'élève à 4.560.720.000 F CFP. Cette participation reste inchangée par rapport à l'année précédente.

Notons que 56.36% des parts de la société CODER Marama Nui sont détenues par la SA Electricité de Tahiti.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	1 140 180		4 560 720 000
(dont part Pays)	403 361	35,38	1 613 444 000
(dont autres part.)	736 819	64,62	2 947 276 000
Valeur nominale			4 000

La société CODER Marama Nui a pour objet la création, l'exploitation de toutes installations de production d'énergie électrique et en particulier, l'exploitation sous toutes ses formes des énergies renouvelables.

A ce jour, elle participe de manière non négligeable au développement des énergies renouvelables grâce à son parc de centrales hydroélectriques (13 sur Tahiti dont 7 sur la côte Ouest, 3 sur la côte Est et 3 au cœur de la vallée de la Papenoo), réparti dans 5 vallées de Tahiti et qui représente une puissance totale installée de 46,5 MW.

La société CODER Marama Nui ne dispose pas d'effectif. En effet, ce sont les salariés de la SA E.D.T qui assure les missions de la société CODER Marama Nui dans le cadre de conventions d'assistance et qui facture sous forme de prestations de service ses interventions.

### 4.6.2 Activité de la société en 2015

L'année 2015 est marquée par le pic de El ninő lequel a été accompagné d'une anomalie climatique qui a permis de protéger la société des cyclones ce qui a entraîné une très forte baisse de la pluviométrie à partir de la mi-décembre.

La production d'énergie hydroélectrique s'est établie à 167 GWh, soit 11 GWh au dessus du normatif, moyenne historique des ouvrages depuis leur mise en service. Elle se situe également au-dessus des prévisions 2015 de la société et se maintient par rapport à 2014.

La société CODER Marama Nui contribue également au développement durable, en limitant les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des centrales thermiques et en favorisant une étude de la faune de la vallée de Papenoo (impact des ouvrages hydroélectriques).

La production hydroélectrique a évité le rejet des gaz toxiques suivants (en tonne) :

1.CO2 (dioxyde de carbone): 122 000;

2.SO2 CO2 (dioxyde de souffre): 853;

3.NOx CO2 (oxyde d'azote) : 2 320.

Le cumul de la production d'hydroélectricité a représenté 34% de la production totale livrée au réseau sur l'île de Tahiti. La répartition des ventes et pertes en KWH de l'année est la suivante :

°EDT distribution: 161 973 459 soit 96,82%; °Pertes transport: 5 045 402 soit 3,02%; °Pertes internes: 268 043 soit 0,16%;

Cette année a été marquée par trois ruptures de conduites forcées qui sont survenues, 2 sur la conduite forcée Vaitamanu/Papenoo 2 et 1 sur Faatautia 3 (AB). La bonne maîtrise par les équipes de ce type de réparation a permis de limiter leur impact au maximum. Lors de l'épisode pluvieux du 12 décembre qui a touché la cote Est, la centrale de Papenoo a été noyée par un torrent de boue et d'eau. Les protections ont préservé les machines et après avoir résolu les problèmes d'accès à la centrale, cette dernière a été recouplée au réseau sans dommages autres qu'au bâtiment.

Parmi les travaux importants réalisés par la société cette année, on note la réparation de la conduite forcée de la vidange de Titaaviri 2 en juin. La conduite forcée écrasée par le remblai a été remise en forme à l'aide d'un robot étudié et réalisé en Nouvelle Zélande. A l'issue de cette remise en forme, la zone fragilisée a été renforcée par la mise en place et le soudage d'une série de bagues de renfort.

La centrale de Titaaviri 1A arrivée à mi vie a fait l'objet d'une modernisation électrique et mécanique. La modernisation électrique, dans la suite des dernières modernisations réalisées, consiste au retrait des éléments des éléments obsolètes et à la mise en place du palier numérique aux autres centrales.

Le retrait de la dernière armoire d'automatisme d'ancienne génération et mise en place de l'armoire de secours de conduite de Taravao. Cette opération a généré un gain de place qui a permis la construction d'une salle de conduite anticyclonique et sécuriser l'accès à la salle de conduite par un contrôle d'accès conformément à l'audit de sécurité réalisé en 2015.

La mise en œuvre d'un programme de prévention cyclonique et particulièrement d'anticipation de certains travaux sur les barrages (par exemple la rehausse de crête de Faatautia AB).

Le programme Hydromax d'optimisation du productible des aménagements hydroélectriques a été poursuivi en 2015. Les consultations et divers achats sont en cours. Le planning a été affiné et est validé comme suit :

°Doublement de la conduite forcée Titaaviri : mise en service fin 2016 ;

°Turbine VHL et Maroto: mise en service fin 2017 (dû au délai d'approvisionnement des turbines).

Le programme de réhabilitation des ouvrages :

°Les travaux de réhabilitation de l'ouvrage Titaaviri 2 sont terminés sur la face extérieure et en ava. Il reste à réaliser la zone de réception de la cascade et le pied de l'ouvrage à l'intérieur de l'ouvrage (2 ans de travaux environ) ;

°La réalisation du pied de digue b a été réhabilitée, il nous reste à faire l'étanchéité horizontale issue de digue B.

Les difficultés foncières très présentes en 2012 se résorbent peu à peu. Les opérations d'expropriation de la route traversière de Vaihiria ont été relancées fin 2013 pour se poursuivre sur 2014, une subvention de l'Etat ayant été accordée pour la réalisation des travaux. Les familles expropriées souhaitent une indemnité raisonnable afin de libérer l'accès de cette route traversière Dans la concession de HITIAA, des négociations ont été menées en 2013. Elles devraient permettre à la société de régulariser sa situation foncière. Enfin, à TITAAVIRI, un accord conclu avec les sociétés Tahiti Carrières et Tahiti Agrégats a permis de régulariser l'implantation de la centrale TITAAVIRI 1 ainsi que des pistes et conduites enfouies qui y mènent.

Un redressement fiscal relatif à l'impôt dû au titre de la dernière année d'exonération fiscale (2006) a été opéré sur MARAMA NUI en 2014, à hauteur de 142 M XPF. Après contestation administrative auprès de la DICP, de la commission des impôts et du Président du Pays. Il a été finalement décidé de ne pas porter l'affaire au contentieux, en raison de chances de succès trop limitées.

## 4.6.3 Faits marquants de la société en 2015

La signature le 29 décembre 2015 d'avenants aux cahiers des charges pour chacune des concessions a permis sur les comptes de la société Marama Nui en 2015 :

°La constitution d'un fonds de maintenance des conduites forcées par transfert des provisions déjà constituées en vue du renouvellement des conduites pour 2 007 383 K XPF.

°Le transfert des amortissements de caducité au rattrapage du retard d'amortissement technique des biens non renouvelables pour 2 921 199 KXPF.

### 4.6.4 Situation financière de la société de 2013 à 2015

#### •Evolution des capitaux propres

Unité : XPF	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres (CP)	5 201 692 226	5 270 554 610	5 308 050 607	116,39%
dont réserve légale	298 339 947	300 151 853	311 978 716	
dont autres réserves	238 987 606	118 745 502	118 745 502	
dont report à nouveau	13 006 549	0	698 557	
provisions pour risques et charges	281 715 770	293 022 619	2 114 960 933	
Valeur vénale d'une action	4 562,17	4 622,56	4 655,45	

#### •Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	209 324 797	46 173 658	93 812 665	103,17%
Créances	220 056 468	384 861 700	805 867 552	109,39%
Dettes	749 004 908	393 087 074	328 010 693	-16,56%

## •Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	1 872 741 472	2 067 982 458	2 089 716 106	1,05%
Valeur ajoutée	1 165 429 221	1 447 021 097	1 436 915 317	-0,70%
Excédent brut d'exploitation	1 152 192 852	1 434 143 151	1 423 273 289	-0,76%
Résultat d'exploitation	251 215 172	403 480 307	380 716 250	-5,64%
Résultat financier	-13 040 056	21 752 455	52 473 973	141,23%
Résultat courant avant impôts	238 175 116	425 232 762	433 190 223	1,87%
Résultat exceptionnel	-118 770 132	-74 130 392	-62 879 301	-15,18%
Impôts sur les bénéfices	83 166 860	114 565 115	108 803 090	-5,03%
Résultat de l'exercice	36 238 124	236 537 255	261 507 832	10,56%
Capacité d'autofinancement	967 438 658	1 325 172 029	1 178 903 320	-11,04%

<u>Les capitaux propres</u> augmentent, ils s'établissaient à 5, 201 Md XPF en 2013 contre 5, 270 Md XPF en 2014 et 5, 308 M XPF en 2015. Leur hausse s'explique par le niveau conséquent des réserves et des bénéfices réalisés. Les capitaux propres représentent 116,39% du capital social. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action a progressé par rapport à sa valeur nominale initiale de 4 000 XPF, elle passe de 4 562, 17 XPF en 2013, contre 4 622,56 XPF en 2014 et 4 655,45 XPF en 2015. Elle s'est valorisée. Les reports à nouveau sont faibles en 2015 et inexistants sur 2014. Ils étaient de 13,006 M XPF en 2013 contre 0 M XPF en 2014 et 698 557 XPF en 2015 Le montant de la réserve légale a été augmenté de 298, 339 M XPF en 2013 contre 300,151 en 2014 et 311,978 M XPF en 2015. Les autres réserves ont diminué entre 2013 et 2014, de 238, 987 M XPF en 2013 contre 118,745 M XPF en 2014 et 2015.

<u>Les provisions pour risques et charges</u> sont en forte hausse en 2015, elles sont constituées de l'amortissement de caducité (pour la reconstitution des capitaux investis dans les biens du domaine concédé), de la provision pour renouvellement (pour le renouvellement et le développement des équipements productifs durant toute la concession), de la provision pour fonds de maintenance des conduites forcées (pour le financement des réparations, de l'entretien et remplacement partiel des conduites), de la provision pour remise en état des ouvrages et d'autres provisions (risques juridiques...). Elles étaient de 281, 715 M XPF en 2013 contre 293, 022 M XPF en 2014 et 2,114 Md XPF en 2015.

<u>La trésorerie</u> baisse en 2014 puis s'élève en 2015. Les disponibilités étaient de 209,324 M XPF en 2013 contre 46,173 M XPF en 2014 et 93,812 M XPF en 2015(soit une hausse de 103,17%).

<u>Les créances</u> sont en forte hausse en 2015. Elles se situaient à 220,056 M XPF en 2013, contre 384,861 M XPF en 2014 et 805,867 M XPF en 2015 (soit une hausse de 109,39%). Les créances clients et autres créances sont inscrites à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

<u>Le poste des dettes</u> est composé principalement des dettes fournisseurs, du Pays et des autres dettes. Les dettes baissent, elles étaient de 749,004 M XPF en 2013, contre 393,087 M XPF en 2014 et 328,010 M XPF en 2015 (soit une baisse de -16,56%).

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société poursuit sa progression. Il était à la fin de l'exercice 2013 à 1,872 Md XPF contre 2,067 Md XPF en 2014 et 2,089 M XPF en 2015 (soit une hausse de 1,05%).

La valeur ajoutée reste excédentaire, elle s'établit à 1,165 Md XPF en 2013 contre 1,447 Md XPF en 2014 et 1,436 Md XPF en 2015 (soit une baisse de -0.70%).

L'excédent brut d'exploitation reste excédentaire en 2015 mais en légère baisse par rapport à 2014, elle s'établit à 1,1152 Md XPF en 2013 contre 1,434 Md XPF en 2014 et 1,423 Md XPF en 2015 (soit une baisse de -0,76%).

Le résultat d'exploitation reste excédentaire. Il s'établit à 251,215 M XPF en 2013 contre -403,480 M XPF en 2014 et 380,716 M XPF en 2015 (soit une baisse de -5,64%).

Le résultat financier déficitaire en 2013 s'améliore ensuite. Le niveau des produits financiers est conséquent en 2015. Il était de -13,040 M XPF en 2013 (déficit) contre 21,752 M XPF en 2014 et 52,473 M XPF en 2015.

Le résultat exceptionnel reste déficitaire. Il était de -118,770 M XPF en 2013 contre -74,130 M XPF en 2014 et -62,879 M XPF en 2015. Les produits exceptionnels sont constitués par des reprises de provisions pour dépréciation pour abandon de créances sur défiscalisation et sur redressement, par des produits de cession et des reprises sur d'autres provisions. Les charges exceptionnelles concernent notamment un redressement fiscal, des opérations sur les immobilisations et défiscalisation.

La capacité d'autofinancement reste positive, elle était de 967,438 M XPF en 2013 contre 1,325 Md XPF en 2014 et 1,178 Md XPF en 2015. Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 se clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 108 803 090 XPF par un résultat net excédentaire de 261 507 832 XPF contre 236 537 255 XPF en 2014 et 36 238 124 XPF en 2013 Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 a baissé par rapport à celui de 2014. Il était de 108 830 090 XPF contre 114 565 115 XPF en 2014 et 83 166 860 XPF en 2013.

## 4.6.5 Les perspectives en 2016

La conclusion des accords de fin décembre avec le Pays va permettre à Marama Nui de poursuivre son développement dans de meilleures conditions.

L'année 2016 sera, selon le Pays, l'année du lancement de nouveaux projets hydroélectriques. A la demande du Président du Pays, le CESC s'est saisi de la question et a émis un avis favorable au développement de cette énergie renouvelable. Le Pays devrait lancer en 2016 une étude d'aménagement de la vallée de la Vaiiha permettant d'engager avec les parties prenantes la concertation nécessaire au développement de l'hydroélectricité. Cette étude sera financée par les crédits inscrits au Fonds Exceptionnel d'Investissements.

Marama Nui, acteur référent de l'hydroélectricité, sera amenée à se positionner sur ces développements permettant de réussir la transition énergétique.

#### 4.7 S.A. ELECTRA

### 4.7.1 Présentation générale de la société

La S.A. Electra est une société anonyme au capital social de 65,4 M XPF. Le Pays dispose de 1 200 actions d'une valeur nominale de 10 000XPF, soit 18,35 % du capital social de la société. L'actionnaire majoritaire est la S.A. E.D.T., qui possède 81,53 % du capital.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	6 540		65 400 000
(dont part Pays)	1 200	18,35	12 000 000
(dont autres part.)	5 340	81,65	53 400 000
Valeur nominale			10 000

La S.A. Electra était à sa création chargée, par l'E.D.T., de distribuer l'énergie électrique dans les archipels de la Polynésie française.

Cependant, compte tenu de l'arrêt au 31 décembre 2007 du contrat par lequel E.D.T. confiait à la S.A. Electra la gestion de ses concessions dans les îles, l'activité sociale de la société avait été placée en quasi-sommeil.

En 2008, deux événements majeurs ont permis de relancer l'activité de l'entreprise : la modification de son objet social qui a permis d'ajouter à ses missions « toute action en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques et du développement des énergies renouvelables » et l'arrêté du 25 juin qui fixe les tarifs de rachat de l'électricité d'origine renouvelable, notamment photovoltaïque.

Ainsi, l'exercice 2009 enregistrait un nouveau départ d'activité dans le domaine des énergies renouvelables. En 2010, douze installations de panneaux photovoltaïques étaient mises en service.

La S.A. Electra ne dispose pas d'effectif. En effet, ce sont les salariés de la SA E.D.T qui assure les missions de la société S.A. Electra dans le cadre de conventions d'assistance et qui facture sous forme de prestations de service ses interventions.

### 4.7.2 Activité de la société en 2015

En 2015, les 12 installations photovoltaïques d'ELECTRA, (totalisant 502 kWc) ont produit 641.885 kWh. Un décalage de 7% reste constaté par rapport au productible normatif attendu, ce décalage étant particulièrement sensible à Mataiva. Toutefois, la production de 2015 s'améliore de près de 10% par rapport à celle de 2014, grâce notamment à un bon ensoleillement global.

NB: Le 16 octobre 2013, la S.A. Electra, associée à la SA E.D.T et à la société CODER Marama Nui, a obtenu l'annulation en Conseil d'Etat de l'article LP 10 de la loi de Pays relative aux principes directeurs de la politique énergétique de la Polynésie française, adoptée le 6 décembre 2012. Cet article lui interdisait de fait tout nouveau développement dans son activité de producteur. La loi du Pays promulguée le 23 décembre 2013, ne contient plus cette interdiction.

2014

2015

% CP/C

## 4.7.3 Situation financière de la société de 2013 à 2015

•Evolution des capitaux propres

Unité: XPF

Capitaux propres (CP)		271 124 254	252 075 512	235 171 560	359,59%
dont réserve légale		6 540 000	6 540 000	6 540 000	
dont report à nouveau		193 937 943	199 184 254	180 135 512	
					-
provisions pour risques et	charges	8 878 377	17 476 162	30 696 489	
	•				
Valeur vénale d'une action	1	41 456,31	38 543,66	35 958,95	
Eléments sur la solvabilit	é				
		2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie		26 045 978	9 569 007	6 657 418	-30,43%
	•				
Créances		48 943 968	73 639 277	90 541 828	22,95%
Dettes		23 898 719	24 063 183	24 089 008	0,11%

2013

Soldes intermédiaires de gestion et capacité d'autofinancement

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	32 379 559	23 533 925	25 814 835	9,69%
Valeur ajoutée	-4 903 347	-7 942 523	2 390 874	-130,10%
Excédent brut d'exploitation	-5 682 866	-8 770 555	1 386 503	-115,81%
Résultat d'exploitation	1 428 440	-17 967 161	-18 462 944	2,76%
Résultat financier	663 906	958 544	1 695 437	76,88%
Résultat courant avant impôts	2 092 346	-17 008 617	-16 767 507	-1,42%
Résultat exceptionnel	3 359 368	-1 977 788	1 106	-100,06%
Impôts sur les bénéfices	205 403	62 337	137 551	120,66%
Résultat de l'exercice	5 246 311	-19 048 742	-16 903 952	-11,26%
	_			
Capacité d'autofinancement	-2 790 829	-10 482 140	-6 048 388	-42,30%

Les capitaux propres baissent, ils s'établissaient à 271, 124 M XPF en 2013 contre 252, 075 M XPF en 2014 et 235, 171 M XPF en 2015. Leur baisse s'explique par les déficits réalisés en 2014 et 2015. Les capitaux propres représentent 359,59% du capital social, ce qui est très confortable. Cependant, la valeur vénale de l'action a régressé, mais se situe au dessus de sa valeur nominale. Elle passe de 41 456, 31 XPF en 2013, contre 38 543,66 XPF en 2014 et 35 958,95 XPF en 2015. Les reports à nouveau sont conséquents mais en baisse régulière, ils sont constitués des résultats nets antérieurs. Ils étaient excédentaires de 193,937 M XPF en 2013 contre 199,184 M XPF en 2014 et 180,135 M XPF en 2015 Le montant de la réserve légale a été maintenu à 6,540 M XPF en 2015 (montant maximum de la dotation soit 10% du capital social).

<u>Les provisions pour risques et charges</u> sont en hausse, elles étaient de 8, 878 M XPF en 2013 contre 17, 476 M XPF en 2014 et 30,696 M XPF en 2015. Ce poste comprend une provision pour perte à terminaison d'un montant de 30,696 M XPF concernant les projets photovoltaïques dont l'exploitation présente une marge prévisionnelle négative.

<u>La trésorerie</u> baisse progressivement. Les disponibilités étaient de 26,045 M XPF en 2013 contre 9,569 M XPF en 2014 et 6,657 M XPF en 2015.

<u>Les créances</u> sont en hausse. Elles se situaient à 48,943 M XPF en 2013, contre 76,639 M XPF en 2014 et 90,541 M XPF en 2015. Les créances clients et autres créances sont à moins d'un an. Celles échues depuis plus d'un an font l'objet d'une provision pour leur montant total. Les autres créances concernent pour l'essentiel une avance en compte courant rémunérée à Electra de 81,145 M XPF, des fonds à percevoir pour 8,819 M XPF et d'une avance consentie pour 3,672 M XPF dans le cadre du contrat de gestion.

<u>Le poste des dettes</u> est composé principalement des dettes fournisseurs, du personnel et des autres dettes. Les dettes augmentent légèrement, elles étaient de 23,898 M XPF en 2013, contre 24,063 M XPF en 2014 et 24,089 M XPF en 2015 (soit une hausse de 0,11%).

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société baisse en 2014 pour s'élever en 2015..ll était à la fin de l'exercice 2013 à 32,379 M XPF contre 23,533 M XPF en 2014 et 25,814 M XPF en 2015 (soit une hausse de 9,69%).

La valeur ajoutée devient excédentaire en 2015, elle s'établit à -4,903 M XPF en 2013 (déficit) contre -7,942 M XPF en 2014 (déficit) et 2,390 M XPF en 2015.

L'excédent brut d'exploitation devient excédentaire en 2015, elle s'établit à -5,682 M XPF en 2013 (déficit) contre -8,770 M XPF en 2014 (déficit) et 1,386 M XPF en 2015.

Le résultat d'exploitation excédentaire en 2013 devient déficitaire en 2014 et 2015.reste excédentaire entre 2013 et 2015.ll s'établit à 1,428 M XPF en 2013 contre -17,967 M XPF en 2014 et -18,462 M XPF en 2015.

Le résultat financier reste positif. Il ne comprend que des produits financiers. Il était de 663 906 XPF en 2013 contre 958 544 XPF en 2014 et 1 695 437 XPF en 2015

Le résultat exceptionnel devient excédentaire en 2015 mais reste dérisoire. Il était de 3 359 368 XPF en 2013 contre -1 977 788 XPF en 2014 (déficit) et 1 106 XPF en 2015.

La capacité d'autofinancement reste négative, elle était de -2 790 829 XPF en 2013 contre -10 482 140 XPF XPF en 2014 et -6 048 388 XPF en 2015. Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 se clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 137 551 XPF par un résultat net déficitaire de -16 903 952 M XPF contre -19 048 742 XPF en 2014 (déficit) et 5 246 311 XPF en 2013 (bénéfice) Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 a légèrement augmenté par rapport à celui de 2014. Il était de -137 551 XPF contre 62 337 XPF en 2014 et 205 403 XPF en 2013.

## 4.7.4 Les perspectives en 2016

L'engagement d'ELECTRA dans le domaine des énergies renouvelables s'est matérialisé dans l'exploitation de 12 centrales solaires.

Pour rappel, ELECTRA est la seule société exploitante de fermes solaires, à ne pas avoir obtenu de défiscalisation locale, sans qu'aucun motif n'ait été donné à cette différence de traitement. Pourtant, ses centrales solaires sont majoritairement situées dans les îles où l'alternative au gasoil est la plus pertinente, tant en termes de prix qu'en termes de logistique et de respect de l'environnement.

Pour cette raison, le programme d'investissement d'ELECTRA dans l'énergie photovoltaïque a été stoppé.

Ainsi, l'activité 2016 sera à nouveau réduite, comme en 2015, à la vente de l'énergie produite par les centrales photovoltaïques précédemment construites. Le résultat attendu de ce fait devrait être déficitaire, à -1,5 MXPF.

L'activité de Bureau d'Etudes, ajoutée à l'objet social en 2012, n'a pour l'instant connu aucune application.

Enfin, la Polynésie française a manifesté son intention de quitter le capital de la société. Une étude sur l'éventuelle valeur de rachat de ses parts par un actionnaire à déterminer, sera effectuée.

## 4.8 S.A. ELECTRICITE DE TAHITI (E.D.T.)

### 4.8.1 Présentation générale de la société de la société

La distribution de l'énergie électrique sur l'île de Tahiti a été déléguée depuis le 27 septembre 1960 aux établissements « Martin et fils », devenus S.A. Electricité De Tahiti.

La S.A. E.D.T. est donc une entreprise concessionnaire de service public chargée de la production et de la distribution d'énergie en Polynésie française. Depuis 1987, E.D.T. est une filiale du groupe GDF Suez au travers de son pôle énergie Cofely.

Le capital social de l'entreprise est de 5,4 Md XPF, le Pays détenant 6 actions d'une valeur nominale de 6 100 XPF.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	886 245		5 406 094 500
(dont part Pays)	6	0,01	36 600
(dont autres part.)	886 239	99,99	5 406 057 900
Valeur nominale			6 100

L'effectif de la société est de 501 personnes réparti comme suit (65 cadres, 128 agents de maîtrise et technicien et 308 agents d'exécution) contre 505 personnes en 2014.

## 4.8.2 Activité de la société en 2015

#### °Données sur les ventes d'énergie

Les ventes d'énergie de l'exercice 2015 ont atteint pour Tahiti et les îles 591.3 GWh contre 590.9 GWh en 2014, soit une très légère hausse des ventes en volume, de+0,1% par rapport à l'année 2014.

Cette hausse se répartit de la façon suivante entre Tahiti et les îles :

0.00% dans l'île de Tahiti avec 470.3 GWh vendus,

+0.3% dans les îles avec 121.0 GWh vendus.

Les ventes sur Tahiti représentent 79,5 % des ventes totales d'énergie réalisées par EDT.

La stagnation des ventes d'énergie observée sur Tahiti est le résultat d'un nouveau recul des ventes en Moyenne Tension(MT) qui affichent une diminution de -1,0 % à fin 2015, compensé par une reprise des ventes pour la Basse Tension (BT) à +0,9% sur la période

Les ventes d'énergie sur les îles montrent une légère croissance de 0,31 %. Comme sur Tahiti, cette reprise de la croissance est due aux ventes BT (+0,94 %) alors que les ventes MT sont en recul (-0,47%).

Le nombre de clients a, quant à lui, augmenté de 1,3 % en un an, uniquement porté par une augmentation du nombre de clients en basse tension, le solde de clients en Moyenne tension se révélant négatif après le défaut de plusieurs entreprises.

Ces chiffres des ventes sont le résultat :

- De la poursuite de conditions climatiques favorables en début d'année 2015 en Polynésie française, avec une saison chaude plus marquée que les 2 années précédentes ;
- du retour d'une certaine confiance des ménages et de la légère amélioration de l'économie polynésienne constatée en début d'année 2015 permettant une reprise de la croissance pour les ventes BT ;
- le tout, contrebalancé par un développement toujours soutenu de l'autoconsommation solaire, notamment pour les gros clients de Tahiti, et qui participe à la décroissance des ventes MT sur Tahiti constatée cette année pour -1,0 %

Une attention particulière est toujours consacrée au recouvrement des impayés de certains Grands Comptes comme les communes ainsi que de l'Hôpital, qui connaissent toujours des tensions de trésorerie cette année.

Le prix de vente moyen est en recul, de l'ordre de - 3,5% par rapport à 2014, du fait :

- de l'application sur la majeure partie de l'année 2015 des prix issus de l'avenant 16C du 1<sup>er</sup> Mars 2015, prévoyant une baisse des tarifs de 4,3% en moyenne,
- -de la poursuite de la baisse de la consommation moyenne des clients domestiques dans les plus hautes tranches tarifaires.

## °Données sur la production

Sur l'île de Tahiti, la production connaît une légère croissance de 0,5% par rapport à 2014, insuffisante toutefois pour contredire la tendance à la baisse qui se confirme depuis 2010.

La part des Energies Renouvelables (ENR) est forte en 2015 avec 36 ,7%, comme en 2014, grâce à une bonne hydroélectricité (31,6%) et à la forte croissance du photovoltaïque (5,1%) autoconsommé ou livré au réseau.

Ce fort taux d'énergies renouvelables a permis d'éviter en 2015 la production de 149 000 tonnes de  $CO_2$ . et de réduire l'importation de fuel de 40 000 tonnes.

Hors autoconsommation photovoltaïque, la production d'électricité transitée par les réseaux de Tahiti a été en baisse de -0,1% sur 2014.

La puissance maximale appelée a été de 96.3 MW le 3 décembre 2015, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2010.

Dans les 19 îles, la production dans les 19 îles en concession EDT, soit 20% de la production totale, est en légère hausse de +0,3% sur 2014 et +0,5% avec la production photovoltaïque autoconsommée.

Cette croissance provient de Moorea, Raiatea et des îles Marquises, les autres îles étant stables ou en légère décroissance comme Bora Bora, Rangiroa ou Hao.

La part des énergies renouvelables hors Tahiti a été en 2015 de 4% de la production totale, dont 2,1% venant de l'hydroélectricité des Marquises et 1,9% du photovoltaïque.

L'année 2015, comme 2014, est une très bonne année de production d'hydroélectricité à Tahiti à 168 GWh, au-dessus du productible normatif, grâce à une bonne pluviométrie en novembre/décembre et à une très bonne disponibilité des turbines de Marama Nui et du producteur indépendant CHPP.

La production hydroélectrique est en hausse de 11% aux Marquises du fait d'une bonne pluviométrie.

#### Production photovoltaïque

La croissance des installations photovoltaïques en nombre et en puissance s'est poursuivie en 2015 :

- ■225 installations nouvelles à Tahiti, soit à fin décembre 2015, 1 333 installations raccordées pour 23,2MWc.
- ■23 installations nouvelles dans les îles : 117 installations raccordées pour **2,3MWc**, principalement à Bora Bora, Moorea, Huahine et NukuHiva.

Le maximum de puissance instantanée photovoltaïque en 2015 à Tahiti a été de **15,8 MW** avec des variations rapides de puissance allant jusqu'à 8 MW en quelques minutes, entièrement compensées par la puissance thermique et hydroélectrique disponible immédiatement en permanence (réserve tournante).

#### •Production thermique Tahiti

La production thermique a été en 2015 de 338 GWh comme en 2014, grâce à la bonne production hydroélectrique et l'essor du photovoltaïque. Cette production provient de la centrale de la Punaruu, la centrale de Vairaatoa n'a produit que 4 GWh en secours/écrêtage.

Le volume total d'hydrocarbure consommé a été de 72 millions de litres, comme en 2014, soit une excellente consommation spécifique : 213 ml par kWh produit

#### Avaries sur les alternateurs des groupes Wartsila de la Punaruu

Un protocole transactionnel a été signé entre EDT et WARTSILA en octobre 2015 : une expertise du niveau de vibration des groupes sera réalisée début 2016 par un expert indépendant pour rechercher la cause des avaries survenues aux alternateurs. Tous les groupes sont concernés, notamment le G5P sur l'alternateur duquel des fissures ont été constatées en 2015.

- ■Programme de réduction de l'impact sur l'environnement
  - ■Installation de nouveaux capteurs sur les cheminées des groupes G7P-G8P pour la régulation des équipements de déNOx et un meilleur suivi des émissions gazeuses.
  - ■Amélioration du traitement des boues : nouvelle centrifugeuse et cuves de stockage avec purges, pour réduire la quantité de boues ultimes à éliminer.
    - Production Iles
- ■Production thermique

La production thermique a été en 2015 de 129 GWh, comme en 2013 et 2014, avec un rendement moyen identique de 267 ml/kWh, et une consommation de 34,4 millions de litres de gazole.

### ■Avaries sur les groupes Cummins et FGWilson

Une série d'avaries sur les moteurs des groupes récents FGWilson et Cummins équipant les centrales des îles hors Moorea et Bora Bora, impose de revoir la politique de maintenance des groupes des îles du fait de la plus grande fragilité des nouvelles gammes de moteurs.

#### ■Renouvellement des groupes des îles

Les nouvelles lois de Pays sur la production d'électricité de décembre 2013 imposent une autorisation préalable du gouvernement après avis de la commission de l'énergie pour tout nouveau moyen de production, même en renouvellement de groupes existants.

La position du Pays est que le principe utilisé par EDT de la puissance garantie avec 2 groupes à l'arrêt est trop couteux et aggrave le déficit des îles, compensé par la péréquation tarifaire assurée par la concession Tahiti Nord. Cette option doit encore être débattue.

## Assistance à la commune d'UTUROA

La commune de UTUROA a fait appel en 2015 à EDT pour des moyens de production supplémentaires : location d'un groupe 750 kVA et vente d'un groupe 2 000 kVA d'occasion.

En matière de qualité de fourniture sur Tahiti, le temps moyen de coupure global sur incidents de Tahiti a été, à fin décembre 2015, de 1h 55mn. Il était en 2014 de 1h 44mn.

▶ Production : 18 minutes, (29 mn en 2014), 10 déclenchements de groupe avec incidence clientèle

➤ Transport : 16 minutes, (3 mn en 2014), 21 déclenchements dont 12 avec incidence clientèle

➤ Distribution : 1h21, (1h12mn en 2014), 62 déclenchements avec incidence clientèle.

La qualité de fourniture dans les îles s'est dégradée en 2015 avec un Temps Moyen de Coupure par Client par incident global toutes îles a été de **9h58 minutes** en 2015, contre 6h35 en 2014. Cette valeur élevée est principalement due à des défauts sur les câbles souterrains de Rangiroa et Hao, et sur les réseaux aériens de Tahaa.

Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> mai 2015, un défaut à la centrale de Moorea a entrainé une coupure générale sur l'île de 2h48, affectant aussi fortement l'indicateur global, de par le poids de la concession de Moorea (27% du nombre total d'abonnés). Une succession d'incidents Production sur Bora Bora ont également impacté l'indicateur global.

➤ Production: 3h08 (1h28 en 2014)
➤ Distribution: 6h49 (5h06 en 2014)

Pour ce qui concerne les investissements de la société E.D.T., ils se sont élevés à la somme de 2 244,9 M XPF en 2015 répartis comme suit :

- -investissements privés : 186,39 M XPF. Il s'agit du renouvellement des véhicules, des engins, d'outillages, d'équipement informatique ainsi que le programme d'évolution des progiciels de gestion.
- investissements concédés production : 528,9 M XPF. Les investissements de production 2015 ont principalement porté sur la centrale de Punaruu à Tahiti, notamment en vue d'une amélioration du traitement environnemental des rejets.

Pour les îles, une commande de 11 nouveaux groupes a été faite en début d'année.

- renouvellement des 3 groupes 60 kVA, en attente d'autorisation
- remplacement du container central actuel par un nouveau bâtiment
- Mise en conformité du stockage gazole et aire de dépotage
- MAKATEA: renouvellement de l'onduleur et des batteries de la centrale hybride Solaire/Diesel
- HAO, RURUTU, HIVA OA: renouvellement de 7 groupes prévus si autorisation
  - -investissements concédés distribution : 1 529.7 M CFP. Comme les années précédentes, ces investissements concernent principalement le renouvellement des ouvrages à Tahiti et dans les îles.

### 4.8.3 Faits marquants en 2015

L'année 2015 aura été une année de travail et de discussions constructives avec la vice-présidence, en charge du portefeuille de l'énergie.

Un audit de la Commission de Régulation de l'Energie (C.R.E), commandé par la Pays, a permis d'échanger sur EDT, la TEP, le SECOSUD et le développement de l'hydroélectricité.

La reprise d'un dialogue plus favorable avec l'autorité concédante, a permis :

- -au 01 mars 2015 de signer un avenant provisoire permettant une baisse tarifaire moyenne de 4,3% résultant de la baisse des hydrocarbures ;
- -au 23 décembre 2015 de signer l'avenant 17 EDT qui permet de sécuriser un revenu autorisé sur l'ensemble du périmètre des concessions.

#### L'avenant 17 d'EDT acte :

- -la mise en place d'un revenu autorisé sur les concessions EDT applicable à partir du 1er mars 2016, accompagnée d'une baisse tarifaire moyenne de 5,3% pour l'ensemble des consommateurs d'électricité qui vient s'ajouter à la précédente baisse moyenne de 4,3% consacrée au 1er mars 2015.
- -la mise en place d'une indemnité de fin de concession en contrepartie de la suppression des amortissements de caducité de distribution,
- -la reprise d'actifs de distribution de la TEP
- -la modification de la grille tarifaire.

Pour mémoire, cet avenant 17 a permis de mettre en place la comptabilité analytique dite « appropriée » permettant d'isoler les coûts par métier chez EDT, comptabilité sur laquelle est construite la formule d'indexation du revenu autorisé. Cette disposition répond aux suggestions du rapport de 2012 de la CRE.

Enfin, l'année 2015 a été l'année du lancement du projet d'entreprise « ENGIE 2020 », par lequel l'ensemble du personnel a été sollicité afin de réfléchir et de faire des propositions en vue de l'élaboration d'un plan quinquennal de transformation de l'entreprise. L'objectif est de construire la transformation sur 2 piliers : Performance et Développement afin de réussir la transition énergétique sur le territoire et restaurer une rentabilité satisfaisante de nos activités.

#### 4.8.4 Situation financière de la société de 2013 à 2015

### Evolution des capitaux propres

2013	2014	2015	% CP/C
7 190 351 110	6 795 535 344	7 602 804 506	140,63%
540 609 450	540 609 450	540 609 450	
39 855 073	39 855 073	39 855 073	
10 638 146	6 125 102	214 495	
4 822 845 513	4 664 903 723	4 493 085 982	
38 726 843 927	40 385 462 174	41 171 443 359	
2 188 147 645	2 474 270 467	2 753 718 209	
•	•	•	
8 113,28	7 667,78	8 578,67	
	7 190 351 110 540 609 450 39 855 073 10 638 146 4 822 845 513 38 726 843 927 2 188 147 645	7 190 351 110 6 795 535 344 540 609 450 540 609 450 39 855 073 39 855 073 10 638 146 6 125 102  4 822 845 513 4 664 903 723 38 726 843 927 40 385 462 174 2 188 147 645 2 474 270 467	7 190 351 110 6 795 535 344 7 602 804 506 540 609 450 540 609 450 540 609 450 39 855 073 39 855 073 39 855 073 10 638 146 6 125 102 214 495  4 822 845 513 4 664 903 723 4 493 085 982 38 726 843 927 40 385 462 174 41 171 443 359 2 188 147 645 2 474 270 467 2 753 718 209

#### •Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	83 786 536	51 414 451	876 663 270	1605,09%
	-			
Créances	5 103 630 568	5 498 156 811	4 345 774 074	-20,96%
Dettes	9 084 550 889	9 423 238 080	7 828 234 539	-16,93%
	-		-	
dont dettes financières	1 941 957 716	2 168 880 483	733 611 205	-66,18%

#### •Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	25 361 923 589	24 200 157 710	23 964 241 066	-0,97%
Valeur ajoutée	9 430 270 737	9 761 671 359	9 577 771 140	-1,88%
Excédent brut d'exploitation	4 828 189 860	4 952 725 756	4 824 223 020	-2,59%
Résultat d'exploitation	1 100 096 973	1 062 690 703	1 094 350 502	2,98%
Résultat financier	471 700 531	386 651 573	489 829 237	26,68%
Résultat courant avant impôts	1 571 797 504	1 449 342 276	1 584 179 739	9,30%
Résultat exceptionnel	120 852 327	-413 377 702	385 211 759	-193,19%
Impôts sur les bénéfices	664 948 110	398 565 575	548 812 730	37,70%
Résultat de l'exercice	1 027 701 721	637 398 999	1 420 578 768	122,87%

Capacité d'autofinancement	4 411 067 900	4 320 623 507	4 598 301 356	6,43%
	2013	2014	2015	%
Masse salariale	4 470 097 582	4 655 709 138	4 579 041 727	-1,65%
Effectifs	503	505	501	
Coût annuel pour un salarié	8 886 874	9 219 226	9 139 804	-0,86%

Les capitaux propres baissent en 2014 puis s'élèvent en 2015, ils s'établissaient à 7, 190 Md XPF en 2013 contre 6, 795 Md XPF en 2014 et 7, 602 M XPF en 2015. Leur hausse s'explique par le niveau conséquent des réserves et des bénéfices réalisés. Les capitaux propres représentent 140,63% du capital social. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action a progressé par rapport à sa valeur nominale de 6 100 XPF, elle passe de 8 113, 28 XPF en 2013, contre 7 667,78 XPF en 2014 et 8 578,67 XPF en 2015. Elle s'est valorisée. Les reports à nouveau sont faibles en 2015. Ils étaient de 10,638 M XPF en 2013 contre 6,125 M XPF en 2014 et 214 495 XPF en 2015 Le montant de la réserve légale a été maintenu à 540,609, M XPF entre 2013 et 2015 (montant maximum de la dotation soit 10% du capital social). Les autres réserves ont également été maintenues entre 2013 et 2014 à 39 ,855 M XPF.

Les provisions pour risques et charges sont en forte hausse en 2015 (soit +11,29%), elles sont constituées notamment de la provision pour indemnité de départ à la retraite (soit 689 M XPF), d'une provision pour grosses réparation « révision des groupes thermiques » (soit 445 M XPF), de la provision pour le démantèlement futur de la centrale de la Vairaatoa avec un arrêt estimé en 2020 (soit 446 M XPF), provision pour la remise en état des ouvrages (soit 444 M XPF), provision des risques de changement d'interprétation des textes (soit 420 M XPF), provision pour contentieux (soit 145 M XPF) et provision pour remise des biens en fin de concession (soit 145 M XPF). Elles étaient de 2, 188 Md XPF en 2013 contre 2, 474 Md XPF en 2014 et 2,753 Md XPF en 2015.

<u>La trésorerie</u> augmente fortement en 2015. Les disponibilités étaient de 83,786 M XPF en 2013 contre 51,414 M XPF en 2014 et 876,812 M XPF en 2015(soit une hausse de 1 605,09%).

<u>Les créances</u> diminuent en 2015. Elles se situaient à 5,103 Md XPF en 2013, contre 5,498 Md XPF en 2014 et 4,345 Md XPF en 2015 (soit une baisse de -20,96%). Les créances clients et autres créances sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances douteuses sont provisionnées à hauteur du risque estimé alors que celles échues depuis plus d'un an font l'objet d'une provision pour leur montant total.

<u>Le poste des dettes</u> est composé principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des autres dettes et des dettes financières. Les dettes baissent, elles étaient de 9,084 Md XPF en 2013, contre 9,423 Md XPF en 2014 et 7,828 Md XPF en 2015 (soit une

baisse de -16,93%). Les dettes financières diminuent notamment en 2015, elles se situaient à 1,941 Md XPF en 2013, contre 2,168 Md XPF en 2014 et 733,611 M XPF en 2015 (soit une baisse de -66,18%)

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société diminue. Il était à la fin de l'exercice 2013 à 25,361 Md XPF contre 24,200 Md XPF en 2014 et 23,964 M XPF en 2015 (soit une baisse de -0,97%).

La valeur ajoutée reste excédentaire, elle s'établit à 9,430 Md XPF en 2013 contre 9,761 Md XPF en 2014 et 9,577 Md XPF en 2015 (soit une baisse de -1,88%).

L'excédent brut d'exploitation reste excédentaire en 2015 mais en baisse par rapport à 2014, il s'établit à 4,828 Md XPF en 2013 contre 4,952 Md XPF en 2014 et 4,824 Md XPF en 2015 (soit une baisse de -2,59%).

Le résultat d'exploitation reste excédentaire et augmente en 2015. Il s'établit à 1,100 Md XPF en 2013 contre 1,062 Md XPF en 2014 et 1,094 Md XPF en 2015 (soit une hausse de -2,98%).

Le résultat financier reste excédentaire car le niveau des produits financiers est conséquent en 2015. Il était de 471,700 M XPF en 2013 contre 386,651 M XPF en 2014 et 489,829 M XPF en 2015.

Le résultat exceptionnel déficitaire en 2014 est excédentaire en 2013 et 2015. Il était de 120,852 M XPF en 2013 contre -413,377 M XPF en 2014 (déficit) et 385,211 M XPF en 2015. Les produits exceptionnels sont constitués notamment par des reprises de provisions sur titres de participation (soit 79 M XPF), des reprises nettes de provision et amortissements sur immobilisations concédés (soit 653 M XPF). Les charges exceptionnelles concernent notamment une provision pour dépréciation pour abandon de créances sur opérations de défiscalisation (soit 144 M XPF) et de charges liées aux opérations de cession des immobilisations ainsi que des compléments d'amortissements des biens mis en rebut avant leur fin de vie (soit 177 M XPF)..

La capacité d'autofinancement reste positive, elle était de 4,411 Md XPF en 2013 contre 4,320 Md XPF en 2014 et 4,598 Md XPF en 2015. (soit une hausse de 6,43%) (Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 se clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 548 812 730 XPF par un résultat net excédentaire de 1 420 578 768 XPF contre 637 398 999 XPF en 2014 et 1 027 701 721 XPF en 2013 Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 a augmenté par rapport à celui de 2014. Il était de 548 812 730 XPF contre 398 565 575 XPF en 2014 et 664 948 110 XPF en 2013.

### 4.8.5 Les perspectives en 2016

Au plan de l'activité, malgré la crise et le développement des centrales solaires, les prévisions pour 2016 tablent sur une croissance nulle des volumes vendus.

Le Pays travaille à la mise en place d'une péréquation tarifaire gérée par ses services. Un projet de loi est en préparation et doit permettre de mettre en place un tarif spécifique par concession et par régie qui sera identifié sur la facture des consommateurs, une taxe de péréquation payée par l'ensemble des clients et une aide de péréquation qui sera versée sur la facture des usagers des services publics dont les coûts sont supérieurs au tarif net moyen.

Par ailleurs, le chantier des moyens de production sur Tahiti avec le démantèlement de la centrale de la Vairaatoa, suite à la réalisation de la boucle Nord TEP, la réalisation ou non de nouveaux barrages hydroélectriques, la réalisation éventuelle de grands projets comme le Mahana Beach, posera la question de l'évolution de la centrale de la Punaruu.

Le Pays souhaite qu'EDT sorte à court terme du capital de la TEP. La valorisation des actifs est en cours avec un objectif souhaité de réalisation avant fin 2016. Le Conseil d'Administration sera saisi en cas de réalisation de cette orientation.

Par ailleurs, une valorisation des parts du Pays dans Marama Nui est en cours également afin d'étudier le rachat par EDT des dites parts.

Dans la durée et dans un monde de l'énergie en profonde mutation, l'enjeu d'avenir pour EDT sera la transition énergétique, et la mise en œuvre des nouveaux services et nouvelles technologies nécessaires pour s'y adapter.

### 4.9 S.A. HUILERIE DE TAHITI

### 4.9.1 Présentation générale de la société

La S.A. Huilerie de Tahiti a été créée en 1967, et était alors une entreprise privée.

Aujourd'hui cette société au capital social de 77 M XPF est détenue à 99,95 % par le Pays.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	77 041		77 041 000
(dont part Pays)	77 000	99,95	77 000 000
(dont autres part.)	41	0,05	41 000
Valeur nominale			1 000

La S.A. Huilerie de Tahiti est chargée notamment de toutes les activités industrielles et commerciales qui se rapportent à la transformation du coprah ainsi qu'au traitement et à la commercialisation de l'huile et de tous ses sous-produits. Elle joue un rôle central de coordination des différents intervenants du circuit de commercialisation du coprah.

Son effectif au 31 décembre 2015 était de 31 salariés répartis comme suit : 1 directeur général, 1 directeur financier, 1 directeur technique, 1 responsable technique, 4 agents administratifs, 1 magasinier, 5 agents chargés de la maintenance et de l'entretien mécanique, 1 agent chargé de la pesée du coprah et 20 agents chargés de la production ou des livraisons-vente.

## 4.9.2 Activité de la société en 2015

Les activités de la société au cours de l'exercice 2015 ont été marquées par :

- l'augmentation de 12% de la production de coprah ;
- une grève qui a entraîné l'arrêt de l'usine pendant 43 jours, du 2 avril au 14 mai 2015, et engendré, suite aux accords, des surcoûts évalués à 67 M XPF en 2015 et à 14 M XPF pour les années suivantes.
  - \* La production de coprah :

La production de coprah de l'année 2015 est de 14456 tonnes contre 12 937 tonnes en 2014 (+12%). et 9,765 tonnes en 2013

La production par archipel s'établit comme suit :

lles du Vent : 291 tonnes, lles Sous le Vent : 2303 tonnes, lles Marquises : 1788 tonnes, lles Tuamotu : 9927 tonnes et lles Australes : 147 tonnes.

Les Iles Tuamotu bien qu'éparpillées dans la Polynésie française occupent la première place.

Il s'agit du plus important tonnage depuis 1987 (15 294 tonnes).

Le programme de régénération des cocoteraies poursuivi en 2014 a permis notamment :

°la mise en germoir de 22 038 noix de coco sur une surface de 179,17 hectares aux Tuamotu sur 11 atolls, la plantation de 9421 noix de coco sur une surface de 76,59 hectares aux Tuamotu sur 5 atolls ;

°un lâcher de tétrastichus <sup>4</sup> sur 2 atolls aux Tuamotu ;

°l'envoi de 1090 sacs d'engrais complet et 396 sacs de sulfate de fer aux Tuamotu;

°l'envoi de 300 sacs d'engrais complet, 50 sacs de sulfate de fer aux Tuamotu et 40 rouleaux de bagues aux lles sous le vent ;

°l'envoi de 200 sacs d'engrais complet aux Australes;

°l'envoi de 200 sacs d'engrais complet aux Marquises ;

L'augmentation de la production de coprah de 12% constatée s'explique par un retour vers l'activité coprah des personnes à la recherche de revenus.

En 2015, 98,7% du coprah produit a été du coprah de 1<sup>ère</sup> qualité.

\* La production d'huile et de tourteau

Le tonnage de coprah trituré pendant l'exercice 2015 a été de 14 542 tonnes contre 12 390 en 2014 et 10.629 tonnes en 2013, soit une augmentation de 17%.

La production totale d'huile brute s'élève à 8653 tonnes en 2015 contre 7.422 tonnes en 2014 et 6.390 tonnes en 2013 soit une augmentation de 17% qui s'explique par la diminution du coprah traité.

L'huile à l'exportation est principalement destinée (après traitement) à l'alimentaire : chocolat, glaces, margarine, huiles de table, biscuiterie.

<sup>4 :</sup> microguêpe prédateur du brontispa insecte ravageur du cocotier

### \* La commercialisation de produits :

- Les exportations d'huile brute s'élèvent à 7 366 tonnes en 2015 contre 5.098 tonnes sur 2014 et 6.718 tonnes en 2013, soit une diminution de 44% en quantité exportée. Elles sont toutes commercialisées à destination de Dunkerque.
- Les ventes locales d'huile brute ont progressé de 78% en quantité en passant de à 552 tonnes en 2014 contre 985 tonnes en 2015 et 45 tonnes en 2013. L'Hôtel Le Brando à Tetiaroa utilise l'huile brute de coco comme carburant dans ses groupes électrogènes. En 2015, sa consommation était de 955 tonnes contre 531 tonnes en 2014 soit 11% de la production.

Il est à noter qu'au cours de l'année 2015, les cours de l'huile brute et du coprah ont diminué en moyenne de 14 %. Le prix de vente moyen CAF de l'huile brute à l'export a été de 113,52 XPF le kilo en 2015 contre 111,36 F CFP le kilo en 2014 et 78,68 F CFP le kilo en 2013 soit une augmentation de 2%.

Le prix de vente FOB de l'huile brute à l'export a augmenté de 2,62% avec un prix de vente FOB moyen en 2015 de 99,32 XPF contre 96,78 F CFP le kilo en 2014 et 64,64 XP le kilo en 2013.

• Les ventes d'huile raffinée s'est élevée à 490 tonnes en 2015 contre 355 tonnes en 2014 soit une augmentation de 25%.et 285 tonnes en 2013.

Le montant des ventes d'huile raffinée s'est élevée à 155,7 M XPF en 2015 contre 110,1 M XPF en 2014, soit une augmentation de 41% et 88,3 M XPF en 2013.

Le prix de vente de l'huile raffinée a été réévalué à318 XPF le kilo en 2015 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 contre 310 XPF HT le kilo à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2012 contre 260 XPF auparavant. Son prix sera réévalué de 2,5% chaque année jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le prix de vente sera réévalué de 2,5% chaque année jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## 4.9.3 Situation financière de la société de 2013 à 2015

#### •Evolution des capitaux propres

Unité : XPF	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres (CP)	151 879 633	297 468 955	317 768 574	412,47%
dont réserve légale	357 717	357 717	3 210 838	
dont report à nouveau	-118 266 153	-88 526 907	54 209 294	
avances conditionnées	332 500 000	343 000 000	385 000 000	
provisions pour risques et charges	33 533 697	39 931 666	73 902 705	
Valeur vénale d'une action	1 971,41	3 861,18	4 124,67	

#### •Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	2 554 910	702 959	638 742	-9,14%
Créances	326 285 297	557 510 354	489 120 517	-12,27%
Dettes	169 550 305	403 725 634	237 220 267	-41,24%
dont dettes financières	77 858 311	274 968 310	80 784 413	-70,62%

## •Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	670 242 036	788 022 235	1 149 935 237	45,93%
Valeur ajoutée	-1 831 421 718	-1 344 751 432	-1 981 170 969	47,33%
Soutien au prix du coprah et subv. Transport maritime*	1 636 274 308	1 996 769 042	2 151 348 399	7,74%
Excédent brut d'exploitation	-357 566 365	483 510 735	-67 690 808	-114,00%
Résultat d'exploitation	33 257 682	150 940 543	28 886 241	-80,86%
Résultat financier	-1 692 712	-1 785 301	-2 225 009	24,63%
Résultat courant avant impôts	31 564 970	149 155 242	26 661 232	-82,13%
Résultat exceptionnel	2 174 276	434 080	404 637	-6,78%
Impôts sur les bénéfices	4 000 000	4 000 000	6 766 250	69,16%
Résultat de l'exercice	29 739 246	145 589 322	20 299 619	-86,06%

Capacité d'autofinancement	-440 192 781	478 167 542	-75 341 325	-115,76%

<sup>\*</sup> concours du Pays (versement par l'EPA CSPC de l'aide pour le soutien au prix du coprah et versement par le Pays de l'aide pour le transport maritime)

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	159 817 366	166 194 690	234 912 711	41,35%
Effectifs	30	31	35	12,90%
Coût annuel pour un salarié	5 327 246	5 361 119	6 711 792	25,19%

Les capitaux propres poursuivent leur progression, ils s'établissaient à 151, 879 M XPF en 2013 contre 297, 468 M XPF en 2014 et 317, 768 M XPF en 2015, une hausse qui s'explique notamment par une forte augmentation du résultat en 2014 de près 389,55% par rapport à celui de 2013 (soit un montant de 145 589 322 XPF). Les capitaux propres représentent 412,47% du capital social, ce qui est confortable. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action reste positive, elle passe de 1971, 41 XPF en 2013, à 3861,18 XPF en 2014 pour encore s'élever à 4 124,67 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 1 000 XPF lors de la constitution de la société. Elle s'est donc valorisée Les reports à nouveau qui sont notamment constitués des résultats nets antérieurs, ils étaient déficitaires de - 118,266 M XPF en 2013 et en 2014 (-88,526M XPF) pour devenir excédentaire en 2015 de 54,209 M XPF. Le montant de la réserve légale qui a été maintenu en 2013 et 2014 à 357 717 XPF a été augmenté à 3 210 838 XPF en 2015.

<u>Les subventions en investissement</u>: aucune subvention de cette nature n'a été versée par le Pays.

<u>Les avances conditionnées</u> sont constituées par l'avance de trésorerie accordée par le Pays (via l'EPA CSPC) pour un montant de 385 M XPF en 2015 contre 332, 500 M XPF en 2013 et 343 M XPF en 2014. La dotation versée en 2015 est de 42 M XPF.

<u>Les provisions pour risques et charges</u> sont en hausse régulière, elles étaient de 33, 533 M XPF en 2013 contre 39, 931 M XPF en 2014 et 73,902 M XPF en 2015. La dotation constituée en 2015 comporte une provision pour départ à la retraite de 40,262 M XPF et une provision pour rupture du contrat de travail de 33,640 M XPF

La trésorerie est en baisse. Les disponibilités étaient de 2,554, M XPF en 2013 contre 0,702 M XPF en 2014 et 0,638 M XPF en 2015.

<u>Les créances</u> étaient en hausse entre 2013 et 2014, en 2015, elles baissent. Elles sont importantes, elles se situaient à 326,285 M XPF en 2013, contre 557,510 M XPF en 2014 et 489,120 M XPF en 2015. Les créances clients et autres créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Les autres créances concernent l'EPA CSPC (versement du coût du soutien), la SAE Régie d'avance, la tva collectée à régulariser, la tva déductible en attente, les produits à recevoir de l'ETAT et des organismes sociaux.

<u>Le poste des dettes</u> est composé principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales et des dettes financières. Les dettes qui étaient de 169,550 M XPF en 2013, augmentent fortement en 2014 à 403,725 M XPF pour ensuite baisser à 237,220 M XPF en 2015. <u>Les dettes fiscales et sociales</u> sont essentiellement constituées par la provision pour congés payés et primes, par les cotisations CST, CPS à payer, par l'impôt sur les sociétés, par la taxe handicapé à verser. <u>Les dettes financières</u> sont constituées en 2015 par un solde créditeur de banque d'un montant de 64,475 M XPF et un solde d'emprunt contracté sur l'exercice 2015 à la banque Socredo qui s'élève à 16 308 951 XPF. Elles s'élèvent à169,550 M XPF en 2013 contre 403,725 M XPF en 2014 et 237, 220 M XPF en 2015.

La masse salariale a fortement augmenté entre 2013 et 2015. Elle était de 159,817 M XPF en 2013 contre 166,194M XPF en 2014 et 234,912 M XPF en 2015. L'effectif passe de 30 en 2013 à 35 personnes en 2015 Il faut noter les ruptures conventionnelles de contrat de travail passées avec M. Gérard Raoult, directeur financier le 10 décembre 2015 pour une cessation des fonctions effective le 31 janvier 2016 et avec M. Yves LORIEUX, directeur technique le 30 juin 2015 pour une cessation des fonctions effective le 29 avril 2016 et la grève qui a engendré l'arrêt de l'usine du 2 avril au 14 mai 2015.

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société poursuit sa progression. Il s'élevait à la fin de l'exercice 2013 à 670,242 M XPF contre 788,022 M XPF en 2014 et 1 149,935 M XPF en 2015 en augmentation par rapport à l'exercice précédent de 45,93%.

La valeur ajoutée demeure négative entre 2013 et 2015, elle s'établit à -1,831 Md XPF en 2013 contre -1,344 Md XPF en 2014 et -1,981 Md XPF en 2015. Ces déficits s'expliquent par le niveau important du poste de dépenses « autres achats et charges externes » et le niveau du chiffres d'affaires qui .n'a pas été suffisant pour absorber l'ensemble de ces dépenses.

L'excédent brut d'exploitation reste négatif en 2013 et 2015, il s'établit à -357,566 M XPF en 2013 contre 483,510 M XPF en 2014 et -67,690 M XPF en 2015. Ces déficits s'expliquent par le niveau important du poste des dépenses « charges de personnel » et une valeur ajoutée déficitaire et ce malgré l'aide pour le soutien au prix du coprah du Pays versée par l'EPA CSPC. La société a perçu en 2015 l'aide pour le soutien au prix du coprah un montant de 1 854 M XPF contre 1 733 XPF en 2014 hormis la subvention de transport maritime du coprah (+13% : 297 M XPF). Un lien de causalité existe entre la production de coprah achetée et le niveau de la subvention allouée « plus la subvention de coprah achetée est forte et plus le niveau de la subvention allouée est élevé ».

Le résultat d'exploitation est le premier » solde intermédiaire de gestion » à devenir excédentaire.il s'établit à 33,257, M XPF en 2013 contre 150,940 M XPF en 2014 et 28,886 M XPF en 2015. Ces excédents s'expliquent par le niveau important du poste « reprises sur amortissements et provisions» et ce malgré un excédent brut d'exploitation déficitaire.

Le résultat financier se maintient dans le déficit car les charges d'intérêts sont conséquentes, il était de 1,692 M XPF en 2013 contre 1,785 M XPF en 2014 et 2,225 M XPF en 2015

Le résultat exceptionnel reste positif entre 2013 et 2015. Les produits exceptionnels de l'exercice ont permis de couvrir les dépenses de cette nature, Il était de 2,174 M XPF en 2013 contre -0,434M XPF en 2014 et 0,404 M XPF en 2015.

La capacité d'autofinancement (CAF) progresse, elle était de -440,192 M XPF en 2013 contre 478,167 M XPF en 2014 et -75,341M XPF en 2015 La La CAF varie chaque année (montant des 3 années) et est étroitement liée aux résultats dégagés et aux amortissements pratiqués.

L'exercice 2015 se clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 6,766 M XPF par un résultat net bénéficiaire de 20,299 M XPF contre 145,589 M XPF en 2014 et 20,739 M XPF en 2013 soit une baisse de -86,06% et s'explique notamment par une forte hausse des charges salariales de 41, 35% par rapport à l'exercice précédent (cessation de fonction de 2 directeurs et conséquences de la grève de 43 jours).

NB: La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal à compter du 20 juillet 2011 sur les exercices de 2008 à 2010, qui s'est traduit par un redressement fiscal de 401,33 M F CFP. En effet, l'administration fiscale considère que l'Huilerie de Tahiti fournit une prestation de service au Pays via ses mandataires pour notamment la préparation et la collecte du coprah. Le 26 décembre 2012, le Président du gouvernement

a accordé un dégrèvement de 308,005 M F CFP. La société a saisi le Tribunal administratif le 6 mars 2013. Le 16 juillet 2013, le Tribunal administratif a rejeté la requête de la société. Cette dernière a fait appel le 29 juillet 2013 devant la cour administrative d'appel de Paris et est en attente du jugement. Pour information, aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée. Si la société est condamnée, le Pays étant l'actionnaire principal devra verser à la société une subvention de 85,6 M F CFP qui devra être reversée à l'administration fiscale. Enfin, le problème des redressements sur les exercices 2011 à 2014 vont se poser dans l'avenir et porteraient sur un montant de 80 à 100 M F CFP. En l'absence de versement de subvention par le Pays, la société se dirigerait vers un dépôt de bilan.

### 4.10 S.A. KAI HOTU RAU

## 4.10.1 Présentation générale de la société

La société anonyme Kai Hotu Rau, créée fin 2010, est un centre de collecte, de nettoyage, de tri, de conditionnement calibré et de distribution de tous les produits fruitiers, maraîchers et vivriers, l'idée étant de gérer l'offre et la demande dans l'optique de réguler l'écoulement de ces marchandises.

Kai Hotu Rau est donc un outil au service des agriculteurs, puisqu'elle a en charge la logistique et la commercialisation des produits, afin de laisser le producteur (en particulier celui des îles) se concentrer sur son cœur de métier et assurer une récolte de qualité.

Le capital social de la S.A. est de 200 millions XPF, dont 49 % des actions sont détenues par le Pays.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	20 000		200 000 000
(dont part Pays)	9 800	49,00	98 000 000
(dont autres part.)	10 200	51,00	102 000 000
Valeur nominale			10 000

Elle disposait de 10 salariés en 2014 comme en 2013. L'ensemble des salariés ont été sorties au 31 juillet 2014 (date de mise en sommeil de la société).

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. CHUNG SAO Willy.

### 4.10.2 Activité de la société en 2014 (données 2015 non disponibles)

La société a été mise en sommeil le 31 juillet 2014. Le bilan d'activité 2013 de la société laissait augurer cette situation. En effet, il y était précisé que du fait que l'agriculture est une activité saisonnière il n'apparaissait pas possible d'assurer la rentabilité d'une structure permanente pour ce type d'activité.

La société a été mise en sommeil le 31 juillet 2014 puis remise en activité le 21 décembre 2015. Elle a bénéficié du Pays une avance en compte courant de 70 M XPF par arrêté n° 2291 CM du 29 décembre 2015 et formalisée par convention n° 395 du 22 janvier 2016.

### 4.10.3 Situation financière de la société de 2013 à 2015 (données 2015 non disponibles)

•Evolution des capitaux propres

	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres	86 265 869	40 866 405		20,43%
dont réserve légale	0	0		
dont report à nouveau	-67 862 044	-113 734 131		

	4 212 20	2 043 32	
Valeur vénale d'une action	4 313,29	2 043,32	

•Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	687 892	3 110 573		
				•
Créances	50 689 773	18 848 656		
Dettes	19 394 751	8 841 911		

•Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	118 399 781	34 802 421		
Valeur ajoutée	-1 093 874	-13 520 286		
Excédent brut d'exploitation	-30 591 080	-26 380 758		
Résultat d'exploitation	-43 752 932	-44 793 681		
Résultat financier	0	0		
Résultat courant avant impôts	-43 752 932	-44 793 681		
Résultat exceptionnel	-1 819 047	-515 018		
Impôts sur les bénéfices	300 108	90 765		
Résultat de l'exercice	-45 872 087	-45 399 464		
		•		
Canacité d'autofinancement	-34 013 194	-29 272 042		

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	31 059 398	14 161 989		
Effectifs	10	10		
Coût annuel pour un salarié	3 105 940	1 416 199		

Le chiffre d'affaires de la société au 31 décembre 2014 correspond aux ventes de produits agricoles en 2014, et s'élève à 34 802 421 XPF contre 118 399 781 XPF en 2013, soit une forte baisse des recettes perçues en 2014 de près de 70,61%.

Le résultat d'exploitation reste déficitaire de 44 793 681 XPF contre 43 752 932 XPF en 2013. Le déficit est en nette progression de 2,38 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 81 099 700 XPF en 2014 contre 165 111 335 XPF en 2013, soit une baisse de 50,88% par rapport à 2013.

Elles comprennent également une provision de 3 548 947 XPF pour dépréciation de créances sur clients. La quasi-totalité de ces créances litigieuses concernent le groupe CASINO pour 6 006 545 XPF (montant en HT) soit 90,13% du total.

Ces créances douteuses inscrites au bilan 2014 pour 6 997 322 XPF (montant en TTC) s'élèvent à 6 664 118 XPF (montant en HT), le taux de TVA appliqué est de 5%. La provision cumulée inscrite au bilan pour un montant similaire de 6 664 118 XPF (soit 3 115 171 XPF en 2013 et 3 548 947 XPF en 2014) couvre l'intégralité de ces créances pour le (montant en HT).

Les dépenses de personnel qui ont été calculées jusqu'au 31 juillet 2014 en raison de la mise en sommeil de la société s'élèvent à 14 161 989 XPF en 2014 contre 31 059 398 XPF en 2013.

Le résultat exceptionnel reste déficitaire de 515 018 XPF contre 1 819 047 XPF en 2013, en forte diminution de 71,69% par rapport à 2013.

Le résultat net comptable reste déficitaire de 45 399 464 XPF contre 45 872 087 XPF l'année précédente. Le déficit est en légère baisse de 1,03% par rapport à 2013.

NB : La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés. L'impôt sur les bénéfices dû au titre de 2014 est de 90 765 XPF contre 300 108 XPF pour celui de 2013.

#### 4.11 LABORATOIRE DES TRAVAUX PUBLICS

## 4.11.1 Présentation générale de la société

La société Laboratoire des Travaux Publics de Polynésie (L.T.P.P.) est une société anonyme d'économie mixte créée par délibération n° 2001-14 du 1<sup>er</sup> février 2001.

Elle a de larges missions dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, de l'environnement et de l'industrie, la recherche, l'expérimentation, les études, l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre, l'assistance technique, la réglementation et la formation, le conseil technique, l'expertise et le contrôle sécurité.

De plus, elle participe à la réalisation de travaux à la suite d'opérations de reconnaissance, recherche ou expérimentation dans tous les domaines et notamment à la suite d'opération de reconnaissance hydrogéologique et d'expertise des sols matériaux.

Au 31 décembre 2014, le L.T.P.P. est une société au capital social de 120 M XPF, dont le Pays détient 50,83 %.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	12 000		120 000 000
(dont part Pays)	6 100	50,83	61 000 000
(dont autres part.)	5 900	49,17	59 000 000
Valeur nominale			10 000

A cette même date, l'effectif de la société est de 31 personnes, dont titulaires (8 ingénieurs, 17 techniciens et 4 administratifs « recrutement du nouveau responsable géotechnique et d'une personne pour seconder la responsable matériaux ») et 3 agents recrutés sous contrat à durée déterminée (CDD). Le laboratoire ne dispose plus d'agents expatriés.

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. PALACZ Daniel et dirigée par un directeur général M. Bruno MARTY.

## 4.11.2 Activité de la société en 2014 (données 2015 non disponibles)

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2014 est de 267,3 M XPF contre 232,2 M XPF en 2013. Il a progressé de 15,11% par rapport à l'année antérieure

L'activité principale est restée axée sur quatre domaines :

- les essais et contrôles de matériaux, l'expertise du BTP et la formation (42.10%) ;
- les études en géotechnique (34.70% de l'activité) ;
- l'hydrogéologie et l'environnement (12.20%);
- les missions de contrôle extérieur et de maîtrise d'œuvre (11.0%).

Cette répartition montre la prédominance de l'activité « labo matériaux » et de l'expertise du BTP au détriment de l'activité géotechnique.

L'activité pour le Pays (48%) ainsi que l'activité pour l'Etat et les communes (21%) ont représenté plus de 50% de l'activité de la société, le reste de l'activité ayant été réalisée au profit du privé pour (31%). Une augmentation est constatée dans ces deux secteurs par rapport à 2013 (Pays : 36% et Etat : 14% en 2013).

Le résultat de 2014 s'est amélioré, il est excédentaire de 8 180 605 XPF alors que celui de l'exercice précédent était déficitaire de 2 052 676 XPF.

Les principaux clients ont été la direction de l'équipement (121.1 M XPF), le Ministère de la Défense (50.9 MF), TNAD (17.9 M XPF), l'entreprise Jean Lefebvre Polynésie (16.1 M XPF), l'entreprise INTEROUTE (9.9 M XPF), la commune de TUMARAA (7.5 M XPF), l'entreprise POLYGOUDRONNAGE (5.5 M XPF) et l'OPH (5.138 M XPF) Cette année 2013, le renouvellement du matériel amortissable et l'acquisition de nouveaux matériels se sont élevés à 18.899 M XPF contre 15.87 M XPF en 2013.

Fin 2014, le total des créances s'élève à 128.16 M XPF contre 83.79 M XPF en 2013 malgré une politique de relance systématique. Les créances à plus de 6 mois s'élèvent à 6.5 M XPF (en légère hausse) et doivent être régularisées sur 2015. Les créances douteuses sont provisionnées à hauteur de 21.36 M XPF.

# 4.11.3 Faits marquants en 2014

- la certification ISO 9001 du LTPP a été confirmée en décembre 2014 par l'AFNOR ;
- dans le cadre de l'ISO 9001, les réponses à l'enquête client ont témoigné de clients satisfaits à très satisfaits ;
- le bureau VERITAS a confirmé son agrément pour les contrôles de corrosion des navires ;
- l'activité Hydrogéologie environnement a énormément augmenté par rapport à 2013 (12.2% pour 2014 et 8.5% pour 2013), les activités de maîtrise d'œuvre et de contrôle extérieur se sont maintenues au dessus de 10%. Le total de ces 2 divisions est supérieur à 20% but fixé pour diversifier l'activité du Laboratoire des Travaux Publics de Polynésie.

#### 4.11.4 Situation financière de la société de 2013 à 2015

#### •Evolution des capitaux propres

	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres	269 011 033	277 191 638	219 184 099	182,65%
dont réserve légale	12 000 000	12 000 000	12 000 000	
dont report à nouveau	139 063 709	137 011 033	75 111 638	
provisions pour risques et charges	48 202 033	45 163 611	7 050 062	
				•
Valeur vénale d'une action	22 417,59	23 099,30	18 265,34	

#### •Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	%(N-N-1)
Trésorerie	238 110 229	225 262 145	117 492 725	-47,84%
Créances	96 692 762	138 529 993	176 367 962	27,31%
Dettes	113 261 662	136 213 597	157 801 551	15,85%
	•			,
dont dettes financières	53 197 426	61 871 054	17 005 092	-72,52%

#### •Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	%(N-N-1)
Production de l'exercice	232 237 626	267 339 790	229 220 398	-14,26%
Valeur ajoutée	153 127 319	153 833 891	125 776 928	-18,24%
Excédent brut d'exploitation	10 233 722	-21 170 534	-58 704 818	177,29%
Résultat d'exploitation	15 022 143	17 424 609	-18 286 047	-204,94%
Résultat financier	315 777	25 425	-4 599	-118,09%
Résultat courant avant impôts	15 337 920	17 450 034	-18 290 646	-204,82%
Résultat exceptionnel	-11 157 346	-3 119 179	31 052 313	-1095,53%
Impôts sur les bénéfices	6 233 250	6 150 250	689 306	-88,79%
Résultat de l'exercice	-2 052 676	8 180 605	12 072 361	47,57%
	-			
Capacité d'autofinancement	17 969 319	20 442 175	-16 647 419	-181.44%

	2013	2014	2015*	%(N-N-1)
Masse salariale	139 546 617	169 135 697	179 828 700	6,32%
Effectifs	29	29	31	
Coût annuel pour un salarié	4 811 952	5 832 265	5 800 926	-0,54%

<sup>\*</sup> dont 3 cdd

Les capitaux propres progressent entre 2013 et 2014 et baissent en 2015, ils s'établissaient à 269, 011 M XPF en 2013 contre 277, 191 M XPF en 2014 et 219, 184 M XPF en 2015. Sa baisse en 2015 s'explique par la distribution du bénéfice 2014 et la mise en paiement entre les différents actionnaires d'un dividende brut de 70 080 000 XPF prélevé sur le report à nouveau. Les capitaux propres représentent 182,65% du capital social, ce qui est confortable. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action reste positive, elle passe de 22 417, 59 XPF en 2013, contre 23 099,30 XPF en 2014 et 18 265,34 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 10 000 XPF lors de la constitution de la société. Elle s'est donc fortement valorisée. Les reports à nouveau sont notamment constitués des résultats nets antérieurs. ils étaient excédentaires de 139,063 M XPF en 2013 contre 137,011 M XPF en 2014 et 75,111 M XPF en 2015 (la baisse résulte d'une affectation pour mise en paiement de dividendes). Le montant de la réserve légale a été maintenu à 12 M XPF en 2015 (montant maximum de la dotation).

Les subventions en investissement : aucune subvention de cette nature n'a été versée par le Pays.

<u>Les provisions pour risques et charges</u> sont en hausse entre 2013 et 2014 et baissent en 2015, elles étaient de 48, 202 M XPF en 2013 contre 45, 163 M XPF en 2014 et 7,050 M XPF en 2015. La dotation constituée en 2015 comporte une provision pour départ à la retraite (5 906 652 XPF), une provision pour destruction de sources radioactives (210 000 XPF) et une provision pour participation financière pour emploi de personnel handicapé de 452 410 XPF.

La trésorerie est en baisse. Les disponibilités étaient de 238,110 M XPF en 2013 contre 225,262 M XPF en 2014 et 117,492 M XPF en 2015.

<u>Les créances</u> poursuivent leur progression. Elles sont importantes, elles se situaient à 96,692 M XPF en 2013, contre 138,529M XPF en 2014 et 176,367 M XPF en 2015. Les créances clients et autres créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Certaines d'entres elles jugées douteuses ont fait l'objet d'une provision en 2015 pour un montant de 19 441 167 XPF. Une créance d'un montant de 875 435 XPF a été abandonnée en 2015. Les autres créances concernent pour l'essentiel d'avances au personnel, de TVA déductible et d'une créance d'impôt sur les sociétés.

<u>Le poste des dettes</u> est composé principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales et des dettes financières. Les dettes qui étaient de 113,261 M XPF en 2013, continuent de progresser en 2014 à 136,213 M XPF contre 157,801 M XPF en 2015 soit une hausse de 15,85%. <u>Les dettes fiscales et sociales</u> sont essentiellement constituées par les charges sociales sur indemnités de congés à payer. <u>Les dettes financières</u> sont constituées d'un emprunt contracté auprès de la Banque de Polynésie en 2008 (montant remboursé en 2015 de 36 300 000 XPF), du solde courant de la société C.E.B.T.P arrêté à 3 337 092 XPF et de dividendes à verser à l'ensemble des actionnaires d'un montant total de 13 668 000 XPF. Elles s'élèvent à53,197 M XPF en 2013 contre 61,871 M XPF en 2014 et 17,005 M XPF en 2015.

<u>La masse salariale</u> a fortement augmenté entre 2013 et 2014 puis poursuit sa progression en 2015. Elle était de 139,546 M XPF en 2013 contre 169,135 M XPF en 2014 et 179,828 M XPF en 2015. L'effectif passe de 29 en 2013,2014 à 31 personnes en 2015 (dont 28 titulaires et 3 CDD).

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société augmente entre 2013 et 2014 puis baisse en 2015...Il s'élevait à la fin de l'exercice 2013 à 232,237 M XPF contre 267,339 M XPF en 2014 et 229,220 M XPF en 2015 en baisse par rapport à l'exercice précédent de -14,26%.

La valeur ajoutée reste excédentaire entre 2013 et 2015, il s'établit à 153,127 M XPF en 2013 contre 153,833 M XPF en 2014 et 125,776 M XPF en 2015.

L'excédent brut d'exploitation qui était excédentaire en 2013 devient excédentaire en 2014 et 2015, il s'établit à 10,233 M XPF en 2013 contre -21,170 M XPF en 2014 et -58,704 M XPF en 2015. Ces déficits s'expliquent par le niveau important du poste des dépenses « charges de personnel » et ce malgré une valeur ajoutée excédentaire. Le déficit de 2015 est conséquent.

Le résultat d'exploitation reste excédentaire entre 2013 et 2014 pour se dégrader et se solder en un déficit en 2015. Il s'établit à 15,022 M XPF en 2013 contre 17,424 M XPF en 2014 et -18,286 M XPF en 2015. Le déficit de 2015 s'explique par le déficit important de l'excédent brut d'exploitation qui n'a pas pu être absorbé par les produits d'exploitation alors que le niveau des charges d'exploitation est stable.

Le résultat financier baisse considérablement entre 2013 et 2015 pour devenir déficitaire en 2015. Il s'explique par une baisse des produits financiers en 2015 alors que les charges financières stagnent, il était de 0,315 M XPF en 2013 contre 25 425 XPF en 2014 et – 4 599 XPF en 2015

Le résultat exceptionnel qui était déficitaire en 2013 et 2014 devient excédentaire sur 2015 et s'explique par la reprise en totalité de la provision pour risque de 29 083 390 XPF constituée pour pallier à une éventuelle remise en cause des crédits d'impôts imputés par le Laboratoire sur le programme de défiscalisation de la SAS SPGRD. Il était de -11,157 M XPF en 2013 contre -3,119M XPF en 2014 et 31,052 M XPF en 2015.

La capacité d'autofinancement qui était positive en 2013 et 2014 devient négative en 2015, elle était de 17,969 M XPF en 2013 contre 20,442 M XPF en 2014 et -16,647M XPF en 2015. Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 se clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 689 306 XPF par un résultat net bénéficiaire de 12,072 M XPF contre 8,180 M XPF en 2014 et -2,052 M XPF en 2013 (déficit) soit une hausse de 47,57%. Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 d'un montant de 689 306 XPF a fortement baissé (-88,79%) par rapport à celui de l'exercice précédent de 6 150 250 XPF.

#### 4.12 SAEM MEHERIO

## 4.12.1 Présentation générale de la société

Cette société au capital de 198,350 M XPF divisé en 19.835 actions de 10.000 XPF chacune, a été dissoute par anticipation à compter du 28 juin 1999, suite à une résolution de son assemblée générale mixte.

Elle avait pour objet l'acquisition ou la construction, l'exploitation ou l'affrètement de tout navire et en particulier du navire type barge de débarquement en remplacement du navire Meherio.

La Polynésie française détient encore aujourd'hui 19.798 actions dans cette société, soit 99,81% du capital.

### 4.12.2 Activité de la société en 2015

Néant

## 4.12.3 Situation financière de la société en 2015

Fin 2013, les opérations de liquidation ne sont toujours pas closes. Le projet de partage arrêté sur la base du bilan établi au 31 décembre 2005 prévoyait que la Polynésie française reprenne à son compte tous les actifs de la société incluant deux navires, et prenne à sa charge la totalité du passif bancaire. Ce passif bancaire est constitué d'un emprunt consenti à la société par la banque SOCREDO en 1994 pour un montant de 70 M XPF et dont l'encours s'élevait à 17,964 M F CFP au 7 octobre 2009, après les derniers règlements effectués.

Le projet de partage n'a jamais été validé. Depuis, la banque SOCREDO a engagé une action en paiement du principal de l'emprunt auprès du Tribunal mixte de commerce de Papeete et a obtenu la condamnation du Pays à lui verser le capital restant dû au 7 octobre 2009 augmenté des intérêts au taux de 7%.

La Polynésie française s'est acquittée de cette somme en cours d'année 2011.

Le liquidateur a été relancé pour achever les opérations de liquidation et convoquer l'assemblée générale des actionnaires pour adopter le projet de partage de l'actif.

### 4.13 S.A.E.M. PORT DE PECHE DE PAPEETE (S.3.P.)

## 4.13.1 Présentation générale de la société

La société d'économie mixte du port de pêche de Papeete, dite S3P, a été créée en novembre 1994. Depuis novembre 2009 et jusqu'au 31 décembre 2022, la S3P est le nouvel exploitant du port de pêche après avoir été concessionnaire de service public de 1994 à 2004.

Dans le cadre du contrat d'affermage qui la lie au Pays via le Port Autonome de Papeete, la S.3.P. a pour mission la gestion du marché d'intérêt territorial des produits de la mer du port de pêche de Papeete, l'exploitation de l'ensemble mobilier et immobilier qui constitue le port de pêche, ainsi que la gestion des installations frigorifiques situées dans l'enceinte de l'aéroport de Tahiti - Faa'a.

Le capital de 12.720.000 XPF de la société est détenu à hauteur de 70,4% par le Public, à travers le Pays (23,6%), le Port autonome (23,6%) et la CCISM (23,3%). Le solde du capital social est possédé par des actionnaires privés dont le plus important est la Socredo (14.2 %) et monsieur Quito-Braun-Ortega (7,7%).

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	1 272		12 720 000
(dont part Pays)	300	23,58	3 000 000
(dont autres part.)	972	76,42	9 720 000
Valeur nominale			10 000

Au 31 décembre 2015, son équipe est composée de 18 personnes (1 directeur général, 4 responsables de pôle, 1 secrétaire, 1 agent d'entretien, 5 agents techniques, 4 gardiens et 2 gardiens en CDD) contre 19 personnes en 2013 et 2014.

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. LECAIL Albert et dirigée par un directeur général M. THURET Torea.

#### 4.13.2 Activité de la société en 2015

L'année 2015 est marquée par un regain de l'activité du port de pêche, avec une production en hausse de 17%. Cependant, en raison d'un accroissement des interventions pour travaux et des provisions pour créances douteuses, le résultat de l'exercice devient déficitaire de 535 814 XPF en 2015 alors qu'il était excédentaire de 2 312 068 XPF en 2014. Dans la continuité de l'exercice 2014, les ventes en criée ont encore diminué en 2015 pour atteindre 232 tonnes contre 366 tonnes en 2014 (-37%) rendant encore l'activité marginale représentant seulement 4% des tonnages débarqués.

Certaines prestations progressent comme:

- \* <u>l'aide au déchargement des bateaux</u> qui consiste à décharger, à l'aide d'élévateurs, les poissons des bateaux accostés, de les peser et les livrer aux acheteurs. Cette prestation a généré un chiffre d'affaires de 26.697.119 FCFP, en hausse de 11% par rapport à 2014 ;
- \* <u>la distribution de glace aux professionnels</u> grâce à trois tours à glace et à deux machines à glace. Cette prestation a généré un chiffre d'affaires de 95.995.904 FCFP en maintien par rapport à 2014 ;
- \* <u>le traitement des déchets de poisson</u> avec la récupération des déchets de poissons des mareyeurs et leur évacuation par voie maritime. Cette prestation a généré un chiffre d'affaires de 13.524.754 FCFP, en augmentation de 25% par rapport à 2014;
- \* <u>la location d'ateliers de mareyage, de chambres froides, de bureaux et de salles</u>. Cette prestation a généré un chiffre d'affaires de 55.347.262 FCFP, en progression de 18% par rapport à 2014 ;
- \* <u>la délégation de service public,</u> avec un chiffre d'affaires de 33.421.015 FCFP, en diminution de 26,6% par rapport à 2014.

Le chiffre d'affaires continue sa progression avec +4% par rapport à 2014, pour atteindre 238.664.784 FCP. Une progression qui s'explique par une augmentation de la production, comme en 2014, avec cependant une forte variation de la DSP.

Le fonctionnement de la société s'est amélioré avec la poursuite dans la réalisation d'investissements productifs, l'entretien des installations portuaires et une meilleure organisation du port de pêche.

## •La réalisation d'investissements productifs

Les panneaux photovoltaïques qui ont été posés sur une superficie de 600m² sont actifs depuis le 29 janvier 2015. Un an après, ces panneaux ont produit plus de 90.000 kWh pour une économie supérieure à 2 M XPF.

## •L'entretien des installations portuaires

L'exercice 2015 est marqué par une forte progression des charges d'entretien, avec une part importante de rémunération de main d'œuvre pour des interventions intervenues essentiellement dans la partie Froid. Ainsi, les prestations progressent de 11 M XPF passant de 19 M XPF à 30 MFCFP, avec 6,5 M XPF de ces augmentations pour la seule société Polynésie froid.

Au-delà des interventions ponctuelles sur les tours à glace, de nombreux travaux ont dû être menés dans les ateliers de mareyage : changement d'évaporateurs, de compresseurs, interventions de maintenance quotidiennes,...

Par ailleurs, les visites effectuées par le Service du développement rural (département QAAV) ont pointé du doigt des dysfonctionnements dans le maintien de propreté des installations communes : le développement de l'activité rend difficile toutes les mesures d'hygiène mises en place par la S3P notamment eu égard au manque de surfaces disponibles pour le stockage de bacs à saumure.

### •Une meilleure organisation du port de pêche

L'obligation de débarquer toutes les cargaisons de pêche au quai n°2, est effective depuis le 1er janvier 2011. Dans la continuité de l'exercice 2014, le travail a porté sur une meilleure planification des débarquements des navires de retour de campagne, notamment dans le cadre des ventes en criée. Malgré quelques problèmes informatiques, le service auprès des professionnels a été rendu. Ces derniers, avec le recul de deux années dans la nouvelle organisation des débarquements, respectent aujourd'hui les consignes de débarquement.

Lancé en 2010, le contrôle d'accès du port, 24/24h et 7/7j a été suspendu en 2014, suite à la décision de réduire le temps de travail des employés à 160h/mois, dans le cadre d'une réduction optimale des charges de la société. Pour l'exercice 2015, ce contrôle à temps complet a été remis en place. L'addition de nombreux arrêts maladies au cours de l'année a impacté fortement les charges de personnel de la S3P, avec le recours à des CDD.

Enfin concernant la délégation de service public (convention d'affermage n°39/2010 du 22 décembre 2010), la S3P exploite à compter du 1er janvier 2011, l'ensemble des installations du port de pêche de Papeete. 2015 marque la quatrième année de la convention. La facturation aux armateurs de la consommation d'eau réelle de leurs navires a été effective à compter du mois de mars 2015 : les coûts ont ainsi été divisés par deux (de 3,5 M XPF à 1,3 M XPF par trimestre). La mise en place de ce système a cependant nécessité un entretien des compteurs d'eau.

Des travaux de marquage au sol ont été effectués au niveau du ponton n°6 permettant de créer une trentaine de places de parking afin de désengorger la voirie devant les différents bâtiments du port.

Le travail de sensibilisation au respect de certaines règles de fonctionnement a été poursuivi. Un rappel a notamment été fait sur le tri des déchets (ordures ménagères, déchets industriels, chiffons et autres plastiques dans les futs, ...), le personnel autorisé à bord après 18h00 et les règles de fonctionnement du débarquement des navires (positionnement à quai).

Le travail de recouvrement s'est poursuivi avec cependant peu de résultats principalement dus à la situation des armateurs dont les navires sont hors service. Il s'agit tout particulièrement des navires de Tahiti Nui Ravaai et de la SAS Avaia. L'expulsion d'autres navires hors d'état n'a toujours pas pu s'opérer augmentant chaque année les provisions sur clients douteux.

Si le hangar et le parking Papeava sont occupés à 100%, le rez-de-chaussée du bâtiment dit « ex-comptoir marine » n'est toujours pas exploitable. Les travaux de nettoyage par les services du Port autonome n'ont toujours pas été engagés.

Les loyers ont été maintenus à un niveau réduit. Cependant, l'activité reste déficitaire et ce, chaque année depuis le début de la convention.

#### 4.13.3 Situation financière de la société de 2013 à 2015

#### •Evolution des capitaux propres

	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres	-6 576 472	-10 214 404	-16 700 218	-131,29%
dont réserve légale	1 272 000	1 272 000	1 272 000	
dont report à nouveau	-29 026 215	-57 651 806	-55 339 738	
dont subvention en investissement	37 083 334	31 133 334	25 183 334	
	-			
Valour vénale d'une action	-5 170 18	-8 N3N 10	-13 120 10	

### •Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	2 974 883	18 323 175	3 665 918	-79,99%
		-	•	
Créances	102 865 753	77 253 875	95 024 189	23,00%
Dettes	144 852 516	124 999 326	132 968 699	6,38%
	<del>-</del>	-		
dont dettes financières	60 803 011	74 307 678	75 780 648	1,98%

### •Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	202 979 575	230 425 640	238 664 784	3,58%
Valeur ajoutée	47 848 769	94 454 650	103 487 162	9,56%
Excédent brut d'exploitation	-12 440 772	35 600 817	27 964 896	-21,45%
Résultat d'exploitation	-31 445 580	834 999	-6 548 856	-884,30%
Résultat financier	-1 839 983	-1 662 260	-1 472 970	-11,39%
Résultat courant avant impôts	-33 285 563	-827 261	-8 021 826	869,69%
Résultat exceptionnel	5 210 031	4 351 015	8 680 136	99,50%
Impôts sur les bénéfices	550 059	1 211 686	1 194 124	-1,45%
Résultat de l'exercice	-28 625 591	2 312 068	-535 814	-123,17%
		-	-	
Capacité d'autofinancement	-19 838 525	27 107 124	23 542 507	-13,15%

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	76 016 871	69 226 871	74 249 596	7,26%
Effectifs*	19	19	18	
Coût annuel pour un salarié	4 000 888	3 643 520	4 124 978	

<sup>\*</sup> effectif en 2015 : dont 2 gardiens en CDD

<u>Les capitaux propres</u> qui restent négatifs poursuivent leur baisse entre 2013 et 2015, ils passent de - 6,5 M XPF en 2013, à -10,2 M XPF en 2014 pour ensuite s'établir à -16,7 M XPF en 2015. Les capitaux propres ne représentent plus que -131,29 du capital social. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action reste négative, elle passe de - 5170 XPF en 2013, à 8 030 XPF en 2014 puis -13 129 XPF alors que sa valeur nominale était de 10 000 XPF lors de la constitution de la société. Le montant des reports à nouveau qui sont notamment constitués des résultats nets antérieurs sont également négatifs soit de - 29,02 M XPF en 2013 à - 57,6 M XPF en 2014 et de -55,3 M XPF en 2015. Au regard des données précitées et en référence aux dispositions de l'article L 225 -248 du code du commerce<sup>ii</sup>, il est à craindre dans l'avenir une dissolution anticipée de la société laquelle pourra être éventuellement éluder si les dirigeants de la société se décident effectivement de reconstituer son capital comme il a été normalement prévu au plus tard le 31 décembre 2016 à titre de régularisation.

<u>Les subventions en investissement</u> poursuivent leur baisse entre 2013 et 2015, ils passent de 37,083 M XPF en 2013, à 31,133 M XPF en 2014 pour ensuite s'établir à 25,183 M XPF en 2015.La société a bénéficié au cours des exercices antérieurs des subventions en investissement qui se sont élevées à 155 178 804 XPF, certaines d'entres elles ont été complètement amorties, elles sont ainsi désignées :

- Subvention du Pays versée en 1996 pour 5 M XPF dans le cadre du financement de la construction du bâtiment servant de centre de formation aux métiers de la pêche et amortie dans les comptes de 2006 ;
- Subvention du Pays versée en 1997 pour 20 M XPF dans le cadre du financement des travaux complémentaires de réhabilitation de la tour à glace et amortie dans les comptes de 2004 ;
- Subvention versée en 1999 pour 11 178 804 M XPF dans le cadre du financement des équipements liés au projet de construction du bâtiment logistique et amortie dans les comptes de 2008 ;

Les autres subventions complémentaires versées en 1999 ne sont pas complètement amorties, il s'agit de :

- Subvention pour 51 M XPF du FIDES TOM dans le cadre du schéma directeur d'aménagement du port de pêche de Papeete consistant en la réalisation du projet de construction du bâtiment logistique et ses équipements ;
- Subventions pour 37 M XPF et 37 M XPF pour la réalisation du projet de construction du bâtiment logistique.

La guote part virée au résultat au 31 décembre 2015 s'élève à 5 950 000 XPF.

<u>La trésorerie</u> qui était de 2,9 M XPF en 2013 a fortement augmenté en 2014 pour atteindre 18, 3 M XPF et s'établir à 3,6 M XPF en 2015.Le niveau confortable de la trésorerie en 2014 peut s'expliquer par le versement du Pays de 2 subventions de fonctionnement à caractère exceptionnel d'un montant total de 27 M XPF (soit 17 M XPF au titre de l'arrêté n° 1464 cm modifié du 25/10/2013 et 10 M XPF au titre de l'arrêté n° 1210 cm du 14/08/2014).

<u>Les créances</u> qui se situaient à 102,8 M XPF en 2013, baissent à 77,2 M XPF en 2014 pour ensuite s'établir à 95,02 M XPF en 2015. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, cependant un certain nombre d'entre elles présente un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice et a nécessité la constitution d'une provision dont le montant a été calculé en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe. Le poste des « autres créances » est constitué de créances sociales et de créances de TVA.

Le poste des dettes est composé des dettes d'exploitation, des autres dettes et des dettes financières. Les dettes qui étaient de 144,8 M XPF en 2013, baissent à 124,9 M XPF en 2014 pour ensuite s'élever à 132,9 M en 2015. Les dettes d'exploitation sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur sur le Territoire. Elles étaient de 57,2 M XPF en 2013, contre 43,3 M XPF en 2014 et 46,9 M XPF en 2015. Les autres dettes sont constituées par les loyers à devoir à l'EPIC Port Autonome dans le cadre de la délégation de service public signée le 22 décembre 2010 soit 26,8 M XPF en 2013, contre 7,2 M XPF en 2014 et 10,2 M XPF en 2015. Les dettes financières sont constituées d'une avance en compte courant du Pays de 50 M XPF (arrêté n° 638 cm du 06 mai 2013 et convention n° 2840 du 10 mai 2013) et d'une avance en compte courant de l'Epic Port Autonome de 25 M XPF (convention signée le 16 juin 2014). Elles passent de 60,8 M XPF en 2013 contre 74,3 M XPF en 2014 et 75,7 M XPF en 2015.

<u>La masse salariale</u> qui était de 76,016 M XPF en 2013 contre 69,226 M XPF en 2014, s'établit à 74,249 M XPF en 2015 alors que l'effectif se maintient en 2013 et 2014 à 19 personnes pour ensuite baisser à 18 en 2015. Les dépenses de personnel qui représentent des charges obligatoires et incompressibles ont diminué en 2014 pour ensuite s'élever de près de 5 M XPF en 2015. Cette hausse s'explique par le contrôle à temps complet de l'accès du port 24h/24h et 7/7j, par le recours à des contrats de travail à durée déterminée nécessaires pour pallier les nombreux arrêts de travail de certains agents permanents de la société et par l'engagement d'une indemnité de départ à la retraite de 2 610 060 XPF.

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société poursuit sa progression depuis 2013, il s'élève à la fin de l'exercice 2013 à 202,979 M XPF contre 230,425 M XPF en 2014 et 238,664M XPF en 2015 en hausse par rapport à l'exercice précédent de 3,58%. Par rapport à 2013, cette progression est due :

- •l'augmentation du tarif de glace de 2 XPF/ kg;
- •la création d'une nouvelle redevance de débarquement de 1XPF/kg payable par les armateurs ;
- •la facturation aux armateurs de la consommation d'eau réelle avec l'installation des compteurs d'eau ;
- •une production en hausse de 17%.

La valeur ajoutée s'améliore entre 2013 et 2015, il s'établit à 47,848 M XPF en 2013 contre 94,454 M XPF en 2014 et 103,487 M XPF en 2015 soit une progression de 9,56% entre 2014 et 2015. Cette hausse s'explique par une augmentation de la production et une diminution des consommations intermédiaires.

L'excédent brut d'exploitation qui était déficitaire de 12,440 M XPF en 2013 devient excédentaire de 35,600 M XPF en 2014 et de 27,964 M XPF en 2015. Il a cependant baissé en 2015 de -21,45% par rapport à l'exercice précédent et s'explique par l'augmentation des charges de personnel due à une indemnité de départ à la retraite de 2 610 060 XPF et l'absence de versement d'une subvention de fonctionnement par le Pays.

L'impôt sur les bénéfices poursuit sa progression, il passe de 0,550 M XPF en 2013 contre 1,211 M XPF en 2014 et 1,194 M XPF en 2015.

Le résultat net de l'exercice était déficitaire de 28,625 M XPF en 2013 contre un excédent de 2,312 M XPF en 2014 et un déficit de 0,535 M XPF en 2015. Les nombreux investissements réalisés au cours de l'année 2015 combinés avec les charges rémanentes de la société n'ont pas permis de réaliser un excédent et ce malgré une hausse de la production.

La capacité d'autofinancement est de 23,542 M XPF en 2015 contre 27,107 M XPF en 2014 alors qu'il était négatif en 2013 de 19, 838 525 XPF. Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

Le développement du chiffre d'affaires et les économies réalisées dans certaines dépenses n'ont pas été suffisants pour dégager un excédent en 2015. En effet, sans le concours financier du Pays la société semble péricliter.

#### 4.13.4 Les perspectives pour 2016

Dans la continuité de l'exercice 2015, de nombreux travaux sont à prévoir pour l'année 2016 tant en termes de structures (remplacements de groupes froid, changements de rideaux,...) qu'en termes de fonctionnement de la S3P (bacs et palettes, transpalettes, karcher,...) afin notamment de satisfaire aux exigences du service de l'Hygiène.

Le Pays sera sollicité dans le cadre des investissements de structures qui seront opérés mais également dans le projet d'extension des panneaux photovoltaïques avec l'objectif de doubler la surface actuelle de production.

Par ailleurs, la rénovation des chambres froides de l'aéroport avec la possibilité de rajouter une cinquième chambre sont également envisagées, dans le cadre d'un plan HACCP à l'export.

De même le Port autonome de Papeete sera sollicité dans le cadre d'investissements pour faciliter le fonctionnement des différents armements sur le port de pêche. Il s'agit notamment de la pose de prises électriques sur le quai n°1 et de points d'eau sur le parking Papeava.

La question de l'embauche d'un technicien Froid devra être discutée dans l'optique de faire des économies sur la main d'œuvre mais également de satisfaire dans des délais courts aux besoins des professionnels de la mer qui disposent de locaux sur le port de pêche.

Enfin, les liquidations judiciaires des sociétés Tahiti Nui Ravaai et Avaia en fin d'année posent la question du recouvrement possible (à quel niveau ?) des créances sur ces deux entités qui se montent à plus de 30 M XPF.

## 4.14 S.E.M. SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE POLYNESIE FRANCAISE (S.A.G.E.P.)

### 4.14.1 Présentation générale de la société

La Société d'Aménagement et de Gestion de Polynésie française (S.A.G.E.P.), a été créée en novembre 2001, suite à la délibération 2001-78 du 5 juillet 2001.

Elle est une société d'économie mixte au capital social de 156 M XPF, dont 60,81 % sont détenus par le Pays.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	9 176		155 992 000
(dont part Pays)	5 580	60,81	94 860 000
(dont autres part.)	3 596	39,19	61 132 000
Valeur nominale			17 000

Depuis sa création, la S.A.G.E.P. constitue un outil au service de l'aménagement de la Polynésie française et en particulier dans le secteur du logement social. Elle a en effet de nombreuses missions dont la mise en valeur des biens immobiliers achetés ou loués, l'exécution de tous travaux de viabilité et d'aménagement, la construction de bâtiments, etc.

Ainsi les deux missions principales de cette société sont réparties entre deux départements : le département gestion et exploitation des immeubles, et le département aménagement et opérations immobilières.

Le Pays a fait connaître, lors du conseil d'administration du 28 juillet 2011 sa volonté d'organiser la cessation des activités de la SAGEP. Cette fermeture fait partie intégrante du plan de redressement du Pays. Les administrateurs, réunis en conseil d'administration le 24 janvier 2012, ont voté à l'unanimité la liquidation amiable de la société.

Dans le cadre de la liquidation de la SAGEP, un plan social a été mis en œuvre. La quasi-totalité des effectifs salariés de la société a quitté l'entreprise au cours du premier trimestre 2013. En effet, l'effectif qui était de 34 salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2012 a été ramené à 9 salariés au 31 décembre 2012. Au 30 juin 2013, la SAGEP ne comptait plus que quatre salariés. Au 31 décembre 2014, l'effectif est réduit au nombre de 2 salariés dont une comptable-assistante de direction recrutée en contrat à durée indéterminée et un gardien. En 2015, il est constaté le départ de la comptable-assistante de direction et le recrutement d'une attachée de direction. Au 31 décembre 2015, l'effectif est de 2 salariés

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. LECAILL Albert.

### 4.14.2 Activité de la société en 2015

Le conseil d'administration de la société s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2015plus une consultation à domicile. L'assemblée générale ordinaire ayant statué sur les comptes 2014, s'est tenue le 15 juin 2015. Le conseil d'administration a notamment suivi les opérations qui ont mené à l'annonce en décembre 2015 de la décision de IKEA de céder les actifs détenus par leur filiale FINVEST au sein de la SCI JDP en faveur de la SEM SAGEP, tel que prévu par les promesses croisées de vente et d'achat.

Pour rappel, une délégation menée par M. Tearii ALPHA, ministre de tutelle de la SAGEP, accompagné par M. François COUDERT avait obtenu un rendez-vous auprès du ministère des Finances à Bercy. Au cours de cette rencontre à laquelle assistaient également les représentants de IKEA et de INGEPAR, une réponse était apportée quant à la position de Bercy sur notre opération, affirmant qu'elle n'était pas remise en cause et qu'il n'y avait lieu d'attendre un document d'agrément définitif pour sa validité.

Dans les rapports avec la SARL JDP de M. RAVEL, le conseil a aussi souhaité s'en tenir au contenu des promesses de vente et d'achat prévoyant la cession des parts de FINVEST à la SAGEP.

Des décisions ont été arrêtées pour :

## °Cession/transfert des activités de la société :

- -La cession du siège (terrain et bâtiment) au Pays pour un montant de 260 M XPF ;
- -La vente du terrain de AMOE (dont la SETIL avait fait l'acquisition auprès de la société de M. REVEL) au bénéfice de l'OPH pour 190 M XPF;
- -L'accord de vente de la SCI Titioro Iti au bénéfice de M. ZERMATI pour 50 M XPF. Ce dernier n'y ayant cependant pas donné suite :
- -La demande de Charcuterie Pacifique d'agrandir son terrain à AMOE dont les études sont en cours chez Topo Pacifique pour en assurer une viabilisation cohérente avec nos installations de la STEP;
- -La décision de céder gratuitement à l'OPH le lotissement social de 60 logements à TEUEUE Taravao : procédure en cours avec l'OPH ;
- -Transfert à titre gracieux des assises foncières appartenant à la SETIL et SAGEP à Erima au bénéfice du Pays ;
- -Transfert du réseau d'eau de ATIMA au bénéfice de la Commune, documentation en préparation par le cabinet WILD;
- -Compromis de vente du lot 43 du lotissement OROVAU pour 8 M XPF.

## Vie de la société :

- -Une avance en courant de 100 M XPF a été consentie par le Pays à la SAGEP au début de l'année 2015 afin de faire face aux obligations liées au remboursement du prêt pour la réalisation de la résidence JDP et assurer le fonctionnement de la société ;
- -Un contrat de suivi des comptes est établi avec le cabinet Horwath ;
- -Une convention de traitement des archives a été établie avec la société Pro Archiv System ;
- -Un arrêté d'occupation partielle du 3èmé étage du bâtiment ex SAGEP pour le fonctionnement de la SAGEP a été établi pour une validité jusqu'au 31/07/2016.

#### Les contentieux :

- -Le dénouement en appel de l'affaire SAGEP c/BOURY à AMOE suite à un éboulement qui a mis en péril notre projets de logements sociaux de 70 logements et déstabilisé deux habitations surplombant notre projet « condamnation finale de la SAGEP à 3 609 682 XPF » ;
- -Le dénouement en appel de l'affaire SAGEP c/ épouse OBERLY TEISSIER à Punavai Nui suite à un éboulement sur leur propriété dû à une rupture de canalisation sur les terrains SAGEP en surplomb « condamnation finale de la SAGEP à 5 274 836 XPF » (affaire régularisée pour la partie capital) ;
- -Le dénouement en appel de l'affaire SAGEP c/ SEM HAAPAPE, décision favorable à la SAGEP en raison de la confirmation de la dette selon les inscriptions comptables de la SAGEP, soit 11 186 927 XPF » (en attente de l'attestation de non recours devant la cour de cassation par la commune de Mahina) ;

### 4.14.3 Situation financière de la société de 2013 à 2015

Evolution des capitaux propres

	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres	1 531 103 547	1 466 875 593	1 743 688 151	940,35%
dont réserve légale	491 911	491 911	491 911	
dont report à nouveau	-377 157 595	-446 696 670	-487 544 919	
dont subvention en investissement	1 821 316 306	1 797 936 601	1 774 556 896	
Provisions pour risques et charges	168 510 407	148 689 457	156 916 739	
Valeur vénale d'une action	166 859,58	159 860,03	190 027,04	
ments sur la solvabilité				
	2013	2014	2015	% (N-N-1)

Créances	907 591 378	914 518 924	1 702 265 121	86,14%
Dettes	1 815 932 388	1 861 181 314	2 338 257 621	25,63%

dont dettes financières 556 151 077 555 963 509 658 493 675 18,44%

•Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	55 370 378	42 627 441	39 251 720	-7,92%
Valeur ajoutée	26 525 983	15 911 493	7 311 076	-54,05%
Excédent brut d'exploitation	-20 437 737	54 041 712	-8 567 829	-115,85%
Résultat d'exploitation	49 676 321	-1 778 373	-145 199 595	8064,74%
Résultat financier	0	0	-3 796 833	
Résultat courant avant impôts	49 676 321	-1 778 373	-148 996 428	8278,24%
Résultat exceptionnel	-119 076 970	-38 963 307	449 400 047	-1253,39%
Impôts sur les bénéfices	138 426	106 569	211 356	98,33%
Résultat de l'exercice	-69 539 075	-40 848 249	300 192 263	-834,90%

Capacité d'autofinancement	-180 237 203	-9 079 369	-77 951 252	758,55%
	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	44 652 492	9 015 453	12 741 417	41,33%
Effectifs	4	2	2	
Coût annuel pour un salarié	11 163 123	4 507 727	6 370 709	

Les capitaux propres baissent en 2014 puis s'élèvent en 2015, ils s'établissaient à 1, 531 Md XPF en 2013 contre 1, 466 Md XPF en 2014 et 1, 743 M XPF en 2015. Leur hausse s'explique par le niveau conséquent des subventions en investissement et du bénéfice réalisé en 2015. Les capitaux propres représentent 940,35% du capital social, ce qui est important. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action a progressé par rapport à sa valeur nominale de 17 000 XPF, elle passe de 166 859, 58 XPF en 2013, contre 159 860,03 XPF en 2014 et 190 027,04 XPF en 2015. Elle s'est valorisée. Les reports à nouveau sont négatifs. Ils étaient de 377,157 M XPF en 2013 contre 446,696 M XPF en 2014 et 487, 544 M XPF en 2015 Le montant de la réserve légale a été maintenu à 491 911 XPF entre 2013 et 2015

<u>Les provisions pour risques et charges</u> augmentent en 2015 (soit une hausse de +5,53%) Elles sont constituées par des provisions pour risques sur des lotissements et pour des litiges devant les tribunaux Elles étaient de 168, 510 M XPF en 2013 contre 148, 689 M XPF en 2014 et 156,916 M XPF en 2015.

<u>La trésorerie</u> baisse fortement en 2014 pour s'élever ensuite en 2015. Les disponibilités étaient de 21,523 M XPF en 2013 contre 840 854 XPF en 2014 et 20,686 M XPF en 2015(soit une hausse de 2360,17%).

<u>Les créances</u> progressent jusqu'en 2015. Elles se situaient à 907,591 M XPF en 2013, contre 914,518 M XPF en 2014 et 1,702 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 86,14%). Les créances clients et autres créances sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances jugées douteuses sont provisionnées.

<u>Le poste des dettes</u> est composé principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des autres dettes et des dettes financières. Les dettes progressent, elles étaient de 1,815 Md XPF en 2013, contre 1,861 Md XPF en 2014 et 2,338 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 25,63%). Les dettes financières baissent légèrement en 2014 pour s'élever en 2015, elles se situaient à 556,151 M XPF en 2013, contre 555,963 M XPF en 2014 et 658,493 M XPF en 2015 (soit une hausse de 18,44%)

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société diminue. Il était à la fin de l'exercice 2013 à 55,370 M XPF contre 42,627 M XPF en 2014 et 39,251 M XPF en 2015 (soit une baisse de -7,92%).

La valeur ajoutée reste excédentaire mais régresse fortement en 2015, elle s'établit à 26,525 M XPF en 2013 contre 15,911 M XPF en 2014 et 7,311 M XPF en 2015 (soit une baisse de -54,05%).

L'excédent brut d'exploitation redevient déficitaire en 2015 après un excédent en 2014, il s'établit à -20,437 M XPF en 2013 contre 54,041 M XPF en 2014 et -8,567 M XPF en 2015 (soit une baisse de -115,85%).

Le résultat d'exploitation devient déficitaire en 2014 et 2015. Il s'établit à 49,676 M XPF en 2013 contre -1,778 M XPF en 2014 (déficit) et -148,996 M XPF en 2015 (déficit) (soit une hausse du déficit de 8064,74%).

Le résultat financier nul en 2013 et 2014 est déficitaire en 2015. Il était de -3,796 M XPF en 2015.

Le résultat exceptionnel déficitaire en 2013 et 2014 devient excédentaire en 2015. Il était de -119,076 M XPF en 2013 (déficit) contre - 38,963 M XPF en 2014 (déficit) et 449,400 M XPF en 2015.

La capacité d'autofinancement reste négative, elle était de -180,237 M XPF en 2013 contre -9,079 M XPF en 2014 et -77,951 M XPF en 2015. (soit une variation de 758,55%) (Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 se clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 211 356 XPF par un résultat net excédentaire de 300 192 263 XPF contre -40 848 249 XPF en 2014 (déficit) et -69 539 075 XPF en 2013(déficit) Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 a augmenté par rapport à celui de 2014. Il était de 211 356 XPF contre 106 569 XPF en 2014 et 138 426 XPF en 2013.

### 4.14.4 Faits marquants 2015

La société étant en phase de gestion extinctive, elle n'a pas eu d'activité significative en terme de compte de résultat. L'essentiel a résidé dans la session d'actifs (siège social, rue Afarerii à Pirae et terrain Amoe à Mahina) dont les produits conduiront à désendetter la société à l'égard des tiers. De surcroît, la SAGEP a pu obtenir une position favorable de la DGFIP dans la sortie du portage fiscal de FINVEST alias IKEA France dans la SCI Les Jardins de Paea. Cette sortie définitive, prévue pour l'année en cours, permettra la levée du risque fiscal latent qui justifiait depuis 2012 le maintien de la SAGEP en activité. Globalement et pour toutes ces raisons, le passif de la société ne s'est pas alourdi, au contraire.

La clôture des comptes doit cette année permettre de finaliser la reddition des comptes d'opérations, ce qui aurait dû être fait avant 2012, alors que la société disposait de toutes les ressources humaines pour se faire. Cette clôture est en cours, mais elle prendra du temps du fait des difficultés à reconstituer les sources de données à partir des archives.

#### 4.15 SAS BORA BORA CRUISES

## 4.15.1 Présentation générale de la société

La société BORA BORA CRUISES est une société par actions simplifiée au capital de 377,325 M XPF divisé en 139.750 actions de 2.700 X PF chacune. Le Pays détient 10.750 actions dans cette société, soit 7,7 % du capital social.

Cette société avait pour objet social principal l'acquisition, l'exploitation, la location de tous bateaux et navires pour la plaisance, le transport de passagers et le charter et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ou à tous objets similaires ou connexes ou de nature à favoriser le développement de l'objet social.

Elle possédait à son actif deux yacht, le Ti'a Moana et le Tu Moana achetés en défiscalisation.

### 4.15.2 Activité de la société en 2015

Néant

## 4.15.3 Situation financière de la société en 2015

Le Tribunal mixte de commerce de Papeete a prononcé la mise en liquidation de la société le 4 mars 2011 après une longue période de redressement judiciaire. L'arrêt du 28 avril 2011 non déféré en cassation a confirmé le jugement de liquidation judiciaire du 04 mars 2011. Me Maurice BAUD est désigné en qualité de liquidateur judiciaire. Une audience s'est tenue le 10 février 2015 devant le juge commissaire (M. Heirangi NOUVEAU) et les divers créanciers de la société. Par ordonnance n° 7 du 18 janvier 2016, le Tribunal mixte de commerce de Papeete a arrêté l'état des créances de la société Bora Bora Cruises à la somme de 4 152 957 253 XPF lesquelles sont réparties comme suit :

°Créances privilégiées : 31 840 058 XPF ;

°Créances chirographaires : 999 163 628 XPF ;

°Créances rejetées : 266 233 377 XPF ;

°Instances en cours : 2 855 720 190 XPF.

La créance du Pays y est inscrite dans les créances chirographaires.

Pour désintéresser ses créanciers, la société a pu vendre fin 2010 le navire Ti'a Moana qui a rempli sa durée d'exploitation obligatoire de 5 années imposées par la loi de défiscalisation.

Au 31 décembre 2015, le Pays détient encore une créance de 20 M XPF sur cette société qui correspond à l'avance en compte courant qui lui avait été accordée en 2007.

# **4.16 SAEM SDAP DO IT CENTER**

## 4.16.1 Présentation générale de la société

La Société de Développement Pour l'Agriculture et la Pêche « SDAP DO IT CENTER » est une société anonyme d'économie mixte au capital de 65 M XPF divisé en 65.000 actions de 1.000 XPF chacune. Le Pays détient 11.752 actions dans cette société, soit 18,08 % du capital social.

Cette société avait pour objet social principal le développement de l'agriculture du Territoire par la commercialisation des produits agricoles locaux, l'approvisionnement des producteurs en produits agricoles ainsi que le développement de la pêche sous toutes ses formes et toutes activités telles que la commercialisation et le traitement des produits de la pêche et plus généralement, toutes opérations commerciales relatives à l'achat, la vente et la distribution de matériels, produits et denrées de toute nature.

### 4.16.2 Activité de la société en 2015

Néant

### 4.16.3 Situation financière de la société en 2015

Par jugement n° 352 du 15 juillet 2013, le Tribunal mixte de commerce de Papeete (TMC) a :

°Fixé provisoirement la date de cessations de paiement au 9 juillet 2013 ;

°Déclaré ouverte la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la société « SDAP DO IT CENTER » ;

°Autorisé la poursuite de l'activité de la société « SDAP DO IT CENTER » jusqu' au 31 juillet 2013 ;

°Désigné M. Patrick ANCEL en qualité de liquidateur judiciaire et Mme Colette LEOU en qualité de juge commissaire.

La société « SDAP DO IT CENTER » a depuis la date de sa liquidation judiciaire soldé ses comptes et l'arrêté des créances est en cours d'être établi.

# 4.17 S.A.E.M. ABATTAGE DE TAHITI

# 4.17.1 Présentation générale de la société

La S.A.E.M. Abattage de Tahiti a été créée en 1988 et a procédé à l'inauguration de son unité en 1991.

C'est une société anonyme d'économie mixte qui est administrée par un conseil d'administration et une assemblée générale.

Elle dispose d'un capital social de 20 M XPF de 2 000 actions d'une valeur nominale de 10 000 XPF, dont 51% des parts sont détenus par le Pays (soit 1020 actions).

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	2 000		20 000 000
(dont part Pays)	1 020	51,00	10 200 000
(dont autres part.)	980	49,00	9 800 000
Valeur nominale			10 000

Elle est la seule unité de ce type en Polynésie française, et est donc indispensable à l'existence des filières porcines et bovines.

Elle est soutenue par l'élevage porcin, bovin et volaille.

Elle a pour activité principale :

°l'abattage de tous les animaux destinés à la consommation humaine ;

°l'achat en vif desdits animaux et leur transport ;

°le découpage, la préparation, le conditionnement, le stockage et la transformation ;

°la commercialisation des produits et sous –produits consommables ou non.

Par convention n° 447/PR du 22 juillet 2011, la société s'est à nouveau vue confier l'exploitation par affermage de l'abattoir de la Polynésie française et de ses annexes, pour une durée de 15 années. La société est tenue d'effectuer un certain nombre de dépenses relatives aux opérations d'entretien courant.

Le président du conseil d'administration est monsieur YEOU MOI FAT Christian et la directrice de la société est madame BENNETT Teumere.

L'effectif au 31 décembre 2014 est de 22 personnes réparti comme suit : 1 cadre, 4 techniciens administratifs, 14 ouvriers et 1 manœuvre. En 2015, l'effectif moyen est de 25 personnes.

# 4.17.2 Activité de la société en 2014 (données 2015 non disponibles)

La société connaît depuis des années des problèmes de fonctionnement par manque d'activité au sein de l'usine mais aussi à cause de son matériel trop vétuste. Dans tous les secteurs d'activité de la société, on peut constater une diminution réelle ces cinq dernières années.

Les difficultés rencontrées au sein de la société sont liées notamment à :

°la fermeture de certains grands élevages, maladies animales, coût élevé de l'aliment ;

°l'augmentation des achats non stockés (carburant, gaz, électricité, eau...);

°la hausse des salaires, des cotisations sociales CPS et de la CST ;

°le gel des tarifs de prestation d'abattage fixé par arrêté ministériel.

En raison du non renouvellement des équipements de production, la société n'exploite que 59% de ses capacités de production pour la chaîne de volaille, 80% pour la chaîne de porcs et 100% pour la chaîne bovine.

Les principaux clients sont la charcuterie du pacifique et salaison de Tahiti ainsi que certains bouchers comme (Sani boucherie, Mou boucherie, Faty Puaa Roti et Baby Boucherie).

La production locale reste insuffisante pour couvrir la demande du marché local favorisant ainsi l'importation des viandes.

#### 4.17.3 Faits marquants en 2014 (données 2015 non disponibles)

°l'incendie de la Charcuterie du Pacifique ;

°la modification de la prestation du tarif des bêtes de réformes qui a augmenté ;

°la prise en charge par le LEPA de Moorea du transport maritime de la bétaillère à l'aller et au retour pour le ramassage de ses porcs avec l'immobilisation du camion et du chauffeur ;

°la venue d'un formateur de métropole pour former les abatteurs aux bonnes techniques du métier.

#### 4.17.4 Situation financière de la société de 2013 à 2015

# Evolution des capitaux propres

Unité : XPF	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres (CP)	3 170 167	17 277 807	3 712 637	18,56%
dont réserve légale	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
dont report à nouveau	-10 815 502	-18 829 833	-4 722 193	
dont résultat net	-8 014 331	14 107 640	-13 565 170	
	-			
Valeur vénale d'une action	1 585,08	8 638,90	1 856,32	

#### •Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	6 112 014	64 098	2 820 775	4300,72%
	·			
Créances	31 021 895	55 641 697	29 676 368	-46,67%
Dettes	62 733 826	57 040 304	44 126 129	-22,64%
dont dottos financiàres	29 127 109	22 516 002	9 605 669	C1 200/

#### •Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	125 245 376	126 794 273	123 752 260	-2,40%
Valeur ajoutée	74 536 992	76 461 020	72 247 650	-5,51%
Excédent brut d'exploitation	-2 698 713	20 107 231	-9 217 086	-145,84%
Résultat d'exploitation	-6 213 877	15 890 133	-12 156 773	-176,51%
Résultat financier	-1 779 993	-922 591	-576 578	-37,50%
Résultat courant avant impôts	-7 993 870	14 967 542	-12 733 351	-185,07%
Résultat exceptionnel	293 912	-100 376	-522 399	420,44%
Impôts sur les bénéfices	314 373	759 526	309 420	-59,26%
Résultat de l'exercice	-8 014 331	14 107 640	-13 565 170	-196,15%

Capacité d'autofinancement	-4 389 922	18 191 792	-11 025 722	-160,61%
	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	76 776 115	80 897 199	80 967 581	0,09%
Effectifs	22	22	23	
Coût annuel pour un salarié	3 489 823	3 677 145	3 520 330	-4,26%

Les capitaux propres qui étaient de 3,170 M XPF en 2013, s'élèvent à 17,277 M XPF en 2014 pour ensuite diminuer et se situer à 3,712 M XPF en 2015. Les capitaux propres ne représentent plus que 18,56% du capital social. La valeur vénale de l'action se dégrade entre 2014 et 2015, elle passe de 1 585,08 XPF en 2013, à 8 638,90 XPF en 2014 à 1 856,32 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 10 000 XPF lors de la constitution de la société. Le montant des reports à nouveau qui sont notamment constitués des résultats nets antérieurs sont également négatifs soit un montant de - 10,815 M XPF en 2013 contre - 18,829 M XPF en 2014 et -4,722 M XPF en 2015. La réserve légale est dotée à son maximum à hauteur de 2 M XPF; Les réserves statutaires n'existent pas. Au regard des données précitées et en référence aux dispositions de l'article L 225 -248 du code du commerce<sup>iii</sup>, il est à craindre dans l'avenir une dissolution anticipée de la société laquelle pourra être éventuellement éluder si les dirigeants de la société se décident effectivement de reconstituer son capital comme il a été normalement prévu au plus tard le 31 décembre 2016 à titre de régularisation.

La trésorerie qui était de 6,112 M XPF en 2013 a fortement baissé en 2014 pour se situer à 64 098 XPF et s'établir à 2,820 M XPF en 2015.

<u>Les créances</u> qui se situaient à 31,021 M XPF en 2013, augmentent à 55,641 M XPF en 2014 pour ensuite fléchir à 29,676 M XPF en 2015. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, cependant un certain nombre d'entre elles présente un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice et a nécessité la constitution d'une provision dont le montant a été calculé en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe. Le poste des « autres créances » est constitué de créances de TVA, d'avances au personnel, d'indemnités journalières à recevoir et d'une subvention à recevoir.

<u>Le poste des dettes</u> baisse progressivement. Il est composé des dettes d'exploitation, des autres dettes et des dettes financières. Les dettes qui étaient de 62,733 M XPF en 2013, baissent à 57,040 M XPF en 2014 et à 44,126 M en 2015. Les dettes d'exploitation sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur sur le Territoire. Leur échéance est inférieure à un an. La société a été condamnée le 20 avril 2001 par la cour de cassation à procéder, dans la limite de la prescription quinquennale, à la régularisation des rémunérations de 2 salariés ayant sollicité la requalification de leurs contrats. Cette dette enregistrée dans les comptes 2006 pour 30 437 825 XPF figure dans les comptes 2015 de la société pour un montant total de 5 528 672 XPF (salaires et cotisations CPS, CST). Les autres dettes sont constituées par les indemnités à verser suite à des litiges dont le montant a été maintenu à 1 607 665 XPF entre 2013 et 2015. Les dettes financières sont constituées de 3 emprunts ainsi que des intérêts courus à payer. Elles ont régressé de 28,127 M XPF en 2013 contre 22,516 M XPF en 2014 et 8,695 M XPF en 2015.

<u>La masse salariale</u> augmente, elle était de 76,776 M XPF en 2013 contre 80,897 M XPF en 2014 et 80,967 M XPF en 2015 alors que l'effectif se maintient en 2013 et 2014 à 22 personnes pour ensuite augmenter à 23 en 2015. Les dépenses de personnel qui représentent des charges obligatoires et incompressibles ont donc légèrement progressé entre 2014 et 2015 alors que l'activité a baissé.

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société poursuit sa baisse depuis 2013, il s'élève à la fin de l'exercice 2013 à 125,245,979 M XPF contre 126,794 M XPF en 2014 et 123,752 M XPF en 2015 en baisse par rapport à l'exercice précédent de -2,40%.

La valeur ajoutée s'améliore entre 2013 et 2014, il s'établit à 74,536 M XPF en 2013 contre 76,461 M XPF en 2014 et 72,247 M XPF en 2015 soit une baisse de -5,51% entre 2014 et 2015.

L'excédent brut d'exploitation qui était déficitaire de -2,698 M XPF en 2013 devient excédentaire de 20,107 M XPF en 2014 puis déficitaire de -9,217 M XPF en 2015. Il a cependant baissé en 2015 de -145,84% par rapport à l'exercice précédent et s'explique par l'augmentation des charges de personnel et l'absence de versement d'une subvention de fonctionnement par le Pays alors qu'une subvention d'équilibre de 25 M XPF lui a été versée en 2014 (arrêté n° 1997 CM du 23/12/2014).

Le résultat d'exploitation varie comme l'excédent brut d'exploitation, déficitaire de -6,213 M XPF en 2013, puis excédentaire de 15,890 M XPF en 2014 et déficitaire de -12,156 M XPF en 2015. La baisse de ce résultat en 2015 peut s'expliquer par le niveau des dotations aux amortissements et provisions qui sont obligatoires (dont amortissements pour dépréciation des matériels et provision pour indemnités de départ à la retraite de 3 231 087 XPF).

Le résultat financier reste déficitaire entre 2013 et 2015 en raison de l'absence de produits financiers, il était de -1,779 M XPF en 2013 contre -0,922 M XPF en 2014 et 0,576 M XPF en 2015.

Le résultat exceptionnel qui était excédentaire en 2013 devient déficitaire en 2014 et 2015 en raison de l'absence de produits exceptionnels. Les charges exceptionnelles concernent des pertes sur les indemnités journalières ainsi que les pénalités et les amendes. Il était de 0,293M XPF en 2013 contre -0,100 M XPF en 2014 et 0,522 M XPF en 2015.

La capacité d'autofinancement est de -4,389 M XPF en 2013 contre 18,191 M XPF en 2014 et -11, 025 M XPF. Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

Après le paiement d'un impôt de 309 420 XPF en 2015, le résultat net de l'exercice est déficitaire de -13,565 M XPF contre un excédent de 14,107 M XPF en 2014 et un déficit de -8,014 M XPF en 2013.

NB: La banque SOCREDO a autorisé:

°Un découvert pour un montant de 6 500 000 XPF;

°Un nantissement fonds de commerce et assurance incendie pour le prêt n° 717051101 ;

°Un nantissement fonds de commerce et assurance incendie pour le compte 59778000074.

#### 4.18 SOCREDO

# 4.18.1 Présentation générale de la société

Créée en 1959, la banque SOCREDO est une société anonyme d'économie mixte au capital de 22 Md XPF détenu à 50% par la Polynésie française, l'agence française de développement (A.F.D.) et la cofibref-groupe Bref banques populaires détenant respectivement 35 et 15% des actions.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	440 000		22 000 000 000
(dont part Pays)	220 000	50%	11 000 000 000
(dont autres part.)	220 000	50%	11 000 000 000
Valeur nominale		-	50 000

La Banque SOCREDO a pour objet de financer des opérations dans trois domaines d'activité principaux: le financement de l'habitat et de l'équipement des ménages, le financement des investissements et de l'activité des entreprises et l'accompagnement de projets s'inscrivant dans le cadre du développement économique et social de l'ensemble des archipels.

Fin 2015, les effectifs de la banque SOCREDO étaient de 500 personnes en légère baisse par rapport à 2014 (507 personnes). Ils sont répartis comme suit : 105 cadres, 275 gradés et 120 employés.

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. DALIGAULT Joël et dirigée par un directeur général M. FSTALL lames.

#### 4.18.2 Activité de la société

Dans un environnement mondial mitigé, où les risques financiers et économiques demeurent présents, où la croissance reste modeste et le chômage élevé, une politique macroéconomique de soutien à la croissance et des réformes structurelles se sont poursuivies sur l'ensemble des places financières tout au long de cette année 2015, et dans la lignée de l'exercice précédent.

L'année 2015 est marquée par une courbe des taux toujours basse. Au 31 décembre 2015, les taux longs , comme les taux court terme atteignent des planchers historiquement bas, tirant à la baisse les taux de crédits offerts à la clientèle, et offrant des taux de rémunération de placement parfois négatifs.

La Banque Centrale Européenne (BCE) a baissé de nouveau, le jeudi 3 décembre 2015, son taux de dépôt au jour le jour. Ce taux, qui s'applique aux banques stockant des liquidités en excès pour 24 heures auprès de la banque centrale, passe à -0,3% (contre 0, 2% auparavant). Avec cette pénalité infligée aux banques, la BCE espère inciter les établissements de crédit à prêter davantage aux ménages et aux particuliers, afin de dynamiser la consommation et l'investissement.

On observe ainsi sur la place polynésienne, les taux suivants :

- Taux de rémunération des placements auprès de l'IEOM depuis le 14 avril 2014 : 0% ;
- Taux de facilité de prêt marginale depuis novembre 2014 : 0,3% ;
- Taux de réescompte depuis décembre 2014 : 0,05% ;
- Taux de rémunération du CSL à 0,30% au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

L'indicateur du climat des affaires progresse légèrement au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 (+1,1point). Cette progression reflète une activité plus favorable que prévue en fin d'année et l'amélioration des trésoreries. Les intentions d'investir à un an poursuivent leur amélioration, confirmant le regain de confiance des entrepreneurs sur le moyen terme. L'indice des prix à la consommation (base 100, décembre 2007) se positionne à 107,84 en décembre 2015 contre 108,52 en décembre 2014 soit (-0,63%). Si de manière générale les tarifs dans les secteurs de l'habillement, des transports, du logement, eau, électricité, et gaz diminuent allégeant le panier des ménages, les prix des produits alimentaires et ceux de l'hôtellerie /restauration pèsent plus qu'en 2014.

Les secteurs ont évolué de manière contrastée :

- Hôtellerie : amélioration de la fréquentation touristique (+2,6%") qui compense la baisse de la durée moyenne de séjour (-2,7 jours). Le revenu moyen par chambre louée est à la hausse (+8,6%) ;
- Industrie agroalimentaire : hausse des exportations de 42,2% au T 3 ;
- Pêche: +28% des exportations;
- Agriculture : forte progression des exportations de nono (+22,8%), du monoi (+30%) et de l'huile de coprah (+50%) qui compense la baisse des exportations de vanille (-6,6%) ;
- BTP: une activité en hausse sur 2015 avec une augmentation des importations de ciment (+23%) et un indice de l'emploi supérieur de 4,7% par rapport à 2014;
- Emploi : l'indice de l'emploi progresse de 0,2% sur 2015 alors que la moyenne sur les cinq dernières années était de -1,1%. Les secteurs de l'industrie et de l'hôtellerie restauration sont en légère hausse alors que le commerce est en baisse. Le secteur de la construction a connu une forte hausse sur 2015 mais reste sur une tendance baissière sur le dernier trimestre.
- Perliculture: chute des exportations (-1,4% en valeur et -13% en volume);
- Commerce : activité en baisse et secteur dont l'indice de l'emploi connaît la plus forte baisse (-1,2%) ;
- Commerce automobile : baisse des immatriculations de véhicule de tourisme neuf (-13,4%).

#### \*Les opérations de trésorerie

Il s'agit des opérations toutes devises confondues réalisées pour le compte propre de la banque. Ces opérations s'élèvent à 35,700 Md XPF contre 33,333 Md XPF en 2014 et 31,206 M X PF en 2013 soit une hausse de 7,1 % entre 2014 et 2015.

#### \*Les opérations sur titres

Le montant des opérations sur titres s'élève à 16,827 Md XPF à la clôture 2015 contre 6,693 Md XPF au 31 décembre 2014 et 2,052Md XPF en 2013.

#### \*Les crédits à la clientèle

L'encours brut des crédits (y compris les créances rattachées) est stable, il atteint 221,253 Md XPF contre 221,259 Md XPF en 2014 et 220,510 Md XPF en 2013.

La hausse de l'encours de crédit se décompose de la manière suivante :

- Diminution des encours sains de 1,755 Md XPF (-0,9%);
- Augmentation des encours douteux de 1,749 M XPF (+6,5%), due notamment au déclassement de contreparties significatives avec un risque de crédit faible. Le taux de douteux se positionne au niveau de 13% contre 12,2% en 2014. Les provisions sur créances douteuses sont passées de 16,619 Md XPF fin décembre 2014 à 17,113 Md XPF au 31 décembre 2015 soit une hausse de 3%.
- \*Titres de participation et autres titres détenus à long terme

Ce poste se compose de titres de participations, de participations fiscales sous la forme de comptes courants d'associés et de certificats d'associations souscrits dans le cadre de la cotisation au système de garantie des dépôts.

Il représente un total de 3,795 Md XPF contre 2,610 Md XPF en 2014 et 2,588 Md XPF au 31 décembre 2013 soit une hausse de +45,4% entre 2014 et 2015.

# \*Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur nette de ces immobilisations s'élève à 3,461 Md XPF contre 3,274 Md XPF en 2014 et 3,470 Md XPF au 31 décembre 2013.

De manière générale, le budget d'austérité mis en place depuis 2011 a eu comme conséquence la diminution des investissements corporels. Parmi les projets d'investissements réalisés au cours de l'année, on notera :

- Les investissements liés à la montée de version du progiciel de gestion SAB AT, dont 123 M XPF de production immobilisée;
- Les investissements relatifs au renouvellement des DAB;
- Les développements et missions d'intervention dont la mise à jour du progiciel ALMONDE (outil de gestion ALM), ou les progiciels à vocation réglementaire ou commerciale tels que Bale III, EIC, VUC et FATCA;
- La mise en exploitation du site Pamatai dédié au Plan de Continuité des Activités Informatiques ;
- Divers travaux d'agencement et d'aménagement sur l'immeuble du Siège et dans les agences et locaux GAB;
- Des travaux de remplacement du système de vidéosurveillance ;
- Le projet alignement des BIN en monétique et le projet SHIP4.
- Il faut noter en 2015 la destruction des entrepôts de Pamatai pour un montant de 145 M XPF et l'enregistrement à l'actif, du terrain sur lequel étaient édifiées les anciennes constructions pour 56 M XPF.
- \*Opérations interbancaires (passif)

Les ressources provenant des opérations interbancaires sont en baisse de 2,779 Md XPF contre 307 M XPF en 2014 pour totaliser 49,088 Md XPF contre 51,867 Md XPF en 2014 et 51,560 Md XPF en 2013. Une baisse des ressources interbancaires, liée à l'amortissement de la dette interbancaire pour -4,7 Md XPF est constatée. En 2015, la Banque SOCREDO a procédé à de nouveaux tirages à hauteur de 1,9 Md XPF sur la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

# \*Dépôts de la clientèle (passif)

Fin d'année 2015, les ressources provenant des dépôts de la clientèle (y compris les dettes représentées par un titre) augmentent de +15,391 Md XPF pour atteindre 175,172 Md XPF contre 159,782 Md XPF en 2014 et 152,267 Md XPF en 2013. Dans un contexte de forte progression des dépôts sur la place (+21 Md XPF), la banque a maintenu sa politique de captation des dépôts afin de couvrir le différentiel de refinancement nécessaire à son activité de crédit et de respecter les nouvelles exigences réglementaires sur la liquidité. L'encours des dépôts est ainsi en forte progression de 10%. La Banque poursuit sa stratégie de collecte sur une rémunération attractive des dépôts moyens terme, bien que revue à la baisse. L'évolution des dépôts de la Banque SOCREDO reste rythmée, par les appels d'offre de la clientèle institutionnelle et l'arbitrage des grandes sociétés générant ainsi une grande volatilité sur le marché ; cette volatilité doit être abordée, dans la continuité, avec prudence.

# 4.18.3 Situation financière de la société de 2013 à 2015

# •Evolution des capitaux propres

	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres (hors FRBG)*	31 097 387 123	32 239 292 153	32 988 300 251	149,95%
dont prime d'émission	242 647 500	242 647 500	242 647 500	
dont réserves**	7 997 659 254	8 854 739 623	9 425 964 653	

<sup>\*</sup> FRBG (Fonds Pour Risques Bancaires Généraux)

<sup>\*\*</sup> réserves légales et facultatives

Valeur réactualisée d'une action	70 675,88	73 271,12	74 973,41
	·	· ·	

#### •Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie - Actif *	33 258 117 264	40 026 560 619	52 526 475 104	31,23%
Trésorerie- Passif	51 560 425 013	51 866 929 166	49 088 503 777	-5,36%
* (dont opérations interbancaires et	sur titres)			,
Créances	203 789 527 798	204 640 070 122	204 139 908 842	-0,24%
Dettes	152 266 592 043	159 781 553 138	175 172 461 441	9,63%

•Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	%(N-N-1)
Production de l'exercice = produits	13 989 508 451	13 980 967 850	13 955 285 280	-0,18%
Valeur ajoutée = PNB	9 270 285 669	9 138 126 501	9 166 991 866	0,32%
Excédent brut d'exploitation	3 153 876 563	3 143 250 093	3 187 526 537	1,41%
Consommations intermédiaires	1 502 729 389	1 518 196 904	1 593 997 841	4,99%
Charges de personnel	4 099 049 421	3 991 307 529	3 967 945 213	-0,59%
Résultat de l'exercice	857 080 369	1 141 905 030	1 319 688 098	15,57%

	2013	2014	2015	%
Masse salariale	4 099 049 421	3 991 307 529	3 967 945 213	-0,59%
Effectifs	516	507	500	-1,38%
Coût annuel pour un salarié	7 943 894	7 872 401	7 935 890	0,81%

Les capitaux propres (hors FRBG) progressent entre 2013 et 2015, ils s'établissaient à 31, 097 Md XPF en 2013 contre 32, 239 Md XPF en 2014 et 32, 988 Md XPF en 2015. Leur hausse en 2015 s'explique par le niveau conséquent des réserves et des résultats excédentaires. La part des capitaux propres dans le capital social représente 149,95%, ce qui est encourageant. Par la même occasion, la valeur réactualisée de l'action a fortement progressé, elle passe de 70 675, 88 XPF en 2013, contre 73 271,12 XPF en 2014 et 74 973,41 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 50 000 XPF lors de la constitution de la société. Elle s'est donc fortement valorisée. Une distribution de dividendes de 660 M XPF (montant brut) est proposée sur le résultat net de 2015 alors qu'un montant 571 M XPF a été distribué sur le résultat de 2014.Les réserves constituées par la réserve légale et les réserves facultatives progressent de à 8,240 Md XPF contre 9,097 Md XPF en 2014 et 9,668 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 6,27%).

<u>La trésorerie – actif.</u> Ce poste comprend les opérations toutes devises confondues réalisées pour le compte propre de la Banque Socredo ainsi que les opérations sur titres comme le portefeuille d'obligations EMTN et les certificats de dépôts négociables souscrits en 2015. Cet agrégat progresse de 33,258 Md XPF en 2013 contre 40,026 Md XPF en 2014 et 55 ,526 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 31,23%). En revanche, le poste <u>trésorerie – passif</u> qui intègre toutes les ressources qui proviennent des opérations interbancaires baisse en 2015 de 51,560 Md XPF en 2013 contre 51,866 Md XPF en 2014 et 49 ,088 Md XPF en 2015 (soit une baisse de -5,36%)

<u>Les créances</u> augmentent en 2014 puis baissent en 2015 de -0,24%. Elles sont importantes, elles se situaient à 203,789 Md XPF en 2013, contre 204,640 Md XPF en 2014 et 204,139 Md XPF en 2015. Certaines d'entres elles jugées douteuses ont fait l'objet d'une provision en 2015 pour un montant de 568,3 M XPF (clients particuliers, professionnels et entreprises).

<u>Le poste des dettes.</u> Progresse de 152,266 Md XPF en 2013, contre 159,781 Md XPF en 2014 et 175,172 Md XPF en 2015. Elles restent cependant inférieures aux montants des créances.

<u>La masse salariale</u> est en baisse régulière. Elle comprend également des charges de retraite et des intéressements. Elle était de 4,099 Md XPF en 2013 contre 3,991 Md XPF en 2014 et 3,967 Md XPF en 2015. L'effectif diminue, de 516 en 2013 contre 507 en 2014 et 500 personnes en 2015.

Les charges générales d'exploitation progressent, elles sont de 5,602 Md XPF en 2013 contre 5,510 Md XPF en 2014 (3,991 Md pour les frais de personnel) et 5,561 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 0,95%).

<u>Les produits (revenus sur titre, commissions, gains sur opérations de portefeuille, autres produits bancaires)</u> de la Banque Socredo baissent légèrement en 2015 de -0,18%. Ils s'élevait à la fin de l'exercice 2013 à 13,989Md XPF contre 13,980 Md XPF en 2014 et 13,955 Md XPF en 2015.

Le produit net bancaire s'améliore, il s'élève à 9,2 Md XPF en 2013 contre 9,138 Md XPF en 2014 et 9,166 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 0.31%).

La valeur ajoutée reste excédentaire, mais diminue en 2014 pour s'élever sur 2015, elle s'établit à 9,270 Md XPF en 2013 contre 9,138 Md XPF en 2014 et 9,166 Md XPF en 2015 (soit une hausse de 0,32%).

L'excédent brut d'exploitation reste également excédentaire et régresse en 2014 pour s'élever sur 2015. Il s'établit à 3,153 M XPF en 2013 contre 3,143 Md XPF en 2014 et 3,187 Md XPF en 2015 (en hausse de 1,41%). Ces résultats s'expliquent par le niveau important de la valeur ajoutée et la baisse des charges de personnel de -0,59%.

Le résultat net sur actifs immobilisés devient déficitaire en 2015, il s'élève à 66 M XPF en 2013 contre 26 M XPF en 2014 et -48,617 M XPF en 2015 (déficit). Le coût du risque a baissé, il s'élève à 2,079 Md FCFP en 2013 contre 925,362 M XPF en 2014 et 851,519 M XPF en 2015.

L'exercice 2015 se clôture après paiement d'un impôt sur les sociétés de 843 309 095 XPF par un résultat net bénéficiaire de 1,319 Md XPF contre 1,141 M XPF en 2014 et 857,080 M XPF en 2013 (soit une hausse de 15,57%). Le montant de l'impôt sur les sociétés de 2015 a augmenté soit 843 309 095 XPF en 2015 contre 790 136 170 XPF en 2014 et 359 108 363 XPF en 2013 (soit une hausse de 6,72%).

# 4.18.4 Les perspectives en 2016

L'année 2016 sera une année riche en défis réglementaires à relever, car ce sera l'année de la consolidation du mécanisme de supervision unique et de finalisation de la mise en place du mécanisme de résolution unique.

L'agenda réglementaire sera chargé au niveau du Comité de Bâle avec la mise en œuvre progressive des évolutions réglementaires sur les thèmes suivants :

- Le risque lié au modèle d'activité et à la rentabilité (le risque de taux sur le portefeuille bancaire) ;
- Le risque de crédit (révision de l'approche standard) ;
- L'adéquation des fonds propres ;
- La gouvernance des risques et la qualité des données (redéfinition des règles d'utilisation des modèles internes) ;
- La liquidité.

# 4.19 S.A.E.M. Société de Financement du Développement de la Polynésie française (S.O.F.I.D.E.P.)

# 4.19.1 Présentation générale de la société

La Société de Financement du Développement de la Polynésie française (S.O.F.I.D.E.P.) a pour objet de conforter les fonds propres des P.M.E. et de faciliter leur accès aux crédits bancaires, permettant ainsi aux partenaires bancaires de limiter leurs risques.

La convention Etat-Pays du 8 août 1996 pour le renforcement de l'autonomie de la Polynésie française a prévu, dans son article 8 « la mise en œuvre d'une société de financement chargée de faire des prêts participatifs et de prendre des participations dans le capital d'entreprises constituées en Polynésie française ». Dans ce cadre, le comité de gestion a donné son accord, le 22 juin 1999, pour que le Fonds de Reconversion Economique de la Polynésie française finance la participation du Pays au capital de la S.O.F.I.D.E.P.

La S.O.F.I.D.E.P. a pour objet de faciliter, par tout moyen financier, la création, la transmission et le développement des entreprises dont le siège social est en Polynésie française.

#### Elle peut notamment :

- prendre des participations au capital des entreprises concernées, par souscription ou achat d'actions ou de titres de toute nature ;
- accorder des prêts assimilables à des fonds propres, renforçant la surface de l'entreprise vis-à-vis des autres créanciers ;
- gérer le portefeuille de valeurs mobilières résultant de ses prises de participation et réaliser toutes opérations d'achat, de vente, d'échange, de souscription de valeurs mobilières ;
- financer l'étude de projets.

Ainsi cette S.A.E.M., au capital social de 1,5 Md F CFP est détenue à 84,50 % par le Pays.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	150 000		1 500 000 000
(dont part Pays)	126 750	84,50	1 267 500 000
(dont autres part.)	23 250	15,50	232 500 000
Valeur nominale			10 000

Cinq personnes, dont le directeur, trois chargés d'affaires et une secrétaire comptable, constituent l'effectif de cette entreprise.

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. FOURREAU Nicolas et dirigée par un directeur général M. TOSCAN DU PLANTIER Gaspard.

# 4.19.2 Activité de la société en 2015

Le Pays a connu en 2014, une croissance de son produit intérieur brut de 1%. Ces signes encourageants de reprise se sont confirmés en 2015. En effet, au cours des trois premiers trimestres 2015, le chiffre d'affaires des entreprises (hors activités financières et d'assurance) s'établit à 558 milliards de F.CFP, soit une hausse de 3 % par rapport à la même période en 2014.

Sur les 16 milliards de chiffre d'affaires supplémentaires, neuf sont générés par les entreprises du tertiaire, six par l'industrie, et 1,2 dans la construction. Dans le primaire, il diminue de 4 % (- 96 millions de F.CFP). Cette évolution du chiffre d'affaires s'est faite pour 90 % au premier semestre 2015 et ralentit en cette deuxième partie d'année.

L'activité des entreprises, qui a été très dynamique début 2015, le reste au troisième trimestre 2015, mais des incertitudes persistent quant aux dates de réalisation des projets à venir, freinant l'investissement en équipement des entreprises.

Au quatrième trimestre 2015, la production de crédit a progressé de 21,2 % en glissement trimestriel. Cette hausse est perceptible pour tous les agents économiques mais portée notamment par l'augmentation sensible des crédits à l'équipement des entreprises (+47,2%) à la suite d'investissements dans le secteur des transports aériens. De la même façon, les crédits de trésorerie enregistrent un rebond de 46,9%, imputable aux secteurs du commerce et des transports maritimes. Sur l'année 2015, le cumul de la production de crédit affiche une progression de 7,3% par rapport à 2014, grâce à l'augmentation sensible des crédits aux entreprises (+29,7%).

On observe des signes encourageants concernant l'emploi avec une hausse de l'emploi salarié. Parallèlement, le nombre de nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi de janvier à septembre 2015 auprès du SEFI diminue par rapport à la même période en 2014 (- 10 %), tout comme le nombre de primo-demandeurs (-24 %).

Enfin, 2015 a vu s'accroître le nombre d'entreprises nouvellement créées, avec 3 317 entreprises inscrites au RCS, soit une hausse de +14% par rapport à 2014 pour une création nette de 1 183 entreprise en tenant compte des radiations opérées.

Le plan de relance mis en œuvre depuis 2014 par le Gouvernement de la Polynésie française a porté ses premiers fruits en 2015 et c'est dans ce contexte que la Sofidep, outil de financement du développement économique du Pays, a joué pleinement son rôle, en accompagnant la création et le développement des entreprises locales mais également en soutenant celles rencontrant des difficultés conjoncturelles.

# 4.19.3 Les chiffres clés de la SOFIDEP :

- -147 dossiers de prêts débloqués pour 752 millions XPF injectés dans l'économie, en augmentation de +39% par rapport à 2014
- -En termes d'impact sur l'emploi, les interventions de la Sofidep ont permis la création de 230 emplois et le maintien de 214 emplois
- -Activité commerciale soutenue avec 430 nouveaux rendez-vous clients (+54 % par rapport à 2014)
- -Portefeuille de 497 dossiers actifs en gestion pour un encours de 2,418 milliards XPF :
  - -488 dossiers en Prêt Participatif pour un encours de 2,177 milliards XPF
  - -9 dossiers en Capital Investissement pour un encours de 241 millions XPF.

Unité : XPF	Réalisé (R) 2015	Budget (B) 2015	% R/B	Réalisé (R) 2014	% Evol 2015/2014	Nb dossiers 2015	Nb dossiers 2014	% Evol nb dossiers
Prêts participatifs	752 138 787	650 000 000	16%	540 100 000	28%	147	78	88%
dont prêts classiques	375 715 000	510 000 000	-26%	519 600 000	-38%	46	73	-37%
dont prêts à la relance	69 700 000	40 000 000	74%	20 500 000	71%	12	5	140%
dont prêts d'aide à la création d'entreprise	306 723 787	100 000 000	207%			89		0%
Capital Investissement	0	90 000 000		40 000 000		0	2	
Total Général	752 138 787	740 000 000	2%	580 100 000	23%	147	80	84%

- -L'objectif global budgété de 740 millions XPF a été dépassé, malgré l'absence de projet financé en capital investissement
- -Une production en hausse de 23% par rapport à 2014;
- -Le nombre de projets soutenus a connu une augmentation significative de +84%
- -La production de crédits sur dotations, au travers des Prêts d'Aide et à la Création des Entreprises P.AC.E et des Prêts à la Relance d'Entreprise P.R.E, contribue à hauteur de 50% du montant total débloqué, le PACE y contribuant à lui seul à hauteur de 41% en montant et à 60% en nombre de dossiers ;
- -La production de prêts classiques, sur fonds propres, connaît une diminution de -37% par rapport à 2014, avec une baisse marquée pour les prêts à l'innovation (-86%), les prêts à la transmission (-77%) et les prêts au secteur primaire (-70%). A l'inverse, les prêts aux archipels éloignés connaissent une hausse importante (+371%);
- -Un montant moyen de 5,1 millions XPF par dossier de prêt participatif, en baisse par rapport à 2014 (7,3 millions XPFF CFP), dû au PACE dont le montant du prêt ne peut excéder 5 millions XPF.

#### La production de crédit par type de prêt :

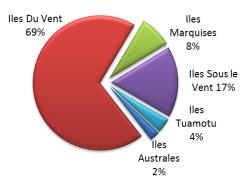
- -Le nouveau Prêt d'Aide et à la Création d'Entreprise a rencontré un vif succès. Ce produit lancé en mars 2015, limité à 5 millions XPF pour soutenir la création des TPE et le financement de petits projets de développement pour des entreprises créées depuis moins de 5 ans, a représenté 41% de la production décaissée soit un total de 311 millions XPF pour 89 dossiers ;
- -Le Prêt aux Archipels Eloignés a connu une augmentation importante et a représenté 18% des concours 2015 pour 132 millions XPF de crédit contre 28 millions XPF en 2014 ;
- -Viennent ensuite les prêts à la création d'entreprise (11%) pour les projets supérieurs à 5 millions XPF et les prêts de développement (10%)
- -S'il ne représente que 9% des concours octroyés, le Prêt à la Relance d'Entreprise (P.R.E) est en hausse de +240%, passant de 20 millions XPF en 2014, à 70 millions XPF en 2015.

# La production de crédit par finalité :

L'année 2015 a été marquée par un soutien important de la Sofidep à la création d'entreprises, aussi bien vis-à-vis des TPE au travers du Prêt d'Aide et à la Création d'Entreprise que des PME avec le Prêt à la Création pour les projets supérieurs à 5 millions XPF : 452 millions XPF ont été débloqués soit 60% de la production totale, plus du double de la production enregistrée en 2014 ;

Si les prêts pour le développement et la relance d'entreprise ont connu une hausse en 2015 par rapport à 2014, les prêts à la transmission ont subi une baisse importante de - 69% en montant et de - 42% en nombre de dossiers. Cette évolution est liée en partie au fait que la Sofidep avait financé des projets importants de transferts d'actifs comme des thoniers, des opérations non renouvelées en 2015.

#### La production de crédit par zone géographique :



L'Archipel de la Société (lles du vent et lles sous le Vent) concentre la plupart des interventions de la Sofidep, cet archipel représentant plus de 95% de l'emploi marchand en Polynésie française. Il faut noter le dynamisme observé sur les lles Sous-le-Vent avec une augmentation de +300% de la production entre 2014 et 2015, pour atteindre 128 millions XPF de crédits débloqués.

#### 4.19.4 Situation financière de la société de 2013 à 2015

#### Evolution des capitaux propres

Coût annuel pour un salarié

olution des capitaux propres				
Unité : XPF	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres	2 517 804 431	2 465 913 911	2 843 594 486	189,57%
dont réserve légale	120 000 000	150 000 000	150 000 000	
dont autres réserves	290 000 000	300 000 000	410 627 965	
dont report à nouveau	7 748 998	102 884 937	0	
dont subvention en investissement	464 919 494	405 285 946	716 333 763	
avances conditionnées	476 590 138	493 390 270	419 779 670	
Valeur vénale d'une action	16 785,36	16 439,43	18 957,30	
éments sur la solvabilité				
	2013	2014	2015	%(N-N-1)
Trésorerie	1 427 818 552	1 272 938 110	1 307 262 159	2,70%
Créances	11 773	491 650	1 758 902	257,75%
Dettes	86 956 961	112 136 999	94 613 639	-15,63%
_				
dont dettes financières	70 000	14 963 712	106 605	-99,29%
ldes intermédiaires de gestion, ca	pacité d'autofinan	cement et masse	salariale	
	2013	2014	2015	%(N-N-1)
Production de l'exercice	650 163	663 833	1 775 988	167,54%
Valeur ajoutée	-21 518 810	-27 341 914	-24 421 126	-10,68%
Excédent brut d'exploitation	-60 824 427	-73 686 172	-68 913 124	-6,48%
Résultat d'exploitation	-73 540 788	-80 279 536	-65 777 032	-18,07%
Résultat financier	170 701 194	115 571 540	49 282 918	-57,36%
Résultat courant avant impôts	97 160 406	35 292 004	-16 494 114	-146,74%
Résultat exceptionnel	38 875 409	-27 047 326	83 772 662	-409,73%
Impôts sur les bénéfices	899 876	501 650	645 790	28,73%
Résultat de l'exercice	135 135 939	7 743 028	66 632 758	760,55%
Capacité d'autofinancement	101 502 856	-6 808 865	-39 151 260	475,00%
F	2013	2014	2015	%(N-N-1)
Masse salariale	39 200 139	46 248 780	44 451 692	-3,89%
Effectifs	5	5	5	0,00%

Les capitaux propres qui s'établissaient à 2, 517 Md XPF en 2013 baissent à 2,465 Md XPF en 2014 pour ensuite s'élever à 2,843 Md XPF en 2015, une hausse qui s'explique notamment par une forte augmentation du résultat en 2015 de près 760 ,55% par rapport à celui de 2014 (soit un montant de 66 632 758 XPF). Les capitaux propres représentent 189,57% du capital social, ce qui est confortable. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action reste positive, elle passe de 16 785, 36 XPF en 2013, à 16 439,43 XPF en 2014 pour ensuite s'élever à 18 957, 30 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 10 000 XPF lors de la constitution de la société. Elle s'est donc valorisée Les reports à nouveau qui sont notamment constitués des résultats nets antérieurs, sont en forte augmentation entre 2013 et 2014 de 7,748 M XPF en 2013 à 102,884 M XPF en 2014. En 2015, leur montant a été affecté en totalité dans les autres réserves. Le montant de la réserve légale a été maintenu en 2014 et en 2015 à 150 000 000 XPF (montant maximal de la dotation).

7 840 028

9 249 756

8 890 338

<u>Les subventions en investissement</u> sont constituées par des dotations financières accordées par convention. Elles sont destinées à permettre à la SOFIDEP de réaliser son objet social comme le financement des prêts participatifs, à prendre des participations et à préfinancer des études. Elles sont initialement enregistrées en avances conditionnées. Dès qu'un prêt ou une obligation est mis en place, ces dotations deviennent la propriété de la société SOFIDEP. Elles sont alors considérées comme des subventions et génèrent des reprises de subvention au fur et à mesure des remboursements. Dans l'hypothèse où un client ne rembourse pas intégralement son prêt, la perte constatée est compensée au compte de résultat par la reprise du solde de la subvention concernée. Elles s'élevaient à 464,919 M XPF en 2013 contre 405, 285 M XPF en 2014 et 716,333 M XPF en 2015, en forte progression de 76,74% entre 2014 et 2015.

La Sofidep a signé plusieurs conventions avec le Pays. Sur l'année 2015, la Sofidep a reçu du Pays 385 millions XPF dont 165 millions F CFP au titre des opérations de capital investissement, 120 millions XPF pour le Prêt d'Aide et à la Création d'Entreprise (PACE) et enfin 100 millions XPF au titre de la nouvelle subvention d'investissement pour le Prêt à la Relance d'Entreprise (PRE), afin de soutenir les entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles de trésorerie.

<u>Les avances conditionnées</u> sont également constituées par des dotations financières accordées par convention. Elles sont destinées à permettre à la SOFIDEP de réaliser son objet social comme le financement des prêts participatifs, à prendre des participations et à

préfinancer des études. Elles sont importantes et s'élevaient à 476,590 M XPF en 2013 contre 493, 390 M XPF en 2014 et 419,779 M XPF en 2015, en baisse de 14,91% entre 2014 et 2015.

<u>La trésorerie</u> est essentiellement constituée de comptes courants bancaires et de comptes à terme. Les disponibilités étaient de 1 427,818 Md XPF en 2013 ont ensuite régressé pour atteindre 1 272,938 Md XPF en 2014 et s'établir à 1 307,262 Md XPF en 2015.

<u>Les créances</u> sont constituées de divers produits à recevoir. Elles ont progressé depuis 2013, pour se situer à 11 773 XPF en 2013, contre 491 650 XPF en 2014 et 1 758 902 XPF en 2015.

<u>Le poste des dettes</u> est composé des dettes d'exploitation, des autres dettes et des dettes financières. Les dettes qui étaient de 86,9856 M XPF en 2013, augmentent à 112,136 M XPF en 2014 pour baisser à 94,613 M XPF en 2015. <u>Les autres dettes</u> sont essentiellement constituées par la retenue de garantie effectuée sur certains prêts participatifs mis en place. Elles représentent 5% des sommes prêtées et restent bloquées jusqu'au terme du contrat, sous réserve du paiement complet des sommes dues. Cette retenue de garantie n'est pas rémunérée. A la clôture de l'exercice, le total des retenues de garantie sur l'ensemble des prêts mis en place s'élève à 85 210 316 XPF, après prise en compte des échéances impayées des clients dont les règlements ont été effectués par prélèvements sur leurs retenues de garantie. <u>Les dettes financières</u> sont constituées par un découvert bancaire et des dépôts et cautionnements reçus, soit 70 000 XPF en 2013 contre 14,963 M XPF en 2014 et 106 605 XPF en 2015.

<u>La masse salariale</u> qui était de 39,200 M XPF en 2013 contre 46,248 M XPF en 2014, s'établit à 44,451 M XPF en 2015 alors que l'effectif se maintient entre 2013 et 2015 à 5 personnes. Un corps volontaire au développement (CVD) est venu renforcer l'équipe (ses indemnités salariales sont à la charge du Pays). Les dépenses de personnel qui représentent des charges obligatoires et incompressibles baissent en 2015 après une hausse entre 2013 et 2014.

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société reste dérisoire car son activité se concentre sur le financement de prêts qui vont lui générer notamment des intérêts et donc des produits financiers .ll s'élevait à la fin de l'exercice 2013 à 650 163 XPF contre 663 833 XPF en 2014 et 1 775 988 XPF en 2015 en augmentation par rapport à l'exercice précédent de 167,54%.

La valeur ajoutée demeure négative entre 2013 et 2015, il s'établit à -21,518 M XPF en 2013 contre -27,341 M XPF en 2014 et -24,421 M XPF en 2015. Ces déficits s'expliquent par le niveau important du poste de dépenses « autres achats et charges externes » et le faible niveau du chiffre d'affaires.

L'excédent brut d'exploitation reste négatif entre 2013 et 2015, il s'établit à -60,824 M XPF en 2013 contre -73,686 M XPF en 2014 et -68,913 M XPF en 2015. Ces déficits s'expliquent par le niveau important du poste des dépenses « charges de personnel » et une valeur ajoutée déficitaire.

Le résultat d'exploitation reste négatif entre 2013 et 2015, il s'établit à -73,540 M XPF en 2013 contre -80,279 M XPF en 2014 et -65,777 M XPF en 2015. Ces déficits s'expliquent par le niveau important du poste des dépenses « dotations aux amortissements» et un excédent brut d'exploitation déficitaire.

Le résultat financier est le premier » solde intermédiaire de gestion » à devenir excédentaire. Malgré des charges obligatoires liées aux dotations aux provisions « intérêts échus » et « participations », le fort niveau des produits financiers constitués des produits de participation, autres revenus et autres produits financiers ainsi que les reprises de provisions « intérêts échus » et « participations » ont permis de générer un résultat positif lequel a fortement baissé entre 2013 et 2015, il était de 170,701 M XPF en 2013 contre 115,571 M XPF en 2014 et 49,282 M XPF en 2015

Le résultat exceptionnel qui était déficitaire en 2014 de -27,047 701 M XPF devient excédentaire de 83,772 M XPF en 2015. Malgré des charges obligatoires liées aux dotations aux provisions, des créances devenues irrécouvrables le fort niveau des produits exceptionnels constitués des produits sur la couverture garantie AFD, ainsi que les reprises de provisions ont permis de générer un résultat positif en 2015 lequel a fortement progressé par rapport à 2013. Il était de 38,875 M XPF en 2013 contre -27,047 M XPF en 2014 (déficit) et 83772 M XPF en 2015.

La capacité d'autofinancement poursuit sa baisse, elle était de 101,502 M XPF en 2013 contre -6,808 M XPF en 2014 et -39,151 M XPF en 2015. Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 se clôture par un résultat net bénéficiaire de 66,632 M XPF contre 7,743 M XPF en 2014 et 135,135 M XPF en 2013 soit une hausse de 760,55 % que l'on explique donc par :

- •une baisse du résultat financier ;
- •une forte hausse des charges exceptionnelles en raison d'une dotation exceptionnelle aux provisions sur des prêts participatifs d'un montant de 50 000 000 XPF.

# 4.19.5 Les faits marquants de 2015

- Lancement du P.A.C.E « Prêt d'Aide à la Création d'Entreprise » en mars 2015, en remplacement du P.C.E « Prêt à la Création d'Entreprise » dont les critères d'éligibilité ont été assouplis afin de mieux répondre aux besoins des créateurs des T.P.E ;
- Signature en juillet 2015 de la convention d'extension du mécanisme de couverture AFD pour de nouvelles thématiques et secteurs d'activité : l'industrie, l'artisanat ainsi que le Prêt d'Aide et à la Création d'Entreprise lorsque le projet relève d'un secteur d'activité éligible ;
- Attribution en octobre 2015 d'une nouvelle subvention d'investissement de 500 millions XPF pour les entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles de trésorerie, avec le P.R.E « Prêt à la relance d'entreprise » ;
- signature en décembre 2015 de la convention cadre du « Prêt de développement Polynésie française » entre le Pays, la BPI, la SOGEFOM et la Sofidep ;
- Contrôle de la Chambre Territoriale des Comptes sur la gestion de la Sofidep depuis 2009 ;

Enfin, pour accompagner la hausse de son activité, la Sofidep a renforcé son effectif et recruté un Corps Volontaire au Développement (C.V.D), dispositif public favorisant, l'adaptation à l'emploi et l'insertion professionnelle de personnes, dans des secteurs d'activités publics ou privés déterminants pour le développement de la Polynésie française.

# **4.19.6** Perspectives 2016

Le plan d'affaires 2016 validé en Conseil d'administration du 29 février 2016 s'articule autour de deux axes stratégiques : Accompagner la relance économique et soutenir l'emploi et faire mieux connaître les produits et les actions Sofidep.

Dans le détail, l'accompagnement de la relance économique se fera au travers de la distribution de nouveaux produits de prêt de développement, en partenariat avec la BPI et la CCISM, du développement de l'activité de Capital Investissement et enfin via la promotion de l'auto-entreprenariat et le soutien des entreprises en difficultés.

Au niveau de la promotion des produits de financement Sofidep, des campagnes de communication globale et spécifiques seront orchestrées, accompagnée d'une politique volontariste de recherche de partenariats avec les acteurs du monde de l'entreprise et les organisations publiques ainsi que des missions sur le terrain, notamment dans les îles éloignées.

Cette stratégie s'inscrit dans la politique de relance et de dynamisation de l'économie de la Polynésie française, qui doit voir sur 2016 et 2017, la mise en œuvre d'un plan gouvernemental d'actions économiques et un plan massif en faveur de l'investissement public-privé.

# 4.20 S.E.M.L. TAHITI NUI RAVA'AI (T.N.R.)

# 4.20.1 Présentation de la société

La SEML Tahiti Nui Rava'ai (T.N.R.) a été créée le 25 mai 2000 par une décision de l'Assemblée de la Polynésie française (n° 2000-57/APF), afin de développer le secteur de la pêche hauturière semi industrielle en Polynésie française en permettant, par le processus de la défiscalisation métropolitaine, l'acquisition de navires destinés à des armateurs polynésiens.

Parallèlement, TNR assure principalement le respect de l'exploitation pleine et entière des navires en cours de défiscalisation auprès des armateurs locataires.

Par jugement n° 436 du 14 septembre 2015 du Tribunal Mixte du Commerce (TMC), la société TNR a été placé en redressement judiciaire le 14 septembre 2015, puis par jugement n° 576 en liquidation judiciaire le 23 novembre 2015. Un représentant des créances a été nommé « Me Patrick ANCEL » et le Payeur « agent-comptable du Pays » a fait auprès de ce dernier la déclaration des créances d'un montant total de 508 999 248 XPF du Pays envers TNR. Elles concernent notamment tous les titres de recettes émis par le Pays dans le cadre de 2 prêts qu'il a consenti en 2004 pour un montant de 186 M XPF (arrêté n° 288 CM du 1<sup>er</sup> octobre 2004- convention n° 4 0708 du 13 octobre 2004) et en 2012 pour un montant de 367 M XPF (arrêté n° 2175 CM modifié du 28 décembre 2011- convention n° 1006 modifiée du 23 février 2012).

Son capital social est de 280 M XPF, détenu à 84,28 % par le Pays.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	28 000		280 000 000
(dont part Pays)	23 597	84,28	235 970 000
(dont autres part.)	4 403	15,73	44 030 000
Valeur nominale			10 000

La flottille totale était constituée de 17 thoniers de 15 mètres en pêche fraîche, de 8 thoniers de 21 mètres pour les campagnes mixtes et congélateurs et de 17 thoniers de 24 mètres de type congélateur conçus pour de longues campagnes en mer, soit un total de 42 navires. Au 31 décembre 2014, sur les 42 navires, 41 sont sortis de défiscalisation (18 navires sont la propriété de la société et 23 ont été vendus aux exploitants) 1 seul reste encore sous le régime de défiscalisation.

Au 31 décembre 2014, l'effectif de TNR est de 5 personnes (1 Directrice Générale, 1 Directrice Administrative et Financière, 1 secrétaire, 1 comptable et 1 aide comptable). Sa filiale AVAl'A compte en plus du PCA et de la Directrice, 8 personnes, (1 Directeur général adjoint, 1 mécanicien, 1 frigoriste, 1 gardien chargé de l'entretien des navires (en CDD), 1 agent chargé de la logistique, 1 agent chargé du stock et des inventaires, 1 agent chargé du suivi du personnel pêcheur et 1 coursier).

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. PERE Rereao et dirigée par la directrice Mlle GELAS Cindy.

# 4.20.2 Les faits marquants en 2014 (données 2015 non disponibles)

1)La sortie de défiscalisation de 6 navires de pêche de la SAS AVAI'A, filiale de la SEML TNR.

2)La vente de 12 navires dont la SEML TNR était propriétaire à leurs exploitants

3)Le Pays est intervenu par une subvention de fonctionnement de 130 M XPF pour permettre le règlement des échéances bancaires de l'année (107 M XPF), une partie des échéances des prêts du Pays (13 M XPF) et la couverture partielle des frais de fonctionnement de TNR (10 M XPF);

# 4.20.3 Situation financière de 2013 à 2014 (données 2015 non disponibles)

Evolution des capitaux propres

	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres	-262 573 134	-208 799 681		-74,57%
dont réserve légale	0	0		
dont autres réserves	0	0		
dont report à nouveau	-367 884 397	-572 488 203		
dont résultat de l'exercice	-204 603 806	53 773 453		

•Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	(N-N-1)
Trésorerie	2 150 069	14 390 556		
Créances	361 702 904	165 682 789		
Dettes	758 277 977	573 648 060		

•Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	(N-N-1)
Production de l'exercice	75 154 794	58 445 184		
Valeur ajoutée	27 587 678	27 481 637		
Excédent brut d'exploitation	227 676 482	125 442 356		
Résultat d'exploitation	49 277 294	186 489 646		
Reésultat financier	-139 387 790	-13 602 137		
Résultat courant avant impôts	-90 110 496	172 887 509		
Résultat exceptionnel	-114 493 310	-119 114 056		
Impôts sur les bénéfices	0	0		
Résultat de l'exercice	-204 603 806	53 773 453		

Capacité d'autofinancement	148 055 439	93 257 822		
	2013	2014	2015	(N-N-1)
Masse salariale	39 911 196	29 811 487		
Effectifs	6	5		
Coût annuel pour un salarié	6 651 866	5 962 297		

A la fin de l'année 2014, TNR affiche un total de son bilan de 669 M XPF, un chiffre d'affaire de 58 M XPF et un résultat net de 53,7 M XPF.

La priorité de la structure est aujourd'hui de veiller à la vente de la totalité de sa flottille de pêche composée de 18 thoniers dont elle est propriétaire dont 12 navires sont exploités par des armateurs privés et 6 par sa filiale la SAS AVAI'A.

Considérant qu'à fin 2014, 1 bateau reste encore en cours de défiscalisation jusqu'au 31 Mars 2015, la menace de redressement fiscal que connaissait la SEML TNR va donc disparaitre totalement après cette date.

En 2014, la société a encaissé 41 M XPF de loyers pour 107 M XPF de remboursement d'emprunts auprès des établissements bancaires.

En termes d'encours bancaires, les crédits bancaires de 34 thoniers sont soldés. Il reste encore 6 navires concernés par des emprunts bancaires et 1 seul par fond propre.

L'encours bancaire de la société au 31 décembre 2014 s'élève à 61 M XPF.

Ainsi, en 2014, les capitaux propres sont négatifs et la part des capitaux propres dans le capital social ne représente plus que -74,57% . Cette situation laissait augurer une dissolution de la société.

# 4.20.4 Les faits marquants 2015

La SAEM TAHITI NUI RAVA'AI a été mise en redressement judiciaire par jugement n° 436 du Tribunal du Commerce (TMC) en date du 14/09/2015. Par jugement n° 576 du TMC du 23/11/2015, elle a été placée en liquidation judiciaire. Un représentant des créances a été nommé. Le Payeur, agent comptable du Pays, a effectué la déclaration des créances du Pays.

#### 4.20.5 Les perspectives 2015 (données 2016 non disponibles)

Un plan de redressement de 2014 à 2016 a été adopté par le conseil d'administration du 10 janvier 2014. Il consiste à recouvrir les impayés de loyers, respecter les engagements liés à la procédure de conciliation homologuée par le tribunal mixte du commerce de Papeete, assurer le règlement des échéances d'emprunt et des prêts consentis par le Pays et assurer la vente des navires.

TNR assure le maintien en activité du dernier bateau restant en cours de défiscalisation. A l'issue de la période de défiscalisation, la SEML TNR va procéder à la vente de la totalité de la flottille de pêche de la société et à la cessation d'activité de sa filiale la SAS AVAI'A courant 2015. La question sur le devenir de la société se posera alors dès lors qu'elle aura réalisé son objet social.

# 4.21 S.E.M. TAHITI NUI TELEVISION (T.N.T.V.)

# 4.21.1 Présentation générale de la société

La société d'économie mixte a été créée le 17 mars 2000 par délibération n° 2000-27/APF afin d'offrir une télévision de proximité, publique et gratuite, à caractère éducatif, social et culturel. Elle a pour objet la conception, la production, l'exploitation, la diffusion d'un service de communication audiovisuelle par voie hertzienne terrestre, numérique ou analogique terrestre, ou par satellite.

Son capital social de 550 XPF, est détenu à 85 % par le Pays.

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	275 000		550 000 000
(dont part Pays)	233 750	85,00	467 500 000
(dont autres part.)	41 250	15,00	82 500 000
Valeur nominale			2 000

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. JANICAUD Olivier et dirigée par une directrice Mlle MAAMAATUAIAHUTAPU Mateata.

L'effectif de la chaîne s'élève à 64 salariés en CDI au 31 décembre 2014 répartis comme suit par département (Production : 22, Rédaction : 20, Technique : 10, Administration : 5, Programmation : 4, Régie publicité : 2, Digital : 1, Communication : 1). La société a eu recours à une vingtaine de prestataires patentés pour soutenir la charge de travail.

# 4.21.2 Activité de la société en 2015

La chaîne propose gratuitement une programmation familiale et événementielle autour de grands thèmes qui séduisent un large public, de l'information au sport, en passant par la culture, les séries et programmes courts, les documentaires, les magazines de divertissement et de hien-être

TNTV offre des repères sur des programmes fédérateurs dans un univers très concurrentiel (9 chaînes gratuites). Les émissions locales représentent 35% de la grille.

La culture polynésienne a été mise à l'honneur à travers de nouvelles émissions et de nombreuses captations.

L'antenne 2015 a proposé une offre composée de contenus médiatiques informatifs, culturels, éducatifs, de divertissement de qualité, attractifs et accessibles à tous à travers des achats de programmes locaux auprès des meilleurs producteurs de la place :

- •« Tao et Tiaporo » : modules humoristiques destinés à sensibiliser la population aux problématiques de l'environnement et de l'écologie ;
- « Label Hina » : série humoristique destinés à sensibiliser la population aux problématiques de l'environnement et de l'écologie
- « Au large d'une vie » : 1er court métrage 100% polynésien
- « Te Nati » : série documentaire sur la thématique du entre tradition et modernité

Un sondage sur la notoriété et l'image de la chaîne, permettant de mesurer la satisfaction du téléspectateur, d'identifier ses comportements, positionne TNTV comme :

- La chaîne préférée pour 41% des Polynésiens (31% pour Pol.1ère, 27% pour les 2 et 1% pour aucune des 2);
- ■Une chaine connue, qui bénéficie d'une bonne image globale et ce quelque soit la cible ;
- •Une chaine qui propose une offre diversifiée, qui s'adresse à tous
- ■Des animateurs auxquels on peut s'identifier ;
- •Mais, un JT qui suscite des attentes (présentateurs, informations plus précises et complètes)

Le sondage quantitatif, réalisé par Médiamétrie (avril), place TNTV deuxième télé du marché avec 23.4% de part d'audiences (+2.2 points), 42% d'audiences cumulées (+2.2 points) et 98 minutes de durée d'écoute par téléspectateur (idem). Par ailleurs, la chaine du Pays s'adresse chaque jour à 72.700 téléspectateurs (+6.788).

Le déploiement de la stratégie digitale par le biais de nouvelles plateformes a également été l'un des axes majeurs, d'autant que le taux de pénétration du numérique est en progression en Polynésie.

Les grands axes de développement ont contribué à :

- •Restructuration du site web suite à la mission de Pascal Lechevallier sur l'analyse de la stratégie web ;
- renforcer l'offre web Replay;
- •fusionner le pôle antenne avec le web pour apporter une meilleure cohérence "global média" ;
- •développer la marque sur les réseaux sociaux ;
- •proposer des applications disponibles sur téléphonie mobile et sur tablette ;
- •Lancement de la newsletter sur le site TNTV.PF;

Les effets de cette stratégie ont permis d'atteindre 12 millions de pages vues sur nos sites contre 6,6 millions en 2014 (rappel : 530 000 en 2013).

#### 4.21.3 Situation financière de la société de 2013 à 2015

# Evolution des capitaux propres

	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres	-76 248 355	223 619 745	420 884 874	76,52%
dont réserve légale	0	0	0	
dont report à nouveau	-879 372 067	-748 476 638	-475 079 213	
dont subvention en investissement	122 228 283	148 698 958	217 650 937	
				-
provisions pour risques et charges	562 776 913	463 117 980	463 117 980	
				•
Valeur vénale d'une action	-277,27	813,16	1 530,49	
nents sur la solvabilité				
	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	98 175 649	345 615 342	516 795 455	49,53%
-				
Créances	488 492 540	462 311 526	396 180 496	-14,30%
Dettes	301 460 639	365 225 568	271 665 845	-25,62%

# •Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

<b>,</b>	•			
	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	122 733 791	123 664 283	147 191 388	19,02%
Valeur ajoutée	-372 229 027	-329 232 412	-327 498 429	-0,53%
Subvention d'exploitation	950 000 000	1 085 000 000	927 925 920	-14,48%
Excédent brut d'exploitation	196 735 018	345 078 280	190 305 038	-44,85%
Résultat d'exploitation	142 595 084	131 863 501	74 189 488	-43,74%
Résultat financier	-203 284	1 943 613	3 141 785	61,65%
Résultat courant avant impôts	142 391 800	133 807 114	77 331 273	-42,21%
Résultat exceptionnel	-7 496 371	143 590 311	54 981 877	-61,71%
Impôts sur les bénéfices	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0,00%
Résultat de l'exercice	130 895 429	273 397 425	128 313 150	-53,07%
Capacité d'autofinancement	188 274 280	185 772 053	138 202 438	-25,61%
	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	335 400 759	357 808 433	361 599 806	1,06%
Effectifs	60	65	64	-1,54%
Coût annuel pour un salarié	5 590 013	5 504 745	5 649 997	2,64%

Les capitaux propres qui étaient négatifs en 2013 s'améliorent en 2014 et 2015. Ils passent de -76,248 M XPF en 2013, contre 223,619 M XPF en 2014 et 420,884 M XPF en 2015.Les capitaux propres représentent 76,52% du capital social. La valeur vénale de l'action se situe à -277,27 XPF en 2013 contre 813,16 XPF en 2014 et 1530,49 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 2 000 XPF lors de la constitution de la société. Elle s'est donc dévalorisée mais en forte progression par rapport à l'exercice précédent. Le montant des reports à nouveau qui sont notamment constitués des résultats nets antérieurs restent négatifs mais baissent progressivement soit de -879,372 M XPF en 2013 contre -748,476 M XPF en 2014 et -475,079 M XPF en 2015. Pour rappel, depuis 2004 les capitaux propres sont passés sous le seuil autorisé. La situation s'est stabilisée pour la première fois en 2010 et poursuit son amélioration. Les capitaux propres s'établissent à fin 2015 à 421 M XPF (contre 76 M XPF négatifs en 2013). À noter que, au plus bas, ils ont été à près d'un milliard négatif.

<u>Les subventions en investissement</u> constitués essentiellement par des fonds versés par le Pays ont évolué comme suit, soit 122,228 M XPF en 2013 contre 148,698 M XPF en 2014 et 217,650 M XPF en 2015. La dernière subvention d'apurement du passif, d'un montant de 47 M XPF a été versée par les pouvoirs publics conformément à la procédure en conciliation ordonnée par le Tribunal Mixte de Commerce de Papeete le 22 février 2012. Ainsi, l'homologation de l'ordonnance de conciliation apporte une perspective très positive à la recapitalisation des fonds propres :

<u>Les provisions pour risques et charges</u> baissent en 2014 pour se maintenir en 2015, elles étaient 562, 776 M XPF en 2013 contre 463, 117 M XPF en 2014 et 2015. Elles correspondent aux redevances de droits d'auteurs au titre des exercices 2000 à 2011. En effet, la signature de la convention avec la SACEM en novembre 2014 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et vient impacter directement les charges d'exploitation et les dettes fournisseurs.

La trésorerie est en hausse. Les disponibilités étaient de 98,175, M XPF en 2013 contre 345,615 M XPF en 2014 et 516,795 M XPF en 2015.

<u>Les créances</u> baissent progressivement entre 2013 et 2015. Elles se situaient à 488,492 M XPF en 2013, contre 462,311 M XPF en 2014 et 516,795 M XPF en 2015. Les créances clients et autres créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Les autres créances concernent notamment le personnel et les comptes rattachés, la CPS et les autres organismes sociaux, l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la

valeur ajoutée et les débiteurs divers. Ce poste comprend également329 M XPF de subventions à recevoir. La provision sur créances clients s'élève à 2 468 097 XPF, celle sur les autres créances à 3 023 249 XPF et correspondent au risque de non recouvrement de créances jugées douteuses.

<u>Le poste des dettes</u> est composé principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales. Les dettes qui étaient de 301,460 M XPF en 2013, contre 365,225 M XPF en 2014 et 271,665 M XPF en 2015. <u>Les dettes fiscales et sociales</u> sont essentiellement constituées par le personnel et les comptes rattachés, la CPS et les autres organismes sociaux, l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée.

<u>La masse salariale</u> a fortement augmenté entre 2013 et 2014. Elle était de 335,400 M XPF en 2013 contre 357,808 M XPF en 2014 et 361,599 M XPF en 2015. L'effectif passe de 60 en 2013 à 64 personnes en 2015

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société constitué essentiellement de produits issus de la vente (écrans, parrainage), d'échanges de marchandises, de commissions et d'autres prestations poursuit sa progression. Il s'élevait à la fin de l'exercice 2013 à 122,733 M XPF contre 123,664 M XPF en 2014 et 147,191 M XPF en 2015 en augmentation par rapport à l'exercice précédent de 19,02%.

La valeur ajoutée demeure négative entre 2013 et 2015, elle s'établit à -372,229 M XPF en 2013 contre -329,232 M XPF en 2014 et -327,498 M XPF en 2015. Ces déficits s'expliquent par le niveau important du poste de dépenses « autres achats et charges externes » et le niveau du chiffres d'affaires qui .n'a pas été suffisant pour absorber l'ensemble de ces dépenses. Cependant, des mesures ont été prises pour réduire les coûts, par une diminution drastique de la structure de coût de la régie publicitaire ainsi que les charges relatives au transport du signal qui s'élèvent à 134 millions(en baisse de 4 millions). Elles comprennent la réception et l'acheminement du signal, sa remontée sur la tête de réseau ainsi que la diffusion sur l'ensemble des archipels. Des réflexions sont actuellement menées pour dégager des économies en mutualisant les moyens de TNTV avec ceux de l'OPT.

L'excédent brut d'exploitation reste positif en 2013 et 2015, il s'établit à 196,735 M XPF en 2013 contre 345,078 M XPF en 2014 et 190,305 M XPF en 2015. Ces excédents s'expliquent par le niveau important de la subvention allouée par le Pays soit 950 M XPF en 2013 contre 1 085 M XPF en 2014 et 927,925 M XPF en 2015 et la légère hausse des charges de personnel (départ en cours d'année de M. Philippe ROUSSEL et une réorganisation conditionnée par la volonté d'optimiser les services a été menée au cours de second trimestre.

Le résultat d'exploitation reste excédentaire malgré le niveau important des dotations aux amortissements. Cependant, il baisse progressivement.il s'établit à 142,595 M XPF en 2013 contre 1131,863 M XPF en 2014 et 74,189 M XPF en 2015.

Le résultat financier déficitaire en 2013 s'améliore ensuite car le placement de la trésorerie a permis de générer des produits d'intérêts élevés, il était de -0,203 M XPF en 2013 contre 1,943 M XPF en 2014 et 3,141 M XPF en 2015

Le résultat exceptionnel négatif en 2013 devient positif. En 2014 et 2015, les produits exceptionnels liés à la quote-part de la subvention d'investissement de l'exercice ont permis de couvrir les dépenses de cette nature, Il était de -7,496 M XPF (déficit) en 2013 contre 143,590 M XPF en 2014 et 54,981 M XPF en 2015.

La capacité d'autofinancement diminue, elle était de 188,274 M XPF en 2013 contre 185,772 M XPF en 2014 et 138,202 M XPF en 2015 Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

L'exercice 2015 clôture après paiement du même niveau d'impôt sur les sociétés de 4 M XPF par un résultat net bénéficiaire de 128,313 M XPF contre 273,397 M XPF en 2014 et 130,895 M XPF en 2013 soit une baisse de -53,07% et s'explique notamment par une hausse des charges salariales de (1, 06%) et de la dotation aux amortissements et provisions ainsi qu' une baisse du niveau de la subvention d'exploitation. Il convient de souligner la réussite du plan de conciliation qui, conditionné par une gestion rigoureuse du budget de la chaine, a permis d'éteindre les dettes et de présenter une situation nette positive et aujourd'hui saine.

# 4.22 S.A.E.M TRANSPORT d'ENERGIE ELECTRIQUE en POLYNESIE (T.E.P.)

# 4.22.1 Présentation générale de la société

La société de transport d'énergie électrique (T.E.P.) créée en novembre 1985 est titulaire de la concession territoriale de transport d'énergie électrique sur l'île de Tahiti.

Suivant délibération n° 2014-108 APF du 16 octobre 2014, les statuts de la société ont été approuvés. La T.E.P. qui était à l'origine une société anonyme est devenue en 2014 une société anonyme d'économie mixte.

La mission de la T.E.P. est d'acheminer l'énergie électrique des lieux de production vers les zones de consommation.

Son pôle technique est organisé en fonction des quatre activités identifiées dans la gestion du réseau de transport d'électricité concédé à la TEP.

L'ingénierie qui englobe les activités de conception, de maîtrise d'ouvrage et de suivi de réalisation des projets d'investissements ;

L'exploitation pour veiller à la sécurité des biens et des personnes, définir les consignes d'exploitation et de conduite des ouvrages et mettre en œuvre les procédures règlementaires en vue de permettre l'accès aux ouvrages ;

La maintenance a trait aux interventions de maintien en conditions opérationnelles des ouvrages ;

La conduite intègre toutes les opérations d'adaptation du schéma du réseau aux flux de puissance entre les sites de production et les points de consommation, pour contribuer à la stabilité du système et à la continuité de service.

Son capital social est de 1,8 Md XPF, détenu à hauteur de 51 % par la Polynésie française, le reste étant réparti entre : E.D.T. (39 %), A.F.D. (5 %) et la Socredo (5 %).

	Nombre d'actions	%	Montant en XPF
Capital Social	180 000		1 800 000 000
(dont part Pays)	91 800	51,00%	918 000 000
(dont autres part.)	88 200	49,00%	882 000 000
Valeur nominale			10 000

L'effectif permanent de la T.E.P. est de 18 personnes (hors PCA), l'année 2015 ayant été marquée par le recrutement de 2 techniciens dont l'un en informatique et télécommunications et l'autre en études dans le domaine des simulations de réseaux. Il se répartit comme suit, par fonction en distinguant le personnel qui relève de l'administratif et financier de celui du technique :

Administratif et financier (1 directeur général, 1 responsable ressources humaines, 1 responsable qualité, sécurité et environnement, 1 responsable de gestion finances et 1 attaché information et communication);

Technique (1 responsable du domaine exploitation, 1 responsable achats et logistique, 1 agent polyvalent, 1 responsable du domaine ingénierie, 1 responsable informatique télécommunications, 1 chargé de projets ingénierie, 1 technicien d'études, 1 chargé de projets ingénierie, 1 responsable du domaine maintenance, 1 technicien informatique et télécommunications, 2 techniciens de maintenance).

Les emplois ont été formulés en fonction de leur rattachement aux processus définis dans le référentiel QSE de l'entreprise, et par référence au répertoire des métiers proposé par Pole emploi en métropole (fiches ROME).

La société est administrée par un conseil d'administration dont le Président est M. MARTY Bruno et le directeur général est M. STALENS Guy.

# 4.22.2 Activité de la société en 2015

#### \* Ingénierie:

Sur les 22 chantiers mis en service, 13 ont été clôturés en 2015 et 9 sont toujours en cours. Certains chantiers sont englobés sur une ligne budgétaire sur plusieurs exercices.

Il faut noter le report de 3 chantiers. Le renouvellement des protections Vaihiria Faatautia Titaaviri sont dépendants des liaisons de communications. Ces liaisons de communications seront disponibles dès que le projet de bouclage sera réalisé. Les travaux de désensibilisation à la foudre se feront en même temps que les travaux aériens du bouclage 90 kV. Le poste de Vaihiria a été reporté en raison du problème de litige foncier.

Concernant les investissements liés au bouclage 90KV et FEI PAPENOO :

•7 chantiers en sont concernés, la société a lancé en 2015 les DCE (dossier de consultation des entreprises) concernant des points particuliers en raison des travaux programmés de la direction de l'équipement.

Concernant les investissements liés aux études lancées :

•6 chantiers en sont concernés, des études techniques ont été lancées en interne et en externe sur le plan de la tension, le renouvellement du système de protection (contrôle /commande) des postes TEP et les travaux sur les limites de propriété. A la demande de l'équipement le DCE concernant le dévoiement des liaisons 90kV TEP2 a été finalisé, une autre étude est en cours entre la mairie de Punaauia et la route des plaines (Snack Caro).

# \* Exploitation :

L'exploitation du réseau de transport dans l'organisation des processus de la TEP s'intéresse aux activités relevant du rôle de maître d'ouvrage du réseau de transport. Elles concernent notamment la responsabilité du « propriétaire » sur le plan de la sécurité des personnes.

En ce qui concerne les incidents sur le réseau de transport électrique, il y a eu 18 déclenchements sur le réseau de transport dont 12 avec un impact sur la clientèle et 6 sur le poste Atimono qui relève de problèmes de mise en service du transformateur de Distribution.

S'agissant des chantiers externes, les nombreuses réunions avec la direction de l'équipement ont permis d'étudier en amont les possibilités de mutualisation des travaux dans le but de réduire les coûts.

Pour les équipements mis en exploitation, le remplacement des stat8 par des PAS des postes en vallée ont été mis en service sans difficulté et toutes les réserves levées.

En matière de conformité des ouvrages sur la liaison 30kV Arue Vairaatoa, la TEP a constaté un problème sécuritaire sur cette liaison le 10 mai 2013 et a fait l'objet d'un contentieux avec la société SPRES. Pour rappel, cette société avait remporté l'appel d'offres, les travaux ont été exécutés et réceptionnés pour un montant de 4,2 millions XPF. Le contentieux est maintenu et la TEP demande le remboursement des travaux engagés. Ces travaux ont été réceptionnés sans réserve en 2007.

Sur la base des mesures de profondeur réalisées, la société EDT a engagé des contrôles par sondage sur Papeete et Pirae, et la TEP sur la commune d'Arue et la zone du COMSUP.

Les opérations d'exploitation déléguées à EDT représentent 3216 h soit un coût de 31 M XPF de charges de personnel qui correspondent à 2 agents à plein temps rémunérés à 9562 XPF de l'heure. Depuis le dernier trimestre 2015 ; la TEP a pris la résolution de prendre à son compte le dépannage de ses équipements en effectuant directement les travaux par ses équipes ou faire appel à la sous -traitance pour les travaux de génie civil et de réseaux. La compétence du personnel est en net progrès. Cependant, EDT oblige la présence d'un agent ou deux systématiquement lors des contrôles de fonctionnement des travaux réalisés par la TEP. 568 heures ont été réalisées sur ces contrôles par les agents de l'EDT et sans plus value en raison de leur méconnaissance des nouveaux équipements mis en route.

Une formation sur la C18 510 a été dispensée avec un volet pratique sur les manœuvres des organes de coupure, la consignation des ouvrages et les rôles de consignation, chargé de travaux et la bonne utilisation des documents afférents. En raison des résultats des exercices réalisés, il sera proposé au prochain renouvellement des titres d'habilitations « chargé de consignation Basse tension » pour les techniciens de la TEP.

#### \* Conduite:

Le contrat de prestation de conduite a trait aux interventions réalisées en temps réel sur la typologie du réseau pour faire face aux aléas et minimiser l'impact sur l'utilisateur final. Un suivi mensuel permet de faire le point des indicateurs et actions d'améliorations envisagées et engagées. Les indicateurs de performance vus par les clients sont en net progrès depuis 3 ans, c'est le fruit des travaux engagés depuis quelques années dans le renouvellement des postes et réseaux de transport. La poursuite du programme de bouclage 90kV du réseau de transport devrait conforter ces résultats et permettre la transition énergétique annoncée.

Par ailleurs, une formation CYME a été dispensée à 4 techniciens, le modèle du réseau opérationnel avec une étude préliminaire sur le plan de tension. Des simulations régulières doivent valider le modèle ;

#### \* Maintenance:

Le service de maintenance TEP a trait aux interventions de maintien en conditions opérationnelles des ouvrages, réalisées selon la classification suivante :

°Actions préventives (actions issues des recommandations des constructeurs pour prévenir les incidents) ;

°Actions curatives (réparations suites aux avaries);

°Actions correctives (mise en œuvre d'actions basées sur le retour d'expérience).

Toutes ces actions sont nécessaires, en effet, 2 incidents ont été recensés sur les liaisons haute tension de transport :

°Défaut sur la ligne souterraine 30KV Tipaerui-Punaaruu : la recherche de défaut entrepris par les agents EDT, a nécessité plus de 26 jours de recherche. La TEP devra travailler avec le prestataire pour garantir l'efficacité des méthodes de localisation de défauts utilisées par le prestataire ;

°Défaut de la ligne aérienne 20 KV VAHIRIA 2 – VAITE 2 : la réparation du câble, a nécessité le concours d'un hélicoptère pour réaliser le tirage du câble entre les 2 sites concernés.

En complément, un programme préventif de rattrapage a été mis en place, il consiste à protéger les 44 pylônes électriques haute tension qui composent l'ensemble de la ligne aérienne 90 000 volts « TEP1 » (de Punaaruu au plateau Hitiaa), qui sont quotidiennement agressés par les embruns marins et autres phénomènes météorologiques depuis plus de 30 ans. Le programme de mise en peinture débuté en 2012 est arrivé à terme en 2015 et aura mobilisé une équipe de peintres métropolitains spécialisée dans ce type de travaux en hauteur à hauts risques et également les techniciens TEP pour le suivi et le contrôle des opérations.

Enfin, le contrat de maintenance signé entre la TEP et l'EDT le 31 mai 2012 pour une durée de 6 ans, intègrent le suivi d'un programme de maintenance de référence via l'outil de gestion GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur). Ce contrat est rémunéré forfaitairement sur la base de 2395 heures valorisées au taux horaire de 8914 XPF / heure, soit un montant de 21, 3 M XPF pour une durée de 6 ans. Il prend en compte les opérations suivantes :

°Visites et nettoyages intérieurs mensuels des postes ;

°Contrôles et manœuvres périodiques des équipements haute tension.

#### \* Patrimoine:

La gestion du patrimoine se situe à l'interface entre la gestion des activités techniques du cœur de métier (ingénierie, exploitation, maintenance, conduite) et les activités support (comptabilité et achat). Elle a pour objectif de disposer sans délai des documents descriptifs de l'état du patrimoine technique, en termes de spécifications constructives, descriptifs techniques, performances et plans d'implantation. Faute de disposer d'une version à jour de ces documents, il est constaté des risques de dérives importantes sur la qualité de fourniture et sur les coûts et délais des opérations techniques :

°Risques d'erreurs humaines lors des manœuvres d'exploitation ou de consignation ;

#### \* Télécommunication et Informatique:

Initié en 2013, la TEP dispose désormais de son système MISTRAL fonctionnel avec une base de données indépendante de celle du MISTRAL EDT. Le système d'information (SI) industriel est composé d'une multitude de technologies dont la plupart utilisent le support fibre optique. Le besoin grandissant d'interconnections devenant une nécessité pour augmenter notre qualité de service, Il a fallu adapter les moyens de protection informatique. Une campagne de remise à niveau des outils initiée en 2015, tant sur la partie matériel (renouvellement des équipements ayant plus de 5 ans : poste de travail, serveurs de virtualisation et routeurs...) que sur la partie logiciel (projet JALIOS en cours de développement, déploiement d'un système d'inventaire automatique et de tickets libres avec OCSING et GLPI, licences progiciels..).

# 4.22.3 Situation financière de la société de 2013 à 2015

#### Evolution des capitaux propres

Unité : XPF	2013	2014	2015	% CP/C
Capitaux propres (CP)	2 390 526 141	2 292 010 852	2 185 547 834	121,42%
dont réserve légale	46 480 406	51 227 367	51 227 367	
dont report à nouveau	449 106 514	539 298 774	440 783 485	
Valeur vénale d'une action	13 280.70	12 733.39	12 141.93	

#### •Eléments sur la solvabilité

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Trésorerie	856 276 197	725 770 871	680 359 650	-6,26%
Créances	187 057 110	185 719 115	197 667 879	6,43%
Dettes	1 977 235 146	1 729 271 057	1 506 035 587	-12,91%
dont dettes financières	1 854 302 545	1 606 649 668	1 380 803 469	-14,06%

•Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement et masse salariale

	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Production de l'exercice	946 993 519	942 869 917	938 309 894	-0,48%
dont chiffres d'affaires	911 648 453	910 256 169	908 107 604	-0,24%
Valeur ajoutée	578 415 747	602 469 186	617 942 815	2,57%
Excédent brut d'exploitation	436 543 425	449 571 441	470 061 558	4,56%
Résultat d'exploitation	23 838 645	-52 325 764	-64 629 246	23,51%
Résultat financier	-63 240 832	-57 966 679	-53 689 768	-7,38%
Résultat courant avant impôts	-39 402 187	-110 292 443	-118 319 014	7,28%
Résultat exceptionnel	138 341 409	15 777 154	15 855 996	0,50%
Impôts sur les bénéfices	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0,00%
Résultat de l'exercice	94 939 222	-98 515 289	-106 463 018	8,07%

Capacité d'autofinancement	481 847 473	430 761 898	412 805 021	-4,17%
	2013	2014	2015	% (N-N-1)
Masse salariale	128 013 803	137 955 543	133 689 000	-3,09%
Effectifs	14	16	18	
Coût annuel pour un salarié	9 143 843	8 622 221	7 427 167	

<u>Les capitaux propres</u> poursuivent leur baisse entre 2013 et 2015, une diminution qui s'explique notamment par les résultats déficitaires dégagés en 2014 pour 98,515 M XPF et en 2015 pour 106,463 M XPF. Ils passent donc de 2,390 Md XPF en 2013, à 2,292 Md XPF en 2014 pour ensuite s'établir à 2,185 Md XPF en 2015. Les capitaux propres représentent 121,42% du capital social, ce qui reste raisonnable. Par la même occasion, la valeur vénale de l'action reste positive, elle passe de 13 280, 70 XPF en 2013, à 12 733,39 XPF en 2014 pour se situer à 12 141, 93 XPF en 2015 alors que sa valeur nominale était de 10 000 XPF lors de la constitution de la société. Elle s'est donc valorisée Le

<sup>°</sup>Retards dans la finalisation des études ;

<sup>°</sup>Surcoûts de main-d'œuvre dus à l'allongement des chantiers ;

<sup>°</sup>Impossibilité de sous –traiter les interventions de basse tension.

montant des reports à nouveau qui sont notamment constitués des résultats nets antérieurs, bien qu'en baisse entre 2014 et 2015 demeurent également positifs de 449,106 M XPF en 2013 à 539,298 M XPF en 2014 et 440,783 M XPF en 2015. Le montant de la réserve légale a été maintenu en 2014 et 2015 à 51 227 367 XPF en raison également des déficits constatés en fin d'année sur ces 2 exercices.

Les subventions en investissement : aucune subvention de cette nature n'a été versée par le Pays.

<u>La trésorerie</u> qui était de 856,276 M XPF en 2013 a ensuite régressé pour atteindre 725,770 M XPF en 2014 et s'établir 680,359 M XPF en 2015. Cette baisse, peut s'expliquer par les nombreux chantiers réalisés en 2015 par la société, avec un accroissement des investissements de 210 M XPF et une augmentation des immobilisations pour 350 M XPF.

Les créances qui se situaient à 187,057 M XPF en 2013, baissent à 185,719 M XPF en 2014 pour ensuite s'élever à 197,667 M XPF en 2015.

<u>Le poste des dettes</u> est composé des dettes d'exploitation, des autres dettes et des dettes financières. Les dettes qui étaient de 1,977 Md XPF en 2013, baissent à 1,729 Md XPF en 2014 puis à 1,506 M en 2015. <u>Les autres dettes</u> sont constituées notamment par les dettes sur le personnel et organismes sociaux, les impôts ainsi que le taxe sur la valeur ajoutée soit 51,919 M XPF en 2013, contre 54,142 M XPF en 2014 et 55,643 M XPF en 2015. Les dettes sur immobilisations composent aussi ce poste pour 46,362 M XPF en 2013, contre 21,037 M XPF en 2014 et 21,329 M XPF en 2015 <u>Les dettes financières</u> sont constituées par des emprunts contractés antérieurement avec un remboursement du capital en 2015 de près de 225 M XPF.

<u>La masse salariale</u> qui était de 128,013 M XPF en 2013 contre 137,955 M XPF en 2014, s'établit à 133,689 M XPF en 2015 alors que l'effectif progresse entre 2013 et 2015 de 14 en 2013 pour s'élever à 16 en 2014 puis à 18 en 2015. Les dépenses de personnel qui représentent des charges obligatoires et incompressibles baissent en 2015 après une hausse entre 2013 et 2014. Cette baisse s'explique par le recrutement en fin d'année 2015 de 2 agents et par le niveau de rémunération de l'ancienne direction.

<u>Le chiffre d'affaires</u> de la société poursuit sa baisse depuis 2013, il s'élève à la fin de l'exercice 2013 à 911,648 M XPF contre 910,256 M XPF en 2014 et 908,107 M XPF en 2015 en diminution par rapport à l'exercice précédent de -0,24% et qui s'explique par :

- •la baisse de la consommation de 0,2%;
- •l'absence de travaux pour les tiers qui étaient significatifs en 2014.

La valeur ajoutée s'améliore entre 2013 et 2015, il s'établit à 578,415 M XPF en 2013 contre 602,469 M XPF en 2014 et 1617,942M XPF en 2015 soit une progression de 2,57% entre 2014 et 2015. Cette hausse s'explique par une baisse de 7% sur les pertes sur énergie et de 6% sur les autres achats et charges externes.

L'excédent brut d'exploitation poursuit également sa progression, il était de 436,543 M XPF en 2013 contre 449,571 M XPF en 2014 et 470,061M XPF en 2015 Il a augmenté en 2015 de 4,56% par rapport à l'exercice précédent et s'explique par la baisse des charges de personnel de 3%.

Le résultat d'exploitation qui était excédentaire de 23 ,838 M XPF en 2013 devient ensuite déficitaire soit 52,325 M XPF en 2014 et 64,629 M XPF en 2015. Le niveau élevé des dotations aux amortissements en 2015 a contribué a ce déficit, ils étaient de 517,981 M XPF en 2013 contre 520,373 M XPF en 2014 et 536,710M XPF en 2015.

Malgré une baisse des intérêts d'emprunts de 12%, le résultat financier demeure négatif, il passe de 63,240 M XPF en 2013 contre 57,966 M XPF en 2014 et 53,689 M XPF en 2015.

Le résultat net de l'exercice était excédentaire de 94,939 M XPF en 2013 se dégrade ensuite pour passer à un déficit de 98,515 M XPF en 2014 et de 106,463 M XPF en 2015

La capacité d'autofinancement poursuit sa baisse, elle était de 481,847 M XPF en 2013 contre 430,761 M XPF en 2014 et 412,805 M XPF en 2015. Cette donnée dépend de plusieurs paramètres comme notamment la nature du résultat net et le niveau des dotations aux amortissements.

Bien que des efforts ont été consentis pour réduire certaines dépenses, d'autres demeurent inévitables mais nécessaires lesquelles ont contribué à dégager un résultat déficitaire sur 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Article L225 -248 du code du commerce « si du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, est tenu dans les 4 mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, de convoquer l'AGE à l'effet de décider s'il y a lieu de dissolution anticipée de la société »

<sup>&</sup>quot;Article L225 -248 du code du commerce « si du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, est tenu dans les 4 mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, de convoquer l'AGE à l'effet de décider s'il y a lieu de dissolution anticipée de la société »

Article L225 -248 du code du commerce « si du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, est tenu dans les 4 mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, de convoquer l'AGE à l'effet de décider s'il y a lieu de dissolution anticipée de la société »

iv Article L225 -248 du code du commerce « si du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, est tenu dans les 4 mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, de convoquer l'AGE à l'effet de décider s'il y a lieu de dissolution anticipée de la société ».